00058027

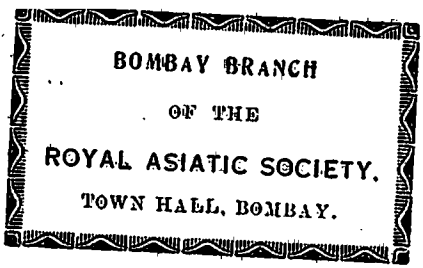

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 24 February, 2016

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE.

58027

TOME SECOND.

PREMIÈRE PARTIE.

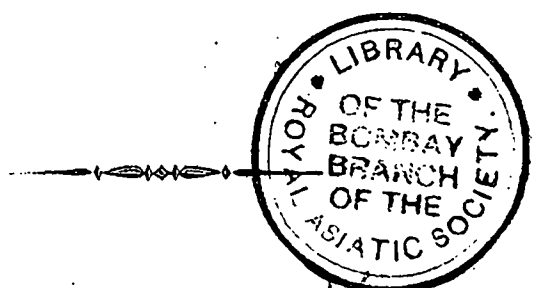

Nx. e. 16

PARIS.

LIBRAIRIE ORIENTALE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,

RUE DES PYRAMIDES, 8.

1845

La Société n'est point solidaire des opinions ou assertions émises dans les mémoires qui composent son recueil.

(Art. 27 du règlement intérieur de la Société Ethnologique.)

00058027

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE.

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

PROTECTEUR.

S. A. R. LE PRINCE DE JOINVILLE.

COMITÉ CENTRAL.

BUREAU.

(*Élection annuelle du 12 janvier 1844.*)

Président..... M. MILNE EDWARDS.

Vice-Présidents.. M. LENORMANT. / M. D'AVEZAC.

Secrétaire..... M. IMBERT DES MOTTELETTES.

Secrétaire-adjoint. M. GUSTAVE D'EICHTHAL.

Président honoraire.

M. le vicomte DE SANTAREM, membre de l'Institut, etc.

MEMBRES DU COMITÉ.

MM. MILNE EDWARDS, membre de l'Institut, etc.
LENORMANT, *id.*
le vicomte DE SANTAREM, *id.*
D'AVEZAC, membre de la Société de Géographie.
IMBERT DES MOTTELETTES, *id.*

MM. Garcin de Tassy, membre de l'Institut.
Michelet, *id.*
Filon, professeur à l'École Normale.
Alcide d'Orbigny, président de la Société Géologique.
Foville, D. M., membre de l'Académie de Médecine.
Berthelot, secrétaire de la Société de Géographie.
Gustave d'Eichthal, membre de la Société de Géographie.
Noel Desvergers, *id.*
E. Froberville, *id.*
Lebas, membre de l'Institut.
Mandl, D. M., membre de l'Académie de Médecine.
Benet, D. M., membre de la Société de Géographie.
Matter, inspecteur général des études.
Troyer, Membre de la Société Asiatique, etc.
de Bonnechose, bibliothécaire du château de Saint-Cloud.

MEMBRES ORDINAIRES.

Nouvelle liste de membres reçus en séance.

MM. le comte de Castelnau, voyageur en Amérique.
Édouard Biot.
Alexandre Exarque.
le général de Yermoloff.
Pierquin de Gembloux.
Xavier Raymond.
Ober Müller.
Dumoutier, D. M. de l'Astrolabe.
Auguis, membre de la Chambre des Députés.
Eusèbe de Salles, professeur de langue orientale à Marseille.
l'abbé Bargès, professeur d'hébreu à la Sorbonne.
Armand, architecte du chemin de fer de Saint-Germain.
Demarquay.
Alfred Maury, membre de la Société des Antiquaires.
Casimir Guérin.
Adolphe d'Eichthal, banquier.
Clapeyron, ingénieur des mines.
Frédéric Ayrton, de la Société Asiatique de Londres.
Mallat, en mission dans l'Indo-Chine.
Quatrefages, naturaliste.

MM. Duvernois, professeur au Collége de France.
Jules Guérin, D. M., directeur de l'établissement de la Muette.
Valenciennes, professeur au Muséum d'Histoire naturelle.
Edouard Rodrigues.
Eugène de Mofras, attaché d'ambassade.
Eugène Maizan, enseigne de vaisseau.
de Semallé.
Dally, ancien professeur à l'Athénée de Bruxelles.
le chevalier Ferrão de Castelbranco.
Raffenel.
Haight,
James Heywood.
Gabriel Lafond de Lurcy, capitaine au long cours.
Liger de Libessart, enseigne de vaisseau.

Étrangers élus spontanément.

MM. Cowles Prichard, D. M., à Bristol.
Lawrence, D. M., à Londres.
J. Washington, ancien secrétaire de la Société Royale Géographique de Londres.
Hodgkin, D. M., à Londres.
Th. Wright, correspondant de l'Institut, à Londres.
W. Allen, à Londres.
sir Thomas Fowel Buxton, Bᵉᵗ.
le colonel Julian R. Jackson, secrétaire de la Société royale géographique de Londres.
Haye Horace Wilson, professeur de sanscrit, à Oxford.
Edouard Rüppell, à Francfort-sur-le-Mein.
Kriegk, président de la Société de Géographie, de Francfort.
Martius, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Munich.
Wagner, professeur à Gœttingen.
Karl Ritter, professeur, à Berlin.
Finn Magnussen, à Copenhague.
Guillaume Auguste de Schlegel, professeur, à Bonn.
Christian Lassen, *id.*
Jacques Geel, bibliothécaire de l'Université de Leyde.
Schroder, recteur de l'Université d'Upsal.
Rafn, secrétaire de la Société des Antiquaires du Nord, à Copenhague.
le comte Gräberg de Hemsö, à Florence.

MM. Holmboe, professeur de langues orientales, à Christiania.
le conseiller Wiber.
Tognio, professeur, à Pesth.
Shordan.
le conseiller Bene.
Czermak, professeur, à Vienne.
A. Balbi, conseiller impérial, à Milan.
Rosellini, professeur, à Pise.
Lelewel, à Bruxelles.
Mickiewitz, professeur de littérature slave.
Franzini, membre de l'Académie des Sciences, à Lisbonne.
Elias Rodrigues, vice-secrétaire de l'Académie des Sciences.
Lambert, directeur de l'École Polytechnique, au Caire.
Corr, premier drogman de France, à Constantinople.
Roujoux, directeur des bateaux à vapeur, à Athènes.
Wallich, surintendant du Jardin botanique, à Calcutta.
W. O'Shaagnessy, secrétaire de la Société Asiatique, à Calcutta.
W. B. Hodgson, ancien consul des États-Unis, à Savannah.
Ramon de la Sagra, directeur du Jardin botanique de la Havane.
Vilardebo, directeur du Musée de Montevideo.
Claussen, à Rio-Janeiro.
De Angelis, à Buenos-Ayres.
Moerenhout, ancien consul de France à Taïti.
Biard, peintre.
Bodmer, *id.*
Morton, D. M., à Philadelphie.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. Antoine d'Abbadie, en Abyssinie.
Charles Deane, dans l'Hindoustan.
Ségur Dupeyron, secrétaire du Conseil de santé.
Benit, médecin de la légation française aux États-Unis.
Pavie.
R. Carr Woods, dans l'Hindoustan.
Le docteur W. Stanger.
Leguével de la Combe, à Zeylah.
C. T. Lefebvre, lieutenant de vaisseau.
Martin de Moussy, à Montevideo.
le colonel Codazzi, à Venezuela.
Alcide Pelletan, D. M., voyageant dans l'Amérique du Sud.

MEMBRES HONORAIRES.

Lord BROUGHAM, pair d'Angleterre.

MM. le major JARVIS, surveyor general de l'armée britannique.
le prince MAXIMILIEN DE WIED-NEUWIED.
le baron de HUMBOLDT, conseiller d'état de S. M. le roi de Prusse.
le baron de HAMMER PURGSTALL, conseiller aulique à Vienne.
le comte OUWAROW, ministre de l'instruction publique en Russie.
le comte WORONZOW.
le général GOLOWIN.
le comte OSTERMAN.
STEVEN, conseiller d'état russe, à Simpheropol.
DE NAVARETTE, président de l'Académie royale d'Histoire, à Madrid.
le conseiller DE MACEDO, secrétaire de l'Académie royale des Sciences, à Lisbonne.
le général COLETTIS, ministre plénipotentiaire de Grèce.
TIKNOR, ancien ministre aux États-Unis.
AURELIANO DE SOUZA E OLIVEIRA, ministre des affaires étrangères, au Brésil.
DE VILLELA BARBOZA, M^is^ DE PARANAGUA, ministre de la marine, au Brésil.
le vicomte DE SAN LEOPOLDO, président de l'Institut historique, à Rio-Janeiro.
PAULO BARBOZA DA SYLVA, secrétaire de S. M. l'Empereur du Brésil.

MEMBRES DÉCÉDÉS DEPUIS LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ.

MM. D^r^ BLUMENBACH, membre honoraire.
l'abbé ARRI.
le comte MUNSTER, membre honoraire.
S. A. R. le duc DE SUSSEX, *id.*
W. F. EDWARDS, président honoraire.
ARTHUR CONOLLY.
FRÉDÉRIC FORBES.
DESJARDINS.
le comte CAMALDOLI, membre honoraire.
le lieutenant général VANDEN BOSCH, *id.*
P. ET. DU PONCEAU, *id.*

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARRÊTÉ DANS LES SÉANCES DES 8 OCTOBRE 1841 ET 26 JANVIER 1844.

§ Ier. *De la tenue des séances en général.*

ARTICLE Ier.

Les séances mensuelles, prescrites par l'article IX du règlement organique, sont de deux sortes : 1° les séances ordinaires ; 2° les séances particulières du Comité central.

ARTICLE II.

Les séances ordinaires sont exclusivement consacrées à la lecture des mémoires présentés ou envoyés à la Société, et à la discussion des questions ethnologiques indiquées conformément à l'article XI du règlement organique.

ARTICLE III.

La durée des séances ordinaires est de deux heures; elles commencent à huit heures précises du soir et finissent à dix heures.

ARTICLE IV.

Les séances particulières du Comité central sont destinées à la discussion des objets qui intéressent le régime intérieur et l'administration de la Société, sous la réserve des droits exprimés en l'article XVI du règlement organique, sans préjudice des cas où le comité secret serait réclamé.

ARTICLE V.

Les assemblées générales annuelles, prescrites par l'art. x du règlement organique, ont pour objet principal la lecture d'un compte rendu des travaux de la Société et du progrès des études ethnologiques, la distribution des prix mis au concours, et la publication du programme des nouvelles questions proposées par la Société.

ARTICLE VI.

La police des séances appartient au président; à son défaut, à celui des vice-présidents qui occupe le fauteuil.

ARTICLE VII.

Un ordre du jour, préparé par le Bureau, détermine d'avance les lectures ou les sujets à discuter.

ARTICLE VIII.

Le secrétaire rédige un procès-verbal de chaque séance; ce procès-verbal ne devient définitif qu'après avoir été adopté, selon qu'il y a lieu, par la Société ou par le Comité central.

ARTICLE IX.

Toute séance commence par la lecture et l'adoption du procès-verbal de la séance précédente. Il est ensuite donné lecture de la correspondance que le Bureau juge utile de communiquer à l'assemblée, et il est aussi donné connaissance des présentations ou des envois de livres et autres objets destinés à la Société.

ARTICLE X.

Le secrétaire est chargé de transmettre les remercîments votés aux auteurs ou donateurs, et en général de suivre la correspondance de la Société avec les autres Corps savants, ainsi qu'avec ses propres membres et avec les savants étrangers.

Le secrétaire adjoint partage avec le secrétaire le travail dont celui-ci est chargé.

§ II. *Des lectures et communications.*

ARTICLE XI.

Il ne peut être fait à la Société lecture d'aucun mémoire ou travail dont l'objet serait étranger au but de son institution.

ARTICLE XII.

Il ne peut être non plus donné lecture d'aucun mémoire ou travail qui aurait déjà été publié en français.

ARTICLE XIII.

Tous les membres de la Société, et particulièrement ceux du Comité central, sont invités à concourir aux travaux de la Société en lui présentant des mémoires de leur composition.

ARTICLE XIV.

Tous les membres qui ont fait des lectures à la Société sont invités à déposer dans ses archives une copie de leur travail, ou un exemplaire imprimé s'ils jugent à propos de le publier.

ARTICLE XV.

Le membre qui a obtenu la parole pour une lecture ou pour une communication verbale ne peut être interrompu pendant sa lecture ou sa communication, sauf le cas où, pour des motifs graves et de l'avis du Bureau, le président jugera devoir lui retirer la parole.

ARTICLE XVI.

Les membres qui voudraient présenter des observations sur quelque point du mémoire ou de la communication dont il s'agit doivent attendre que la lecture en soit terminée.

§ III. *Des publications.*

ARTICLE XVII.

Le Comité central détermine l'époque et l'étendue des publications de la Société, d'après les ressources disponibles pour subvenir à la dépense.

ARTICLE XVIII.

Ces publications consistent en volumes ou fractions de volumes contenant des mémoires agréés par la Société.

ARTICLE XIX.

Il y est joint, dans une pagination distincte, un bulletin contenant les procès-verbaux des séances tenues dans l'intervalle de l'achèvement d'un volume à l'achèvement du volume suivant.

ARTICLE XX.

Le Bureau choisit parmi les mémoires présentés ceux qu'il croit le plus convenable d'insérer dans le recueil de la Société. Il détermine l'ordre dans lequel ils seront imprimés.

ARTICLE XXI.

Quand le Bureau juge qu'un mémoire ne peut être imprimé qu'avec des retranchements ou des modifications, il les indique à l'auteur pour avoir son assentiment.

ARTICLE XXII.

L'auteur reste le maître de retirer son mémoire, s'il ne juge pas à propos de déférer aux indications du Bureau.

ARTICLE XXIII.

Il en est de même quand le Bureau, sans admettre un mémoire dans le recueil, croit convenable d'en insérer un résumé substantiel : ce résumé est demandé à l'auteur ou concerté avec lui, sauf son droit de retrait s'il n'y veut point consentir.

ARTICLE XXIV.

Quand un travail aura été agréé pour l'impression, il ne pourra être publié par l'auteur, soit en entier, soit par extraits, dans le délai déterminé par le Comité central pour la publication du volume de mémoires où ce travail doit être inséré.

ARTICLE XXV.

Toute publication intégrale ou partielle dudit travail dégage la Société de l'obligation de l'imprimer dans son recueil.

ARTICLE XXVI.

L'expiration du délai déterminé pour la publication du volume de la Société dégage l'auteur de l'obligation d'attendre cette publication.

ARTICLE XXVII.

La Société n'est point solidaire des opinions ou assertions émises dans les mémoires qui composent son recueil.

Cette déclaration doit être imprimée en tête de chaque volume (*au verso du faux-titre*).

ARTICLE XXVIII.

Les vingt-cinq exemplaires du tirage particulier de chaque mémoire ne peuvent être exigés par l'auteur qu'au moment de la publication du volume ou de la fraction de volume dont ce mémoire fait partie.

Paris, le 8 octobre 1841.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

(ANNÉE 1841 A 1842.)

Procès-verbal de la séance du 26 novembre 1841.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente (avant les vacances) est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire-adjoint, en l'absence du secrétaire, donne lecture de plusieurs lettres de remercîments adressées à la Société par MM. Dumoutier, Lœwenstern et Yanoski, récemment admis comme membres ordinaires.

LECTURE. — M. Dumoutier, qui accompagnait le contre-amiral Dumont-d'Urville dans son dernier voyage, en qualité de naturaliste, lit à la Société une notice sommaire sur les travaux ethnologiques exécutés par les corvettes l'*Astrolabe* et la *Zélée*, dans le courant des années 1837-1840. La collection qu'il a rapportée est riche et intéressante; elle renferme: 1° cinquante-deux crânes humains recueillis en divers pays sauvages; 2° cinquante-deux bustes moulés sur la nature vivante, la plupart sur des chefs de tribus; 3° un grand nombre de portraits, esquisses, croquis, etc., faits d'après nature; 4° beaucoup de mesures relatives à la stature en général, et aux diverses parties du corps en particulier. Cette précieuse collection a été déposée au Muséum d'Histoire naturelle.

Après cette communication, la conversation tout entière roule sur des informations de détail, puis une discussion générale s'engage sur la question de savoir : Si l'intervention du christianisme contribue en réalité à accélérer la civilisation des peuples sauvages? Les opinions sont partagées à cet égard.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 24 décembre 1841.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. d'Avezac.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTIONS. — Sur la présentation de MM. d'Avezac et Imbert des Mottelettes, est reçu comme membre ordinaire de la Société :

M. *Pierquin de Gembloux*, inspecteur des études à l'Académie de Bourges.

Sur la présentation de MM. d'Avezac et d'Eichthal, est également admis :

M. *Xavier Raimond.*

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire donne lecture des lettres de remercîments de M. le baron de Hammer Purgstall, et de M. le général Colettis, envoyé extraordinaire de Grèce, pour leur nomination comme membres honoraires de la Société. Il lit encore deux lettres écrites dans le même but par MM. Bodmer et Biard, admis comme membres ordinaires. Enfin, il communique une cinquième lettre écrite pour le même objet de Copenhague par M. Rafn, qui fait, à cette occasion, hommage à la Société : 1° des *Mémoires des Antiquaires du Nord*, années 1836, 1837, 1838, 1839, Co-

penhague, 1838-40 ; 2° du *Rapport des séances annuelles de cette Société*, 1838 et 1839.

M. Asher, de Berlin, met à la disposition de la Société deux exemplaires de sa *Traduction anglaise de Benjamin de Tudèle.* Lond., 1841, 2 vol. in-8°.

M. Eugène Sicé, de Pondichéry, offre de son côté deux opuscules intitulés : 1° *Traité des lois musulmanes*, ou *Traité de lois, us et coutumes des Musulmans du Décan ;* 2° *Mélanges poétiques.*

M. Isidore Lœwenstern fait hommage d'une brochure ayant pour titre : *Journey from the city of Mexico to Mazatlan with a description of some remarkable ruins ;* et M. d'Avezac fait présent à la Société de deux ouvrages qu'il a reçus de M. Lœwenstern, savoir : 1° *Rudiment de musique, et Recueil d'Hymnes en langue sandwich*, imprimé à Oahu, en 1834 ; 2° *Abécédaire des habitants de l'Orégon*, à l'ouest des Montagnes Rocheuses.

Enfin, M. Ernest Breton offre à la Société une brochure intitulée : *Coup d'œil historique sur la ville de Beauvais*, Paris, 1841.

M. d'Avezac communique à l'assemblée une lettre qu'il a reçue de M. Antoine d'Abbadie, l'un de ses membres correspondants.

Lecture. — M. G. d'Eichthal lit un travail sur les rapports de la race blanche avec la race noire. L'auteur développe cette idée tout à fait nouvelle, que l'espèce humaine peut être envisagée comme un couple dans lequel la race blanche représenterait le type mâle, et la race noire le type femelle; leur association, d'après lui, n'a commencé qu'avec le seizième siècle, et a produit les mulâtres, race mixte qui lui semble destinée à jouer le plus grand rôle dans l'avenir.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 28 janvier 1842.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. W. F. Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. Edwards et d'Avezac, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. le comte *de Castelnau.*

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire lit successivement une lettre de remercîment du prince Maximilien de Wied-Neuwied, pour le titre de membre honoraire que la Société lui a décerné, et pareille lettre de M. Paulo Barboza da Sylva, secrétaire de S. M. l'empereur du Brésil.

LECTURE. — M. Berthelot lit la dernière partie de son *Mémoire sur les Guanches;* il y traite de la langue parlée par les naturels des Canaries. L'auteur constate l'identité du langage dans les différentes îles de cet archipel, en conclut que la même race d'hommes les a peuplées dans l'origine, et pense que ce sont les habitants du continent le plus voisin qui ont dû y venir d'abord. Il entre dans de grands détails sur la ressemblance de mœurs des Guanches avec celles des Berbers de l'Atlas. Il observe pourtant quelque analogie entre la langue des Guanches et l'arabe. Passant ensuite aux caractères physiques de ces peuples, l'auteur signale certaines différences parmi eux. L'examen anatomique des crânes d'anciens Canariens le confirme encore dans son opinion que les îles Fortunées ont été, dans l'origine, peuplées par la race berbère, bien que des Arabes soient venus plus tard se mêler à eux. Le type dominant aujourd'hui lui paraît être celui des Berbers occidentaux de la filiation des Schellouhs, tandis que celui des momies se rapprocherait davantage des Berbers de race blonde. A Canaria et à Ténériffe il y aurait eu des Arabes bédouins.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 25 février 1842.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. Ernest Breton fait hommage à la Société d'une brochure intitulée : *Antiquités d'Antibes.*

RÉSOLUTIONS DU COMITÉ CENTRAL. — Le président, M. William-Frédéric Edwards, ayant adressé une lettre à la Société pour lui annoncer son intention formelle de se démettre de la présidence, à cause de l'état de sa santé et du désir qu'il avait de voir se renouveler le bureau, le comité central a été convoqué pour procéder à ce renouvellement. Le bureau a donc été reconstitué comme il suit :

Président.....	M. le vicomte de Santarem.
Vice-Présidents.....	M. Garcin de Tassy, M. d'Avezac.
Secrétaire.....	M. Imbert des Mottelettes.
Secrétaire-adjoint....	M. Gustave d'Eichthal.

Sur la proposition de M. de Santarem, a été adoptée à l'unanimité la résolution de décerner le titre de président honoraire du comité central à M. William-Frédéric Edwards, comme à son principal fondateur, et pour le remercier de la manière dont il a présidé le comité pendant deux ans. A cette occasion il a été arrêté, que pour plus de régularité le renouvellement du bureau aurait lieu chaque année dans une séance spéciale tenue dans le courant de janvier.

LECTURE. — M. d'Avezac lit un Mémoire de M. Lœwenstern sur l'*Institut littéraire établi à Lahainaluna, île de Maui* (Archipel Sandwich), par des missionnaires américains. Ce mémoire n'est pas étranger à l'ethnologie : la hauteur de l'enseignement fait connaître l'état de la civilisation.

M. Lœwenstern a visité l'archipel Sandwich en 1838. L'institution de Lahainaluna est selon lui un véritable centre de civilisation pour ces pays ; son but est de propager le christianisme et l'instruction scientifique ; il tâche de former des missionnaires et des professeurs : c'est un séminaire tout à la fois et une école normale. L'établissement est auprès de la résidence royale ; il peut contenir soixante élèves. On y enseigne les mathématiques, la géométrie et la trigonométrie inclusivement, la grammaire, la philosophie morale et même l'économie politique. Le chef est M. Richards, qui a sous lui deux professeurs : il a su créer une bibliothèque et un musée enrichi d'armes, de vêtements et d'ustensiles des indigènes. A la bibliothèque, M. Lœwenstern a eu en communication une légende curieuse sur les guerres anciennes des insulaires de Mauï. A côté de la bibliothèque se trouvent une imprimerie et une école de gravure ; déjà trente-et-un ouvrages en langue mauï et neuf en anglais sont sortis de ces presses. Cependant tout en applaudissant à ce haut enseignement, M. Lœwenstern regrette que l'enseignement élémentaire, d'une utilité bien plus directe, soit négligé. Il a observé dans tout l'archipel Sandwich un décroissement effrayant dans la population, qui déjà est réduite au quart de ce qu'elle fut il y a soixante ans. La transition de l'état sauvage à l'état civilisé en serait-elle cause ?

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 30 mars 1842.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Garcin de Tassy.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire donne lec-

ture d'une lettre de remercîment de M. le comte Ouwarow, ministre de l'instruction publique en Russie, pour le titre de membre honoraire que la Société lui a décerné.

M. Ernest Breton fait hommage à la Société de deux brochures intitulées, l'une *Première étude sur les tombeaux des anciens;* et l'autre *Essai sur les théâtres des Grecs et des Romains.*

M. Garcin de Tassy fait également hommage à la Société d'une *Lettre sur un ouvrage inédit attribué à l'historien arabe Ibn-Khaldoun*, lettre que lui a adressée M. l'abbé Bargès, membre de la Société Asiatique de Paris.

LECTURE. — M. Dulaurier, professeur de langue malaie à l'école des langues orientales vivantes, lit un mémoire *sur l'origine du malai et ses affinités avec les langues des peuples voisins des îles de la Sonde.* Il résulte des investigations de M. Dulaurier, que le malai, dans la constitution étymologique de ses mots, ainsi que dans ses formes grammaticales, offre de nombreuses ressemblances avec les langues des peuples de l'Asie orientale, tandis que par son alphabet et d'autres signes caractéristiques, il est évident qu'il a fait des emprunts, à des époques postérieures, à divers idiomes de l'Inde. La part que le malai a reçue de la langue arabe est récente, et ne remonte pas au-delà du treizième siècle de notre ère.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 22 avril 1842.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTIONS. — Sur la présentation de MM. de Santarem

et Garcin de Tassy, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. *Edouard Biot.*

Sur la présentation de MM. Edwards et de Santarem :

M. *Alexandre Exarque.*

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire fait lecture de deux lettres de remercîments pour le titre de membre de la Société, l'une de la part de M. Lassen de Bonn, l'autre de la part de M. Magnussen, de Copenhague.

La Société a reçu le bulletin du mois de mars de la Société de Géographie de Paris.

M. le capitaine Troyer fait hommage à la Société de sa traduction de l'hymne sanscrit à Pravati, intitulé : *Ananda-Lahari, l'Onde de la béatitude*, attribué à Cagkara-Atcharya.

M. Lœwenstern fait également hommage à la Société d'un ouvrage qu'il vient de publier, et qui a pour titre : *Les États-Unis et la Havane, souvenirs d'un voyageur.*

LECTURE. — M. Berthelot soumet à l'examen de la Société une tête et divers ossements trouvés dans un *tumulus* à Bougon, département des Deux-Sèvres. Il lit sur cette découverte, au nom de M. Teilleux, une note qui renferme des détails curieux sur un vaste système de monuments druidiques trouvés à La Mothe Sainte-Heraye, arrondissement de Melle, entre Exodun et Bougon. Des *dolmens* parfaitement conservés font partie de ces monuments. On y a trouvé une vingtaine de squelettes plus ou moins intacts, des vases en terre, des colliers en coquillages, des couteaux en silex, etc. La tête et les ossements présentés par M. Berthelot en faisaient partie. Les monuments dans lesquels ces squelettes ont été trouvés sont évidemment d'origine celtique. Ces restes ont, selon toute apparence, appartenu à des druides, ils portent tous les caractères gaëliques ; on ne saurait les attribuer à des individus de la race Kimri, venus plus tard dans la Gaule ; la

conformation du crâne français de l'époque actuelle, est parfaitement identique avec ceux renfermés dans ces *tumulus* qui paraissent avoir été élevés au milieu d'une forêt sacrée. M. Berthelot est prié de transmettre à M. Teilleux les remercîments de la Société pour cette communication.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 27 mai 1842.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire lit une lettre de remercîment de M. le commandeur de Macedo pour le premier volume des mémoires qui lui a été envoyé, et une autre lettre de remercîment de M. Holmboe de Christiania, qui fait hommage à la Société : 1° d'un *Mémoire* (en danois) *sur une collection remarquable d'ornements, pour la plupart en or, et de monnaies des* VIII^e^ et IX^e^ *siècles, trouvés en Norwège en* 1834; 2° d'un autre *Mémoire sur les monnaies du moyen âge trouvées à Eggersund.* Ces deux mémoires ont aussi été publiés en latin ; 3° de trois volumes en douze livraisons des *Annales de l'université et des écoles de Norwège*. Christiania, 1834-40.

LECTURE. — M. d'Avezac lit un Mémoire sur les Basques qui occupent aujourd'hui les deux versants des Pyrénées-Occidentales. Après les avoir décrits, il les compare aux races limitrophes, et à celles qui ont successivement habité ou traversé le sol qu'ils occupent, et il constate leur dissemblance radicale. Il n'hésite pas à les considérer comme le reste d'une grande nation effacée, comme le type de l'élément Ibérien. Mais sans aborder la question sous un point de vue

aussi général, M. d'Avezac se borne à chercher l'origine immédiate des Basques de nos jours, et il montre par les témoignages de l'histoire que ce sont les descendants directs des Vascons ou *Ouaskons* de l'antiquité classique, dont ils occupent encore sur le sol de l'Espagne les anciens cantonnements, et dont ils ont conservé le nom dans la racine *Eusk* commune au pays (*Eusk-herria*), à la langue (*Eusk-ara*), et à l'homme (*Eusk-aldun*). Ces peuples n'ont envahi que vers la fin du sixième siècle les districts français où nous les voyons établis. M. d'Avezac s'est aussi occupé de la langue des Basques, mais il n'a point communiqué cette partie de son travail à la Société, de crainte de prolonger sa lecture jusqu'à une heure trop avancée.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 24 juin 1842.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. de Santarem et Imbert des Mottelettes, est reçu membre ordinaire :

M. *de Yermoloff*, officier général au service de Russie, membre de plusieurs Sociétés savantes.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire donne lecture d'une lettre du prince Maximilien de Wied-Neuwied, qui remercie la Société pour l'envoi du premier volume de ses mémoires, et par la même occasion, lui communique ses observations sur l'ouvrage de M. Catlin, intitulé : *Des Indiens du Nord de l'Amérique.*

Le secrétaire fait encore lecture de deux lettres de remercîment, l'une de M. le vicomte de San Leopoldo, l'autre de M. le colonel Jackson, qui transmet en même temps à la Société Ethnologique la première partie du onzième volume du Journal publié par la Société royale géographique de Londres.

La Société de Géographie de Paris fait également envoi de son bulletin.

M. de Brière fait hommage d'une brochure ayant pour titre : *Sur l'influence réciproque du symbolisme religieux et des arts d'imitation.*

M. Garcin de Tassy présente, de la part de M. Constant Sicé, professeur de français au collége de Pondichéry, l'*Almanach de Pondichéry pour les années* 1838 *et* 1839 ; ainsi qu'un *Annuaire statistique des établissements français dans l'Inde pour l'année* 1840.

LECTURE. — Le secrétaire lit un mémoire de M. W. F. Edwards, intitulé : *De l'influence réciproque des races sur leur caractère moral.* L'auteur établit d'abord le fait du mélange de presque toutes les races entre elles ; cependant, ajoute-t-il, au centre de chaque grand pays, la race aborigène se retrouve encore presque toujours pure : ainsi le Celte en France, l'Ibère en Espagne, le Germain en Allemagne, etc., sont encore reconnaissables. Lorsque, sans être entièrement opposé, le caractère de deux races est seulement différent, ce caractère se modifie réciproquement de part et d'autre ; mais lorsque le caractère moral de deux races mises en contact est diamétralement opposé, le plus faible cède au plus énergique, et disparaît : à l'appui de cette doctrine, l'auteur cite l'exemple du contact des Kimris et des Gaëls ; les Kimris ont prédominé partout, même en Angleterre, où ils ne sont venus pourtant qu'en petit nombre. Dans la formation des colonies, chacune d'elles, malgré l'influence du climat, conserve d'ordinaire le caractère de la mère patrie, modifié par l'esprit qui a déterminé l'émigration ; ainsi, l'esprit mercantile et aventureux se retrouve encore aujourd'hui dans les colonies de l'Amérique

du Nord; l'esprit aristocratique dans les colonies de l'Amérique du Sud, etc.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 26 juillet 1842.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le commandeur de Macedo, qui envoie à la Société son mémoire *Sur les vases murrhins*.

M. d'Avezac, au nom de l'administration de la Marine et des Colonies, fait don à la Société de divers volumes intitulés : 1° *Abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises*. Paris, imprimerie royale, 1841, troisième et quatrième publications, 2 vol. in-8°; 2° *Notices statistiques sur les colonies françaises*. Imprimées par ordre du vice-amiral baron Roussin. Paris, 1839 et 1840; 3° *Tableaux et relevés de population, culture, commerce, navigation, etc.*, faisant suite aux tableaux et relevés insérés dans les notices statistiques sur les colonies françaises pour 1839. Paris, 1842.

M. le président fait hommage à la Société de ses *Recherches sur la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique, au delà du cap Bojador*. Paris, 1842. 1 vol. in-8°.

M. Ober-Muller fait don d'une *Carte ethnographique de l'Europe*. M. de Yermoloff se charge d'un rapport sur cette carte.

M. d'Avezac communique à la Société une lettre de M. d'Abbadie, qui assure qu'il ne perd pas de vue les données ethnologiques qu'il peut recueillir en Abyssinie.

LECTURE. — M. Lœwenstern lit plusieurs fragments d'un *Mémoire sur le Mexique*. Toute division de caste paraît aujourd'hui éteinte dans ce pays, ainsi les noms de Gachussin, de Criollo, de Mestero, ne sont plus connus : il y a seulement des Mexicains et des Indiens, classifications sans conséquence, puisque les droits politiques sont les mêmes pour les uns comme pour les autres. Le manque d'occupations suivies donne en général aux Mexicains une grande tendance à la débauche et à la passion effrénée du jeu. Ils sont doués au physique d'une singulière force musculaire, et font des marches vraiment prodigieuses; au moral, ils sont légers et insouciants. Malgré les sacrifices humains auxquels il était habitué avant la conquête, l'Indien du Mexique n'est pas sanguinaire; mais il est voleur. Il n'a pas l'énergie de l'Indien du nord. Il est, du reste, stupide ou d'une ruse extrême. Il est attaché à ses souvenirs historiques, et excelle aisément dans la musique et la pantomime. Il a le caractère cérémonieux. Les races mixtes sont très-dépravées à Mexico, les domestiques y appartiennent presque tous. Le peuple est mauvais; pourrait-il en être autrement? l'ordre et la justice ont pour ainsi dire disparu.

La parole est ensuite à M. Noël Desvergers, récemment revenu de Sicile. M. Desvergers ajoute de nouvelles observations à celles qu'il a déjà communiquées à la Société relativement aux traces que les Arabes ont laissées dans cette île. Il annonce l'intention de consigner les unes et les autres dans un mémoire spécial destiné à la Société.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 26 août 1842.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. le vicomte de Santarem et Imbert des Mottelettes, est reçu membre ordinaire :

M. *Ober Müller*, de Karlsruhe.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. le Breton fait hommage à la Société d'un quatrain persan, dont l'auteur est ignoré.

M. Garcin de Tassy fait également hommage d'un chapitre inconnu du Coran en arabe, avec la traduction française en regard.

M. Mandl offre à la Société : 1° un petit ouvrage intitulé : *Les Croates et les Wendes de Hongrie, dépeints ethnologiquement, par Jean de Csaplovica* (en allemand), Presbourg, 1829; 2° un autre opuscule du même auteur, intitulé : *Slavisme et pseudo-magyarisme* (en allemand), Leipzig, 1842; 3° deux numéros d'ouvrages périodiques allemands : l'*OEkonomische Neuigkeiten und Verhandlungen*, 1837, n° 3; et le *Neues Archiv fur Geschichte, etc.* 1830, n° du 20 janvier; renfermant, l'une et l'autre, des articles ethnologiques sur la Hongrie.

M. d'Avezac dépose sur le bureau, au nom de l'auteur, une *Notice historique sur la vie et les ouvrages du major Rennell*, par M. le baron Walckenaer.

M. Pierquin de Gembloux fait hommage à la Société d'une lettre *sur le premier propriétaire de la prétendue maison de Louis XI à Bourges.*

La Société de Géographie de Paris envoie son Bulletin du mois de juillet.

L'Institut Historique et Géographique de Rio-Janeiro envoie également sa *Revue trimestrielle*, tome IV, n° 13.

LECTURE. — Le secrétaire lit une *Notice sur la vie et les travaux de W. F. Edwards*, président honoraire et principal fondateur de la Société, décédé à Versailles, le 23 juillet dernier.

Le président traduit quelques fragments du Mémoire de M. le commandeur de Macedo sur les vases murrhins.

Enfin, M. de Castelnau fait lecture d'un mémoire qui a pour titre : *Quelques observations sur l'histoire ancienne de l'Amérique.* Il parcourt rapidement le petit nombre de faits connus, antérieurs à Christophe Colomb; il s'occupe plus longuement des deux grandes invasions des *Toltecs* et des *Astecs.* L'auteur croit à l'existence de deux races, au moins, en Amérique; l'une lui semble devoir être celle des vaincus, l'autre celle des vainqueurs. La première lui paraît indubitablement d'origine asiatique, et venue de l'ouest; l'autre pourrait être venue de l'est : il la croit asiatique encore, peut-être phénicienne. Il regarde les Esquimaux comme des descendants de Norwégiens et de Danois. Quant à la découverte d'ossements humains faite par M. Lund, il en fait grand cas, mais il observe qu'il aurait désiré quelques éclaircissements relativement au gisement de ces ossements qui se sont encore trouvés ailleurs, mais souvent séparés et toujours dans des couches supérieures à celles des ossements d'animaux, ce qui indiquerait une date plus récente. L'état silicifié n'est pas une preuve d'antiquité; l'auteur dit avoir rencontré dans les Florides des débris d'ossements silicifiés, et incontestablement modernes.

M. le président proclame l'entrée en vacances.

La séance est levée à dix heures.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

(ANNÉE 1842 A 1843.)

Procès-verbal de la séance du 25 novembre 1842.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente (avant les vacances), est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTION.— Le comité a tenu une séance dans laquelle, sur la présentation de MM. d'Avezac et Garcin de Tassy, a été reçu membre ordinaire de la Société :

M. *Auguis*, membre de la Chambre des Députés.

Sur la présentation de MM. Garcin de Tassy et Benet, est également reçu :

M. *Eusèbe de Salles*, professeur de langue orientale à Marseille.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. de Santarem fait hommage à la Société d'une *Notice sur André Alvarez d'Almada et sa Description de la Guinée.*

M. Christian Lassen adresse, de Bonn, un volume intitulé : *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlænder*, Bonn, 1842.

M. le général de Yermoloff présente lui-même une brochure ayant pour titre : *Cinq jours en Angleterre en* 1840.

Finalement, le secrétaire a reçu les Bulletins de la Société de Géographie de Paris, pour les mois d'octobre et de novembre.

LECTURE. — La parole est à M. de Yermoloff, pour un *Rapport sur la carte ethnographique d'Europe*, par M. Ober-Müller.

La parole est ensuite à M. d'Eichthal, qui communique une *Note sur quelques mots coptes retrouvés dans divers dialectes de l'Afrique, notamment dans les langues mandingue et larrar.*

M. Thomassy lit un *Mémoire sur les caravanes*. L'auteur cherche à constater l'existence d'un certain droit de neutralité admis en faveur des caravanes par les différentes populations africaines : et il espère des progrès de la civilisation une protection telle, que, suivant son expression, *le pavillon de la caravane* finira un jour, ainsi qu'il en est du pavillon de nos navires, par couvrir la marchandise.

La séance est levée à dix heures.

La séance ordinaire n'a point lieu en décembre.

Procès-verbal de la séance du 27 janvier 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire fait lecture d'une lettre adressée à M. d'Eichthal, par M. Corr, drogman à l'ambassade de France à Constantinople, qui remercie la Société pour son admission comme membre ordinaire.

Pareilles lettres ont été reçues de M. Kriegk, président de la Société de Géographie de Francfort, et du docteur Martius de Munich, qui fait hommage d'une brochure sur l'homme américain, sous ce titre : *Die Vergangenheit und Zukunft der Amerikanischen Menscheit.*

M. Lelewel fait aussi hommage à la Société de son *Mé-*

moire sur Pythéas de Marseille, et du premier volume de ses *Etudes numismatiques et archéologiques*. Bruxelles, 1840.

M. d'Avezac dépose sur le bureau, de la part de M. Lœwenstern, un volume intitulé : *Le Mexique, souvenirs d'un voyageur*. Paris et Leipzig, 1843.

M. Duflot de Mofras offre à son tour une brochure qu'il vient de publier et contenant un *Fragment d'un voyage en Californie*.

Enfin, M. Ernest Breton fait hommage d'un *Essai sur l'histoire de l'improvisation en Italie*,

Et M. l'abbé Corblet d'une *Description historique de l'église et de la chapelle de Saint-Germer de Flay*.

LECTURE. — M. d'Eichthal lit le commencement d'un Mémoire sur les rapports qui, d'après certaines analogies linguistiques, lui paraissent avoir existé entre l'ancienne Égypte et l'Océanie et même l'Amérique.

La parole est ensuite au général de Yermoloff, qui lit à la Société plusieurs extraits d'un ouvrage inédit sur les Kirghiz-Kaissacs. Ces extraits sont des peintures de mœurs ; en donner une analyse serait faire perdre tout le charme de détail qu'offre cette lecture. Voici, du reste, le titre de chacun de ces chapitres : *Arrivée à Orembourg d'une caravane de l'Asie centrale. — Un cavalier Kirghiz. — Une fête et une course de chevaux chez les Kirghiz. — Poésie et musique des Kirghiz.*

Enfin, M. Édouard Biot donne lecture de quelques textes chinois qui prouvent que la coutume du tatouage remonte au XIII^e^ et même au XX^e^ siècle avant notre ère parmi les sauvages qui occupaient alors le sud-est de la Chine. D'autres textes chinois également très-anciens prouvent que ce tatouage indigène se faisait par des incisions que l'on remplissait d'une matière noire. La marque par la brûlure paraît plus récente.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 25 février 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir sous la présidence de M. Garcin de Tassy.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. Nougarède de Fayet fait hommage d'un volume ayant pour titre : *Des anciens peuples de l'Europe*, in-8°. Paris, 1842.

M. Pierquin de Gembloux envoie à la Société une brochure intitulée : *Idiomologie des îles Marquises*. Bourges, 1843.

RÉSOLUTION DU COMITÉ CENTRAL. — Le secrétaire communique à la Société le résultat du vote émis par le comité central, pour le renouvellement du bureau. Une séance sans résultat avait été tenue le 13 janvier : dans une nouvelle réunion, convoquée à cet effet le 10 février, ont été réélus :

Président.....	M. le vicomte de Santarem.
Vice-Présidents....	M. Garcin de Tassy; M. d'Avezac.
Secrétaire.....	M. Imbert des Mottelettes.
Secrétaire-Adjoint..	M. Gustave d'Eichthal.

Le secrétaire communique à la Société une lettre d'acceptation de la part de M. de Santarem, absent par indisposition.

LECTURE. — Trois lectures ont eu lieu dans cette séance. La première a été faite par M. d'Eichthal *sur les rapports linguistiques qui lui semblent exister entre l'ancienne Égypte, l'Océanie et même l'Amérique :* cette lecture sert de suite à celle de la séance précédente.

M. le général de Yermoloff continue de même sa lecture *sur les mœurs des Kirghiz-Kaissacs;* il lit deux nouveaux chapitres, l'un sur la manière d'administrer la justice chez ces peuples, l'autre sur leurs magiciens. L'auteur rapporte un fait qui prouve combien a de puissance le prestige d'une grande

renommée : c'est que les chefs Kirghiz, quoique de race turque, prétendent tous descendre des Gengiskanides, de race mongole, malgré la supériorité incontestable des Turcs sur ces derniers.

La troisième lecture, due à M. Dumoutier, a pour objet *les habitants de Nouka-Hiva* (îles Marquises) : La tête des Nouka-Hiviens, dit-il, est généralement oblongue, d'avant en arrière, et légèrement comprimée sur les côtés ; le sommet n'en ressemble pas mal à un toit de cabane. Les saillies sourcillières sont très-prononcées. L'activité intellectuelle est chez ces insulaires inférieure de beaucoup à leur activité instinctive. La saillie et la largeur de la nuque sont fort remarquables chez eux, ce qui indique un grand développement du cervelet. Au moral, les Nouka-Hiviens se distinguent par la douceur de leur caractère ; les relations de famille sont des plus affectueuses entre eux, leur hospitalité est pleine de prévenances ; ils sont vifs, enjoués, aimables ; les femmes sont singulièrement aimantes. C'est le type des peuples dans l'enfance. Cependant on apercevrait aussi çà et là des traces d'avidité, d'astuce, de perfidie, de vengeance ; la méchanceté serait-elle chez eux le résultat du contact avec les nations civilisées ? — Par le langage les Nouka-Hiviens appartiennent sans contredit à la race qui peuple tout l'océan Pacifique depuis les îles Sandwich jusqu'à la Nouvelle-Zélande. — Les Nouka-Hiviens semblent être encore anthropophages, non par cruauté ou par gourmandise, mais à cause de l'opinion généralement reçue parmi tous ces insulaires, qu'en mangeant une partie du corps humain on s'approprie la qualité qui la distingue : ainsi, ils se figurent que l'on augmente son intelligence en mangeant du cerveau, sa dextérité en mangeant d'une main, son agilité en mangeant d'un pied, et ainsi de suite.

La séance a été levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 24 mars 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Garcin de Tassy.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. Garcin de Tassy et d'Avezac, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. *l'abbé Bargès*, professeur d'hébreu à la faculté de théologie de Paris.

Sur la présentation de MM. Lelut et Ernest Breton, est également admis :

M. *Alfred Maury*, membre de la société des Antiquaires.

Sur la présentation de MM. d'Avezac et d'Eichthal :

M. *Armand*, architecte des chemins de fer de Saint-Germain et de Versailles.

Et M. *de Marquay*, élève interne à l'Hôtel-Dieu.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. Holmboë envoie à la Société un *Essai de grammaire lapone, par le pasteur Stockfleth*. Christiania, 1842.

M. Lélut fait hommage d'une brochure intitulée : *Du siége de l'âme suivant les anciens.*

M. Ernest Breton présente un *Fragment d'histoire de la peinture à fresque.*

Enfin, l'Institut historique et géographique du Brésil envoie deux exemplaires de sa *Revue trimestrielle*.

LECTURE. — M. d'Eichthal lit un dernier article de son Mémoire sur les rapports qui lui paraissent exister entre la langue de l'Océanie et celle de l'ancienne Égypte, et même de l'Amérique.

M. d'Avezac, qui s'est livré à un travail sur la population yébou, initie ses auditeurs aux procédés par lesquels il a dé-

gagé, des phrases yébou, dont il avait fait provision dans ce but, chacune des parties du discours, et les règles d'après lesquelles ces parties se juxtaposent ou se combinent pour reconstituer des phrases. L'auteur a montré aussi la voie qu'il a suivie pour former son vocabulaire, afin de déterminer la prononciation, fixer les acceptions et les synonymies, tirer enfin tout le parti possible de l'instrument grossier dont il avait à se servir.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 28 avril 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire donne lecture d'une lettre de remercîment adressée à la Société pour le premier volume de ses Mémoires, par M. Geel, bibliothécaire de l'Université de Leyde, ainsi que d'une autre lettre de M. l'abbé Bargès, récemment admis comme membre ordinaire.

LECTURE. — La parole est à M. de Brière, pour un mémoire *sur la langue sacrée des anciens prêtres d'Egypte :* le but de l'auteur est d'établir qu'il exista réellement en Égypte une langue sacrée, que les prêtres seuls y étaient initiés, et que cette même langue était encore en usage longtemps après que la signification des mots dont elle se composait fut tombée en oubli.

M. Vivien lit une première lettre *sur l'Anthropologie.* Après des considérations générales sur cette science, il fait un examen rapide des causes qui ont pu en retarder les progrès ; il explique ensuite ce qu'il regarde comme l'objet principal

de l'anthropologie, et il en fait ressortir l'importance relativement à l'histoire. De là, il passe à la question de l'unité ou de la diversité originaire du genre humain. Il montre d'abord le concert unanime des naturalistes à admettre la pluralité des foyers de création pour les êtres organisés en général, l'homme à part : dans une prochaine lecture, M. Vivien se propose d'examiner la question par rapport à l'espèce humaine.

Après cette lecture, le secrétaire fait un rapport sur l'ouvrage de M. Nougarède de Fayet, intitulé : *Des anciens peuples de l'Europe.* Cet ouvrage est divisé en deux parties : la première traite des peuples anciens et de leurs migrations anté-historiques; la seconde, de leurs migrations connues par l'histoire. L'auteur oppose aux traditions asiatiques qui font de l'Asie le berceau unique du genre humain, les traditions européennes qui, selon César, Pline et Tacite, étaient également anciennes et révérées, et d'après lesquelles la plupart des peuples de l'Europe se croyaient autochthones ou aborigènes dans cette partie du monde; l'auteur constate d'ailleurs la différence encore existante entre les races de l'Occident et celles de l'Orient, et il termine par démontrer l'impossibilité physique des migrations prétendues à travers tous les obstacles que dut présenter la nature dans les temps primitifs. La seconde partie de son ouvrage consiste en un coup d'œil rapide jeté sur les peuples répandus en Europe avant la chute de l'empire romain.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 26 mai 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. Garcin de Tassy et l'abbé Bargès, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. *Casimir Guérin.*

LECTURE. — M. d'Eichthal présente à la Société un compte-rendu de l'ouvrage de M. le docteur Prichard intitulé : *Natural History of Man*, dont une traduction française vient d'être publiée par M. le docteur Roulin. M. d'Eichthal analyse succinctement le plan et la disposition générale de ce travail, digne à tous égards de la réputation de l'auteur, et qui présente avec une grande lucidité d'exposition et d'une manière complète quoique abrégée, l'état actuel de la science. Il exprime toutefois le regret que M. Prichard ait subordonné toute l'ordonnance de son livre à l'examen de la question de l'*unité ou de la diversité des races humaines.* M. d'Eichthal croit que dans l'examen même de cette question qu'il a prise pour thème de son livre, M. le docteur Prichard ne s'est pas toujours rigoureusement conformé à la loi du juste-milieu qu'il a voulu s'imposer, et que l'autorité des traditions bibliques ne lui a pas laissé à cet égard toute sa liberté : presque toujours il a préféré attribuer à l'influence des agents extérieurs, et à des circonstances climatériques, des variations qui, dans l'opinion du rapporteur, s'expliqueraient d'une manière plus naturelle par une différence typique des races ou bien par l'influence d'un croisement

M. l'abbé Bargès fait observer que si dans l'état actuel de la science il est impossible de rien affirmer qui soit contraire au principe de l'*unité* d'origine, le mieux serait de ne pas toucher à ce dogme, exprimé d'une manière si positive par l'Écriture sainte, et qui à ce titre mérite nos respects.

M. d'Avezac, tout en inclinant vers l'opinion de M. l'abbé Bargès, est néanmoins d'avis qu'une entière liberté de discussion doit être maintenue dans l'intérêt de la science; elle profite toujours des lumières produites par le choc des opinions.

M. Vivien croit que l'unité d'origine doit être soumise à une vérification scientifique : or, dans l'état actuel de la science, les faits connus ne lui paraissent pas permettre de concevoir comment les races les plus distinctes seraient sorties d'un même couple.

M. d'Eichthal déclare que sans vouloir affaiblir le respect dû aux livres de Moïse, il croit cependant dangereux au point de vue scientifique, de s'abandonner à une préoccupation exclusive en faveur de l'idée préconçue d'*unité d'origine ;* on pourrait ainsi être entraîné à se mettre en contradiction avec les faits les mieux établis.

M. Milne Edwards pense que M. Prichard n'a pas en effet assez apprécié l'importance des caractères typiques qui distinguent les races, et qu'il a fait une part beaucoup trop grande à l'influence des agents extérieurs.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 23 juin 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente donne lieu à des observations de la part de plusieurs membres; et l'adoption en est renvoyée à la séance suivante.

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. de Santarem et Gustave d'Eichthal, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. *Adolphe d'Eichthal,* banquier.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. Troyer fait hommage à la Société du deuxième volume de sa traduction anglaise du *Dabistan or the School of Manners.* Le premier volume de cet ouvrage doit paraître dans un terme très-rapproché.

En l'absence du secrétaire, le secrétaire-adjoint lit une

lettre de remercîment de M. Casimir Guérin, pour son admission comme membre de la Société.

LECTURE. — M. Garcin de Tassy donne lecture d'un Mémoire de M. Eusèbe de Salles, intitulé : *Linéaments de Philologie ethnographique*. Dans ce travail, écrit en faveur de l'unité d'origine du genre humain, l'auteur établit d'abord que l'ethnologie est une science toute nouvelle ; que dans son étude les naturalistes d'une part, et les moralistes de l'autre, ont une tendance différente : les premiers, d'après les faits du monde physique, sont disposés à soutenir la multiplicité des espèces humaines ; les seconds leur unité, exigeant que là où l'observation directe n'est pas possible, on écoute le témoignage des traditions. Ensuite, dans une sorte de préface, M. de Salles critique la manie philosophique du dix-huitième siècle de tout allégoriser, et il montre jusqu'à quel point il y a eu abus en ce genre. L'auteur analyse ce qui a été dit contre l'unité des races humaines par Desmoulins et par d'autres écrivains, et dans une réponse très-développée, il essaie de résoudre chacune des difficultés que présente cette opinion par des preuves tirées tant de l'ordre physique que de l'ordre moral.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 28 juillet 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

Le procès-verbal de la séance du mois de mai, dont l'adoption avait été ajournée, donne encore lieu à quelques observations sur certaines formes de rédaction qui semblent s'écarter de celles d'un simple procès-verbal. Il n'est adopté

qu'avec des modifications, qui seront concertées entre M. d'Avezac, vice-président, et le secrétaire-adjoint.

Le secrétaire devant donner une analyse succincte des discussions orales qui peuvent avoir lieu dans le cours des séances, la Société adopte à cet égard une proposition de MM. Mandl et d'Eichthal ainsi conçue : 1° Tout membre qui a pris part à une discussion est invité à remettre à M. le secrétaire le résumé de son opinion ; 2° le secrétaire fera usage de ce résumé ainsi qu'il le jugera convenable, pour la rédaction de son procès-verbal.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Il est fait lecture d'une lettre de M^me^ la comtesse de Castelnau, contenant des nouvelles de M. de Castelnau, en voyage pour explorer le cours de l'Amazone.

Le secrétaire a reçu de la Société de Géographie les numéros d'avril et mai de son Bulletin.

RÉCEPTION. — Sur la proposition de MM. de Santarem et d'Eichthal, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. *Clapeyron*, ingénieur des mines.

LECTURE. — M. Vivien communique à la Société une seconde lettre sur l'*Histoire de l'Anthropologie ;* il y traite de la comparaison des langues comme élément de la classification des peuples. L'auteur, sans méconnaître l'importance de cet élément ethnologique, lui conteste toutefois le premier rang, qui lui est parfois assigné ; il met bien au-dessus de l'affinité tirée de la comparaison des langues, celle qui résulte de la comparaison des types physiques : le temps, les invasions, les colonies, le commerce, mille circonstances peuvent changer et modifier une langue au point de la rendre presque identique avec une autre langue ; le caractère physique s'altère plus difficilement.

Cette lecture donne lieu à une discussion, dans laquelle M. de Santarem fait remarquer le nombre extrême d'idiomes différents parlés en Amérique ; M. d'Eichthal observe à ce

sujet que ce nombre est grand, en effet, si l'on fait uniquement attention aux mots différents employés pour exprimer les mêmes objets, mais qu'au fond, dans cette partie du globe, la syntaxe est presque partout la même. M. d'Avezac fait remarquer à cette occasion qu'en général la similitude de syntaxe indique plutôt une identité de race, et que la ressemblance des mots provient plutôt des relations de conquête ou de civilisation.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 25 août 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. Adrien Balbi fait hommage à la Société d'un exemplaire de son livre intitulé : *Eléments de Géographie*, 1 vol. in-12, Paris, 1843.

LECTURE. — La parole est à M. d'Eichthal, pour un Mémoire sur la langue des Yolofs.

Le même membre communique ensuite la première partie d'un Mémoire intitulé : *Etudes sur l'histoire primitive des races océaniennes et américaines*. Dans ce travail, l'auteur a repris et résumé ses lectures précédentes sur le développement d'une civilisation polynésienne primitive, et ses rapports avec l'Afrique et l'Amérique.

Après cette lecture, le président devant annoncer que la Société allait entrer en vacances pour deux mois, plusieurs membres font à ce sujet des réclamations : les vacances leur paraissent inutiles, et nuisibles même aux intérêts de la Société ; la suppression en est décidée à l'unanimité.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 29 septembre 1843.

La séance est ouverte à huit heures, sous la présidence de M. d'Avezac.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. d'Avezac communique à la Société une lettre de M. Thomas Wright annonçant la publication prochaine d'un Mémoire intitulé : *De l'état des classes inférieures durant le moyen âge.* L'intention de l'auteur est de faire hommage à la Société d'un exemplaire de ce Mémoire.

Le même membre annonce que M. le colonel Jackson s'occupe, à l'intention de la Société, de rassembler les matériaux d'un Mémoire sur les modes de funérailles en usage chez les divers peuples.

M. William B. Hodgson écrit de Savannah à M. d'Avezac qu'un prince foulah, nommé Omar, se trouve actuellement esclave aux États-Unis, et pourra fournir de précieux éléments pour la rédaction d'une Notice développée sur sa nation.

M. Ernest Breton fait hommage à la Société de trois brochures intitulées : 1° *Seconde étude sur les tombeaux des anciens;* 2° *Essai sur les principales formes de temples chez les divers peuples de l'antiquité;* 3° *Précis de l'histoire de l'art chez les Indiens.*

Le secrétaire communique à la Société la substance d'un rapport fait par le docteur Morton, de Philadelphie, sur des crânes recueillis dans différentes nécropoles de l'Égypte, à Héliopolis, à Memphis et à Thèbes : le docteur Morton a constaté la ressemblance d'un grand nombre de ces crânes avec des crânes indiens.

LECTURE. — M. d'Eichthal continue la lecture de son Mémoire *sur l'histoire primitive des races océaniennes.*

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 27 octobre 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. de Santarem et d'Avezac, est reçu membre ordinaire :

M. *Frédéric Ayrton*, membre des Sociétés géographique et Asiatique de Londres.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. d'Avezac fait connaître, d'après une communication qu'il a reçue de M. Hodgson, de Savannah, le désir manifesté par la Société Orientale Américaine, d'entrer en relations avec la Société Ethnologique de Paris. M. d'Avezac est prié de répondre à cet égard avec empressement aux ouvertures de M. Hodgson.

M. Pierquin de Gembloux envoie à la Société une lettre sur Attila.

M. Alfred Maury fait également hommage d'une brochure intitulée : *Les Fées du moyen âge; recherches sur leur origine, leur histoire et leurs attributs.* Paris, chez Ladrange, 1842.

COMMUNICATION. — M. Benet, ex-médecin du roi de Lahore Ranjit-Singh, demande la parole pour relever une erreur commise à l'une des dernières séances de l'Institut, où il a été énoncé que les enfants nègres étaient blancs en naissant. M. Benet, qui a assisté très-souvent à des accouchements de négresses, nie absolument l'assertion de M. Flourens. M. Dumoutier, qui a accompagné le contre-amiral Dumont-d'Urville dans ses voyages en qualité de naturaliste, et qui a également eu occasion d'assister souvent à des accouchements de négresses, confirme sans hésiter le dire du docteur Benet; seulement, il observe que le nègre en naissant est moins noir ; il a une teinte rougeâtre tirant sur le marron; mais il est bien loin de naître blanc.

Communication est encore faite à la Société d'un rapport de M. Alexandre Bradford sur les antiquités américaines. M. Bradford croit que les trois groupes des peuples américains sont sortis d'une souche commune.

LECTURE. — M. Vivien lit un Mémoire intitulé : *Les races différentes du genre humain considérées par rapport au développement de leurs idées religieuses.* L'auteur reconnaît chez toutes les races le *sentiment religieux*, et une tendance à une manifestation extérieure, ou *culte*, modifiée d'après le caractère intellectuel et l'état de civilisation spécial de chaque race. Au plus bas degré de la civilisation, les hommes ont professé le *naturalisme* depuis le grossier fétichisme jusqu'au sabéisme ou l'adoration du feu ; puis le *panthéisme*, auquel l'auteur croit que conduit le naturalisme, et qui comprend les cultes du lingham, le sivaïsme entre autres, et le dualisme des antiques religions de l'Orient. Pour le monothéisme, il est d'une époque plus récente. L'auteur s'en occupera dans une prochaine communication.

La séance a été levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 25 novembre 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. le vicomte de Santarem.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. Kriegk de Francfort adresse à la Société un exemplaire du journal de l'Université de Iéna, contenant une annonce raisonnée des Mémoires de la Société Ethnologique de Paris. Il fait de plus hommage d'un petit traité historico-ethnologique sur le pays des Chiquitos et les missions jésuitiques qui y existaient, ainsi que d'un Discours prononcé par lui dans la séance solennelle de la Société Senkenbergienne des sciences naturelles à Francfort.

M. William B. Hodgson, de Savannah, fait hommage à la Société d'une brochure intitulée : *The Foulahs of central Africa.*

La Société de Géographie de Paris envoie son Bulletin pour le mois de septembre.

LECTURE. — M. Vivien termine sa lecture *sur les idées religieuses des différentes races humaines.* Il traite de l'origine, de la nature primordiale, des modifications successives, et des rapports mutuels des diverses religions de l'Hindoustan, de l'Iran, de l'Égypte et de la Grèce. Cette partie du travail de M. Vivien contient des considérations sur la religion juive et la religion chrétienne, l'islamisme, etc.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 22 décembre 1843.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. d'Avezac.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire communique à la Société la lettre de remercîment qu'il a envoyée à M. Pierquin de Gembloux, pour sa brochure sur Attila. M. Pierquin a en sa possession un camée qui était en Belgique depuis un temps immémorial ; ce camée est de matière belge, et lui semble représenter la tête couronnée d'un mongol ; M. Pierquin en conclut que ce doit être l'effigie d'Attila : en admettant qu'il y ait lieu d'y reconnaître une tête mongole, ne serait-ce pas plutôt celle de Balamir ? Du moins, Balamir prit la Belgique pour le théâtre de ses exploits, ce fut lui qui renversa de fond en comble Tongres et Bavai, les premières villes du pays ; tandis qu'Attila ne fit que passer rapidement par la Belgique, en allant périr dans les plaines de la Champagne.

M. Pierquin envoie encore à la Société une brochure intitulée : *Histoire et antiquités de Gergovia Boiorum.*

M. Troyer fait également hommage de deux volumes de sa traduction anglaise du *Dabistan*. Cet ouvrage étant plus remarquable encore sous le rapport philosophique que sous le rapport philologique, M. Matter est prié d'en faire un rapport.

M. Troyer dépose aussi sur le bureau un compte rendu par lui de la traduction italienne du Ramayana, par M. Gorresio.

Des observations ayant été présentées sur la nécessité de l'exécution ponctuelle des statuts de la Société, une commission de trois membres est nommée, sur la demande de M. d'Eichthal, pour examiner ces statuts, en vérifier le texte, et en régler l'application : cette commission se compose de MM. d'Eichthal, Benet et Matter.

La séance est levée à dix heures.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

(ANNÉE 1844.)

Procès-verbal de la séance du 12 janvier 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. d'Avezac.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

Le comité étant assemblé pour renouveler son bureau, le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le vicomte de Santarem, qui manifeste le désir de voir les suffrages de ses collègues se porter sur un autre que lui pour la présidence, parce que, d'après sa manière de voir, cette dignité ne doit pas, dans l'intérêt de la Société, se trouver constamment déférée à la même personne.

Le secrétaire fait encore lecture d'une lettre de M. Garcin de Tassy, premier vice-président, rédigée dans le même sens que celle de M. de Santarem.

Le comité procède ensuite à l'élection. Est élu président, à l'unanimité : M. *Milne Edwards*, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle.

Est élu, encore à l'unanimité, premier vice-président : M. *Lenormant*, membre de l'Institut, l'un des conservateurs de la Bibliothèque royale.

Pour l'élection du deuxième vice-président, les voix sont d'abord partagées entre M. d'Avezac et M. Matter; au se-

cond tour de scrutin, M. *d'Avezac* est élu deuxième vice-président.

Est élu secrétaire, à l'unanimité : M. *Imbert des Mottelettes*.

Est élu secrétaire-adjoint : M. *Gustave d'Eichthal*.

En conséquence, le Bureau se trouve composé comme il suit :

Président,	M. Milne Edwards.
Vice-Présidents,	M. Lenormant.
	M. d'Avezac.
Secrétaire,	M. Imbert des Mottelettes.
Secrétaire-adjoint,	M. Gustave d'Eichthal.

Sur la proposition de M. d'Avezac, le titre de *Président honoraire* est décerné à M. le vicomte de Santarem.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 26 janvier 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir sous la présidence de M. Milne Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTIONS. — Sur la proposition de MM. Milne Edwards et Imbert des Mottelettes, sont reçus membres ordinaires :

M. *Duvernois*, professeur au collége de France ;

Et M. *Quatrefages*, naturaliste.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire fait lecture d'une lettre de remercîment de la part de M. le vicomte de Santarem, pour le titre de *Président honoraire* que la Société lui a conféré, et d'une autre lettre de remercîment de la part de M. Lenormant pour le titre de premier *Vice-Président*. Ces lettres sèront déposées aux archives.

RÉSOLUTIONS DU COMITÉ. — L'ordre du jour appelle le rapport à faire par la commission nommée dans la séance de

décembre pour *examiner le règlement de la Société, en vérifier le texte, et en régler l'application.*

Le comité, ouï le rapport de la commission, arrête :

1° Que le texte de l'article VII du règlement, qui a subi quelques modifications à l'impression, sera rétabli dans sa teneur primitive, ainsi conçue :

Les travaux de la Société sont dirigés par un comité central de vingt membres, formé dans l'origine des membres fondateurs et des autres membres ordinaires qu'ils jugeront à propos de s'adjoindre.

En cas de vacance, il sera pourvu au remplacement par l'assemblée générale, sur une liste de trois candidats présentés par le comité pour chaque nomination.

2° Tout membre du comité qui, durant une année entière, aura cessé de faire acte de présence à ses réunions, sera censé avoir renoncé à faire partie du comité;

3° Le bureau est chargé de préparer tout ce qui concerne l'assemblée générale annuelle.

Le comité adopte en principe que des médailles seront décernées aux auteurs des meilleurs mémoires faits sur des sujets proposés au nom de la Société. Le bureau est également chargé de ce qui concerne ces concours.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 23 février 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Milne Edwards.

Le procès-verbal de la dernière séance est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTIONS. — Sur la présentation de MM. Milne Edwards

et Imbert des Mottelettes, sont reçus membres ordinaires de la Société :

M. *Valenciennes*, professeur au Muséum d'histoire naturelle;

Et M. *Jules Guérin*, D. M., directeur de l'établissement orthopédique de la Muette.

Sur la présentation de MM. G. d'Eichthal et Mandl, son également reçus :

M. *Édouard Rodrigues*, agent de change;

Et M. *Mallat*, chargé d'une mission en Chine.

Le titre de *membre correspondant* est donné à M. Pelletan.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire dépose sur le Bureau les trois premiers volumes des *Mémoires de l'Institut historique et géographique du Brésil*, et donne lecture d'une lettre par laquelle, en faisant envoi de ces publications à la Société Ethnologique de Paris, le secrétaire de l'Institut brésilien exprime le vœu que des relations suivies s'établissent entre les deux Sociétés; il annonce que l'Institut a conféré le titre de Membre honoraire au président de la Société Ethnologique, et le titre de Membre correspondant à son secrétaire. M. Berthelot promet de s'occuper d'un rapport sur les articles ethnologiques que renferment les trois volumes des mémoires, et le comité charge son secrétaire d'exprimer ses remercîments à l'Institut du Brésil.

La Société de Géographie de Paris fait parvenir son bulletin de janvier à la Société Ethnologique. La Société royale Géographique de Londres lui a également envoyé le tome XIII, première partie, de son Journal.

LECTURE. — M. d'Avezac lit la première partie d'un Mémoire de M. le capitaine Troyer, intitulé : *Esquisse ethnologique des peuples de l'Inde en-deçà du Gange.* L'auteur commence par établir l'importance qui de tout temps a été attachée aux Indes Orientales, à cause de leur position géographique, de leur intérêt historique et de leurs relations commerciales.

Après un exposé succinct de quelques croyances admises puisées dans la cosmogonie des Hindous, il passe à la question de la place qu'il convient de leur assigner dans la classification générale de l'espèce humaine, soit par rapport à leur conformation physique, soit par rapport à leur caractère intellectuel et moral. Il croit pouvoir conclure que les Hindous appartiennent sous tous les rapports à la race caucasique, à laquelle l'illustre Blumenbach les a déjà rattachés, et qu'ils doivent être associés aux peuples distingués en Asie et en quelques parties de l'Afrique sous le nom général d'*Iraniens* ou *Ariens*, et en Europe aux Hellènes, aux Latins et aux nations teutoniques et slavonnes dont l'ancienne connexion a été retrouvée par la philologie comparée.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 29 mars 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Lenormant.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. Lenormant et d'Avezac, est reçu membre ordinaire :

M. *Eugène Maizan*, enseigne de vaisseau.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. d'Eichthal lit deux lettres de MM. Dieffenbach et Edwin Norris, au sujet des populations Polynésienne et Mélanienne.

M. Pauthier présente à la Société, de la part de l'auteur, un exemplaire du bel ouvrage *des Crânes américains*, par le docteur Morton, de Philadelphie. La Société, en se réservant de nommer ultérieurement un de ses membres pour lui faire un rapport spécial sur cet ouvrage, charge son secrétaire d'adresser ses remercîments au docteur Morton, à qui elle confère spontanément le titre de membre étranger.

COMMUNICATION. — Le Président fait connaître à la Société que le bureau s'est rendu chez S. A. R. le prince de Joinville afin d'appeler son attention et son intérêt sur le but et les travaux de la Société; le prince a accueilli la députation avec la plus gracieuse bienveillance et s'est entretenu avec elle de l'importance des recherches ethnologiques, du concours efficace que peuvent leur prêter les officiers de la marine royale, et de son intention d'exciter leur zèle à cet égard; S. A. R. acceptant elle-même, avec un sincère désir de coopérer activement aux progrès de la science, le patronage que le bureau venait lui offrir au nom de la Société Ethnologique.

LECTURE. — Deux lectures ont été faites dans cette séance.

1° L'une par M. d'Avezac sur les mœurs publiques et privées des Cyrénéens avant la perte de leur nationalité par suite de la réunion de leur pays à l'empire romain; travail où l'auteur, examinant jusqu'à quel point les données ethnologiques peuvent servir à déterminer à priori les instincts nationaux d'un peuple, arrive à ce résultat, produit par l'influence des agents extérieurs, que les Grecs de Cyrène, comptés au point de vue de leur origine dans la famille dorienne, avaient néanmoins les mœurs raffinées des Ioniens.

2° L'autre lecture, faite par M. C. T. Lefebvre, est un tableau animé des mœurs des Abyssins du Tigré.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 3 mai 1844.

A cause de l'assemblée générale de la Société de Géographie, la séance mensuelle du comité de la Société Ethnologique a été reculée de huit jours et remise au 3 mai.

La séance est ouverte à huit heures du soir sous la présidence de M. Lenormant.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTION. — Sur la présentation de MM. Lelut et Maury, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. *de Semallé.*

CORRESPONDANCE ET DONS. — Sont offerts à la Société par le Ministère de la Marine, les numéros de janvier, février et mars 1844 de la *Revue coloniale;*

Par M. de Semallé, un numéro du Bulletin de l'Institut catholique, contenant son article intitulé : *L'Ouest, étude ethnographique;*

Par M. d'Avezac, *deux Notes sur d'anciennes cartes manuscrites historiées de l'école catalane.*

Hommage est fait à la Société d'une brochure intitulée : *Recherches sur les mœurs des anciens Chinois, d'après le Chi-King*, par M. Édouard Biot; Paris, 1844.

Il est encore fait hommage à la Société d'une carte d'Allemagne, en relief, coloriée suivant les données ethnologiques. L'auteur, M. Ober Müller, explique dans une lettre d'envoi les bases de sa division et le procédé, différent des procédés ordinaires, d'après lequel il fait exécuter ses cartes en relief.

M. Imbert des Mottelettes fait observer que dans sa classification des peuples de l'Allemagne, M. Ober Müller a présenté à tort les Hollandais et les Flamands comme un mélange de Frisons et de Saxons, les assimilant aux peuples du Nord; tandis qu'ils descendent des peuples de l'Allemagne centrale, comme le prouvent leur langue et leur histoire. M. Imbert des Mottelettes promet de lire dans une prochaine séance un mémoire sur ce sujet.

LECTURE. — La parole est à M. le capitaine Troyer pour la continuation de son mémoire *sur l'Hindoustan.* L'auteur énumère d'abord plusieurs races mélaniennes, soit aborigènes, soit au moins fort anciennes dans l'Inde, et tout à fait différentes des Hindous. Il parle ensuite des traditions des Hindous eux-mêmes, qui se disent venus d'un pays septentrional, traditions en harmonie avec les probabilités historiques. M. Troyer entre dans la description du pays, et

montre de quel côté ces *Indo-Ariens* ont dû pénétrer dans la péninsule. Il croit pouvoir indiquer l'Hindou-Kusch comme le lieu de passage le plus probable de cette immigration, et le Pendjab comme la première station des nouveaux arrivants; c'est de là qu'ils se sont portés vers l'est pour se fixer dans l'Inde proprement dite.

Ce savant mémoire donne lieu à diverses observations sur la différence typique des blancs et des noirs, et des noirs entre eux. M. Dumoutier affirme qu'il est impossible de constater des caractères généraux établissant une différence typique entre les noirs de l'Afrique et ceux de l'Océanie ; bien que dans l'une et l'autre race il y ait des variétés assez tranchées.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 24 mai 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Lenormant.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Sont envoyés à la Société, par le Ministère de la Marine le cahier d'avril de la *Revue coloniale*, et par la Société de Géographie le cahier de février de son Bulletin.

LECTURE. — M. d'Eichthal lit pour M. Troyer la continuation de son *Esquisse ethnologique des peuples de l'Inde en deçà du Gange*. Entreprenant de traiter des différentes religions professées par ces peuples, l'auteur donne d'abord une idée de celle des peuples aborigènes incultes de l'Inde, puis il passe à la religion des anciens Iraniens et Indo-Ariens jadis réunis : il indique quelques points principaux de comparaison entre les croyances de ces deux grandes races, qu'il pense avoir été divisées en sectes, même avant qu'elles se fussent séparées pour aller s'établir dans des ré-

gions différentes, où leurs institutions, tant religieuses que politiques, se sont développées sous des formes particulières. Ayant à s'occuper de la religion des Hindous proprement dits, M. Troyer établit trois grandes divisions de leurs sectes et écoles diverses, mais il n'aborde dans cette séance que la première, qu'il nomme l'*Hindouisme védique.*

M. Lenormant relève l'importance d'un passage de ce mémoire sur les races de Kschatryas dégénérées. Ce passage, tiré des lois de Manou, est du plus haut intérêt, en ce qu'il confirme l'identité originaire des Indiens avec les peuples Iraniens.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 28 juin 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Lenormant.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — La Société a reçu de la part de M. Holmboë une brochure intitulée : *Om en norsk Ordbog.* Christiania, 1844 ;

De la part du Ministère de la Marine, la Revue coloniale, cahier de mai 1844 ;

Et de la Société de Géographie, les numéros de mars et avril de son Bulletin.

Hommage est fait à la Société, par M. Hodgkin, d'un *Rapport sur les travaux de la Société des Amis, chez les naturels américains des États-Unis.*

LECTURE. — M. d'Avezac continue la lecture du mémoire de M. le capitaine Troyer sur les populations de l'Inde en deçà du Gange. Ici l'auteur détermine les principaux caractères du *Bouddhisme,* qui s'accorde en plusieurs points avec l'ancienne religion des Perses. De l'antiquité du nom et de la religion de Bouddha, l'auteur a cru devoir conclure à la pluralité des Bouddhas, parmi lesquels se distingue *Sakhya-*

Mouni, le Bouddha indien. Après avoir énuméré les témoignages traditionnels et historiques du bouddhisme dans l'Inde, l'auteur passe au *Brahmanisme*, avec la suprématie de la caste brahmanique imposée comme dogme et condition péremptoire de discipline. M. Troyer rappelle la prééminence alternative de l'une et de l'autre religion, et détermine approximativement le temps de l'expulsion des Bouddhistes. En désignant les provinces demeurées bouddhiques, il fait remarquer que le culte *des Montagnes* est resté commun à tous les Hindous.

M. Imbert des Mottelettes donne connaissance à la Société d'un résumé des travaux ethnologiques de M. d'Omalius d'Halloy, publié dans le journal *l'Institut*. Aux cinq races établies par Blumenbach, M. d'Omalius ajoute comme un appendice distinct, les Hybrides de toute dénomination résultant de leur croisement. M. des Mottelettes est d'avis, toutefois, que les différents croisements des cinq races de Blumenbach ont donné origine à des hybrides très-différents, et que ces éléments sont trop hétérogènes pour pouvoir former ensemble une seule classe.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 26 juillet 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Lenormant.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTION. — Sur la proposition de MM. Lenormant et de Semallé, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. *Dally*, ancien professeur à l'Athénée de Bruxelles.

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. Mauroy fait hommage d'une brochure intitulée : *Question d'Alger en* 1844.

Le secrétaire a encore reçu pour la Société le numéro de

mai de la Revue coloniale, ainsi que le Bulletin d'avril de la Société de Géographie de Paris.

M. d'Avezac communique à la Société extrait d'une lettre de M. Hodgson, qui lui annonce la création à New-York d'une nouvelle Société ethnologique, empressée d'entrer en relations suivies avec la Société de Paris.

LECTURE. — La parole est à M. Troyer, qui commence la quatrième partie de son *Esquisse ethnologique des peuples de l'Inde en deçà du Gange* par des réflexions générales sur la formation des langues; il fait ressortir l'importance de la philologie comparée comme science nouvelle appliquée à l'étude du sanscrit : après avoir rappelé la division des langues par systèmes et par familles, et avoir signalé les systèmes arien et sémitique, l'auteur caractérise en particulier la langue sanscrite, et reconnaît trois périodes principales dans son développement. Un coup d'œil rapide sur la division de toute langue en dialectes, le conduit ensuite à montrer comment l'ancien sanscrit a pu devenir une langue morte, ne laissant après elle que des idiomes dont l'auteur se propose d'énumérer prochainement les principaux, parlés de nos jours.

La parole est ensuite à M. Vivien, qui lit un travail intitulé : *Recherches sur les anciennes populations de l'Asie-Mineure.* Ces recherches tendent à prouver que la Péninsule asiatique fut originairement peuplée seulement par deux races distinctes : l'une, à cheveux blonds, appartenant au groupe nombreux que l'on a désigné sous l'appellation de peuples indo-germaniques, et l'autre appartenant aux peuples araméens. Les premiers occupèrent en général la zone septentrionale et occidentale de l'Asie-Mineure; les seconds, la zone méridionale et la partie orientale à partir du Halys. Sur plusieurs points de contact, notamment la Lydie, la Carie, la Lycie, les deux races se sont mêlées et presque confondues, de manière à en rendre la distinction difficile ; partout ailleurs elles sont restées parfaitement distinctes de traits et de langage.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 27 août 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Milne Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESPONDANCE ET DONS. — La Société royale Géographique de Londres envoie à la Société Ethnologique la première partie de son quatorzième volume.

La Société de Géographie de Paris envoie également son Bulletin pour le mois de juin.

Le Ministère de la marine fait remettre le cahier de juillet de la *Revue coloniale.*

LECTURE. — M. Troyer lit la suite de son travail *sur les peuples de l'Hindoustan.* Passant en revue les langues de cette vaste contrée, l'auteur s'occupe premièrement de celles qui sont en usage sur la rive occidentale de l'Indus, dans une partie de l'ancienne Ariane. L'origine et la langue des Afghans et des Beloutchis, ainsi que la domination indo-scythique sur l'Indus, sont l'objet de ses investigations. Sur la rive orientale de ce fleuve, il mentionne les Sakes, sous différents noms, et les Parthes; il rappelle les renseignements numismatiques recueillis en ces derniers temps, lesquels, commençant au troisième siècle avant notre ère, s'étendent sur plus de vingt-et-un siècles consécutifs. Il signale ensuite le langage des Djats, celui des Kattias, et quatre principaux dialectes parlés à l'est de l'Indus et dans les vallées supérieures du Pendjab.

M. Lenormant communique une lettre que M. de Semallé propose au comité d'adresser à la Société Ethnologique de New-York, lettre toute de philanthropie en faveur des tribus de naturels américains. Le comité juge que cette lettre s'éloigne trop complètement du but scientifique de la Société : bien que dans ses relations la Société ne perde pas de vue l'amélioration du sort des aborigènes, elle ne doit s'en occuper

que subsidiairement. La lettre de M. de Semallé sera déposée aux archives.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 27 septembre 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Milne Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

CORRESDONDANCE ET DONS. — M. Ami Boué fait hommage à la Société d'une carte de la Turquie d'Europe, sur laquelle il a indiqué les différents peuples qui habitent cette vaste contrée.

M. de Macedo envoie un mémoire ayant pour objet de démontrer que les Arabes n'ont pas connu les îles Canaries avant les Portugais.

Le Ministère de la marine adresse à la Société :

1° La *Revue coloniale* pour le mois d'août 1844 ;

2° Un fort volume in-4° intitulé : *Exposé général des résultats du patronage des esclaves dans les colonies françaises.* Paris, 1844.

M. le docteur Morton fait hommage de son ouvrage intitulé : *Crania Ægyptiaca*, lequel est transmis à la Société par les soins de M. Pauthier. M. Morton y ajoute une brochure intitulée : *Inquiry into the distinctive characteristics of the aboriginal race of America.* Philadelphie, 1844.

Enfin la Société de Géographie de Paris fait remettre à la Société son bulletin pour le mois de juillet.

LECTURE. — M. Troyer, continuant la lecture de son travail *sur l'Inde en deçà du Gange*, traite des dialectes proprement sanscrits parlés à l'est du Setlège, notamment du prakrit, du maghadhi, du pali. Il montre l'extension des langues et des institutions indiennes dans l'Orient et dans la Polyné-

sie. En revenant aux langues de l'Inde propre, il les divise en langues parlées dans les parties septentrionale, centrale et méridionale de ce pays, et énumère les dialectes en usage dans chacune de ces divisions : dans seize principaux idiomes qu'il distingue, douze sont dérivés du sanscrit, et quatre seulement d'une famille étrangère, probablement finnoise. Ces derniers règnent principalement dans le Décan ou dans le sud de la péninsule indienne. L'auteur termine cette lecture par quelques réflexions sur la littérature des pays au sud de l'Indus.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 25 octobre 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Lenormant.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTIONS. — Sur la proposition de MM. de Santarem et Troyer, est reçu membre ordinaire de la Société :

M. *Ferrão de Castelbranco.*

Sur la présentation de MM. d'Avezac et Imbert des Mottelettes :

M. *Raffenel.*

CORRESPONDANCE ET DONS. — La Société a reçu du Ministère de la marine : 1° la *Revue coloniale*, pour septembre 1844 ;

2° Une brochure de M. Itier ayant pour titre : *Notes statistiques sur la Guyane française.* Paris, 1844.

De la Société de Géographie : le Bulletin du mois d'août.

M. Dally fait hommage d'une brochure intitulée : *Aperçu de la Méthode géographique* ou *Division naturelle de la surface de la terre.*

Le docteur Von Martius adresse à la Société une brochure intitulée : *Das Natural, die Krankheiten, das Arzthum, und*

die Heilmittel der Urbewohner Brasiliens, dont le docteur Sigaut a fait une traduction française.

Le docteur Hunter Lane envoie le prospectus d'un *Musée ethnographique.*

M. d'Eichthal communique à la Société un article de M. Hodgson, qui annonce la publication prochaine du grand voyage de M. Wilkes dans les mers du Sud; il ajoute que le docteur Morton s'occupe en ce moment des peuples noirs de l'Inde.

LECTURE. — M. d'Avezac termine la lecture du travail de M. Troyer *sur les peuples de l'Inde antérieure;* l'auteur mentionne ici les traditions relatives aux anciens conquérants et civilisateurs du Décan, nommément à Parasu-Rama, à Agastya, à Ramatchandra, et aux Pandous. Il tâche de donner une idée générale des monuments d'architecture et de sculpture qui se trouvent dans le Décan. Il revient sur l'observation faite antérieurement, que le nord de l'Inde a conservé certaines traditions relatives au sud de ce pays, où ces traditions mêmes paraissent moins connues. En terminant son esquisse ethnologique, l'auteur fait un résumé concis des quatre parties dont elle est composée.

La séance est levée à dix heures.

Procès-verbal de la séance du 29 novembre 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Milne Edwards.

Le procès-verbal de la séance précédente est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTIONS. — Sur la proposition de MM. Edwards et d'Avezac, sont reçus membres ordinaires de la Société:

M. *Haight;*

Et M. *James Heywood.*

CORRESPONDANCE ET DONS. — M. Milne Edwards fait hommage à la Société d'un ouvrage posthume de son frère le docteur William-Frédéric Edwards, décédé président honoraire de la Société. Cet ouvrage, intitulé *Recherches sur les langues celtiques*, avait été couronné en 1830 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut.

Le Ministère de la marine envoie la *Revue coloniale* d'octobre.

LECTURE. — M. Imbert des Mottelettes, qui s'est occupé depuis quelque temps à rassembler toutes les notions spécialement ethnologiques répandues dans les œuvres d'Homère, d'Hérodote, de Thucydide, de Xénophon et d'Arrien, communique diverses parties de ce travail; quand la lecture d'autres auteurs de l'antiquité aura complété ces notes, elles serviront à former un tableau ethnologique du monde ancien.

Procès-verbal de la séance du 27 décembre 1844.

La séance est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence de M. Milne Edwards.

Le procès-verbal de la précédente séance est d'abord lu et adopté.

RÉCEPTIONS. — Sur la proposition de MM. d'Avezac et Vivien, sont reçus membres ordinaires de la Société :

M. le capitaine *Gabriel Lafond de Lurcy ;*

Et M. *Liger de Libessart*, enseigne de vaisseau.

CORRESPONDANCE ET DONS. — Le secrétaire fait lecture d'une lettre du docteur Richard King, secrétaire d'une Société Ethnologique anglaise récemment organisée à Londres à l'exemple de celle de Paris. M. King, en envoyant divers exemplaires de son discours, fait en assemblée générale le 25 mai 1844, exprime le vœu que des relations mutuellement

utiles s'ouvrent entre les deux Sociétés, dans l'intérêt de la science à laquelle elles se sont vouées.

Le secrétaire lit ensuite une lettre par laquelle M. Ferrão de Castelbranco remercie la Société de l'avoir admis parmi ses membres.

M. le général de Yermoloff fait hommage à la Société de deux brochures intitulées : 1° *Bikey et Maolina* ou *les Kirghiz-Kaissacs*, peinture animée des mœurs Kirghizes, dont plusieurs fragments ont été lus dans diverses séances de la Société ; 2° *Saphira*, esquisses d'un voyage dans le Levant.

Le Ministère de la marine envoie le cahier de novembre 1844 de la *Revue coloniale*.

LECTURE. — M. Vivien lit un troisième mémoire *sur l'Anthropologie*. Il examine les cosmographies anciennes zend et hindou du Zend-Avesta et des Pouranas; il compare ces deux systèmes, et en fait ressortir la similitude. Puis, il cherche quelles sont les applications que les notions géographiques et ethnologiques du Zend-Avesta peuvent trouver dans la géographie historique de l'Iran.

M. Lefebvre lit ensuite des détails sur les mœurs des peuples de l'Abyssinie.

Enfin, M. d'Orbigny donne également des détails sur les mœurs des Yecaruras, peuple de race péruvienne, malheureusement d'une extrême immoralité.

La séance est levée à dix heures.

DE L'INFLUENCE

RÉCIPROQUE

DES RACES

SUR

LE CARACTÈRE NATIONAL,

Par W. F. EDWARDS,

MEMBRE DE L'INSTITUT, DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES, ETC., ETC., PRÉSIDENT HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE DE PARIS.

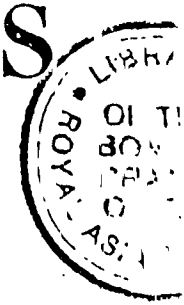

Comme l'étude des races est pour ainsi dire nouvelle, il n'est pas étonnant que la question de *leur influence réciproque sur le caractère national* n'ait pas été examinée. On conçoit qu'elle peut être très-importante; car si réellement les races exerçaient une influence prononcée les unes sur les autres, on ne saurait douter de la grande utilité qu'il y aurait à la connaître.

Il y a d'ailleurs trois causes qui agissent sur le caractère national; d'abord l'influence du climat, puis l'origine du peuple, et enfin la race à laquelle il appartient.

En premier lieu, l'influence du climat est indubitable; mais, quoi qu'on en ait pu penser, c'est la cause

la moins énergique. Quand on se transporte dans un pays éloigné, ne prend-on pas avec soi sa langue, sa littérature, son histoire, ses mœurs et ses coutumes? Qu'y a-t-il qui puisse exercer une plus grande influence? d'ailleurs l'organisation n'accompagne-t-elle pas les émigrants? Bien que la différence des climats produise quelque altération dans la structure, elle est toujours secondaire. On n'a qu'à se rappeler les colonies des divers peuples européens dans les Antilles : il y avait des Espagnols, des Français, des Anglais, des Danois. Il leur était d'ailleurs difficile d'arriver dans un climat qui fît plus de contraste avec ceux qu'ils habitaient. Sans doute que celui des colonies a produit quelques effets; il a souvent donné plus de disposition à la paresse et plus d'attrait au plaisir; mais n'a-t-on pas toujours pu reconnaître dans ces peuples leur caractère national?

La recherche de l'origine des peuples est intimement liée avec l'étude de la distinction des races. Dans tous les temps on s'est beaucoup occupé de la généalogie des nations; mais ce n'est, pour ainsi dire, que récemment qu'on a traité des races. On croyait suffisamment connaître l'origine d'un peuple quand on en connaissait le nom ancien; mais souvent ce nom n'est pas même celui de la race à laquelle il appartient.

Nous allons donc faire l'énumération des différentes circonstances qui se rapportent à ce sujet. Il y en a trois : dans le premier cas, une race très-peu mêlée occupe seule le même sol. Par cela même on la regardera comme pure; car lorsque le mélange est très-

faible, son influence sera nulle sur le caractère. Il est évident que le caractère du peuple sera celui de la race.

Il n'est pas facile, à la vérité, de trouver un peuple assez peu mélangé pour pouvoir regarder sa race comme pure ; il y en a cependant.

Examinons le caractère des Espagnols et celui des Portugais. Dans l'Espagne il y a un mélange de Gaulois qui a constitué les Celtibères ; et plus tard, dans le midi du pays, il y a eu une réunion d'Arabes et de Maures. Nous ne pouvons pas bien apprécier le nombre de ceux qui sont restés. Quant aux Basques, qui habitent quelques provinces du nord de l'Espagne, on peut les regarder comme le type des Espagnols : ce sont les véritables Ibères. Cependant on peut dire que le caractère général des Espagnols est assez prononcé, et on peut le regarder comme celui de la race. Chez les Portugais, il y a évidemment un plus grand mélange de Gaulois : d'abord la similitude de l'idiome de tout le Portugal et de celui de la Galice, dont le nom explique assez l'origine de ses habitants, prouve que ce mélange a été général. Ainsi donc nous dirons que le caractère portugais a dû être plus modifié par le caractère gaulois que le caractère espagnol. Cependant nous pouvons encore regarder les Portugais comme une race presque pure.

Il s'agit maintenant de faire une recherche pareille en France. Nous savons d'abord, par les récits de César, que, dans le midi de la France, les Basques occupaient le pays depuis les Pyrénées jusqu'à la Garonne ; et par d'autres auteurs, que les Ibères s'étaient mêlés

aux Gaulois le long de la côte de la Méditerranée. Voilà donc deux contrées, dans le pays, qui offrent un mélange considérable d'Ibères et de Gaulois.

Nous avons appris également par César que le nord de la France était occupé par les Rémois, et que ce pays, borné au midi par la Seine, était appelé Belgique. Depuis, il y a eu un mélange considérable de Germains qui sont venus avec Clovis, et qui ont par trop dénaturé la population.

Enfin il y a la Bretagne, où des Bretons d'Angleterre se sont établis dans les troisième et quatrième siècles, et ils ont donné leur langue au pays.

Mais le reste de la Gaule, qui en constitue la plus grande partie, est occupé par un peuple que César a appelé Celtes. Cette race est peu mêlée, et elle porte un caractère particulier qui fait connaître celui des Français. Ce sont donc les Celtes de César qui offrent un caractère de race qu'on doit rechercher pour connaître les Français.

Il y a un vaste pays au milieu de l'Europe qui est habité par un grand peuple depuis les Alpes jusqu'à la Laponie. Ce peuple est Germain, et parle la langue germaine. On pourrait donc s'attendre à trouver, dans toute cette étendue, des Germains de race pure; mais l'on se tromperait singulièrement. Nous ne considérerons pas comme de la même race les peuples qui habitent la Germanie à l'est de l'Elbe. Tous ces peuples, depuis les Prussiens jusqu'aux Autrichiens, sont au fond une population slave. Pour les premiers, cela est évident par leur ancienne dénomi-

nation, celle de Borusses; et pour les derniers, j'ai prouvé ailleurs qu'une bonne partie était slave; du reste tous les peuples intermédiaires parlent slave.

Je dirai maintenant que parmi les Germains proprement dits il y a la plus grande différence de caractère : il y a d'abord ceux qui habitent le Midi et ceux qui occupent le Nord; les premiers doivent être distingués par le nom de peuple allemand; les seconds par celui de peuple scandinave, comprenant les Danois, les Suédois et les Norvégiens. Les Allemands sont d'une race infiniment moins mélangée; ils se distinguent par des mœurs relativement pures, une grande simplicité, beaucoup de franchise, etc. : c'est encore ici un caractère de race. Mais les Scandinaves sont considérablement mélangés, comme je le ferai connaître plus tard; et il en est résulté un caractère très-différent de celui des Allemands.

Nous arrivons maintenant au second ordre de faits concernant l'influence réciproque des races; je suis convaincu que le lecteur le trouvera extrêmement curieux : il s'agit de la circonstance particulière où deux races mêlées sur le même sol ont des caractères qui contrastent parfaitement. Je dis qu'il est pour ainsi dire impossible d'en prévoir le résultat.

On peut s'attendre à ce que le caractère de chacune des deux races se modifie de part et d'autre de manière à former un caractère intermédiaire : il n'en est rien cependant. Nous avons supposé que les caractères étaient tout à fait opposés; il ne saurait donc y avoir une combinaison de pareils caractères. Il n'y

a qu'un effet possible : la disparition de l'un des deux.

Quel est celui qui devra disparaître? il est évident que ce sera le plus variable et le plus faible qui cessera d'exister, et celui qui a le plus de constance qui subsistera.

C'est une chose très-singulière que de voir un de ces caractères complétement anéanti; mais ce qu'il y a de tout à fait extraordinaire, c'est que le plus faible prenne le caractère le plus énergique. Voilà à la vérité une transformation rare; mais encore je l'ai vue, et non dans un cas particulier, mais sur une grande échelle, dans un pays où les deux races sont mêlées sur le même sol, et présentent l'opposition la plus complète, non-seulement au moral, mais au physique : je veux parler des Gaëls et des Kimris. Ils diffèrent par la taille, par la forme du corps, par les traits et par la couleur de leurs cheveux; leur caractère même n'offre pas un contraste moins parfait. Que s'ensuit-il dans toute la Bretagne? Il y avait, quand les Bretons sont arrivés dans le pays, un nombre beaucoup plus considérable de Gaëls; je les ai trouvés toujours dans la même proportion; car il n'y a rien de plus facile à déterminer d'après l'aspect des formes; il est impossible de s'y tromper. Eh bien, chez tous les Bretons il n'y a plus de caractère gaël, il est tout entier parfaitement kimrique.

Nous arrivons maintenant à l'examen des faits de la troisième série, savoir : la réunion, dans la même contrée, de deux races dont le caractère est différent

sans être opposé. Lorsque sur le même sol il y a, dans une population nombreuse, deux caractères différents bien prononcés, il est difficile de croire qu'ils ne produisent pas, sur l'esprit de ceux qui les observent, un effet très-marqué. Il faut d'abord penser à la multitude de personnes qui offrent cet exemple; et s'il y en a réellement un grand nombre, comment peut-on s'imaginer que sa répétition fréquente soit sans effet? Quand on s'est formé une idée distincte d'un caractère, il faut que l'imagination en soit remplie; et il paraît difficile que l'imitation ne s'ensuive pas. Mais lorsqu'on réfléchit que la cohabitation des peuples est prolongée, il est impossible de croire que le modèle qu'on a toujours devant les yeux ne se reproduise pas dans les actions.

Peut-on d'ailleurs supposer que de vivre entremêlés sur le territoire même il ne résulte pas, lorsque les populations sont nombreuses, des effets d'entrecroisement? Je dirai même qu'avec le temps ils doivent être extrêmement nombreux. L'entrecroisement qu'occasionne-t-il? deux conséquences : d'abord le mélange des deux caractères de forme; en second lieu la reproduction des types purs, ainsi que nous l'avons déjà expliqué. La réunion des deux genres de traits peut bien permettre de supposer qu'il en résulte une combinaison des caractères respectifs. Mais dans la reproduction des types primitifs, n'est-il pas difficile de croire que les enfants ne possèdent pas quelques modifications qui leur font adopter un caractère qui ressemble à celui de leurs père et mère? Quoi qu'il en

soit, voici le fait incontestable : c'est qu'il y a combinaison mutuelle des traits distinctifs de chaque race.

Il n'est pas toujours facile de reconnaître la combinaison des caractères; elle existe cependant, malgré les modifications qu'on y observe. Nous avons déjà vu le caractère espagnol et le caractère gaël; ils sont mêlés, dans des proportions différentes, sur les bords de la Méditerranée et dans la Gascogne. Les Gascons sont différents des Espagnols et des Gaëls; cependant on reconnaît, quand on les étudie bien, que leur caractère procède de la réunion et de la modification réciproque de ceux de l'Espagnol et du Gaël.

J'ai eu l'occasion d'étudier la réunion de la race gaële et de la race allemande, non parmi les habitants des villes, mais parmi ceux de la campagne, et spécialement parmi les femmes. On sait que le caractère spécifique des Gaëls est l'activité, et que celui des Allemands est l'amour du travail; eh bien, j'ai vu la réunion de ces deux caractères à un haut degré chez les femmes qui habitent l'est de la France; je l'ai vue même parmi celles dont les parents, depuis bien du temps, ne parlaient plus l'allemand, et qui portaient l'activité dans le travail beaucoup plus loin que les Gaëls; car l'amour du travail étant un principe constant, l'activité accompagnait ce sentiment, qui devenait remarquable par son intensité.

Nous allons maintenant examiner un caractère mixte qui sera un des exemples les plus remarquables de la règle que je viens d'expliquer. Nous dirons qu'en Angleterre il y a un mélange assez considérable de

races; mais on peut les rapporter à deux classes générales, aux gauloises et aux germaniques. On compte parmi ces races gauloises les Gaëls et les Kimris. Jules César, en parlant de l'Angleterre, dit que les Kimris s'étaient emparés des bords maritimes; il a voulu sans doute parler des bords méridionaux. Mais il est évident qu'il est entré depuis en Angleterre beaucoup plus de Kimris, parce que tous les habitants de la Grande-Bretagne qui sont venus en France, dans le pays qu'ils ont appelé la Bretagne, étaient tous évidemment Kimris; il en a été de même de ceux qui sont restés en Angleterre, et qui ont été chassés par les Saxons dans la principauté de Galles. Mais qu'on ne croie pas que toute cette population, soit en Bretagne, soit dans la principauté de Galles, ait été d'origine kimrique; nous avons déjà vu que le plus grand nombre, en Bretagne, était gaëlique; cela est extrêmement visible par leurs formes, et l'on ne saurait s'y tromper. Mais la langue kimrique y a prévalu. Nous avons déjà dit qu'il ne pouvait y avoir de plus grand contraste qu'entre les caractères de ces races; il ne pouvait donc pas y avoir une combinaison de ces caractères; mais nous avons déjà vu qu'il y avait disparition de l'un d'eux, du plus faible, et prépondérance du plus énergique, du caractère kimrique. La même chose a dû se passer en Angleterre, où il y avait les mêmes éléments. Il est évident qu'il y a dans la principauté de Galles le même mélange de races que dans la Bretagne; qu'il y a dans cette principauté un plus grand nombre de petites tailles et de têtes rondes; ce

sont donc les Gaëls qui dominent par le nombre; mais c'est la langue kimrique qui a prévalu. Et qu'est-il arrivé des caractères? ce qui a eu lieu dans la Bretagne : comme les caractères sont également en opposition, il n'y a pu y avoir non plus réunion des caractères; mais l'un a disparu, le plus faible; et le plus énergique a prédominé. Ainsi, quoiqu'il y ait plus de Gaëls d'origine en Bretagne comme en Angleterre, c'est le caractère kimrique qui, dans ces deux pays, a la haute main; le caractère gaël a disparu dans la Bretagne comme dans la principauté de Galles, et c'est le caractère kimrique qui a prévalu.

Le caractère des races qui se trouvent en Russie sera difficile à décrire, car il y en a un grand nombre; il y en a plus en Russie que dans le reste de l'Europe. Presque toutes les nations qui ont quitté l'Asie pour venir en Europe ont passé par là, et il en est resté un grand nombre.

Je n'ai cité des exemples de l'influence réciproque des races que pour rendre clair ce que j'avais à dire sur ce sujet. Comme rien n'est maintenant plus évident, je ne parlerai plus des peuples du vieux monde. Nous avons seulement quelques mots à ajouter à l'égard des Américains des États-Unis, car leur caractère offre quelque chose de particulier. Nous verrons d'ailleurs la différence extrême qu'il y a entre l'influence du climat et le mélange des races.

Il y a dans l'Amérique une grande diversité de climats; c'est, comme dans toutes les autres régions, la chaleur qui fait cette différence. Le pays

chaud s'étend beaucoup plus loin que le pays froid. Les chaleurs occupent presque toute l'Amérique méridionale, et de plus, dans l'Amérique du Nord, le Mexique et les États-Unis du Sud. Le reste des États-Unis septentrionaux doivent être regardés comme des contrées très-froides dans la saison rigoureuse. Il y a la plus grande différence entre le climat des États du Nord et celui des États du Sud; il n'y a cependant pas de différence essentielle entre le caractère moral des peuples qui habitent les uns et les autres; mais la plus grande distinction qui puisse exister entre le caractère physique des peuples civilisés de l'Amérique a lieu entre les habitants des États-Unis et les autres peuples policés de l'Amérique, tels que les Mexicains, les Espagnols de la partie occidentale de l'Amérique du Sud, et les Portugais. Ainsi voilà la preuve la plus convaincante que la diversité du caractère national ne provient pas des différences de climat, mais bien des différences d'organisation de langue, d'histoire, de poésie, de littérature, de mœurs et d'usage, et de l'action réciproque des races.

Il est évident, en Amérique, qu'il n'y a eu primitivement ni une seule race, ni une seule langue. Il y a eu un certain nombre de peuples dont les Américains sont composés; puis les Anglais, les Français et les Hollandais; sans compter ce nombre considérable d'émigrés qui arrivent en Amérique tous les ans, principalement des Allemands et des Irlandais. Les Hollandais, les Français et les Allemands ont été associés à une nation beaucoup plus nombreuse; et en géné-

ral c'est le peuple le plus nombreux qui donne le caractère : or ici ce sont incontestablement les Anglais qui, par le nombre, l'ont emporté de beaucoup sur tous les autres. Il y a d'ailleurs un autre trait influent qui consiste dans l'énergie du caractère, et sous ce rapport il est impossible d'en imaginer un plus prononcé que celui des Anglais. Nous dirons donc qu'il est difficile de trouver deux causes plus efficientes que celles qui ont dominé le caractère des Anglo-Américains. Il est évident qu'une partie du caractère anglais se trouve dans le caractère anglo-américain ; mais dans les choses semblables il est souvent exagéré. Il y a d'abord une grande impulsion pour le commerce ; mais on ne peut nier qu'elle est souvent poussée trop loin. Ils sont remarquables par leur manière de bâtir les vaisseaux ; ils les construisent très-bien ; mais ils montrent tant leur envie de gagner, que souvent ils s'aventurent à faire de longs voyages dans des bateaux qui sont en très-mauvais état. Ils diffèrent aussi beaucoup des Anglais, en ce qu'ils ne sont pas très-soucieux de leur crédit.

D'ailleurs ils ont une grande infériorité, ce qui n'est pas un reproche, mais une chose très-naturelle, dans la distance immense qui les sépare des Anglais en poésie, en histoire, en littérature, en philosophie, et dans les sciences exactes.

FRAGMENTS D'UN MÉMOIRE

SUR

LES GAËLS *,

PAR W. F. EDWARDS,

MEMBRE DE L'INSTITUT, DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES, ETC., ETC., PRÉSIDENT HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE DE PARIS.

S'il n'y avait dans un pays qu'une seule race, il serait parfois facile d'en connaître le nom. Mais s'il y en avait plusieurs, ce serait souvent très-malaisé; car leurs caractères physiques n'étant presque jamais décrits, à quels autres caractères pourrait-on les reconnaître? Si cependant chacune de ces populations possédait son ancienne langue, la difficulté ne serait pas nécessairement très-grande; car cette langue contiendrait peut-être le nom de la race. Mais la difficulté pourrait être plus considérable, si quelques-unes de ces races avaient changé de langue; car alors les savants pourraient se disputer sur

* Peu de jours avant sa mort, M. Edwards avait commencé ce mémoire, auquel il ne put mettre une dernière main; la Société l'imprime tel qu'elle l'a reçu, par un souvenir d'affection et un sentiment de respect pour son principal fondateur.

l'idiome primitif, et être d'un avis très-différent sur l'ancienne race.

Il pouvait y avoir une difficulté de cette nature dans la détermination des races qui existaient primitivement en France, car plusieurs peuples sont venus s'y fixer, et par la suite il y en a qui ont changé de langue; mais, comme on le verra, cette tâche n'est pas si difficile qu'on aurait pu le supposer. Effectivement, la plupart des célèbres historiens qui ont écrit l'histoire romaine ont parlé de ces races, et deux hommes d'une grande illustration nous ont donné à leur égard des renseignements précis. Nous avons, relativement à leurs langues, de grands avantages; car elles parlent encore les idiomes qu'elles parlaient anciennement. Nous avons d'ailleurs pour chacun d'excellents dictionnaires et de très-bonnes grammaires.

Des savants allemands, qui ont fondé la linguistique, ont fait à ce sujet des travaux considérables.

Le plus célèbre antiquaire de France a parlé très-bien des Gaëls; M. Amédée Thierry, le premier des historiens qui aient distingué les races historiquement, a traité ce sujet d'une manière complète. M. le docteur Prichard a dernièrement donné sur la même question une dissertation étendue; il est entièrement de l'avis de M. Amédée Thierry sur les points principaux, un seul excepté, ainsi que je l'expliquerai plus tard.

Il y a quelques années que j'ai fait connaître les caractères physiques de la plupart des races de l'Eu-

rope. Maintenant, j'ajouterai tout ce que j'ai à dire sur les races gauloises, surtout sur les Gaëls. Comme nous devons donner leur histoire naturelle, il nous importe de traiter de leur caractère physique et de leur caractère moral.

Lorsqu'on veut étudier les caractères physiques des races, et chercher à les déterminer avec exactitude, il convient surtout de faire dessiner avec soin les portraits en plein des uns, et en profil des autres. Ces figures sont indispensables, parce qu'on ne saurait reconnaître, sans voir le plein, si la face est large ou étroite, caractère très-important, et le profil est nécessaire pour savoir si le derrière de la tête est plus ou moins saillant, forme qu'on ne doit pas ignorer. J'ai fait un voyage en Italie et plusieurs en France; j'y ai étudié les races avec un soin particulier, et je me suis donné la peine de les faire bien dessiner.

Je commençais à démêler sur les frontières de la Bourgogne un ensemble de formes et de traits qui constituait un type particulier. Il devenait plus prononcé et se reproduisait plus souvent à mesure que j'avançais dans le pays. Il se présentait fréquemment le long de la route d'Auxerre à Châlons. Je m'empressai d'aller dans cette dernière ville, pour observer les figures de la population de la campagne des environs; je fus surpris d'en voir aussi un grand nombre d'autres, totalement différentes de celles dont j'ai parlé jusqu'ici. Les unes et les autres présentaient des types tellement distincts, qu'ils formaient entre eux un parfait contraste.

Le type prédominant et bien caractérisé que j'avais observé jusqu'à Châlons continua à s'offrir fréquemment à mes yeux pendant tout le reste de ma route dans la Bourgogne. Les mêmes caractères de forme et de proportions, avec une autre nuance de teinte, se présentèrent depuis la Saône jusqu'au Mont-Cenis.

Je l'avoue, une si grande similitude de traits chez un grand nombre de personnes répandues sur le territoire depuis Auxerre jusqu'au Mont-Cenis ne laissa pas que de me surprendre. Sans doute que toute la population n'était pas jetée dans le même moule; mais, en général, ce type était le seul bien caractérisé que je reconnusse alors, excepté le petit groupe que j'avais observé à Châlons.

La pente septentrionale du Simplon donne naissance à la vallée du Rhône. Les premiers habitants, qu'on rencontre même au sommet de la montagne, sont des Germains. Ils diffèrent des autres peuples voisins par leur aspect et par leur langue, qui est allemande.

Bientôt, en avançant dans le Valais, la langue change, et les traits changent en même temps. Je n'entends plus qu'un dialecte français, et je reconnais partout la même race que j'avais vue auparavant depuis Auxerre jusqu'au Mont-Cenis, sauf le groupe que j'avais remarqué au marché de Châlons. On se rappelle sans doute que c'était le premier type que j'avais déterminé en France. A mesure que j'approchais de Genève, quelques individus de l'autre type

se présentèrent parmi cette population ; à Genève, ils étaient beaucoup plus nombreux, et tout à fait semblables à ceux que j'avais vus à Châlons et dans le nord de l'Italie.

Afin de continuer le même genre d'observations sur un nouveau territoire, je me déterminai à passer par la Bresse, en me dirigeant sur Mâcon et Châlons. Sur la grande route par la Bresse, le premier type dominait au point que je ne voyais pour ainsi dire que des traces de l'autre ; mais près de Mâcon sur le bord de la rivière, et sur le reste du chemin vers Châlons par la montagne, le second type devenait plus commun. A Châlons, où heureusement j'arrivai un jour de marché, j'eus la satisfaction de comparer mes souvenirs avec l'impression actuelle, et d'en confirmer la fidélité.

Dans une autre occasion, je fis un autre voyage en France et je visitai le Poitou, où j'étudiai encore les races et où je reconnus distinctement le premier type que j'ai indiqué. Je ne traiterai pas en détail des autres provinces sous le rapport des races, je demanderai seulement la permission de dire que j'ai aussi visité la Bretagne en en faisant le tour, et que j'y ai vu grand nombre de personnes des deux races.

Je me propose maintenant de décrire le premier type.

La tête est arrondie de manière à se rapporter à la forme sphérique ; le front est assez large, sans cependant l'être beaucoup ; les yeux sont grands et ouverts ; le nez, à partir de la dépression à sa nais-

sance, est à peu près droit, c'est-à-dire qu'il n'a aucune courbure prononcée; les cheveux sont de couleur obscure, bruns on noirs; et la taille est petite, mais assez robuste.

Je vais maintenant m'occuper du second type. Je dirai d'abord que, dans nos races perfectionnées, il est impossible de trouver deux caractères de tête plus distincts et plus éloignés. Dans un voyage que j'ai fait dans le nord de la France, j'ai reconnu les traits qui constituent le second type, et qui étaient dans une telle exagération que j'en fus vivement frappé. On verra que, sous tous les rapports, il y a un contraste parfait.

Ici la tête est longue, le front large et élevé; le nez recourbé, la pointe en bas, et les ailes du nez relevées; le menton est fortement prononcé en avant. Les cheveux sont en général légers; et la taille est très-élevée et très-grêle.

Nous pouvons maintenant chercher à déterminer les noms de ces deux races si bien caractérisées.

Il y a dans la principauté de Galles de la Grande-Bretagne un peuple qui parle une langue antique, extrêmement semblable à celle d'un peuple de la France qui habite la province de la Bretagne. Or, dans la langue des Gallois, il y a un nom qui désigne tous les peuples de leur race; on les appelle des Kimris. C'est donc là le véritable nom de l'un et de l'autre peuple en Angleterre et en France; ainsi donc les Gallois et les Bretons sont des peuples kymriques.

Il y a d'ailleurs chez les montagnards écossais et chez les Irlandais une autre race, qui est bien différente de la précédente et qu'on appelle dans leur langue Gaëls.

Il y a donc deux races fort différentes, qui sont établies dans le pays où habitent les peuples celtiques. Maintenant est-il probable que ces deux peuples s'y sont fixés dans le même temps? Et n'est-il pas beaucoup plus raisonnable de supposer qu'ils s'y sont portés successivement? Mais un fait de cette importance ne doit pas reposer sur des conjectures. Cherchons plutôt s'il n'y a pas dans l'histoire une époque où elle retrace l'existence d'un peuple gaulois dans une partie éloignée de l'Europe. Il s'ensuivrait que cette race n'était pas encore arrivée dans la Celtique.

Il y a une certaine époque où les historiens grecs et latins nous ont appris que dans le nord de l'Allemagne il y avait une race gauloise; qu'entre la 101e et la 113e année, il y avait un grand nombre de Cimbres qui vinrent désoler la Gaule, l'Espagne et l'Italie. La croyance générale fut « qu'ils sortaient » des extrémités de l'Occident, des plages glacées de » l'Océan du Nord, *de la Chersonèse cimbrique.* »

Cicéron, Salluste, Strabon, Méla, etc., disent que les Cimbres étaient des Gaulois. Plusieurs de ces auteurs nous font connaître qu'ils occupaient le nord de l'Elbe. Tacite les y retrouve de son temps. « Aujourd'hui, dit-il, ils sont petits par le nombre, » quoique grands par la renommée. Mais des camps,

» et de vastes enceintes sur les deux rives font foi de » leur ancienne puissance, et de la masse énorme de » leurs armées. »

Il me paraît très-évident que les Cimbres, en se fixant dans la Chersonèse cimbrique, n'étaient pas encore arrivés en France; mais à l'époque où les historiens en parlent alors, c'était longtemps après leur premier établissement, et ils avaient pu envoyer des colonies plus loin vers l'ouest, comme nous le dirons tout à l'heure. Ainsi donc vers l'époque où les Kymris s'étaient d'abord établis dans la Chersonèse cimbrique, ils n'étaient pas encore arrivés en France. Mais où était l'autre race qui s'appelait Gaëls, comme nous l'avons dit tantôt? Puisque les deux occupaient la Celtique, et que la première race gauloise dont parle l'histoire est représentée d'abord comme étant dans une contrée éloignée de l'Europe, les Gaëls devaient être dans la Celtique, où ils ont dû arriver si longtemps avant les Kimris, qu'ils ont entièrement perdu la mémoire de cet événement.

Où les Cimbres se sont-ils portés lorsqu'ils sont venus dans la Celtique?

Quand on considère la Chersonèse cimbrique, qui est située sur la mer du Nord, il est vraisemblable qu'ils ont dû suivre la côte, et qu'ils se sont fixés sur la rive septentrionale de la Gaule.

Voyons maintenant s'il y a quelques rapports entre les habitants de la Chersonèse cimbrique et ceux du nord de la Gaule. Indépendamment de la similitude des noms de Cimbres et de Kimris, il y a des

noms de lieu que les Cimbres ont donnés dans les deux contrées, et qui sont complétement kimriques.....

Nous trouvons d'ailleurs dans le nord de la Belgique un lieu nommé *Morini*, qui enseigne qu'il était possédé par les *habitants de la mer*, et qui en effet a une pareille situation. Nous ne parlerons pas actuellement de la province de la Bretagne qui est habitée par les Kimris, car les Bretons, comme nous le verrons plus tard, n'y sont venus que plusieurs siècles après Jésus-Christ.

Mais quelle population les Kimris ont-ils trouvée dans la Belgique? Nous avons dit que nous apprenions par l'histoire que des Kimris se trouvaient à une certaine époque dans la Chersonèse cimbrique, d'où il suit, comme nous l'avons déjà conclu, que les autres Gaulois, qui étaient des Gaëls, devaient être précédemment en France. Et cela est tout à fait confirmé par l'instruction que nous tirons de l'histoire, car les Gaëls étant venus si anciennement en Gaule, elle ne peut rien nous dire de leur origine. Quant aux races qui existent dans la Belgique, elles ont été très-mêlées; car il est venu dans cette contrée un nombre considérable de Germains qui se sont mêlés aux races gauloises.

Donnons maintenant un peu d'attention pour découvrir si les Belges, qui occupent le nord de la Gaule, étaient primitivement un peuple germain ou un peuple gaulois. D'abord il est évident qu'une partie des

peuples de la Belgique parle une langue germanique ; mais c'est une petite partie de l'ancienne Belgique, qui ne présente pour ainsi dire qu'une exception.

Qu'on ne croie pas que toute la Flandre ait parlé le flamand ; car il y a une grande partie de la Belgique nouvelle qui n'en a jamais parlé un mot. Et quant à l'ancienne Belgique qui nous occupe, et qui fait partie de la France, toute, sans exception, a parlé le français, depuis l'époque où les habitants ont commencé à abandonner la langue gauloïse ; car dans la Belgique actuelle, outre le pays où l'on parle le flamand, il y en a un autre qui n'a jamais fait partie de la France, et où on a toujours parlé le français. D'ailleurs, la plus grande partie de l'ancienne Belgique renfermait aussi la Flandre française, la Picardie et une grande partie de la Normandie.....

Nous allons maintenant nous procurer des renseignements à l'égard de la Gaule et de la Grande-Bretagne, ainsi qu'à l'égard de leurs habitants.

Nous avons deux auteurs célèbres qui nous fournissent des documents de la plus grande importance relativement à ces pays et à ces peuples. Ces auteurs ont pris naissance parmi les Grecs et les Romains. L'un était le plus grand géographe de l'antiquité, et l'autre le plus grand général romain. Strabon a donné une description de tous les peuples connus à son époque. Il a conçu une excellente idée de la géographie générale : non-seulement il donne une bonne description des pays dont on avait une idée convenable, mais aussi il fait connaître avec exac-

titude toutes les productions végétales et animales de ces contrées. Il nous représente avec vérité tous les peuples qui les habitent, et aussi il donne des détails sur leurs mœurs, et parfois des renseignements sur leurs langues. Il a même voyagé dans un grand nombre de pays : dans l'Asie-Mineure, l'Égypte, la Grèce et l'Italie. Mais c'est là qu'il s'est arrêté, et l'on s'en aperçoit bien, lorsqu'on voit comment il a décrit l'Espagne, la Gaule et le reste du nord de l'Europe. Il s'est beaucoup trompé sur la Gaule : il a cru que les Pyrénées, au lieu d'être transversales, étaient dirigées du nord au sud; ce qui l'a conduit à errer de même sur le cours de trois principales rivières de la France, la Garonne, la Loire et la Seine. On pourrait également s'attendre à trouver dans ses écrits des fautes très-graves sur les peuples qui habitent cette contrée; mais on s'y tromperait singulièrement; il donne des Gaulois une description exacte. Non-seulement il indique le même nombre de peuples que César, mais il leur applique exactement les mêmes noms : les Ibères, les Celtes et les Belges. Il ajoute même des détails qui intéressent beaucoup l'ethnologie. Voici comment il s'exprime à cet égard. « Les Aquitains diffèrent absolument » des deux autres, non-seulement par leur langage, » mais aussi par leur figure, qui approche plus de la » figure des Ibères que celle des Gaulois. »

Remarquons qu'à l'époque où Strabon a écrit, les Aquitains s'étendaient dans la Gaule depuis les Pyrénées jusqu'à la Garonne, et devaient y être très-

nombreux. Or, c'était un fait important à faire connaître que la ressemblance des Aquitains et des Ibères.

Pour montrer la parfaite exactitude de la description de Strabon, il est nécessaire de faire connaître en peu de mots à quel point la langue ibère diffère des langues gauloises.

J'ai donc fait une étude particulière des langues usitées dans la Gaule, et la commission nommée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a couronné en 1830 mon mémoire sur ce sujet, qui est en deux volumes in-4° (1).

D'abord l'ibère n'appartient pas aux langues indo-germaniques, tandis que les langues gauloises en font partie. Il y a donc une grande différence entre elles. On peut s'en convaincre par l'usage de l'article dans les langues gauloises qui précède le substantif et n'en fait jamais partie; tandis qu'en ibère, l'article vient toujours à la fin du substantif et fait corps avec lui.

Dans l'ibère il n'y a pas, à proprement parler, de déclinaison. Tous les rapports, qui sont très-nombreux, sont exprimés par des substantifs, des prépositions et des articles qui font corps ensemble, et qui sont placés dans l'ordre que nous venons d'indiquer.

La troisième différence fondamentale se trouve

(1) Ce travail est actuellement sous presse et sera publié très-prochainement.

dans la conjugaison des verbes. Ils sont composés du verbe être, d'une préposition et d'un infinitif qui fait fonction de substantif; ainsi au lieu de dire, *je tombe*, on dit, *je suis dans le tomber*. Il y a d'ailleurs dans l'ibère non-seulement le pronom sujet du verbe, comme dans les langues indo-germaniques, mais aussi les pronoms objets du verbe, les directs et indirects; de façon qu'il y a un grand nombre de verbes, avec tous les éléments pronominaux, dont chacun ne forme qu'un mot; et le plus souvent ces éléments sont tellement confondus qu'il est tantôt difficile et d'autres fois impossible de les reconnaître.

Il y a donc une différence énorme entre ces langues, tandis que, sous certains rapports, il y a une grande ressemblance entre les idiomes gaulois.

D'abord, parce qu'ils appartiennent à la famille indo-germanique; ensuite, parce qu'à certains égards il y a une grande similitude entre elles. Elles ont beaucoup de mots communs. J'ai compté qu'elles avaient 463 racines de même nature; et ces mots sont tellement semblables, qu'ils sont presque identiques, ou ne diffèrent que par des nuances.

Voilà où s'arrête la similitude; car on conçoit que ce nombre de racines ne fait qu'une très-petite partie des racines générales, et que la terminaison, même des mots qui ont la même racine, étant très-différente, ces mots ne doivent pas être intelligibles pour les individus de l'autre nation.

Mais qu'on ne pense pas que Strabon ait confondu

les deux races; il les distingue au contraire parfaitement; car il observe qu'il y a des différences entre ces peuples, « soit pour la langue, soit pour la » manière de vivre et pour la forme des gouverne- » ments. » Voilà des distinctions très-marquées entre des peuples qui d'ailleurs se touchaient de si près.

Voyons maintenant quel rapport il y a entre la description de César et celle de Strabon. Si celle de César est moins savante, elle a plus d'importance à d'autres égards. D'abord, il indique le même nombre de peuples dans la Gaule, et il nomme exactement les mêmes races; voilà donc une confirmation d'un grand intérêt. Un passage très-important de César, relatif aux habitants de la Gaule, est le suivant : « Ils diffèrent tous par leur langue, leurs institutions » et leurs lois. » Ce passage est analogue à un autre de Strabon, que j'ai déjà cité. On ne peut rien dire de plus positif : il ne se borne pas à distinguer leurs institutions et leurs lois, mais il différencie encore leurs langues. Voilà donc des distinctions de la plus grande importance, qui décident tout à fait la question. Quand des hommes comme ceux que venons de citer établissent de pareilles différences, comment peut-on croire qu'il ne s'agit que de petites distinctions entre les langues, distinctions dont personne n'a besoin de parler, tandis qu'ici il s'agit d'une dissemblance qui établit, comme le disent ces auteurs célèbres, des langues différentes?

Nous avons dans un travail précédent parlé de l'étendue des Aquitains ou des Basques; nous dirons

maintenant, d'après César, que les Belges étaient limités par la Marne et par la Seine, et que les Celtes s'étendaient depuis le Rhône, la Garonne et les confins de la Belgique. Nous avons déjà vu que les Belges étaient un peuple kimrique. Il s'agit maintenant de savoir qui étaient les Celtes; mais puisqu'il n'y avait en Gaule que deux peuples gaulois, et que les Belges étaient Kimris, il est évident que les Celtes étaient des Gaëls.

Voilà donc les renseignements que nous tirons de César. Si un auteur beaucoup moins marquant que César avait rendu ce témoignage relativement aux habitants de la Gaule, il aurait pu suffire pour décider la question; mais quand c'est un homme de la gravité de César, le plus grand des Romains, qui parle ainsi des Gaulois, le doute n'est plus possible; il faut accepter son opinion avec la plus haute confiance, car César n'était pas seulement le plus illustre des généraux, il était aussi le plus célèbre des grammairiens, un des orateurs les plus distingués, un homme orné d'une grande variété de connaissances.

Et ce qu'il y a sous ce rapport de bien plus en sa faveur, c'est que César a été pendant dix années dans la Gaule; qu'il en a visité tous les peuples, qu'il les a tous combattus un grand nombre de fois, et qu'il devait les connaître parfaitement. Si l'on ne doit pas adopter ce que César dit des habitants de la Gaule, il faut renoncer à tout témoignage purement historique, et regarder l'histoire comme une chose entièrement inutile.

Nous avons vu précédemment qu'il y avait un temps dans l'histoire, où un des peuples gaulois occupait anciennement la Chersonèse cimbrique, que ce peuple s'est ensuite porté en France en parcourant les bords de la mer, et qu'il est arrivé dans l'ancienne Belgique; mais ensuite où a-t-il porté ses pas? Les détails de ce fait sont très-intéressants; et l'on verra qu'en général on ne s'est pas bien entendu là-dessus; cependant il n'y a rien, suivant moi, de plus clair et de plus évident. Peut-on avoir sur ce sujet un témoin plus intelligent que César et qui connût mieux la question, lui qui a été sur les lieux, qui a vu et combattu les Bretons d'Angleterre? Nous avons donc l'autorité la plus respectable et la mieux instruite que nous puissions désirer. Or, voici comment César s'exprime : « La partie intérieure de la Bretagne est » habitée par ceux que la mémoire leur dit être nés » dans l'île. La partie maritime est occupée par » ceux qui, à cause de la guerre et de la proie qui » en dérive, partirent de la Belgique. »

Ainsi donc, dans les temps anciens, il y avait deux populations dans cette contrée : l'une qui était formée par ses anciens habitants, et qui se croyaient autochthones; l'autre qui était composée par les Belges, venus de la Gaule belgique, et qui occupaient la partie maritime de la Grande-Bretagne. On croyait que les Belges s'étendaient beaucoup plus loin, et qu'ils s'étaient emparés de toute l'Angleterre; mais nous voyons qu'ils ne possédaient que la partie maritime, c'est-à-dire la côte, vis-à-vis de la Gaule.

Il s'agit maintenant de savoir si, outre l'ancienne Belgique et la côte de l'Angleterre, les Kimris possédaient aussi en France la province de la Bretagne. Or, César dit de la manière la plus formelle, que la Belgique, la patrie des Kimris, était bornée au sud par la Seine et par la Marne; il s'ensuit donc qu'à cette époque, les habitants de la Bretagne étaient des Gaëls.

Comme la Gaule était peu éloignée de l'île de la Bretagne, il pouvait arriver, dans des temps postérieurs, que des révolutions dans l'empire et dans l'île amenassent de cette dernière partie des habitants dans la Gaule.

C'est ce que l'histoire confirme de la manière la plus parfaite.

Vers l'an 284, il y eut un certain nombre de Bretons insulaires que des pirates germains avaient contraints d'abandonner leur patrie. Ils remplissaient quelques barques, et ils se réfugièrent dans la partie de la Gaule qui correspond à la province de la Bretagne.

Constance Chlore leur assigna des terres dans la province des Curisolites et des Kaètes. Il paraît évident par la cause de leur malheur, par la petitesse de leur nombre et par les bienfaits de l'empereur, qu'ils ne venaient pas en conquérants, mais en suppliants. Il y eut par la même cause une seconde émigration en 364.

Mais il y eut, en 383, une irruption autrement considérable et qui eut un motif différent. Il en ré-

sulta un changement complet dans l'état des affaires : Maxime, qu'on dit Espagnol, était gouverneur de la Grande-Bretagne pour l'empereur Gratien; il était habile et ambitieux; et comme l'empire était alors disputé entre Gratien, Valentinien et Théodose, il voulut combattre pour la couronne impériale, et se fit proclamer empereur par ses soldats. On n'avait, à cette époque, dans la Grande-Bretagne que peu de troupes; elles ne formaient que deux légions, et leur nombre ne montait qu'à 7,600 soldats. Comme Maxime avait projeté une grande entreprise, il devait nécessairement tirer de son gouvernement des forces considérables, et l'on dit qu'elles s'élevaient à 100,000 hommes. Même un prince d'Écosse, de la partie indépendante de ce pays, résolut de partager sa fortune : il se nommait Conan Mériadec, et comme il était le neveu d'un des rois de ces petites principautés, il ne devait pas avoir beaucoup de soldats; mais il est probable que la présence d'un prince indépendant devait entraîner beaucoup de Bretons à marcher à la suite d'un nouvel empereur.

Les troupes de Gratien dans la Gaule ne se trouvaient pas assez fortes pour s'opposer à leur débarquement; il eut lieu à l'embouchure de la Rance. L'armée de Gratien les attendit non loin de la ville d'Aleth, entre Rennes et la mer. Il s'y livra une bataille décisive, dans laquelle les Bretons insulaires firent un grand carnage de l'armée impériale. Rennes et Nantes ouvrirent leurs portes aux vain-

queurs, dont le chef distribua des terres *à leurs compagnons.*

Le prince breton accompagna Maxime jusqu'aux murs de Paris, où il y eut une seconde bataille contre Gratien en personne, qui ne lui fut pas moins défavorable que celle d'Aleth.

Alors Maxime et le prince breton se séparèrent. Conan retourna en Armorique pour prendre possession de ces provinces, et l'on prétend que le général romain lui en laissa la souveraineté.

Maxime poursuivit Gratien, qu'il assiégea dans Lyon; puis il l'attira dans un piége et le fit mettre à mort.

Il continua ses succès dans le Midi, et força Valentinien à fuir de Rome. Il avait dompté presque tout l'Occident, lorsque Théodose l'atteignit dans Aquilée, le prit et lui fit trancher la tête.

Conan avait déjà avec lui un certain nombre de troupes bretonnes; mais la politique de Théodose traita les soldats de Maxime, après la victoire, avec tant de douceur, qu'il leur permit de retourner en Armorique.

Si maintenant on cherche les limites de la principauté bretonne, l'Armorique, il paraît que Maxime établit Conan et ses compagnons entre le mont Saint-Michel, le cap de Finistère et la ville de Nantes.

L'histoire nous apprend donc que Conan fut prince de la Bretagne, et l'on ne saurait en douter; car il est évident qu'il fut la souche d'un grand nombre de souverains qui régnèrent plusieurs siècles. D'ail-

leurs, ces faits sont fortifiés par la situation de la Grande-Bretagne et de la Gaule. La Grande-Bretagne fut quelque temps après exposée à des révolutions : d'abord, par des incursions fréquentes des Pictes et des Scots, puis par la conquête de presque toute l'Angleterre par les Saxons, qui détermina beaucoup de Bretons à abandonner le pays et à se réfugier dans l'Armorique, où il y avait déjà une population amie. Enfin, on n'a qu'à considérer la faiblesse de l'empire romain, qui fut telle à cette époque, que les empereurs donnèrent quatre fois en vain l'ordre de retirer aux Bretons les concessions de terres qui leur avaient été accordées.

D'ailleurs rien n'est plus clair que l'influence que les Bretons ont exercée dans cette partie de la Gaule. C'est à eux qu'on doit l'indépendance du pays ; car il est évident que s'ils n'y étaient pas descendus, ce territoire occupé par les Gaëls aurait subi le même sort que le reste de la Gaule, et aurait été subjugué par les Francs.

Nous allons maintenant nous occuper des objections contre cette opinion, qui ont été présentées par un homme fort distingué, correspondant de l'Académie, le docteur Prichard. Il a fait un travail considérable sur les Gaulois, dans lequel il est, sur presque tous les points, de l'avis de M. Thierry et des autres savants qui ont écrit sur les Gaëls ; il n'en diffère que sur une seule question, qui est cependant d'une grande importance. Il pense qu'il n'y a pas de Gaëls en France. Quelque extraordinaire

que soit cette opinion, la célébrité de l'auteur est telle, qu'il importe d'examiner son opinion avec beaucoup d'attention.

Il dit qu'en parcourant les noms des lieux dérivés du gaulois, on les trouve kimriques; mais l'auteur ajoute qu'il y avait un certain nombre de ces mots qui sont également gaëliques. Ainsi, dans les noms de lieux, on trouve que c'est la langue kimrique qui domine. Il est évident qu'il y a quelques raisons pour lesquelles on a recueilli plus de noms kimriques que gaëls, mais enfin cette prépondérance existe. Que résulte-t-il de cette majorité? Simplement le fait. On en tirerait quelque conclusion, si l'on ne connaissait que des mots kimriques; mais on voit que cela n'est pas. Il y a dans cette liste des mots gaëliques et des mots kimriques. Que faut-il en conclure? Rien; pas même qu'il y a plus de noms de lieux qui sont kimriques que gaëls; car qu'on ne pense pas qu'on ait tiré tous les noms de lieux qui nous sont parvenus, des Gaëls et des Kimris; ce n'est qu'un petit nombre de mots dérivés, à qui cette étymologie est applicable. Comment en a-t-on fait le choix? On a pris *tous les préfixes et toutes les terminaisons dont on connaissait l'étymologie.* Et combien de mots est-on parvenu, d'après ce principe, à rassembler? Pas plus de seize en tout, contenant des mots gaëls et des mots kimriques. Et combien de noms de lieu y avait-il en tout? Ce que contenait l'Irlande, l'Écosse, l'Angleterre, la France, la Savoie, et la Suisse française. Maintenant quel était,

dans la liste des mots dérivés, le rapport entre les mots kymriques et les mots gaëls? Sur les seize mots qu'on peut regarder comme kimriques, il y en a six qui doivent être envisagés comme gaëliques. Or, si l'on compare dans les deux langues, avec les seize mots de la liste que j'ai citée, ceux qui par une similarité d'origine devraient en faire partie, on voit que leur nombre doit être immense.....

Nous allons maintenant rechercher, s'il est possible, les traces que les langues primitives ont imprimées à celles qui leur ont succédé. Nous emploierons la linguistique, mais nous nous servirons d'un genre de preuves qui ne me paraît pas avoir été encore employé.

Il est évident que c'est un phénomène extraordinaire, lorsqu'un adulte apprend à bien parler une langue étrangère; mais si au lieu d'un individu, il s'agissait d'un peuple qui ne fût pas mêlé à la nation, ce serait une chose tout à fait impossible. Dans l'Amérique du Nord, il y a eu des Anglais, des Français, des Hollandais, et des émigrations d'Allemands. L'étendue du pays, qui est placé sous un même gouvernement, est pour ainsi dire immense; mais, comme les Anglais prédominaient, leur langue a aussi prédominé. Lorsque les Romains envoyaient des troupes ou des colonies chez des nations étrangères, quelle pouvait en être le rapport avec la population du pays? Presque rien. Ils ne pouvaient qu'imparfaitement changer la langue du pays.

Lorsqu'on apprend une langue étrangère, il y a trois difficultés à vaincre : d'abord, les règles de la structure de la langue; puis ce qui en fait le fond, les mots; et enfin la prononciation.

Quant aux règles, elles doivent être très-imparfaitement connues. Alors on les altère nécessairement, et on les modifie surtout d'après sa propre langue. Relativement aux mots, il est impossible de les apprendre tous, bien s'en faut. Qu'en arrive-t-il? On prend dans son idiome les mots qui manquent dans la langue étrangère. Enfin, la prononciation est la partie la plus défectueuse; et il est incroyable combien de temps l'ancienne subsiste; il en est même des parties qui ne s'effacent jamais.

On voit que ces principes sont d'une simplicité parfaite, et qu'il n'y a rien de plus naturel. Diverses nations de l'Europe ont adopté la langue latine, en renonçant à celles qu'elles parlaient auparavant. Ce sont les Espagnols, les Portugais, les Italiens, les Savoyards, les Français et les Suisses français. Qu'est-il résulté de ce changement? Non la langue latine unique et pure; mais des idiomes; des langues latines nouvelles, qu'on a appelées langues néolatines. Nous avons donc l'espagnol, le portugais, l'italien, le provençal et le français. Voilà par conséquent cinq langues qui sont provenues de l'envie qu'ont eue ces peuples de parler le latin; mais comme il ne s'agit ici que du provençal et du français, nous allons nous en occuper spécialement, en appliquant les principes que nous avons

donnés sur les changements des langues qui se métamorphosent.

On verra, dès le premier pas que nous ferons dans ces recherches, une influence capitale que ces langues primitives ont exercée sur le latin. Il y avait une langue gauloise dans le nord de la France et une autre dans le midi : l'une était le belgique et le breton, langues tout à fait analogues ; l'autre le celte ou le gaël. Quand ces peuples se sont mis à apprendre le latin, il en est nécessairement résulté deux langues néolatines, l'une pour le Nord, la langue française, l'autre pour le milieu et pour le Sud, la langue romane. Je crois ce fait très-remarquable, et qui marque un rapport intime entre les langues anciennes et celles qui leur ont succédé.

Il y a eu des savants qui se sont occupés des rapports du breton avec la langue française. Ils étaient érudits, mais ils n'avaient pas de critique ; et voilà pourquoi ils n'ont pas exercé d'influence sur leurs compatriotes. Quant au gaël, je ne connais pas de savant français qui s'en soit occupé. Il est donc impossible qu'on ait la moindre idée du rapport qui peut exister entre cette langue et le français.

On verra, dès le premier pas que nous ferons dans ces recherches, une influence capitale de ces langues primitives sur le latin.

Examinons d'abord, sous le premier rapport que nous avons indiqué, les changements de structure que ces idiomes ont apportés au latin. Nous commencerons d'abord par l'influence du kimri. Une

des distinctions les plus marquées entre le latin et le français consiste dans le genre : en latin, il y en a trois, le masculin, le féminin et le neutre; en français, il n'y en a que deux, le masculin et le féminin; le neutre est tout à fait supprimé.

Mais cela ne pouvait être autrement; car il n'y avait que deux genres employés dans le kimri, parlé par le peuple belge et par les Bretons. Il est évident que l'esprit de ces habitants du Nord étant depuis un temps immémorial accoutumé à l'usage des articles, ils n'ont pu s'en déshabituer. Ils ont d'ailleurs bien fait, car l'article est d'une grande utilité et la langue y a bien gagné. Ils ont donc emprunté à une particule latine un mot dont ils se sont servis comme d'un article, en l'abrégeant.

Dans le gaulois il y a bien un article défini, mais il n'y a pas d'article indéfini, tandis qu'en breton les deux articles s'y trouvent. Ainsi il y a *yr* ou *y*, selon que le mot suivant commence par une voyelle ou une consonne; et il y a aussi l'article indéfini qui veut dire *un*, et le son est le même, car on dit *eun*.

Il y a d'ailleurs une grande différence entre le latin et le français, qui consiste dans la présence en latin des déclinaisons et dans leur absence en français. Eh bien, lorsqu'on examine le breton, on n'en trouve pas davantage dans cette langue; de façon qu'il n'y a pas plus de déclinaison en breton qu'en français.

Mais puisqu'il n'y a pas de déclinaison en breton,

on doit y suppléer comme en français par des prépositions et par un article qui expriment les mêmes rapports que la déclinaison des substantifs. Ces rapports peuvent avoir une grande étendue, ou être très-circonscrits; mais ils sont aussi bornés qu'en français. Ainsi, ils ont une préposition qui indique *de*, et qui rend également le génitif et l'ablatif, et une autre pour le datif, *à*, singulier et pluriel, en y ajoutant un article.

Nous allons maintenant nous occuper de la langue gaële. En gaël comme en breton, il n'y a également que deux genres; de façon que le roman a pris aussi le même caractère; et n'a pas plus de genre neutre que le breton. Le gaël a également un article défini, de façon que le roman s'en sert de même que le breton. Mais nous avons dit que le breton avait un article indéfini qui était le même qu'en français; mais il n'en est pas ainsi du gaël, où il manque tout à fait.

En poursuivant, nous trouverons une grande différence entre ces langues anciennes qui se reproduisent en français et en roman; et je dirai qu'il est impossible de donner une preuve plus évidente des rapports du gaël et du roman. C'est qu'il n'y a pas, comme nous l'avons dit, de déclinaison en breton, mais il y en a une en gaël; et quelle est la forme de cette déclinaison? La plus extraordinaire que l'on puisse imaginer. Nous n'allons considérer que le nominatif et le génitif. L'un est pour le singulier un cas direct et l'autre un cas oblique; mais comment

fait-on le pluriel? Voilà ce qu'il y a de remarquable : on les renverse et l'on obtient le pluriel. Ainsi, on le constitue en faisant du cas oblique du singulier, le cas direct du pluriel, et du cas direct du singulier, le cas oblique du pluriel. Nous allons maintenant nous occuper des mots terminés par un *e* muet final en gaël et en français. C'est un des caractères les plus remarquables de ces langues, car je ne crois pas que l'*e* muet final existe dans aucune autre; ce seul rapport suffirait pour établir la liaison intime entre le gaël et le français. Dans le gaël, l'*e* muet final est réellement muet, mais il l'est un peu moins qu'en français. On sait qu'en cette langue il y a deux genres d'*e* muet : l'un dans le corps du mot, l'autre à la fin, qui est encore plus muet.

Outre l'*e* muet qu'on peut appeler général, puisqu'il se rapporte également au masculin et au féminin, il y a en gaël un *e* muet qui termine la plupart des adjectifs de première déclinaison, au génitif féminin. C'est d'abord la règle générale de cette déclinaison; ainsi on dit : *morth* — mort; gén. sing. fém. *moirthe*. *Duth* — noir; gén. sing. fém. *duithe*. Il y a ensuite huit règles particulières, dans lesquelles les cinq dernières donnent également un *e* muet pour le génitif féminin.

Il y a un caractère singulier d'euphonisme en français et qui se trouve également en gaël. Il est si remarquable qu'on ne le rencontre guère qu'en ces langues. En français, on met un *t* dans certains cas pour adoucir le son; on fait de même en gaël.

Nous venons maintenant de faire le recensement des anciennes langues gauloises, comparées au latin sous le rapport de la structure des langues néolatines française et romane; et nous voyons l'immense influence que ces langues ont eue sur le latin. Nous voyons qu'elles ont singulièrement modifié cet idiome sous ce rapport. Elles ont d'abord modifié le langage à l'égard des articles qu'elles ont introduits dans ces langues, et qui n'existaient pas dans le latin. Il y avait trois genres en latin; elles n'en ont laissé que deux. Il y avait des déclinaison en latin; il n'y en a pas en breton, ce qui a été adopté en français, qui est la langue qui lui a succédé; mais s'il n'y en a pas en breton, il y en a en gaël; et ce qu'il y a d'extraordinaire à cet égard, la forme de cette déclinaison, qui est unique dans le monde, est entrée dans le roman. Le gaël y a aussi introduit l'*e* muet, qu'on peut appeler général, ainsi que l'*e* muet qui marque le féminin des adjectifs, et enfin la manière euphonique d'employer le *t*. Remarquons que les deux langues gauloises ont produit ces différences; mais que c'est la langue gaële qui a eu un peu plus d'influence.

Outre l'influence de la structure des langues gauloises sur les idiomes néolatins qui leur ont succédé en France, nous devons actuellement nous occuper de leur part dans la partie lexicographique du latin nouveau. Nous commencerons par le breton, que nous avons prouvé être tout à fait analogue à la langue belgique, et quoique ces langues aient beaucoup de rapport avec le gallois, on sait que cet idiome diffère

assez du breton. Lorsque nous indiquerons les nombreux rapports entre les langues anciennement parlées en France et les idiomes néolatins qui leur ont succédé, je mettrai sous les yeux du lecteur la liste des mots eux-mêmes, pour qu'il soit convaincu que l'imagination n'est pour rien dans la ressemblance intime qui règne entre eux.

Il serait très-difficile de concevoir qu'il n'y en eût point. Quand on pense à la situation commune d'un peuple, ne doit-on pas s'attendre à ce qu'il y ait une disposition semblable de leur esprit. Il y a dans un pays des choses qu'on désire et des choses qu'on évite; et comme elles présentent des différences suivant les contrées, il en naît des affections diverses.

D'abord la législation est très-différente chez les différents peuples; mais n'en résulte-t-il pas une grande différence dans la manière de sentir? Les uns ont des lois tout à fait aristocratiques, d'autres tout à fait libérales. Et quand ils aiment leur gouvernement ne s'y conforment-ils pas? Les uns ont un grand respect pour la noblesse, les autres pour l'autorité constituée. Tous aiment la gloire, mais ceux-ci auront pour elle une plus vive affection. Les uns auront une grande constance et un grand amour pour le travail; ceux-ci auront des sentiments plus généreux, et ils feront de temps en temps de grandes actions où l'égoïsme aura moins de part. En voilà bien assez pour prouver que le caractère moral des races existe réellement, et qu'on ne pourrait pas

bien connaître celui d'une nation, si l'on ignorait le caractère moral des races qui la composent.

Dans quelle vue est faite cette recherche? Évidemment à l'occasion des Gaëls. Il n'y aurait pas eu, d'après l'assertion que j'ai rapportée, de Gaëls en France. C'est comme si l'on disait, il n'y a jamais eu de Français en France. S'il y a eu dans le monde deux peuples dont le caractère moral a été identique, c'est sans contredit le peuple gaël et la plupart des Français. On n'a qu'à consulter le caractère que César donne des Celtes, et celui que M. Michelet en a présenté dans son Histoire de France. Peut-on avoir une race plus spirituelle, plus vive, plus gaie, aimant plus la gloire et le plaisir, et dont la tenue est moins constante; mais en décrivant ainsi les Français, n'est-il pas évident que ce que j'ai dit se rapporte également aux Irlandais? Maintenant, quelle serait la conséquence de l'assertion dont j'ai parlé, qu'il n'y a pas de Gaëls en France; que les Français sont entièrement composés de Kimris, excepté la partie formée d'Ibères, qui est une très-petite partie de la nation? Veut-on connaître les Kimris? On n'a qu'à visiter le nord de la Bretagne, on y verra un peuple dont le caractère contraste le plus avec celui des Français. C'est le peuple le plus grave, celui qui aime le moins le plaisir, dont la conduite est la plus constante. Est-ce là le peuple français? On ne peut rien imaginer de plus contraire.....

Je dois demander maintenant quelle est l'utilité de

l'histoire naturelle de l'homme? C'est de connaître avec précision l'origine des peuples et de distinguer convenablement le caractère moral des races qui forment une nation. Je crois que ces deux conditions ont été remplies. Sous le rapport de l'origine, nous avons consulté les caractères physiques des races, les relations historiques, et tous les rapports que pouvait présenter la connaissance des langues qu'on a parlées dans la Celtique. Sous le rapport du caractère moral, nous avons distingué les races qui représentent les Gaulois de France, et nous en avons donné le caractère moral.

RECHERCHES

SUR L'HISTOIRE

DE L'ANTHROPOLOGIE

PAR M. VIVIEN,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE DE PARIS, DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE, ETC.

PREMIÈRE PARTIE.

PROLÉGOMÈNES.

ARTICLE PREMIER.

Sur l'Anthropologie en général, et sur les causes qui en ont retardé les progrès.

Le sujet dont je me propose de faire l'objet d'un certain nombre de lettres est à la fois si plein d'intérêt et si peu généralement connu jusqu'à présent, qu'il doit, si je ne m'abuse, exciter au moins la curiosité de quiconque aime à suivre, dans ses routes diverses, les progrès de l'intelligence humaine et des connaissances positives ; car c'est de l'histoire même de l'anthropologie, comme branche des sciences naturelles, que j'ai dessein, dans ces lettres, de tracer un aperçu. Mais

avant tout il ne sera peut-être pas inutile de débuter ici par quelques notions générales.

Anthropologie, dans son acception étymologique, signifie *science de l'homme;* elle comprend, par conséquent, l'étude de l'homme intellectuel aussi bien que l'étude de l'homme physique. Ces deux ordres de recherches et d'études ont effectivement plus d'un rapport, et il n'est pas possible de les isoler complétement. On peut, toutefois, subordonner le premier au second, et réciproquement. L'*anthropologie*, dans la signification à peu près exclusive qu'on attache maintenant à ce mot, est l'étude de l'homme considéré principalement sous le point de vue *physique* ou naturel, comme dernier anneau de la chaîne immense des êtres. De ce point de vue, l'homme peut être envisagé sous deux principaux aspects : 1° sous celui de sa *conformation* propre ou de sa structure, conformation intérieure ou *anatomique*, et extérieure d'où ressort le type particulier qui constitue la nationalité physique de chaque peuple ; 2° sous le rapport des *modifications* ou des *diversités* que présentent la conformation et la physionomie de l'homme chez les différents peuples et dans les différentes parties du globe, d'où résulte la distinction souvent si tranchée des types nationaux. Il n'est guère d'Anglais qui ne puisse être aisément distingué et reconnu entre vingt Français, et pourtant la différence physionomique qui sépare les habitants des deux côtés de la Manche est nulle à côté de celle qui les sépare l'un et l'autre d'un Kalmouck ou d'un nègre. Or, l'anthropologie a précisément pour

objet de déterminer chaque type national, soit en lui-même, soit comparativement aux autres types, et d'en déduire, par voie d'analogie ou par voie de différence, une classification complète des variétés humaines. Mais cette première tâche ne constitue pas seule la science anthropologique : il faut que, s'élevant au dessus des faits de détail, elle les compare et les coordonne pour en déduire les faits sommaires, les principes généraux. Après avoir reconnu, constaté, déterminé les différents types humains, il faut qu'elle recherche à quelles causes se rattachent ces diversités naturelles des membres de la grande famille; qu'elle examine si ces causes sont primitives ou accidentelles; en d'autres termes, si elles ont pu ou non être produites par l'action plus ou moins puissante, plus ou moins prolongée des agents extérieurs, tels que le climat et le régime; conséquemment, si tous les hommes peuvent être issus d'une seule et même tige originelle, ou s'il faut leur en reconnaître plusieurs. On voit que l'anthropologie, comme l'astronomie et la physique, a aussi son point de contact avec la théologie; mais c'est surtout avec l'histoire qu'elle en a de nombreux et d'importants.

Depuis qu'une génération nouvelle, mûre aux études fortes et rationnelles, a compris enfin le but et la dignité de l'histoire si longtemps méconnus parmi nous; depuis que le récit des siéges et des batailles, les généalogies royales, la biographie des cours, ne suffisent plus à l'esprit positif et droit du grand nombre des lecteurs; depuis qu'on a placé l'histoire là où elle

est en effet, dans le tableau de la destinée des peuples, il a bien fallu remonter aux causes premières des plus grands mouvements qui ont affecté les masses; il a fallu débrouiller, dans l'état originel des grandes populations, dans la nature plus ou moins homogène de leurs éléments, les causes permanentes et jusqu'à présent presque toujours inappréciées de leurs grands déplacements, de leurs agitations, de leurs commotions intérieures, de leurs guerres, de leurs rivalités. Ces causes premières, il est vrai, s'affaiblissent en général de plus en plus à mesure qu'on se rapproche des temps modernes : la multitude d'intérêts nouveaux que la civilisation crée dans sa marche puissante et féconde les efface en les remplaçant. Mais plus on se reporte vers les temps antiques, plus leurs effets acquièrent de force et d'activité. Ai-je besoin de citer ici les travaux de l'un des premiers écrivains de notre nouvelle école historique, de M. Augustin Thierry, victime, jeune encore, de son ardeur pour les progrès de la science? Qui ne sait avec quelle habileté l'auteur de l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* a su faire ressortir la puissante influence exercée sur tout l'avenir d'un pays par la nature de sa population primordiale ou de ses immigrations successives? Eh bien, ce que M. Thierry et quelques autres ont fait déjà, avec plus ou moins de succès, pour des parties détachées et restreintes de l'histoire européenne, c'est à l'histoire générale qu'il en faudra faire aussi l'application lumineuse : les origines historiques de tous les peuples de l'ancien monde, pour ne rien

dire de celles du nouveau continent, en recevront bien des clartés inattendues.

Je ne veux pas entrer plus avant dans un ordre de considérations qui m'entraîneraient trop loin, quant à présent, mais que je pourrai bien reprendre plus tard; je reviens à l'objet principal du chapitre actuel.

Ce fut longtemps un sujet de grave controverse de décider si l'homme, sommité de la nature animée, doit être placé sous l'empire de certaines lois qui régissent toutes les parties de la création organique, ou s'il forme, dans cet ordre de création auquel il appartient, une exception unique à ces lois générales. Qu'on embrasse par la pensée la surface entière du globe terrestre, on n'y verra d'abord, répandu avec une effroyable profusion, qu'un nombre infini d'êtres de toutes sortes, organiques et inorganiques, inanimés et vivants. Au premier abord, dans cette immense diffusion de formations moléculaires, de végétation et de vie, l'esprit peut ne voir que désordre et confusion; mais une observation plus attentive ramène bientôt l'ordre au milieu de ce chaos apparent : une triple division s'établit d'abord entre les corps doués d'*organes* et ceux qui en sont dépourvus; puis, dans les premiers, entre les êtres inanimés et les êtres vivants, les végétaux et les animaux. Dans ces derniers, on ne tarde pas à reconnaître qu'un certain nombre d'individus montre une conformité parfaite de conformation extérieure, et, qui plus est, de structure interne, tandis que ces mêmes individus diffèrent de tous les autres par ces deux grands caractères, la *structure* et la

conformation. Tous les animaux, tous les végétaux de structure et de conformation semblables formeront donc autant de groupes séparés et distincts. Puis viendront les nomenclateurs, qui, envisageant de plus près ces divers groupes, soit en eux-mêmes, soit dans leurs rapports mutuels, formeront, d'après les degrés d'analogie ou de différence qu'ils auront reconnue entre ces groupes, des *classes*, des *ordres*, des *genres*, des *races*, etc. Or, il faut bien, de toute évidence, d'après l'expérience et la raison, reconnaître à chacun de ces groupes une existence propre, isolée, indépendante de l'existence des autres groupes, et n'ayant avec ceux-ci, du moins sous ce rapport, de relation nécessaire que celle de coexistence ou de simultanéité. De genre à genre, on n'imaginera pas qu'une marmotte ait pu provenir d'un éléphant, un cèdre d'un rosier; de même dans chaque genre, d'espèce à espèce, on aura peine à se persuader que le *pécari* des forêts de l'Orénoque descende du *cochon* asiatique, le *buffle* du Missouri du *yak* tibétain, le *singe* du Brésil de celui de la Guinée. Autant vaudrait-il dire que l'herbe qui croît aux rives de l'Amazone provient de celle qui couvre les flancs de l'Altaï; car en fait de création, on l'a dit depuis longtemps, la formation d'un brin de paille est une merveille tout aussi incompréhensible, aussi en dehors de la faible portée de notre superbe intelligence, que la formation de l'être le plus parfait, de l'HOMME.

L'une des certitudes rationnelles auxquelles il nous est permis d'atteindre est donc la pluralité des créations dans la nature organique, pluralité qui s'étend

aux espèces de chaque genre aussi bien qu'aux différents genres de chaque ordre. Il y a donc eu originairement à la surface du globe un certain nombre de *foyers de création* ou d'organisation de la matière, foyers d'où se sont répandus successivement, mais seulement à une certaine distance autour de ce centre, et d'après des lois fixes et nécessaires, tous les individus qui composent aujourd'hui chacun des groupes naturels du règne végétal et du règne animal.

Il serait inutile d'insister davantage sur les faits que je viens d'indiquer : ce sont autant d'axiômes reconnus aujourd'hui de tous les naturalistes, et qu'un des plus illustres, le célèbre et universel M. Alexandre de Humboldt, a proclamé comme ressortant invinciblement de l'étude de la nature. Mais à cette loi générale, la pluralité des formations originaires, une seule exception a jusqu'à présent été admise par la plupart d'entre eux, et cette exception c'est l'*homme* qui en est l'objet. L'homme, plus répandu sur le globe que nulle autre espèce du règne animal, et plus différent de lui-même, dans les contrées diverses qu'il habite, que la plupart des espèces d'un même genre ne diffèrent entre elles, l'homme ne devra pourtant reconnaître, s'il faut en croire ces naturalistes, qu'une seule et même origine. La puissance vitale qui forma le premier habitant des rives du Gange ou de l'Euphrate, n'aura pu agir et suivre les mêmes lois de développement sur le versant de l'Altaï, dans les îles océaniques, sur les bords du Nil ou du Niger, sur ceux du Mississipi ou de l'Orénoque! Cette prétention à l'u-

nité native, enfantée par l'orgueil humain, et présentée comme un titre de plus à la dignité de notre espèce, libre de préjugés et dégagé de préoccupations étrangères à la science, le physicien n'hésitera pas à la rejeter s'il la reconnaît incompatible avec la nature intime de l'homme même, dont la connaissance sera pour lui le fruit de la *révélation* la plus sûre, celle de l'observation directe.

Je me hâte de le reconnaître, toutefois: c'est bien moins le défaut de lumières dans les physiciens qu'il faut accuser ici, que la tyrannie antique de quelques préjugés d'autant plus puissants que la source en est plus respectable. On s'était habitué par tradition à mettre la croyance en place du jugement; le dogme avait repoussé l'examen. Mais aujourd'hui, dégagé de ces entraves que la raison a brisées, l'esprit peut et doit rentrer dans les domaines que la théologie avait envahis. On comprend enfin que c'est mal servir la religion que de la mêler à des discussions toutes terrestres, et que dans des objets de *fait* et d'*expérience*, la foi doit avoir la raison pour guide.

Au reste, en admettant ce qui ne peut être donné ici que comme un fait probable, dont l'examen approfondi reviendra plus tard, en admettant, dis-je, la pluralité des créations humaines, il reste encore, dans la science anthropologique, une grande et importante distinction à faire entre ce principe de la pluralité originelle des créations humaines sur divers points du globe, et la détermination du nombre précis de ces foyers primitifs, conséquemment du nombre des *es-*

pèces dont l'ensemble forme le *genre humain*. Le premier point, comme on voit, est une question de *principe*; le second un sujet de *classification*, deux choses qu'il faut bien se garder de confondre, quelque intimes que soient les rapports qui les lient entre elles. Pour résoudre négativement cette question : « Tous les hommes sont-ils issus d'une souche commune? » il peut suffire d'un seul fait bien établi; pour dresser le tableau complet des races humaines, il est indispensable, au contraire, d'avoir réuni d'abord un nombre considérable d'observations; d'avoir connu, comparé, discuté tous les faits.

Qu'il soit démontré, par exemple, que nulle influence de climat ou de régime n'a pu produire les différences organiques qui séparent un nègre d'un Européen : ce fait, à lui seul, prouve invinciblement la pluralité des créations humaines. Le principe est établi, et peut désormais s'étendre par analogie aux autres cas moins intimement connus.

Mais pour classer sans retour toutes les variétés humaines, soit en *espèces*, soit en *races* différentes; pour déterminer avec précision les caractères propres et différentiels de chacune de ces espèces ou de ces races, on conçoit qu'il est indispensable que toutes soient également connues, que toutes aient été l'objet d'observations nombreuses et suivies, ce dont nous sommes loin encore. L'étude de l'homme est un des objets dont se sont longtemps le moins occupés les voyageurs. Les tribus aborigènes de l'Amérique nous sont, pour le plus grand nombre, très-confusément connues. L'in-

térieur de la Nouvelle-Hollande a été presque entièrement fermé jusqu'à ce jour à notre active curiosité; l'Afrique intérieure, quoique attaquée depuis le commencement du siècle actuel dans plusieurs directions encore vierges, nous réserve sûrement d'immenses découvertes qui ne peuvent manquer de fournir tôt ou tard quelques suppléments à nos classifications provisoires. La connaissance de l'homme physique est donc ou nulle ou fort imparfaite sur une vaste portion de la surface du globe.

Toutefois, on doit remarquer que ces parties du monde les moins connues sont aussi les moins peuplées et les moins intéressantes à connaître. L'Europe entière et la presque totalité de l'Asie, toutes les parties maritimes et quelques régions intérieures de l'Afrique, le pourtour et déjà quelques parties intérieures de la Nouvelle-Hollande, tout l'Archipel asiatique, la Polynésie, et même une portion déjà considérable du nouveau monde, peuvent entrer dès à présent dans le cadre de nos classifications ethnographiques; non, comme je l'ai fait observer déjà, que les peuples de ces diverses contrées nous soient tous également et suffisamment connus sous le point de vue physique : mais les notions acquises suffisent pour tracer un tableau fidèle des masses et de l'ensemble, sinon tout à fait exact dans la totalité des détails. Engagé moi-même depuis vingt ans dans des recherches et des études qui ont pour objet de tracer un *tableau physique du genre humain*, je me suis convaincu, d'ailleurs, qu'une bonne partie des erreurs et des lacunes

existantes dans les tableaux ethnographiques, même recents, sont autant le fait de la négligence apportée à recourir à toutes les sources ouvertes, que du manque d'observations à consulter.

Les remarques qui précèdent sur l'état actuel de nos connaissances ethnographiques ne sont ni anticipées ni étrangères à l'objet de ce premier chapitre. Voulant esquisser un Essai de l'histoire même de la science anthropologique, il ne nous sera possible d'en bien suivre chaque progrès, d'en bien apprécier chaque phase, qu'en les rapportant continuellement à l'état présent des notions acquises. En tout nous ne jugeons que par comparaison : le point de comparaison doit donc être posé d'abord.

Ce qui précède indique une division naturelle dans nos recherches et dans cet essai. Nous aurons à recueillir d'un côté les classifications successivement proposées pour les variétés humaines, que ces variétés aient été d'ailleurs considérées comme natives ou comme accidentelles ; en second lieu nous aurons à suivre la marche de ce qu'on peut nommer la philosophie de la science, c'est-à-dire à rapporter les débats auxquels ont donné lieu les deux doctrines opposées de l'*unité* et de la *pluralité native du genre humain*. A l'une et à l'autre de ces deux doctrines se rattachent d'ailleurs des considérations, je ne dirai pas religieuses, mais historiques, que nous tâcherons de faire ressortir. Quant au premier objet de cet Essai, à ce qui se rapporte uniquement aux *classifications* proposées, cette partie aura nécessairement quelque étendue ; car

elle se lie à l'avancement des sciences naturelles dans leur ensemble, et plus particulièrement à celui des découvertes géographiques; outre que nous devrons suivre de front les progrès de la science en France, en Allemagne et en Angleterre.

J'aurais à parler ici d'un autre moyen, la comparaison des idiômes, dont on a cru longtemps pouvoir exclusivement déduire la classification des peuples et des races. L'anthropologie n'était pas née encore, ou n'était pas assez avancée pour revendiquer sa prééminence comme base première de l'ethnographie. Ce sera le sujet de l'article suivant.

ARTICLE II.

Sur la comparaison des idiômes comme base de la classification des races humaines.

Dans ce qui précède, j'ai déterminé l'objet de l'*anthropologie*, division encore récente des sciences naturelles, et dont l'étude spéciale et complète de l'homme physique est le but; je dis *complète*, parce que cette étude embrasse en effet les indications plus restreintes de l'anatomie et de la physiologie proprement dite, et que d'ailleurs ces deux dernières sciences ont surtout en vue l'*individu*, tandis que l'anthropologie s'étend à l'*espèce*; j'ai indiqué quelques-uns des rapports de cette science nouvelle avec l'histoire des peuples; enfin, j'ai rappelé quelques-unes des causes de la lenteur de ses progrès. Avant d'en aborder l'historique, il nous reste à jeter un coup d'œil sur la méthode employée jusqu'à ces derniers temps pour les classifications ethnographiques, méthode dont l'étude comparée des langues avait fourni la base.

Toute classification est établie sur des rapports; ces rapports eux-mêmes sont nécessairement fondés sur une double série de considérations, portant soit sur les analogies, soit sur les différences des objets entre eux. Il est bien évident qu'une classification quelconque ne pourra légitimement être considérée comme *naturelle*, c'est-à-dire comme exprimant fidèlement les rapports des objets entre eux dans la nature, qu'au-

tant qu'elle sera exclusivement dérivée de l'appréciation rigoureuse et approfondie de ces rapports.

Dans les sciences naturelles ou d'observation, une bonne classification définitive est donc le plus haut point de perfection auquel on puisse atteindre; ou plutôt la classification est la science elle-même, puisque c'est l'expression de la connaissance approfondie des choses et de leurs rapports. Mais au-dessous de cette perfection absolue, à laquelle il n'est peut-être pas donné à l'esprit humain d'atteindre, une bonne classification provisoire, formulant exactement l'ensemble et les détails des connaissances acquises, est encore d'une extrême importance comme point de départ assuré, et comme moyen de direction dans les rectifications et les découvertes futures.

L'importance d'une bonne classification, ou du moins de la meilleure classification possible dans la science anthropologique n'est donc pas douteuse; maintenant, la comparaison seule des langues des différents peuples peut-elle en fournir les éléments? C'est ce que je ne crois plus possible de soutenir aujourd'hui.

L'étude comparative des idiômes parlés sur le globe était cependant, il y a peu de temps encore, la base principale, sinon exclusive, des classifications ethnographiques. C'était d'après l'analogie ou la disparité des langues, c'était sur la connaissance philologique ou historique de leurs dérivations, que les savants avaient partagé en groupes homogènes ou en nations la totalité du genre humain; c'étaient là les seuls fils

conducteurs dont on crût pouvoir s'aider dans la recherche des origines des peuples, de leur consanguinité, de leurs filiations antiques, de leurs migrations primordiales, de leur diffusion sur la surface des continents. Sans méconnaître l'immense utilité de la philologie comparée dans ces obscures questions de l'histoire des anciens temps, et sans en négliger le secours souvent indispensable, il n'est plus aujourd'hui, je le répète, permis de s'y borner. L'état actuel de l'anthropologie fournit à l'ethnographe et à l'historien, pour la distribution et la délimitation des races humaines, un second élément plus profond, plus général et plus sûr.

C'est un principe fondamental dans toute nomenclature scientifique, en chimie, en minéralogie, en botanique, en zoologie, que cette nomenclature, pour atteindre au degré de fixité et d'universalité qu'elle comporte, doit reposer non sur un seul ou même sur plusieurs des caractères organiques propres aux sujets que la classification embrasse, mais sur l'ensemble de ces caractères. On sait à quelles singulières anomalies Linné, le grand Linné lui-même, a pu être conduit par l'emploi trop exclusif de certains caractères organiques comme base de ses classifications naturelles. Sans doute, dans la comparaison des êtres, tous les caractères qui les distinguent n'ont pas, comme fondement d'une classification scientifique, une importance égale : mais encore ici, dans la comparaison des races humaines, la différence ou l'analogie du langage sont loin précisément d'avoir droit au premier rang parmi

les autres traits différentiels que ces races offrent à l'observateur.

Les hommes les plus distingués dans les hautes études philologiques ont eux-mêmes reconnu ce fait. L'un d'eux, dont le monde savant déplore encore la perte prématurée, Abel Rémusat, aussi bon naturaliste que linguiste profond, n'a défendu l'importance de la comparaison des idiômes comme moyen de classification naturelle des peuples, qu'en essayant d'établir une sorte de parité entre les éléments purement glossographiques de cette classification et les éléments physiques, auxquels il accorde ainsi implicitement la première place. Le passage est digne d'attention. « Il semble, dit-il, que les divers idiômes soient, pour chaque nation, l'effet de variétés d'organisation renforcées par des habitudes locales. En les étudiant avec attention, on est tenté de croire qu'ils sont aussi constants dans leur marche que la constitution physique qui leur a donné naissance, ou du moins que les variations qu'ils éprouvent sont renfermées dans des limites assez étroites. Peut-être règne-t-il dans les langues moins d'arbitraire qu'on n'a coutume de le supposer; et si l'on y portait le scrupule nécessaire, peut-être trouverait-on à y prendre des signes aussi sûrs, aussi prononcés, aussi caractéristiques que ceux qu'on peut tirer de la physionomie, de la couleur de la peau ou de celle des cheveux, ou de toute autre particularité physique et extérieure (1).»

(1) Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares;* Paris, 1820, in-4°, Discours prélimin., p. XVIII.

Je regrette de ne pouvoir me ranger à l'opinion d'un homme aussi distingué que celui dont je viens de rapporter les paroles : mais des faits trop nombreux paraissent s'élever contre cette idée ingénieuse pour qu'elle puisse être accueillie, au moins dans son application trop généralisée. Qu'il y ait un rapport quelconque entre l'organisation naturelle de certains peuples et la nature particulière des idiômes qui leur sont propres, c'est ce que je regarde comme indubitable : témoin, dans quelques langues, la fréquence de certaines articulations qui semblent interdites à l'organisation des peuples étrangers. On sait que les Chinois et les Nouveaux-Zélandais n'articulent qu'avec une extrême difficulté la lettre *r* de nos alphabets, tandis que nous-mêmes nous ne parvenons pas plus aisément à bien prononcer diverses lettres ou articulations soit des alphabets asiatiques, soit de différents peuples ou tribus des autres contrées du globe. Mais cette particularité de l'organisme humain, dont la réalité est incontestable, est loin d'avoir une application aussi étendue que le supposerait l'induction de M. Abel Rémusat; car autrement, il faudrait admettre, ce qui n'est pas possible, que chaque peuple a eu dès l'origine une langue assez spécialement appropriée à son organisation particulière, pour que le temps ne pût apporter dans cette langue aucune modification essentielle. Or, mille exemples contraires ressortent de l'histoire des langues et de celle des peuples; et les nations de l'Asie-Orientale, que M. Abel Rémusat paraît avoir eu ici particulièrement en vue, produisent elles-mêmes,

comme nous le verrons tout à l'heure, une preuve éclatante du peu de fondement qu'il y a à faire sur la comparaison *exclusive* des langues pour les classifications ethnographiques. Je pense donc, avec l'illustre M. Alexandre de Humboldt, que « ni l'analogie ni la diversité du langage ne peuvent suffire pour résoudre le grand problème de la filiation des peuples, et qu'elles ne donnent que de faibles probabilités (1). »

Si, comme tout porte à le croire, les différentes races humaines sont isolément descendues, de même que le reste de la création organique, vivante ou inanimée, d'un certain nombre de *foyers de création* répandus sur l'étendue des continents terrestres, il paraît nécessaire que chacune d'elles aussi, en se répandant de là dans les régions circonvoisines, et graduellement en des contrées plus éloignées, ait emporté au moins le germe, plus ou moins développé, d'un langage qui lui fût propre et particulier. Dès lors, les fractions ou variétés d'une même race originelle, quelque nombreuses, quelque éloignées qu'elles fussent, devaient parler un même langage, ou tout au moins des dialectes plus ou moins rapprochés, surtout en admettant avec M. Abel Rémusat que la nature propre de chaque idiôme primitif ait été déterminée à l'origine par une prédisposition naturelle et spéciale. Rationnellement, il a pu, je dis plus, il a dû en être ainsi. Pourquoi donc, dans leur état actuel, les différents peuples de la terre présentent-ils une multitude

(1) Alex. de Humboldt, *Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent*, in-8°, t. III, p. 352.

d'exceptions à cette loi qui semblerait devoir être générale? Pourquoi des peuples voisins ou même des tribus contiguës, en même temps qu'ils offrent extérieurement tous les caractères d'une communauté d'origine irrécusable, parlent-ils cependant des langues absolument différentes? Pourquoi trouve-t-on, au contraire, une même langue ou des langues sœurs parlées sur une vaste étendue de pays, par des peuples auxquels leurs traits et leur conformation physique assignent invinciblement une origine distincte? C'est que les traits organiques des races humaines et le langage propre à chacune d'elles sont doués d'une force de résistance extrêmement inégale aux diverses causes d'altération auxquelles ils sont soumis. Et c'est en cela précisément, c'est dans la fixité des caractères organiques des espèces naturelles, se reproduisant inaltérés de génération en génération, bravant la diversité des climats, le changement des lieux natifs, l'amélioration graduelle de l'état social, en un mot les changements de domination, de résidence et de régime; c'est, d'une autre part, dans l'extrême malléabilité du langage, subissant, au contraire, les influences toujours actives du temps et des hommes, des événements et de la nature, et se prêtant à toutes les modifications que ces causes multipliées lui imposent; c'est dans ce caractère diamétralement opposé de permanence d'une part et d'instabilité de l'autre, qu'est la supériorité de l'étude de l'homme physique ou de l'anthropologie sur le rapprochement des idiômes ou la glossographie, pour le classement naturel des gran-

des familles du genre humain et l'éclaircissement des migrations antiques.

Tout ce qui précède exigerait, je le sens, un grand nombre de développements et de preuves. Mais qu'on veuille bien ne pas oublier que je n'écris pas ici un traité complet sur la matière importante qui fait l'objet de cette rapide esquisse. Obligé de renvoyer fréquemment soit aux livres spéciaux où sont contenus les développements et les preuves des faits que j'avance, soit à la suite même de mon travail où les uns et les autres trouveront successivement leur place, j'ose demander pourtant que l'on m'accorde par anticipation assez de confiance pour croire que je n'avance rien comme certain qui ne soit complétement établi dans l'état actuel de la science. Il est bon que ceci soit entendu une fois pour toutes.

Je puis néanmoins, dès à présent, indiquer quelques-uns des faits décisifs qui établissent et l'insuffisance absolue et l'infériorité relative de la comparaison des langues pour déterminer la parenté originelle des peuples.

Et d'abord, ainsi que M. de Humboldt en a déjà fait la remarque (1), l'ancien continent et le nouveau monde présentent un contraste frappant, quant à la corrélation de l'analogie ou de la diversité des idiômes avec l'analogie ou la diversité physionomique des peuples. « Dans le nouveau monde, dit l'illustre voyageur, » on observe une surprenante variété de langues parmi

(1) Alex. de Humboldt, *Voyage cité*, t. III, p. 271.

» des nations qui sont d'une même origine, et que le » voyageur européen distingue à peine par leurs traits; » tandis que dans l'ancien continent des races d'hom- » mes très-différentes parlent des langues dont le » mécanisme et les racines offrent les plus grandes » analogies.» Les circonstances naturelles peuvent, en beaucoup de cas, rendre raison de ces anomalies; mais en plusieurs autres, il faut se reporter à d'antiques révolutions historiques dont le souvenir s'est effacé, ou qui n'ont laissé après elles, dans d'obscures traditions, que des traces incertaines et difficiles à saisir.

En général, la variété des idiômes nous apparaît subordonnée à la nature du pays et à l'état social des peuples qui les parlent.

Dans un pays de montagnes, où les communications sont difficiles, de même que dans une région occupée par des peuples incivilisés, les langues seront nombreuses et très-différentes entre elles, parce que ces deux circonstances amènent également la formation d'un grand nombre de petites sociétés réduites à un isolement plus ou moins absolu; dans les pays civilisés, au contraire, les idiômes seront moins variés, moins circonscrits, parce que les agglomérations politiques tendent sans cesse à effacer les différences originelles des peuples, surtout la diversité du langage.

Je conçois ainsi que les langues primitives, qui ont pu, à l'origine des choses, être particulières à chaque famille humaine, alors que ces familles étaient peu éloignées encore des centres de création qui virent leurs premiers développements, se soient divisées bientôt,

selon la nature du pays et le degré de civilisation, en un nombre plus ou moins grand de langues sœurs, que le temps, l'isolement, et le développement propre à chacune, ont pu éloigner assez de leur souche primordiale pour en rendre aujourd'hui la parenté méconnaissable; ou plutôt, les racines communes à plusieurs langues entre lesquelles nulle autre analogie ne se découvre, peuvent révéler, dans certains cas, l'existence de cette communauté primordiale dont ils sont les seuls vestiges.

Dans des cas contraires, l'extension politique d'une race sur d'autres races de la même espèce, ou d'une espèce sur une autre, ont pu ou mélanger les idiômes, ou substituer au langage grossier des peuples vaincus la langue plus polie du peuple vainqueur, dont cette adoption ne laisse pas, ordinairement, d'altérer la pureté.

On sent assez qu'après le concours infini de causes toujours actives qui agissent incessamment sur les langues, on doit s'attendre à ne trouver que bien rarement un reste de rapport entre le nombre et l'état des espèces et des races humaines, et ceux de leurs idiômes.

Chercherons-nous dans l'état actuel des habitants du globe d'irrécusables exemples de la multiplicité des idiômes absolument différents au sein de populations de même race? Ces exemples s'offrent à nous dans toutes les parties du monde. Les peuplades disséminées sur la vaste étendue des plaines sibériennes en Asie offrent entre elles une telle similitude extérieure dans

leur conformation et leur physionomie, qu'il est impossible de ne pas leur attribuer une seule et même origine : tous les voyageurs anciens et récents sont d'accord sur ce point. Les langues que parlent ces peuplades demi-sauvages, depuis les flancs orientaux des monts Oural jusqu'au détroit de Behring, qui sépare l'Asie de l'Amérique, sont cependant très-variées. Un des premiers philologues du siècle, qui avait fait de la classification des langues de l'Asie son étude spéciale, ne portait pas à moins de vingt-quatre le nombre des dialectes, très-différents les uns des autres, parlés en Sibérie, et qui se rattachent à cinq groupes ou familles de langues parfaitement distinctes, celles des Samoïèdes, des Iéniséens, des Youkaghires, des Koriaks et des Kamtchadales (1). De l'autre côté du détroit de Behring, sur la longue étendue de côtes que présente au nord-ouest l'Amérique du Nord depuis ce détroit jusque vers les confins de la Californie, quatorze ou quinze tribus qui forment la population disséminée de cette région encore imparfaitement connue, paraissent pourtant, d'après leur identité physique, se rattacher toutes à la même souche originaire, qui est la race hyperboréenne de l'Asie (à laquelle appartiennent les divers peuples sibériens); tandis que les idiômes rudes et grossiers que parlent ces tribus ont à peine offert aux voyageurs quelques traces d'analogie. J'ai cité plus haut un passage du Voyage aux régions équinoxiales, dans lequel M. de Humboldt signale un fait

(1) J. Klaproth, *Asia Polyglotta.*

analogue parmi les innombrables tribus indigènes du reste des deux continents américains.

En Afrique, parmi les peuplades nègres dont les variétés physiques sont relativement peu nombreuses, le même phénomène se représente; là se trouvent encore une multitude d'idiômes très-différents. Enfin, cette multiplicité de langues absolument distinctes dans un espace relativement peu étendu est plus frappante encore dans les parties connues de la Nouvelle-Hollande, bien que les habitants indigènes n'y aient pas offert entre eux, jusqu'à présent, la moindre différence extérieure, sur quelque point de cette île immense qu'on les ait aperçus.

A ces exemples, que je cite entre beaucoup d'autres, et qui confirment ce que j'ai établi plus haut, l'influence de l'état sauvage sur la formation d'une multitude d'idiômes, ou, si l'on veut, de jargons tout à fait dissemblables chez des peuples de même origine; aux exemples que pourraient me fournir en outre, sous ce même rapport, les régions montagneuses du globe, notamment l'isthme caucasique, c'est-à-dire le pays que traverse le Caucase entre la mer Noire et la Caspienne, pays où les anciens comptaient jusqu'à soixante-dix, et même jusqu'à trois cents langues ou dialectes, dont vingt-six chez les seuls Albanais (1) (le Daghestan actuel), nombre sans doute fort exagéré, si l'on veut entendre par là des langues tout à fait

(1) Strabon, *Géographie*, liv. xi, t. IV de la version française, p. 206 et 225.

différentes, bien que le nombre de celles-ci soit encore très-considérable aujourd'hui, au rapport des observateurs les plus éclairés (1); à ces exemples, dis-je, qui s'appliquent en général aux parties les moins civilisées du globe, j'en ajouterai un autre fort remarquable, qui nous est fourni par l'immense famille de peuples qui couvre toute la partie orientale de l'Asie.

Cette famille, que les ethnologues ont quelquefois nommée variété *jaune* du genre humain, d'autres fois variété *mongole*, d'autres fois enfin variété *tartare*, dénominations à peu près également impropres, comprend les Kalmouks, les Mongols, les Mandchoux, les Toungouses, les Koréens, les Japonais, les Chinois, une partie des habitants de la grande Péninsule transgangétique ou hindo-chinoise, et de ceux de la région encore si peu connue que nous avons nommée le Tibet. Tous ces peuples, auxquels se rattachent en outre, comme race abâtardie, mais non méconnaissable dans ses traits essentiels, ceux qui composent la race hyperboréenne des deux continents, se ressemblent tellement par la structure anatomique et par la physionomie, qu'il est impossible de ne pas les ranger sous une commune origine. La comparaison seule de leurs idiômes respectifs conduirait nécessairement, cependant, à des conclusions toutes différentes. Si les langues mongole et mandchoue, la première parlée par les

(1) Voyez entre autres J. Klaproth, *Voyage au Caucase;* Paris, 1823, in-8°, t. II, p. 289 et suiv.

Kalmouks et les Kalkas, la seconde par les Mandchoux proprement dits, par les Daoûrs et les Lamouts ou Toungouses, ont entre elles une certaine analogie de mots et de formes, l'une et l'autre diffèrent radicalement du chinois ainsi que du japonais, et peut-être aussi du koréen (1). Les langues parlées par les Tunkinois, les Cochinchinois, les Siamois, les Birmans et les Arakans, sont aussi fort éloignées du chinois, malgré la ressemblance physique de ces peuples. Il faut donc bien reconnaître ici encore que la comparaison seule des langues est tout à fait insuffisante à donner des résultats sûrs, quant à la parenté originelle ou à la filiation naturelle des peuples.

Le morcellement d'une même race humaine entre plusieurs idiômes absolument différents, n'est pas, comme je l'ai fait remarquer précédemment, la seule anomalie que présente le tableau des langues parlées sur le globe, rapproché de celui des variétés naturelles du genre humain. Une anomalie d'un genre tout contraire se présente aussi : c'est la communauté d'idiômes ou l'usage d'idiômes rapprochés chez des peuples que leurs traits montrent évidemment appartenir à des races distinctes. Parmi les exemples que je pourrais citer, je n'en choisirai qu'un, mais il est remarquable. Au sein de l'ancien Continent, depuis les confins du Tibet jusqu'à l'extrémité nord-ouest de l'Eu-

(1) J. Klaproth, *Asia Polyglotta*, passim ; — ejusd., *Tableaux historiques de l'Asie*, p. 93. — Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, p. 20 et passim ; — ejusd. *Nouv. mél. asiatiques*, t. Ier, p. 61 et 353, etc.

rope, et même jusqu'en Islande, s'étend une immense famille de langues plus ou moins rapprochées, plus ou moins dissemblables, mais qui ont entre elles, soit par la multiplicité des mots ou des racines communes à toutes, soit par l'analogie des formes grammaticales, une affinité frappante. Cette famille de langues, que M. Klaproth a désignée par l'appellation d'*hindo-germanique*, comprend une grande partie des idiômes, morts ou vivants, les plus célèbres de l'Europe et de l'Asie : le zend, langue en usage dans l'ancienne Bactriane ou le Khoraçan actuel, et que quelques savants regardent comme la tige primordiale de toute la famille; le sanskrit, langue sacrée des Brahmes, sur les bords du Gange, qui le dispute en antiquité au zend, et l'emporte sur celui-ci par sa richesse, son harmonie, le nombre et l'importance des monuments dont elle nous a transmis la connaissance; le grec ancien et moderne, le latin, et toutes celles des langues modernes sur la formation desquelles il a eu une influence marquée, telle que l'italien, le français, l'espagnol et le portugais; les anciens idiômes thraciques et pélasgiques, ceux des Scythes, des anciens Germains et des Goths; la plus grande partie des langues ou dialectes parlés aujourd'hui dans toute la péninsule hindoue; la langue des Afghâns, le persan, le kourde, l'arménien; tout le groupe des langues slavonnes, c'est-à-dire principalement le russe, le polonais, le servien, le croate et le lithuanien; le groupe plus nombreux encore des langues teutoniques actuelles, c'est-à-dire l'allemand avec ses dialectes sans nombre, le néer-

landais, le norvégien, le suédois, le danois et l'anglais.

Or, si de l'affinité fondamentale du langage entre des peuples si nombreux et si éloignés on croyait pouvoir conclure, avec la même extension, l'identité d'origine, on commettrait assurément une très-grande erreur. Que les Hindous, qui parlent des langues dérivées du sanskrit; que les Afghâns et les Persans, dont les langues actuelles peuvent remonter jusqu'à l'ancien zend, ainsi que celle des Kourdes; que les Arméniens, que les anciens habitants de cette région péninsulaire qu'on appelait autrefois l'Asie-Mineure; que les anciens Grecs, les anciens Italiens, et j'ajouterai même que les anciens Hébreux et les Juifs actuels, que les Arabes, les Abyssins et les Maures appartiennent à une seule et même tige originelle dont ils formèrent isolément, par suite des temps et sous l'influence des révolutions ou des émigrations dont presque tout souvenir s'est éteint, autant de ramifications ou de races plus ou moins distinctes de la souche commune, c'est ce que je puis admettre, c'est même ce que je crois extrêmement probable (1); mais qu'à cette souche primitive dont les enfants sont marqués de traits si particuliers, si frappants, si fortement empreints, on rap-

(1) Je ne puis qu'effleurer ici un des problèmes ethnographiques les plus importants et les plus dignes d'intérêt que présentent les origines de notre continent; mais dans un ouvrage spécial encore inédit, je me suis efforcé de jeter quelque jour sur ces questions presque inabordées jusqu'à présent, et sur lesquelles repose cependant toute la suite de l'histoire occidentale.

porte les populations si complétement différentes au physique, dont les anciens idiômes scythiques, médiques ou sarmates, ou les modernes idiômes slavons et teutoniques ont été ou sont actuellement la langue naturelle, c'est ce que je regarde comme inadmissible. Entre le noble Hindou, ou le Persan, ou l'Arabe, ou le Grec aux cheveux d'ébène, aux yeux noirs et perçants, aux formes prononcées, à la physionomie toute méridionale, et le Slave ou le Germain, à la taille élancée, aux yeux bleus, à la chevelure dorée; qu'entre des populations de types si distincts il y ait identité d'origine, c'est, encore une fois, ce qui me paraît inadmissible, et ce que repoussent les principes les mieux établis de l'anthropologie. Maintenant, quelle cause ignorée, quelle révolution puissante a introduit autrefois l'usage d'idiômes hindo-persans parmi des populations scytho-germaniques? c'est là un des problèmes, si nombreux dans l'ancienne histoire, pour la solution desquels il n'y a plus d'éléments authentiques, mais qui doit rester tout à fait en dehors de la question anthropologique, avec laquelle on l'a trop longtemps confondu.

L'histoire nous a conservé, d'ailleurs, le souvenir de trop de faits analogues, celui d'un peuple vainqueur ou civilisateur imposant à un autre peuple plus faible ou plus grossier son langage avec sa religion et ses mœurs, pour que nous nous refusions à la probabilité d'un fait semblable dont les conséquences seules subsistent quand la tradition s'en est perdue. Si les monuments historiques de la conquête du nouveau

monde par les Espagnols, les Portugais et les Anglais, venaient à se perdre un jour, serait-on en droit d'attribuer aux peuplades indigènes de l'Amérique du Nord, du Mexique, du Pérou et du Brésil, une origine britannique, espagnole ou portugaise, parce que ces peuplades, civilisées par le contact des nations colonisatrices, en auraient adopté la langue, sans perdre, toutefois, le type physionomique qui leur est propre?

En résumé, tout en reconnaissant l'importance de la comparaison des langues pour la recherche de la filiation et de la parenté des peuples et celle des origines antiques, je n'y vois pourtant qu'un élément secondaire généralement subordonné aux notions moins variables que fournit l'anthropologie, c'est-à-dire aux indications combinées de la structure anatomique, de la physionomie, de la couleur et de la nature des cheveux, et de la couleur de la peau.

Au reste, en ceci comme en toute chose, un principe, pour être général, n'est pas tellement absolu qu'il ne souffre ni exceptions ni modifications. Mais ici les unes et les autres seront peu fréquentes, et devront être justifiées par des autorités historiques irrécusables.

On ne m'accusera pas, je l'espère, d'être sorti de mon sujet par les considérations que je viens de parcourir; c'est une base qu'il était nécessaire de bien poser avant d'entrer dans le domaine de l'histoire proprement dite de l'anthropologie, où désormais nous allons pénétrer.

J'aurai d'abord à rassembler les idées et les opi-

nions des anciens, soit en Orient, soit en Occident, sur les divisions naturelles des habitants du globe. Ce n'était pas là encore de l'anthropologie, sans doute; mais les premiers essais de classifications ethnographiques que nous trouverons ensuite en Europe, à partir du dix-septième siècle jusqu'à Linné, au milieu du dix-huitième, ne méritent guère plus ce nom.

LIBRARY
OF THE
BOMBAY
BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY

Ethnographie Canarienne

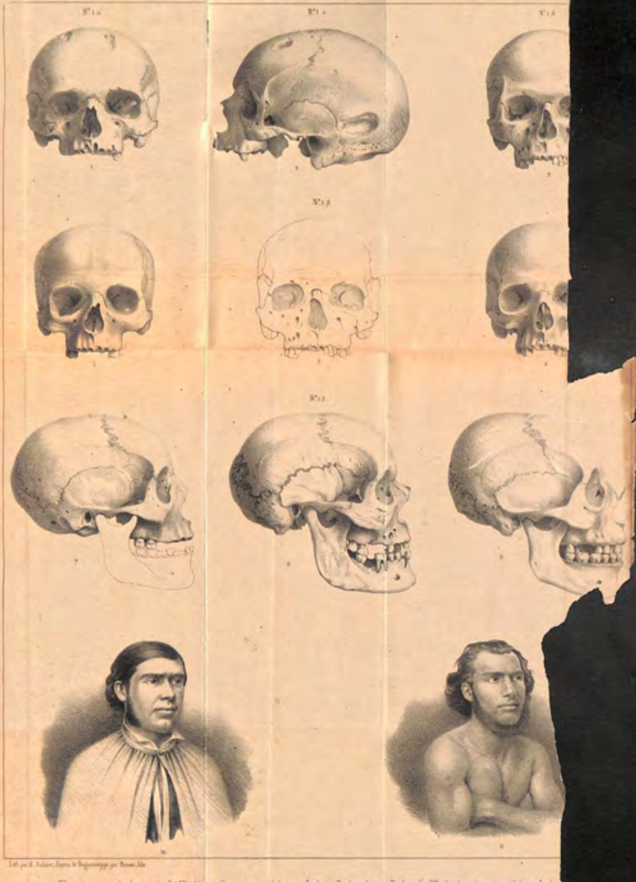

Lith. par A. Bolaire, d'après le Daguerréotype par Ressau fils.

1. 2. (N° 1 a) type guanche dominant. 3. (N° 1 b), type Canarien, variété du type Arabe ou Berber. 4. type Berber. 5. (N° 1 b), type Canarien. 6. type Arabe
7. type Berber. 8. type Canarien. 9. type Arabe Bedouin. 10. (N° 1 a), type vivant; habitant de l'île de Palma, descendant d'Auaurite,) 11. (N° 1 b) type vivant
de Canarien) voy. pag. 189.

MÉMOIRE

SUR LES GUANCHES

PAR SABIN BERTHELOT,

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE, ETC.

EXTRAIT DE LA PREMIÈRE PARTIE DU PREMIER VOLUME DE L'HISTOIRE NATURELLE DES ÎLES CANARIES.

DEUXIÈME PARTIE.

Faisant suite au premier Mémoire. (Voy. t. Ier, 1re part. des Mém. de la Société.)

DE L'ANCIEN LANGAGE DES HABITANTS DE L'ARCHIPEL CANARIEN.

Les anciens habitants des îles Canaries parlaient divers dialectes tous dérivés évidemment d'une langue mère, si on en juge du moins par les catalogues de mots que les historiens nous ont transmis. Ces catalogues, distribués par séries d'après les dialectes de chaque île, offrent des analogies notables dans la racine des mots comme dans leur construction. On y remarque plusieurs mots identiques qui étaient usités dans tout l'archipel pour exprimer une même chose, et cette observation, en donnant plus de valeur au

principe fondamental d'une langue mère, dont les réminiscences traditionnelles se retrouvent dans les divers jargons, fournit aussi une preuve de la communauté d'origine des insulaires qui les parlaient. L'état d'isolement dans lequel vivaient les anciens habitants des Canaries, par l'impossibilité des communications d'une île à l'autre, donna lieu sans doute aux modifications de l'idiôme. « Les hommes concentrés dans un même » canton (a dit un célèbre philologue) ont pu, par » la force d'une habitude continuelle, surmonter les » obstacles que la nature mettait à l'identité de leur » langage; mais dès qu'ils se sont trouvés séparés, la » nature a repris ses droits, le langage s'est altéré in- » sensiblement, et ses altérations ont augmenté de » génération en génération, au point que le premier » peuple n'a plus entendu le langage du second. » Toutefois, les dialectes que parlaient les habitants de l'archipel qui nous occupe, n'offrirent pas de si grandes différences qu'il fût impossible à ces insulaires de s'entendre, comme l'ont prétendu quelques écrivains; l'histoire nous apprend au contraire que les Européens purent successivement se mettre en relation avec eux, au moyen d'interprètes qu'ils avaient amenés des premières îles conquises.

On doit au père Espinosa les plus anciennes notions sur le langage des Guanches de Ténériffe; mais malheureusement elles se réduisent à quelques phrases dont peut-être il n'a pas donné le sens littéral. Viana les a reproduites dans son poème avec des variantes et des altérations d'orthographe. Abreu Galindo fut celui

des historiens qui réunit le plus de renseignements sur les divers dialectes usités aux îles Canaries avant la conquête. Ces renseignements, dont l'Écossais George Glas forma un catalogue distribué en plusieurs séries, se composent de 122 mots, que Viera réduisit à 107, sans en expliquer le motif. M. Bory de Saint-Vincent publia à son tour, dans ses *Essais sur les îles Fortunées*, une liste de 148 mots, dans laquelle figurent tous ceux de Viera et quelques autres qui, dit-il, lui furent communiqués.

Le catalogue que nous donnons nous-mêmes se compose d'environ 1000 mots (1), en y comprenant les phrases citées par les auteurs canariens. Les noms substantifs s'élèvent à 200 et se réfèrent à ceux de Galindo et de Viera, auxquels nous en avons ajouté plusieurs autres que ces deux historiens auraient pu noter comme nous, puisqu'on les retrouve tous dans les ouvrages du P. Espinosa et de Viana. Du reste, nous avons eu soin d'indiquer leur origine.

Nous distribuons en deux séries 38 noms de nombre puisés à des sources différentes; 467 noms de lieux et 232 noms propres nous ont fourni aussi des renseignements que nos devanciers avaient négligés et qui ne sont pas sans importance. On peut tirer en effet d'intéressantes notions de cette nomenclature qui est restée attachée aux localités, aussi bien que de celle dont l'histoire seule a conservé le souvenir et qui rappelle

(1) Voy. *Hist. nat. des îles Can.*, 1er vol., 1re part. (Ethnographie), pag. 182 et 200.

encore les hommes d'une autre époque. Nos remarques relatives à ces deux dernières catégories de mots (les noms de lieux et les noms propres) reposent, 1° sur la valeur qu'on doit attacher à ces noms lorsqu'ils sont significatifs, c'est-à-dire lorsqu'ils qualifient une personne ou une chose; 2° sur la similitude qu'on observe entre certains noms propres ou de lieux dans plusieurs îles du groupe des Canaries; 3° sur l'analogie ou l'identité de quelques-uns de ces noms avec certaines dénominations topographiques, nationales ou individuelles, qu'on retrouve dans l'Afrique occidentale, et plus particulièrement dans le pays occupé par les Berbers; 4° enfin, sur les preuves que nous fournit, pour l'ancienneté d'origine, la transmission héréditaire de plusieurs de ces noms propres dans des familles contemporaines.

Les noms de nombre que nous donnons en deux listes (1) ont été recueillis à des époques très éloi-

(1)

NOMS DE NOMBRE DU DIALECTE CANARIEN, d'après les renseignements du Génois Nicoloso da Recco, pilote de l'expédition portugaise de 1341.	NOMS DE NOMBRE DU MÊME DIALECTE, d'après Abreu Galindo.
1. Nait.	1. Ben.
2. Smetti.	2. Lini.
3. Amelotti.	3. Amiat.
4. Acodetti.	4. Arba.
5. Samusetti.	5. Cansa.
6. Sasetti.	6. Sumous
7. Satti.	7. Sat.
8. Tamatti.	8. Set.
9. Alda-morana (*marava*).	9. Acot.
10. Marava.	10. Marago.
11. Nait-marava.	11. Beni-marago.
12. Smatta-marava.	12. Lini-marago.

gnées l'une de l'autre. La première liste provient des renseignements obtenus des Canariens transportés à Lisbonne avec l'expédition portugaise de 1341, et doit nous offrir une certaine garantie; la seconde, qui a été faite par Ab. Galindo, vers l'an 1630, n'est que le souvenir de la tradition. Malgré les différences que présentent ces deux listes, on y retrouve, en les comparant entre elles, des analogies et même des concordances fort remarquables. Ainsi, le nombre *trois*, exprimé par le mot *amelotti*, dans la première, a une certaine ressemblance avec celui d'*amiat*, qui lui correspond dans la seconde. Nous avons aussi plusieurs noms qui paraissent de même origine, bien qu'ils ne représentent pas les mêmes nombres : par exemple, *samusetti*, *sesetti* et *satti*, qui expriment d'une part *cinq*, *six* et *sept*, sont remplacés de l'autre par *sumous*, *sat* et *set*, qui se rapportent à *six*, *sept* et *huit*. Il y a eu sans doute transposition de noms dans l'ordre de la série d'une des deux listes. La même remarque a lieu pour *acodetti* (*quatre*) de la liste de Recco, qu'on peut assimiler, sauf la terminaison, à *acot*, qui indique le nombre *neuf* dans la liste de Galindo. Une égale ressem-

13. Amierat-marava.
14. Acodat-marava.
15. Simusat-marava.
16. Sesatti-marava.
17. Satti-marava. (*Probablement?*)
18. Tamat-marava. *id.*
19. Alda-marava. *id.*

20. Linago.
21. Beni-linago.
22. Lini-linago.
30. Amiago.
31. Beni-amiago.
32. Lini-amiago.
40. Arbiago.
50. Cansago.
100. Benmaragoin. (*Ben'marago?*)
200. Limaragoin. (*Li'marago?*)

blance, accompagnée de la concordance de chiffre, se fait remarquer entre *marava* et *marago*, qui servent l'un et l'autre à exprimer le nombre *dix* dans les deux listes. En parcourant celle de Galindo, on est frappé surtout du rapport qui existe entre les nombres 20, 30, 40, 50, 100, 200, et 1, 2, 3, 4, 5, etc. Ainsi, de 1 *ben* on a formé 100 *ben'marago*, de 2 *lini* on a fait 20 ou *linago* et 200 *limarago*; de 3 *amiat* on a dérivé 30 *amiago* et probablement 300 *amarago*. Le même principe a produit 21 *beni-linago*, dérivé de 1 *ben* et de 2 *lini*, puis 31 *beni-amiago*, et probablement encore 41 ou *beni arbiago*. Nous reviendrons plus tard sur l'origine linguistique de ces différentes expressions.

Pour ce qui regarde les noms de lieux, outre les listes que nous avons formées de ceux tirés des documents historiques et géographiques, ou recueillis dans les différentes îles, nous en présentons une série (1) que nous ont fournis les renseignements d'André Ber-

(1) André Bernaldez, en donnant dans son ouvrage cette liste de noms que les conquérants espagnols lui communiquèrent, la fait précéder de l'indication suivante, pour prévenir sans doute que les divers lieux qu'il va mentionner dépendaient des deux principautés de Telde et de Galdar, gouvernées chacune par un guanartème auquel il donne le titre de roi, et par un faycan ou grand sacerdote, qu'il appelle évêque :

« Habia en Gran Canaria los lugares é aldeas siguientes poblados,
» Telde, de donde se intitulavan un Rey é un Obispo,
» Galdar, de donde se intitalavan el otro Rey é el otro Obispo. »

La liste des noms de lieux vient ensuite, puis l'auteur ajoute : « Todos » estos lugares tenian poblados al tiempo que la conquista se comenzó, » c'est-à-dire, tous ces divers lieux étaient peuplés au commencement de la conquête.

naldez, dans son *Histoire des rois catholiques* (inéd.), ch. 65. Tels sont :

Adfatagad.
Adfatagael.
Aeragraca.
Afapunige.
Afurgad.
Aracusen.
Aragines.
Araguimes.
Arahuacag.
Arantiagatia.
Ararimigada.
Araremigado.
Arautiagaza.
Arbemugamias.
Areacaśumagi.
Areachu.
Arcachu.
Areagamasten.
Areaganigi.
Areaganigui.
Areagraha.
Areacanemuga.
Arefucas.
Aregaieda.
Aregaldar
Aregoraja.
Arepaldan.
Arerehui.
Areruhuas.
Arteguede.
Artegade.
Artenaran.
Artenara.
Artuburguais.
Artubrirguins.
Aruenuganias
Atagad.
Atairia.
Atamaraseid.
Atamaria.
Atasarti.
Atenoria.
Atenoya.
Aterebiti.
Aterura.
Atirma.
Themínsas.
Themensa.
Thuris.
Turio.

Nous avons suivi dans cette transcription une orthographe qui nous a semblé plus conforme, pour la plupart des mots, au génie de la langue berbère, et plus particulièrement au dialecte schilah, auquel nous rapportons le langage des anciennes populations canariennes. Il nous a paru important de reproduire aussi les variantes telles qu'elles se trouvaient dans les annotations du P. Quesada, d'après la copie autographe de Muñoz, que possède notre estimable confrère, M. Ternaux-Compans.

Les indications que fournit cette liste de noms de lieux canariens présentent plusieurs particularités dignes d'attention :

1° Sur 40 mots, 38 commencent par *at*, *ad* ou *ar*,

et tiennent évidemment aux formes du dialecte schilah. On sait en effet que l'*a'yt* (*a'* aspiré) des Schellouhs précède ordinairement beaucoup de noms de lieux (1).

Cette syllabe *a'yt*, que les Européens ont écrite différemment, suivant leur manière de la prononcer (2), répond en berbère au *beny* et à l'*aoulad* des Arabes, et signifie *enfants*, *fils*, ou *tribus*. Ainsi, par *a'yt-zemüre*, *a'yt-erma*, *a'yt-kerwan*, etc., on doit entendre les tribus de Zemüre, d'Erma et de Kerwan. Dans la liste des noms de lieux que nous avons recueillis des différentes îles, nous en comptons une centaine qui commencent par *a* et qu'il faut prononcer peut-être comme s'ils étaient précédés de l'*a'yt* berbère.

Quant aux noms de lieux qui commencent par *the*, *te* ou *thu*, un très-grand nombre nous semblent aussi d'origine berbère. Outre ceux de la liste de Bernaldez, on en trouvera plus de cent dans notre catalogue,

(1) Voy. Graberg de Hemsœ, *Specchio geogr. e statist. dell' imp. di Marocco*, pag. 60.

(2) *Ait*, *aith*, *aiet*, *ath*, et *eit*, sont autant de variantes de l'*a'yt*.

Dans un *itinéraire* fourni par M. Cochelet, on trouve le mot *Talendaietegerrer*, qui n'est, d'après M. d'Avezac, que l'expression suivante : *Talent*, *a'yt-Gerâr*, c'est-à-dire Talent (ville) appartenant à la tribu berbère de Gerâr.

Notre savant confrère de la Société de Géographie a aussi rétabli une autre expression analogue donnée par le matelot Adams, qui fut à Ten-Boktoue. La dernière étape, avant de gagner Ouâdy-Noun, se nomme, d'après lui, *Aieta-Mouessa-Aly*, qui n'est autre chose que *A'yt-abou-l'sây-A'ly*. (*Bull. de la Soc. de Géog.* sept. 1834, pag. 171.)

M. Davidson (*African Journal*) écrit *Eit* pour *A'yt*, d'après l'orthographe anglaise; ainsi par *Eit-Bamâran*, il faut entendre la tribu de Bamâran.

presque tous précédés de la lettre *t*, comme cela a lieu pour les dénominations topographiques du Maghreb-el-Aksà, telles que *Tafilet*, *Tesset*, *Tarudant*, *Tednest*, *Teselegt*, *Thaguth*, *Thamudah*, etc.

2° Si l'on retranche de la plupart des noms de lieux de la liste de Bernaldez la première syllabe, on retrouve des analogues dans notre catalogue des localités de la même île (*Canaria*). Ainsi, par exemple :

Adfutagad	nous rappelle le	hameau de	Fataga.
Araguimez	—	—	Aguimez.
Arantiagaza	nous rappelle le	hameau de	Utiaca et Gazaga.
Aregaieda	—	—	Gayedra.
Aregaldar	—	—	Galdar.
Atamaraseid	—	—	Tamarasayte.
Atasarti	—	—	Tazarte.
Atenoya	—	—	Tenoya.
Aterura	—	—	Teror.
Atirma	—	—	Tirma.

Cette observation tendrait à faire supposer que la syllabe appellative, correspondant à l'*a'yt* berbère, a été supprimée par corruption dans beaucoup de noms de lieux de notre catalogue.

Nous n'entreprendrons pas une étude approfondie du langage que parlèrent les anciens habitants des Canaries, car nous n'en saurions retrouver tous les éléments dans le peu de données qui sont parvenues jusqu'à nous. Quelques phrases incorrectes, citées par des auteurs qui les écrivirent sans les comprendre, les versions traditionnelles dont ils accompagnèrent cette suite de mots mal articulés, les fragments des dialectes

qu'ils nous transmirent, les noms propres que l'histoire a conservés, ceux que quelques familles portent encore, et les anciennes dénominations topographiques affectées à certaines localités, tout cela ne saurait servir à reconstruire un idiôme après plus de trois siècles d'oubli.

Nous livrons aux philologues les matériaux que nous avons rassemblés; des recherches plus spéciales nous éclaireront sur les règles d'un langage dont il nous suffit d'indiquer la forme, c'est-à-dire le caractère particulier de nationalité. Telle est notre tâche comme historien. Il nous importe de faire connaître les analogies qu'avaient entre eux les divers dialectes usités dans les îles de l'archipel qui nous occupe, afin d'en tirer la preuve de la préexistence d'une langue mère d'où ils dérivaient tous, et celle de la communauté d'origine des insulaires qui les parlaient. Enfin, pour complément de cette étude comparative, nous déterminons le caractère de l'idiôme, et cherchons à le rattacher au langage avec lequel il s'assimile davantage, afin de déduire de cette identité ou de cette analogie une preuve de la filiation des deux peuples homoglottes.

Les rapports d'identité ou d'analogie qui résultent de la comparaison des mots de notre catalogue prouvent qu'un grand nombre de noms usuels et relatifs aux besoins de la vie ou en rapport avec les perceptions de l'intelligence, ainsi que plusieurs noms propres d'hommes et de femmes, et différentes dénominations topographiques, étaient employés à la fois dans plu-

sieurs îles, et même généralement dans tout l'archipel canarien.

RAPPORTS ENTRE LES DIALECTES CANARIENS ET LA LANGUE BERBÈRE.

Dans cette longue et difficile recherche de l'origine des peuples, l'étude de leur langage est, sans contredit, une des meilleures voies pour arriver à la connaissance de la vérité. Un nouvel état de civilisation peut amener des modifications dans les mœurs et les coutumes, les effacer même pour les remplacer par d'autres. Le langage au contraire, lié si intimement à la nature des choses, se modifie simplement pour se perpétuer sous d'autres formes. La nation entière peut être anéantie, mais ces grandes révolutions qui emportent tout un peuple ne peuvent détruire le témoignage le plus authentique de son existence, celui qui survit aux hommes, la langue, en un mot, qui reste la même, conserve son caractère et se transmet d'âge en âge lorsqu'il n'existe plus rien de cette société qui la parla. Ce fait, dont à chaque pas on retrouve des preuves dans l'histoire, est soumis à trois péripéties distinctes; parfois il arrive que les deux idiômes se fondent en un seul pour produire un langage mixte, comme cela est arrivé en Angleterre; ou bien la langue des vain-

cus domine celle des vainqueurs, ou bien encore c'est celle des conquérants qui remplace celle du peuple conquis; mais, dans ce dernier cas, outre les souvenirs traditionnels, les inscriptions lapidaires et monumentales, les documents historiques consignés dans les livres ou les manuscrits, le nouveau langage conserve toujours quelques traces de l'ancien idiôme reconnaissables à l'étrangeté de certaines expressions, aux dénominations topographiques affectées aux localités, et aux noms propres qui se sont transmis par descendance. C'est le sort qu'éprouva la langue des anciennes populations canariennes.

Presque tous les mots des dialectes que nous avons réunis dans notre catalogue n'ont pas été écrits dans leur véritable orthographe. Défigurés par une prononciation vicieuse, qui leur imprima ses inflexions et ses mouvements, nous ne saurions aujourd'hui les rendre à leur véritable rhythme. La terminaison de la plupart de ces mots tient aux formes du langage castillan; toutefois, malgré cette altération, le caractère de la langue originaire se retrouve dans les radicaux. C'est donc à ce type qu'il faut s'attacher : en tenant compte des modifications qu'il a subies, nous remonterons alors, par la comparaison, jusqu'à la source d'où il dérive.

Mais cherchons, avant d'en venir à cet examen, d'autres données non moins importantes.

Il est une question géographique qui domine toutes les autres et se lie naturellement au problème ethnologique que nous nous sommes proposé de résoudre.

Quel fut le point de départ de la race primitive que les Européens trouvèrent dans ces îles? D'où provenaient, en un mot, ces populations canariennes isolées entre elles, sans moyens de communication, mais pourtant toutes affiliées par les rapports des dialectes, des mœurs, des coutumes et des caractères physiques et moraux?

Considérées sous le point de vue géographique, les îles Canaries se présentent sur la carte comme des satellites du continent voisin, dont elles ne sont séparées que par un petit bras de mer. Placées à la suite les unes des autres, par leur gisement d'Orient en Occident, elles sont une prolongation du rameau de l'Atlas qui vient aboutir au cap de Gers. Cet archipel se rattache ainsi à la masse sous-marine sur laquelle s'appuie la grande terre africaine, et n'est, pour le géologue comme pour le géographe, qu'un fragment isolé de ce continent. Situées à plus de 600 milles de la pointe la plus méridionale de l'Europe, séparées du nouveau monde par la largeur du vaste Océan, il est tout naturel de penser que ces îles ont reçu leur population du continent le plus rapproché de leurs côtes. Or, la contrée d'Afrique située en face des Canaries fait partie du Maghreb-el-Aksà des Arabes, qui avoisine l'ancienne Mauritanie tingitane, et forme actuellement les plus belles provinces de l'empire de Maroc.

Sans nous arrêter aux Atlantes, vieux peuple dont les annales se perdent dans la nuit des temps fabuleux, et que d'obscures traditions nous signalent comme les

premiers possesseurs d'un vaste empire, parcourons rapidement l'histoire plus positive de la terre mauritanienne (1) et des contrées de l'antique Libye.

Cette région de l'Afrique septentrionale, qui se trouve comprise entre l'Égypte au levant et l'Atlantique au couchant, que traverse la longue chaîne de l'Atlas d'orient en occident, et qui s'étend en largeur depuis les bords de la Méditerranée jusqu'aux extrêmes limites du Sahara; cette contrée parsemée d'oases, de vallées, de montagnes, de vastes plaines et d'immenses déserts, fut habitée de temps immémorial par des peuples belliqueux, jaloux de leur indépendance et toujours habiles à la défendre contre leurs ennemis. Quel que soit le nom qu'on leur ait donné, Libyens et Gétules d'abord, puis Numides ou Maures, ensuite Berbers, comme on les désigne le plus communément, quelle que soit l'origine que leur supposent les historiens, nous ne devons pas moins reconnaître chez cette nation, qui la première dressa ses tentes dans les vallées de l'Atlas, la priorité incontestable de la possession du sol. Cette terre, habitée primitivement, selon Salluste, par les Gétules et les Libyens (2), où les hordes dispersées de l'armée d'Hercule vinrent s'établir (3); ces coteaux maritimes, ces montagnes, ces vallées, ces oases où les émigra-

(1) Nous donnons ici à la Mauritanie l'acception de Salluste: « Cetera » loca usque ad Mauritaniam Numidæ tenent; proxumè Hispaniam Mauri » sunt, super Numidiam Gætulos accepimus... » Bell. Jugurth. XXII.

(2) Bell. Jugurth. XXI.

(3) *Idem*.

tions des peuples de l'Arabie, Cananéens ou Palestins, Amalécites ou Ismaélites, se fixèrent sans retour (1), ont été plusieurs fois convoités par d'autres nations puissantes, à partir de cette époque où l'opulente Tyr vint fonder des colonies sur le littoral des deux mers. Les Carthaginois continuèrent l'œuvre phénicienne et portèrent leur commerce avec le génie de la navigation jusqu'aux limites du monde connu. Les Romains envahirent à leur tour la terre des Numides, depuis la Cyrénaïque ou la Tripolitaine jusqu'à la Mauritanie tingitane ; mais leur puissance n'acquit jamais dans cette dernière contrée la force et la stabilité de leurs autres conquêtes. Les Vandales leur succédèrent ; toutefois leur domination fut passagère et ne put s'affermir en présence de ces populations indomptables dont les Phéniciens et les Carthaginois avaient respecté l'indépendance, et que les Romains eux-mêmes ne soumirent jamais complètement. Bientôt apparurent les Arabes, qui dans leurs rapides conquêtes eurent à eux seuls plus de chance que tous les autres conquérants. Les différents états berbers s'étaient fortifiés des dissensions de leurs ennemis, à cette époque de décadence où le peuple roi achevait son règne, où le sénat de Rome ne dictait plus de lois, alors que la réforme religieuse avait divisé les Romains en deux camps. L'empire grec était frappé au cœur, et les Arabes, en arrivant sur la terre d'Afrique, trouvaient les provinces romaines abandonnées de la métropole, leurs

(1) Voy. dans l'*Encyclopédie nouvelle*, tom. I, pag. 605, l'excellent article *Berbers* de M. d'Avezac.

gouverneurs divisés d'intérêts et prêts à recevoir le joug. Mais les Berbers leur restaient à combattre, et ceux-là étaient plus difficiles à dompter. « Les Arabes durent trouver chez les habitants de l'Atlas ce que nous y rencontrons aujourd'hui, a observé avec raison M. Noël des Vergers dans sa belle introduction à l'*Histoire de l'Afrique sous la dynastie des Aghlabites*. En effet, les Berbers avaient pour eux le courage, le mépris de la vie, la patience dans les fatigues, en un mot toutes les qualités qui les eussent rendus invincibles, si l'esprit de rivalité qui règne de tribu à tribu n'avait permis de les désunir pour en triompher (1). » Les Romains surent les premiers employer cette politique à l'avantage de leur domination; mais les Arabes, bien mieux encore que leurs devanciers, mirent en œuvre cet élément puissant de succès. Des relations plus intimes, une connaissance plus exacte de l'esprit des populations berbères, certains rapports d'origine, des sympathies de caractère, de mœurs et de coutumes, leur apprirent de bonne heure à mieux juger de leurs ennemis; ils comprirent de suite tout le parti qu'ils pouvaient en tirer. Auxiliés par ces hordes belliqueuses, actives, agiles, infatigables, ils franchirent le détroit de Gibraltar, et la conquête de l'Andalousie, qui préluda à celle de presque toute l'Espagne, leur devint plus facile. Les Arabes, qui avaient étendu leur puissance jusque dans les plaines du Sous-el-Aksà et dont rien n'arrê-

(1) Voy. Noël des Vergers, *op. cit.* (Introd.)

tait le désir insatiable de domination, pénétrèrent peut-être à cette époque jusqu'à cet archipel fameux qui continue, par ses ramifications sous-marines, le prolongement de l'Atlas vers l'occident.

Telle est, en abrégé, l'histoire politique de la partie de l'Afrique où dominent encore aujourd'hui ces deux peuples dont les tribus éparses, nomades ou sédentaires, conservent religieusement toutes les traditions de leur origine. Peuples presque semblables par les mœurs et la physionomie, du moins dans certaines lignées, bien que différents par le langage, mais qu'un sentiment commun de nationalité et l'amour de l'indépendance unissent aujourd'hui d'intérêts pour combattre une domination nouvelle.

Le premier de ces deux peuples, c'est le Berber, dont le type de race, formé tantôt par simple agrégation, tantôt par croisement et amalgame, se compose (suivant l'observation de M. d'Avezac) de tous les peuples autochthones ou advènes qu'a portés la terre d'Afrique, Gétules noirs et Gétules blancs ou Mazikes, Libyens, Mèdes ou Persans, Kouschytes, Amalécites, Cananéens et Vandales (1) : races mélangées, chez lesquelles on reconnaît plusieurs types qui, à partir de la souche originaire, se sont conservés sans altération, en se transmettant par hérédité, dans les filiations des nombreuses tribus de la grande famille berbère. Ainsi, « l'homme au teint blanc, au front » large, à la figure carrée, aux traits saillants, aux

(1) Voy. l'article *Berbers*, de M. d'Avezac, *op. cit.*, tom. II, p. 606.

» yeux bleus, à la blonde chevelure (1), » se fait remarquer dans certaines hordes de Schellouhs ou Berbers occidentaux, et chez la plupart des habitants des montagnes d'Er-Rif (les *Riffins*), ainsi que parmi les tribus des Zenethàh, des Ghomeràh et des Haouàràh, et même dans certains groupes isolés des Kabayles de l'Algérie, vers la partie orientale.

A côté de ces populations, dont la physionomie semblerait nous retracer quelque chose des anciens Vandales, se présente « l'homme au teint olivâtre, » au front étroit, à la figure ovale, aux traits arrondis, » aux yeux foncés et cruels, aux cheveux noirs et » rudes (2). » Tel est, en général, le Berber, plus particulièrement connu sous le nom de *Kabayle* (pluriel de *Kabyleh*, tribu), et qu'on rencontre depuis le désert de Barkàh jusqu'au-delà de la Mulvia, ou bien encore désigné sous celui de *Schellouhs*, depuis Maroc jusqu'au midi, en s'avançant vers le Saharà : type national, très-répandu dans l'Afrique septentrionale, et que, de prime abord, on pourrait confondre avec l'Arabe bedouin. Puis, derrière la ligne des oases, où vivent ces races d'anciens Gétules plus ou moins blanches ou brunes, se montrent les *Touâreks* (pluriel de *Terka*, tribu), « au langage berbère, les uns presque » blancs, les autres au teint hâlé, la plupart olivâtres » ou presque noirs (3). »

Le second peuple est l'astucieux Arabe, au sou-

(1) Voy. l'article *Berbers*, de M. d'Avezac, *op. cit.*, tom. II, p. 606.
(2) *Id.* *id.* *id.*
(3) *Id.* *id.* *id.*

rire trompeur, aux manières nobles et affectueuses, au maintien grave, à la physionomie plus uniforme, plus régulière et plus sévère, aux formes mieux arrêtées, plus saillantes et anguleuses, aux lèvres moins épaisses, aux yeux noirs et fendus, aux sourcils arqués, au regard tantôt pénétrant et scrutateur, souvent perfide et ombrageux, parfois humble et suppliant, suivant l'intérêt qui le touche au cœur. Physionomie vraiment belle, quand l'irascibilité des passions n'en vient pas altérer l'expression noble et franche. C'est alors le type sémitique dans sa pureté primitive; c'est une figure dont le crayon le moins habile peut saisir le galbe du premier coup, mais qui, sous l'influence locale, s'est empreinte de la teinte moresque et de la sécheresse du désert, car depuis son invasion en Afrique l'Arabe s'y est, pour ainsi dire, *berbérisé*.

De ces deux peuples, dont nous venons de tracer l'esquisse ethnographique, le Berber est celui sur lequel nous rapporterons presque toutes nos observations, dans l'étude comparative que nous allons entreprendre; car c'est ce même peuple que l'on retrouve encore aujourd'hui aux îles Fortunées.

L'idiôme qui sert de lien commun à toutes les populations berbères n'est peut-être qu'une modification de l'ancienne langue libyenne. La langue berbère est tout à fait *sui generis*; comme on l'a observé avec raison (1); elle a fait de nombreux emprunts aux

(1) Voy. Venture, *Grammaire et Vocabulaire de la langue berbère.*

langues sémitiques, et plus particulièrement à l'arabe lui-même, pour beaucoup d'expressions qui lui manquaient; mais la plupart de ces emprunts se trouvent déguisés sous des formes grammaticales qui lui sont propres. Les Berbers lui donnent la dénomination de langue noble (*aguël amazig*) (1), ou de langue des libres (*aoûal 'en temazirgh*), selon Venture (2).

Si l'on examine les fragments que nous avons rassemblés du langage des anciennes populations canariennes, et qu'on les compare avec ce que l'on connaît jusqu'ici des divers dialectes berbères, d'après les catalogues des auteurs, il est facile de s'apercevoir que le même génie a présidé à la formation des deux idiômes. C'est en effet de part et d'autre une prononciation dure et fortement gutturale, une phraséologie très-coupée par l'absence totale de copulative. A ces caractères généraux viennent s'en joindre d'autres qui ressortent de la nature des mots, et dont nous avons donné une indication dans notre *Histoire naturelle des îles Canaries* (3).

D'après ces observations comparatives, on peut reconnaître tout d'abord de grandes affinités entre la langue que parlaient les anciennes populations canariennes et celle des habitants de l'Atlas; mais c'est de la comparaison des mots entre eux que nous devons

Mss. de la Bibl. roy., et l'article *Berbers*, de M. d'Avezac. *Encycl. nouv.* tom. II, pag. 605.

(1) Léon Africain, I, 11.

(2) *Op. cit.*

(3) Voy. *op. cit.*, Ier vol., 1re part., *Ethnographie*, p. 216, note (3).

tirer une preuve plus concluante de l'analogie des deux idiômes, et déterminer celui des dialectes berbères avec lequel le langage des Guanches s'assimilait le plus.

Bergeron, se fondant sur les renseignements fournis par les chapelains de Bethencourt, fit observer le premier que le langage des Guanches ressemblait beaucoup à celui des Maures de Barbarie (1).

Parmi les auteurs canariens, Galindo avait remarqué que les mots *ife* (blanc), *aho* (lait) et *tamosen* (orge) étaient identiques dans la langue des anciennes populations canariennes et dans celles des tribus africaines de l'Atlas, et que les noms de *Telde* et de *Tegueste*, par lesquels on désigne une ville de Canaria et une vallée de Ténériffe, se retrouvaient dans le Maroc.

Georges Glas, s'aidant des manuscrits de Galindo et des connaissances qu'il avait acquises de la langue berbère, durant ses voyages dans l'Afrique septentrionale, poussa beaucoup plus loin les recherches de son devancier. En supprimant les mots du dialecte des Guanches de Ténériffe qui lui parurent s'écarter davantage des langues libyennes, il en trouva, pour les autres îles, 22 sur 80 qui se rapportaient presque tous identiquement ou radicalement à des dialectes

(1) « Le langage des vieux Guanches, qui demeurent encore entre eux » jusqu'à cejourd'huy en ceste isle (*Ténériffe*), en leur ville de Candelaria, » approche fort de celuy des Mores de Barbarie. » (Berg. *Traicté des Navig.*, pag. 248, éd. 8°, faisant suite à l'*Hist. de la première desc. et conquest. des Can.*

berbères, mais plus particulièrement au schilàh. Ce sont les suivants :

Achormase,	*figues vertes.*	C.	Arkarmuse,	en schilàh.
Acoran,	*Dieu.*	C.	Amoukran,	id.
Adeyhamen,	*lieu submergé.*	C.	Douwamen,	id.
Ahemon,	*eau.*	L. H.	Amon,	id.
Aho,	*lait.*	L. C.	Agcho ou Agho,	id.
Almogaren.	*la maison sainte.*	C.	Talmogaren,	id.
Ataycate,	*le brave.*	C.	Tarkiste.	id.
Atistirma, Aya dirma,	*cri de dévouement.* nom du pic.	C. T.	Ay-dyrim, le sommet de l'Atlas des Berbères.	
Benehoare,	nom de l'île de Palma.	P.	Beni haouàrah, tribu berbère.	
Cariana,	*corbeille.*	C.	Carian,	en schilàh.
Faycag,	*le sacerdote.*	C.	Faquair,	en berbère.
Gayre (Gayr),	*noble* ou *chef.*	C.	Mrgar ou Amgr,	en schil.
Gomera,	nom de l'île de Gomère.	G.	Ghomerah, tribu berbère.	
Irvene (Irben ?),	*apparition.*	P.	Riben,	en berbère.
Taginaste,	*un arbre.*	C.	Taginost *une branche de palmier,*	en schilàh.
Tahuyen,	*jupe.*	G.	Tahuyot, *couverture* ou *manteau,*	en schilàh.
Tamogantin,	*maison.*	C.	Tigamin,	id.
Temasen,	*orge.*	L.	Tomzen,	id.
Tezzeses,	*bâton.*	L.	Tezezreat, *une branche,*	id.
Tigot,	*ciel.*	P.	Tigot,	id.
Tigotan,	*les cieux.*	P.	Tigotan,	id.

Mais de tous les rapports que Glas a fait remarquer entre le langage des Guanches et celui des Schellouhs, le plus important sans doute se manifeste clairement dans une phrase que les traditions de l'histoire nous ont transmise. Malgré les altérations qu'a souffertes son orthographe sous la plume des auteurs qui tâchèrent d'en transcrire les mots, le navigateur Écossais

put reconnaître son origine berbère et son identité. Nous la reproduisons ici :

Y iguida y yguan Idafe ?	P.	*Tomberas-tu, Idafe ?*	Youant ydir Idafe, en schil.
Gueryerte y guantaro.	P.	*Donne-lui, il ne tombera pas.*	Ifkast oreyder, id.

Glas explique de la manière suivante les probabilités de l'analogie :

Y iguida y iguan doit se prononcer comme *Y iwid y iwan* (I iouid y iouan), et en supposant qu'il y a eu transposition de mots et que la phrase était ainsi posée dans son origine « *I iouan i iouid,* » nous y trouverons alors une grande ressemblance avec celle qui a la même signification dans un des dialectes de la langue libyenne : *I ouant i dir Idafe?* (Tomberas-tu, Idafe?) (1) »

Quant à la seconde phrase, sur laquelle Glas ne donne aucune explication, nous ferons remarquer que le mot *Gueryerte* pourrait bien être une corruption du mot schilàh *Oreyder*, car en supprimant le G, *Ueryerte* et *Oreyder* ont à peu près le même son. Il est probable que la phrase canarienne n'a pas été transmise fidèlement aux écrivains qui ont tâché de la reproduire. La tradition en aura retenu le sens plutôt que l'expression. Toutefois, ce n'est qu'avec beaucoup de réserve que nous hasardons cette opinion.

A ces données, déjà très-importantes dans la ques-

(1) Glas, *op. cit.*, p. 178 et 179.

tion qui nous occupe, nous ajouterons celles que nous ont fournies les recherches de Ritter (1). Le tableau comparatif que ce savant géographe a reproduit des mots guanches et des mots berbères correspondants comprend quelques-uns de ceux de Glas que nous avons déjà mentionnés, et plusieurs autres qu'avaient signalés Jackson (2) et Vater (3), et que nous indiquons ici :

Tagoror,	*place du conseil.*	T. Tagarer,	*place du supplice,*	en berb.
Kebehiera,	*sa seigneurie.*	T. Kabira,	*capitaine,*	id.
Aboren,	*farine d'orge.*	T. Aboren,	*farine d'orge,*	id.
Azamotan,	*orge pétri.*	L. Azamitan,	*orge pétri,*	id.
Ara,	*chèvre.*	T. Ara,	*chèvre,*	id.
Tihaxan,	*mouton.*	C. Thikhsi,	*mouton,*	id.
Tamacen,	*cochon.*	C. Tamouren,	*cochon,*	id.

Nous ferons observer que plusieurs des mots indiqués se retrouvent avec certaines modifications dans plusieurs dialectes berbères. Ainsi :

Tagoror, la place du conseil, où l'on rendait aussi la justice, qu'on a assimilé à *Tagarer*, peut se rapporter également à *Tegruat*, qui signifie le Divan, dans la langue des Kabayles.

Tihaxan, mouton, qui a quelque ressemblance avec *Thikhsi*, du dialecte des Schellouhs, reparaît sous le nom de *Tigsi*, dans la langue mozabite (4).

(1) Voy. *Géographie générale comparée, ou étude de la Terre, dans ses rapports avec la nature et avec l'hist. de l'homme*, etc., par K. Ritter, trad. de Duret et Desor., t. III, p. 188.

(2) *Account of Marocco.* 2e éd., p. 232.

(3) *Mithridates*, IIIe Theil. 1e Abtheil. p. 59.

(4) Voy. *Nouv. Ann. des Voyag.*, t. XVII, 2e sér., 1830, p. 367.

Enfin *Ahoren* (*Aouren* d'après Venture) trouve son synonyme dans le mot *Arrenne*, par lequel on désigne aussi une farine dans l'oasis de Syouàh.

L'examen comparatif que nous avons fait nous-mêmes de notre catalogue des dialectes canariens, avec les vocabulaires berbères dressés par différents auteurs, nous a fourni de nouveaux rapports. Ce sont les suivants :

Abora, *Dieu*. P. Arbi, *Dieu* (Vocab. kabayle) (1).

Atchi ou Achic, *fils*. T. C. Akchir, *enfant* (Vocab. kab.). Aqchich, *petit* (Vocab. de Delaporte). Akchik, *enfant* (en schilàh).

Adaar, *falaise escarpée*. T. Adaar, *rocher* ou *montagne* (à Syouàh). Edrer (Vocab. kab.). Adrourar (à Ghadâmes). Adrar (en mozabite). Athrair (en chouiah, d'après Shaw). Idrar (d'après Delaporte).

Ahico, *chemise de peau*. T. F. Tahayck, *manteau* ou *couverture* (en schilàh).

Aguameme, *suçoir de racine de mauve*. H. Ajarmege, *racine de mauve* (Vocab. kab.).

Amodaga, *bâton*. T. Amouto, *bâton* (à Syouàh).

Anepa (agnepa), *bannière* ou *bâton de commandement*. T. Agnès, *bâton* (à Syouàh).

Aysuragan, *la grotte où l'on gèle*. P., de Azúmen, *froid* (Vocab. kayb. d'Aly-Bey), et de Azraou, *rocher* (Vocab. de Delaporte).

Azuquaḥé, *noir* P. (Asakio) *noir* (à Ghadâmes). Azetaffe et Azotaffe, *noir* et *nègre* (à Syouàh) et Abukàn (en mozabite).

Chamato ou Tchamatouth, *la femme*. T. Thamatouth, *la femme* (en chouiah).

Farute, *ambassadeur*. C. Ediferoua, *ambassadeur* (Vocab. kab.).

Gua ou Guan (Ouad *ou* Ouan, d'après Glas), *fils* ou *homme*. T. C. P. Ouadjid, *homme* (à Ghadâmes). Aghar (d'après Venture).

Harbuy, *sac de peau*. L. Ekber, *chemise de peau* (en syouàn, d'après Shaw).

Ife, *blanc*. P. Af, *blanc* (à Ghadâmes).

(1) Voy. Voc. chouiah de F. Schultze et J. Benzamon, l'*Esquisse de l'état d'Alger* de Schaler, trad. de Bianchi, p. 325.

58027

guida, *il tombera.* P. Ouda, *tomber* (à Ghadâmes).

Irichen, *froment.* T. Irden, *blé* (Vocab. kab.). Irden et Irdsen (à Ghadâmes). Eardien (en chouiah, d'après Shaw.). Irden (en mozabi).

Oche, *beurre.* T. Oudé, *beurre* (Vocab. kab.).

Tabona, *couteau.* P. C. T.
Tafrigue, *id.* } Tafouza, *couteau* (à Ghadâmes).

Tamaragua, *bonjour!* C. Tabarakser, *adieu!* (Vocab. kab.). Tamasargoult, *soyez le bien-venu!* (à Ghadâmes).

Tarha, *marque pour les souvenirs.* C. Tira, *écriture* (Vocab. de Delap.).

Tibiden, *fantôme sous forme d'un chien.* C. Ibi, *chien* (à Ghadâmes).

Vacaguare, *je veux mourir.* P. Arg'ras, *tuer* (à Ghadâmes).

Xerco, *soulier.* T. Zergost, *soulier* (à Ghadâmes).

Tamazanona, *viande frite*, C., d'après la version de Galindo, et *orge pétri*, d'après Glas. Cette expression pourrait donner lieu à un autre rapprochement. En effet, Glas fait dériver ce mot canarien de *Aramatanoque*, *Azamotan* et *Tamozen*, variantes d'une même expression qui servait à désigner l'orge à la Grande-Canarie et à Lancerotte. Or, *Tamazanona* nous semble avoir quelque rapport avec *Taminina*, mot berbère qui, d'après Venture, désigne la farine de blé torréfié, pétrie avec du miel et du beurre, et qui sert de provision de voyage dans toute la Barbarie. Il est à remarquer qu'on fait aussi usage aux îles Canaries de ces sortes de gâteaux, imités des Guanches, et connus généralement sous le nom arabe de *Alfajores* (Al'fakjor).

Si nous recherchons encore d'autres analogies avec cette langue berbère, qui a pénétré jusqu'aux dernières limites du Désert, et même au delà de Ten-Boktoue, nous devons espérer en retrouver quelques-unes chez ces peuplades de la Nigritie, où la race amzygh a porté souvent ses excursions, et qui ont dû emprunter quelques mots à son langage. En partant de ces données, nous arriverons à des résultats ethnologiques d'autant plus probables qu'ils se trouveront circonscrits dans des faits linguistiques corrélatifs. Ainsi, par exemple :

Mencey, *seigneur, prince* ou *roi*, T., est un mot qui

nous semble d'origine africaine, car il nous rappelle celui de *Mensa*, qui a la même acception dans le dialecte de Bambara, parlé par les Nègres mandingues.

Sabor, *le lieu du conseil*, C., est encore un autre mot canarien qu'on peut assimiler à *Cabosir*, expression par laquelle les Nègres de la Sénégambie désignent la réunion de leurs chefs. Faisons remarquer, en passant, que les Guanches de Ténériffe appelaient *Cabuco* l'endroit où ils rassemblaient leurs troupeaux de chèvres.

Les rapports que nous venons de signaler, joints à l'indication des différentes îles dans lesquelles étaient usités les mots qui ont donné lieu à des analogies avec le berbère, prouvent de la manière la plus évidente que cette langue, modifiée par des dialectes particuliers plus ou moins rapprochés du schilàh, était parlée dans tout l'archipel canarien, sans en excepter l'île de Ténériffe, où Georges Glas ne reconnaissait aucune trace du langage amazygh (1). Nos recherches et nos

(1) Georges Glas ne trouve que trois mots, dans le dialecte de Ténériffe, qui aient quelques rapports avec des langues africaines; ce sont *Ahico* et *Mensey*, qu'il assimile à *Tahyck* et à *Mensa*, et *Arguihon* (voir les navires), qu'il dérive d'*Arghin*, parage de la côte occidentale du Sahàra, que fréquentèrent autrefois en très-grand nombre les navires européens, à l'époque du commerce des esclaves. Le navigateur écossais reconnaît, au contraire, dans ce même dialecte des Guanches de Ténériffe, certaines analogies avec le péruvien et d'autres langues américaines (voy. *The Hist. Can. isl.*, pag. 189, note). Sans discuter ici jusqu'à quel point peut être fondée l'opinion de Glas, ni chercher à faire ressortir les conséquences qu'on pourait en déduire, nous avons fait remarquer nous-mêmes plusieurs rapprochements qui nous ont frappés entre certains mots des dia-

observations démontrent, au contraire, que le dialecte des Guanches de Ténériffe, de même que celui des habitans des autres îles du groupe, se rapporte aussi à cette langue, qui, malgré ses nombreuses variantes, servait de lien commun à toutes les populations de la grande famille berbère (libyennes ou gétules), et dont les ramifications, comme on l'a observé avant nous, se sont étendues depuis les déserts de l'Égypte jusqu'à la mer Atlantique, et des bords de la Méditerranée jusque vers le sud, au delà du grand Sahâra.

Mais on remarque aussi dans les différents dialectes canariens un assez bon nombre de mots arabes. Quelques-uns d'entre eux sont faciles à reconnaître, car ils se sont conservés presque sans altération; plusieurs autres, au contraire, se trouvent déguisés sous des formes particulières à la langue berbère ou défigurés par la transcription.

Nous citerons les suivants, qui appartiennent à l'une ou à l'autre de ces deux catégories :

Adaar, *falaise escarpée*, T. Adrar, *montagne* (en arabe), mot que les Berbers ont adopté.

Eraohanhan, *le dieu des hommes*, H., nous semble une modification de l'expression arabe *er Rahhman* ou *er Rahhîm* (le miséricordieux ou le compatissant).

Echeydey, *l'enfer des Guanches*, T., et ech-Cheithan, le *Satan* des Arabes, sont presque identiques.

Faycan ou Faycag, *grand prêtre*, C., est probablement le représentant de *Fakyhh* (docteur ou savant), expression adoptée par les Berbers.

Guanil, *troupeau sauvage*, L. F., provient évidemment de *al-ghanam*

lectes canariens et quelques autres de la langue caraïbe, bien que leur signification correspondante ne s'applique pas souvent aux mêmes choses. Voy. *Hist. nat. des îles Can.*, tom. I, 1re part. (Ethnog.), pag. 223 et 24.

(troupeau de brebis en arabe), dont les Espagnols ont fait *el ganado* (le troupeau en général).

Quebehi, *sa grandeur* ou *sa majesté*, T., employé par les Guanches de Ténériffe comme titre honorifique, paraît dérivé de *kebir* (grand en arabe).

Tchahunemen, C., que Galindo a traduit par *figues sèches*, semble se rapporter à *tazert-iroumin*, qui signifie *figues raquettes* en arabe.

A mena coran, *Dieu, ayez pitié!* T. (suivant la version de Viana), nous paraît une expression que les Guanches auraient empruntée en partie de l'arabe, et qui nous rappelle un mot hébreu dont l'emploi et la signification ont varié dans plusieurs langues.

Parmi les noms de nombre que nous avons donnés, d'après les listes de Nicoloso da Recco et de Galindo (voy. p. 80), la plupart, quoique altérés dans leur forme ou par une orthographe vicieuse, se rapportent à des dialectes berbères, mais quelques-uns aussi dérivent évidemment de l'arabe. Voici leur relation :

1. Been ou veen. d'après *Galindo*. Wan, 'en berbère, d'après Venture; Nait..... — *Recco*. ouaet, à Syouàh; iuon ou youn, en mozabi et en schiláh; ian, selon Chenier (singulière ressemblance avec εἷς, ἑνὸς en grec, *unus* en latin, *un* en français, ein en allemand, et one en anglais).
2. Smetti..... — *Id*.... Sen ou sin, à Ghadâmes, à Syouàh et en schiláh.
   Lini..... — *Gal.*
4. Acosetti .... — *Rec* .... Couz, berb., d'ap. Venture; cos d'ap. Alybey; aquoz, en mozabi; arbah, en arabe.
   Arba..... — *Gal.*
5. Cansa..... — *Id*..... Khamseh, en arabe, soumous, en berb., d'apr. Venture; sâms, à Ghadâmes.
   Samusetti ... — *Rec.*
6. Sesetti..... — *Id*..... Sedis, en berb., d'apr. Venture; sez ou seds, à Ghadâmes; setta, d'apr. Chenier; sedise, en schiláh; sétit, à Syouàh.
   Sumous..... — *Gal.*
7. Sat..... — *Id*..... Set, en berb., d'apr. Venture; sa, à

	SATTI.....d'après	*Rec.*	Ghadâmes et en schiláh, d'apr. Chenier; ZA, d'apr. Alybey; SABAH, en arabe.
8.	TAMATTI.....	— *Id.*.....	TEM, en berb., d'apr. Venture; THAM, à Ghadâmes; TEMENIA, en schiláh; TAMANI, en arabe.
	SET.....	— *Id.*	
10.	MARAGO.....	— *Id.*.....	MERAWED, en berb., d'apr. Venture; MARAOU, à Ghadâmes et à Syouàh; MERAOUD, en schiláh, d'apr. Chenier.
	MÀRAVA.....	— *Id.*	
11.	NAIT-MARAVA.	— *Id.*.....	JAN DEMRAU, en berb., d'apr. Venture; JAN DE MARAOU, d'apr. Alybey.
	BEN-MARAGO ou VEN-MARAGO..	— *Gal.*	
12.	LINI-MARAGO..	— *Id.*.....	SIN DE MARAOU, en berb., d'après Alybey.
	SMATTA-MARAVA.	— *Rec.*	
40.	ARBIAGO.....	— *Gal.*...	ARBA'YN, en arabe.
50.	CANSAGO.....	— *Id.*	KHAMSYN, *id.*

Ainsi, en exceptant les nombres 3 et 9, dont l'expression canarienne ne peut se rapporter à aucune des deux langues avec lesquelles nous avons établi nos comparaisons, tous les autres trouvent leurs analogues dans l'arabe ou dans les différents dialectes berbères.

Les noms propres d'hommes ou de femmes et les noms de lieux de la langue guanche, précédés des syllabes *mas* et *mes* (*fils de*, en berber), tels que *Masaga*, *Masdache*, *Mesqueseque*, *Masca*, *Mesequere*, *Mesquire*, etc., qui ont tous une forme numide, pourraient se rapporter aussi, à la langue berbère parlée dès les temps les plus anciens par les peuples de l'Afrique septentrionale (1). En effet, nous voyons d'après l'histoire, qu'un grand nombre de mots numides commen-

(1) Voy. *Journal des Savants*, juillet 1838, Observ. sur les Numides, par M. Quatremère.

çaient par cette syllabe *mas* : les *Massyliens*, les *Massenyliens*, *Massinissa*, *Massiva*, *Massugrada*, etc.

Les noms propres ou de lieux de notre catalogue pour lesquels on doit admettre l'origine arabe, ou qui nous paraissent avoir emprunté quelque chose des formes de cette langue, sont : *Abentahar*, *Achen*, *Alcoïdan*, *Alguabozeque*, *Alsagay*, etc.; ainsi que *Bencharo*, *Benrimon*, *Bentenuya*, *Bentaguayre*, *Bentejui*, etc.

Tarajal est encore un nom de lieu d'origine arabe (*Tahâral*) qui a été adopté par les Espagnols et qui sert à désigner un endroit planté de tamaris. Le lieu appelé du nom corrompu de *Tarajal*, dans l'île de Fortaventure, est en effet tout couvert de ces arbustes. Ce nom n'a pas été imposé par les Castillans, car il figure déjà dans l'histoire de la conquête, écrite par Boutier et le Verrier en 1402, c'est-à-dire bien avant l'arrivée des conquérants espagnols. Les chapelains de Bethencourt appelèrent ce lieu, d'après les naturels, *Tarhays* ou *Val Tarhais* :

Les ravins de *Hinamar*, *Heniché* ou *Yeneché*, sont désignés par des noms canariens dans lesquels on retrouve le radical de *Yenezar*, qui, en langue chouïâh, signifie rivière ou ruisseau. Le mot *Thaouwent* (fontaine), de la même langue, peut servir à expliquer celui de *Tabouventa*, par lequel les Haouârytes de l'île de Palma désignaient cette partie du vallon de la Caldera qui donne naissance à plusieurs sources.

Mais l'on doit plutôt rapporter à l'arabe les noms des ravins à grand cours d'eau pendant l'hiver, et qui commencent par *guad*, tels que *Guadalique*, *Guadaya*,

Guadaycdre, *Guadamoëte*, et même *Giniguada*, *Inuguad*, *Yniguaden*, qui rappellent les noms de *Guadiana*, *Guadalquivir*, etc.

C'est le *wad* (ouad) des Arabes que les Espagnols ont transformé en *guad*, et dont les Mozabytes ont fait leur *luad* (la rivière).

Il est en outre beaucoup d'anciennes dénominations topographiques canariennes qui sont représentées par des noms de lieux du Maroc occidental. Nous citerons les suivantes :

ADEXE ou ADEJE, vallée, district et petite ville de Ténériffe.

HEDEJAD, tribu berbère du Maroc.

AGACEME, ravin de l'île de Palma.

AGARCIF ou AGACIF, village du Maroc.

AGULO, bourg de la Gomère.

AGULU, cap et village du Maroc.

FATAGA, hameau de la grande Canarie.

FAG'ASAH, ville du Maroc.

TABORNO, vallée et village de Ténériffe, où les paysans portent plus particulièrement la *manta*, manteau de laine qui imite le *tamarck* des Guanches.

TABOUNOST, village du Maroc, dont le nom signifie *gens des burnous* ou *des manteaux*.

TAGARAGRE, district montueux de l'île de Palma.

TAGGARATIN, montagne du Maroc.

TAMARASAYTE, village de la grande Canarie, autour duquel abondaient jadis les oliviers sauvages, et où l'on voit encore beaucoup de palmiers.

Ce nom peut se rapporter également à l'arabe ou au berber.

BENI-TAMAREH désigne au Maroc une tribu berbère qui récolte beaucoup de dattes ; mais la dénomination de TAMARAH (*dattes*) est arabe.

EZZEYTOUN est un autre mot de la même langue qui signifie *olive*, et TAMARASAYTE nous semble un composé de ces deux mots.

TAMARASAYTE s'assimile aussi à TA-

	MAZIGT, *les libres* ou *les nobles*, en berbère.
TASO, montagne de l'île de Gomère.	TASA, village des Berbers, dans le Maroc.
TEGUISE, petite ville de l'île de Lancerotte.	TEGHASAH, village du Maroc.
TEMISA, village de la Grande-Canarie.	TEMSENA, tribu et province du Maroc.
TEMECEN, plaine aride de Fortaventure.	THEMSNA, expression du dialecte de Ghadâmes, par laquelle on désigne les lieux arides et déserts.
TESEQUITE, hameau de l'île de Lancerotte.	TESEGDELT, ville du Maroc.
TELDE, ville de la Grande-Canarie.	TEDLAH, province du Maroc.
TINAMALA, hameau de Lancerotte.	TINAMAL, village du Maroc.
TISALAYA *id.*	TESELEGT, *id.*
TOTO, village de Fortaventure, avec une source.	TATA, source sur la frontière du Sahara. TOTTE, dans le dialecte de Syouah, signifie *source* (TIL, en schiláh).

Nous terminerons ces recherches linguistiques par quelques observations sur les noms des îles Canaries et des anciens peuples qui les habitaient à l'époque de la conquête.

Viera fait dériver le *Guanche* de *Guan* (homme) dans le dialecte de Ténériffe; mais nous ne trouvons rien dans les vocabulaires berbères qui puisse garantir cette signification. M. d'Avezac, qui a bien voulu nous guider dans cette partie de nos recherches, nous a fait remarquer l'homophonie du mot *Guanche* avec celui de *Guanscheris* ou *Guanseris*, par lequel on désigne une tribu berbère qui habite les montagnes du même nom (Djebel Ouanseris), à vingt lieues environ au sud du cap Tenez, de l'autre côté du Chéliff. On sait que dans

la Barbarie, les montagnes tirent en général leurs dénominations des tribus qui les peuplent : l'Edrisi les appelle *Wausclirys*, et dans le nombre des tribus de ce territoire ou de cette filiation, il nomme les Haouârytes. Léon Africain, Marmol et Shaw en font mention sous les noms de *Guanseris*, *Guanscheris*, *Guanaxeris* ou *Ouanseris*, et tout récemment nos troupes ont eu affaire avec ces hordes belliqueuses.

Nous avons déjà donné l'explication du nom de l'île de Palma, déformé par Galindo, sous celui de *Benhoavé*, c'est-à-dire des *Beny' Haouâràh* ou la tribu des Haouârytes.

Le rapport de *Gomère* et de *Ghomeràh* ou *Ghomâràh* est déjà indiqué : c'est l'île où l'on retrouva, à l'époque de la conquête, un démembrement de l'ancienne tribu des Ghomérytes.

Le nom de *Canaria* doit provenir de ces peuples canariens (*Canarii*), que Pline plaçait non loin de l'Atlas : Canarii *Africæ populi sunt circa Atlantem*, etc.

D'après l'observation de M. d'Avezac, nous avons appelés *Beny' Bachirs* les anciens habitants de l'île de Fer, auxquels Galindo et Viera donnent le nom de *Bimbachos*.

Le nom de *Maxorata*, par lequel les indigènes désignaient l'île de Fortaventure et d'où les Espagnols dérivèrent ensuite celui de Maxoreros, pour qualifier les habitants, trouve son analogue dans celui de *Maghrâouàh*, tribu berbère qui procède des Zenetàh, d'après Ebn-Khaldoun.

Quant à Lancerotte, que les chapelains de Bethen-

court ont appelé *Tite roy gatra*, d'après les naturels, la dérivation de ce nom nous est tout à fait inconnue.

DES CARACTÈRES PHYSIQUES DES HABITANTS DE L'ARCHIPEL CANARIEN ET DE LEUR ORIGINE.

Nous avons vu précédemment que les différents dialectes parlés dans l'archipel canarien, avant la conquête, dérivaient tous d'une langue mère qu'on devait rapporter, par ses formes et par la ressemblance d'un grand nombre de mots, à l'ancienne langue libyenne ou berbère. Les preuves que nous avons trouvées de l'analogie du langage nous ont dévoilé les rapports qui durent exister entre les deux peuples homoglottes. Toutefois, malgré la valeur que les ethnographes ont attribuée jusqu'ici aux inductions d'origine tirées des rapports linguistiques, nous ne saurions rien trouver de bien concluant dans la question qui nous occupe, si le résultat de la comparaison des caractères physiques de l'indigène des Canaries et de l'habitant de l'Atlas venait contredire les analogies du langage. Heureusement que cela n'a pas lieu : la communauté dans les langues n'indique que la filiation politique; mais si à ces rapports viennent se joindre ceux de la physionomie, déduits des caractères typiques de race, alors, comme l'a observé avec raison Desmoulins (1),

(1) Voy. *Hist. natur. des races humaines*, p. 349 et 350.

les ressemblances des langues, soit pour les vocabulaires, soit pour les formes grammaticales, seront significatives d'une double filiation politique et naturelle. Voyons donc jusqu'à quel point l'étude des anciennes populations canariennes, fondée sur les renseignements historiques les plus authentiques et les faits encore existants, peut fournir matière à cette double appréciation.

Les chapelains de Béthencourt, contemporains et témoins de la conquête des trois premières îles envahies par les Européens, ne s'étendirent guère dans leur narration sur les caractères physiques des insulaires qu'ils tâchèrent de convertir à la foi. Cependant on peut déduire de leurs renseignements qu'il existait aux Canaries deux variétés de races assez tranchées; fait important que semblent confirmer les notions recueillies par les autres historiens.

D'après Boutier et le Verrier, les habitants de Lancerotte, et plus particulièrement encore ceux de Fortaventure, se distinguaient, par leur haute stature, de leurs voisins des autres parties de l'archipel, dont la plupart étaient de moyenne taille. Les Haouârytes de la Palma passaient, selon Viera, pour d'assez beaux hommes. Galindo nous dit que les naturels de la Gomère et de l'île de Fer étaient petits, et les momies conservées nous prouvent que beaucoup de Guanches de Ténériffe ne les excédaient guère en stature. Pour ceux de Canaria, rappelons ici les propres expressions des explorateurs d'Alphonse IV de Portugal, qui observèrent les habitants de cette île en 1341 : *magnitudinem nostram non excedunt.* On sait, en outre, que les

naturels de Lancerotte et de Fortaventure avaient la peau très-brune, tandis que la plupart des habitants des autres parties de l'archipel canarien étaient plus ou moins blancs, et même tout à fait blonds. A Lancerotte et à Fortaventure, une sorte de polyandrie existait parmi les insulaires : la femme avait jusqu'à trois maris. La pratique des mariages monogames avait au contraire force de loi dans les autres îles, et s'il était permis de changer d'épouse, le second engagement ne pouvait être contracté qu'en vertu d'une répudiation formelle de la première femme, dont la stérilité avait motivé la disgrâce. Nous voyons, d'autre part, les habitants de Fortaventure ensevelir leurs morts dans des tombeaux de pierre (1), ceux de la grande Canarie renfermer les leurs dans des tumuli de forme conique ou pyramidale; les Guanches de Ténériffe et ceux de Palma embaumer les cadavres de leurs parents, ou déposer simplement leur dépouille mortelle dans des cavernes sépulcrales. La forme du gouvernement nous

(1) Plusieurs tombeaux taillés dans le tuf volcanique, qu'on découvrit il y a une quinzaine d'années vers la partie septentrionale de Fortaventure, dévoilèrent d'autres usages chez les anciens habitants de cette île. Les ossements renfermés dans ces sépulcres furent malheureusement détruits ou dispersés; mais on conserva des vases funéraires dont le travail indiquait des connaissances artistiques assez avancées. Nous avons été assez heureux pour nous procurer le dessin de celui de ces vases que nous avons figuré dans la planche qui accompagne notre premier mémoire. (Voy. *Mém. de la Soc. Ethnolog.*, t. 1er, prem. part.) Ces urnes d'argile rouge sont semblables à celles dont on se sert encore dans plusieurs provinces de l'empire de Maroc, et cette même forme s'est conservée chez les Andalous, qui ont emprunté aux Arabes une partie de leurs arts et quelques-unes de leurs coutumes.

offre aussi des différences notables. Dans la partie orientale de l'archipel, c'est le despotisme bien caractérisé, c'est-à-dire le pouvoir absolu. L'autorité souveraine est transmise aux enfants par droit d'hérédité, sans exclusion de sexe. Dans les îles du groupe occidental, où les femmes ne participaient jamais au pouvoir, de vagues traditions nous parlent seulement d'une ancienne autorité souveraine, mais l'état politique du pays à l'époque de la conquête nous montre un gouvernement patriarcal concentré dans des espèces de républiques aristocratiques, une sorte d'oligarchie reconnue, consacrée, mais dominée par la suprématie d'une famille puissante et plus ancienne, quoique assujettie elle-même, à chaque avénement, à la sanction du corps privilégié de la noblesse. Là, les chefs de tribu exerçaient le pouvoir paternel sur toute leur filiation, distribuant à chacun les terres de leur domaine, suivant son rang et ses besoins.

Ainsi le territoire de la tribu était un patrimoine commun, dont chaque membre cultivait sa part et retirait l'usufruit; mais la propriété et l'administration n'appartenaient qu'au chef. Le respect dû aux anciens se laisse apercevoir dans cette pratique : c'est la vénération qu'inspire l'expérience acquise par l'âge; la soumission au chef de famille, qui se concentre à la fois, dans la personne du plus sage et du plus noble, par l'élection des principaux de la tribu. Ainsi, de prime abord, nous reconnaissons dans ces îles des hommes différents par l'aspect comme par les institutions, et l'on peut admettre qu'elles étaient peuplées

à l'époque de la conquête par une nation composée de Berbers et d'Arabes, et que les tribus de ces derniers, en infériorité dans les îles occidentales, avaient conservé la supériorité du nombre, et étaient même parvenus à conquérir la suprématie politique dans la partie orientale de l'archipel. Cette probabilité acquiert plus de valeur lorsqu'on se rappelle que, vers le douzième siècle, les navigateurs maghrourins rencontrèrent dans une des îles où ils abordèrent (Lancerotte ou Fortaventure) des gens parlant leur langue (l'arabe), et conférant cependant dans un autre idiôme avec le prince qui les fit interroger. Et n'oublions pas de faire remarquer qu'au commencement du quinzième siècle, les chapelains de Béthencourt désignaient un des princes de ces îles sous le nom de *roy sarrazin*.

L'opinion de l'existence aux îles Canaries de deux types ou variétés de races formant deux peuples distincts, déjà appuyée par les preuves que nous avons données, devient presque une certitude quand on se livre à l'examen des momies et des crânes qu'on peut encore observer.

La plupart des momies guanches tirées des cavernes de Ténériffe appartiennent à des individus de taille moyenne, dont la tête présente des caractères que nous rapportons à une des variétés du type berber, désignée dans le Maroc sous le nom de *race blonde*, et qu'on retrouve plus communément parmi les habitants de la province d'Er-Rif (*les Riffins*). Presque toutes les momies que nous avons examinées, et entre autres celle de la femme guanche qu'on peut voir à

Paris, dans les galeries du Muséum, ont les cheveux plus ou moins roux, quelquefois d'un blond doré (*cabellos dorados*, selon l'expression de Viera). La forme du crâne et les traits de la face, bien qu'altérés par la dessiccation des chairs, offrent tous les caractères du type dominant aux îles Canaries. Ces mêmes caractères se retrouvent encore sur les momies guanches rapportées par Broussonet, en 1802, et que le docteur Dubreuil a examinées à Montpellier. Ces momies, de même que celles du Muséum de Paris, sont de taille moyenne, « le crâne offre un bel ovoïde, dont la partie » postérieure est beaucoup plus volumineuse que » l'antérieure; il se fait remarquer, en outre, par sa » hauteur, par la forme arrondie de sa voûte, par » l'absence complète d'angles et de saillies, par des » reliefs symétriques et adoucis. Le front domine les » parties inférieures, les fosses temporales sont peu » excavées; le trou auditif se rapproche de la par- » tie postérieure de la tête ou de l'occiput, le trou » occipital est ovoïde comme le crâne. La face est » légèrement arrondie, ovale; les fosses nasales, la » voûte palatine ont peu d'étendue; les dents sont ver- » ticales (1). »

Ce type, dont nous venons de retracer les principaux caractères, est encore celui des têtes osseuses qu'on rencontre dans les tumuli de la grande Canarie, et de celles qu'on trouve parmi les ossements accumulés dans les grottes de Ténériffe et de la Palma.

(1) Voy. *Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des Sciences*, 1837, n° xvi, 17 avril, p. 573. Rapport de M. Flourens.

Mais à côté de ces restes d'un ancien peuple, on remarque en outre, et principalement dans les cavernes sépulcrales de Ténériffe, certains crânes qui, par rapport aux autres, offrent des caractères différents. Ces têtes osseuses sont plus oblongues et moins élargies, et présentent pourtant certaines ressemblances avec les autres dans les contours de la voûte du crâne, dans la proéminence de la région occipitale, en exceptant toutefois une dépression beaucoup moins prononcée sur le trajet des sutures sagittales et lombdoïdes. Les diamètres de la région moyenne temporale de la base du crâne, étant moins larges que les diamètres bi-pariétaux, établissent encore une différence notable avec les dispositions des mêmes parties dans les têtes que nous considérons comme appartenant au type dominant ou type guanche. Mais ces différences sont bien plus sensibles en comparant les autres parties de la face dans les deux types. Un front moins large, plus inégal, caractérise les têtes de ce second type, sur lesquelles on remarque de grands sinus frontaux et des bosses sourcilières très-prononcées. La saillie nasale est beaucoup plus marquée ; l'espace inter-orbitaire est beaucoup plus large en arrière qu'en avant. Les fosses orbitaires ont moins de profondeur ; les voûtes sont beaucoup plus inclinées en avant, et les angles internes bien moins relevés. Le nez est plus long et moins large, ses os n'offrent plus l'étroitesse et la brièveté qu'on observe dans l'autre type, et qui rappellent assez bien la forme des nez camards. L'orifice antérieur des cavités nasales est moins large et moins court, ce qui

ne peut faire supposer que le nez était élargi à la base. Les saillies malaires, beaucoup moins prononcées, sont aussi moins distantes l'une de l'autre; les arcades zygomatiques beaucoup moins arquées : d'où il résulte un rétrécissement de la face et une différence très-sensible de la forme de cette partie comparativement à l'autre type. Enfin à l'endroit des fosses canines, on ne trouve plus cette saillie qui, dans le type guanche, contribue au moins autant que les os malaires à faire paraître toutes les parties de la face presque dans le même plan, comme on l'observe sur des têtes de momies égyptiennes de race cophte; ici, au contraire, l'ensemble des formes osseuses et les saillies plus prononcées de la face, décèlent tous les caractères du visage angulaire des Bédouins.

Mais doit-on considérer les têtes osseuses que nous venons de décrire comme appartenant au type arabe-bédouin, ou bien ne nous offrent-elles qu'une simple variété du type berber? Nous les avons comparées avec ces deux types, et l'examen n'a présenté aucune différence bien sensible. Les crânes nous ont paru identiques quant à la forme et au relief; nous avons retrouvé dans les uns comme dans les autres les principaux caractères de la race caucasique. Cette difficulté de bien déterminer, par l'examen anatomique, les caractères du type berber *pur sang* au milieu de ses variétés et après les modifications qu'il a dû subir suivant les alliances, nous est démontrée par les considérations qui ressortent des recherches de M. d'Avezac sur l'origine des populations africaines de l'Atlas. « Les

» différences sans nombre dans les traits du visage » comme dans les dialectes, dit-il, témoignent encore » hautement de cette hétérogénéité primordiale que » la communauté de demeure, d'habitudes et de lan- » gage n'a pu couvrir encore d'une croûte assez » épaisse d'uniformité..... Entre tant de débris de » races si peu homogènes, peut-on reconnaître en- » core le type d'une race spéciale, vierge d'altération, » fortement caractérisée, que l'on ait lieu de consi- » dérer comme le noyau aborigène de la population » atlantique? »

M. d'Avezac croit la question presque insoluble, quelque profondément que l'on pénètre dans le chaos des origines berbères, car il fait remarquer avec raison que « ni les généalogistes, ni les historiens des » Berbers ne savent rien de précis sur l'ethnologie ni » les annales primitives de ce peuple; les opinions va- » riées qui les attachent aux Cophtes, aux Cananéens, » aux Amalécites et aux anciens Arabes, prouvent » seulement que des colonies plus ou moins impor- » tantes de ces différentes races sont venues se su- » perposer au noyau primordial, comme les couches » rocheuses des âges secondaires se sont assises sur le » granit de l'Atlas (1). »

Nous pensons néanmoins, avec notre savant confrère, qu'au milieu du mélange confus des populations diverses qui se sont amalgamées à différentes époques aux anciens indigènes de l'Afrique septentrionale pour

(1) Voy. *Encycl. nouv.*, art. *Berbers.*

venir se greffer sur les rejetons de la souche autochthone, c'est peut-être chez les Schellouhs ou chez quelques Touâreks qu'on doit trouver dans sa plus grande pureté, parmi les populations actuelles, la primitive race des Mazgyh (1), d'où sortirent probablement les anciens Gétules (2). Or, les preuves physiologiques, qu'appuient les rapports linguistiques, confirment la communauté d'origine des anciens habitants des Canaries et des Schellouhs. Quant aux différences qui ont pu exister dans la physionomie des populations canariennes, nous n'oserions assurer si elles caracté-

(1) La ville de *Mazigh'an* (Masagan des géographes), située sur la côte occidentale de l'empire de Maroc, un peu au-dessous d'Azamor, où débouche une des rivières les plus importantes du Maghreb-el-Aksà, porte un nom qui nous révèle peut-être le berceau de l'antique race des Mazygh, et c'est précisément dans cette contrée qu'arrose l'Ummer-Ribieh (*la mère de la verdure*), qu'on commence à rencontrer les tribus de Schellouhs.

(2) L'ancienne dénomination de *Gétules* se retrouve dans celle de *Kezuláh* ou *Gezzuláh*, une des provinces frontières de l'empire de Maroc, sur le versant occidental de l'Atlas, en s'avançant vers le désert. Les tribus berbères qui habitent cette province appartiennent à la branche des Schellouhs. C'est encore à cette filiation qu'il faut rapporter les *Amazygh-Oloths* des bords du Sebà, dans l'ancien royaume de Fez, qui nous rappellent les Gétules-Autolotes (les Autoles de quelques auteurs), de même que la tribu schilàh, spécialement nommée *Aitoloth*, qui habite les montagnes du Sus, et peut-être aussi les *Ollelçti* de Graberg de Hemsœ, démembrement des Shellouhs, qu'on trouve établis dans les plaines du Cairoan de la régence de Tunis. L'auteur du *Tableau géog. et statist. de l'emp. du Maroc* fait observer à ce sujet qu'il n'est pas étonnant de rencontrer des fractions d'une même tribu disséminées à de grandes distances dans toute la région atlantique. C'est ainsi que les Zuaghàh, les Ssanhagiàh, les Zenetàh et plusieurs autres, qui se fixèrent de temps immémorial dans la partie la plus occidentale de l'Atlas, se retrouvent aujourd'hui dans les régences de Tunis et de Tripoli.

risent réellement deux races distinctes ou simplement deux variétés; mais en admettant cette seconde supposition, ce serait encore parmi les tribus aborigènes du Maroc occidental qu'il faudrait chercher des ressemblances avec le second type que nous avons décrit.

Pour ce qui concerne les têtes des momies guanches qui nous ont paru appartenir au type dominant et sur lesquelles on remarque une chevelure blonde, nous rappellerons ce que disait, en parlant des Canariens, le narrateur de l'expédition portugaise envoyée aux îles Fortunées, sous Alphonse IV : « *.....Et crines habent longos et flavos usquè ad umbilicum ferè, et cum his teguntur.* » Or, ces cheveux longs et blonds dont ils se voilaient, doivent faire supposer une peau blanche. Viera, qui n'eut aucune connaissance de ces renseignements, assigne la même couleur aux hommes de la grande Canarie; mais il nous apprend aussi, d'après Cairasco, que beaucoup de femmes de cette île étaient brunes et avaient les yeux noirs et fendus : *Aunque las personas del otro sexo eran trigueñas, no dexaban de ser hermosas, y tenian los ojos negros y rasgados.* » (Noticias, p. 126.) L'examen des momies guanches de Ténériffe nous fait voir qu'il n'en était pas ainsi pour les femmes de cette île, dont la couleur blonde (à en juger du moins par les cheveux) s'assimilait en général à celle des hommes. Toutefois, l'auteur des *Notices* fait observer que les Guanches de la partie méridionale de l'île avaient une teinte plus foncée, comme cela a lieu aujourd'hui pour les habitants de cette

contrée, qui sont plus bruns que ceux des vallées et de la côte septentrionale.

Nous n'avons aucun renseignement historique sur la couleur des anciens naturels de la Gomère, mais en admettant la probabilité de leur filiation avec les gens de la tribu de Ghomérah, dont la souche primitive, fixée en Afrique de temps immémorial dans les montagnes de la province d'Er-Rif, appartient à la variété du type berber qu'on désigne sous le nom de *race blonde*, il est probable que les Ghomérytes des Canaries, leurs descendants naturels, avaient hérité de la même couleur.—Les Haouârytes de la Palme étaient dans le même cas que les Ghomérytes, par rapport à leur provenance, et nous avons déjà fait remarquer que le sobriquet d'*Azuquahé* (le Brun), donné à un de leurs princes, semblait indiquer que la couleur de sa peau était une sorte d'anomalie qui le distinguait de la majorité de ses compatriotes. Un autre fait non moins concluant vient confirmer notre opinion sur la couleur cutanée des naturels de ces deux îles (la Gomère et la Palme). Azurara, en rapportant dans sa *Chronique* les excursions que les navigateurs du prince Henri exécutèrent dans les Canaries, fait mention de dix-sept insulaires de la Palme et de vingt de la Gomère qui furent faits esclaves et conduits en Portugal. L'illustre archiviste, s'apitoyant sur le sort de ces malheureux qu'on allait vendre avec des nègres de Guinée dans la ville de Lagos, et décrivant de la manière la plus touchante ce premier jour de traite, s'exprime en ces termes : « *Il y en avait là parmi eux de raison-*

nable blancheur, fort beaux et dispos; d'autres moins blancs et qui paraissaient bruns...» Ainsi, la blancheur cutanée et la teinte blonde ou rousse des cheveux de la plupart des insulaires du groupe occidental, que nous rapportons au type guanche dominant, ne peut être contestée; mais il paraît qu'il existait aussi dans ces îles, comme dans le reste de l'archipel canarien, des hommes et des femmes à chevelure noire, au teint plus ou moins brun, peut-être olivâtre, à la physionomie distincte, comme semblent l'indiquer les historiens contemporains ou ceux qui ont écrit d'après les renseignements traditionnels et les inductions que nous pouvons tirer nous-mêmes de l'examen anatomique des crânes, dont les uns, identiques à ceux des momies guanches à cheveux roux, nous offrent tous les caractères de ce type, et les autres, analogues à une des variétés du type berber ou au type arabe-bédouin, nous semblent avoir appartenu à des hommes différents par les traits du visage et la couleur de la peau.

Mais toutes ces indications ne sauraient nous suffire pour nous faire une idée juste de la physionomie des anciennes populations. Nous ne pouvons tirer de la couleur et de la nature des cheveux que des inductions sur la teinte de la peau, et *vice versâ*. D'autre part, l'examen anatomique des têtes osseuses ne nous donne que l'appréciation des caractères typiques primordiaux, car le développement, la proéminence ou l'abaissement des surfaces des os crâniens, les saillies et les distances relatives des os faciaux, la profondeur,

la largeur ou le rétrécissement des cavités faciales, tout cela ne peut guère servir qu'à nous guider dans les distinctions de races ou de variétés de races. En nous bornant à ces considérations générales, nous n'avons qu'une idée imparfaite des peuples que nous désirons connaître au physique comme au moral. Pour arriver à une connaissance à la fois plus physiologique et plus philosophique, il nous faut d'autres données. Nous voulons parler, d'après les renseignements de l'histoire et nos propres observations sur les descendants d'une nation qui ont conservé les traits de leur origine, de tout ce que la tête osseuse ne peut plus nous dire, de la figure par rapport à ces traits frappants et reconnaissables qui caractérisent chaque peuple, de ce type national que les dissemblances individuelles ni les alliances étrangères ne sauraient déguiser, de ce *facies* dont le profil du visage dessine les contours, dont le modelé des chairs fait sentir les formes, de cette physionomie, en un mot, dont le pinceau le plus habile ne saisit que bien rarement l'expression. Nous voulons parler encore des inductions qu'on peut tirer du regard qui décèle la pensée, du maintien et de l'allure qui donnent à l'homme et sa pose et sa démarche.

Viana est le seul des auteurs canariens qui se soit attaché à décrire, dans son poëme de la *Conquête de Ténériffe*, la physionomie des Guanches. Si, dans le drame intéressant dont il nous a retracé les différents épisodes, on n'envisage que la partie historique, dégagée du merveilleux et de toutes les licences poétiques,

on retrouve bien de naïves vérités dans le récit du spirituel bachelier. Nous avons cité dans la première partie de ce mémoire (1) tous les renseignements que cet écrivain nous a fournis sur les caractères physiques des personnages de son épopée; mais il est en outre, dans les descriptions du poëte, certaines particularités dignes de l'attention de l'historien : ce sont les taches de rousseur qu'il a soin d'indiquer en dépeignant la physionomie des femmes. Ce même caractère se retrouve fréquemment aux îles Canaries, chez les personnes des deux sexes, dont les traits sont loin de reproduire à nos yeux le type espagnol. Or, il est important de faire observer ici que ces rousseurs cutanées, particulières à la race blonde, sont aussi un des caractères qui distinguent, en Afrique, les Berbers de la province d'Er-Rif et du petit Atlas.

« Les principaux caractères physiques d'un peuple, » a dit M. W. F. Edwards, peuvent se conserver à » travers une longue suite de siècles dans une grande » partie de la population, malgré l'influence du cli» mat, le mélange des races, les invasions étrangères » et les progrès de la civilisation..... Nous devons » donc nous attendre à retrouver chez les nations mo» dernes, à quelques nuances près et dans une pro» portion plus ou moins grande, les traits qui les » distinguaient à l'époque où l'histoire apprend à les » connaître (2). » Ces principes de la science ethno-

(1) Voy. *Mém. de la Soc. Ethn.*, t. Ier, prem. part., p. 142 à 145.

(2) Voy. *Mém. de la Soc. Ethn.*, t. Ier, prem. part., *des Caractères physiologiques des races humaines*, etc., p. 30 et 31.

graphique, ainsi formulés dans un écrit remarquable, trouvent leur application aux îles Canaries, car dans cet archipel, les alliances européennes n'ont pas fait disparaître les traits caractéristiques de la race guanche; les vaincus et les vainqueurs ont formé un nouveau peuple, il y a eu mélange des deux races, mais il est encore facile de faire la part des deux origines. Le type africain se sera propagé dans certaines lignées, tandis que dans d'autres le type européen aura prévalu; car, dans l'alliance de deux races, une d'elles influe toujours plus que l'autre sur la forme et l'organisation du produit. Quoique affaiblis par les croisements dans les générations qui se sont succédé, ces types se seront retrempés chacun à leur propre source, par les alliances avec les individus qui auront conservé sans grande altération les caractères de leur race. « Si l'ac-
» cession de nouveaux peuples multiplie les types, elle
» ne les confond pas (a observé l'habile physiologiste
» que nous avons cité plus haut); leur nombre s'ac-
» croît, et par ceux que ces peuples apportent, et par
» ceux qu'ils créent en se mêlant, mais ils laissent
» subsister les anciens, toutefois en les restreignant à
» raison de l'extension que prennent les races inter-
» médiaires. Ainsi, les types primitifs et ceux de nou-
» velle formation subsistent ensemble, sans s'exclure,
» chez les peuples plus ou moins civilisés, toutes les
» fois que chacun d'eux fait une grande partie de la
» nation (1). » C'est précisément ce qui a dû avoir lieu

(1) Voy. *Mém. de la Soc. Ethn.*, t. Ier, prem. part., *des Caractères physiologiques des races humaines*, etc., p. 31.

aux îles Canaries, où la population guanche a dominé par le nombre longtemps après la conquête. Or, tous les accroissements de la population européenne, depuis l'établissement des conquérants, n'ont pu établir une disproportion numérique contraire aux principes que nous venons de poser.

Un des deux types de races a pu même se reproduire dans un nouvel être sans la moindre altération, et avec tous les caractères individuels d'un des ancêtres, considéré comme prototype. On sait qu'il existe des ressemblances très-remarquables entre les membres d'une même famille, et que souvent ces rapports de physionomie se dévient de la ligne directe pour passer dans des branches collatérales. C'est ainsi qu'on a vu des neveux ressembler à leur grand-oncle, qui lui-même ne ressemblait pas à ses frères. Mais ce qui n'est pas moins digne d'attention dans ces sortes de phénomènes, c'est que les traits d'un des aïeux puissent se reproduire dans un des descendants après plusieurs générations. L'esprit humain se perd en raisonnements en présence de ces faits, qui pourtant ne sont pas rares, et se voit forcé d'avouer son impuissance lorsqu'il cherche la cause de ces mystérieuses reproductions.

Lorsqu'on examine aujourd'hui avec attention la population moderne, dans cet archipel qu'habitèrent autrefois les tribus africaines dont nous avons décrit les mœurs, on remarque sur un grand nombre d'individus des traits nationaux et caractéristiques qui les distinguent essentiellement des Espagnols. Nos obser-

vations journalières, durant dix années de résidence aux îles Canaries, nous habituèrent à ces visages, dont l'étrangeté frappe de suite en arrivant. Plus d'une fois, durant notre séjour à Ténériffe, nous eûmes occasion d'étudier le type guanche sur des insulaires dont l'origine n'était pas douteuse pour nous, car ils descendaient des princes aborigènes, des *Bencomo*, des *Pelinor*, des *Doramas*, et avaient conservé, avec le nom de leurs aïeux, tout l'orgueil des anciennes races. Ces observations multipliées nous rendirent facile la connaissance d'un type qui se décelait à chaque instant, à mesure que de nouvelles rencontres venaient nous offrir de nouveaux sujets de comparaison.

Ces caractères de race, qui ont traversé les siècles avec les générations, en laissant leur empreinte ineffaçable, se reproduisent dans ces îles comme au dehors, dans les climats où les populations canariennes portent leurs migrations. C'est ainsi que nous avons reconnu récemment ce même type de visage qui nous était devenu familier, chez un Hispano-Américain, dont la figure nous rappela les traits d'un habitant de Ténériffe, descendant des anciens Guanches. Les questions que nous lui adressâmes confirmèrent nos premiers soupçons : ses aïeux étaient Espagnols, mais son grand-père, établi au Vénézuela (pays fréquenté depuis longtemps par les Isleños), avait épousé une femme des îles Canaries. Ce qui nous satisfit surtout dans les renseignements que nous donna notre Hispano-Américain, ce fut d'apprendre que son aïeule, de laquelle il tenait sans doute des caractères de race et un type

de physionomie si remarquable, portait le nom de famille de l'individu de Ténériffe auquel il ressemblait.

Ainsi la physionomie des Guanches se révèle dans les Canariens de notre époque. La nation valeureuse qui succomba dans la lutte engagée avec les envahisseurs ne périt pas tout entière, comme l'ont avancé quelques écrivains; l'histoire est là pour détruire une erreur accréditée par ceux qui acceptent les faits sans examen préalable. Mais les peuples conquérants, pour barbares qu'ils se soient montrés, ont-ils jamais anéanti toute une nation, et leur domination ne s'est-elle établie sur la terre conquise qu'après l'extermination des vaincus? La supposition d'un pareil fait serait une anomalie dans l'histoire, et aux Canaries comme ailleurs, les conquérants furent en trop grande infériorité de nombre pour remplacer tout d'un coup l'ancienne population. Si, à l'époque de la conquête, la force des circonstances motiva la soumission des tribus insulaires, la loi du vainqueur ne fut pas impitoyable. Bien des actes de barbarie furent commis, sans doute, contre les malheureux Guanches pendant la guerre d'invasion; mais si, dans quelques îles, une partie des habitants fut réduite en esclavage, les ordres des rois catholiques firent bientôt cesser l'odieux régime de l'injustice et de la cruauté. On peut conclure de la relation des historiens, qu'après la guerre de la conquête, les îles Canaries n'avaient pas perdu un vingtième d'une population dont les données les moins exagérées portent le chiffre à plus de cent

mille âmes. Les combats que les naturels de Lancerotte et de Fortaventure eurent à soutenir contre Bethencourt et ses Normands ne leur enlevèrent pas trois cents hommes, et en moins de quatre ans tout le pays fut pacifié. Les princes aborigènes eurent bonne part aux distributions de terres; la chronique des chapelains en fait foi. Dans la partie occidentale de l'archipel, à la grande Canarie, à Ténériffe, à la Palme, la résistance fut plus opiniâtre, mais aussi les combattants étaient là plus nombreux : l'île de Canaria seule pouvait mettre dix mille hommes sous les armes, et à Ténériffe, le Mencey-Bencomo, chef de la ligue d'Orotava, marcha contre les Castillans avec six mille Guanches déterminés. Toutefois, les dissensions qui régnaient depuis longtemps entre les tribus avancèrent les succès de la conquête, et la moitié de la population indigène vint se ranger sous les drapeaux des conquérants. Un des guanartèmes de Canaria fut déporté à Séville, avec les insulaires de son parti qui s'étaient montrés hostiles aux Espagnols; mais les documents les plus authentiques nous apprennent qu'on les renvoya dans leurs foyers dès que la colonisation commença à prendre du développement et que leur présence aux Canaries n'inspira plus de crainte. Le prince Anatérve, qui s'était fait l'auxiliaire des Espagnols dès leur entrée à Ténériffe, obtint de grands priviléges, et l'établissement d'un nouvel ordre de choses ne changea rien à la vie pastorale des Guanches de Guimar. Les habitants de ce district populeux furent favorisés en récompense des services qu'ils avaient

rendus, et vécurent en paix dans les grottes qu'ils s'étaient choisies pour demeures. Nous en avons la preuve dans les renseignements que le père Espinosa obtint de leurs descendants, un siècle environ après la conquête, alors qu'il existait encore dans les vallées orientales de Ténériffe des Guanches purs de toute alliance étrangère.

C'est à Candelaria, à Fasnea et dans les autres parties de la bande méridionale de Ténériffe, en remontant de Guimar jusqu'à Chasna, qu'on retrouve encore parmi les villageois la plupart des usages décrits par le père Espinosa. Quelques expressions de l'ancien langage, qui n'ont pu se perdre et qu'on emploie généralement dans toutes les îles, les noms guanches que portent certaines familles, les danses populaires, les cris de joie, la manière de se procurer du feu, de traire les chèvres, de préparer le beurre et le fromage, de moudre le grain, tout cela subsiste toujours après plus de trois cents ans d'une domination étrangère.

CONCLUSIONS.

Le caractère énergique, si prononcé chez les Guanches, a été signalé par tous les historiens contemporains qui surent apprécier la valeur de ce peuple de braves, dans la résistance opiniâtre qu'il opposa aux conquérants. Le long drame de la conquête est la confirmation du courage indomptable qui animait ces

vaillantes tribus. Cette force d'âme et de corps dont la nature avait doté les Guanches, ces deux énergies qui se prêtaient un mutuel appui, pour doubler en eux la puissance physique et morale, les rendaient à toute épreuve, capables de braver tous les dangers, de résister aux plus rudes coups, de mépriser la douleur au milieu des plus grandes souffrances, et de survivre même à leur disgrâce, quand une mort presque inévitable semblait devoir terminer leur destin.

Sous ce dernier rapport, une observation que nous devons à un heureux hasard nous en fournit la preuve la plus manifeste. Parmi les crânes tirés des cavernes de Ténériffe, et qui nous ont servi pour la comparaison de nos types, il en est une extrêmement remarquable. Cette tête osseuse, par la texture très-résistante des os crâniens, par la rigueur des saillies servant aux insertions musculaires, et surtout par ses dimensions presque gigantesques, paraît avoir appartenu à un individu d'une constitution athlétique et d'une taille bien au-dessus de la moyenne. Plusieurs blessures, qui ont laissé leurs traces, se font remarquer sur cette tête, mais la plus extraordinaire est indiquée par une dépression profonde, dans laquelle on peut enfoncer tout le pouce, et qui s'étend sur l'angle inférieur et extérieur du pariétal, immédiatement derrière son articulation avec le temporal. Cette dépression résulte évidemment de fracture avec enfoncement des fragments, qui n'ont pu se relever et qui ont conservé l'affaissement que le choc leur a imprimé; mais la trace de la fracture est effacée par une régénération

parfaite du tissu osseux, et l'on observe des sillons artériels et des aspérités qui attestent le travail réparateur qui s'effectua pendant la cicatrisation.

Si l'on cherche à se rendre compte de la cause qui a pu déterminer la forte lésion qu'on observe sur cette tête, il y a tout lieu de croire que le sujet auquel elle a appartenu aurait eu le crâne fracassé par une arme de guerre, telle que massue, casse-tête, ou tout autre instrument contondant; mais il reste prouvé, de la manière la plus évidente, par la nature même de cette horrible cicatrice, que le blessé a survécu à cette catastrophe, puisque la lésion offre tous les caractères d'une cicatrice ancienne, parfaitement consolidée, et dont l'individu avait guéri assez longtemps avant sa mort. Il a fallu une bien forte organisation et une énergie des plus grandes pour résister à un pareil choc.

Du reste, le caractère énergique était chez ce peuple une des qualités que les femmes mêmes possédaient souvent au plus haut degré. On a pu en juger par ce que nous avons rapporté précédemment des amazones de la Palme, qui s'élevèrent au rang des hommes par leur courage et leur vertu guerrière. Rappelons aussi l'épisode d'Andamane, de cette audacieuse insulaire de la grande Canarie, qui soumit à son obéissance toutes les tribus de l'île. L'histoire des guerres que les conquérants arabes eurent à soutenir en Afrique contre les indigènes, nous offre chez les femmes berbères une égale énergie. Nous en avons un exemple dans la reine Kahina, que les peuples de l'Atlas croyaient aussi

douée d'un pouvoir surnaturel, et dont le courage héroïque fit chanceler quelque temps la puissance musulmane (1).

Il y aurait aussi bien des rapprochements à faire dans tout ce que Tacite raconte du caractère de Tacfarinas, ce fier Numide, qui souleva les tribus africaines contre le pouvoir de Rome, et mourut si bravement les armes à la main. Le nom de ce chef audacieux trouve encore des analogues aux îles Canaries : *Tafuriaste*, *Tafira*, *Tefirafe*, etc.

D'autres rapports non moins curieux ressortent des renseignements qu'on peut tirer du poëme de *la Johannide* (2). Les noms des tribus berbères, leur manière de combattre, leurs ruses, leurs stratagèmes, sont autant de détails intéressants qui rappellent les coutumes de nos insulaires.

Ces rapports, du reste, ne sont pas les seuls qui se font remarquer entre les anciens habitants des îles Canaries et les tribus africaines auxquelles nous les comparons. Il est aussi dans les mœurs, les coutumes et les institutions des deux peuples, de curieux rapprochements. La forme du gouvernement est presque identique; de part et d'autre, les anciens de la tribu,

(1) Voy. *Hist. de l'Afrique sous la dynastie des Aghlabites*, d'après Ebn-Kaldoun, par Noël des Vergers, p. 25.

(2) *Flavii Cresconii Corippi Johannidos, seu de bellis Libycis, libri* VII, *editi ex codice Mediolanensi musei Trivultii, opera et studio P. Mazzucchelli*, Milan, 1820.

Ce poëme, dû à Corippe, évêque africain du sixième siècle, est le récit de la guerre soutenue contre les tribus de l'Atlas, par Jean Troglita, successeur d'Artaban.

les hommes d'expérience et de savoir, les vieux guerriers qui ont fait leurs preuves, forment le conseil de la nation. L'aristocratie de la parenté établit la puissance des familles. Aux Canaries c'étaient des *Sigones*, des *Guayres* ou des *Altahas* qui présidaient les Tagors; chez les Berbers, des *Amrgars* (vieux capitaines), dont les décisions ont toujours force de loi; à Ténériffe et à Canaria, des *Menceys* et des *Guanartèmes*, princes électifs, qui concentraient l'autorité dans leur famille, comme les *Omzarghs* ou seigneurs berbers. A Lancerotte et à Fortaventure, nous retrouvons des chefs que les historiens de la conquête qualifient du titre de rois, mais dont le pouvoir n'était guère plus étendu que celui des scheïkhs arabes. Les exercices gymnastiques sont en honneur chez les deux nations, et les femmes même s'y adonnent avec passion. Les insulaires de Fortaventure pouvaient franchir par bonds successifs, trois lances placées parallèlement à hauteur d'homme et à différentes distances. « Les Berbers, hommes et femmes, dit El-Bekri, sont d'une beauté parfaite; on a vu chez eux des jeunes filles sauter par-dessus trois ânes placés de front, sans que leurs habits touchassent ces animaux (1). » L'agilité des femmes guanches n'était pas moins remarquable, et au rapport de tous les historiens, leur beauté pouvait soutenir la comparaison avec celles dont parle l'auteur arabe.

El-Bekri nous fournit encore d'autres notions sur les mœurs et coutumes berbères qui s'assimilent à

(1) Voy. El-Bekri, traduit par M. Quatremère (notes et ext. des mss. de la Bib. roy., t. XII, p. 587).

celles de nos insulaires. Les anciens Berbers pouvaient à leur gré répudier leur épouse; le voleur convaincu par son aveu ou par des preuves suffisantes, était puni de mort; la femme qui se livrait à la prostitution était lapidée; le menteur était banni. Ces Africains combattaient avec de longues lances et des javelots qu'ils lançaient avec beaucoup d'adresse; ils préféraient la mort à la fuite. Leur manière de vivre était la même que celle des Guanches; ils confectionnaient leurs aliments comme on le faisait aux Canaries.

Des analogies semblables existent dans les mœurs et les usages décrits par Ca-da-Mosto et par Ebn-Khaldoun. Les Guanches de Ténériffe, selon le navigateur vénitien, pour prouver leur mépris aux prisonniers chrétiens, les employaient aux travaux les plus avilissants, en leur faisant tuer, écorcher et dépecer les moutons, car les Canariens avaient les bouchers en horreur, et l'entrée d'une bergerie, pour traire ou tuer des brebis ou des chèvres, suffisait seule pour priver du droit de noblesse. « Le Berber Kaçila, roi d'Aourba et de Béranis (dit Ebn-Khaldoun), avait conçu contre Okbah une haine violente à cause des humiliations que ce chef arabe lui faisait supporter : on cite comme exemple, que chaque jour il lui ordonnait d'écorcher les moutons qu'on tuait pour sa cuisine. »

On peut tirer encore d'autres rapprochements de la relation de Graberg de Hemsœ. Les Berbers, d'après cet historien, vivent dans des cabanes ou des grottes; leurs habitations de la plaine sont construites en pierre

et en charpentes, avec des enceintes murées. C'est ce qui avait lieu aussi dans la partie de l'archipel canarien où les naturels n'étaient pas troglodytes. Parmi les grandes filiations berbères, les Schelloubs (auxquels nous rapportons quelques-unes des tribus canariennes) sont les plus industrieux; leurs maisons (*tigmin* en schiláh, *tamogantin* ou *tamogitin* en canarien) sont mieux construites; ils vivent réunis dans de grands villages. « Ces peuples, ajoute M. Graberg, ne sont pas exclusivement dédiés à la vie pastorale; ils s'adonnent aussi à la culture (1)... »

Les habitudes, le caractère et la physionomie des populations berbères, d'après les descriptions de Léon Africain, nous offrent les mêmes rapports avec les anciens habitants des îles Fortunées. « Ce sont des » hommes robustes, intrépides et audacieux, dit-il, » qui bravent impunément toutes les températures; » ils combattent à pied, et la cavalerie seule peut les » vaincre; mais ils préfèrent mourir les armes à la » main plutôt que de se rendre. Leur vêtement se » compose d'une tunique de laine et d'un manteau; » ils vont tête nue et portent autour des jambes des » morceaux de peau qui leur servent aussi de souliers. » Ces montagnards possèdent de nombreux trou- » peaux. »

Marmol confirme ces renseignements, et les notions que nous fournissent les voyageurs modernes ne les démentent pas. Qui ne reconnaîtrait le Tagaror des

(1) *Specchio geogr. e statist. di Marocco*, p. 74.

Guanches dans la relation de la première entrevue de Caillaud avec les anciens de Syouâh, de cette oasis habitée par une peuplade de race berbère? « Cependant la foule, après nous avoir quittés, se rendit sur » la place du Conseil, en sollicitant des explications. » Les scheïkhs s'y réunirent; je fus appelé avec mon » interprète. Dix ou douze des principaux scheïkhs » étaient en ligne sur un banc coupé dans le roc; derrière eux étaient d'anciens scheïkhs; tout le peuple » était debout, rangé en cercle; au milieu, une natte » jetée à terre m'était destinée (1).

Nous lisons dans les manuscrits de Ventura et dans les *Recherches historiques* de Chénier, les détails suivants sur un usage qui nous rappelle le *Gofio* des Guanches: « Chez les Arabes et dans toute la Barbarie, après avoir torréfié le blé et l'orge, on le moud sur une petite meule à bras. Ce moulin est composé de deux pierres rondes de dix-huit pouces de diamètre. Celle de dessus, qui a une manivelle, est fixée et tourne autour d'un axe qui tient à celle d'en bas (2). » La farine torréfiée, qui formait sous le nom de *gofio* la base alimentaire des anciennes populations canariennes, et dont l'usage s'est conservé parmi les modernes insulaires comme chez les habitants de l'Atlas et les Maures de Barbarie, remonte à la plus haute antiquité. Nous retrouvons une substance analogue, sinon identique, dans un des plus touchants épisodes de l'Ancien Testament : ce furent des gâteaux de farine torréfiée

(1) J. Caillaud, *Voyage à Méroé et au fleuve Blanc*, etc., p. 62.
(2) Chénier, *Recherches sur les Maures*, etc., t. III, p. 104.

qu'Abigaïl offrit à David sur les montagnes du Carmel. Virgile nous montre Énée, vers la rive africaine, ordonnant à ses compagnons de rôtir le grain qu'ils doivent moudre entre deux pierres :

..... Frugesque receptas
Et torrere parant flammis, et frangere saxo.
(*Æneid.* lib. 1.)

Voici encore quelques notions intéressantes extraites des manuscrits de Venture, et qu'on pourra comparer à celles que nous avons données en traitant des mœurs et coutumes des Guanches : « Les montagnards de » l'Atlas ne se servent pas de linge; un simple man- » teau et un morceau d'étoffe de laine qui leur couvre » le corps, forment tout leur costume... Ils ne s'éclai- » rent pendant la nuit qu'avec du bois allumé. Leur » industrie consiste dans la fabrication des tissus de » laine, des nattes, des poteries grossières et des ga- » melles de bois. Leur chaussure est en peau de bœuf » qu'ils lient par des courroies à leurs pieds et à leurs » jambes, en forme de brodequins. Leur nourriture » est très-simple et très-frugale : des figues sèches, de » la grosse semoule, des fèves, du miel, du lait, de la » farine d'orge faite avec un moulin à bras, farine » qu'ils font rissoler dans une marmite et qu'ils pé- » trissent ensuite avec de l'eau ou du lait. C'est à peu » près là en quoi consistent leurs ressources. Ces » moyens, quelque bornés qu'ils soient, suffisent à » leurs besoins, parce qu'ils ne sortent pas de leurs » montagnes et qu'ils ne s'imaginent pas qu'il y ait

» des gens plus fortunés dans cet univers (1). » Ne dirait-on pas que cette simple description est imitée de Galindo et de Viera, tant on y trouve de ressemblance?

Les renseignements que nous possédons sur la physionomie des populations berbères, correspondent exactement à ceux que nous ont transmis les historiens des Canaries sur les anciens habitants de ces îles.

Graberg de Hemsœ, en parlant des Berbers, s'exprime en ces termes : « Ce sont des hommes de moyenne » stature, aux belles formes athlétiques, nerveux, ro» bustes, actifs, pleins d'énergie, vifs et spirituels. » Leur teint est blanc ou presque blanc, leurs cheveux » sont quelquefois blonds ou se rapprochent de cette » couleur, et de prime abord on les prendrait plutôt » pour des hommes de l'Europe boréale que pour des » Africains.

» Les Schellouhs sont moins robustes; leur peau » est ordinairement plus brune; ils passent pour plus » civilisés; leur intelligence est plus développée, et » leur disposition naturelle pour les arts et métiers » leur donne une certaine supériorité sur les autres » populations berbères.

» Les Mozabytes, nous dit Schaler, ont les traits et » l'air des Arabes. »

On sait que les Riffins sont généralement blonds et qu'ils se distinguent des autres filiations berbères par

(1) *Vocab. de Venture*, mss. de la Bib. roy.

un caractère de physionomie particulier, plus analogue avec certaines tribus guanches. Les considérations que nous avons exposées dans le cours de cette dissertation nous portent à croire que les Berbers de race blonde furent la souche originaire de ces Guanches au teint blanc et aux cheveux roux, si répandus dans la partie occidentale de l'archipel canarien avant la conquête de ces îles (1).

Les mêmes différences observées chez les Berbers dans la stature, le port, la teinte de la peau, la couleur

(1) Nous ne saurions, à l'exemple de quelques ethnographes, assigner une origine vandale à ces Africains de race blonde ni à leurs descendants. Des tribus semblables aux Riffins par la couleur de la peau, la teinte des cheveux et les traits du visage, habitent de temps immémorial les montagnes d'Auresch, et Shaw, qui les observa, en a parlé en ces termes : « Je ne dois pas quitter ces montagnes sans faire remarquer que » ceux qui les habitent ont un air et une physionomie différents de leurs » voisins ; leur teint, loin d'être basané, est au contraire blanc et rouge, » et leurs cheveux sont d'un jaune foncé, au lieu que ceux des autres » Kabayles sont tout noirs. Ces hommes blonds parlent la langue des » Kabayles. » (*Voyage en Barbarie*, t. Ier, ch. 8.) Or, comme on l'a observé avant nous, on ne rencontre pas dans cet idiôme la moindre trace de langue germanique, ce qui serait presque immanquable si ces Kabyles blonds descendaient des Vandales. Procope nous prouve lui-même que ces peuples du nord ne peuvent avoir propagé leur race en Afrique : *Il n'en existait de mon temps ni souvenir ni nom*, dit-il (*Bell. Vand.*, lib. I, c. 22). L'on sait du reste que toutes ces hordes avaient été transportées en Grèce et en Asie par Bélisaire. L'auteur de la *Guerre des Vandales*, qui eut connaissance, par les renseignements du Maure Athaïa, des tribus de race blanche établies au delà du mont Ausorius, dans cette partie du désert occupée aujourd'hui par les Touarechs, en parle comme d'une population très-ancienne (Procope, *Bell. Vand.*, lib. II, c. 3). Il y a donc lieu de croire que les Berbers blonds, Touarechs, Riffins ou Guanscheris, sont autochthones, de même que tous les autres Africains de race libyenne ou atlantique.

des cheveux et les traits du visage, existèrent parmi les anciennes populations canariennes, et de ces différences résultent les mêmes rapports. Mais il y a plus; ces caractères transmis avec le sang originaire se sont reproduits aux Canaries avec les modifications que nous avons signalées chez les tribus indigènes de la Barbarie et du Maroc. A cet égard, les faits observés sont venus confirmer nos premières conjectures ; pendant notre séjour à Oran, avant l'occupation française, nous eûmes occasion de voir des Kabayles de l'intérieur, faisant partie d'une caravane qui devait se rendre à Ten-Boktoue, et nous fûmes frappés tout d'abord de leur ressemblance avec les Canariens. — Quelques années après nous étions à Marseille au moment de l'arrivée des prisonniers de la Tafna : il y avait dans cette bande de malheureux Africains, que le destin de la guerre venait d'amener sur nos côtes, des Kabayles des montagnes de Tlecen, de l'Ouetchdâh, et des Berbers du Maghreb, que les intrigues d'Abd-el-Kader avaient attirés dans son parti. Les uns étaient basanés et presque olivâtres, à la figure ovale, aux traits saillants, au front étroit, aux cheveux noirs et rudes, un plus grand nombre avait le teint blanc, parsemé de taches de rousseur, les yeux gris ou bleu-clair, la face ronde. Si ce n'eût été la différence de costume et de langage, nous aurions pu nous croire en présence d'une troupe de villageois des îles Canaries, car ceux-ci nous rappelaient les *Maxoreros* de Fortaventure, ceux-là ressemblaient aux paysans de la Palme et de la Gomère, tandis que d'autres avaient le port et la physionomie

des bergers de Chasna et des hautes vallées de Ténériffe.

Ainsi nos propres observations sur les ressemblances qui existent dans les caractères physiques entre les populations canariennes et les tribus berbères, appuient l'opinion de l'origine commune des deux peuples. La concentration des tribus canariennes dans les îles qu'elles occupaient à l'époque de la conquête, et l'isolement dans lequel elles vivaient depuis des siècles, ont contribué à la conservation des types originaires. A Fortaventure, c'étaient des Beny' Maghrâouâh venus d'Afrique avec des Arabes; à Canaria, des peuplades dont l'ancien nom s'est conservé jusqu'à nos jours; à Ténériffe, des Guanscheris; une émigration des tribus de Ghomeràh et d'Haouâràh à la Gomère et à la Palme; puis, des Beny' Bachirs à l'île de Fer. Toutes ces diverses filiations ont transmis leur type aux générations qui se sont succédé. En effet, en comparant entre eux les caractères généraux de la physionomie de chaque population insulaire, on retrouve encore aujourd'hui les différences qui, d'après les souvenirs historiques ou traditionnels, caractérisaient les tribus primitives. Les alliances étrangères ne peuvent avoir produit ces modifications d'un même type: il est un fait qui le prouve de la manière la plus évidente. En admettant l'opinion contraire, les îles de Lancerotte et de Fortaventure seraient celles où l'on devrait rencontrer le plus de gens blonds, aux yeux bleus, aux cheveux roux, au teint coloré et à la peau blanche, car Béthencourt, qui conquit ces deux îles,

y établit tous les aventuriers qu'il avait recrutés en Normandie et ceux encore qu'il continua d'y envoyer. Pourtant, si on excepte deux ou trois familles qui prétendent descendre des conquérants, nous pouvons assurer que les individus de race blonde sont en bien petit nombre dans cette partie de l'archipel, C'est là, au contraire, que domine le teint brun et même basané. Les hommes comme les femmes de ces deux îles semblent tenir bien plus, par la couleur et les traits du visage, du Maure ou du Bédouin, que de l'Européen.

Les différences qui distinguèrent les anciens insulaires et qui sont encore si tranchées aujourd'hui, existent même, au physique comme au moral, parmi les populations modernes :

Les Lancerottains sont des hommes assez bruns, d'une taille souvent au-dessus de la moyenne, pleins de sagacité, vifs, turbulents et ombrageux. Les habitants de Fortaventure, auxquels on donne l'épithète de *Castellanos* (Castillans), à cause de leur droiture et de leur loyauté, sont d'une haute stature; leur teint est basané; ils s'adonnent plus particulièrement aux exercices gymnastiques, et passent pour les plus adroits lutteurs; doux, humbles, pensifs, indolents par caractère et peu affectionnés au travail, on les dit pourtant capables d'énergie lorsqu'ils sont poussés à bout. Les Canariens passent pour les plus astucieux et les plus rusés parmi ces insulaires; leur taille s'approche de la moyenne, leur teint est blanc, ils sont forts et replets, très-constants dans le travail, quoique amis

des plaisirs, surtout de la lutte et de la danse. Leurs femmes sont d'une beauté et d'une blancheur remarquables, le surnom d'*Andalouses* leur est bien acquis, et un vieux proverbe du pays leur accorde une supériorité incontestable sur celles des autres îles :

De Fortaventure trigo,
De Lancarote cebada,
De Tenerife los hombres,
Las mujeres de Canaria (1).

Les hommes de Ténériffe ont la franchise et la bonté en partage; ils sont gais, aimables, spirituels et braves; leurs facultés intellectuelles paraissent plus développées; leur taille est bien prise et élancée; ils sont en général assez blancs, et l'on remarque parmi eux des gens blonds, aux yeux bleus, bien qu'ils aient le teint un peu hâlé. Les cheveux roux (brun-rougeâtres) sont communs chez les montagnards.

Dans la partie méridionale de l'île, on rencontre des hommes bruns, grands, secs et nerveux, aux formes athlétiques et d'une force extraordinaire. Les naturels de la Gomère sont petits de taille; leur teint est blanc, leur esprit vif et leur caractère querelleur. La plupart sont d'une agilité remarquable. L'habitant de l'île de Fer (plus connu aux Canaries sous le nom d'*Herreño*) a le teint pâle; il est de moyenne stature, modéré dans ses désirs, plein de douceur, intelligent, actif et bon à tout. Les *Herreños* sont pour les Canaries ce que les

(1) Le blé de Fortaventure, l'orge de Lancerotte, les hommes de Ténériffe et les femmes de Canaria.

Riffins sont pour les villes du Maroc, des gens qui vendent leurs services et s'en retournent chez eux quand ils ont amassé quelque argent. On pourrait les comparer à nos Auvergnats, surtout pour l'amour du gain, l'excessive économie et la grande probité, qualité qu'on ne rencontre pas toujours chez les Riffins. La capacité industrielle et mercantile, l'humeur inconstante, l'esprit soucieux, les passions concentrées, caractérisent les naturels de la Palma : leur stature est médiocre, leur complexion sèche et nerveuse, leur teint plus blanc que brun. Mais en général tous ces insulaires sont pleins de sagacité, jaloux de leurs droits, très-hospitaliers et d'une bravoure à l'épreuve. Ils se rendirent redoutables aux Maures du Maghreb, dans leurs excursions en Afrique, au temps de la puissance des Adelantados ; les rois catholiques leur furent redevables d'une partie de leurs conquêtes dans le nouveau monde (1) ; et lorsque l'Espagne, envahie par la France impériale, appela aux armes ses populations d'outre mer, les fidèles Isleños ne démentirent pas leur antique origine (2).

Mais à quelle époque les émigrations des différentes tribus berbères, qui ont propagé leur race dans l'archipel canarien, vinrent-elles s'établir dans ces îles? Cette question n'est pas facile à résoudre, et le champ

(1) Voy. *Hist. nat. des îles Canaries*, t. II, prem. part., p. 253 et 260.

(2) Le bataillon de Canarias fut un de ceux qui se distinguèrent le plus pendant la guerre de l'indépendance espagnole ; il formait l'avant-garde de la division Lacy. L'histoire n'a pas à lui reprocher des actes inhumains, et plusieurs beaux faits, au contraire, figurent honorablement sur ses états de service.

des conjectures est ouvert à ceux qui voudront la traiter, car le silence de l'histoire leur laisse le choix des hypothèses. Nous nous bornerons par conséquent à quelques observations.

Nous avons fait entrevoir la possibilité de l'existence d'une ancienne population aux îles Fortunées, ou du moins dans la partie orientale du groupe, au temps des expéditions maritimes des Phéniciens et des Carthaginois (1). Pline, qui cite les établissements fondés par le roi Juba dans les îles Purpuraires, nous laisse ignorer, il est vrai, si les grandes Fortunées étaient habitées à l'époque où les explorateurs mauritaniens les visitèrent; mais il est pour nous d'autres circonstances historiques qui nous font croire à la colonisation de ces îles avant les premiers siècles de l'ère chrétienne. L'Afrique occidentale était alors, et depuis longtemps, en contact avec la civilisation romaine; les deux Mauritanies étaient devenues des provinces de l'empire, la jeunesse de ces contrées servait dans les légions latines; Tacfarinas lui-même, avant de se soulever contre des dominateurs puissants et implacables, s'était distingué dans leurs rangs. En réfléchissant à ces circonstances, peut-on croire qu'à cette époque un peuple soit sorti de l'Afrique si entièrement dépourvu de connaissances, et dans une ignorance telle que les historiens de la conquête ont voulu nous le persuader? Viera, fondant son opinion sur celle des écrivains dont il avait commenté les textes, nous dit que les Guan-

(1) Voy. *Hist. nat. des îles Canaries*, t. Ier, prem. part., p. 7.

ches ignoraient l'art de la navigation, qu'ils n'avaient jamais eu la pensée de construire de simples pirogues pour pouvoir communiquer d'une île à l'autre, et que même beaucoup d'entre eux ne savaient pas nager. Si ces assertions sont vraies, de pareils faits seraient peut-être uniques dans l'histoire des peuples insulaires. Toutefois on pourrait encore les expliquer en s'appuyant des preuves que nous avons données de l'origine libyenne des anciennes populations de cet archipel. En effet, nous avons reconnu dans cette race des hommes entièrement adonnés à la vie pastorale, conservant dans leur isolement les mœurs et les coutumes de leurs ancêtres, exclusivement occupés du soin de leurs troupeaux et de la culture de leurs terres, comme ces montagnards de l'Atlas auxquels nous les avons comparés, et dont ils parlaient le langage. Or, il est probable que des émigrations de ces peuples pasteurs, en se fixant dans les îles atlantiques, y conservèrent leurs habitudes et leurs mœurs. La longue interruption de la navigation d'occident, sous le Bas-Empire et au moyen âge, dut maintenir ces tribus africaines dans un complet isolement et les laisser dans une ignorance absolue des moyens qu'elles auraient pu employer pour communiquer entre elles. Si ces populations, pour se soustraire à une domination nouvelle, n'étaient arrivées aux Canaries qu'à l'époque de l'envahissement de l'Afrique romaine par les Arabes, leurs dialectes n'auraient pas différé si essentiellement entre eux, car il faut bien des siècles pour qu'un idiôme se modifie d'une manière aussi étrange. Tout prouve au

contraire que les îles Canaries furent colonisées longtemps avant l'arrivée en Afrique des Arabes conquérants; s'il en eût été autrement, si les Arabes, après s'être emparés du Maghreb occidental, eussent poursuivi les Berbers jusqu'aux îles Canaries, l'histoire de ces populations insulaires nous aurait signalé quelques-unes des coutumes de l'islamisme; mais nos auteurs ne citent rien qui puisse, à cet égard, donner motif à la moindre conjecture.

Nous avons fait remarquer les rapports qui existaient entre le système d'embaumement des Guanches et des Égyptiens : ceux qui ressortent de l'examen comparatif des têtes osseuses canariennes, appartenant au type dominant, avec les crânes de momies de race cophte, ne sont pas moins frappants. Ajoutons à ces remarques celle de l'analogie entre un certain nombre de mots de l'ancien égyptien et de mots berbères, d'après les recherches de M. Champollion. Il est donc permis de croire que ces îles ont été habitées longtemps avant notre ère, par des peuples de race libyenne qui conservaient encore vers la fin du quinzième siècle, avec leur caractère originaire, ces mœurs primitives dont on retrouve des traces dans la plus haute antiquité.

ÉTUDES

SUR L'HISTOIRE PRIMITIVE

DES

RACES OCÉANIENNES

ET AMÉRICAINES,

PAR GUSTAVE D'EICHTHAL,

SECRÉTAIRE-ADJOINT DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE.

INTRODUCTION.

Ces *Études* se rattachent et font suite au mémoire sur l'*Histoire et l'origine des Foulahs*, publié dans le tome I[er] du recueil de la Société Ethnologique. Elles contiennent de nouvelles indications sur l'existence d'une civilisation primitive, qui, développée d'abord dans la Polynésie orientale, s'est répandue de ce point vers l'ouest, à travers l'Océanie, jusque dans l'Afrique, et, à l'est, jusqu'en Amérique.

On savait déjà que les migrations polynésiennes s'étaient étendues, à l'ouest, jusqu'à l'île de Madagascar (1); dans

(1) Il y a très-longtemps que l'affinité du madécasse avec la famille des langues malaisiennes et polynésiennes a été aperçue. — « La concordance d'un certain nombre de mots madécasses avec des mots malaisiens a déjà été indiquée par Reland et Hervas; mais ce fait ne prouve autre chose que l'introduction accidentelle de ces mots, et ne démontre nullement la communauté d'origine des deux peuples. » C'est ainsi que s'exprimait Vater dans le *Mithridate*, t. III, prem. part., p. 256. — Quelques années plus tard, l'inspection de documents plus complets

mon mémoire sur les Foulahs, j'ai montré moi-même que ce peuple se rattachait, d'une manière plus ou moins directe, au rameau polynésien. Cette fois, j'ai suivi les traces de l'influence polynésienne jusque chez les Coptes, les Mandingues, et diverses autres populations africaines. — D'un autre côté, j'ai signalé les faits qui indiquent une ancienne communication entre la Polynésie et l'Amérique; et, en dehors même de cette communication, j'ai montré d'autres rapports entre l'Afrique et diverses races aujourd'hui américaines.

Cette série de recherches se divise en dix sections ou *Etudes*, dont je vais indiquer brièvement les sujets spéciaux.

Première étude. — Recherches sur le développement de la civilisation primitive de la Polynésie, sur le mode et les limites de sa propagation au nord, à l'est et à l'ouest.

Deuxième, troisième et quatrième études. — Rapports de l'ancienne Égypte avec l'archipel Indien, avec la Polynésie orientale et avec les îles mélaniennes.

Cinquième étude. — Rapports de la Polynésie et de l'archipel Indien avec les peuples Indo-Européens.

Sixième, septième et huitième études. — Rapports de la Polynésie avec l'Amérique. Similitude des modes de sépulture et des constructions pyramidales. Concordances entre les vocabulaires caribe et polynésien.

Neuvième et dixième études. — Anciennes communications entre diverses races qui habitent aujourd'hui les unes l'Amérique et les autres l'Afrique. — Concordances entre le vocabulaire copte et ceux de quelques nations de l'Amérique du sud ainsi que des Lenapé-Algonquins. — Affinité des Ghiolofs du Sénégal avec la race caribe.

rendit au contraire évident le fait de l'origine polynésienne des Madécasses. (Voyez Balbi, *Atlas Ethnographique;* W. von Humbolt, *über die Kawi Sprache*, livre III, § 1, 3 et 18; Dumont-d'Urville, *Voyage de l'Astrolabe*, Philologie, prem. part., etc.)

Une même conséquence ressort de tous ces faits : c'est qu'une civilisation plus ancienne avait précédé celle des temps que nous appelons historiques, et avait préparé les éléments qui constituèrent celle-ci. La Polynésie, ou bien un continent aujourd'hui détruit, mais qui était situé dans la même région de la terre, paraît avoir été le foyer principal de cette civilisation, qui de là rayonna dans toutes les directions, vers l'Amérique, l'Asie et l'Afrique. — Peut-être fut-ce un germe émané de ce foyer, qui, tombant dans la vallée du Nil, y fit surgir ou bien y féconda l'antique civilisation égyptienne.

Un résultat d'un grand intérêt pour la science ethnologique se rattache à l'existence de cette relation entre l'Égypte et l'Océanie. On sait que l'Égypte, sous le nom de *Misraïm*, est rangée par la Genèse dans la famille de *Cham*. Le peuple de *Phout*, que nous avons ailleurs identifié avec la race foulah, est aussi classé par la Genèse dans la même famille. Or puisque, d'un autre côté, les Foulahs et les Égyptiens offrent des rapports manifestes avec la famille océanienne, n'est-ce pas à l'ensemble de cette famille qu'il faudrait appliquer la dénomination de *Hamites* ou *Chamites*, dénomination qui a offert jusqu'ici tant d'obscurité?

L'Océanie renferme, à côté de ses races brunâtres, de nombreuses races noires, qui ne sont séparées des races noires africaines par aucun caractère tranché. Nous apercevons en outre, entre les deux régions, les marques d'une communication qui remonte à la plus haute antiquité. — Ne peut-on pas admettre, d'après cela, que le nom de Hamites embrasse à la fois les races brunâtres et noires de l'Océanie et de l'Afrique? Ainsi se trouverait justifié le sens bien précis de la racine *ham* ou *cham*, qui veut dire *noir*, non-seulement dans les langues sémitiques, mais encore dans le copte, et, comme nous le verrons aussi, dans le javanais? Cette dénomination embrasserait donc une section bien distincte de la famille humaine, et non point, comme on l'a quelquefois pré-

tendu, une simple branche des *Sémites*. Nous connaissons assez le langage des Coptes et même celui des Foulahs pour pouvoir affirmer qu'ils diffèrent essentiellement des idiômes sémitiques, tandis qu'ils se rangent tout naturellement dans la classe des langues océaniennes et africaines. Si quelques peuples auxquels la Genèse attribue une origine hamite, tels que les Phéniciens et les Abyssins, ont parlé ou parlent encore un idiôme sémitique, il faut voir dans ce fait la preuve que ces peuples avaient changé leur idiôme primitif contre celui d'un peuple voisin, changement dont l'histoire offre de fréquents exemples.

Ainsi la science, après avoir reconnu par la philologie l'exactitude si étonnante de la classification genésiaque, relativement aux familles *japétique* et *sémitique*, accomplirait aujourd'hui un progrès semblable relativement à la famille *hamite*, qui représenterait, elle aussi, une division naturelle de la famille humaine. Cette division ne serait pas, il est vrai, constituée d'une manière aussi homogène que les deux premières. Les langues parlées par les races dont elle se compose ne sont point des langues sœurs, dérivant d'une même origine; rien n'établit entre ces races elles-mêmes le lien d'une commune filiation.—Toutefois, les races auxquelles nous voulons appliquer le nom de Hamites se rapprochent par leur habitation dans les terres australes, depuis l'Amérique jusqu'à l'ouest de l'Afrique; par l'influence, plus ou moins sensible, exercée, d'un bout à l'autre de cette région, par la race brunâtre, ou polynésienne proprement dite; enfin, par l'affinité même de toutes les langues océaniennes et africaines, qui, bien que différant souvent de la manière la plus complète sous le rapport du vocabulaire, offrent certains caractères communs sous le rapport du système grammatical, puisqu'elles appartiennent toutes à la famille des langues *à particules*.

Nous aurions désiré pouvoir donner quelque indication probable sur l'âge de cette civilisation *préhistorique*, dont

nous avons reconnu les traces. — Mais il règne à cet égard une obscurité qu'il nous a été impossible de percer. Seulement, à en juger par la dispersion et la répartition actuelle de ses éléments, cette civilisation doit remonter à une époque où la distribution des races humaines sur la terre différait beaucoup de ce que nous la voyons être aujourd'hui. — Il semble aussi que l'origine de cette civilisation soit antérieure aux dernières grandes révolutions qui ont changé la face du globe habité, et dont le souvenir s'est conservé dans les traditions de la plupart des peuples. Quelques-uns des faits ethnologiques que nous avons cités sont très-difficiles à comprendre, à moins d'admettre que la configuration de la surface terrestre a été autrefois différente de ce qu'elle est maintenan .

Les faits particuliers qui servent de base à nos conclusions consistent, pour la plus grande partie, en rapprochements linguistiques. Nous considérons ces rapprochements comme parfaitement établis; nous ne croyons pas que la critique la plus sévère puisse contester leur exactitude, ou atténuer la valeur que nous leur avons donnée. Quelques-unes de nos remarques pourront paraître minutieuses; mais en les examinant, nous sommes persuadés qu'on reconnaîtra leur importance aussi bien que leur exactitude.

L'analogie des mots est un des instruments de découverte les plus puissants et les plus sûrs que possède l'ethnologie. C'est avec son secours que la science moderne est récemment parvenue à constituer en familles homogènes des peuples dont l'affinité n'avait pas même été auparavant soupçonnée; c'est ainsi qu'elle a formé les familles japétique, sémitique, polynésienne, celtique, américaine, etc. C'est donc bien à tort que l'on prétendrait jeter de la défaveur sur ce moyen d'investigation; mais il faut reconnaître qu'il n'a pas toujours été employé avec la sagesse et l'habileté convenables. A l'époque où régnait la manie de ramener toutes les langues à l'hébreu ou bien au celte, les érudits européens ne se faisaient pas

faute de torturer le sens et le son des mots, pour faire sortir de ces mutilations de ridicules analogies. De là le discrédit mérité qui a frappé leurs recherches, mais qui ne saurait légitimement atteindre des travaux faits dans un esprit différent, et conformément aux règles d'une saine critique.

Pour nous, nous n'hésitons pas à affirmer que toutes les fois qu'il y a concordance *réelle* et *positive* entre deux mots appartenant à deux langues, même géographiquement éloignées, lorsque le *son* et le *sens* de ces mots s'accordent bien effectivement, et non pas seulement d'une manière forcée ou approximative, il y a une immense probabilité que ces mots ont une commune origine. Et s'il existe d'ailleurs d'autres liens entre les peuples, si l'on peut trouver entre eux quelque chaînon géographique ou historique, alors cette probabilité devient presque de la certitude. — Entre deux langues prises au hasard, les analogies de mots sont infiniment plus rares qu'on ne l'a prétendu. Faut-il en citer quelque exemple? Après bien des efforts, combien d'analogies certaines est-on parvenu à découvrir entre les mots de la langue basque et quelqu'un des autres idiômes connus? A-t-on été plus heureux à l'égard du chinois, à l'égard de la famille tout entière des langues américaines, sauf quelques concordances bien naturelles avec diverses langues du nord-est de l'Asie? Aussi, toutes les fois que des analogies linguistiques se présenteront, on sera, je crois, en droit d'affirmer, suivant leur nombre et leur nature, ou bien que les langues comparées dérivent d'une souche commune, ou bien qu'il a existé entre les peuples qui les parlent une communication plus ou moins longue, directe ou indirecte, qui a introduit dans leurs vocabulaires les mots communs qui s'y rencontrent.

Klaproth, qui a cultivé avec tant d'éclat, mais souvent aussi avec tant de témérité, l'étude de la philologie comparée, a prétendu qu'il existait entre les langues humaines (sans parler des affinités spéciales de famille) une affinité générale, qui provenait de leur commne dérivation d'une langue unique et

primitive. Il a rappelé une phrase célèbre de Grotius, au sujet de cette prétendue langue primitive : *Nullibi puram extare; sed reliquias ejus esse in linguis omnibus.*

Le disciple de Klaproth en philologie, M. de Merian, a reproduit la même doctrine, dans l'ouvrage fort remarquable qu'il a publié sous le titre de *Principes de l'étude comparative des langues*. Un vocabulaire comparatif, annexé à cet ouvrage, contient vingt-deux mots, choisis parmi ceux qui représentent les objets les plus usuels et les plus importants dans les principaux idiomes connus. Les formes diverses de chaque mot sont ramenées à un certain nombre de racines distinctes, et groupées suivant ces racines. Nous n'avons, quant à nous, aucune objection systématique à faire au principe de MM. Klaproth et de Merian; nous serions tout disposés à l'admettre, s'il était confirmé par les faits. Malheureusement, il ne l'est pas. Nous n'en voulons d'autre preuve que les résultats même de la tentative de M. de Merian. Il est bien vrai que son ingénieux et important travail lui a toujours permis de ramener à un petit nombre de racines, vingt environ en moyenne, les formes diverses du même mot, prises dans les principales langues connues; on peut même ajouter que certaines racines, classées par lui comme distinctes, devraient être réunies à d'autres, et qu'ainsi le nombre des racines primitives pourrait encore être réduit. Mais enfin ce résultat, quelque remarquable qu'il soit d'ailleurs, va directement contre l'hypothèse de MM. Klaproth et de Merian; leurs séries de mots se ramènent à un petit nombre de racines; elles ne se ramènent donc pas à *une seule*. La science, en effet, n'est pas encore parvenue à ce résultat, et nous n'entrevoyons pas comment elle y pourra jamais arriver. Il est facile de voir que les affinités de mots présentées par M. de Merian se rattachent toutes à quelque affinité spéciale, soit de race, soit de position géographique. Où celles-ci manquent, les premières manquent aussi. Aucune affinité, que celle même qui résulte des lois générales de l'esprit humain, ne se ma-

nifeste entre les langues des peuples qui, dans leur développement, sont demeurés entièrement isolés les uns des autres.

Du reste, les classements faits par M. de Merian, ses arrangements de mots par groupes homogènes, nous ont paru en eux-mêmes parfaitement justes; et c'est pour nous une satisfaction de pouvoir dire que nous avons trouvé dans ses tableaux la vérification du plus grand nombre des rapprochements que nous avons indiqués. Seulement, tandis que M. de Merian s'était contenté de rattacher ces rapprochements d'une manière vague à son principe fondamental, *l'existence d'un élément primitif commun dans toutes les langues*, nous avons cherché, nous, à nous rendre compte des circonstances spéciales qui avaient déterminé ces affinités, et nous sommes arrivés ainsi à des observations que nous croyons importantes pour l'histoire des relations primitives des peuples.

Je sollicite l'indulgence de ceux qui liront ces *Etudes*, en considération de l'aride et pénible travail qu'elles m'ont coûté. Mon œuvre a été celle de l'antiquaire condamné à déchiffrer une vieille inscription fruste. Ces traits épars, ces caractères à demi effacés, seules traces qu'ait laissées un passé depuis longtemps anéanti, exigent à la fois une minutieuse attention pour les lire, et une critique hardie pour les interpréter. Cependant, à force de soins et de persévérance, ces restes mutilés finissent par reprendre une physionomie et un langage, et quelque importante révélation du passé peut sortir de ces linéaments, que d'abord il eût été difficile même de discerner.

Plus on étudie les diverses races humaines, et plus on découvre chez elles les traces d'une histoire antérieure même à leurs traditions, et dont les vestiges ne subsistent que dans leurs langues et leurs civilisations. C'est à ces vestiges que nous devons demander quelques lumières sur la question, si obscure jusqu'ici, de l'origine et du premier développement

des sociétés humaines. Sans doute, même avec ce secours, on ne peut espérer d'arriver jamais à la solution complète du problème, mais du moins on soulèvera un coin du voile, et on éclairera ces ténèbres de quelque rayon de lumière.

LISTE

DES PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS (1).

Lexicon linguæ copticæ, studio AMEDÆI PEYRON. 1 vol. in-4°, Taurini, 1835.

A compendious grammar of the Egyptian language, by the rev. HENRY TATTAM. 1 vol. in-8°, London, 1830.

Lettres écrites d'Egypte et de Nubie, par CHAMPOLLION le jeune. 1 vol. in-8°, Paris, 1833.

L'Egypte ancienne, par CHAMPOLLION-FIGEAC. 1 vol. in-8°, Paris, 1839.

Lettre à M. Champollion le jeune, relative à l'affinité du copte avec les langues du nord de l'Asie et du nord-est de l'Europe, par KLAPROTH. Brochure in-8°, Paris, 1823.

Panthéon égyptien, par CHAMPOLLION le jeune. Paris, 1823.

(1) Les ouvrages relatifs à l'Océanie, se trouvent déjà indiqués dans la liste placée en tête du mémoire sur l'*Histoire et l'origine des Foulahs*. Je dois seulement faire remarquer que j'ai cette fois fait usage de la 2me édition des *Polynesian Researches* de ELLIS. 4 vol. in-12, Londres, 1831.

Les mots malaisiens et polynésiens que j'ai cités sont extraits des vocabulaires insérés dans le mémoire sur l'*Histoire et l'origine des Foulahs*.

Dictionnaire galibi, précédé d'un Essai de grammaire, par M. D. L. S. Paris, 1763.

Cet ouvrage est une compilation des Vocabulaires de Boyer, Pelleprat et Biet (voyez la Préface du *Dictionnaire*), compilation faite d'ailleurs avec beaucoup d'ordre et de correction, « et qui n'a, comme le remarque le *Mithridate*, d'autre défaut que de n'être pas assez volumineuse. » Inséré par Préfontaine à la suite de sa *Maison rustique de Cayenne.*

Dictionnaire caraïbe-français et français-caraïbe, par le père Raymond Breton. 1 vol. in-12. Auxerre, 1665 et 1666.

Recueil assez abondant, mais imparfaitement élaboré, de mots et de phrases de la langue caraïbe des Antilles. Les mots ne sont souvent pas dégagés des combinaisons dans lesquelles ils sont enclavés. Souvent encore la phrase française est plutôt un équivalent qu'une traduction de la phrase caraïbe; enfin la partie française et la partie caraïbe ne sont pas suffisamment concordantes, et donnent souvent sur le même mot des indications différentes. (Voyez les remarques de Vater sur la traduction caraïbe du *Credo*, donnée par Raymond Breton, dans l'article *Die drei Artikel des christlichen Glaubens*, etc. (*Les trois principaux articles de la foi chrétienne, dans la langue caraïbe des îles*), par J. S. Vater; *Archives de Kœnigsberg*, t. Ier, p. 473.)

Histoire naturelle et morale des îles Antilles, avec un Vocabulaire caraïbe, par Rochefort. 1 vol. in-4°. Amsterdam, 1665.

Le Vocabulaire est court, mais les mots sont bien choisis, et dégagés avec beaucoup de soin de leurs affixes. La plupart de ces mots se retrouvent dans le Dictionnaire de Raymond Breton, mais sont relatés ici d'une manière bien plus correcte.

Saggio d'istoria Americana, dall' abate Philippo Salvadore Gilii. 4 vol. in-8°. Roma, 1782.

Mithridates, oder allgemeine Sprachenkunde, dritter Theil, zweite Abtheilung (*le Mithridate, ou tableau universel des langues*, troisième partie, deuxième division), par J. S. Vater. Berlin, 1813.

L'Homme américain (*de l'Amérique méridionale*), par Alcide d'Orbigny. 2 vol. in-8°, Paris, 1839.

Account of the Caraïbs who inhabited the Antilles, communicated by W. SHELDON, esq. of Jamaïca (*from the Archæologia Americana* (1), t. I, Worcester, Massachussets, 1820).

A Synopsis of the Indian tribes of north America, by ALBERT GALLATIN (*from the Archæologia Americana* (1), t. II, Cambridge, 1836).

Mémoire sur le système grammatical des langues de quelques nations de l'Amérique du Nord, par P. ET. DUPONCEAU. 1 vol. in-8°, Paris, 1838.

A Grammar of the language of the Lenni-Lenapé, by ZEISBERGER (*from the Transactions of the American Philosophical Society*, t. III, Philadelphie).

Description of the Antiquities discovered in the state of Ohio, and others western states, by CALEB ALWATER, esq. (*from the Archæologia Americana* (1), t. I, p. 105).

Communications from Dr SAMUEL MITCHILL, *id.*, p. 313.

Notice sur les Indiens de l'Amérique du Nord, par VAÏL. 1 vol. in-8°, Paris, 1840.

Researches philosophical and antiquarian concerning the aboriginal history of America, by J. H. Mc CULLOCH. 1 vol. in-8°, Baltimore, 1829.

BARTON'S, *New views of the origin of the tribes and nations of America*. 1 vol. in-8°, Philadelphie, 1798.

Dictionnaire de la langue abnaki, par le père SÉBASTIEN RASLES (*Memoirs of the American Academy*, t. I, Cambridge, 1833).

(1) Le même recueil porte aussi le titre de *Transactions and Collections of the American Antiquarian Society*.

Essai of a Delaware Indian and English spelling book, by ZEISBERGER. Brochure in-12, Philadelphie, 1776.

Dictionnaire français-wolof et français-bambara, par M. J. DARD. 1 vol. in-8°, Paris, 1825.

Recherches philosophiques sur la langue ouolofe, suivies d'un Vocabulaire abrégé français-ouolof, par le baron ROGER. 1 vol. in-8°, Paris, 1839.

Histoire générale des Voyages, par WALCKENAER. Voyages de Golberry, de Mollien, Jean Barbot, etc.

Principes de l'étude comparative des langues, par le baron de MERIAN. 1 vol. in-8°, Paris, 1828.

PREMIÈRE ÉTUDE.

Développement de la civilisation polynésienne. — Mode et limite de sa propagation.

Depuis les découvertes de Cook et de Bougainville, découvertes que notre siècle a complétées avec tant d'ardeur et de succès, l'Océanie a pris rang comme cinquième partie de la terre. Non-seulement elle a mérité ce titre par sa configuration et ses conditions géologiques particulières, elle l'a mérité aussi par le caractère spécial des races qui l'habitent et de l'antique civilisation qui s'y est développée. On sait que, sur toute l'étendue de la zone océanienne, depuis l'île de Pâques jusqu'à Madagascar, depuis Formose et les îles Sandwich jusqu'à la Nouvelle-Zélande et l'Australie, sur une longueur de deux cent vingt degrés de longitude, presque égale aux deux tiers de la circonférence terrestre, dans la suite d'îles innombrables semées sur cette zone, partout on a trouvé, séparées ou juxtaposées, pures ou mélangées, deux races, l'une brunâtre ou bronzée, et l'autre noire. La première, dont le foyer primitif paraît avoir été la Polynésie orientale, où elle se trouve encore aujourd'hui pure de tout mélange, a étendu ses rameaux

au loin vers l'ouest; car on retrouve des traces nombreuses et évidentes de ses usages et de sa langue dans les îles Mélaniennes, dans l'archipel indien et jusqu'à Madagascar. Au nord, on suit sa marche jusqu'à Formose, et bien plus haut encore, dans les îles Aleutiennes et chez les Kouriles, chez lesquels se rencontrent des vestiges certains de sa langue. Bien plus, il y a des traces à peu près indéniables de sa présence en Amérique.

Si nous en jugeons par le spectacle qu'elle nous présente sur les points nombreux où nous la trouvons encore aujourd'hui dans ses conditions primitives, ou bien par les traces qu'elle a laissées là même où elle s'est altérée au contact d'autres races, la société polynésienne, sur l'immense surface qu'elle occupait, possédait une civilisation à elle, peu compliquée, il est vrai, mais régulière, complète en elle-même et uniforme. C'étaient partout le même système religieux, les mêmes dogmes, le même culte, les mêmes arts, les mêmes animaux, les mêmes plantes, la même langue. Partout on adorait un être suprême, appelé *Taaroa*, duquel émanait la nature entière, et qui avait donné naissance, en s'unissant avec cette nature, aux dieux et aux hommes. Les divinités inférieures portaient le nom d'*Atoua*, et ce nom, effacé par les invasions successives de l'indouïsme et de l'islamisme dans la plupart des îles de l'archipel, se retrouve cependant encore dans la langue des Malais et dans celle de Ternati (1). La prêtrise

(1) *Touan-alah* (ternati), *touhan* (malais). Voy. Raffles, t. II, p. 72 et 200 de l'appendice.

était organisée et habituellement héréditaire. Les prêtres et les poëtes avaient célébré la vie des dieux dans de nombreuses théogonies, fort semblables à celles du polythéisme grec; et bien que, dans la Polynésie, comme en Grèce, d'une île à l'autre, et d'un canton à l'autre, l'imagination des peuples eût introduit dans ces poëmes de nombreuses variantes, cependant le nom et les attributs des dieux restaient partout les mêmes. Partout on rencontrait cette singulière institution du *tabou*, sorte de consécration ou d'interdiction religieuse qui exerçait un empire absolu sur les populations; partout le même mode de sépulture, le même mode de circoncision (*téfé*) (1), les mêmes édifices religieux ou *maraï*, les mêmes images ou *too*, les mêmes démons ou *tii*, la même pirogue ou *vaha*, la même racine alimentaire, *oubi*, le même breuvage fermenté, *kava*. Partout le peuple était divisé de la même manière en trois classes, les *arii* ou chefs, les *raa-tira* ou nobles, et les *taata* ou gens du peuple. A ces trois classes se joignait toujours, comme nous l'avons dit, un corps ou même une espèce de caste sacerdotale. Enfin les idiômes des différents groupes d'îles se ressemblaient tellement, que lorsque les habitants de ces archipels, qui s'ignoraient auparavant, furent mis en communication par les navigateurs européens, ils purent se comprendre et converser entre eux.

(1) Moerenhout, t. Ier, p. 337, et Cook, troisième voyage, t. II, p. 300. On voit dans le récit de Cook que la circoncision était une cérémonie religieuse. Elle était pratiquée par un prêtre, *tahona*, sur plusieurs jeunes garçons réunis pour cette cérémonie sur le sommet d'une colline.

Ces faits ont été observés et constatés par tous les navigateurs et les voyageurs qui depuis soixante-dix ans ont exploré la Polynésie; mais ils ont été habilement résumés par trois auteurs, qui, en mettant en œuvre les documents fournis par leurs devanciers, y ont ajouté les résultats de leur expérience personnelle. Je veux parler du *Voyage de l'Astrolabe*, de d'Urville (1), des *Recherches polynésiennes*, d'Ellis, et enfin du voyage aux *îles du grand Océan*, de Moerenhout. Ces trois auteurs avaient bien compris que la Polynésie avait été le foyer d'une civilisation originale, conservée jusqu'à il y a peu de jours, dans sa simplicité primitive; que, par suite de la direction des vents et des courants, de nombreuses migrations étaient sorties de ce foyer, mais qu'aucune n'y avait pénétré; qu'ainsi, par une exception unique peut-être dans l'histoire de l'humanité, la race polynésienne n'avait rien emprunté au contact des races voisines, et paraissait ne devoir son développement tout entier qu'à elle-même. Si l'on se refusait à admettre qu'une organisation aussi développée eût pu se constituer dans des sociétés purement insulaires, alors ces auteurs rappelaient les traditions universellement répandues dans la Polynésie, d'après lesquelles un vaste continent, siége de l'antique société polynésienne, aurait autrefois dis-

(1) Entre les travaux de d'Urville sur la Polynésie, il faut signaler particulièrement les *Considérations sur la langue polynésienne*, placées à la fin de la Philologie du Voyage de l'Astrolabe, et la *Notice sur les îles de l'Océanie*, lue à la Société de Géographie, le 5 janvier 1832, et insérée au t. II, p. 611 du Voyage.

paru au sein des flots, dans un cataclysme qui n'aurait laissé subsister que les îles actuelles (1).

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, conforme du reste aux traditions générales du genre humain, le fait d'une civilisation primitive particulière à la Polynésie nous paraît devoir être désormais un point de départ nécessaire, non-seulement dans l'histoire de cette portion de la terre, mais encore dans l'histoire de l'espèce humaine en général. Il est d'ailleurs très-important de déterminer le cercle dans lequel cette civilisation (par une exception unique, je crois, dans l'histoire, et grâce aux conditions géographiques qui la maintinrent isolée) s'était conservée pure de tout contact étranger, et de fixer en même temps au nord et à l'ouest la limite hors de laquelle cette civilisation, quoique toujours reconnaissable, s'est trouvée cependant mélangée d'éléments hétérogènes. C'est faute d'avoir fait cette distinction que, dans son immense et magnifique travail sur la langue kawi, Guillaume de Humboldt n'a pas suffisamment séparé les langues de l'archipel indien de celles de la Polynésie orientale; et c'est ainsi que, tout en donnant une admirable *statistique comparée* de ces deux groupes de langues, il a dû cependant s'abstenir d'émettre une opinion sur la question si importante de leur *filiation* (2).

C'est par suite de la même omission que, dernière-

(1) Mocrenhout, t. Ier, p. 571. Ellis, t. Ier, p. 386. Voyage de l'Astrolabe, Philologie, deuxième partie, p. 303.

(2) Voyez le § 12 du livre III, *Classificirung der Malayischen Sprachen.*

rement encore, un autre philologue célèbre, M. Bopp, dans son travail sur *les rapports des langues polynésiennes avec le sanscrit* (1), ayant négligé de distinguer d'abord celles de ces langues qui se trouvent dans la sphère d'influence de l'Asie d'avec celles qui appartiennent au centre polynésien proprement dit, s'est trouvé conduit à réunir sous les mêmes considérations des analogies d'une nature toute différente, et que par suite il a cru pouvoir déduire de ses recherches sur la communauté primitive des familles polynésienne et sanscrite des conclusions que l'opinion la plus générale n'a point, jusqu'ici, ratifiées. Je le répète : l'existence d'une civilisation distincte, d'un foyer d'influence spécial dans la Polynésie, est désormais le point de départ nécessaire de toutes les recherches ethnologiques et historiques qui auront cette contrée pour objet. Et je n'hésiterai pas à affirmer que tout travail dans lequel l'originalité de la civilisation polynésienne ne serait point admise comme une sorte d'axiome ethnologique se trouverait, par là même, et quel que fût d'ailleurs son mérite, faussé dans sa base (2).

(1) 1° *Ueber die Verwandschaft der Malayisch-Polynesischen und Indisch-Europäischen Sprachstamms.*

2° *Ueber die Uebereinstimmung der Pronomina der Malayisch-Polynesischen und Indisch-Europäischen Sprachstamms.* Mémoires de l'Académie de Berlin pour l'année 1840.

(2) Cette originalité de la civilisation polynésienne et son exemption de tout mélange étranger est, comme nous l'avons rappelé ailleurs, d'après les observations d'Ellis, de d'Urville et de Moerenhout, le résultat de la direction particulière des vents et des courants, qui barraient le chemin de la Polynésie à tous les peuples de l'ouest. (*Histoire et origine des Foulahs*, ch. XI, sect. III.)

Entre les trois historiens de la Polynésie que nous avons cités, et qui sont remarquables par la sagacité de leurs vues, l'étendue de leurs informations, et aussi par la conformité de leurs récits, M. Moerenhout se distingue cependant par le sentiment profond qu'il a eu de cette originalité de la civilisation polynésienne, et par le soin avec lequel il s'est attaché à la faire connaître. Ayant sur M. d'Urville l'avantage d'une résidence prolongée dans le pays, sur M. Ellis celui d'avoir échappé aux préoccupations dogmatiques naturelles à un missionnaire, il s'est trouvé en outre, par ses affaires commerciales et aussi par la facilité de son caractère, en contact intime avec les insulaires. Il a dû à cette circonstance la communication de quelques-uns des anciens textes rituels qu'il a insérés et traduits dans son ouvrage comme un monument précieux de la civilisation polynésienne, et qui offrent en effet le plus haut intérêt. On en jugera par le morceau suivant, fragment d'un chant qui célèbre la grandeur de *Taaroa*, du Dieu suprême polynésien :

« Il était. Taaroa était son nom. Il se tenait dans le » vide; point de terre; point de ciel; point d'hommes. » Taaroa appelle, mais rien ne lui répond; et seul » existant, il se change en l'univers. Les pivots (pô- » les?) sont Taaroa; les rochers sont Taaroa; les sa- » bles sont Taaroa. C'est ainsi que lui-même s'est » nommé.

» Taaroa est la clarté; il est le germe; il est la base; » il est l'incorruptible, le fort, qui créa l'univers, » l'univers grand et sacré, qui n'est que la coquille

» de Taaroa; c'est lui qui le met en mouvement et en » fait l'harmonie. »

Puis le Dieu s'adresse aux éléments :

« Vous, pivots; vous, rochers; vous, sables, nous » sommes! venez, vous qui devez former cette terre. » — Il les presse, les presse encore; mais ces matiè- » res ne veulent pas s'unir. Alors de sa main droite » il lance les sept cieux pour en former la première » base, et la lumière est créée, l'obscurité n'existe » plus. Tout se meut; l'intérieur de l'univers brille; » le Dieu reste ravi en extase à la vue de l'immen- » sité. L'immobilité a cessé; le mouvement existe..... » les cieux tournent..... les cieux se sont élevés; la » mer remplit ses profondeurs; l'univers est créé.» (T. I, p. 419.)

On comprend la vive émotion qui saisit M. Moerenhout lorsque pour la première fois il jeta les yeux sur ce fragment. « Frappé de ce langage si nouveau, dit-il, et que je m'attendais si peu à retrouver dans ces îles, je relus plusieurs fois ce singulier écrit. Ébloui de cette étonnante découverte, il me sembla voir se lever tout à coup de devant mes yeux le voile qui si longtemps m'avait dérobé le passé, et ce qui, depuis si longtemps, était l'objet de mes méditations et de mes recherches.» (T. I, p. 385.)

» On trouve parmi ces peuples, dit-il encore ailleurs, des faits qui semblent indiquer quelques restes de mœurs moins grossières... Leur cosmogonie est un de ces faits; leur cosmogonie, dont j'ai d'ailleurs donné quelques notions, et qui se retrouve uniforme

dans toutes les îles. Ce n'est pas l'homme primitif, l'homme ayant toujours vécu dans la plus grossière barbarie, qui réfléchit ainsi sur la nature des dieux, sur la création du monde, sur la formation de tous les êtres... Le fond, la forme et l'élévation de ces traditions prises dans leur ensemble, ne sont pas seulement au-dessus de ce que peuvent être capables de produire des peuples réduits à l'état où l'on trouve aujourd'hui ces insulaires; ils sont encore, ce me semble, avantageusement comparables à ce que d'autres nations ont écrit de plus sublime sur la création. Aussi, quoiqu'on ne retrouve chez les Polynésiens que peu d'autres traces d'une antique civilisation, on ne peut se refuser à la reconnaître dans ce seul fait. » (T. II, p. 199.)

Dans un autre fragment, on voit Taaroa s'unir avec la déesse *Hina*, personnification de la nature, supérieure et inférieure, éthérée ou terrestre, et de leur union naissent les créatures, les éléments, les phénomènes physiques, les êtres organisés, et l'homme lui-même (t. 1, p. 423). De Taaroa et de son union soit avec Hina, soit avec d'autres déesses ou bien avec les ténèbres primitives, le chaos, *Po*, naissent aussi les différentes classes des dieux supérieurs, ou *atoua*.

« Les dieux supérieurs, dit Moerenhout, résidaient dans les cieux et en occupaient les divers étages; car, ainsi que chez les hommes, il y avait chez les dieux une hiérarchie régulière de pouvoirs distingués, comme sur la terre, par la magnificence et l'éclat de leurs résidences.

» Ces cieux, absolument indépendants du *Rohoutou*

noa-noa, séjour des élus, et de quelques autres endroits comme le *mérou* et le *temeané*, où se rendaient les âmes à la mort, ces cieux, dis-je, étaient au nombre de sept (1), et se nommaient *terai toué tai*, *terai toué roua*, etc., c'est-à-dire premier ciel, second ciel, et ainsi de suite jusqu'à six. Le septième était *terai ama ma tané*, c'est-à-dire la bouche de *tané* ou l'ouverture, la porte de l'extrémité par où entrait la lumière. Les détails de la vie et des actions des dieux qui résidaient dans les cieux paraissent évidemment avoir rapport à des régions supérieures. Mais, comme je l'ai déjà fait remarquer, ces détails sont aujourd'hui presque entièrement inintelligibles. » (T. I, p. 443.)

Parmi ces dieux, fils de Taaroa, le plus puissant de tous était *Oro*. Nous voyons par les récits des voyageurs que son culte était dominant dans les îles de la Société; mais nous n'avons que des notions insuffisantes sur le caractère et les fonctions qui lui étaient attribuées (2). (Moerenhout, t. I, p. 444.)

Un autre dieu qui, dans quelques îles, paraît avoir joué un rôle égal à celui d'Oro, est *Mahouï*. Le premier, il tira la terre du fond des eaux, et quand les hommes souffraient de l'éloignement du soleil, quand

(1) Suivant Ellis, ces cieux étaient au nombre de dix. T. III, p. 169.

(2) Suivant une tradition rapportée par Moerenhout, Oro était fils de *Taaroa* et de la déesse *Feu Feu Maiteraï*. — Mais suivant une autre tradition rapportée par Ellis, t. Ier, p. 326 : « Oro était le premier des dieux de la quatrième classe, et paraît avoir été le lien entre les êtres terrestres et les êtres célestes. Il était fils de Taaroa et de la déesse Hina.»

Voyez, pour l'histoire de la cosmogonie et du système religieux polynésiens, Ellis, t. Ier, ch. v, xiii, xiv et xv. Moerenhout, t. Ier, deuxième partie, chap. ii.

ils vivaient tristement plongés dans une obscurité profonde, quand les fruits ne mûrissaient plus, il arrêta cet astre et régla son cours, de manière à ce que la nuit et le jour fussent de même durée (p. 446). Le rôle de Mahouï se retrouve dans ce mythe des îles Sandwich, suivant lequel le soleil s'étant retiré à O'Taïti (c'est-à-dire au sud de l'Équateur), Mahouï, passant, d'une enjambée, de ces premières îles aux îles de la Société, obligea cet astre à retourner dans l'autre hémisphère (p. 450).

C'est au culte d'Oro et à celui de Mahouï que se rattachait l'organisation de la célèbre société des *Areois*. « Il y avait dans presque toutes les îles, dit Moerenhout, une société dite des *Areois*, *Arekois*, suivant la différence de prononciation dans les différents dialectes. Cette société semble n'avoir été autre chose que l'initiation aux mystères du dieu nommé *Oro* dans les îles de la Société, *Mahouï* aux Marquises, et peut-être autrement ailleurs, mais que je crois désigner partout *le soleil* (p. 484). »

Nous renverrons à l'ouvrage même de Moerenhout et aux récits des nombreux historiens de la Polynésie pour tout ce qui est relatif à l'organisation de cette singulière société, dont le but primitif s'était perdu, et que l'on a observée trop exclusivement au point de vue de la licence et des pratiques coupables auxquelles se livraient ses adeptes. Mais nous ne pouvons négliger de reproduire les observations suivantes consignées par Moerenhout, et qui, si elles sont exactes, comme il y a tout lieu de le croire, établissent une analogie très-

remarquable entre le culte des Areois et les cultes solaires de l'antiquité, ceux de Bacchus, d'Adonis, d'Osiris, etc.

« A O'Taïti, dit Moerenhout, et dans les autres îles de la Société où règne une éternelle abondance, les fêtes des Areois étaient presque continuelles. Mais dans les autres îles, ils avaient des époques de réjouissance et d'autres de tristesse, qui semblent mieux faire comprendre le but de leur institution. Ainsi, aux Marquises, ils sortaient de leurs retraites vers octobre (1) pour célébrer le retour de Mahouï, qui là n'est certainement que le soleil. Ils lui offraient les prémices vers décembre, comme ils les offraient à Oro à O'Taïti, et au même dieu ou à d'autres dans les autres îles; fêtes toutes établies pour célébrer le retour du dieu qui ramène la fertilité et l'abondance, et le remercier de ses bienfaits (2).

» Ces fêtes duraient jusqu'en avril et jusqu'en mai, suivant la situation et le climat, et alors il y avait une autre cérémonie qui ne laisse plus de doute sur le but des premières : c'était la célébration du départ des dieux pour le séjour de la mort ou de l'obscurité. Cette cérémonie et les fêtes qui l'accompagnaient avaient lieu dans quelques-unes des îles de la Société et dans presque toutes celles de la Polynésie. On se rendait alors aux Moraïs et l'on priait les dieux de revenir promptement

(1) Commencement du printemps dans l'hémisphère austral.

(2) C'est probablement la même fête qu'Ellis désigne sous le nom de *feast of the ripening of the year.*

du séjour de l'obscurité ou de la mort, *Po*, au *Rohoutou noa noa*, séjour de la lumière et de la vie.

» Tant que duraient ces fêtes, les populations, même les plus sauvages, suspendaient souvent leurs éternelles hostilités, surtout au temps des prémices et du *Mava raa mata hiti*, fin de la saison de l'abondance. Dans cette dernière, la plus pompeuse de toutes, tous les habitants d'une même île se rendaient fréquemment au même lieu pour célébrer par des fêtes, des danses, des assauts et des combats, les derniers bienfaits et le départ de leur divinité.

» Après ces fêtes, aux Marquises et en d'autres îles, les Areois prenaient le deuil, suspendaient tous leurs amusements, se retiraient chez eux pour pleurer l'absence ou la mort de leur dieu, et restaient là, comme je l'ai dit, jusqu'à l'équinoxe du printemps, où ils sortaient de nouveau de leur retraite, afin de célébrer le retour de Mahouï (1), du soleil (2).» (T. I, p. 501.)

On ne peut douter, d'après ces faits, que le culte

(1) Ce dieu Mahouï jouait un très-grand rôle dans la théogonie polynésienne. — C'est lui qui, suivant une célèbre légende de la Polynésie, avait jadis pêché la terre au fond de l'abîme avec un hameçon, et l'avait élevée dans le ciel. Voyez le texte de cette légende dans Moerenhout, t. Ier, p. 450, et dans d'Urville, t. II, chap. XVIII.

« Mahouï, dit encore M. Moerenhout, ne peut être que le soleil ou quelque chose de plus encore, un pouvoir qui fixe les globes, les dirige et les met en harmonie. Ce dieu était, comme *Taaroa*, connu dans toutes les îles; mais le peuple, qui n'entend plus rien à ces traditions, les défigure presque partout par des contes absurdes.» T. I, p. 560.

L'auteur reconnaît les variations qui existaient dans les traditions populaires au sujet des rôles assignés aux dieux. « *Oro*, dit-il, est,

(2) Voir l'appendice n° I.

polynésien n'eût une base astronomique. Toutefois leur astronomie paraît avoir été fort peu développée. On n'a rencontré chez eux, à l'époque de la découverte, aucun monument actuel de cette science, et le fragment de poëme astronomique donné par Morenhout est trop vague et trop obscur pour qu'on en puisse rien conclure. Cependant leur Uranographie offre ce fait remarquable et bien constaté qu'ils donnaient le même nom que nous à la constellation des *Gémeaux*, et avaient même une légende fort touchante au sujet des deux frères, qui, pour échapper à la séparation dont on les menaçait, s'étaient ensemble enfuis dans le ciel et y avaient formé cette constellation (1).

Moerenhout a cru apercevoir quelques autres concordances de cette mythologie polynésienne avec celle

comme *Mahouï*, comme *Roua*, investi du pouvoir créateur et régénérateur, et la même puissance est alternativement accordée à chacun des autres dieux principaux. » T. I, p. 562.

Il est à remarquer qu'Ellis ne parle jamais de Mahouï (qu'il écrit Mauï) que comme d'une sorte de prophète des temps passés (t. Ier, chap. xv); c'est qu'à O'Taïti le culte d'Oro avait en partie fait oublier celui des autres dieux.

C'est à la Nouvelle-Zélande que Mahouï ou *Mawi* (comme l'écrivent les auteurs anglais) avait conservé le rôle le plus important. — Là, en effet, sa personne était la base de la trinité divine, *Mahouï-Ranga-Rangui* ou *Toupouna* (le grand-père), *Mahouï-Moua* et *Mahouï-Potiki*. (Extraits du Voyage de Leddiard Nicholas; d'Urville, t. III, p. 581.)

A Tonga, Mahouï n'est plus qu'une divinité qui, couchée tout de son long, supporte la terre sur son dos, et les tremblements de terre sont occasionnés par les mouvements que cette espèce d'Atlas ou d'Encélade fait pour essayer de se mouvoir quand sa position devient trop pénible. (Moerenhout, t. Ier, p. 560, et d'Urville, t. IV, chap. xxiv.)

(1) Ellis, t. III, p. 172, Moerenhout, t. II, p. 210.

de l'Égypte et de la Grèce (1), et il y aura lieu de suivre attentivement ses indications lorsqu'on aura rassemblé sur ce sujet un plus grand nombre de documents originaux. D'autres similitudes ont été observées entre la Polynésie et l'Inde. Ainsi dans la mythologie polynésienne, le séjour des morts s'appelle *Mérou*, nom qui est aussi celui de l'Olympe indien; ainsi, aux îles Sandwich, on disait que Taaroa, sous la forme d'un oiseau, avait déposé un œuf sur les eaux, et que cet œuf en se brisant avait produit le ciel et la terre, mythe qui se retrouve en termes à peu près identiques dans la cosmogonie des Indous. (Moerenhout, t. Ier, p. 443; Ellis, t. Ier, p. 115.)

On a cru aussi retrouver dans la Polynésie quelques-unes des traditions chaldéennes de la Genèse, d'abord celle du déluge; mais celle-là est universelle; puis l'histoire de la naissance d'Ève, dont le nom signifie *os, ivi* en polynésien. Cette histoire a été racontée à Ellis à O'Taïti, à Leddiard Nicholas à la Nouvelle-Zélande, et bien que tous deux aient soupçonné que cette prétendue tradition pouvait bien n'être qu'un emprunt fait par les indigènes au dogme biblique lui-même, tous deux cependant ont regardé comme plus probable son authenticité. (Ellis, t. Ier, p. 110 et 393; d'Urville, t. III, p. 581.) Enfin l'histoire de Caïn et d'Abel a été retrouvée sous d'autres noms par Mariner dans l'île de Tonga, et les indigènes,

(1) Voyez dans le t. Ier, deuxième partie, l'article des fêtes périodiques, p. 514; la légende du dieu Hiro, p. 447, et celle de la déesse Hina, p. 472.

comme on le voit par son récit, y rattachaient d'une manière ingénieuse la double origine de la race noire mélanienne et de la race mulâtre, l'une réprouvée, l'autre bénie. (Mariner, t. II, ch. XVIII, p. 117.)

Les Polynésiens avaient aussi une croyance plus ou moins précise dans une vie future, ainsi que dans l'existence de peines et de récompenses après la mort. Ces croyances présentaient d'ailleurs quelques rapports avec leurs idées astronomiques. Nous avons reproduit dans le n° II de notre appendice les détails donnés par Moerenhout sur ce sujet.

Si maintenant nous résumons les investigations préliminaires auxquelles nous avons dû nous livrer sur l'histoire et la civilisation de la Polynésie, il nous semble que nous pouvons regarder comme établis les points suivants :

1° Il a existé de temps immémorial, chez les populations polynésiennes, une civilisation très-élémentaire, mais cependant très-régulière et très-complète en elle-même. Elle comprenait un système religieux, un système politique, certains arts, certaines pratiques industrielles, une langue arrêtée.

2° Cette civilisation, ainsi que la population polynésienne elle-même, s'était répandue dès la plus haute antiquité sur une grande partie de la surface du globe. Il y a tout lieu de croire qu'elles ont l'une et l'autre existé en Amérique, et on les retrouve non-seulement dans la Polynésie orientale, où elles avaient subsisté sans altération grave jusqu'à la fin du dernier siècle, mais encore dans toutes les îles mélaniennes,

dans l'archipel Indien jusqu'à Formose, et enfin dans la mer des Indes jusqu'à Madagascar. Si nous ne nous sommes pas trompés dans nos conjectures, l'influence polynésienne avait même pénétré, avec les Foulahs et quelques autres races, jusque dans l'Afrique.

3° Le développement de la civilisation polynésienne, sa diffusion même, dans les parties les plus éloignées de son centre actuel, doivent remonter à la plus haute antiquité; et si, comme beaucoup d'écrivains l'ont pensé, cette civilisation n'a pu prendre naissance sur l'espace étroit d'un groupe des îles polynésiennes, il faut qu'elle ait eu pour premier théâtre, ou bien le continent américain, ou bien un autre continent, situé dans la partie orientale du grand Océan, et qui, suivant une tradition universellement répandue chez les insulaires, aurait, dans un cataclysme, disparu sous les flots.

4° A l'époque de la découverte des îles polynésiennes par les Européens, cette antique civilisation était probablement arrivée à un état de décadence (1).

(1) « Bien que les traditions religieuses, dit Moerenhout, fussent religieusement récitées par certains prêtres aux grandes fêtes, dans le silence des nuits, en temps de guerre, à la mort d'un chef, ou dans toute autre circonstance de deuil ou de tristesse, il est certain que ceux-là même qui les récitaient depuis longtemps ne les entendaient plus guère, même pour le sens littéral, et se trompent particulièrement aujourd'hui sur leur sens allégorique, qui, appartenant à une autre ère, a cessé tout naturellement d'être accessible à leur intelligence.» (Moerenhout, t. Ier, p. 443.)

« Je suis convaincu, dit le même auteur dans un autre passage, que les peuples de la Polynésie étaient, à l'époque de leur découverte par les Européens, dans un état de décadence absolue. » (Tome II, p. 176

DEUXIÈME ÉTUDE.

Rapports de l'archipel Indien avec l'ancienne Égypte.

Ces préliminaires étaient nécessaires pour nous permettre d'aborder avec plus de confiance le sujet spécial dont nous avons à nous occuper dans cette Étude : l'existence de certains rapports entre l'ancienne Égypte et diverses populations de l'Océanie.

Il est nécessaire de bien circonscrire tout d'abord la portée et l'étendue de cet énoncé. En effet, il ne s'agit nullement d'établir entre l'Égypte et diverses régions de l'Océanie le fait d'une communauté de races, mais seulement l'existence de certaines communications, directes ou indirectes, communications qui ont pu être le résultat des migrations, du commerce, peut-être d'une initiation religieuse. Je ne crois pas que l'on puisse me reprocher d'avoir exagéré l'importance des résultats que je signalerai; je ne crois pas non plus qu'on soit tenté d'en contester l'exactitude. On pourrait peut-être avec plus de raison me blâmer de n'avoir pas cherché à compléter ces résultats et à les confirmer par de plus amples recherches avant de les publier. Mais il fallait choisir entre la

simple exposition des faits que j'avais constatés et une élaboration complète des problèmes ethnologiques auxquels ils se rattachent. Je me suis décidé pour le premier parti, parce qu'il est mieux dans la mesure de mes forces, et que, si ma découverte a quelque importance, d'autres pourront beaucoup mieux que moi la développer et l'étendre. J'ai cru que mon devoir était avant tout de la faire connaître.

La première coïncidence que je signalerai existe entre la langue copte et les dialectes de l'archipel Indien. Elle est surtout remarquable par le caractère de certitude absolue qu'elle présente, et c'est à cause de ce caractère que je la cite d'abord. Car si nous avons réussi à établir pour un seul point, d'une manière péremptoire, l'existence d'une communication entre l'Océanie et l'Égypte, ce résultat établira une présomption favorable à l'égard de toutes les autres similitudes que nous pourrons rencontrer.

Le mot copte *bô* (prononcé peut-être *vô*), se place, suivant la définition de Peyron, *devant les noms de fruits pour désigner l'arbre qui les porte*. Ainsi *bô-n-aloli* veut dire la vigne; *bô-n-knte*, le figuier, etc. Or, ce même radical *bô* ou *vô* (*vô* en javanais, *voa* en madécasse, *boua* en malais, lampong et bali, diversement modifié encore dans d'autres dialectes) s'emploie exactement de la même manière et avec le même sens dans les langues de l'archipel. Ainsi, de même que *bô-n-aloli* en copte, en madécasse *voa-lomb* veut dire vigne (1); ainsi

(1) Dans cet exemple, outre la similitude des mots *bô* et *voa*, nous devons aussi faire remarquer celle des mots *aloli* et *lomb*.

encore *bou-nio, voa-nyou, boua-nyor*, expriment le cocotier dans divers dialectes de l'archipel (1).

Or, comme nous le disions tout à l'heure, il ne peut exister aucun doute sur la réalité de la ressemblance qu'offrent, dans le cas actuel, l'expression copte et celle usitée dans les langues de l'archipel, puisque cette ressemblance existe non-seulement dans le son des mots, mais encore dans la combinaison grammaticale à laquelle ces mots sont soumis. Nous avons donc une première relation incontestable entre l'Égypte et l'Océanie, et ce fait nous servira de point de départ dans l'examen de celles qui s'offriront encore à nous.

Fô ou *bô* est le nom copte du cheveu en dialecte thébaïque; *fôi* en dialecte memphitique. Ce mot est *voulou* en javanais, *boulou* en malais et bougis, *voulou voul* en madécasse. A Menado, dans l'île de Célèbes, le mot est *vouhouk;* à Gorongtalo, même île, *woho*. A Ende, il apparaît sous la forme *fou*, ce qui est presque identiquement le mot copte. (Vocabulaire de Rafles, *History of Java*, t. II, p. cc). Cet exemple est doublement important, d'une part, parce qu'il présente une étymologie parfaitement plausible, d'autre part, parce qu'il nous montre le mot malaisien primitif tellement défiguré dans le copte, qu'il eût été au premier abord impossible de le reconnaître. Si donc ces recherches étaient poussées plus loin, nous pourrions nous attendre à rencontrer d'autres métamorphoses de la même

(1) Marsden, *On Polynesian or East insular languages*, p. 9, à la note; et Howison, *Dictionary of the Malay tong*, au mot *boua*.

nature; mais pour les reconnaître, il faudrait avoir fait une étude approfondie du caractère de la langue copte; avoir analysé les éléments hétérogènes qui s'y sont introduits, ainsi que la nature des altérations subies par ces éléments en entrant dans la langue. Ainsi peut-être le mot copte *bôk*, esclave, dérive-t-il du javanais *boudak*, par une contraction analogue à celle que nous venons de reconnaître pour le mot *fô*, ou *fôi*.

Entre Java et l'ancienne Égypte, je signalerai encore la ressemblance du mot *kamé, chamé*, qui veut dire *noir* en copte, avec le mot *cham-ang*, qui a la même signification en javanais; et celle des mots *mendo*, chèvre en javanais (dérivé du sanscrit *medro?*) et *mendès*, dieu-bouc dans l'ancienne Égypte. Ces dernières affinités ne me paraissent pas douteuses.

En voici une autre encore qui mérite d'être vérifiée. Le serpent *ouræus*, en grec οὐραῖος, est une des figures qui se reproduisent le plus souvent dans les symboles égyptiens. « Ce mot οὐραῖος, dit Champollion, dépouillé de la finale que les Grecs y ont ajoutée, contient sans aucun doute le mot (copte) *ouro*, roi... Aussi les Grecs traduisent-ils son nom par *basilicos*, mot dérivé de βασιλεὺς, roi, comme le nom égyptien lui-même. » (*Panthéon égyptien*, art. *Nef.*) Cette explication est certainement plausible. Mais il y en a une autre qui ne le serait peut-être pas moins : c'est que le mot *ouræus* dérivât du nom qui désigne le serpent dans tout l'archipel, *oulo, oular, olar, orrai*, etc.; quand le sens primitif du mot se serait perdu, alors

seulement on l'aurait rattaché au mot copte *ouro*, roi.

Nous devons rappeler ici que déjà Rafles, en examinant quelques-uns des monuments de Java, avait remarqué la ressemblance qu'ils offraient avec les monuments égyptiens. « Il nous était impossible, dit-il, de contempler ces sculptures (il s'agit du temple de Soukou), sans être frappés des rapports qu'elles présentaient avec le culte de l'ancienne Égypte. La forme du pylône, ainsi que celle de toutes les ruines que nos regards embrassaient, était pyramidale. Dans le monstre dévorant l'enfant, nous retrouvions *Typhon;* dans le chien, *Anubis;* dans la cigogne, l'*ibis*. L'arbre même semblait être le palmier par lequel les Égyptiens désignaient l'année. Le pigeon, l'épervier, les immenses serpents, étaient tous symboles du culte égyptien.» (T. II, p. 47.)

Peut-être trouverait-on dans les coutumes de l'archipel l'explication d'un fait qui jusqu'ici a fort embarrassé les antiquaires, celui de la couleur ou des couleurs habituellement employées pour les représentations de la figure humaine dans les peintures égyptiennes. Cette couleur est le rouge pour les hommes et le jaune pour les femmes. Celle-ci est évidemment conventionnelle; quant à la première, on a cru qu'elle représentait peut-être la coloration d'une race particulière.

Or voici qui expliquerait fort bien l'adoption de la couleur jaune pour les figures de femmes : « Chez les habitants de l'archipel, dit Crawfurd, le type de la

beauté, en fait de couleur, est le jaune, *la couleur de l'or vierge*, et de même qu'un amoureux européen admire chez sa maîtresse un sein *blanc comme la neige*, l'habitant de l'archipel admirera chez la sienne un sein *jaune comme l'or*. C'est afin de parvenir à cette couleur désirée que les Javanais, quand ils sont en grande toilette, oignent leur corps d'un cosmétique *jaune*. » « L'usage d'un cosmétique coloré, dit-il ailleurs, existe toujours pour les jours de fête, même chez les tribus civilisées. Dans toutes les occasions de grande cérémonie, les Javanais des deux sexes s'enduisent la face, la partie supérieure du corps et la portion des membres que la bienséance leur permet de découvrir, d'un cosmétique *jaune*, liquide, composé d'orpiment et de fleurs parfumées (1). » (Crawfurd, t. I, p. 23 et 219.)

Nous trouvons une coutume toute semblable dans la Polynésie : « Aux jours de fête, la tête est parfumée d'essences d'éna ou *safran jaune* mêlé avec de l'huile de coco... Le corps lui-même tout entier a été frotté de cette essence et en porte encore l'empreinte et la couleur plusieurs jours après (2). » (Lettre sur les îles Marquises, du père Mathias, p. 123.)

Mais l'emploi des cosmétiques pour colorer la peau n'est point limité aux peuples de race polynésienne.

Cette coutume existe aussi chez les Indous, probablement depuis une haute antiquité. « Dans l'Inde,

(1) Voyez les figures d'habitants de Java, dans l'ouvrage de Raffles.

(2) Nous avons remarqué ailleurs que cette prédilection pour la couleur jaune se retrouve aussi chez les Foulahs. (*Histoire et origine*, etc., p. 57.)

dit l'abbé Dubois, les femmes ont un genre de cosmétique qu'elles affectionnent beaucoup. Il consiste à se *jaunir* le visage, le cou, les bras, les jambes et toutes les parties visibles du corps avec une teinture de safran très-foncée. Les femmes des brahmes s'imaginent rehausser par ce moyen leur beauté, en rendant leur peau moins obscure. » (Mœurs des peuples de l'Inde, t. I, p. 473.)

Chez les Arabes et chez un grand nombre de tribus noires, les femmes se colorent la figure et les mains avec le henné. Les Baris, peuplade qui habite les bords du Nil blanc, vont nus, mais enduisent leurs corps d'une pommade rouge à l'oxide de fer (1). Les Indiens de l'Amérique se colorent aussi la figure et la poitrine en rouge, et c'est même cette coutume qui a rendu si difficile la détermination exacte de leur couleur naturelle. On peut voir dans les belles planches que renferme le voyage du prince de Wied-Neuwied dans l'Amérique du Nord, de nombreux exemples de cette coloration artificielle; mais on doit remarquer surtout le *fac simile* d'un dessin original (pl. 22), grossièrement exécuté par un guerrier indien, dans lequel lui-même s'est représenté combattant un de ses ennemis. La figure du guerrier est peinte en rouge, comme les figures égyptiennes; et cette circonstance, jointe à la roideur des attitudes, produit même, au premier abord, avec les peintures d'Égypte, une ressemblance apparente.

(1) Lettre de M. d'Arnaud à M. Jomard. (*Bulletin de la Société de Géographie*, février 1843, p. 93.)

Il est certain que les Égyptiens faisaient usage de couleurs conventionnelles dans la représentation de leurs personnages mythologiques. La différence si complète des teintes qu'ils employaient pour colorer la figure de l'homme et celle de la femme; d'un autre côté, l'uniformité non moins complète de la nuance appliquée à chacun des deux sexes (au moins pour les personnages de leur propre race; car la nuance n'était plus la même dans la représentation des autres races); ces diverses circonstances, dis-je, semblent démontrer que, pour la représentation de la figure humaine, la couleur était aussi conventionnelle. Cette convention avait pu devoir son origine à l'usage d'un cosmétique employé pour colorer la peau; et l'emploi habituel d'un pareil cosmétique, de couleur jaune, dans l'archipel et la Polynésie, l'idée toute particulière de beauté attachée à cette couleur peut expliquer son adoption par les Égyptiens dans la représentation des figures de femme.

Ici s'arrêtent les ressemblances que j'avais à signaler entre l'Égypte et la portion de l'Océanie qui compose l'archipel. On remarquera que ces ressemblances, celles même linguistiques, peuvent toutes être dérivées d'un simple contact, non point de race, mais de civilisation, et cette circonstance les rend d'autant plus vraisemblables.

TROISIÈME ÉTUDE.

Rapports de la Polynésie orientale avec l'ancienne Égypte.

Les coïncidences que nous avons à signaler entre la Polynésie orientale et l'Égypte, les plus importantes du moins offrent ce même caractère que nous venons d'indiquer.

La première que je citerai, et qui est aussi la plus remarquable de toutes, est l'identité du nom du soleil dans les deux langues.

Le soleil jouait un grand rôle dans la mythologie égyptienne. Le grand dieu de l'Égypte, *Amon-Ra*, n'était que le soleil, spécialement désigné par le second de ces deux noms; le dieu *Phré* n'était encore que le soleil; l'article masculin *pi*, *p*, *ph*, placé devant le nom de cet astre *Ré* ou *Rēē* (1), s'était peu à peu fondu avec le nom lui-même, de manière à produire le nom de *Phré*. Or ce nom égyptien du soleil *Ra*, *Ré*, *Rēē*, est identiquement ou à peu près le nom de cet astre dans tous les dialectes de la Polynésie orientale, *Ra*.

(1) J'ai adopté cette notation *ēē* (le double e anglais) pour rendre le H copte (η grec), dont on ne sait positivement si la prononciation était celle de l'ī ou bien celle de l'ē long.

Ce nom s'est répandu d'ailleurs avec la langue polynésienne elle-même dans toute l'étendue de l'Océanie. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, il est *lera* ou *tera* à Tikopia; il est *rii* à Mallicolo, *rias* à l'île de Waigiou, *aré* à Madura, *hari* en malais, *androu* en madécasse; d'un autre côté, il devient *la* à Hawaii, *laa* à Tonga, *al, elo adlao*, aux Carolines, aux Moluques, aux Philippines, etc. Mais, chose bien singulière, dans tous ces lieux ce nom nous apparaît plus ou moins modifié; ce n'est que dans l'Égypte que nous le retrouvons sous sa forme polynésienne pure.

Bouto, chez les Égyptiens, était le nom de la déesse de la nuit, du chaos, des ténèbres primitives. « Cette déesse, dit M. Champollion, emblème de l'antique nuit ou des ténèbres primitives, source féconde d'où sortirent une foule d'êtres vivants, fut considérée par les Égyptiens, ainsi que dans la cosmogonie des Grecs et de la plupart des peuples orientaux, comme cette obscurité première qui, enveloppant le monde, avant que la main toute-puissante du démiurge eût créé la lumière et ordonné l'univers, renfermait dans son sein les germes de tous les êtres à venir... On donnait avec raison le surnom de mère des dieux à la déesse *Bouto*. (Égypte ancienne, p. 254.)

Or ce nom ressemble extrêmement à celui de la nuit dans les divers dialectes de la Polynésie et de l'archipel, *Bo, po, poudi*, (tonga, mawi, etc.) *Peuting* (bali, sunda); et d'ailleurs dans la cosmogonie polynésienne, *Po* représentait aussi la nuit primitive qui, fécondée par l'Être suprême, avait donné naissance

aux dieux et à tous les êtres. « L'opinion générale, dit M. d'Urville, proclamait que les dieux étaient tous enfants de la nuit, *fanau-po*, c'est-à-dire nés de la nuit. » (Voyage autour du monde, t. Ier, p. 569.) « Comme toutes les anciennes nations, les Polynésiens attribuent l'origine de toutes choses à un chaos ou obscurité primitive : leurs dieux même sont sortis de cette source. Le dieu suprême Taaroa lui-même et sa compagne O feufeu-Maiterai, étaient tous deux enfants de la nuit ou Po, *fanau-po*. » (Ellis, t. Ier, ch. 13, p. 322 et 323.)

La grande divinité égyptienne, *Neith* ou *Nēēs*, était le principe générateur de la nature entière; avant la création, elle ne formait qu'un avec le principe mâle, le grand démiurge, *Amon*, qui la tira de lui-même et s'unit à elle pour enfanter le monde (1). *Nees* était d'ailleurs aussi le type de la force physique et de la force morale. Il y a une grande analogie entre ce type de *Nēēs* et celui de la grande déesse polynésienne, *Hina*, comme elle principe femelle de la nature, et comme elle sortie du sein de l'Être suprême, dont elle est la moitié. Il y a même quelque analogie entre les noms, et si, comme Champollion semble le croire, cette *Nēēs* égyptienne correspondait à l'Ἀθήνη grecque, (*Athēnēē*, *Athini*,) l'analogie de *Hina* avec ce dernier nom serait encore plus frappante.

Voici encore dans la sphère du système religieux,

(1) Les légendes lui donnent parfois le nom de T'AMON (Amon femelle) et celui de *grande mère divine*, qui a enfanté les *dieux et les déesses* (Notes manuscrites de Champollion.)

entre la Polynésie et l'Égypte, quelques autres ressemblances de noms remarquables.

Tii était le nom des démons ou génies dans toute la Polynésie. C'était aussi le nom, Ellis le dit expressément, que l'on donnait aux *esprits des morts*, et, même aujourd'hui, après l'abolition de l'idolâtrie, tandis que le premier sens a disparu, le dernier s'est conservé. (Polynes. Researches, t. I, p. 111.) Or, en copte, le souffle, le *spiritus*, se dit aussi *tēēu* (tiu) (1).

On sait que dans toute la Polynésie le mot *tabou* indique la consécration ou l'interdiction; *toubo*, *tebo* veulent dire *sacré* en copte. *Téfé* en polynésien, *sebi*, en copte, veulent dire circoncire. *Too* veut dire idole dans le premier langage, *thoout* dans le second.

Ainsi, en résumant les recherches précédentes, nous trouvons que le nom du soleil, *Ra*, était identiquement le même dans la Polynésie et dans l'Égypte. Dans les deux contrées, la déesse de la nuit et des ténèbres primitives, *Bouto* en Égypte, *Po*, *Bo*, *Poudi*, *Peuting* dans la Polynésie, remplissait dans la cosmogonie un rôle semblable. La déesse *Hina* correspond à *Nēēs* ou *Athēēnēē*. Les noms des esprits, *tii*, *tēēu*; ceux des idoles, *too*, *thoout*; les mots qui expriment la circoncision, *tefé*, *sebi*; la consécration religieuse, *tabou*, *toubo*, *tebbo*, offrent dans les deux contrées une grande ressemblance. L'usage des constructions pyramidales, celui des momies, existent aussi dans la Poly-

1) Le mot *thaa* veut dire vent et temps froid en aymara; *téou* veut dire temps froid en lenapé; *tiis* veut dire froid dans le dialecte de Sunda.

nésie comme dans l'Égypte (1). Enfin la division de la nation en famille souveraine, en classes sacerdotale, militaire et populaire, division qui n'offre aucune analogie avec celle des castes de l'Inde, correspond au contraire fort bien à celle que nous avons indiquée dans la Polynésie, où la population se divisait partout en prêtres, en chefs ou *arii*, en guerriers ou *raa-tira*, en hommes du peuple ou *taata*.

Ces rapprochements deviennent encore bien plus dignes d'attention, lorsqu'on se rappelle ce que nous avons dit de la haute antiquité et de la diffusion si ancienne de la civilisation polynésienne; et surtout lorsque l'on compare ce que Mocrenhout rapporte du culte des divinités solaires chez les Polynésiens, avec ce que nous connaissons du culte de ces mêmes divinités dans l'Égypte et l'Asie.

Les fêtes célébrées par les insulaires aux équinoxes d'hiver et d'été; leur deuil ou leurs réjouissances pour célébrer le départ, la descente des dieux au royaume des ténèbres pendant les mois d'hiver; le retour, l'ascension de ces mêmes dieux au séjour céleste pendant les mois d'été; ces fêtes, avons-nous dit, rappellent exactement ce que nous a transmis l'antiquité du culte de Bacchus, d'Adonis et d'Osiris (2).

(1) Voyez ce que nous avons dit sur les momies polynésiennes, et sur leur ressemblance avec celles de l'Égypte, dans la sixième Étude, p. 230.

(2) A ces diverses coïncidences, nous pouvons en ajouter une dernière, qui nous semble mériter au moins un examen sérieux. Nous avons vu que les deux grandes *divinités solaires* de la Polynésie, celles dont le culte était le plus généralement répandu, portaient les noms de *Oro* et de *Mahoui* ou *Maoui*. Or, on retrouve tout d'abord ces noms dans ceux des

Au culte des divinités solaires se rattache d'ailleurs une nouvelle ressemblance entre la Polynésie et l'Égypte, celle de certains dogmes relatifs à la vie future et à la distribution des peines et des récompenses après la mort. Ces croyances existaient, quoique sous une forme plus grossière, dans la Polynésie comme dans l'Égypte, et elles s'accordaient spécialement en ce point, que la Polynésie, comme l'Égypte, avait placé le séjour des peines dans l'hémisphère inférieur, celui

dieux égyptiens, *Hor* ou *Har* (l'*Orus* des Grecs) et *Mouï*, tous deux aussi *divinités solaires*, et tous deux intimement alliés. Frappé de la ressemblance des noms, j'ai voulu vérifier si cette ressemblance ne se retrouvait pas aussi dans les caractères des divinités, et j'ai sollicité de l'obligeance de M. Champollion-Figeac la communication des notes encore inédites de son frère sur les divinités égyptiennes.

Voici comment peuvent se résumer celles de ces notes qui sont relatives aux dieux *Hor* et *Mouï*. La légende la plus complète du dieu *Hor* est celle qui se trouve sur la paroi intérieure gauche du temple d'Hermonthis; une suite de bas-reliefs y représentent le dieu *Hor* sous *sept formes* successives (les sept cieux?). Sous la première forme, il est *Hor-Phré* (Orus-Soleil); sous la seconde forme, il est *Hor-Meu* ou *Hor-Mouï*, c'est-à-dire *Orus identifié avec le dieu Mouï* (*). Les autres légendes du dieu *Mouï*, relevées des bas-reliefs de Dakké, Edfou, Philæ, s'accordent avec celles-ci. D'ailleurs *Hor-Phré*, *Hor-Mouï*, est fils du dieu suprême *Amon-Ra*, sous sa forme *Mandou-Ri*, et de la grande déesse *Nēēs*, qui, dans ce cas, est quelquefois désignée sous sa forme *Ritho*. Or nous avons établi l'analogie de la déesse *Nēēs* avec la grande déesse polynésienne *Hina*, et comme Oro était considéré comme le fils de cette déesse et du dieu suprême polynésien, ce trait complète la similitude entre les dieux *Oro-Maouï*, d'une part, et *Hor-Mouï*, de l'autre.

(*) Champollion dit textuellement dans sa note : « Le nom de *Hor-Meu* (*Hor-Mouï*) signifie *Horus le véridique*, ou plutôt HORUS IDENTIFIÉ AVEC LE DIEU MEU, et frère de T'MEI, la justice ou la vérité. » *Meu*, en copte, signifie *vrai;* la coïncidence de ce mot avec le nom du dieu *Meu* ou *Mouï* est très-probablement accidentelle : c'est ce qu'indique l'observation de Champollion.

des ténèbres, parcouru par le soleil pendant la nuit et l'hiver, et le séjour des récompenses dans l'hémisphère supérieur, celui de la lumière du jour, de l'été (1).

En dehors du cercle des choses religieuses, les coïncidences de mots deviennent proportionnellement moins nombreuses. J'ai pu cependant en recueillir quelques-unes qui, si elles n'offrent point un caractère manifeste de certitude, sont toutes cependant plus ou moins admissibles.

En voici le tableau :

	COPTE.	POLYNÉSIEN.
Chien.	Ouhor (*en mandingue* ourou *et* ouola) (3).	Ouri *et ses dérivés* (2).
Chèvre.	Baüpi.	Bebe, bchi (*archipel*), bchova (*foulah*).
Grand.	Naa, nodj.	Noui.
Femme.	Shimé, himé.	Iné, hiné (*divers*).
Bon, beau.	Anaï, nane, nanou.	Nehe, nehe, maï (*Taïti*).
Aveugle.	Bele, belle.	Bouta (*malais*), boulo (*tonga*).
Bouche.	Ha.	Waha, vaha.
Pied.	Pat, phat.	Vae, ve (*divers*), pé (*madécasse*), batis (*bati*), betis (*malais*).
Mort.	Mou.	Maut (*malais*), mate (*Polynésie*).
Terre.	Ouan.	Wenoua, henoua.
Ile.	Moue.	Motou.
Pierre.	One.	One (*sable*).
Pluie.	Hoou, hou.	Oua.
Fil.	Ro.	Roa (*Taïti*).
Lance.	Htōē.	Tao.

(1) Voyez l'appendice n° II.

(2) Les mots polynésiens à la suite desquels je n'ai pas spécialement indiqué le dialecte auquel ils appartiennent, se rencontrent dans tous les dialectes principaux.

(3) On verra tout à l'heure ce qui m'autorise à placer le nom mandingue du chien à côté du nom copte.

COPTE.		POLYNÉSIEN.
Crocodile.	Msah, mdjo.	Moho, moko (*lézard*).
Barque.	Bari (vari?)	Vaha, vaka.
OEuf.	Soouhé.	Foi, fouaï (*Tonga*, *Tikopia*).
Roi.	Ouro.	Ouros, ourosse, irousse (*Carolines*) (1).
Mamelles.	Shi.	Hou (*Polynésie*), sou (*archipel*), ti (*Carolines*).

Je n'entrerai point, quant à présent, dans la discussion de ces diverses analogies. Pour le faire d'une manière utile, il faudrait, comme je l'ai déjà remarqué tout à l'heure (v. 191), nous être formé auparavant une opinion satisfaisante sur l'origine et le caractère de la langue copte, ainsi que sur les modifications que les éléments étrangers étaient exposés à subir en s'y incorporant (2). Tant que cette donnée préliminaire ne nous sera pas acquise, nous risquerions de nous égarer en insistant sur d'autres concordances que celles qui présentent un caractère de certitude incontestable (3).

Quant au système grammatical de la langue copte

(1) Voir les Vocabulaires de *Setawal* (d'Urville, *Philologie*), de *Lougounor* (Voyage de Lutké, t. II, p. 357).

(2) Voyez plus bas, à la page 208, nos conjectures sur la dérivation de quelques autres mots coptes, rattachés à des racines polynésiennes.

(3) Disons encore que parmi les noms d'hommes et de peuples appartenant à des pays voisins de l'Égypte, et que l'on a lus sur les anciens monuments de cette contrée, on en rencontre quelques-uns qui sont des mots polynésiens, ou qui ont complétement la physionomie polynésienne. Tels sont :

Parmi les peuples vaincus par Sésostris, les noms de *Robou*, de *Toroao*, de *Taônou*. (Égypte, p. 155 et 156.)

Parmi les chefs nubiens, les noms de *Nahi*, de *Pohi*, de *Maï*. (Lettres de Champollion, p. 130 et 140. Égypte, 163 et 164.) *Pohi* veut dire pero

et à l'analogie qu'il peut offrir avec celui des langues polynésiennes, il est certain que, sous un rapport général, cette analogie est très-grande. Le copte, en effet, appartient, comme les langues polynésiennes, à la classe des langues qu'on peut nommer *à particules*, c'est-à-dire qui expriment par des particules affixes toutes les modifications de temps et de relation dans les noms et dans les verbes. Mais, à part cette ressemblance générale, qui se montre d'ailleurs aussi dans la plupart des langues africaines, il n'existe, ou du moins je n'ai pu découvrir, entre les langues polynésiennes et le copte, aucune similitude spéciale qui puisse faire soupçonner une origine commune.

Après l'archipel et la Polynésie orientale, Madagascar nous a offert aussi quelques remarquables concordances de mots avec le copte. Et celles-ci quoique peu nombreuses sont importantes, parce qu'elles se rattachent à la colonie polynésienne la plus voisine de l'Égypte.

En voici le tableau :

	COPTE.	MADÉCASSE.
Temple.	Elpēē-ēē-i.	Lapa.
Bœuf.	Ahi.	Ahomb.
Brebis.	Esau.	Osa.
Vie.	Ahé, ahi.	Ahinh.
Bon, beau.	Sa.	Sao.
Raisin.	Aloli.	Lomb.

ou sanglier en polynésien. Le nom de *Maï* était celui du célèbre Taïtien qui accompagna Cook en Angleterre.

Parmi les divinités, nous citerons encore, sous le même rapport, le nom des déesses *Anouké*, *Nohamouo*, *Nofré-ari*. (Égypte, p. 249.)

	COPTE.	MADÉCASSE.
Cuivre.	Barot.	Varaha.
Main.	Taat, toot.	Tahan, tohon.
Fils.	Djpho.	Zaf.
Montagne.	Tau, toou.	Tant.

QUATRIÈME ÉTUDE.

Rapports de la Mélanésie avec l'ancienne Égypte et les Mandingues. — Note sur le pays de Harar.

De toutes les parties de l'Océanie, celle chez laquelle nous aurions pu le mieux nous attendre à rencontrer des concordances linguistiques avec le copte, est la terre des Papous. Là, en effet, des affinités d'un autre ordre avec l'ancienne Égypte ont été déjà signalées.

« Les idoles que l'on trouve sur les tombeaux des chefs à Dorey, dit M. d'Urville, les amulettes qu'ils portent au cou et aux oreilles, et leur maison sacrée, annoncent évidemment des traces d'un culte quelconque. Les coussinets en bois, ornés de deux têtes de sphinx, ont une parfaite identité avec les ustensiles de même nature que l'on trouve tous les jours dans les tombes égyptiennes. Cette similitude est telle, que la première fois que je visitai le cabinet de M. Denon, je crus que ces objets avaient été apportés de la Nouvelle-Guinée et placés par erreur parmi ceux de l'industrie égyptienne (1). » (Voyage de l'Astrolabe, t. II, p. 609.)

(1) Ces coussinets consistent en une petite pièce de bois concave, sou-

Cette curieuse observation nous avait conduits à chercher si nous ne rencontrerions pas dans les vocabulaires papous donnés par M. d'Urville, quelques coïncidences avec le copte. Nous n'en avons trouvé aucune. Mais nous avons été plus heureux à l'égard d'un autre dialecte parlé par une peuplade noire et dans une contrée relativement peu éloignée de la terre des Papous, dans l'île de Vanikoro. Cette île, ou plutôt cet îlot, fait partie du groupe des îles Santa-Cruz, entre les archipels Salomon et les Nouvelles-Hébrides, environ par le 165e degré de longitude est et le 12e de latitude nord. Longtemps aussi obscur qu'une multitude d'îlots de l'Océanie, il est devenu célèbre pour avoir été en 1788 le théâtre du naufrage de Lapeyrouse, dont les débris y furent retrouvés en 1827 par le capitaine Dillon. M. d'Urville y aborda en 1828, et l'île fut visitée par MM. Quoy et Gaymard, natura-

tenue par deux supports placés aux extrémités, ou par un seul placé au centre et posant sur un pied. Cette dernière forme est celle qu'on rencontre ordinairement dans ceux de l'Égypte. « On trouve sous la tête des momies égyptiennes un hémicycle en bois, prenant le contour de la tête, et posant sur un pied pour le relever. L'usage de ce meuble est inconnu dans l'Égypte moderne; mais il est commun en Nubie, et M. Caillaud en a rapporté de tout neufs comme objets de comparaison. » (Champollion-Figeac, *Égypte*, p. 29.) L'usage de ces coussinets existe également dans toute la Polynésie. D'Urville, dans l'Atlas du *Voyage de l'Astrolabe*, pl. 84, et Ellis, dans une planche de ses *Recherches polynésiennes*, ont donné la figure de ceux que l'on trouve dans les îles de Tonga et de Taïti. Dans tous ceux-ci, la planchette repose sur deux supports; mais la Bibliothèque Royale a dernièrement, en vue même de l'analogie que nous signalons, acquis un de ces coussinets, provenant de l'archipel Indien, qui repose sur un seul support, et ressemble tout à fait à ceux de l'Égypte.

listes attachés à l'Astrolabe. La population, suivant le rapport de ces explorateurs, s'élève au plus à mille âmes.

« Les Vanikoriens, dit M. Quoy, diffèrent de presque tous les insulaires de la Mer du Sud. Ils ont la couleur noire des Africains, avec leurs cheveux courts et laineux, et ils leur ressemblent aussi par les traits du visage (1). » M. Gaymard, pendant le séjour qu'il fit seul au milieu des naturels de la côte occidentale de Vanikoro, recueillit le court vocabulaire publié par M. d'Urville. Il constata ce fait très-remarquable que, malgré sa petite étendue et sa minime population, les idiomes variaient suivant les divers points de l'île (2).

Telle est la population dont le dialecte nous a offert avec le copte quelques concordances, bien peu nombreuses, il est vrai, mais qui nous ont cependant paru assez remarquables pour devoir être signalées. Toutefois, avant de les faire connaître, nous devons parler d'un autre fait ethnologique lié à celui-ci, et qui est en lui-même fort important.

Le sultan Bello, dans le mémoire sur le nord-ouest de l'Afrique, remis par lui à Clapperton, parmi diverses traditions relatives à l'origine de quelques peuplades africaines, a consigné celle-ci : que les habitants du royaume de Mali, les *Mali-n-ké*, ou Mandingues,

(1) Cette description se trouve confirmée par les portraits d'habitants de Vanikoro, figurés dans l'Atlas du *Voyage de l'Astrolabe*.

(2) Voyez le Vocabulaire des dialectes de Vanikoro. (*Voyage de l'Astrolabe, Philologie*, t. II, p. 165.)

sont *issus des Coptes* ou bien *des restes des Coptes* (1). Cette assertion valait bien la peine qu'on cherchât à la vérifier, et je me suis occupé en conséquence de comparer les deux langues. Ce travail ne m'a fait reconnaître, il est vrai, aucune communauté de race, aucune filiation entre les deux peuples. Toutefois, il m'a indiqué quelques similitudes de mots qui ne peuvent être attribuées qu'à l'existence d'anciennes relations entre ces peuples, et qui confirment sous ce rapport la tradition indigène.

Ces mots, dont la similitude dans les deux langues est incontestable, sont les noms des quatre principaux animaux domestiques. Ainsi :

	COPTE.	MANDINGUE.
Chien.	Ouhor.	Ourou, ouola.
Cheval.	Htho (hso).	So, soho.
Brebis.	Esau.	Sa, saha.
Bœuf.	Masé.	Misi.

A part ces concordances (2), j'en ai encore rencontré quelques-unes, par exemple :

	COPTE.	MANDINGUE.
Mère.	Mau.	Mba.
Bouche.	Mau.	Da, daou.
Grand.	Naa.	Baa.

qui auraient quelque valeur, en supposant que l'une

(1) Voyage de Clapperton, t. II, p. 318; id. de Denham et Clapperton, t. III, p. 209.

(2) Nous avons été tentés, au premier abord, d'admettre une autre affinité fort importante, celle du nom générique de la femelle ou femme chez les Mandingues, *mousa*, *moussa*, avec la déesse *Mouth*, type divi-

des deux langues, ou peut-être toutes deux, se fussent éloignées en vieillissant de leur type primitif. Mais cette hypothèse aurait besoin, pour être vérifiée, d'un travail tout spécial.

Sous le rapport grammatical, il existe entre le copte et le mandingue une analogie générale semblable à celle que nous avons dit exister entre le copte et le polynésien, et qui résulte de ce que les deux langues appartiennent à la classe des langues à particules. Mais cette analogie n'a aucun caractère spécial, et ne

nisé de la *femme-mère,* moitié femelle du dieu suprême *Amon-Ra* chez les Égyptiens. Mais les grammairiens font en général dériver ce mot du copte *mau* ou *mou*, mère, par l'addition de l'article féminin final *th;* et cette dérivation exclut celle qui pourrait être déduite du mandingue.

Une analogie du même genre se présente à l'égard du nom de la déesse égyptienne *Saté* ou *Sati*. Cette déesse, habituellement considérée comme la Junon ou *Era* égyptienne, présidait à l'hémisphère inférieur du ciel de même qu'à la région inférieure de l'Égypte. Elle paraît aussi avoir rempli certaines fonctions dans l'*Amenti* ou enfer égyptien. Son image décore les superbes tombeaux des Pharaons dans la vallée *Biban-el-molouk* à Thèbes. Sur quelques manuscrits funéraires, cette divinité, portant la légende *Sati*—déesse, ou *Sati*—fille du soleil, reçoit à l'entrée du tribunal de l'*Amenti* l'âme du défunt que lui présente une autre déesse.

Sati avait pour animal sacré le serpent *Ouræus*. Son nom est supposé dérivé de la racine *sat* ou *sôt*, jeter, lancer, répandre. Dans la langue égyptienne, la flèche, les armes à trait de tout genre, portent le nom de *sat* ou *saté*. Le premier signe du nom hiéroglyphique de la déesse est composé d'une flèche croisée sur un javelot ou trait; cependant il n'a de valeur à cette place que comme caractère phonétique pour exprimer l's. (Panthéon égyptien, p. 43 et 106.) Le mot de *Sata* veut dire la mort en mandingue; pourrait-on supposer que ce mot est l'origine du nom de la déesse *Sati*, en admettant que celle-ci représente, en effet, la déesse de la mort, qui n'a pas d'autre personnification bien déterminée dans la mythologie égyptienne?

provoque nullement la supposition d'une origine commune.

Les Mandingues se trouvent aujourd'hui au nord-ouest de l'Afrique, et il y a entre eux et l'Égypte toute la largeur de ce continent. Mais cet éloignement a pu ne pas toujours exister, car on sait qu'ils ne sont point aborigènes de la contrée qu'ils occupent aujourd'hui, mais qu'ils y sont venus de l'est par une suite de migrations successives. Il n'est pas non plus inutile de remarquer que le nom de *Mali* (comme nous l'avons déjà fait observer dans le mémoire sur les Foulahs, p. 120) rappelle celui de *Malais*, ou même encore celui de *Madagascar* (*Malécasse*, *Malgache*). Ce nom se retrouve aussi dans celui de diverses localités du Dar-four (*Dar-mala*, *Djebel-mala*).

Il y a plus : on peut ranger la langue mandingue dans la catégorie de ces langues qu'on rencontre à chaque pas dans l'Océanie, et qui, sans dériver du polynésien, ont gardé du contact de celui-ci un certain nombre de mots parfaitement reconnaissables, et qui sont en général de la classe de ceux qui servent aux communications les plus simples entre les peuples étrangers. Tels sont surtout les noms des parties du corps et ceux des principaux objets matériels. Il suffit de parcourir les vocabulaires des principaux archipels de l'Océanie en dehors de la Polynésie proprement dite, et même de l'archipel indien, les îles Carolines, Mariannes, les îles des Papous et des Mélanésiens, pour y reconnaître ces mots, qui se reproduisent dans tous avec des formes peu altérées. La diffusion si générale

des mots dont il est question fait qu'il ne peut s'élever aucun doute sur leur origine lorsqu'ils se rencontrent dans quelque nouveau dialecte.

Or, comme nous l'avons dit, l'existence d'un certain nombre de ces racines polynésiennes dans le mandingue n'est pas douteuse. Voici le tableau de celles que nous avons recueillies :

	MANDINGUE (1).	POLYNÉSIE ET ARCHIPEL.
Chien.	Ouola. M. P. ourou. C. etc.	Ouri (*Taïti*), etc.
Cochon.	Fali. D.	Pohi (*Tikopia*), bawi (*javanais*), bafi (*rotti*), fahi (*timouri*).
Brebis.	Sa. D.	Osa (*Madagascar*).
Poisson.	Heo. M. yeo. M. P. gneghe. D.	Iha (*Polynésie*), iwah (*javanais*).
Os.	Kolo. D. koulou. M. P.	Toulan (*archipel*).
Peau.	Voulo. D. goulo. M.	Ghili (*Tonga*), etc., koulit (*malais*), koleh (*sunda*), koullo (*uluan*), gourou (*foulah*).
Oreille.	Tlo. D. toula. M. P.	Talinga (*Polynésie*), talinh (*madécasse*), toli (*Bougis* et *Macassar.*)

(1) Les sources dont nous avons tiré les mots mandingues sont :

1° Dictionnaire français-wolof et français-bambara de Dard.

(L'idiome de Bambara est, à quelques très-légères différences près, le même que le mandingue.)

2° Vocabulaire de la langue mandingue du *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, par Mungo-Park, t. II, p. 353.

3° Vocabulaire de la langue mandingue du Voyage de Moore, dans *l'Histoire générale des Voyages* de Walckenaer.

4° Vocabulaire français-mandingue du *Voyage dans l'Afrique centrale*, par René Caillié, t. III, p. 293.

Les mots tirés de ces divers vocabulaires sont respectivement désignés par les initiales des auteurs D., M. P., M., C.

Il est à remarquer que les noms de l'homme et de la femme ne déri-

	MANDINGUE.	POLYNÉSIE ET ARCHIPEL.
Dents.	Gny. D. et C. ning. M.	Niho (*Polynésie*), ninghi (*Battas*), gny, nii (*Setawal*).
Cou.	Kaba. D. kang. M. P.	Kahou, kaüa (*Setawal*), koungan (*malais*).
Nez.	Noue. D. noung. M. P. nou. C.	Idung, irung (*archipel*), enou (*timouri*).
Lait.	Nono. D. nonno. M. P. nonuo. M.	Nyonyo (*bali* O.), ra-nono (*madécasse*).
Mort.	Sata. M. P. asata. M.	Sedo (*javanais* C.), seda (*madoura, Balio*).
Eau.	Dhy. D. gie. M. P. jēē. M.	Waï (*polynésien*), yeh (*Bali*), giem (*foulah*).
Lance.	Tama. D. tamba. M. P.	Tao (*Polynésie*), toumba (*malais*).
Singe.	Kanic. M.	Katek (*javanais* O.).
Riz.	Malo. D.	Pari (*archipel*), marori (*foulah*).
Frère.	Doua. D. doho. C.	Toua (*Polynésie*).
Petits, jeunes.	Dée. D. ding. M. P. din. M.	Iti, idi (*Polynésie*).

vent point de racines polynésiennes. Cependant le nom de la femme, *mousa*, se rapproche du mot uluanien *moten*, *mataen*; et le nom de l'homme ou mâle, *kea*, *kai*, ressemble à celui de l'organe génital mâle dans le dialecte de Setawal, *kai*, *kaïë*. (Uluan et Setawal font partie du groupe des îles Carolines.) Voyez les vocabulaires de ces îles dans *la Philologie du Voyage de l'Astrolabe*.

Ces deux mêmes mots *mousa* et *kéa* ou *kai* se retrouvent plus nettement encore, ainsi que deux autres mots mandingues, dans les dialectes kouriles.

	MANDINGUE.	DIALECTES KOURILES (*)		
		DU KAMSCHAKTA.	DE L'ILE DE TARAKAI.	DE L'ILE DE JESO.
Femme.	Mousa.	Math.	Mazy.	»
Mâle.	Kéa, kai, ki.	Okai-ju.	Okkai.	Ozukai.
Jour.	Doo.	Doh.	Too.	»
Étoile.	Doly, lolo.	»	Nody.	Noro.

Nous ne craignons pas d'insister sur ces rapprochements, si minutieux

(*) Voyez le Vocabulaire de la langue kourile dans l'*Asie polyglotte* de Klaproth.

Parmi les racines polynésiennes que nous venons de signaler dans le mandingue, il y en a deux qui se trouvent aussi dans le dialecte de Vanikoro. Le mot poisson, *iha*, dans la Polynésie orientale, *ikan* en malais, *ig* à Setawal, devient *gnene* à Vanikoro, et cette forme correspond à celle *gneghe* du mandingue. Ainsi encore le radical *niho*, que nous avons déjà vu sous la forme *gny* et *ning*, soit en mandingue, soit dans l'Océanie, se retrouve sous la forme *ougne* à Vanikoro. Jusqu'ici cependant nous ne voyons aucune affinité *spéciale* entre le dialecte de cet îlot et celui des Mandingues. Nous allons la trouver.

En mandingue, chef se dit *tighi* (D. et C.) et flèche se dit *bien* (D.), *binni* (M. P.), *beune* (M.). Certes il serait difficile de deviner dans ces mots, si l'on n'y était conduit, les racines polynésiennes, répandues si au loin, *arihi*, *alihi*, chef, et *pana*, flèche. Cependant à Tonga, *alihi* est devenu *éghi*, et à Vanikoro nous voyons ce mot présenter les transformations *alighi*, *talighi*; or *eghi* et *talighi* conduisent tout droit au *tighi* mandingue. D'un autre côté, nous voyons le radical *pana* présenter à Vanikoro les transformations *abione*, *pouene*, *pounene*; or ceci ressemble complétement aux formes mandingues *bien*, *beune*, *binni*, et, si l'on tient compte de toutes les concordances précé-

et si éloignés qu'ils paraissent. Nous avons vu que des mots polynésiens se retrouvent jusque dans le kourile, et on sait que Klaproth a signalé la concordance de beaucoup de mots coptes avec des mots appartenant aux dialectes du nord-est de l'Asie. Les concordances si précises que nous signalons ici peuvent donc avoir une cause très-positive.

dentes, ne permet guère de douter que ces formes mandingues ne soient aussi une dérivation du radical polynésien *pana*.

Je ne me dissimule pas combien il est dangereux, en général, d'établir des rapprochements entre des langues qui ne sont point arrêtées. Et on ne peut pas considérer comme arrêté le dialecte mandingue, bien moins encore celui de Vanikoro, misérable jargon qui n'est pas même uniforme dans l'étendue de l'îlot où il est parlé.

Ordinairement l'écriture, ou à défaut de l'écriture, les chants religieux, les institutions sociales, les communications commerciales, l'action du gouvernement, si imparfaite qu'elle soit, conservent à la langue une certaine fixité, et lui donnent quelques degrés d'uniformité. Mais comment attendre rien de pareil dans la langue d'une peuplade qui, comme celle de Vanikoro, n'a ni institutions religieuses, ni gouvernement, ni commerce? Dans la langue d'une pareille tribu, la base manque aux comparaisons; car pour que celles-ci aient quelque valeur, il faut avant tout que les termes comparés soient solidement déterminés.

Toutefois, dans le cas actuel, l'inconvénient dont nous parlons n'a pas lieu, parce que les racines comparées appartiennent en réalité à une autre langue très-répandue, qu'elles sont dominantes dans toute cette région de la terre, qu'il ne peut exister de doute par conséquent sur leur véritable sens et leur origine. D'un autre côté, les altérations qu'elles présentent peuvent être fort utiles pour indiquer ailleurs des

transformations qu'il eût été autrement impossible de reconnaître.

Les mêmes considérations s'appliquent en grande partie au petit nombre de concordances que nous avons maintenant à signaler entre le copte et le dialecte de Vanikoro, et dont voici le tableau. J'ai eu soin d'indiquer par un chiffre si le mot cité appartient à un, ou bien à deux ou à trois dialectes de l'île.

	COPTE.	VANIKORO.
Dent.	Nadjé.	Indjé.
Lait.	Eroti.	Ouïla, ero.
OEil.	Bal.	Maleo, mala, mateo.
Homme.	Rômi, lômi. Rem, lem.	Ran-ouka, lam-ouka.
Enfant.	Alou.	Alouan.

Il y a tout lieu d'admettre que les trois premiers termes de ce tableau, au moins pour ce qui est des mots de Vanikoro, dérivent du polynésien. *Indjé* (et par analogie le copte *nadjé*) ne sont qu'une nouvelle transformation du radical *niho*. *Maleo*, *mala*, *mateo* dérivent incontestablement du radical *mata*, et une transition de ce radical au *bal* copte, que l'on n'eût certes pas soupçonnée, se trouve ainsi indiquée. Venons maintenant au troisième terme, le mot lait, *ouïla*, *ero* dans le dialecte tanéanou de Vanikoro. D'après le vocabulaire, le mot *ouïla* signifie lait dans une autre partie de l'île, et il est probable qu'il est employé ici dans le même sens, concurremment avec *ero* et indépendamment de ce mot. D'ailleurs nous voyons, toujours d'après le vocabulaire, que *ero* signifie *eau*, de

même que *aïer*, *aïra*, *ira*, transformations éloignées du *waï* polynésien chez les Malais, aux Moluques, à Célèbes, à Timour. Or ce mot *ero*, avec sa double signification de lait et d'eau, nous fournit une étymologie très-plausible du mot copte *eroti*. Ce dernier mot ne serait qu'une forme de la locution universellement employée dans la Polynésie, et qui désigne le lait par le nom d'*eau de la mamelle*. Tel est le sens des locutions *aïer-sousou* en malais, *ra-nono* en madécasse, *waï-hou* à Mawi, etc. Le nom de la mamelle est *hou*, *sou*, dans la Polynésie et l'archipel; il est *shi* en copte, il est *ti* à Setawal, toutes formes diverses d'une même racine. Le mot *eroti* peut donc très-naturellement se ramener à la forme *ero-ti*, eau de la mamelle, en supposant que *ero* veuille dire eau et *ti* mamelle.

Je reconnais ce qu'il y a d'hypothétique dans ces explications; mais dans notre ignorance des origines, assurément très-complexes, de la langue copte, quelque hardiesse est nécessaire pour arriver à trouver le mot du problème.

Quant à la concordance *romi*, *rem*, et *ranouka*; *lomi*, *lem*, et *lamouka*, elle se rattache à cette racine *ran*, *lan*, de laquelle est dérivé le nom de l'homme dans une grande partie des dialectes de l'archipel, *lan-ang* en javanais, *o-rang* en malais, etc., racine que nous essayerons tout à l'heure de ramener à sa source primitive. Enfin le dernier couple *alou*, *alouan* se rattache peut-être au radical *anak*, *ana*, qui est aussi répandu dans tout l'archipel, et remonte peut-être à la même source que le radical précédent.

Nous avons déjà dit que, parmi les concordances linguistiques que nous signalons, aucune n'autorisait à supposer un degré quelconque d'affinité entre la race des anciens égyptiens et celle des Polynésiens proprement dite. Mais si cette hypothèse est inadmissible, il y en a une autre, fondée sur les faits que nous venons d'exposer et qui mérite au moins quelque attention.

Le nombre des mots d'origine évidemment polynésienne, qui se rencontrent dans la langue mandingue, ne permet pas un instant de supposer que cette coïncidence entre les deux langues soit simplement l'effet du hasard. L'existence de ces mots ne peut être que le résultat d'un contact plus ou moins prolongé entre les deux races. Mais où ce contact a-t-il eu lieu? Est-ce en Afrique? ou bien serait-ce dans l'Océanie même? Les Mandingues seraient-ils une tribu de noirs océaniens qui, après s'être trouvés en rapport avec les Polynésiens dans leur ancienne patrie, après en avoir été peut-être expulsés par eux, seraient venus, comme les Foulahs, chercher un refuge en Afrique? Cette supposition, indiquée par des analogies linguistiques, semble pouvoir se baser aussi sur des affinités physiques. Golbery, dans son Voyage au Sénégal, a fait la remarque que la physionomie des Mandingues se rapproche beaucoup plus de celle des noirs de l'Inde que de celle des noirs de l'Afrique (1).

Ne peut-on pas se faire à l'égard des anciens Égyptiens eux-mêmes, quoique avec un degré bien moindre de probabilité, une question semblable?

(1) Walckenaer, t. V, p. 416.

D'après le témoignage des auteurs anciens, il est certain qu'une portion, du moins, de la population égyptienne était noire, en sorte que le nom d'égyptien entraînait naturellement l'idée de noir. M. le docteur Prichard, dans son excellent article sur l'Histoire physique de la race égyptienne (*Researches on the physical history of mankind*, livre III, chap. II, section I), a recueilli les passages d'Hérodote, d'Eschyle, de Lucien, d'Ammien-Marcellin, relatifs à ce sujet, ainsi que des signalements fort curieux empruntés à d'anciens contrats dont les textes nous ont été conservés. Il résulte de tous ces témoignages, comme l'observe l'auteur, qu'il existait une différence considérable dans l'apparence physique et dans la couleur de la peau chez les Égyptiens. Les monuments d'ailleurs prouvent l'existence en Égypte de deux races, l'une blanche, l'autre noire, dont la première avait vaincu la seconde. Enfin il faut se rappeler que le nom national des Égyptiens, *Chēēmi*, signifie noirs dans la langue copte, et il est même à remarquer que ce nom présente par opposition une corrélation fort curieuse avec celui des *Foulahs*, qui, comme nous l'avons montré, veut dire *blanc*.

En présence de ces faits, on peut se demander si l'ancienne population égyptienne, ou pour mieux dire, la race noire qui a fait partie de cette population, n'appartenait pas à la race noire océanienne, si elle n'a pas été portée en Égypte par le même mouvement de migration qui conduisit les Polynésiens à Madagascar, les Foulahs, et il semble aussi les Mandingues en Afrique. La langue copte, par son système grammati-

cal, appartient à la même famille que celles de l'Océanie et de l'Afrique (1). Les anciens Egyptiens ont dû certainement sortir de l'une ou de l'autre de ces deux régions. Jusqu'ici cependant il a été impossible de les rattacher à aucune souche africaine. Il est donc parfaitement rationnel et légitime de chercher les traces d'une filiation de leur race avec celles de l'Océanie (2).

(1) Voyez Prichard, liv. III, ch. x, section 5.

(2) Même en dehors des langues foulah, copte et mandingue, on trouve dans d'autres idiomes africains des traces incontestables de l'influence océanienne. Ainsi, dans la langue de Harar, le mot *werhe*, lune, rappelle le *woulan*, *wourah*, de l'Archipel. Il en est de même du mot iolof *ver*, qui a la même signification. Un autre mot iolof, *bidou*, étoile, semble n'être que le polynésien *fetou*, *vetou*, *hitou*; *bitoïn* en tagale; *bintang* en malais. Le mot tête, *oré*, *ouoré* en foulah, *iré* en mandara, *orri* en yourribani, *ôourr* en noubaoui, paraissent autant de dérivations du mot malaisien *oulou*, *ourouni*, tête. Dans le yourribani encore, *obina*, femme, *ollou*, cheveux, *ehi*, dent, *emou*, nez, rappellent les mots malais ou polynésiens *winih*, *bineh*, femme, *voulou*, cheveu, *niho*, dent, *enou*, nez. Enfin, dans le vocabulaire noubaoui de Kœnig, les mots *dhor*, peau (*derr* en iolof, *gourou* en foulah), *kol*, maison, *gniel*, dent (*gny* en mandingue), *ourou*, noir, rappellent positivement les mots polynésiens *iri*, *kiri*, peau, *hal*, *fal*, maison, *niho*, *gny*, dent, *ouli*, noir, etc. *Koyou*, cheval, dans la même langue, rappelle le malaisien *koudou*. Il y a encore quelques affinités à noter chez les Somaulis, Danakils, etc., par exemple : *af*, *affa*, bouche, correspondent au polynésien *vava*, etc. (*).

A ces analogies linguistiques il faut joindre celles que présente le mode de sépulture employé par certaines tribus de l'Afrique occidentale avec le mode de sépulture universellement usité dans la Polynésie. Dans le Yarriba et dans le Borgou, les morts sont enterrés, comme dans la Polynésie, accroupis au fond d'une fosse circulaire. Nous nous contentons d'indiquer ici cette ressemblance, sur laquelle nous donnerons de plus amples détails dans notre septième étude.

(*) Voyez le Vocabulaire du Yarriba dans Clapperton, celui du Mandara dans Denham et Clapperton. Les autres Vocabulaires ont été précédemment indiqués.

CINQUIÈME ÉTUDE.

Des rapports de l'Océanie avec l'Inde et les peuples indo-germaniques.

Nous abordons ici un sujet d'une extrême difficulté; car les opinions opposées s'y peuvent également justifier, selon l'extension qu'on leur donne et l'application qu'on en fait.

Les îles de l'archipel indien offrent, dans leurs coutumes et dans leurs langues (au moins sous le rapport des mots), de nombreux points de contact avec l'Inde et le sanscrit. La source de ces rapports est très-simple, et a tout d'abord été reconnue. Ils proviennent des communications qui, de temps immémorial, ont existé entre l'Inde et l'archipel, et ne supposent nullement une communauté primitive d'origine. La différence dans les caractères des races et dans le système grammatical des langues repousse d'ailleurs une pareille hypothèse.

Du reste ces rapports sont restreints aux îles de l'archipel indien et aux autres îles comprises dans la sphère d'influence de cet archipel; c'est dire qu'on ne les rencontre pas au delà des îles Viti et Tonga-ta-

bou (1). Passé cette limite et quand on entre dans *la Polynésie proprement dite*, on ne trouve plus de traces de contact avec l'Inde ni l'archipel. M. d'Urville a affirmé qu'il n'avait pu découvrir aucun rapport entre le sanscrit et le polynésien. « Le seul mot *eau* (*vari* en sanscrit, *vaï* en polynésien) pourrait offrir, a-t-il dit, quelque analogie. » (Philologie, p. 301.) Cette assertion est trop absolue.

Guillaume de Humbolt a fait remarquer que le pronom polynésien *ahou*, *aho*, *ako*, qui se retrouve aussi dans les dialectes de l'archipel, semblait être le même que le sanscrit *aham*, et il a été frappé de la ressemblance des noms de nombre deux et trois, *doua*, *torou* en polynésien, *dwi*, *tri* en sanscrit (2). Il a fait plus, il a trouvé dans une autre analogie de langage une présomption plus forte encore d'une communauté primitive, inexplicable dans l'état actuel de nos connaissances, entre l'Inde et la Polynésie. Nous le laisserons parler lui-même.

« La nationalité primitive de l'île de Java, dit M. de Humbolt (3), se montre dans les mœurs et les coutumes de cette île aussi bien que dans sa langue. Toutefois on y trouve aussi un mélange de coutumes indiennes, et *quelquefois ce mélange reparaît dans d'autres*

(1) Voyez ce que nous avons dit à ce sujet dans le Mémoire sur les Foulahs, p. 98.

(2) Voyez le Mémoire sur la langue kawi, t. II, p. 257 et 262. Voyez aussi les Mémoires de M. Bopp, que nous avons indiqués plus haut, p. 168, sur les concordances des langues malais-polynésiennes et indo-européennes.

(3) Guillaume de Humboldt, *Ueber die Kawi Sprache*, t. I, p. 77.

contrées tellement éloignées, qu'on se demande si ces coutumes sont bien réellement venues de l'Inde, ou bien si, comme la langue elle-même semble l'indiquer, dans l'antiquité la plus reculée, les mœurs et les coutumes des deux races n'ont pas été communes.

« Le sanscrit a hérité de l'Inde la trace de ce mode particulier de salutation qui consiste à se toucher mutuellement le nez avec le nez. Car ce mode de salutation est indiqué par le mot *upaghrâ*, qui, avec l'addition de deux prépositions, dérive du verbe *ghrâ*, sentir. De même en javanais *ngambung* veut dire à la fois *baiser* et *sentir*. Le mot malais *chium* a le même double sens; en madécasse, le baiser se dit *orouche*, et l'odorat *orouc*. Dans le tagale, où le baiser se dit *halic* (même mot peut-être que le madécasse *orouc*), je ne trouve pas la même analogie, mais n'en conclus nullement que la coutume n'existe pas aussi dans cette île. Par contre, *ongi* en nouveau-zélandais (*honi* aux Sandwich, *hoï* à Taïti), a la double signification de sentir et de saluer, et dans les îles Tonga, dans la langue desquelles ces deux actes sont exprimés par des mots différents, Mariner remarque au sujet du mot *ouma* (étranger à la signification d'odorer) que ce mot signifie cependant le *contact avec le nez*. Freycinet rapporte qu'à Timor, et, ce qui est plus remarquable encore, chez les Papous, ce mode de salutation existe. Ainsi toute l'Océanie, depuis Madagascar jusqu'à la mer du Sud (1), paraît posséder cette coutume, entiè-

(1) Nous avons dit ailleurs que cette coutume s'est retrouvée jusque chez les populations voisines du détroit de Behring. Voyez sixième étude, p. 223.

rement étrangère à l'Asie occidentale ainsi qu'à l'Europe. Il n'est nullement croyable qu'elle l'ait tirée de l'Inde. Des faits de cette nature tiennent trop profondément au caractère original d'un peuple pour qu'ils puissent résulter d'une simple influence de colonisation. Il me semble donc que nous trouvons ici une des traces qui indiquent *une relation primitive de l'Inde avec le sud-est de l'Asie,* (c'est-à-dire la Polynésie), tandis que ce singulier pays se rattache sous d'autres rapports à l'ouest du même continent (1). »

Ces éléments polynésiens retrouvés par M. de Humboldt dans le sanscrit, doivent nécessairement être considérés comme les traces d'une civilisation polynésienne avec laquelle le sanscrit s'est trouvé en contact sur le sol même de l'Inde. Car, ainsi que nous l'avons dit ailleurs (2), la direction des vents et des courants a sans cesse poussé vers l'est la population polynésienne avec sa civilisation et sa langue, tandis qu'elle a au contraire fermé le chemin de la Polynésie à toutes les influences de l'ouest, par conséquent à celles de l'Inde et même de la Malaisie. D'ailleurs ce contact doit avoir été bien ancien, puisque le pronom et les noms de nombre dont il est question ont passé dans

(1) Une autre coutume domestique commune à la Polynésie et à l'Inde est celle de servir aux repas les différents mets dans des feuilles soit de bananier, soit d'autres arbres. (Voyez *Mœurs des peuples de l'Inde,* par par l'abbé Dubois; et Mœrenhout t. I, p. 262.)

Nous avons déjà dit que la coutume de s'enduire le corps d'un cosmétique jaune, coutume si générale dans l'Archipel et la Polynésie, est également habituelle chez les femmes de l'Inde.

(2) *Histoire et Origine des Foulahs,* ch. xi, et ci-dessus p. 168.

toutes les langues indo-européennes, où nous les trouvons encore en usage. On peut supposer, il est vrai, que ce n'est pas au polynésien que ces langues ont emprunté ces éléments, qu'elles les ont puisés à une source commune et primitive, d'où le polynésien les a également tirés. Il n'y a rien à objecter quant à présent à cette hypothèse; mais elle nous reporte à une antiquité encore bien plus éloignée, à une époque qui serait antérieure à la séparation des éléments sanscrits et polynésiens (1). Il y a ici, nous le répétons, une question aussi grave que difficile, et nous nous contentons de la signaler sans essayer de la résoudre.

Récemment cependant, un célèbre philologue, dans un travail que nous avons déjà cité, prenant pour point de départ quelques indications de M. de Humbolt, n'a pas craint d'affirmer de la manière la plus expresse, que le rameau des langues *malais-polyné-*

(1) Sans même remonter si haut, il est nécessaire d'admettre aujourd'hui une formation antérieure au sanscrit tel que nous le connaissons. «On pourrait appeler *anté-sanscrite* (*vor-sanskritisch*), dit M. Bopp, la langue à laquelle sont affiliés la plupart de nos idiomes européens. Car ceux-ci, dans plusieurs points de leurs grammaires, reproduisent bien plus fidèlement que le sanscrit, tel que nous le trouvons dans les plus anciens monuments de la littérature indienne, les formes primitives. C'est ainsi que le grec τετύφ-α-τι, sous le rapport de la désinence, est bien plus complet que la forme sanscrite correspondante *tutup-a*, que dans mon *Système de conjugaison* j'ai déjà présentée comme une mutilation... Ainsi encore δίδομαι est bien plus complet que le sanscrit *dadê*, qui est une forme écourtée. Si donc, pour plus de brièveté, j'appelle *sanscrite* cette vieille langue indienne, que je considère comme la mère du rameau malais-polynésien, je n'entends pas cependant parler du sanscrit qui est venu jusqu'à nous, mais d'une langue plus ancienne, etc. (*Sur la concordance des pronoms*, etc., page 297.)

siennes était un rejeton du sanscrit. Nous avons déjà dit quelle nous paraît avoir été dans cette circonstance la cause première de la conviction à laquelle l'auteur s'est laissé entraîner. Il a négligé de tracer la ligne de démarcation entre la région océanienne qui a subi, directement ou de proche en proche, l'influence de l'Asie, et de la région qui est restée hors du rayon de cette influence. Il a confondu ensemble, pour en faire l'objet de ses recherches, les langues malaisiennes et les langues polynésiennes proprement dites, et, analysant deux cents et quelques mots qui appartiennent au groupe de ces langues, et qu'il a retrouvés d'une manière plus ou moins évidente dans le sanscrit, il est parti de ce fait pour établir la conclusion que nous avons rapportée. Par suite de cette confusion cependant, l'argumentation tout entière de l'auteur s'est trouvée faussée dans sa base. En effet, la présence des mots sanscrits qui se retrouvent dans les langues malaisiennes, s'explique tout naturellement, par les communications de l'Inde avec l'archipel. Ce n'est que dans la Polynésie pure, privée de toute communication directe ou indirecte avec l'Inde, que la présence de mots de cette nature pourrait justifier l'opinion d'une communauté primitive de race et de langue (1).

(1) Cette considération n'a pas échappé à M. Buschmann, le savant éditeur du travail de Guillaume de Humboldt; après avoir, dans une note, parlé de l'affinité qui existe entre certains mots sanscrits et d'autres appartenant au madécasse et au tagal, il ajoute : « Mais la présence d'un mot sanscrit dans les dialectes de la mer du Sud (le mot *vaï* eau), est un phénomène encore bien plus important. » Liv. III, § 5, p. 230.

Or, en examinant attentivement les deux cents et quelques mots analysés par M. Bopp, nous n'en avons trouvé que deux (outre ceux signalés par M. de Humbolt) qui appartiennent à la véritable Polynésie, à la Polynésie d'au delà Tonga. C'est le pronom de la troisième personne du singulier, *ia* polynésien, *iya* malais, *sya* sanscrit, ou bien *na* polynésien, *na* pali, *ana* sanscrit, et l'adjectif grand, *maha* à la Nouvelle-Zélande, *mahat* en sanscrit.

C'est donc en définitive à la ressemblance des pronoms de la première et de la troisième personnes, à celle des noms de nombre *deux* et *trois*, à celle du substantif *eau*, de l'adjectif *grand* et du verbe *saluer*, que se réduisent les affinités entre le sanscrit et le rameau polynésien proprement dit. Elles ne suffisent certainement pas pour établir un rapport intime de parenté entre les deux langues ni les deux races, bien qu'elles aient d'ailleurs, à un point de vue plus général, une importance qu'il n'est pas permis de négliger.

L'exemple de cette tentative nous fournit une des preuves les plus remarquables que nous puissions rencontrer du danger de la *philologie abstraite*, c'est-à-dire de celle qui procède sans avoir soin de vérifier les résultats qu'elle découvre par le concours des considérations historiques et géographiques. C'est l'absence de ces considérations qui a entraîné le savant si distingué, dont nous avons pris la liberté de combattre l'opinion, à des conclusions qu'il eût repoussées *à priori*, s'il avait suffisamment tenu compte des observations des voyageurs et des navigateurs sur le

mouvement nécessaire des migrations polynésiennes.

Il existe d'ailleurs entre les langues de l'archipel et celles du rameau indo-européen quelques affinités de mots, que nous avons rencontrées dans le cours de nos recherches, et que nous croyons n'avoir pas été signalées jusqu'ici. En voici le tableau, qui serait plus considérable sans doute, si nous avions fait de cet objet une étude spéciale.

	ARCHIPEL.	EUROPE.
Ciel.	Rahi (*Taïti*), lani, rani (*Hawaii*), langhi (*archipel*).	Οὐρανὸς (*grec*).
Feu.	Abi, afi (*Polynésie*), afou (*madécasse*), api (*archipel*).	Feu (*français*), faïa (*autrichien*), fuoco (*italien*).
	Afor, for (*Nouvelle-Guinée*).	Πῦρ (*grec*), feuer (*allemand*).
Eau.	Vaï (*Polynésie*), uwaï (*lampong, bougis*).	Water (*anglais*), wasser (*allemand*).
	Weh (*Java*).	Eau, évier (*français*).
Ile.	Nousa (*javanais*), nosse, noussi (*madécasse*).	Νῆσος (*grec*).
Bois.	Rakau (*mawi*), lakaou (*Tikopia*), lekki (*foulah*).	Lignum (*latin*).
Poil.	Foulou (*Tonga*), voulou (*javanais*), voul (*madécasse*).	Wool (*anglais*), wolle (*allemand*), velu (*français*).
	Welua (*bougis, sambawa*), boulou (*malais, bougis*).	Οὖλος (*grec*), pilum (*latin*), poil (*français*).
Penis.	Oure (*Polynésie*).	Οὐρὰ queue (*grec*).
Phallus.	Peli (*javanais*), peler (*malais*), palak (*madura*).	Phallus (*grec, latin*).
Porc.	Pouaa (*Taïti*), pohi (*Tikopia*), bouaka (*Tonga*).	Porcus (*latin*), pig (*anglais*).
Poisson.	Iha, ika (*Polynésie*).	Ἰχθὺς (*grec*).
	Filha (*madécasse*).	Fish (*anglais*).
Peau.	Koulit (*javanais*), hodi, kodi (*madécasse*).	Cutis (*latin*), haut (*allemand*).
Pierre.	Batou (*archipel*), batro (*biajuk*), varto (*madécasse*).	Petra (*latin*).

	ARCHIPEL.	EUROPE.
Lune.	Woulan (*javanais*), boulan (*malais*, etc.).	Louna (*latin*), σελήνη, ἰλήνη (*grec*).
Soleil.	La (*Hawaii*), al, alo (*Carolines*). Eloh (*Moluques*).	Ἥλιος (*grec*).

Ce qui rend ces coïncidences plus remarquables, c'est que les mots qui les composent sont tous (excepté *vaï*, eau) étrangers au sanscrit et au zend, qui cependant ont fourni aux idiomes germaniques et gréco-latins le plus grand nombre de leurs racines (1). Cette circonstance est particulièrement remarquable en tant qu'elle s'applique à deux mots aussi importants que le nom de la lune dans les idiomes gréco-latins et celui du soleil dans le grec. Dans les idiomes gréco-latins, le nom persan de la lune, *mâh*, s'est conservé dans les mots μην, *mensis*, *mese*, etc., qui veulent dire *lune* et *mois*. Mais à côté de ce mot s'en trouve un autre ἑλενη, σελήνη, en grec, et *louna* dans tous les idiomes latins. Or, ce dernier radical, qui n'est ni zend ni sanscrit, peut très-bien être dérivé du mot *boulan*, *woulan*, *oulan*, qui, dans l'archipel presque tout entier, signifie la lune (2).

(1) Je m'appuie ici sur l'autorité de mon honorable ami M. Eugène Burnouf, qui a bien voulu me permettre de recourir à son obligeance et à ses lumières toutes les fois qu'elles m'ont été nécessaires pour poursuivre ces recherches.

(2) A l'appui de cette dérivation, il est bon d'ajouter que, dans les idiomes celto-européens, le nom de la lune devient *lur*, *loer*, *lear*, formes qui, suivant toutes les probabilités, se rattachent à celle de *louna*; tandis que, chez les Foulahs, on trouve les formes très semblables aux formes celtes *leour*, *lôro*, *léoulou*, lesquelles se rattachent certainement aux formes malaisiennes *oulan*, *woulan*, *wourrah*, *lelchou*. L'analogie des dérivés confirme celle des racines principales.

Il en est de même du mot grec ἥλιος (soleil), qui n'a point de racine dans le sanscrit, tandis qu'il se ramène très-bien au mot polynésien correspondant. Ce mot, comme nous l'avons vu, est *ra* dans la Polynésie orientale, mais il est aussi *la* à Hawaï; il devient *laa* à Tonga, *al*, *alo*, aux Carolines, *adlao*, *aldao* aux Philippines, *eloh* aux Moluques; il a peut-être donné naissance aux mots *veil*, *velou* dans un dialecte de Malabar, *bel* dans le dialecte de Rooinga (1); enfin il offre une étymologie très-plausible du mot ἥλιος, nom du soleil dans le grec (2).

(1) Voyez les vocabulaires de l'*Atlas ethnographique* de Balbi.

(2) Cette hypothèse concorde jusqu'à un certain point avec la remarque suivante extraite de l'ouvrage du comte de Stolberg. (*Geschichte der Religion Jesu-Christi*, t. Ier, p. 421.)

« Le nom grec du soleil *hélios* vient du nom indien du soleil *héli*, et celui-ci de l'hébreu et chaldéen *El*, le Seigneur, le même que *Bel* ou *Bal*. »

Cette assertion est appuyée sur une double citation des *Asiatic Researches*, t. Ier, p. 221-275 (*On the gods of Greece*, etc.); et t. III, p. 46-259 (*On Ægypt.*). Malheureusement je n'ai pas pu réussir à retrouver dans ces articles les passages cités.

Je diffère de M. de Stolberg en ce qu'il croit trouver la racine du mot *heli* dans le mot hébreu-chaldéen *el* ou *bel*, tandis que je serais, au contraire, disposé à faire dériver le mot *heli* du polynésien *al*, soleil.

SIXIÈME ÉTUDE.

Rapports de la Polynésie et de l'Amérique.

Déjà dans nos études précédentes, nous avons essayé de retracer les caractères principaux de la civilisation polynésienne, et nous avons montré les traces de sa présence ou tout au moins de son influence dans l'Océanie occidentale, dans l'archipel, à Madagascar, dans l'Afrique même, et jusque chez les nations indo-européennes. Nous allons examiner aujourd'hui s'il est possible de retrouver quelques traces de cette influence dans une direction opposée, sur le continent américain.

Quelques-uns des auteurs qui se sont occupés le plus sérieusement du problème de la civilisation polynésienne, ont admis l'existence d'anciens rapports entre la Polynésie et l'Amérique. Ellis, dans ses *Recherches polynésiennes*, s'est exprimé à cet égard de la manière la plus formelle : « Il y a, dit-il, des points nombreux de ressemblance, sous le rapport des langues, des mœurs, des coutumes, entre les insulaires de la mer du Sud et les habitants des îles Kouriles et

des îles Aleutiennes, dont la chaîne s'étend dans la direction du détroit de Behring et forme le lien qui unit l'Ancien et le Nouveau Monde. Les mêmes ressemblances existent entre les Polynésiens et les habitants du Mexique et de certaines parties de l'Amérique du Sud. Ces ressemblances consistent dans le caractère du visage, dans la couleur de la peau, dans la pratique du tatouage, qui se retrouve chez les Aleutiens et quelques-unes des tribus de l'Amérique; dans les procédés pour embaumer les corps morts des chefs et dans l'usage de les exposer; dans la forme et la structure des masses pyramidales de pierre, qui servent de temples et de tombeaux; dans le jeu des échecs, qui se retrouve chez les Araucaniens; dans le nom de Dieu *Teiw* ou *Tev*; dans l'exposition des enfants; dans l'usage des plumes pour la coiffure; dans le nombre des mots semblables que renferment quelques langues américaines et celle de Taïti; enfin dans l'usage de certains vêtements, et notamment du *poncho* (1). La légende même de l'origine des Incas n'est pas sans ressemblance avec celle de l'origine de *Tii*, qui était, lui aussi, descendu du soleil (t. I, p. 119). »

Toutes ces analogies sont loin d'être également bien fondées; quelques-unes cependant sont incontestables; celles notamment qui sont relatives à la couleur de la peau, au mode de sépulture, aux constructions

(1) Le *poncho*, habillement de l'Indien de l'Amérique du Sud, est absolument le même qu'un habillement dit *tipouta*, en usage chez presque tous les habitants des îles de l'Océan Pacifique. (Moerenhout, t. II, p. 211. Voyez aussi Ellis, t. I, p. 178.)

pyramidales. Nous reviendrons plus tard sur ces deux derniers points. Mais dès à présent nous pouvons confirmer ce que dit Ellis, au sujet des affinités polynésiennes qui se rencontrent chez les populations voisines du détroit de Behring. Dans le vocabulaire de la langue kourile, inséré dans l'*Asie polyglotte* de Klaproth, les mots *ape*, feu, et *idou*, nez, sont des mots polynésiens, ou plus exactement malaisiens. Les mots *fouri*, *foukourou*, rouge, *pa* tête, *vaka*, *vacha* eau, rappellent les mots *oura*, *koura*, rouge, *oupo*, *oupoho* tête, *vaï* eau de la Polynésie orientale. Une autre ressemblance encore plus frappante et plus significative, est l'existence parmi ces populations de la coutume essentiellement polynésienne qui consiste à donner le salut par le frottement du nez contre le nez. Choris, qui accompagnait le capitaine Kotzebue dans son voyage d'exploration de la mer du Sud, raconte que plusieurs habitants de l'île Saint-Laurent, à l'entrée du détroit de Behring, étant montés à bord, voulurent employer à leur égard ce mode de salutation (1).

Moerenhout a traité avec sa sagacité ordinaire la question des rapports entre la Polynésie orientale et l'Amérique. Après avoir exposé les difficultés de diverses sortes qui empêchent d'admettre que la polynésie ait pu se peupler par l'ouest, difficultés que nous avons nous-même déjà plusieurs fois rappelées, il ajoute : « Ces difficultés, et surtout celle qui naît de la direction des vents alisés, la plus frappante et la

(1) Choris, *Voyage pittoresque autour du monde*, art *Kamtschatka*, p. 8.

plus facile à constater, ont fait douter, dès le principe de la découverte des îles polynésiennes, qu'elles aient été peuplées par l'ouest. On a conséquemment exprimé, en la regardant comme la plus probable, l'opinion que ces îles pourraient bien avoir reçu leurs habitants du côté opposé, et que ces Indiens sont de la même race que les Indiens du continent de l'Amérique. Mais cette opinion, quoique levant la difficulté des vents régnants, n'a cependant pour appui que quelques coutumes plus ou moins analogues ; car *il ne se trouve pas d'ailleurs la moindre affinité entre les traits et le langage.* Voici, d'après ce que j'en ai pu savoir, les faits ethnologiques relatifs aux Américains qui paraissent soutenir le mieux cette dernière hypothèse (t. II, p. 240).

Nous ne suivrons pas l'auteur dans l'exposition de ces faits ; lui-même ne leur attribue qu'une faible importance ; et ils sont en tous cas beaucoup moins significatifs que ceux présentés par Ellis.

Cette question a aussi été abordée par Guillaume de Humboldt, dans son ouvrage sur la langue kawi. « On a pensé, dit-il, qu'il pourrait y avoir quelque connexité entre les langues de l'Amérique et celles de la Polynésie. Il existe en effet entre ces deux groupes de langues certains traits remarquables d'affinité ; et, bien que l'étude des langues américaines prouve qu'il faut ne s'avancer qu'avec beaucoup de réserve sur la foi de ces indications, il n'est cependant pas non plus permis de les négliger ; on peut juger de l'importance qu'elles ont par les faits que je vais citer.

» Dans l'Amérique du Nord, notamment dans le Kentucky et le Tennessé, on trouve un grand nombre de *tumuli* renfermant des cadavres desséchés, qui présentent une autre conformation du crâne et des os, que celle qui est propre aux habitants actuels de la contrée. Les corps sont enveloppés dans des réseaux de gros fils, entremêlés de plumes, et ces tissus sont entièrement semblables à ceux qui se fabriquent encore aujourd'hui dans les îles Sandwich, Carolines et Fidgi. Quelques-uns de ces tissus, apportés par hasard de la mer du Sud à New-York, ont pu être directement comparés avec ceux de l'Amérique.

» J'ai déjà signalé ailleurs (1) cette coutume com-

(1) « On trouve dans les îles polynésiennes cette coutume singulière de bannir parfois certains mots de la langue, et de les remplacer par d'autres, changement qui s'applique parfois aux mots de l'usage le plus ordinaire. Ainsi lorsqu'à Taïti le roi Pomaré succéda à son prédécesseur Otou, les deux mots compris dans son nom *po* (nuit), et *maré* (éternuer, tousser), durent faire place à des appellations nouvelles. Dans une occasion semblable, le mot *waï*, eau, fut remplacé par celui de *pape*, actuellement en usage. On trouve une coutume semblable chez les Abipons. Lorsqu'un homme meurt, si son nom était significatif, les mots qui le composaient sont changés. Les mots nouveaux sont annoncés par une criée publique, et ce sont de vieilles femmes qui les choisissent et ensuite les crient. Dans les cas de mort par accident, le changement a lieu même pour le nom de l'objet qui a causé la mort.» *Dobritzhofer Historia de Aponibus*, t. II, p. 199. W. von Humboldt, t. II, p. 295.)

Mac Culloch, dans ses *Researches philosophical and antiquarian*, après avoir rapporté le même passage de Dobritzhofer, ajoute que Roger Williams (*Key to indian languages*) fait une observation semblable sur les Narragansets, p. 36.

La même coutume paraît avoir existé chez les Mogols. Le nom de *Käschi*, que portait le pays de Tankgout, fut supprimé à la mort du chef de ce nom, l'un des Tchinkiskanides. (Communiqué par M. d'Avezac.)

mune à la fois à l'île de Taïti et aux Abipons, d'abolir dans quelques circonstances l'usage de certains mots, et de les remplacer par d'autres expressions.

» Enfin, pour citer aussi un exemple frappant de l'affinité des caractères grammaticaux, la double forme de la première personne du pluriel, indiquant que la personne à qui l'on s'adresse est comprise dans le *nous*, ou bien en est exclue, a été rencontrée dans un grand nombre de langues américaines et avait même été considérée jusqu'ici comme un caractère spécial à ces langues. Ce caractère se rencontre cependant dans la plupart des langues que nous considérons ici, dans celle des Malais, dans celle des îles Philippines et dans celles de la Polynésie. Dans les langues polynésiennes, il s'étend même au duel, et telle y est d'ailleurs sa forme particulière, que si nous pouvions nous guider uniquement par des considérations logiques, il faudrait regarder ces langues comme étant le berceau et la véritable patrie de cette forme grammaticale. Hors de la mer du Sud et de l'Amérique, je ne le connais pas ailleurs que chez les Mandchoux (t. III, p. 429).»

Quelle que soit la déférence que commande l'opinion d'un homme tel que Guillaume de Humboldt, il est difficile cependant de regarder les analogies d'ailleurs très-curieuses qu'il signale dans les formes et les coutumes du langage, comme décisives en faveur d'une communauté d'origine ou de civilisation : nous attachons beaucoup plus d'importance à l'affinité qu'il signale dans les modes de sépulture, d'accord sur ce point avec Ellis; et nous regrettons qu'il n'ait pas,

comme cet écrivain, signalé aussi la ressemblance des constructions pyramidales.

Mais ces dernières affinités elles-mêmes n'équivalent pas à celles qui résulteraient d'une ressemblance positive dans les mots ou les formes essentielles du langage. « Il est certain, dit Moerenhout, qu'on ne peut rien conclure des usages, lorsqu'on les voit généralement répandus chez les nations à leur enfance... il n'en est pas de même pour les langages; ici, tout rapport est concluant. Or, on n'a pas réussi jusqu'ici à reconnaître l'analogie la plus faible entre la langue polynésienne et les langues américaines, (t. II, p. 247).

Cette dernière opinion de Moerenhout avait été d'ailleurs adoptée par les hommes les plus compétents.

« On a tenté vainement, a dit Marsden, de trouver l'origine des dialectes polynésiens (1) dans un des continents voisins... Leurs mots, presque tous dissyllabiques, sont entièrement sans rapport avec les monosyllabes de l'Asie orientale, bien qu'on puisse reconnaître quelque ressemblance dans le système grammatical. Quant aux langues de la côte sud-ouest de l'Amérique, côte dont l'île de Pâques, l'*ultima Thule* de la Polynésie, n'est pas très-éloignée, elles n'offrent pas non plus avec le polynésien la moindre affinité (2). »

D'Urville a exprimé la même pensée. « Nous n'avons pu trouver, dit-il, aucun rapport satisfaisant

(1) Le mot *polynésien* indique ici, dans la pensée de Marsden, toute l'Océanie polynésienne y compris la Malaisie.

(2) *Marsden's Miscellaneous works*, p. 5.

entre le *grand polynésien* et aucune des langues connues des deux continents voisins. Pas une de celles de l'Amérique n'offre le moindre point de contact avec le polynésien (1). »

Nous avons vu tout à l'heure Ellis émettre une opinion contraire, et affirmer que différentes langues américaines contenaient un certain nombre de mots communs à la langue de Taïti. Mais Ellis a omis de donner aucune preuve à l'appui de cette assertion, et il est impossible de savoir sur quoi elle est fondée.

La vérité est que, depuis Forster, qui avait formé un tableau comparatif de quarante-sept mots, pris dans divers dialectes polynésiens et dans les langues du Chili, du Pérou et du Mexique, et qui n'avait pu tirer de cette comparaison aucune correspondance entre les langues polynésiennes et ces trois langues, il ne paraît pas que l'on ait cherché cette correspondance dans d'autres langues américaines. Pour nous, plus heureux que nos prédécesseurs, en nous occupant de quelques autres études sur la langue caribe, nous avons été frappés de la ressemblance incontestable d'un certain nombre de mots de cette langue avec des mots polynésiens. Nous avons ensuite reconnu quelques autres coïncidences du même genre dans quelques langues de l'Amérique du Sud.

La ressemblance dans les modes de sépulture, celle dans le mode de fabrication des étoffes, reconnue d'a-

(1) D'Urville, *Voyage de l'Astrolabe. Philologie*, p. 298. Il paraît que cette opinion a été présentée pour la première fois par Forster dans le siècle dernier. Voyez *loco citato*, p. 263.

bord dans les enveloppes des momies; la ressemblance des constructions pyramidales; enfin les ressemblances linguistiques dont nous venons de parler; telles sont les trois principales analogies qui nous paraissent prouver l'existence d'anciens rapports entre la Polynésie et l'Amérique.

Nous nous proposerons de traiter dans ce mémoire de ce qui est relatif à la ressemblance dans les modes de sépulture, ainsi qu'aux concordances de mots entre le polynésien et quelques langues de l'Amérique du Sud, notamment le caribe. Quant à la ressemblance des constructions pyramidales, nous nous réservons d'en parler ailleurs. Il nous suffira de rappeler aujourd'hui que toutes les enceintes sacrées ou *maraïs* polynésiens contenaient une pyramide, souvent fort vaste, composée d'un nombre plus ou moins grand de terrasses successives, et terminée par une plate-forme sur laquelle les prêtres célébraient en présence du peuple les cérémonies du culte. Cette forme pyramidale se retrouve dans les tombeaux des chefs de Tonga, dans les temples de l'Inde transgangétique, dans ceux même de l'île de Java. Car le célèbre temple de Boroboudor, avec ses terrasses ascendantes, n'est lui-même qu'une pyramide. Des constructions pyramidales très-analogues à celles de la Polynésie ou de Java se retrouvent sur tous les points de l'Amérique centrale, depuis le Mexique, jusques et y compris le Yucatan.

Les auteurs qui ont cru à l'existence d'anciennes relations entre la Polynésie et l'Amérique, ont émis des opinions très-diverses sur la direction suivant la-

quelle avait dû s'établir la communication entre les deux pays. Les uns ont fait venir la population américaine de la Polynésie; les autres, la race polynésienne de l'Amérique; ceux-ci ont voulu que le passage ait eu lieu directement de l'Amérique du Sud aux îles de l'Océan Pacifique ou réciproquement; les autres ont imaginé un détour par le détroit de Behring.

Un auteur espagnol, Zuniga, qui a écrit une histoire des îles Philippines (1), prenant en considération la prévalence uniforme des vents d'est, dans la partie tropicale de l'Océanie, et l'impossibilité bien démontrée qui en résulte que les migrations se soient effectuées dans ces parages de l'ouest à l'est, a combattu la supposition d'une origine asiatique pour les nations polynésiennes, et a soutenu par contre que les insulaires de la mer du Sud étaient originairement venus d'Amérique; qu'ils avaient passé de ce continent aux îles les plus voisines, et s'étaient ensuite répandus d'île en île jusqu'à l'archipel et à Madagascar. Zuniga avait été confirmé dans cette manière de voir, par la ressemblance peut-être très-réelle de certains noms de lieu *aux îles Philippines et dans le centre du continent de l'Amérique du Sud*. Cette ressemblance a bien pu résulter en effet des affinités que nous signalerons entre le caribe et le polynésien. Mais au lieu de poursuivre ses recherches, en prenant le caribe pour terme de comparaison, Zuniga chercha ce terme dans le chilien, et voulant à toute force y trouver la justification de

(1) *Historia de las islas Philippinas, por Martinez de Zuniga. Manila*, 1803. Cité par Dunmore Lang, p. 83.

son hypothèse, imagina pour ses mots tagales les plus singulières étymologies.

Un auteur anglais, Dunmore Lang, qui a écrit sur l'origine et les migrations des Polynésiens un ouvrage intéressant, mais trop peu mûri, a pris justement le contrepied de Zuniga, qu'il s'est efforcé de réfuter. Il a prétendu, et cela contre l'opinion à peu près unanime des navigateurs, que les migrations océaniennes avaient pu s'effectuer de l'ouest à l'est. « Je conçois, dit-il, toute sorte de raisons pour croire que la population américaine est venue originairement de l'Asie; non comme on le croit communément, par la route des îles Aleutiennes et le détroit de Behring, mais par les îles de la mer du Sud, et à travers la vaste étendue de l'océan Pacifique, p. 86. »

Ellis, qui fait venir de l'Asie les Polynésiens, aussi bien que les Américains, se demande si quelqu'une des tribus qui vinrent originairement de ce continent en passant par les îles Kouriles et Aleutiennes, ne se détacha pas du corps principal des émigrants, pour devenir ainsi la souche de la race insulaire actuelle. Cette tribu, en essayant de suivre le flot de la migration vers l'est, ou bien en naviguant vers le sud, aurait été poussée par les vents alisés du nord-est vers les îles Sandwich, d'où elle se serait répandue vers les îles du sud ; ou bien quelqu'une de ces mêmes tribus ayant fait voile de la Californie ou du Mexique et traversé l'océan Pacifique aurait peuplé l'île de Pâques, et poussée par les vents alisés de l'est, aurait continué de s'avancer vers l'occident (t. I, p. 122).

Moerenhout n'a adopté ni l'une ni l'autre des deux hypothèses précédentes. Il s'est contenté de signaler les immenses difficultés qui les contrarient également : « Enfin, dit-il, et cette objection n'a pas moins de force contre les Américains que contre les Malais, il paraît de toute impossibilité que des embarcations semblables à celles qu'on a trouvées chez les nations du Nouveau Monde aient pu franchir la prodigieuse distance qui les sépare de l'île de Pâques, la plus orientale des îles océaniennes connues, du moins jusqu'à ce jour. Puisque de quelque point qu'elles fussent parties, elles auraient toujours eu à franchir de douze à quinze *cent* (1) milles pour atteindre cette île, qui n'est qu'un point imperceptible dans cette immensité, et auraient infailliblement péri de faim et de soif avant d'y arriver. Quant à ces auteurs qui, d'un trait de plume, les font venir du Mexique, de la Californie, du détroit de Behring même, aux îles Sandwich, et de là parcourir les quatre quartiers de l'océan Pacifique, on ne peut s'empêcher de sourire au simple exposé d'un pareil système. Car il suffit de jeter un coup d'œil sur les moyens de navigation des Indiens de l'Amérique, pour se convaincre que de tels navigateurs n'ont jamais pu faire autant de milles qu'on leur fait franchir de degrés... Les difficultés sont donc égales sur tous les points. S'il est impossible que les habitants de la Polynésie soient venus de l'ouest, il est également peu probable qu'ils soient partis du continent de l'Amérique (t. II, p. 249).

(1) Le texte porte *mille*, mais cela est une erreur évidente.

Ces objections sont assurément très-fortes. D'un autre côté, l'existence de relations entre les races polynésiennes et américaines ne peut être mise en doute. Elle ressort des faits que nous avons déjà cités et de ceux qui nous restent à exposer. Mais peut-être ces relations remontent-elles à une époque où la configuration de la surface terrestre différait, au moins dans ces parages, de ce que nous la voyons être aujourd'hui.

Nous allons passer maintenant à l'examen des deux sujets spéciaux dont nous devons nous occuper : la similitude des modes de sépulture chez les Américains et les Polynésiens, et les rapports des langues caribe et polynésienne.

SEPTIÈME ÉTUDE.

Similitude des modes de sépulture chez les Américains et les Polynésiens.

Nous avons signalé, d'après Guillaume de Humboldt, la ressemblance qui existe entre les momies américaines et polynésiennes. Voici quelques détails sur le mode de sépulture usité chez les deux races.

« Généralement, dit Vail dans sa notice sur les Indiens de l'Amérique du Nord, le corps était assis dans la fosse, sans cercueil aucun, et sans être spécialement tourné, ainsi qu'il a été avancé à tort, d'un côté marqué du compas; si c'était un personnage de distinction, un tertre élevé attestait son rang. Le corps des chefs ou caciques était placé dans des cavernes *imprégnées de salpêtre*, ou dans *tout autre sol ayant la propriété de les conserver*. On voit intacts beaucoup de ces corps, que l'on appelle *momies indiennes*, exposées dans les musées ou galeries d'histoire naturelle. » Vail raconte qu'un chef des Sakis appelé *Makataimeshekiakiah*, le faucon noir, bien connu à Washington, où il avait été amené comme prisonnier, voulut être enseveli dans la posture consacrée, tenant dans la main la canne à

pomme d'or que lui avait donnée le président des Etats-Unis.

Quelques tribus, quoiqu'en petit nombre, brûlaient la chair des corps, mais c'était, selon toute probabilité, afin de pouvoir en transporter les os avec plus de facilité (p. 195, 196).

La grotte de Mapimi se trouve dans la province de ce nom au Mexique, dans une chaîne de montagnes qui forment le bord occidental du lac de Tjohuita, que M. de Humboldt désigne dans ses cartes sous le nom de lac du Cayman. A peu près à moitié d'une montagne on descend comme par un puits perpendiculaire de quarante varas (33,60 mètres), dans l'intérieur de la grotte, qui est à peu près circulaire, et dont la voûte paraît d'une seule roche. Le diamètre de la grotte est d'environ trente varas (25, 20 mètres). Les cadavres y sont rangés par couches, sans qu'il soit possible d'apercevoir le sol de la grotte et de juger le nombre des couches qui le recouvrent. La manière dont les corps sont inhumés n'est pas moins extraordinaire que celle dont ils sont déposés. Le corps est doublé sur lui-même, *et ramené à force de ligatures à la position d'un enfant dans le sein de sa mère*, puis enveloppé dans un tissu bien fait et solide de *pita*, et enfin dans une espèce de réseau de la même matière. Rien n'indique si les corps sont rangés par familles. (Journal de la marine, nouvelle série, 1839, t. III, p. 2.)

« Après que les Caraïbes ont arrosé le corps mort de leurs larmes, dit Rochefort, ils le lavent, le rougissent, lui frottent la tête d'huile, lui peignent les che-

veux, *lui plient les jambes contre les cuisses, les coudes entre les jambes,* et ils appuient le visage sur les mains, de sorte que tout le corps est à peu près *dans la même posture que l'enfant a dans le ventre de la mère,* et ils l'enveloppent dans un lit (hamac) neuf, en attendant qu'ils le mettent en terre. Ils ne font pas leurs fosses selon notre mode, mais semblables à celles des Turcs, des Brésiliens et des Canadiens, c'est-à-dire de la profondeur de quatre ou cinq pieds ou environ, de figure ronde et de la forme d'un tonneau. Et au bas ils mettent un petit siége, sur lequel les parents et les amis du défunt asseyent le corps, *lui laissant la même posture qu'ils lui ont donnée incontinent après la mort.* Ils font ordinairement la fosse dans la case du défunt, ou s'ils l'enterrent ailleurs, ils font toujours un petit couvert sur l'endroit où le corps doit reposer, p. 566 ».

Le récit de Sheldon s'accorde très-bien avec celui de Rochefort, mais y ajoute quelques circonstances. « Une fosse, dit-il, était creusée dans la cabane (*carbet*) où le mort était décédé, d'à peu près quatre pieds d'ouverture et de cinq à six pieds de profondeur. On y plaçait le corps et on y versait du sable jusqu'aux genoux. Le corps était accroupi, comme ils ont coutume de *s'accroupir autour du feu ou de la table,* avec les coudes sur les genoux et les paumes des mains sur les joues. Aucune partie du corps ne touchait l'extérieur de la fosse, qui était couverte avec du bois et des nattes, jusqu'à ce que les parents l'eussent examiné... Les inspections usuelles une fois terminées, la fosse était comblée et le corps n'était plus dérangé.

Des corps sont restés de cette manière des mois entiers sans donner aucun symptôme de corruption, sans exhaler aucune mauvaise odeur. Le rocou ne les préservait pas seulement du soleil, de l'air et des insectes pendant la vie, mais il avait probablement le même effet après la mort (p. 577) ».

« A la mort d'un Quichua, dit M. d'Orbigny, on lui *reployait les membres dans l'attitude d'un homme assis*; puis on le renfermait avec tous ses vêtements soit dans une tombe creusée, garnie de murailles en pierres sèches et couvertes, soit, comme sur la côte du Pérou, en un lieu commun de sépulture, où chaque famille avait par étage un asile disposé pour ses morts, soit encore dans un caveau de la maison habitée par la famille même. Là, entouré de ce qui lui avait appartenu et de vases remplis de boissons, le corps se desséchait complétement; et nous en avons rencontré un très-grand nombre très-bien conservés (t. I, p. 284) ».

M. d'Orbigny remarque ailleurs, que dans l'Amérique du Sud le mode de sépulture est presque partout le même. (D'après ce que nous avons vu, cette similitude existe pour l'Amérique tout entière.) « Quand on enterre le défunt, dit-il, les jambes sont reployées, les genoux appuyés sur la poitrine, les bras croisés, de manière à ce que le corps se trouve exactement au tombeau *dans la position qu'il occupait au sein de sa mère avant sa naissance* (p. 195) ». Nous avons déjà vu Rochefort et l'auteur qui a décrit la grotte de Mapimi, frappés de cette analogie. Peut-être cependant y a-t-il lieu de préférer l'explication

plus simple donnée par Sheldon, qui voit dans l'accroupissement des momies une imitation de la posture la plus habituelle des Américains quand ils mangent, causent ou se chauffent.

Ces momies étaient d'ailleurs placées quelquefois dans un vase de terre cuite, quelquefois enveloppées dans une natte. On peut voir dans l'atlas de M. d'Orbigny la figure d'une momie de cette dernière espèce.

La même coutume existait aussi chez les nations qui construisirent les villes aujourd'hui ruinées du Yucatan. John Stephens, qui a récemment exploré cette contrée avec tant de succès, rapporte qu'ayant fait fouiller à Ticul un tertre funéraire, il y découvrit un squelette accroupi, la face tournée vers l'orient, les genoux ployés contre l'estomac, les bras appuyés sur la poitrine et les mains supportant la tête, enfin dans la position ordinaire des squelettes américains; seulement il était nu, sans aucune enveloppe.

Nous trouvons la trace de ce mode de sépulture dans l'histoire des Chichimèques d'Ixtlilxochitl. Il raconte qu'après un règne de trente-six ans, l'empereur chichimèque; Huetzin-Pochotl mourut en 1141 et fut enseveli auprès de son père et de son aïeul. Les princes et les seigneurs assistèrent à ses funérailles, qui se célébrèrent d'après le mode généralement en usage. Aussitôt après la mort on *accroupissait le cadavre* et on l'attachait avec les vêtements et les insignes royaux. On le plaçait sur le trône et l'on faisait entrer ses enfants et ses parents, qui lui adressaient la parole avec

Nous voyons d'ailleurs, d'après les propres observations de M. d'Orbigny, que dans les races mêmes qui parlent la langue guaranie, il y a des exceptions au type général. Les Guarayos, qui se trouvent entre les provinces de Moxos et de Chiquitos, et qui parlent cette langue, sont une de ces exceptions les plus remarquables. « L'extérieur est presque européen, quoiqu'un peu plus massif. Leur corps est robuste, leur maintien noble, ouvert; leurs formes sont gracieuses; et de tous les Américains, ce sont ceux qui nous ont le plus frappés par leurs caractères physiques et moraux..... Ce qui les distingue des autres Guaranis, et même des autres Américains, c'est, chez les hommes, une barbe longue, souvent fournie, qui couvre tout le menton, la lèvre supérieure et une partie des côtés des joues. Cette barbe pourrait être comparée à celle de la race européenne, si elle n'était constamment droite au lieu d'être frisée; anomalie on ne peut plus remarquable au milieu d'une nation presque toujours imberbe, et qui nous semble difficile à expliquer, à moins qu'elle ne soit due à l'influence des lieux.» Les traits de la figure se rapprochent d'ailleurs de ceux de la race guaranie. « Leur couleur jaunâtre est celle de la nation; mais sous ce point de vue ils sont extraordinaires; car cette couleur est si claire qu'il y a peu de différence entre eux et les blancs un peu bruns; elle contraste surtout avec celle de leurs voisins les Chiquitos. Leur taille, qui n'a rien de particulier, comparée à celle des nations pampéennes, est remarquable pour la nation guaranie. Les femmes ont aussi

de belles proportions. » Tome II, p. 297 et 323.

Il y a dans ce que les auteurs nous ont fait connaître de l'histoire des Caribes, deux particularités intéressantes pour le sujet qui nous occupe. C'est d'abord l'esprit de migration et de conquêtes des Caribes. C'est ensuite leur habileté dans la navigation. On peut voir dans Gilii combien ils avaient rendu leur puissance redoutable dans toute la région de l'Orénoque (t. I, p. 40). Nous autres Caribes, disaient-ils, nous sommes un peuple ; toutes les autres nations sont nos esclaves (1). « Les Caribes, dit Sheldon, naviguaient dans toutes les Antilles, visitant souvent Haïti et Hispaniola, ce qui n'était pas un petit voyage. Ils paraissent avoir été les plus habiles navigateurs de l'Amérique (p. 390 et 409). » D'un autre côté, M. d'Orbigny a retrouvé des fractions de la race guaranie établies aux pieds des Andes péruviennes, sous le nom de Guarayos, Sirionos et Chiriguanos (t. I, p. 14 ; t. II, p. 322).

Les Sioux, qui habitent à l'ouest du Mississipi, paraissent être eux-mêmes une branche éloignée des Caribes ; du moins leur langue se rattache par quelques mots au vocabulaire caribe, et par d'autres ou par les mêmes au vocabulaire polynésien.

§ II. Des affinités de mots entre les langues caribe et polynésienne.

Avant d'entrer en matière, nous devons faire connaître un caractère grammatical qui appartient à

(1) Gumella, cité dans le *Mithridate*, 3e partie, 2e division, p. 675.

l'ensemble des langues américaines, et qui se trouve aussi dans le caribe.

Dans cette langue, en effet, comme dans toutes celles de l'Amérique, les noms, ceux notamment qui indiquent les relations de parenté, ou bien les parties du corps, ne sont presque jamais employés sans être accompagnés du pronom possessif de la première, deuxième ou troisième personne. Ainsi les Américains ne diront point d'une manière générale, *père, mère, femme, main, tête*, etc., mais *mon père, ta femme, sa main, ma tête*, etc. «Les substantifs, dit Zeisberger (1), en parlant de la langue lenni-lenâpé, sont en général combinés avec le pronom possessif, qui ne s'en sépare point, et qui s'exprime par la lettre préfixe *n* pour la première personne, *k* pour la deuxième, *w* ou *o* pour la troisième (2). Cependant, ce préfixe pronominal est souvent omis, soit au pluriel, soit à la troisième personne du singulier (p. 100). Chez les Caribes *des Antilles*, le pronom possessif *mon, ton, son*, s'exprime par les lettres *n, b, l*, placées comme préfixe en tête du mot, et qui en deviennent en quelque sorte partie intégrante (3). De là un grand nombre de mots qui commencent par l'une de ces lettres *n, b, l*, par *n* et *l* surtout. Souvent aussi on trouve un *t* comme préfixe

(1) Zeisberger, *A Grammar*, etc., p. 100.

(2) Ces pronoms sont les mêmes dans toutes les langues de la famille lenâpé-algonquine. Voyez Duponceau, p. 109.

(3) Voyez Rochefort. Il en est autrement chez les Galibis; chez ceux-ci, les préfixes pronominaux sont *e*, *u*, *o*, pour les première, deuxième et troisième personnes. Voyez M. D. L. S. p. 6.

initial; je n'ai pu découvrir si cette lettre représente aussi un des pronoms possessifs, ou bien si elle est employée comme article. Car l'article se rencontre souvent dans les langues américaines (1). Ainsi nous trouvons :

Iani.	*femme.*	N'iani,	l'iani,	*ma, sa*	*femme.*
Iraïti,	*époux.*	N'iraïti,	t'iraiti,	*mon, le?*	*époux.*
Iouma,	*bouche.*	N'iouma,	t'iouma,	*ma, la?*	*bouche.*
Ora,	*peau.*	N'ora,	t'ora,	*ma, la?*	*peau.*
Ougoutti,	*pied.*	N'ougoutti,	t'ougoutti,	*mon, le?*	*pied.*
Illagra,	*veines.*	N'illagra,	l'illagra,	*mes, ses*	*veines.*

On voit donc que dans les radicaux d'origine caribe, l'addition d'un des préfixes *n*, *b*, *l*, *t*, ou la substitution de l'un à l'autre, peut se rencontrer souvent, et que cette circonstance ne doit pas empêcher d'admettre la dérivation, s'il y a d'ailleurs similitude suffisante.

Je présenterai maintenant la liste des mots similaires que j'ai rencontrés dans le caribe et le polynésien. J'ai tiré les mots polynésiens du vocabulaire inséré dans le mémoire sur *l'Histoire et l'origine des Foulahs*; et les mots caribes, des vocabulaires et dictionnaires

(1) A vrai dire, ce préfixe ne se trouve que dans Breton, qui l'emploie là où Rochefort place un *n*.

Pour l'existence de l'article dans les langues américaines, voyez Duponceau, p. 147.

Chez les Knistenaux et les Chippeways, le *m* initial est souvent mis à la place du préfixe pronominal *n*, *k*, *w*, lorsque ces noms sont pris dans un sens absolu et abstrait, ce qui semble corroborer l'existence de l'article indéfini *mo*, découvert par M. Duponceau dans la traduction de la Bible d'Eliot. Gallatin, p. 163.

que j'ai cités en tête de ce travail dans la liste des ouvrages consultés.

Tous les mots polynésiens cités existent au moins dans deux, et souvent dans plusieurs dialectes. Les mots caribes sont suivis d'une des lettres B. R. ou G., pour indiquer qu'ils proviennent du dictionnaire de Raymond Breton, du vocabulaire de Rochefort, ou du dictionnaire galibi de M. D. L. S. (1).

	CARIBE.	POLYNÉSIEN.
Sœur.	Oua, (t'oua?) R. G.	Toua (*mawi*, etc.).
Chien.	Anli. B. R. Ori (2) (*maypure*) (3).	Ouri (*Taïti*, etc.). Ilio (*Hawaii*).
Porc.	Boinké, poinka (4). B. G.	Bouaka (*Tonga*, etc.).
Lézard.	Ouyamaka. B. R. G.	Moko (*mawi*, etc.).
Corps.	N'iamom. B. Tououana (*maypure*).	Tinana (*mawi*, etc.).

(1) C'est ici le lieu de remarquer que, dans le dialecte des Caribes des Antilles et dans celui des Galibis de la Guyane, les radicaux, d'après la comparaison de nos vocabulaires, sont le plus souvent les mêmes, avec quelques modifications de formes. Il y a cependant aussi un certain nombre de radicaux tout à fait différents, circonstance qui du reste peut jusqu'à un certain point n'être qu'apparente, et tenir à l'imperfection des vocabulaires.

J'ai suivi, pour les mots cités, le même système d'écriture indiqué au vocabulaire F du *Mémoire sur l'histoire et l'origine des Foulahs.*

(2) Voyez, au sujet de ces noms du chien, les observations consignées à la neuvième étude, p. 285.

(3) Les Maypures sont une tribu de l'Orénoque dont la langue contient un assez grand nombre de mots caribes.

(4) Chez les Caribes des Antilles comme chez les Galibis, le cochon d'Europe se nomme *bouïrokou*. Mais c'est probablement une corruption de l'espagnol *puerco*. — Voyez dans Gilii, t. Ier, p. 250, et t. IV, p. 97, ce qu'il dit de l'innombrable quantité de porcs sauvages dans les régions de l'Orénoque.

La similitude des noms du porc, *boinké* et *bouaka*, est certainement un des rapprochements les plus remarquables entre le polynésien et le caribe.

	CARIBE.	POLYNÉSIEN.
Os.	Iepo. G. B. Abo. B.	Ivi, owi (*Taïti*, *Tonga*, etc.).
Peau.	Ora. B. R.	Iri (*Taïti*, etc.).
Cœur.	N'iouanni, nanichi. B. R.	Naho, ngako (*Hawaii*, *mawi*).
Tête.	Oupoupou. G. B.	Oupoho (*Taïti*, *hawaii*).
Oreille.	N'aricae (t'aricae?) B. R.	Taringa (*mawi*, etc.).
Nez.	Ichiri. B. R.	Hihiou, issou (*mawi*, *Tikopia*, etc.).
Dents.	Iepa, n'iepa. B.	Nifo (*Tonga*, *Tikopia*, etc.). Ipon (*lampung*).
Langue.	N'ourou. G.	Ererou (*Hawaii*, etc.).
Pied.	Oupou, iepou. B. G.	Avae (*Taïti*, etc.). Etapoue (*Taïti*, d'après Balbi).
Ciel (*nuage*).	Kapou, kahoué. G. B.	Kapoua, Rahou (*mawi*, *Taïti*, etc.).
Terre.	Nono. B. R. G.	Hena, honoua (*Hawaii*, etc.).
Pluie.	Oia. B.	Oua (*mawi*, etc.).
Eau.	Tona. B. R. G.	Onou (*mawi*). Danum (*biajuk*).
Igname.	Mabi (abi?) B.	Ouwi (*mawi*, etc.) Oubi (*archipel*).
Noir.	Ouli. B. R.	Ouli (*Tonga*, etc.).
Deux.	Oueiou (oïa?) (1) G.	Oua, houa (*Tonga*, *Noukahiva*). Doua, roua (*archipel*).
Trois.	Oroua. G. B.	Torou (*Taïti*, etc.).

Je ne doute pas qu'aux yeux de toute personne habituée à la comparaison des vocabulaires, ces coïncidences n'apparaissent comme le résultat et la preuve de rapports qui ont autrefois existés entre les Polynésiens et les Caribes. Pour sept de ces coïncidences, savoir : *ori* et *ouri* chien, *boinké-bouaka* porc, *iepoiwi* (2) os, *ora-iri* peau, *oupoupou-oupoho* tête, *iepa-ipon* (3), *niepa-nifo* dents, *kapou-kapoua* ciel ou nuage,

(1) On trouve dans le Dictionnaire galibi pour DIX *oïa batoré*, qui paraît signifier *les deux mains*. *Oïa* voudrait donc dire *deux*.

(2-3) Cette identité des noms qui expriment l'*os* et la *dent* dans la langue

ouli-ouli noir, il y a une véritable identité. Pour les autres, la ressemblance est extrêmement grande. Il est impossible d'attribuer au hasard des concordances aussi remarquables. On achèverait de s'en convaincre au besoin en essayant des recherches semblables sur toute autre langue américaine. Nous ne craignons pas d'affirmer que ces recherches seraient infructueuses, comme elles l'ont été pour Marsden et pour tous ceux qui, comme lui, ont essayé de trouver en dehors du caribe, quelque concordance un peu importante des dialectes polynésiens avec ceux de l'Amérique.

Au reste, nous ne prétendons nullement que cette conformité des deux langues, si frappante dans les exemples que nous avons présentés, s'étende à un grand nombre d'autres. Nous nous empressons même de reconnaître qu'un assez grand nombre de verbes, que nous avons comparés, ne nous ont offert aucun radical commun. Mais ce fait ne détruit en rien l'importance des concordances que nous avons signalées.

Des concordances analogues existent d'ailleurs, comme nous l'avons dit, d'une part entre le sioux et le caribe, d'autre part entre le sioux et le polynésien ; et ces concordances, quoique bien moins nombreuses et bien moins frappantes que les précédentes, leur servent de confirmation. En voici le tableau (1).

caribe est un fait très-remarquable ; bien que les mêmes noms, dans le polynésien, *ipon* et *ivi*, semblent dérivés de la racine caribe, cependant l'identité primitive n'est déjà plus aussi sensible. Il y a donc toute apparence que c'est ici le mot caribe qui a été la souche.

(1) Les mots sioux sont extraits des vocabulaires de cette langue donnés par Gallatin, *Synopsis*, etc., p. 324.

	SIOUX.	CARIBE.
Ville.	Otoe, towah.	Aothé. B. Othé. R.
Maison.	Teh, tēēpēē.	Toubana. B. R.
Couteau.	Mahēē, matzēē.	Maria, maya. G.
Soleil.	Wēēhah, oouēē.	Veiou. G. Hueïou. B. R.
Nuit.	Hiyetou.	Huetou. B.
Maïs.	Wachoas.	Aoachi.
	Wattausie.	Aouassi.
Oreille.	Pohe.	Pana. G.
	SIOUX.	POLYNÉSIEN.
Bouche.	ĒĒhah.	Waha.
Dent.	Hēē.	Ni, niho, gigi, isi.
Canot.	Wach, watah.	Waka.
Feu.	Payah, epēē.	Api (*archipel*).
		Apeh (*kourile*).
Poisson.	Hoha, hoho.	Iha.
Tête.	Pah, pahhih.	Oupoho.
		Oupoupou (*caribe*).

Existe-t-il d'ailleurs, sous le rapport de la grammaire, quelque affinité entre le caribe et le polynésien? La réponse à cette question présente quelque difficulté, par suite de l'insuffisance des documents que nous possédons sur la grammaire caribe. L'essai de grammaire que l'anonyme M. D. L. S. a placé en tête de son dictionnaire galibi n'est qu'une ébauche que l'auteur lui-même reconnaît être fort imparfaite, mais qui souvent même est pire que cela, c'est-à-dire, radicalement fausse. Duponceau, dans ses remarques sur la grammaire lenni-lenâpé de Zeisberger, fait l'observation suivante : « C'est un fait connu, que les Indiens, lorsqu'ils conversent avec des blancs, modifient souvent les formes de leur langue, et cherchent à les adapter à notre mode de construction, imaginant

qu'ils seront mieux compris. C'est ainsi que nous-mêmes affectons de parler un anglais incorrect, lorsque nous nous adressons à des étrangers, ou bien que les nourrices affectent de *baragouiner* en s'adressant aux petits enfants (1). Or c'est évidemment à un *baragouin* de cette espèce, et non point à la véritable langue caribe, que s'applique un grand nombre des remarques grammaticales de l'anonyme M. D. L. S. « La construction grammaticale des Caribes, dit-il, est celle qu'emploie un enfant à peine instruit de quelques mots applicables à ce qui l'environne et l'intéresse. » La méprise est si réelle, que plusieurs des règles données par la grammaire sont en contradiction avec divers exemples qu'elle contient, et avec ceux beaucoup plus nombreux du dictionnaire de Raymond Breton. La remarque en a été faite par Vater, qui, à l'aide de ces exemples et de documents manuscrits, a fait sur la grammaire caribe un travail inséré dans le *Mithridate*, et infiniment supérieur à l'essai de M. D. L. S. Cependant ce travail lui-même a été composé avec des éléments trop imparfaits pour ne pas laisser encore beaucoup à désirer. Un bon travail sur la grammaire caribe ne peut être exécuté qu'avec de nouveaux matériaux recueillis par un homme qui connaîtrait bien à l'avance les lois générales de la grammaire américaine, telles qu'elles ont été mises en évidence par les travaux des philo-

(1) *Transactions of the American philosophical Society*. New series, t. III, p. 81.

logues américains sur les langues des Indiens des Etats-Unis. Jusqu'ici on a trouvé que ces règles s'étendaient à la totalité des langues américaines; il y a donc toute probabilité qu'elles s'appliquent aussi au caribe, et nous pouvons ajouter que ce que nous connaissons de la grammaire de cette langue confirme entièrement cette supposition.

On trouve dans le mémoire de M. Duponceau, et avec plus d'étendue encore dans celui de M. Gallatin, l'exposé des principales lois grammaticales communes aux langues américaines. M. Pickering, dans ses notes sur le Dictionnaire abnaki du père Rasles, a aussi donné quelques indications sur ce sujet (*Transactions of the American Academy*, Cambridge, 1833).

Ces règles générales sont les suivantes.

1° Distinction des objets en animés et inanimés; et formes spéciales des noms et des verbes correspondantes à cette distinction; par contre la distinction des genres masculins et féminins n'existe pas.

2° Fusion du pronom indiquant le sujet, et de celui indiquant l'objet avec le verbe, de manière à réunir les trois notions en un seul mot. C'est la combinaison que les philologues américains ont nommée *transition*. Il n'est jamais fait usage des verbes auxiliaires *être* et *avoir*.

3° Existence de deux *pluriels*, et parfois de deux *duels*, qu'on appelle l'un *particulier* et l'autre *général*, ou bien *exclusif* et *inclusif*, ou bien *déterminé* et *indéterminé*. Le pluriel *exclusif*, dans certains dialectes, s'applique à l'orateur et à la communauté à laquelle

il appartient, en excluant les communautés voisines; dans d'autres dialectes, ce même pluriel s'applique à ceux au nom de qui on parle, à l'exclusion de ceux à qui on parle. Le pluriel *inclusif*, au contraire, indique la communauté ici présente, *plus* les communautés voisines, ou bien l'orateur, *plus* l'interlocuteur, etc.

4° Caractère polysynthétique, c'est-à-dire faculté de composer des mots par contraction, en supprimant une ou plusieurs syllabes des radicaux combinés. Ainsi, en langue lénapé, *pilâpe*, jeune homme non marié, de *pilsit* chaste, et *lénapé* homme; ainsi, en caribe *apomaliri*, chapeau orné de plumes, de *apolliré* une plume, et *youmaliri* un bonnet, etc.

5° Formes dérivées du verbe ou du nom, pour exprimer les notions dérivées du radical lui-même. Ainsi en langue lénapé, la désinence *wagan* a la même valeur que *tas* en latin, *té* en français, *heit* en allemand: *woulisso*, joli, être joli, *woulisso wagan* beauté; *woulamoeyu*, c'est vrai, *woulamoewagan*, la vérité (Duponceau, 128). Ainsi, en caribe, la terminaison *outi* indique celui *qui fait l'action*, comme *or* en latin, *eur* en français, *er* en allemand : *atiaca* pêcher, *atiagouti* pêcheur, *ekerata* chasser, *ekerouti* chasseur, etc.; *alouti* blanchir, *alouketouti*, blanchisseur, etc.

On peut rattacher à ce caractère l'existence des verbes que M. Duponceau appelle *circonstanciels*, c'est-à-dire qui, au moyen d'une modification du radical principal, expriment toutes les notions accessoires ou dérivées qui se rattachent à l'idée d'un verbe. Ainsi, de *elun* donner, *eluelem* être dans l'action de donner,

eluduamen, désirer donner, etc. (Duponceau; p. 94.)

Or, l'organisation grammaticale des langues américaines, dont nous venons d'indiquer les caractères les plus saillants, est radicalement différente de celle des langues polynésiennes. Celles-ci procèdent invariablement par l'emploi de radicaux immuables, qu'elles associent au moyen de particules servant à exprimer toutes les conditions de temps et d'espace et les relations diverses du sujet et de l'objet. Les langues américaines, au contraire, au lieu de juxtaposer les mots, les combinent, les agglomèrent, les fondent ensemble, en font varier les désinences, de manière à exprimer par ces procédés les mêmes modifications que les langues polynésiennes indiquent par l'emploi des particules. Il n'y a entre les deux familles de langues qu'un caractère commun; c'est celui signalé par M. Guillaume de Humboldt, l'existence des deux formes du pluriel, l'une *inclusive*, l'autre *exclusive*; mais ce caractère, bien qu'il ne se retrouve, au dire de l'illustre philologue, que dans ces deux classes de langues et chez les Mandchoux, n'est pas tellement singulier qu'il ne puisse être dans toutes ces langues un produit spontané de la langue elle-même.

Nous trouvons donc entre le caribe et la famille des langues polynésiennes quelques concordances de mots parfaitement établies, et qui sont d'autant plus importantes, que l'existence de toute concordance de cette nature avait été formellement niée entre aucune des langues polynésiennes et des langues américaines. D'un autre côté, il y a une complète différence entre le

système grammatical polynésien et celui des langues américaines.

Ce double fait rend très-probable l'existence, à une époque quelconque, d'un contact entre les Caribes et la race polynésienne; mais il est tout à fait contraire à la supposition d'une communauté d'origine entre les deux peuples.

Nous avons fait connaître ailleurs quelques concordances de mots qui se présentent dans le guarani d'une part, et de l'autre dans les langues de l'archipel et de la Polynésie (*Histoire et origine des Foulahs*, 115). En parcourant les vocabulaires de diverses nations pampéennes donnés par Balbi, ceux des Mocobi, Sapiboconi, Villela, etc., on y trouvera aussi quelques mots épars qui offrent une grande similitude avec des mots polynésiens.

NEUVIÈME ÉTUDE.

RAPPORTS ENTRE QUELQUES LANGUES AMÉRICAINES ET LE COPTE.

§ Ier. Langues de l'Amérique du Sud.

Dans le mémoire sur l'*histoire et l'origine des Foulahs*, j'ai signalé quelques ressemblances très-remarquables, celles en particulier de certains noms d'animaux dans la langue foulah et une des principales de l'Amérique du Sud, celle des Guaranis. Pour ne citer que les deux plus importantes de ces ressemblances, je rappellerai que le nom du lion est *jagerri* (*jaguerri*) en foulah; *yagouaretti* (*yagouar*, *jagouar*) en guarani. Le nom du tigre est *halimaho*, dans la première langue, *melaho*, *machan* dans l'archipel, *mehaï* en guarani. Ces coïncidences, qu'on ne saurait raisonnablement attribuer au hasard, n'ont d'ailleurs rien d'étrange pour nous, puisque nous avons tout à l'heure constaté l'existence d'un certain nombre de similitudes de mots entre la Polynésie et la langue caribe et même entre la première et le guarani. Or nous trouvons

quelques coïncidences analogues entre le copte et certains dialectes de l'Amérique du Sud, et les similitudes dont nous venons de parler, bien qu'elles ne suffisent pas à expliquer le fait, servent cependant à le rendre moins incompréhensible, en le rattachant à d'autres faits du même ordre.

Le radical *ap*, par une exception qui, si elle n'est pas unique, est certainement très-rare, se représente avec une signification identique dans les quatre principaux dialectes de l'Amérique du Sud. *Apo* en chilien, *apu* en quichua et en aymara, veulent dire *chef*, et *api* veut dire *chef* et *tête* en guarani. Or, ce même radical reparaît dans le copte avec une signification identique et une forme qui l'est à très-peu près : *ape*, *aphe* veulent dire en copte *chef* et *tête*, et, ce qui est remarquable et prouve que ce mot avait une valeur en quelque sorte sacrée, c'est qu'on le retrouve aussi dans l'*apex* des Romains, avec la signification d'une coiffure sacerdotale, mais aussi avec celle de *sommet* et de *suprématie*. Or on sait que les Romains avaient reçu des Etrusques un grand nombre de leurs ornements et de leurs rites religieux; le laticlave, la prétexte, les chaises curules, les licteurs, l'appareil des triomphes, enfin l'apex lui-même étaient d'origine étrusque (1). D'un autre côté, l'étude des monuments et des ruines étrusques, étude qui a tant fait de progrès depuis quelques années, ne laisse plus aucun doute sur les rapports intimes qui ont existé entre les Etrusques et les anciens Egyptiens, soit que ces rapports aient été la

(1) Michelet, *Histoire romaine*, t. Ier, p. 64.

conséquence de simples relations commerciales, soit qu'ils aient été le résultat de l'établissement de colonies égyptiennes dans l'Etrurie. Ainsi, suivant toutes les vraisemblances historiques, l'*apex* romain ou étrusque dérive de l'*ape* égyptien, et celui-ci ne serait lui-même que le *api*, *apu*, *apo* de l'Amérique du Sud (1). Il est à

(1) C'est probablement aussi de la langue égyptienne, et toujours par l'intermédiaire de l'Étrurie, que dérive le nom du double fondateur de Rome, *Romulus*, *Remus*, dont l'origine a tant exercé les commentateurs. Ce double nom ne serait que la double forme du nom égyptien de l'homme, *rômi*, *rem*.

Par une autre singularité, et d'après une conjecture que nous exposerons tout à l'heure, ce nom dériverait d'une langue qui appartient aujourd'hui à l'Amérique du Nord.

Le radical *rômi*, en passant par la Grèce, sans doute aussi avec les colonies égyptiennes, s'y est transformé dans le mot ῥώμη, force. Mais ne serait-il pas possible que la forme en *l* du même radical *lômi*, *lem*, y eût enfanté le nom de Ἕλλην? (Voyez ci-dessous, p. 281.)

Du reste, il est incontestable que quelques mots coptes se retrouvent dans les langues européennes, soit qu'ils aient passé du copte dans ces langues, soit qu'ils aient été empruntés à une source commune. Ainsi nous trouvons :

	COPTE.	LANGUES EUROPÉENNES.
Acier.	Stall.	Stahl (*allemand*), Steel (*anglais*).
Demeure.	Abot.	Abode (*anglais*).
Sommet.	Top.	Top (*anglais*).
Semer,	Sho.	Saën (*allemand*), sow (*anglais*).
Aimer.	Me.	Amo (*latin*).
Dire.	Sadjé.	Sagen (*allemand*).
Donner.	Tei, to.	Do (*latin*).
Odeur.	Sti.	Stinken, *puer* (*allemand*).
Pied.	Pat, phat.	Pes (*latin*), foot (*anglais*).
Bœuf.	Masé	Μόσχος, veau (*grec*).
»	Ehé, osha (*bisharien*).	Ochs (*allemand*).

Klaproth, en 1823, avait déjà signalé quelques-unes de ces ressemblances dans sa *Lettre à M. Champollion sur l'affinité du copte avec les langues du nord de l'Asie*.

des larmes et des gémissements. Ils s'asseyaient autour de lui jusqu'au moment de le porter à la caverne où il devait être enterré; on y avait creusé un trou circulaire de plus d'une toise de profondeur, dans lequel on le descendait, et on le recouvrait de terre.

On sait que les Chichimèques avaient conquis le Mexique sur les Toltèques, nation d'origine étrangère, qui y dominait auparavant. Cependant l'influence de la civilisation toltèque finit par s'assimiler les vainqueurs eux-mêmes. L'historien des Chichimèques nous apprend que le troisième successeur de Huetzin, nommé lui-même Ixtlilxochitl, ayant été tué, ses officiers brûlèrent son corps et gardèrent soigneusement ses cendres en attendant qu'ils pussent les placer dans un endroit convenable. « Ce fut, dit l'historien, le premier empereur chichimèque dont les obsèques furent célébrées de cette manière, qui était particulière aux Toltèques (1). »

Voyons maintenant quel était le mode de sépulture en usage dans la Polynésie; quels procédés y étaient usités pour la conservation, nous pourrions presque dire pour la momification des corps. Nous citerons les renseignements donnés par Moerenhout, qui s'accordent parfaitement avec ceux fournis par Ellis (2) et la plupart des voyageurs.

« J'ai déjà dit ailleurs, dit Moerenhout, que les chefs et beaucoup de familles avaient sur leurs do-

(1) *Histoire des Chichimèques*, par don Fernando d'Alva Ixtlilxochitl, traduite en français par Ternaux-Compans, Paris, 1840, p. 68 et 129.

(2) Voyez Ellis, t. Ier, p. 400.

maines de petits maraïs ou temples domestiques, servant particulièrement au culte des *oro matouas* (dieux de la famille).

» On a vu aussi que l'enceinte de ces petits maraïs servait de cimetière aux familles auxquelles ils appartenaient; à la mort de chacun de leurs membres elles y faisaient en conséquence dresser un *fata toupapau* ou autel de la mort, destiné à l'exposer pendant quelque temps à tous les regards, préalablement à son enterrement, quoique les femmes et même quelquefois les hommes fussent souvent enterrés sans cette cérémonie; mais qu'on enterrât le corps, avec ou sans exposition sur le *fata*, dans tous les cas la fosse était peu profonde. On y descendait le corps dans une posture inclinée, les *mains attachées sur les genoux ou sur les jambes, quelquefois enveloppé d'étoffes.*

» Quand, ce qui était le cas le plus ordinaire, on devait le placer sur le *fata toupapau*, on avait un moyen d'en empêcher la putréfaction; c'était d'en faire *sortir les intestins par l'anus*, et d'étaler le reste à l'ardeur du soleil, au milieu du jour, en le préservant de l'humidité pendant la nuit; il en résultait une prompte dessiccation, qui le conservait intact pendant longtemps.

» On prenait aussi quelquefois la précaution de le frotter d'une huile odoriférante, et même de le remplir d'étoffes imbibées de cette huile; ce qui se faisait avec plus ou moins de soin, et se pratiquait toujours pour les chefs (t. I, p. 553-556). »

Les détails précédents s'appliquent spécialement aux îles de la Société. Mais des usages analogues existaient

dans toutes les îles Polynésiennes. Voici comment l'auteur raconte ce qu'il avait vu lui-même aux îles Gambier :

« Comme à O'Taïti, les habitants des îles Gambier posent d'abord les morts sur le *fata*, autel ou échafaudage composé de planches ou de quelques bâtons, élevé sur des piliers et surmonté d'un petit toit, pour préserver le corps de l'humidité pendant la nuit, mais qui s'ôte de jour, quand il fait beau. Comme à O'Taïti, ils font *sortir les intestins du corps par l'anus*, et conservent le corps même en le desséchant au soleil et en le frottant d'une substance que je ne connais pas, équivalente à l'huile dont on le frotte aux îles de la Société. Seulement à Gambier, au *lieu d'être accroupi et d'avoir les mains liées au-dessus des genoux* ainsi que dans ces dernières îles, le corps est couché et séché, les jambes sont étendues et *les bras collés de chaque côté sur les flancs*. Peu après, quand le cadavre est bien sec, on l'enveloppe de nattes et d'étoffes, on l'amarre solidement avec des cordages, et on le dépose dans la grotte ou tombeau de la famille.

» J'ai trouvé des momies dans presque toutes les grottes et tous les creux des montagnes. L'une de ces cavernes, de soixante pieds de profondeur, en renfermait jusqu'à douze, dans les différentes cavités des rochers; toutes étaient enveloppées d'étoffes, liées de bandages et de cordes; et les deux que j'ouvris pour les examiner paraissaient bien conservées. »

Ces détails ne laissent aucun doute sur l'extrême ressemblance des modes de sépulture dans toute l'A-

mérique et dans la Polynésie (1). Nous trouvons dans les deux régions la même espèce de fosse sépulcrale, les mêmes procédés de dessiccation, la même attitude donnée au corps; enfin le même système d'enveloppes (2). Cette ressemblance avait été remarquée dès le commencement de ce siècle, et elle avait même été signalée comme prouvant, d'une manière presque incontestable, la présence à une époque antérieure, de la race polynésienne sur le sol américain.

Ce fut l'objet d'un mémoire plein d'intérêt adressé en 1817, par le docteur Samuel Mitchell, à la Société des antiquaires d'Amérique; mémoire qui a depuis été constamment invoqué en faveur de l'opinion qu'il était destiné à défendre; nous ne pouvons mieux faire, dans l'intérêt de notre sujet, que d'en reproduire les principaux passages.

« Je vous envoie, écrivait le docteur Mitchell, quelques observations sur une antiquité américaine fort curieuse, qui se trouve en ce moment à New-York. C'est un corps humain découvert dans une des caver-

(1) Aux ressemblances que nous avons indiquées il faut joindre la coutume d'exposer les corps sur un échafaud, coutume qui se retrouve aussi en Amérique, au moins sur la côte nord-ouest. (Voyez, entre autres, Dunmore Lang, p. 129.)

(2) Au moins pour ce qui est des étoffes et des nattes; les Polynésiens, qui ne possédaient point de quadrupède plus grand que le chien et le cochon, ne pouvaient se servir de peaux pour envelopper les momies.

Nous ne voyons pas non plus que les Américains pratiquassent l'extraction des intestins, usitée dans la Polynésie. Cependant, d'après quelques indications, il paraîtrait que ce procédé n'était pas inconnu aux Péruviens.

nes calcaires du Kentucky. Il est dans un état parfait de dessiccation. La peau, les os, les autres parties solides sont parfaitement conservés.

» En explorant une chambre calcaire dans le voisinage de Glascow, on a trouvé plusieurs corps humains soigneusement enveloppés dans des *peaux* et des *étoffes*. Ils étaient ensevelis au dessous du sol de la caverne; ensevelis, et non point logés dans des catacombes.

» Ces réduits, quoique placés au dessous du sol, sont cependant assez secs pour attirer et retenir l'acide nitrique, qui se combine avec la chaux et la potasse. Au milieu de ces éléments dessiccatifs et antiseptiques, on conçoit que la putréfaction devait être arrêtée et les parties solides conservées.

» L'enveloppe la plus extérieure est une peau de daim, séchée probablement de la manière ordinaire, et peut-être adoucie, avant son application, par le frottement. La seconde enveloppe est encore une peau de daim, dont le poil a été rasé avec un instrument tranchant, semblable au couteau d'un chapelier. La dernière enveloppe est d'une étoffe faite d'un fil double et tordu; mais le fil ne paraît pas avoir été fait à la roue, ni le tissu avoir été fait au métier. La chaîne et la trame paraissent avoir été croisées et nouées par un procédé semblable à celui qui s'emploie *sur la côte nord-ouest* et aux *îles Sandwich*.

» Le tégument extérieur est une sorte de manteau d'étoffe semblable à la précédente, mais *doublé de grandes plumes brunes*, arrangées et fixées avec beaucoup d'art; tellement qu'il en résulte un vêtement

capable de garantir du froid et de la pluie. Les plumes sont parfaitement distinctes et entières, et le tout ressemble beaucoup aux manteaux de plumes portés maintenant par les nations de la *côte nord-ouest* de l'Amérique.

» On ne trouve, ni en dedans ni autour du corps, aucune substance bitumineuse ni aromatique, comme il en existe dans les momies égyptiennes; il n'y a point non plus de bandelettes; à l'exception des enveloppes, le corps est tout à fait nu. Le ventre ne présente aucune apparence de suture ni d'incision; en sorte que les entrailles n'ont pas pu être enlevées (1) (t. I, p. 318). »

Cette ressemblance des momies américaines et polynésiennes, jointe à quelques autres analogies moins importantes, conduit le docteur Mitchell à affirmer que la race des anciens habitants de l'Amérique du Nord, aujourd'hui disparue, n'était autre que la race polynésienne, qu'il appelle, suivant le langage du temps, race *malaise*. « Depuis un petit nombre d'années, dit-il, on a trouvé dans les cavernes de salpêtre du Kentucky et du Tennessé, de nombreuses sépultures de cette race, des corps avec leurs enveloppes et leurs vêtements. Leur état de dessiccation a engagé les individus intelligents qui les ont vus à leur donner le nom de momies. La race ou nation à laquelle ces restes appartenaient est maintenant éteinte. Mais dans les âges précédents, elle occupait la région située entre les lacs

(1) Voyez la description d'une autre momie, *id.* p. 359.

Ontario et Erié au nord, et le golfe de Mexique au sud, entre les monts Alleghany à l'est, et le Mississipi à l'ouest.

» Différentes circonstances tendent à prouver qu'elle avait la même origine, le même caractère que les habitants des îles de la mer Pacifique et de l'Australasie; ce sont :

» 1° La ressemblance entre les étoffes et les nattes qui enveloppent ces momies et celles que nos navigateurs rapportent de chez les Wakash (île Noutka), des îles Sandwich et des Figi.

»2° La ressemblance des manteaux de plumes aujourd'hui en usage dans les îles de la mer du Sud, et ceux qui enveloppent les momies dernièrement découvertes dans les états de l'Ouest. Les plumes sont entrelacées ou attachées avec un art extrême, et forment une surface aussi imperméable à l'eau que le dos d'un canard.

» 3° Des réseaux à mailles régulièrement nouées, en fil fort et parfaitement égal.

» 4° Les *mocassins*, ou chaussures fabriquées avec une habileté remarquable, au moyen de l'écorce des plantes, transformée en une sorte de natte épaisse.

» 5° Des pièces d'ancienne sculpture, spécialement des images de têtes humaines, trouvées dans les lieux habités par la race exterminée, et qui rappellent les sculptures d'O'Taïti, de la Nouvelle-Zélande, etc.

» 6° Des ouvrages de défense, ou des fortifications, répandus dans toute la contrée habitée autrefois par cette race; ouvrages faciles à exécuter pour les hommes

qui ont construit les *maraïs* et les *hippas* ou lieux des jeux publics des îles de la Société (1).

» 7° Les observations encore incomplètes, il est vrai, d'où il résulterait que la forme du crâne et l'angle facial dans les momies correspondraient à ceux des Malais Polynésiens actuels (p. 329). »

Dans une lettre subséquente, le docteur Mitchell rapporte qu'il a reçu de Mexico plusieurs pièces d'étoffe, de celles qui étaient employées pour les peintures; il n'a jamais trouvé que ces étoffes fussent de coton; « elles n'étaient pas même tissées; elles consistaient en écorce foulée; elles ressemblaient à ces *étoffes-papier* qui se fabriquent encore aujourd'hui dans les îles de la Société et des Amis, autant qu'une pièce de toile ou une couverture de coton peut ressembler à une autre. Dans une séance de la Société littéraire et philosophique de New-York, en février 1819, M. Mitchell plaça sur le bureau des étoffes-papier de Mexico, d'O'Taïti et de Tonga-tabou, avec leurs couleurs et leurs peintures. « Tout le monde fut d'accord à reconnaître la plus parfaite ressemblance entre ces objets. Non-seulement la fabrication, mais les couleurs même et la matière première, et aussi la manière probable de les porter comme vêtements, indiquaient les différentes tribus d'un même peuple, gardant les mêmes procédés pour fabriquer une étoffe qui remplit à la fois l'usage de toile et de papier (2) (p. 349). »

(1) L'auteur aurait pu dire que les Polynésiens construisent aussi des fortifications.

(2) Il est singulier que Mac Culloch, dans ses *Researches philosophical*

A ces traits curieux de ressemblance, nous pouvons encore en ajouter un fort important, que nous-mêmes avons été assez heureux pour constater.

Un voyageur français, qui a récemment parcouru, au profit de la science, une grande partie de l'Amérique du Nord, M. de Castelnau avait observé dans tout le cours de son voyage, que partout où il avait trouvé des *tumuli*, les naturels lui avaient déclaré que les corps ensevelis n'appartenaient point à leurs ancêtres. Ils attachaient en conséquence fort peu d'importance à la conservation de ces corps, et tandis qu'ils eussent infailliblement puni de mort l'audacieux qui eût osé violer la sépulture d'un de leurs aïeux, non-seulement ils permettaient au voyageur d'explorer les *tumuli*, mais ils lui offraient leurs bras pour l'aider dans ses fouilles.

and antiquarian, un des meilleurs ouvrages qui aient été écrits sur les antiquités américaines, ait prétendu infirmer l'opinion du docteur Mitchell, en montrant que les étoffes et les nattes trouvées dans les sépultures américaines étaient fabriquées, jusqu'il y a peu de temps ou même encore aujourd'hui, par un grand nombre de tribus indigènes (p. 517 et 80). Mais ce fait, que le docteur Mitchell lui-même a rappelé plusieurs fois, est bien plutôt favorable que contraire à l'existence d'anciens rapports entre les deux races, puisqu'il établit une ressemblance non-seulement entre les modes de sépulture, mais encore entre les procédés de fabrication en usage chez l'une et chez l'autre.

On sait que les Lenni-Lenapés, quand ils descendirent du nord dans la vallée du Mississipi, trouvèrent établi dans cette région le peuple des Alleghewis; ce peuple, attaqué par eux, se renferma, pour leur résister, derrière les retranchements de ses villes, mais finit par être refoulé vers la Louisiane et la Floride. — On a pensé que ces Alleghewis pourraient bien être cette race polynésienne dont on a cru reconnaître la trace en Amérique.

Or, au village de Mont-Vernon, sur la rivière d'Apalachicala, dans la Floride, où se trouvent des restes considérables de constructions antiques, M. de Castelnau ayant fait ouvrir deux vastes *tumuli*, fut très-surpris de n'y rencontrer que des corps séparés de leurs têtes; il fut impossible de retrouver celles-ci. Ce fait singulier avait beaucoup étonné le voyageur, et il en avait inutilement cherché l'explication.

Or ce fait se reproduit journellement dans les îles de la Polynésie, et il est le résultat d'une coutume très-généralement répandue dans cette région.

« Il n'y avait ordinairement, dit Moerenhout, que le corps enterré au maraï. Au bout de quelque temps, quand, en dépit des précautions, le corps commençait à dépérir, on en séparait la tête; et après de nouvelles prières et de nouvelles cérémonies, on la portait dans des cavernes inaccessibles et secrètes, situées au haut des montagnes et qu'on appelait *anaa*; puis le cadavre était enterré dans le maraï.

» Quelquefois pourtant (et cela avait lieu surtout pour les chefs et pour les premières familles), le corps, bien enveloppé d'étoffes, était porté tout entier dans ces sépulcres où il était à l'abri de toute insulte, la situation de l'*anaa* de la famille n'étant connue que du chef de la famille même et de son *garde-mânes*. Le *garde-mânes* remplissait auprès de chaque première famille un emploi très-important et héréditaire. Il était chargé de veiller à la conservation des restes enterrés au maraï; et, de plus, connaissant seul la caverne funéraire qui renfermait les têtes de tous ces

morts de la famille, il était, comme gardien et défenseur des dieux mânes, redouté de toute cette famille et des chefs (t. I, p. 553). »

L'existence de cette singulière coutume a d'ailleurs été de nouveau constatée par le savant distingué chargé de la partie ethnologique dans le dernier voyage d'exploration de M. d'Urville. Ce savant est parvenu à se faire conduire à plusieurs de ces mystérieux *anaa*, et il a fait servir à l'intérêt de la science ces collections singulières qu'une antique superstition ne peut désormais plus protéger.

Les momies polynésiennes nous offrent une analogie non moins remarquable avec les momies égyptiennes. Si d'une part, en effet, nous trouvons dans les îles polynésiennes les momies accroupies de l'Amérique, nous y trouvons aussi, comme nous l'avons vu pour les îles Gambier en particulier, les momies droites de l'Egypte; et il y a une ressemblance réelle entre les procédés d'embaumement que Moerenhout nous fait connaître et ceux qu'Hérodote nous décrit comme étant à l'usage de la classe pauvre (1).

Nous ne devons pas omettre non plus de rapporter un fait cité par Hérodote, et qui a pour le sujet qui nous occupe un intérêt tout particulier. « Les Libyens, dit-il, ensevelissent leurs morts à la manière des Grecs, *à l'exception cependant des Nasamons, qui les*

(1) « La troisième méthode, dit Hérodote, est employée par ceux qui ont peu de fortune : elle se borne à nettoyer l'intérieur du ventre par des drogues communes (qu'on introduit par l'anus) et à dessécher le corps pendant soixante-dix jours. » Liv. II, § 98.

enterrent assis. Ils ont même grand soin, au moment où un homme va expirer, de le tenir sur son séant.» (Liv. IV, p. 190.) Nous ne savons pas aujourd'hui ce qu'étaient les Nasamons. Mais ce qui est certain, c'est que quelques peuples de l'Afrique moderne ensevelissent leurs morts accroupis, absolument de la même manière que le font les peuples américains.

A Katunga, capitale du Yarriba, Clapperton nous apprend que la manière d'enterrer les morts est de creuser un trou profond et étroit, dans lequel le corps est placé assis, les coudes entre les deux genoux (p. 94). « J'ai appris, dit-il un peu plus loin, la manière dont on enterre les morts dans le Borgou. On creuse un trou de forme ronde comme un puits; le corps y est placé assis, les poignets attachés tout près du cou, les jambes pliées, et les cuisses, les jambes et les bras liés tout près du corps. On creuse la sépulture sous la maison du défunt. Son cheval et son chien, s'il en a, sont tués pour le servir dans l'autre monde. Les musulmans enterrent les morts à la manière ordinaire (p. 173). » Nous devons ajouter que d'après une tradition rapportée par le sultan Bello, les peuples du Yarriba prétendent être venus de la côte orientale de l'Afrique. Leur langue nous a d'ailleurs offert quelques mots qui nous ont paru correspondre à des mots polynésiens.

HUITIÈME ÉTUDE.

RAPPORT DES LANGUES CARIBE ET POLYNÉSIENNE.

§ I. Patrie et caractères génériques des Caribes.

La nation caribe se trouve répandue à l'est du continent de l'Amérique du Sud depuis l'équateur jusqu'à la mer des Antilles. Des tribus de cette nation, connues sous le nom de *Galibis*, qui n'est qu'une modification de celui de *Caribe* (1), occupent la Guyane française. Les petites Antilles étaient aussi, avant la conquête, peuplées par des Caribes, dont la race a aujourd'hui disparu.

M. d'Orbigny dans un beau travail sur les races de l'Amérique du Sud, a émis l'opinion que les Caribes n'étaient qu'une branche de la grande famille Guarani, qu'on trouve dans toute la partie orientale de l'Amérique du Sud depuis les Antilles jusqu'à la Plata. « Ce sont des tribus de Guaranis, dit-il, qui cédant à l'impulsion des migrations du sud au nord,

(1) *Caribe*, et non pas *Caraïbe*, forme corrompue qu'emploient à tort les Français et les Allemands.

ont suivi la côte, et sous les noms de Galibis et de Caribes, ne pouvant s'arrêter dans leurs conquêtes, ont passé aux Guyanes, remonté l'Orénoque, et sont enfin arrivés aux Antilles, ou les premiers Européens les ont rencontrés (t. II, p. 286).» Les deux nations ont offert aux voyageurs un même type physique, appellé par lui *Guarano-Brésilien*, et qu'il décrit ainsi : «Couleur jaunâtre, mêlée d'un peu de rouge très-pâle; taille moyenne, 1 mètre 620 millimètres; formes très-massives, front non fuyant, face pleine, circulaire; nez court, étroit; narines étroites, bouche moyenne, peu saillante; lèvres minces; yeux souvent obliques, toujours relevés à l'angle extérieur; pommettes peu saillantes; traits efféminés; physionomie douce (t. II, p. 265) (1). » M. d'Orbigny pense que le nom de *Carina, Galina*, que les Caribes et les Galibis se donnent eux-mêmes, est le même que celui de *guarani*, et veut dire comme lui *guerrier*. « En résumé,

(1) Le portrait que Rochefort fait des Caribes des Antilles concorde bien avec cette description du type guarano-brésilien. « Les Caribes sont gens bien faits et proportionnés de leurs corps, assez agréables, la mine riante, de moyenne taille, larges d'épaules et de hanches, presque tous en assez bon point et plus robustes que les Français... Ils ont le visage rond et ample... leur bouche est médiocrement fendue, et leurs dents sont parfaitement blanches et serrées... Ils ont les yeux noirs, un peu petits, aussi bien que les Chinois et les Tartares, mais fort pénétrants... Ils ont aussi le front et le nez aplatis, mais par artifice et pas naturellement. » (P. 437.)

Spix et Martius ont aussi trouvé aux Caribes une ressemblance frappante avec les Chinois. (Prichard, *Histoire naturelle de l'homme*, t. II, p. 223.)

Voyez, dans l'Atlas du *Voyage au Brésil* de Rugendas, des têtes de Guaranis qui correspondent parfaitement à ces descriptions.

ajoute l'auteur, après avoir démontré que le nom de Caribe n'est qu'une corruption de celui de Guarani ; après avoir cherché à prouver par la comparaison des langues que les Guaranis ont poussé leurs migrations jusque sur les rives de l'Orénoque, et sur presque toutes les Antilles, après avoir signalé le mode de leurs migrations, les motifs qui les ont déterminées, et les traditions qui s'y rattachent, nous avons constaté une identité parfaite entre les Guaranis, les peuples brésiliens, les Caribes des Antilles, sous le rapport de leurs caractères physiques, de leur taille, de leurs traits. Passant ensuite aux rapports moraux, nous avons retrouvé cette même identité des Guaranis et des Caribes dans leur caractère, dans leurs lois, dans leurs coutumes privées, dans leurs usages, dans leurs mœurs, dans leur industrie, dans leur costume, dans leur parure, dans leur gouvernement, dans l'hérédité de leurs chefs, et dans leurs principes religieux (p. 321).»

Cette identité parfaite entre les Guaranis et les Caribes, sous le rapport des caractères physiques et de l'organisation sociale, a été en effet incontestablement démontrée par l'auteur ; mais en même temps il faut reconnaître que cette identité n'existe pas sous le rapport des langues. M. d'Orbigny dit *qu'il a cherché à prouver, par la comparaison des langues, que les Guaranis ont poussé leurs migrations jusque sur les rives de l'Orénoque et dans les Antilles ;* ce point, il l'a prouvé, en effet, car il a montré dans les divers dialectes de cette région un certain nombre de

mots, de ceux qu'on peut appeler généraux, qui sont communs à tous. Mais, nonobstant ces coïncidences, il est certain que les langues caribe et guaranie, autant du moins que nous avons pu en juger par la comparaison de nos vocabulaires, diffèrent complétement dans le plus grand nombre de leurs racines (1). Il est très-vrai que l'on trouve des tribus dont le dialecte est purement guarani, au milieu même des Galibis de la Guyane française (2); mais ce fait, s'il prouve la juxta-position des deux races, ne fait que rendre plus sensible leur différence originelle. Nous avons ici un exemple ajouté à tant d'autres que l'ethnologie nous présente, d'une grande similitude des caractères physiques et moraux, jointe à une grande dissemblance des langues, *et vice versâ*. Jusqu'à nouvel ordre, il faudra reconnaître chez les Caribes et les Guaranis, nonobstant les affinités que ces nations présentent d'ailleurs, la trace de deux origines distinctes.

(1) Sur environ cent vingt mots, composant le cadre de notre vocabulaire, nous n'avons trouvé que les cinq couples suivants qui soient homogènes.

	CARIBE.	GUARANI.
Cœur.	Nanichi.	Néang.
Tête.	Oupoupou.	Api.
Vent.	Ibitou.	Bebeiti.
Arc.	Ouraba.	Guirapa.
Fil.	Inimo.	Inimbo.

Vater a fait dans le *Mithridate* une observation semblable. 3e partie, 2e division, p. 675.

(2) Ainsi les Oyampis, dont le Vocabulaire a été rassemblé par Leprieur et publié dans le *Bulletin de la Société de géographie*, avril 1834.

remarquer que ce dernier radical est très-probablement le même qui se retrouve dans *poho, oupohe, aopo,* noms de la tête dans les dialectes polynésiens. Mais dans ceux-ci il est déjà sensiblement altéré, tandis qu'il s'est conservé tout à fait pur dans le *ape* copte. Une conservation si parfaite, à un si grand intervalle de temps et de lieu, est une circonstance fort extraordinaire et que nous ne savons comment expliquer. Toutefois nous avons déjà rencontré un exemple tout semblable dans le nom du soleil *ra,* qui a conservé dans le copte sa forme primitive, tandis qu'on ne retrouve cette forme qu'altérée sur la route de la Polynésie à l'Egypte.

Une seconde concordance du copte avec l'Amérique du Sud est intimement liée à la première. En copte, les mots *pēē, pe, phe,* signifient le ciel, et *pe* signifie en haut. Or *apes* veut aussi dire le ciel et *ape* en haut en chiquittos, autre langue de l'Amérique du Sud. On peut admettre d'ailleurs comme probable, que ce radical *pe* est le même d'où sont dérivés les noms de *tête* et de *chef,* soit en copte, soit dans les langues de l'Amérique du Sud que nous avons citées.

Enfin la troisième concordance que nous devons indiquer est celle du mot copte *sokhi, sohe,* tisser, avec le mot *sautha,* qui a la même signification en aymara. On retrouve d'ailleurs dans les Carolines le mot *toheni,* tisser, qui semble appartenir au même radical; dans tout l'archipel *tanon.* Le nom aurait accompagné le métier lui-même dans ses migrations.

Il est à remarquer que plusieurs des mots dérivés

de cette source lointaine sont devenus des noms de divinités égyptiennes. Ainsi le mot *ra* se retrouve dans les noms des dieux *Amon-Ra* et *Ph-Ré*. Du mot *pé* dérive le nom de la déesse *T-Pé*. Le nom de la déesse *Bouto* vient de la Polynésie et de l'archipel. *Mendes* est un mot javanais. L'appellation du chef *aphe*, *ape*, semble venir de l'Amérique du Sud.

De ces dérivations, qu'on peut regarder comme très-vraisemblables, il y a de curieuses inductions à tirer pour l'histoire de la civilisation égyptienne.

§ II. Langue lénapé-algonquine.

Ces concordances, bien peu nombreuses, mais cependant si frappantes, m'inspirèrent la pensée de rechercher s'il n'en existerait pas quelques autres entre le copte et d'autres langues de l'Amérique. J'en ai en effet reconnu plusieurs fort remarquables entre le copte et la famille des langues lénapé-algonquines.

La race qu'on est convenu de désigner sous le nom de Lénapé-Algonquine, parce que les Lenni-Lénapés (appelés aussi *Indiens Delawares*) et les Algonquins formaient ses deux branches principales; cette race occupait, à l'époque de la découverte, la plus grande partie du territoire que couvrent aujourd'hui les Etats-Unis et les colonies anglaises de l'Amérique du Nord. Ce territoire forme un vaste quadrilatère limité à peu près comme il suit : au nord, par le 55ᵉ degré de latitude; au sud, par le 38ᵉ; au sud-est, par l'Atlanti-

que, et au nord-ouest, par la ligne suivant laquelle se dirige le cours du fleuve Mississipi. Les Hurons-Iroquois se trouvaient seuls enclavés avec les Lénapé-Algonquins, dans cet immense espace.

Depuis l'Atlantique jusqu'au Mississipi, les noms des rivières et des montagnes sont généralement lénapé-algonquins : tels sont les noms de Massachussets, Connecticut, Monengahella, Alleghany, Muskingan, Savannah et Mississipi. Aucune autre race américaine n'a occupé un aussi vaste territoire.

Les Lenni-Lénapés et les Algonquins se subdivisaient en un grand nombre de tribus, qui formaient autant de nations distinctes, mais qui toutes cependant reconnaissaient leur descendance des Lenni-Lénapés, qu'ils nommaient leurs *grands pères*. Le nom de Lenni-Lénapé dérive du mot *lenno*, qui veut dire *homme* dans la langue nationale (1), sorte de dénomination qui a été adoptée par beaucoup d'autres peuples que nous pouvons appeler primitifs. Un missionnaire allemand, Heckewelder, qui, au commencement de ce siècle, a longtemps résidé chez les Lenni-Lénapés, nous a fait connaître leurs traditions historiques. Les Lenni-Lénapés, d'après ce qu'ils avaient appris de leurs ancêtres, habitaient primitivement un pays fort éloigné, situé dans la partie occidentale du continent américain. Pour des motifs dont le souvenir ne s'est

(1) Le mot *lenno* se place devant le nom des choses pour indiquer ce qui est *primitif, original ;* ainsi *lenchasqueem*, le maïs, grain primitif ; *lennimbi*, eau pure, etc. Voyez Barton, *New views*, etc., Preliminary Discourse, xxvj.

pas conservé, ils se déterminèrent à émigrer vers l'est, et ils se réunirent en corps pour marcher dans cette direction. Après un long voyage et beaucoup de *campements de nuit* (nom qui signifie chez eux une halte d'une année dans le même lieu), ils s'unirent sur les bords du Mississipi à la nation des Mengwes ou Iroquois, émigrés comme eux; et avec leur aide, ils vainquirent et détruisirent, à l'est du Mississipi, la nation des Talligewis ou Alligewis. Les vainqueurs se partagèrent le pays conquis. Les Lénapés prirent possession de la partie méridionale du pays et s'établirent sur les bords de l'Océan et sur quatre grands fleuves, le Delaware, l'Hudson, le Susquehannah et le Potowmack. La famille Lenni-Lénapé est aujourd'hui presque éteinte; mais la nation algonquine, sous son ancien nom, ou sous celui de Chippeways, existe encore, répandue sur un vaste territoire, et sa langue est aujourd'hui, comme elle l'était il y a deux siècles, au rapport de Lahontan, de Charlevoix et de tous les autres écrivains du même temps, celle au moyen de laquelle les différentes tribus indiennes communiquent entre elles. C'est la langue diplomatique de l'Amérique du Nord (1).

En 1834, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres proposa pour sujet du prix de linguistique fondé par Volney, la détermination du caractère gram-

(1) Duponceau, *Mémoire*, etc., p. 76. Prichard, *Histoire naturelle de l'homme*, t. II, p. 107. *Histoire, mœurs et coutumes des nations indiennes qui habitaient autrefois la Pensylvanie*, par le révérend Jean Heckewelder, traduit de l'anglais par le chevalier Duponceau, Paris. 1822.

matical des langues lénapé-algonquines. En réponse à ce programme, le vénérable M. Duponceau adressa de Philadelphie à l'Académie son mémoire sur le *système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord,* mémoire qui fut couronné par l'Académie et a depuis acquis une véritable célébrité. Ce mémoire, qui résume et complète tous les documents existants sur la grammaire des langues américaines en général et des langues lénapé-algonquines en particulier, renferme en outre un vocabulaire comparé de quarante-cinq mots, pris chacun dans un certain nombre de dialectes de la famille lénapé-algonquine. C'est à l'aide de ce vocabulaire (auquel je suis d'ailleurs parvenu à faire un petit nombre d'additions) que j'ai effectué les recherches dont je vais présenter le résultat, et qui sans ce secours n'eussent pas été possibles. En effet, le caractère si compliqué des langues américaines et des langues lénapé-algonquines en particulier, l'usage si multiplié qu'elles font des flexions, des affixes et des combinaisons de mots, l'extrême fractionnement des dialectes correspondant à celui des tribus, ont tellement modifié la forme primitive des mots, qu'il est le plus souvent impossible de reconnaître la partie radicale, sous l'enveloppe des syllabes accessoires au milieu desquelles elle se trouve perdue et dénaturée. Pour la plupart des quarante-cinq mots qui composent son vocabulaire comparé, M. Duponceau n'est parvenu à dégager la partie radicale qu'à l'aide d'une comparaison attentive des diverses formes présentées par les divers dia-

lectes qu'il a mis en regard. Ce n'est qu'à l'aide d'un travail semblable que l'on pourrait accroître le nombre des radicaux bien déterminés dans la famille des langues algonquines. Je l'ai tenté en effet pour quelques-uns. Mais non-seulement ce travail est très-pénible, il est la plupart du temps impossible; nous n'en avons pas les éléments; les vocabulaires que nous possédons des divers dialectes lénapés-algonquins étant pour la plupart très-imparfaits et n'embrassant qu'un petit nombre de mots (1).

Telles sont les difficultés que nous avons eu à vaincre, et tels sont aussi les moyens qui nous ont permis de les surmonter, dans le travail spécial dont nous allons rendre compte. Nous ne nous dissimulons pas qu'en venant parler d'affinités entre le copte et la langue lénapé, nous nous exposons à provoquer tout d'abord un sourire d'incrédulité. Nous reconnaissons d'ailleurs que ce fait, avec quelque apparence de vérité qu'il se présente, ne doit cependant être admis qu'avec la plus extrême réserve. Cependant ce serait un tort aussi de repousser un fait par la seule raison qu'il contrarie d'abord les idées reçues. Klaproth n'a pas craint, il y a vingt ans, d'annoncer qu'il avait reconnu l'affinité d'environ cent vingt mots coptes avec d'autres mots appartenant à diverses langues du nord-ouest de l'Asie. Sans doute toutes les conjectures de Klaproth, dans ce travail, sont loin d'être démontrées. Il a eu le tort d'ailleurs de ne pas rechercher les faits

(1) Voyez, en tête de ce mémoire, la liste des ouvrages relatifs à l'étude des langues américaines.

historiques ou géographiques auxquels se rattachaient les coïncidences signalées par lui entre les langues qu'il comparait; car ces faits seuls pouvaient servir de vérification à ses hypothèses. Cependant il est certain que plusieurs des rapprochements qu'il a indiqués sont très-plausibles, et dès lors il n'y a rien de surprenant qu'on en puisse trouver d'analogues jusque dans le nord de l'Amérique.

Ici d'ailleurs nous pouvons montrer que cet enchaînement matériel, que nous reprochions tout à l'heure à Klaproth d'avoir négligé, existe entre les termes extrêmes de nos comparaisons. Nous avons dit que les Lénapés, d'après le témoignage même de leurs traditions nationales, avaient habité autrefois la partie occidentale de l'Amérique du Nord. Entre cette région et l'Egypte, il y a un intermédiaire naturel dans l'archipel Indien. Eh bien, dans les langues de cet archipel, nous croyons reconnaître des vestiges indubitables du contact des Lénapés-Algonquins. Tout à l'heure, entre l'Amérique du Sud et l'Egypte, nous avons trouvé un chaînon dans la Polynésie. Cette fois nous en trouvons un autre, entre l'Amérique du Nord et l'Egypte, dans l'archipel Indien.

Parmi les nombreux vocabulaires des dialectes de l'archipel que nous connaissons, celui de Ternate, une des îles Moluques, inséré par Rafles dans son histoire de Java (t. 11, appendice, p. 198), se distingue tout d'abord, en ce qu'il offre moins de coïncidences que la plupart des autres avec le vocabulaire polynésien. Or, en parcourant attentivement ce court vocabulaire

de Ternate, nous avons trouvé sur les trente-six mots qu'il contient, non compris les noms de nombre, six mots qui appartiennent évidemment à la souche lénapé. Ces mots sont :

	TERNATE.	LENAPÉ-ALGONQUIN.
Homme.	Nono.	Inini, nini, nnin, etc. (*chippeway, algonquin, narraganset*).
Tête.	Dopolo.	(*Racine générale*) Dip.
Blanc.	Oubouan.	Waubé (ouaubé), opeh, ouapech (*chippeway, mensi, lénapé*).
Pied.	Kaki.	Katchi, katti, etc. (*micmac, saki shawanos*).
Feu.	Oukout.	(*Rac. gén.*) Kout.
Terre.	Kaha.	(*Rac. gén.*) Ki (1).

D'ailleurs tous les principaux dialectes de l'archipel contiennent isolément un certain nombre de mots dont la dérivation algonquine semble manifeste. Ainsi le mot homme, *lan-ang* en javanais, *o-rang* en malais, *bou-rani* en macassar, etc., a une affinité évidente avec le radical *len, ren*, d'où dérive *lenno* en lénapé, *renos* chez les Delawares, etc. Ces similitudes se trouvent particulièrement dans les mots qui désignent les parties du corps. Ainsi le mot lénapé *wihl, wïl* tête, est le même que le mot *woulou, oulou*, usité dans tout l'archipel. Ainsi le mot *tēe* ou *dēe* cœur (*k'tēe* ton cœur, *w'tēe* son cœur), *outohēe, othe*, est le même que les mots *ati* malais, et *hati* javanais.

Mais nous n'entreprendrons point d'exposer séparément ces concordances. Nous ne le ferons point parce

(1) A ces six mots il faudrait peut-être joindre celui de *fohekeh*, femme, qui rappelle jusqu'à un certain point les mots *ickoué, ochquen*, etc., femme, dans les dialectes lénapé-algonquins.

que, par une rencontre singulière, qui est pour nos conjectures une vérification précieuse, et à laquelle nous n'avions cependant pas songé à l'avance, il se trouve que ces concordances, à peu d'exceptions près, coïncident précisément avec les concordances que nous avons observées d'ailleurs entre le copte et les dialectes lénapé-algonquins.

Nous allons donc présenter un tableau simultané de ces concordances prises à la fois dans le copte, les dialectes de l'archipel et ceux des Algonquins. Quelques-unes cependant n'existent que dans deux de ces trois classes seulement. Nous laisserons à nos lecteurs le soin de juger la valeur de ces rapprochements. De quelque manière qu'ils doivent définitivement être appréciés, ils sont trop remarquables pour n'être pas signalés (1).

COPTE.	LÉNAPÉ-ALGONQUIN.	ARCHIPEL.
Homme, mâle. Lômi, lem.	Lenno (*lénapé*).	Lan-ang (*jav. bali*).
	Lennis (*chippeway*).	Lang-ang (*madura*).
	Illini, ilini (*illinois, shawanos*).	Lamo-ka (*Vanikoro*).
	Inini, nini (*menomenil, algonquin*, etc.).	Nono (*Ternate*).
Rômi, rem.	Renos (*delaware de la Nouvelle-Suède*).	O-rang (*malais*).
	Ron (*unquahoc*).	Ou-rouani (*Bougis*).
		Bou-rani (*macass*).
		Ran-ouka (*vanik.*)(2).

(1) La plupart des mots algonquins cités dans ce tableau sont tirés du Vocabulaire comparé de Duponceau. Un petit nombre seulement sont tirés, soit du Vocabulaire iroquois-algonquin de Duponceau, soit du Dictionnaire abnaki de Rasles, soit des Vocabulaires de Barton, soit du *Spelling-book* de Zeisberger, et sont respectivement désignés par les lettres D, R, B et Z.

(2) Chez les Papous de l'île de Waigiou, nous trouvons pour le nom de

Parmi les autres dénominations de l'homme usitées dans l'archipel, nous pourrions peut-être rapporter encore au même radical le mot *mani* de Timouri, le mot *mal, mar* de Sétawal. On remarquera que la double forme *lam-oka, ran-ouka* de Vanikoro, dont nous avons précédemment fait remarquer la ressemblance avec le copte *rômi, lômi,* se rattache également au lénapé. La même observation s'applique au mot de Vanikoro *alouan,* enfant (en copte *alou*), dont nous allons rencontrer tout à l'heure l'analogue en lénapé *aouan, anis* (1).

Du reste ce triple tableau offre un exemple extrêmement remarquable de la diversité des transformations que peut subir un même radical : dans le cas actuel, toutes les transformations principales se retrouvant dans la série des dialectes lénapés eux-

l'homme la double forme *aran* et *snon*. La dernière forme se retrouve aussi à la Nouvelle-Guinée; or, dans une tribu lénapé, celle des Abnakis, le nom de l'homme se présente justement sous la double forme *aren-ambé, sen-ambé,* ce qui présente une coïncidence très-singulière avec la double forme de Waigiou *aran* et *snon*.

(1) Dans le dialecte *taneanou* de Vanikoro, nous trouvons aussi *namok* pour poisson. Le mot algonquin est *names*.

Notons, pour ne rien négliger, que cette singulière île offre aussi avec le caribe les analogies suivantes :

	CARIBE.	VANIKORO.
Mamelle.	Nouri.	Nora.
Soleil.	Houeïou.	Ouoïe.
Canot.	Courrara, houeri.	Couere.
Arc.	Ouraba.	Ora.
Noir.	Ouli.	Ouri.

Voyez le Vocabulaire de Vanikoro. D'Urville, *Philologie,* 2e partie, p. 165.

mêmes, nous ne pouvons mettre en doute l'enchaînement qui les unit, lorsque nous les rencontrons ensuite en dehors de ces dialectes. Mais continuons nos comparaisons.

	COPTE.	LENAPÉ-ALGONQUIN.	ARCHIPEL.
Enfant, petit.	Koui, koudji.	Kouis, koush (*fils*).	
Petits oiseaux.	Papoï.	Papous (*les petits en général*).	
Enfant.	Alou.	Aouan, anis.	Ana, anak (*javanais, bali*, etc.). Alouan (*Vanikoro*).
Corps.		N'owahak (*mon corps*).	Awak, awa (*javanais, bali*, etc.).
Os.	Kas.	Kana, wochkon, wouckkon. D. B.	Woukou, woukouna (*Bougis, macassar*).
Cœur.	Htēē.	W'dēē, k'tēē (*son, ton cœur*).	
		Outoh, otēēhe, etc., D. B.	Ati, hati (*malais, javanais*).
Tête.		Wihl, wiil.	Woulou (*Bougis, macassar*, etc).
Id.	Top.	Tip, dip (*rac. gén.*).	Dopolo (*Ternate*).
Bouche.		N-doun.	N-'houtou (*Tikopia*).
		O-toun.	Outou (*îles de la Société*). Motou, (*îles des Amis, Marquises*). Oudou (*île de Pâques*). (1).
Langue.	Las.	Wilalou, wilano (*sa langue*).	Ilat (*javanais*, etc.).
Ventre.	Maht.	Machtey, wachtey, D. B.	Watang (*jav.*, etc.).
Cou.		Tangan, gundacan.	Koungan (*malais*).

(1) Ces trois mots sont donnés par le baron de Merian.

	COPTE.	LENAPÉ-ALGONQUIN.	ARCHIPEL.
Mort, sommeil.	Nkoit, nkotkh.	Kouei (*il dort*).	
		N'ekadouk, n'kaouïm (*je dors*).	Ngeda (*madoura*).
	Hlnēeb.	Nipa, winip (*il dort*).	
Je tette.		Nenouni, nonakan.	Niuh-niuh, nognou, *mamelles* (*bali, madécasse*).
			Nyo-nyo, *lait* (*bali*).
OEuf.		Wah, waïh.	Baïao (*macass.*), fouaï, foï (*Tikopia, Tonga*).

Ces mots, depuis le troisième, sont de la classe de ceux qui indiquent une partie du corps, ou bien une fonction organique. C'est en effet parmi ces mots que se conservent le plus habituellement les ressemblances linguistiques.

Nous allons retrouver une autre série de concordances dans les mots qui se rapportent aux éléments :

	COPTE.	LENAPÉ-ALGONQUIN.	ARCHIPEL.
Terre.	Kah.	Ki (*racine générale*).	Kaha (*ternate*).
Feu.	Koht.	Kohteoué, kout (*rac. gén.*).	Oukout (*ternate*).
Vent.	Tēēou, tēēu.	Téou, *temps froid.*	Tiis, *froid* (*sunda*).
		Thaa (*aymara*), *temps froid et vent.*	Atis, *froid* (*javanais*).
Eau.	Mau, meu.	M'bi.	
Blanc.	Oûobsch, oubasch.	Ouapech, D. Opeh, waubé (ouaubé), B.	Oubouan (*ternate*).
Bois.		Tachan, tauhon, B.	Pohon (*madoura, malais*, etc.).
Racine alimentaire.		Hobbe-nac, *pomme de terre.*	
		Hobbe-nis, *navet.*	Hobi, oubi (*madoura, malais.*)

Nous citerons encore quelques noms d'animaux. Ainsi le nom copte du chien, *ouhor*, que nous avons déjà retrouvé dans le polynésien *ouri*, se retrouve aussi dans le radical commun à toutes les tribus de la famille lénapé, et même encore, à ce qu'il semble, à d'autres peuples de l'Amérique. Ce radical est *arom*, *alom*, *anom*, *ayim*, chez les Narragansets, *alim* chez les Chippeways, *erhar* chez les Oneidos, *alimoi* chez les Canadiens, *anli* chez les Caribes, *ano* chez les Aymara; il reprend la forme *ori* chez les Maypures. Nous ne croyons pas qu'on puisse attribuer à un simple hasard l'analogie de ces noms chez ces divers peuples. Il est plus rationnel d'admettre que le nom s'est transmis, comme l'animal lui-même, avec quelques modifications, d'une extrémité à l'autre du continent américain.

Le nom du bœuf est *masé* en copte, *mous* (Z.) en lénapé; *mahiso* est le buffle en javanais. Le nom du crocodile est *msah*, *mdjo*, en copte; celui du lézard est *moho*, *moko* dans la Polynésie, et *mokdomos* en lénapé.

Une ressemblance plus importante encore que toutes les précédentes est celle qui se manifeste entre quelques-uns des premiers noms de nombre coptes et lénapé-algonquins. Cette ressemblance est en tout cas fort spécieuse, et si elle était reconnue comme bien réelle, elle suffirait seule à faire supposer entre les deux races un ordre de relations qui n'a été jusqu'ici nullement soupçonné.

Les trois premiers noms de nombre sont en copte :

Oua, ouôt.	*Un.*
Snau.	*Deux.*
Shmnt.	*Trois.*

Les deux premiers ont une analogie manifeste avec les nombres correspondants de la famille sémitique. Mais cette circonstance est indifférente à la question.

Les trois nombres correspondants de la famille lénapé-algonquine sont (en prenant les radicaux tels que M. Duponceau les a dégagés) :

Gout.	*Un.*
Niss.	*Deux.*
Nisht, mesht.	*Trois.*

Ces radicaux sont assez analogues aux nombres coptes correspondants pour qu'ils *puissent* être considérés comme dérivant les uns des autres. Cependant cette analogie ne serait pas en elle-même suffisante pour établir une probabilité positive. Il en est autrement des nombres sept, neuf et dix. Ces nombres sont :

	EN COPTE.	EN LENAPÉ-ALGONQUIN.
Sept.	Schaschf.	Nii-schasch, ni-shwawtwe, shwatatshwe, etc.
Neuf.	Psis, psit.	Piis-kunk, pes-con, etc.
Dix.	Met, mēet.	Meta, mēcta.

Pour le nombre dix, l'identité existe dans les deux langues. Il y a une grande analogie pour les nombres neuf et sept. Le mot algonquin qui exprime ce dernier nombre est, dans presque tous les dialectes, précédé de la syllabe *ni* ou *nis*, qui rappelle le nombre

deux, *nis*. Toutefois, nous voyons que dans un dialecte, celui des Miamis, dont le vocabulaire est donné par Gallatin, le mot *shwatatshwe* a perdu cette syllabe initiale. Un fait tout semblable se montre dans la composition du nombre huit, qui, dans la plupart des dialectes, se forme aussi à l'aide de la syllabe initiale *nis*, et cependant la perd dans quelques autres, *nis-souassou* algonquin, *nis-sowassow* chippeway, *ni-shwasswi* outawa, et d'autre part, *swosswoy*, autre forme des Chippeways, *swosuck*, massachussets, *souash*, ménoménil, etc. L'assimilation des mots copte et lénapé pour le nombre sept, par la suppression de la syllabe initiale *ni* du lénapé, est donc parfaitement légitime.

Aux analogies précédentes, nous devons encore joindre celles-ci : la lettre *k* et la lettre *n* sont employées en copte, comme affixes, pour désigner le pronom possessif, *k* le pronom de la deuxième personne du singulier, *n* le pronom de la première personne du pluriel, ton et nôtre. Ces affixes se placent à la suite du verbe ou du nom. Ainsi l'on dit :

Djô. *Tête.*
Djô-k. *Ta tête.*
Djô-n. *Notre tête.*

Et à la suite des verbes :

Tamo. *Montre.*
Tamo-n. *Montre-nous.*

Cependant les pronoms possessifs eux-mêmes, dont ces affixes sont les lettres finales, se placent aussi

devant le nom et à la suite de l'article. Ainsi on dira :

P-ek djô. *Ta tête.*
P-en djô. *Notre tête* (1).

Eh bien ! les mêmes particules s'emploient dans la famille des langues lénapé, soit comme pronom personnel, soit comme pronom possessif, pour indiquer la deuxième et la première personne du pluriel et du singulier. Mais elles se placent comme préfixes devant les noms. Ainsi :

Os. *Père.*
K'os. *Ton, votre père.*
N'os. *Mon, notre père.*

Et pour exemple de l'emploi du pronom personnel :

Nepé, *moi aussi.* Nepena, *nous autres aussi.*
Kepé, *toi aussi.* Kepewo, *vous autres aussi.*

Bien que ces analogies pronominales n'aient pas à nos yeux une valeur et une probabilité égales à celle des concordances de noms que nous avons d'abord mentionnées, c'était pour nous une sorte de devoir de les faire connaître. En pareille matière, une exactitude même trop consciencieuse mérite toujours l'indulgence.

Les deux langues ont encore quelque ressemblance dans l'usage fréquent qu'elles font des agglomérations de mots pour exprimer des idées complexes ou déri-

(1) *Tattam's grammar of the Egyptian language*, p. 39 et 44.

vées. Mais elles diffèrent complétement dans tout le reste de leur système grammatical. Nous avons indiqué ailleurs les principaux traits caractéristiques des langues américaines; aucun de ces traits ne se retrouve dans le copte (1).

Nous n'avons pas rencontré de ressemblance de mots qui nous ait frappé entre des langues américaines et des langues africaines autres que le copte, si ce n'est le mot *asifi*, qui veut dire *rivière* en berbère, et qui rappelle le *sipi* des Lénapé-Algonquins.

(1) Nous ne terminerons pas sans indiquer une dernière concordance, malgré tout ce qu'elle conserve d'obscur. Refroidir se dit *kba* en copte. Dans le dictionnaire abnaki de Rasles, *neda kbe hemen* veut dire : refroidir en remuant; mais nous ignorons lequel des deux mots, *kbe* ou *hemen*, exprime l'idée de refroidir.

DIXIÈME ÉTUDE.

Rapports des langues caribe et ouolofe.

La langue *ouolofe* est celle du peuple *ghiolof*. M. le baron Roger, dans ses *Recherches philosophiques sur la langue ouolofe*, a le premier indiqué d'une manière positive la différence des deux noms. « On peut s'étonner, dit-il, que le nom de la langue ne soit pas le même que celui du peuple qui la parle. En effet, ces deux noms ont été souvent confondus. Je m'étais d'abord laissé séduire aussi par la règle de l'analogie; mais décidé à ne suivre pour guide que la vérité, j'ai choisi non ce qui paraîtrait devoir être, mais ce qui est réellement; j'ai écrit comme j'ai entendu parler, *ouolof* pour la langue, et *ghiolof* pour les hommes.

» Au surplus, cette distinction qu'une oreille exercée ne peut manquer de reconnaître à la prononciation des indigènes, les principes de la langue semblent en effet la prescrire. L'initiale I, qui est aspirée, qui est un son articulé, et qu'on pourrait écrire *hi*, mais

mieux encore de même que le *gli* ou *ghi* des Italiens, est, comme dans la langue italienne, le signe du pluriel. On devait donc naturellement l'employer devant un mot qui dénomme une réunion d'individus. De même qu'on dit *les Français*, on a dû dire *I Ouolof*, d'où l'on a fait, d'après une règle d'élision et d'euphonie qui est dans le caractère de cette langue, *Iolofs*, et enfin pour commencer par une articulation, et non par une voyelle, *Ghiolofs*.» (Introduction, p. 10.)

Le peuple des Ghiolofs habite, sur la rive gauche du fleuve Sénégal, un territoire assez vaste, à l'est et au sud de l'établissement français de Saint-Louis. Ce territoire est borné à l'ouest par l'océan Atlantique, au nord, par le cours du Sénégal; la frontière, à partir de ce point, suit la limite méridionale du Fouta-Toro: elle longe ensuite la rive occidentale de la Falemé, et à partir des sources de cette rivière, pendant vingt lieues, une ligne qui, suivant les bords septentrionaux de la Gambie, va aboutir aux sources de la rivière de Salom (1). Les Ghiolofs furent aussi établis autrefois sur la rive droite du Sénégal, mais ils en ont été expulsés par les Maures.

Tous les Ghiolofs étaient autrefois réunis en un seul corps de nation; ils étaient gouvernés par un chef qui portait le titre de *bour*. Plus tard, ce petit empire a été démembré, et de ses débris se sont formés plusieurs états indépendants. Ces états sont le *Ouali*, dont le chef porte le titre de *brak*; le *Cayor*,

(1) Walckenaer, t. V, p. 424 (*Voyages de Golbery*).

dont le chef porte le titre de *damel;* enfin, le *Baol* et le *Ghiolof* proprement dit, dont le chef a conservé le titre de *bour*. Il paraît que ce dernier chef obtient encore, en sa qualité de successeur des anciens rois, quelques stériles témoignages de déférence et de respect, et que les chefs des autres états ghiolofs reconnaissent encore en lui le chef nominal de la nation (1).

Tous les auteurs qui ont parlé des Ghiolofs s'accordent à les représenter comme le plus remarquable de tous les peuples nègres, sous le rapport de la beauté physique et de la distinction intellectuelle (2).

« Les Iolofs, dit Golbery, sont les plus beaux nègres de cette partie de l'Afrique. Ils sont grands et bien faits. Leurs traits sont réguliers. Leurs physionomies sont bonnes et inspirent la confiance. Ils sont honnêtes, hospitaliers, généreux, fidèles, et leur couleur est du noir le plus foncé et le plus brillant; leurs femmes sont douces, très-jolies, très-bien faites, et d'un commerce agréable.

» Ils ont cependant des rapports communs aux autres races nègres. Leurs cheveux sont crépus et laineux, leur nez est un peu arrondi; leurs lèvres un peu grosses, et ils sont insouciants et paresseux.»

« Ces nègres sont presque tous bien faits et beaux, dit-il un peu plus loin; leur noir est si pur, leur ca-

(1) Golbery, *loc. cit.;* Balbi, *Précis de géographie,* p. 898; et Mollien, t. I, p. 218.

(2) « Les traits distingués et la haute taille des Iolofs, » dit Mollien, t. I, p. 228.

ractère si doux, ils sont si disposés à l'ordre, à la civilisation, ils ont en eux un penchant si marqué pour la bienveillance, qu'on pourrait conjecturer qu'ils descendent d'une colonie de ces anciens Éthiopiens dont Hérodote a dit, qu'ils étaient les mieux faits de tous les hommes, et dont le caractère était si bon, qu'Homère les appelait irréprochables..... »

« La race de ces nègres, la plus belle et la plus noire de toutes les contrées qui ressortissent au gouvernement du Sénégal, prouve que la couleur la plus noire n'est pas due aux latitudes les plus chaudes et le plus longtemps exposées aux rayons perpendiculaires du soleil; car les Iolofs sont au nord de la Nigritie, et plus on remonte vers la ligne, moins le noir des races nègres est pur et foncé..... »

« Les Iolofs se font remarquer aussi par une certaine opinion qu'ils ont d'eux-mêmes; par une fierté qui prend sa source dans leur estime pour l'excellence de leur race, et dans la tradition qu'ils conservent de leur ancienne origine. Quand on dit à un Iolof qu'il est un nègre :« Non, pas nègre, moi, répond-il, mais Iolof. » Ils sont restés réunis dans leur territoire, pour ainsi dire sans mélange, et un grand nombre de circonstances prouvent la pureté et l'ancienneté de cette race..... » (1).

Tous les voyageurs qui ont vu de près les Ghiolofs leur ont accordé les mêmes éloges. M. le baron Roger, qui dans son gouvernement du Sénégal a

(1) *Voyage de Golbery*, Walckenaer. t. V, p. 423-430.

passé sept années au milieu d'eux, a fait plus que les louer. Il s'est efforcé par ses écrits (1) de faire partager au monde civilisé l'opinion qu'il avait conçue d'eux (2).

Lorsque le passage de Golbery que j'ai cité me tomba sous les yeux, j'avais déjà acquis la conviction que les Foulahs, et peut-être aussi quelques autres races noires, avaient une origine extra-africaine. Cette opinion des Ghiolofs sur l'ancienneté et la pureté de leur origine me frappa; je savais d'ailleurs que leur langue n'offrait de ressemblance avec celle d'aucun autre peuple de l'Afrique. Ce double fait m'inspira la pensée qu'eux aussi pourraient bien se rattacher à une souche étrangère, et je résolus de faire les recherches nécessaires pour vérifier cette supposition. Je pris leur langue comme moyen d'investigation, et reconnaissant tout d'abord qu'elle était sans rapport avec le polynésien ainsi qu'avec les idiomes indo-européens, je cherchai si peut-être elle offrait quelque affinité avec une langue américaine.

En effet, un premier coup d'œil jeté sur les vocabulaires comparés de Balbi me fit aussitôt apercevoir une concordance frappante entre certains mots de la langue ouolofe et les mots correspondants des dialectes caribes. Je vis que *bop* signifiait également tête

(1) Voyez les Fables sénégalaises, le roman de Kélédor et les Recherches philosophiques sur la langue ouolofe.

(2) Voyez, dans le premier voyage de Mungo-Park (t. II, p. 130), un trait de grandeur d'âme d'un chef iolof (Damel), qui n'est inférieur à aucun de ceux que présente notre histoire européenne.

dans les deux idiomes; que *soïe* et *aban* en caribe, *souf* et *ben* en ouolof signifiaient, le premier, *terre*, et le second, *un*.

Ces coïncidences seules étaient déjà un indice remarquable d'un rapport, si éloigné qu'il pût être, entre les deux peuples, ou du moins entre les deux langues; car, nous le répéterons cette fois encore, le hasard joue un rôle infiniment moins grand qu'on ne l'a prétendu dans les rapprochements philologiques. Mais cette probabilité s'est trouvée confirmée à un très-haut degré par les recherches subséquentes auxquelles nous nous sommes livrés en comparant soit un certain nombre de mots des deux langues, soit leur système grammatical. Les points de concordance que nous avons constatés nous paraissent suffisants pour affirmer, d'après toutes les règles de l'analogie philologique, que la langue ouolofe est une dérivation plus ou moins éloignée du caribe, ou que du moins les deux langues dérivent d'une même souche primitive.

Je me sers du mot *dériver*, et ce mot est bien en effet celui qui correspond à ma pensée. Des langues dérivées l'une de l'autre, ou bien dérivées d'une souche commune, peuvent n'offrir au premier abord qu'une très-faible ressemblance; mais, lorsqu'on l'étudie plus attentivement, cette ressemblance présente des caractères qui ne permettent pas de méconnaître un moment le genre d'affinité qui la produit.

Afin de mieux expliquer notre pensée, nous prendrons pour exemple les rapports bien connus qui exis-

tent entre deux langues qui doivent être familières à la plupart de nos lecteurs, le latin et l'anglais. On sait que la langue anglaise, même en ne considérant que sa partie saxonne, et laissant de côté tous les mots franco-latins que l'invasion normande y a introduits, a de nombreux points de contact avec la langue latine. L'une et l'autre dérivent de la souche indo-européenne, et l'une et l'autre possèdent en commun un très-grand nombre de radicaux. Ce fait, peu frappant au premier abord, devient cependant évident dès qu'on étudie les rapports des deux langues avec quelque attention. De nouvelles identités de radicaux se manifestent à chaque pas, et le fait d'une origine commune ne peut plus être révoqué en doute. Ainsi nous trouverons qu'un certain nombre de mots anglais et latins ont conservé une ressemblance qui frappe tout d'abord. Les mots *father*, *mother*, *ear*, *nose*, *day*, *night*, *sit*, *eat*, etc., rappellent de très-près, et d'une manière évidente, les formes latines, *pater*, *mater*, *auris*, *nasus*, *dies*, *nox*, *sedere*, *edere*, etc.

Chez d'autres, la ressemblance primitive est fort altérée. Qui reconnaîtrait, au premier abord, *soror* dans *sister*, *cor* dans *heart*, *pes* dans *foot*, *eye* dans *oculus*, *dens* dans *tooth*, *frangere* dans *break*, *novem* dans *nine*, *decem* dans *ten*, etc., etc. Cependant il est impossible d'élever le moindre doute sur la réalité de ces correspondances. Parfois elles se trouvent confirmées par la forme que prend le radical dans une langue voisine : ainsi le grec καρδία est intermédiaire entre *cor* et *heart;* ainsi l'allemand *auge* fournit la

transition entre *oculus* et *eye*, etc. Mais plus généralement, lorsque les mots appartenant à des langues d'une même famille offrent en apparence les plus grandes différences, ils conservent encore cependant ce qu'on peut appeler une ressemblance de physionomie. On vérifiera facilement cette observation en comparant ensemble des séries de mots anglais et latins, de la nature de ceux que nous avons cités en dernier lieu. Si l'on comparait, au contraire, des vocabulaires appartenant à des langues de souches différentes, jamais on n'obtiendrait un résultat semblable. Le hasard pourra bien faire rencontrer deux mots similaires dans deux langues d'origine différente; mais cette coïncidence ne sera qu'une exception fortuite, dont souvent nous ne réussirons pas à trouver un second exemple.

Dans les deux langues dont nous parlons, le système grammatical a conservé de bien moins nombreuses analogies que le vocabulaire. A peine peut-on reconnaître aujourd'hui quelques traits communs entre la grammaire de l'anglais et celle du latin; sous les rapports les plus importants, la différence est complète. On ne trouve plus en anglais la distinction des genres commune au latin et à toute la famille des langues indo-européennes; il n'y a plus de déclinaison, sauf une désinence unique pour le génitif singulier et le pluriel. A peine reste-t-il un vestige de conjugaison. L'anglais est presque sorti de la classe des langues à *flexions*, pour entrer dans celle des langues à *particules* : et cependant il appar-

tient évidemment à la famille des langues indo-européennes (1).

Le rapport des langues anglaise (saxonne) et latine donne une idée très-convenable de ce lien que nous croyons avoir observé entre le ouolof et le caribe. Bien que la similitude grammaticale primitive entre les deux langues ait en grande partie disparu, cependant il en reste quelques traits tellement remarquables, qu'il nous paraît impossible de la méconnaître. D'un autre côté, sur le nombre total d'environ cent cinquante mots que nous avons comparés, dans chaque langue, il y en a une douzaine qui ont toutes les apparences de l'identité, tandis qu'une cinquantaine d'autres se rapprochent par les caractères les plus positifs, ou tout au moins par cette ressemblance de physionomie que nous avons dit exister entre les mots homogènes des idiomes même les plus éloignés, lorsqu'ils appartiennent à une même famille.

Nous allons faire connaître ces faits dans leur dé-

(1) Ce fait me rappelle une observation très-ingénieuse de M. Eyriès consignée par lui dans une note au Mémoire de M. Duponceau :

« Il me semble que les langues sont susceptibles de différentes mé» thodes de classification, selon le point de vue auquel on les considère: » Sous le rapport de l'*étymologie*, on a depuis longtemps adopté la di» vision par *familles*, et je ne pense pas qu'on puisse en trouver une qui » lui soit préférable. Sous celui de *l'organisation* et *des formes gramma*» *ticales*, la tâche est beaucoup plus difficile à remplir, parce que nous » n'avons pas assez de renseignements, et que cette branche de la science » est encore dans son enfance. » P. 447.

Pour compléter l'observation de M. Eyriès, je serais tenté de dire que le *système grammatical* dépend plus particulièrement de l'*âge* des peuples et de leur *degré de développement*, de même que le *vocabulaire* dépend de la *race*.

tail; mais auparavant nous devons encore indiquer les sources auxquelles nous avons puisé les éléments de nos recherches.

La langue ouolofe est aujourd'hui la mieux connue de toutes celles que parle un peuple noir. En 1816, le gouvernement français ayant reconnu l'avantage qu'il y aurait à fonder au Sénégal une école pour les noirs et les hommes de couleur, chargea M. Dard, élève de l'abbé Gauthier, de fonder et de diriger cette institution. Bientôt M. Dard se vit entouré de nombreux élèves, et un des principaux objets de l'instruction qu'il leur donna fut de leur apprendre à écrire leur propre langue. Jusque-là le ouolof n'avait jamais été écrit. Les naturels n'employaient pour écrire que l'arabe. En s'occupant de ce travail difficile, M. Dard parvint, avec le secours de ses élèves, à composer un fort bon dictionnaire de la langue ouolofe. Il découvrit aussi plusieurs des règles grammaticales de cette langue, et les exposa dans un ouvrage assez étendu. Malheureusement M. Dard manquait de connaissances générales en philologie. Ses études ne s'étaient pas étendues beaucoup au delà des ouvrages de l'abbé Gauthier, et sa grammaire fut, comme il nous l'apprend lui-même, calquée sur le modèle de la grammaire française de son maître. Aussi, bien que son travail soit exact dans ses points principaux, plusieurs des divisions qu'il a établies, les conjugaisons, par exemple, sont purement artificielles; par contre, plusieurs des caractères vraiment originaux de la langue ouolofe ont échappé à son observation.

Trois ans après la grammaire de M. Dard, parurent, en 1829, les *Recherches philosophiques sur la langue ouolofe*, par M. le baron Roger. Ce travail, composé par l'auteur, alors gouverneur des établissements français du Sénégal, pendant les loisirs de son administration, réunit au plus haut degré les qualités qui manquent à la grammaire de M. Dard. Tout en conservant, pour plus de clarté, les divisions habituelles de nos grammaires, l'auteur ne s'est cependant pas laissé dominer par elles. Il n'en a gardé que ce qui s'adaptait naturellement à la langue qu'il avait entrepris de faire connaître. D'un autre côté, par ses observations sur les particules qu'il a appelées *signes démonstratifs* ou de position, et par sa distinction des verbes en *verbes d'action* et *verbes d'état*, il a mis en lumière ce qu'il y a de vraiment original et ingénieux dans la grammaire ouolofe, et il a justifié ses conjectures sur les destinées possibles de cette langue aujourd'hui si ignorée.

A sa grammaire, M. le baron Roger a d'ailleurs ajouté un vocabulaire comprenant les mots les plus usuels du ouolof, et il a appliqué à l'écriture de ces mots, d'une manière aussi simple que satisfaisante, les lettres de l'alphabet français.

Un troisième vocabulaire, beaucoup moins complet et moins parfait que les deux précédents, mais cependant encore utile à consulter, se trouve à la fin du voyage de Mollien au Sénégal; et ce vocabulaire n'est lui-même qu'une reproduction fort améliorée de celui de Jean Barbot. (Walckenaer, t. V, p. 416.)

Nous avons fait connaître, dans le mémoire précédent, les sources que nous avons consultées sur la langue caribe. Nous nous contenterons d'en rappeler ici l'énumération. Ce sont les dictionnaires caribe de Raymond Breton, le vocabulaire caribe de Rochefort, et le dictionnaire galibi de M. D. L. S., etc. Nous rappellerons aussi notre observation au sujet de la coutume commune à tous les peuples américains, qui consiste à placer un pronom possessif comme préfixe devant un très-grand nombre de substantifs. Ces préfixes sont, chez les Caribes, les lettres *n*, *b*, *l*, indiquant les pronoms possessifs des première, deuxième et troisième personnes, et quelquefois la lettre *t*, qui peut-être représente l'article. Il est important de tenir compte de cette circonstance grammaticale dans toutes les recherches philologiques où figurent des mots d'origine caribe. Ainsi, les Caribes diront au lieu de *iani* femme, *niani* ma femme, *liani* sa femme; au lieu de *iouma* bouche, *niouma* ma bouche, *tiouma* la bouche, etc. Les mêmes préfixes paraissent se placer aussi quelquefois devant les verbes. Ainsi, de *éka* manger, on fait *nékayiem* je mange, et *béka* mange (impératif). Nous ne serons donc pas surpris de trouver ce verbe en ouolof sous la forme *léka*. *Akou* arrêter, fait *bakou* arrête; arrêter en ouolof est *boukane*.

Nous pouvons maintenant donner le tableau des mots similaires que nous avons recueillis dans le caribe et le ouolof. Ces mots sont au nombre de soixante-trois; le nombre total de ceux que nous avons comparés était d'environ cent cinquante. Nous

aurions étendu nos recherches sur un plus grand nombre, si l'exiguité des vocabulaires caribes que l'on possède n'eût mis à ce travail un obstacle insurmontable.

Nous avons d'ailleurs uniformément adopté pour les mots ouolofs l'orthographe de M. le baron Roger. Dans ce système, les consonnes finales doivent toujours être prononcées avec leur son plein.

Parmi les mots qui figurent dans notre tableau, nous avons dit qu'une douzaine environ présentaient une identité radicale évidente.

Ce sont :

	CARIBE.	OUOLOF.
Peau.	Tora.	Derr.
Tête.	Boppo, boupou.	Bop.
Langue.	Lelign.	Lamign.
Terre.	Soïé.	Souf.
Chauffer.	Bacha (*chaleur*).	Baghala.
Noir.	Ouliti.	Gnioul.
Tout.	Papo.	Beupp.
Aimer.	Siponimé.	Sop.
Manger.	Éka.	Léka.
Regarder.	Sené.	Senou.
Rire.	Errah.	Reh.
Un.	Aban.	Ben.

Quant à l'ensemble des mots qui composent le tableau suivant, on pensera, nous le croyons, que la similitude plus ou moins prononcée qui existe entre tous les termes corrélatifs ne peut provenir que de la cause que nous avons indiquée, c'est-à-dire de la dérivation des deux langues d'une souche commune.

	CARIBE.	OUOLOF.
Homme.	Oquiri.	Gour.
Femme.	Iani, n-iani.	Ghighen.
Mère.	Issano.	Ndêi.
Prince.	Ouboutou (*tête*).	Bour.
Esclave.	Tamon.	Diâm.
Maison.	Ihueré.	Keur.
Porte.	Bena.	Bount.
Serpent.	Hehue.	Ghiânn.
OEuf.	Imon.	Nenn.
Pondre.	Imombo.	Nenn.
Animal.	Ticali arabou (1).	Rab.
Corps.	N'iamom (iamom).	Iaram.
Chair.	Iponombo.	Iap.
Os.	Yepo.	Yagh, yak.
Cœur.	Otali.	Khol, ghol.
Oreille.	Pana.	Nop.
Bouche.	Iouma, n'iouma.	Ghêmign.
Pied.	Tougoutti.	Tank.
Jambe.	Icheri.	Iel.
Doigts.	Iamori.	Bâram.
Soleil.	Hueïou.	Nghient.
Pierre.	Tobou.	Doghiê.
Eau.	Tone.	Ndokh.
Vent.	Nouaragle.	Nghélao.
Nuit.	Huetou, quoquo.	Goudi.
Jour.	Lihueyouli.	Lelegh.
Sel.	Chalou.	Ghôrom.
Arbre.	Karapa (2).	Garap.
Maïs.	Marichi.	Màka.
Fil.	Inimo.	Ouin.
Canot.	Couliala.	Gal.
Arc.	Ouraba.	Hrala.
	Oullaba.	
Jaune.	Houereti.	Wourouss.
Petit.	Niante.	Ntoutt.

(1) Littéralement : *animaux des bois.*

(2) *Karapa* est le nom particulier d'un arbre en galibi. (Dictionnaire de M. D. L. S.)

	CARIBE.	OUOLOF.
Je.	Inara.	Na.
Tu.	Amanli, amolo.	La, le.
Nous.	Ana.	Nanoù.
Deux.	Biama.	Gniar.
Se reposer.	Popeika.	Noplikou.
Couvrir.	Samoui.	Sangha.
Dérober.	Sapouï.	Satkië.
Entendre.	Segouti.	Degoua.
Attacher.	Yeimoï.	Yeoou.
Uriner.	Sicou.	Saou.
S'arrêter.	Akou.	Boukan.
Tenir.	Apoua.	Diapa.
Trafiquer.	Sebegati.	Sopandikou.

Venons maintenant aux caractères grammaticaux qui sont communs entre les langues.

Nous avons examiné, dans la huitième étude l'ensemble des caractères généraux communs aux langues américaines. Ces caractères, que nous rappellerons ici sommairement, sont les suivants :

1° Absence du genre masculin et du genre féminin, et distinction des objets en animés et en inanimés.

2° Fusion du pronom indiquant le sujet et de celui indiquant l'objet avec le verbe.

3° Existence de deux *pluriels*, et parfois de deux *duels*, l'un *inclusif*, l'autre *exclusif*.

4° *Puissance polysynthétique*, ou faculté de composer des mots par voie d'agglomération et de contraction.

5° Existence de substantifs, et même de verbes dérivés du verbe radical.

De ces cinq caractères, les quatre premiers ne se retrouvent pas dans le ouolof. Cette langue ne possède

pas non plus l'usage des flexions, que les langues amérjcaines emploient, comme les langues indo-germaniques, pour exprimer le nombre des noms et le temps des verbes. La langue ouolofe, sous le rapport des modifications qui servent à exprimer le genre, le nombre et le temps, rentre entièrement dans la classe des langues à particules, des langues polynésiennes et africaines, qui expriment toutes ces modifications par des préfixes ou des suffixes. Cependant, à côté de cette extrême simplicité, la même langue possède quelques propriétés dont l'existence serait inexplicable, si on ne les considérait comme les débris d'un système grammatical infiniment plus compliqué, auquel aurait appartenu la langue mère du ouolof. Ces propriétés sont les mêmes qui constituent le cinquième caractère des langues américaines. Elles consistent dans l'existence de substantifs et de verbes dérivés du verbe radical.

Dans le caribe, la désinence *outi*, *iti*, indique celui qui fait l'action, c'est le *or*, *er*, *eur*, des langues latine, germanique et française. Ainsi :

Alouti, *blanchir*,	donne	Alouketouti, *blanchisseur.*
Atiaca, *pêcher*,	—	Atiagouti, *pêcheur.*
Ekeraka, *chasser*,	—	Ekerouti *chasseur.*
Abinaka, *danser*,	—	Abinakati, *danseur.*
Achouragona, *détracter*,	—	Achouragouti, *détracteur.*

En oulof, la désinence *kat* a la même valeur que le *outi* caribe. Ainsi :

Napa, *pêcher*,	Napekat, *pêcheur.*
Veghala, *blanchir*,	Veghalikat, *blanchisseur.*

Dans le caribe, l'action de faire une chose ou le résultat de cette action s'exprime par la désinence *oni*, *ani*, et le mot dérivé est souvent précédé de la lettre *n*. Ainsi :

Atiaca, *pêcher*,	Natiaconi, *pêche*.
Ekeraka, *chasser*,	Nakeranni, *chasse*.
Abinaka, *danser*,	Abinakani, *danse*,
Achekakou, *coudre*,	Nakechoni, *couture*.

En ouolof, l'action ou le résultat de l'action s'exprime en ajoutant au radical les désinences *aï*, ou bien *ite*. Ainsi :

Sop, *aimer*,	Sopaï, *amour*.
Lek, *manger*,	Lekaï, *nourriture*.
Tassa, *démolir*,	Tassita, *démolition*.

Fréquemment aussi on place un *m* ou un *n* devant le verbe radical, pour transformer ce verbe en substantif, ce qui est une analogie avec le caribe. Ainsi :

Bind, *écrire*,	Mbind, *écriture*.
Danou, *tomber*,	Ndanou, *chute*.
Deh, *mourir*,	Ndeh, *mort*.

Une autre propriété, plus caractéristique encore, que la langue ouolofe possède en commun avec les langues américaines, est celle de créer des formes accessoires du verbe, au moyen d'un changement dans la désinence. Dard compte jusqu'à dix de ces formes verbales dérivées, qui certainement ne sont pas toutes en usage pour chaque verbe, mais dont l'ensemble appartient cependant à la grammaire de la langue.

Ainsi à *Sop*, aimer, correspondent : *Sop-anté*, s'aimer mutuellement.
Sop-ou, s'aimer soi-même.
Sop-lo, faire aimer.
Sop-où, ne pas aimer.
Sop-sop, aimer constamment.
Sop-é, aimer avec tendresse.

Ces mêmes formes de dérivation se retrouvent dans les langues américaines. M. Duponceau les énumère dans son mémoire sous le nom de formes *réciproques*, *réfléchies*, *causatives*, *négatives*, de *continuité*, de *fréquence*, etc. (1). Les documents si imparfaits que nous possédons sur la grammaire caribe n'indiquent point l'existence de ces formes dans cette langue. Mais d'après l'analogie générale des langues américaines, elles doivent y exister, et c'est de là, nous le croyons, que le ouolof les a reçues.

Ainsi le ouolof possède un certain nombre de radicaux et quelques formes grammaticales qui n'ont de correspondances dans aucune langue africaine, et qui correspondent au contraire, et parfois de la manière la plus précise, à des radicaux et à des formes grammaticales appartenant à la langue caribe. Nous sommes donc en droit de supposer que le ouolof, quel que soit le nombre d'éléments étrangers qu'il contient aujourd'hui, a une origine commune avec le caribe.

(1) Voyez ce que nous avons dit à ce sujet dans la huitième étude, p. 260.

(1) Voyez *Histoire des Canaries*, t. I, 1re partie. J'ai lu aussi quelque part que, lorsque Christophe Colomb découvrit l'Amérique, il fut, ainsi que les premiers explorateurs, frappé de la ressemblance d'un grand nombre de tribus américaines avec les Guanches des îles Canaries, sous le rapport des traits, des coutumes et du langage.

Mais comment cette communauté d'origine a-t-elle pu exister? comment, malgré la direction des vents et des courants, qui, sous ces latitudes, portent constamment de l'est à l'ouest, une branche de la race caribe a-t-elle pu se trouver transplantée des rivages de l'Amérique sur les côtes de l'Afrique, et par son mélange avec les races noires donner naissance au peuple des Ghiolofs? Nous ne prétendons pas l'expliquer. Peut-être ce fait remonte-t-il à une époque où la configuration de la surface terrestre n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui; peut-être l'introduction d'une race caribe en Afrique a-t-elle eu lieu à travers cette île ou continent dont une tradition du monde antique, conservée par Platon, nous atteste l'ancienne existence et la disparition.

L'opinion des Ghiolofs eux-mêmes sur l'ancienneté et la noblesse de leur origine, la différence qu'ils établissent entre leur race et celle des nègres, s'accorde bien avec cette supposition. Elle se trouve d'ailleurs confirmée par un autre fait, récemment indiqué par M. Berthelot dans son *Histoire naturelle des Canaries*. C'est que plusieurs noms de lieux, de races ou d'individus, qui appartiennent à l'ancienne langue de ces îles, se retrouvent d'une manière plus ou moins identique dans des noms *caribes* du pays de Venezuela (1).

Nous nous contenterons d'ailleurs d'avoir signalé ces rapports, et nous laissons au temps à éclaircir les circonstances historiques, peut-être les révolutions

(1) *Histoire naturelle des Canaries*. T. Ier, p. 223.

physiques du globe auxquelles leur existence se rattache (1).

Disons en terminant que l'affinité du ouolof avec le caribe avait été déjà aperçue. Il y a bientôt cinquante ans que Barton dans le discours préliminaire de ses *New views*, etc., annonçait *qu'il avait découvert quelques affinités frappantes entre la langue des Ghiolofs (une des nations les plus noires de l'Afrique) et certaines tribus américaines*. Ces tribus étaient bien certainement celles des Caribes; mais Barton, se réservant sans doute de poursuivre ses investigations, avait évité de les nommer. L'annonce de cette découverte a récemment été tournée en ridicule par un écrivain d'ailleurs fort distingué (2); nous voyons cependant qu'elle reposait sur une base positive (3).

(1) Il paraît que les poissons de l'île de Madère offrent une très-grande ressemblance avec ceux des côtes orientales de l'Amérique du Sud. Ce fait, dans l'opinion du savant distingué qui me l'a fait connaître, tendrait à prouver l'ancienne existence d'une grande étendue de côtes, qui auraient relié autrefois les Açores à l'Amérique.

(2) Voyez Mac-Culloch, *Researches philosophical and antiquarian*, p. 39.

(3) Nous avons déjà indiqué, dans notre Mémoire sur les Foulahs (p. 118), neuf mots de la langue foulah qui se retrouvent dans le ouolof; deux de ces mots sont des noms de plantes et six des noms d'animaux, les quatre derniers évidemment d'origine foulah.

Le mot ouolof *fet*, flèche, rappelle le mot copte *phi*, arc. La confusion est fréquente entre les deux dénominations.

Enfin nous avons déjà fait remarquer (quatrième étude, p. 212,) que deux mots ouolofs, de l'ordre astronomique, *ver*, lune, et *bitou*, étoile, semblent dérivés du polynésien. Ce sont les seules concordances que nous ayons reconnues entre les deux langues.

APPENDICES.

APPENDICE N° I.

(Voyez p. 175.)

Sur les fêtes des quatre saisons dans les îles polynésiennes.

« Il y avait par an quatre fêtes trimestrielles, ou célébrées tous les trois mois, au renouvellement de chaque saison, et dont chacune, à ce qu'il paraît, était précédée d'une cérémonie dont on pouvait conjecturer le but, quoique les Indiens n'en donnent aucun, se bornant à dire que c'était le *paa atoua*, le renouvellement de la *coquille du corps* ou de ce qui recouvre les dieux.

» Ces quatre fêtes paraissent n'avoir été autre chose que les fêtes des quatre saisons de l'année; car on les célébrait régulièrement au commencement de chacune de ces saisons. La première, au commencement d'octobre, celle du printemps; la seconde, vers décembre ou janvier, celle de l'été ou des prémices; la troisième, vers mars et avril, celle de l'automne; et la quatrième, en juin, celle de l'hiver, la saison de deuil ou du départ des dieux.

» A ces époques, comme dans la nature, tout se renouvelait autour des idoles; tout, même les *fatas* (autels), où l'on posait les victimes, et les branches et festons dont ces maraïs étaient ornés.

» La première de ces quatre fêtes, celle d'octobre, était assez insignifiante aux îles de la Société, car on y était encore dans la disette. Mais aux Marquises, comme cérémonie religieuse, c'était une des principales; car, célébrant alors le retour de Mahouï ou du soleil, le prêtre allumait le feu au maraï avec le *maro-ourou*, ceinture sacrée, emblème, dans toutes ces îles, de la divinité et du feu céleste; et les areois,

ou initiés aux mystères du dieu, sortaient de leurs retraites et recommençaient leurs réjouissances.

» Mais les deux fêtes religieuses les plus brillantes étaient la fête des prémices (commencement de l'été, en décembre ou janvier) et la saison de fertilité (commencement de l'hiver, en mai ou juin), qu'ils appelaient *la fin ou la clôture de l'année* (1), ou les *adieux aux divinités et esprits.* » Moerenhout, t. I^er^, p. 514.

M. Vincendon Dumoulin, dans sa publication récente sur les îles Marquises, s'accorde d'une manière générale avec Moerenhout, dans les détails qu'il donne sur la célébration des fêtes religieuses, mais il avoue n'avoir rien pu apprendre sur l'objet même de ces fêtes. Seulement il remarque, d'après Stewart, qu'elles ont particulièrement lieu à l'époque de la récolte des fruits de l'arbre à pain (p. 264).

J'avais espéré trouver des renseignements plus étendus sur le système religieux des îles Marquises, dans l'intéressante publication du père Mathias (*Lettres sur les îles Marquises*); mais mon attente a été trompée. Au lieu des renseignements que j'avais espéré trouver, j'ai rencontré la déclaration suivante, honorable pour l'auteur, par la franchise dont il y fait preuve, mais qui n'ajoute rien aux documents fournis par Moerenhout.

« Vous me demandez un précis de la religion de nos peuples océaniens, et surtout de ceux des Marquises. Or voilà, je ne craindrai pas de vous le dire, de toutes les questions que vous m'avez adressées, celle qui m'embarrasse le plus. En effet, je suis bien loin de penser, et surtout de vouloir faire comme plusieurs narrateurs, qui, après deux jours de visite aux pays les plus inconnus, ne craignent pas de vous donner l'histoire entière, dogme et morale, de la religion de ces peuples. Je dis au contraire, et avec quelque connaissance

(1) Nous avons dit ailleurs que cette fête était sans doute la même qu'Ellis mentionne, aux îles de la Société, sous le nom de *Feast of the ripening of the year.*

de cause, que si, au premier abord, il paraît facile de saisir, puis d'énoncer quelques usages extérieurs qui ont frappé, il est au contraire très-difficile de pénétrer, et, par conséquent, de bien apprécier le fond d'un système religieux. Et, en effet, il est d'autant plus impénétrable, que c'est un mystère lié intimement à l'histoire de ces peuples et à leur origine, couvertes encore de profondes ténèbres. De plus, il y a tout lieu de croire qu'ils ont perdu eux-mêmes la clef de leurs traditions primitives, et qui paraîtraient allégoriques (1). Et maintenant, au moins jusqu'à notre départ de ces îles, ceux qui auraient pu fournir le plus de données sûres, tels que les prêtres et les savants du lieu, s'expliquaient rarement là-dessus, par une discrétion systématique, dont nous ne pouvions attribuer le motif qu'à l'ignorance et en même temps à la superstition. » (Deuxième lettre, p. 37.)

Cependant le passage suivant, spécialement relatif à l'objet qui nous occupe, donne quelques renseignements qui concordent avec ceux que nous avons déjà cités : « Ils ont des fêtes de toute sorte, pour la guerre et pour la paix, pour la joie et pour la tristesse, pour les morts et les vivants, pour la fertilité et la disette, mais toujours religieuses, et terminées par des festins joyeux. Plusieurs de ces fêtes *sont fixées à certaines époques de l'année, qu'ils reconnaissent et dénomment par les lunes* (*mahina*), *et qui reviennent, par conséquent, assez périodiquement. Il y a la fête de l'abondance ou de la grande récolte d'automne, au mois de juin pour eux*..... Dans une de ces grandes fêtes, il y a suspension d'hostilités, même entre les tribus ennemies....., p. 69 et 72. Cependant, comme les passions et les démons sont les guides malheureux qui les égarent, ils ont mêlé à d'autres fêtes ce qu'on nous raconte des lupercales romaines, et de ces fêtes d'impudicité des anciens peuples païens. » P. 74.

(1) Voyez la note, p. 179.

APPENDICE N° II.

(Voyez p. 178 et 193.)

Rapports entre les dogmes polynésiens et égyptiens, relatifs aux peines et aux récompenses.

Les Polynésiens avaient aussi une croyance plus ou moins précise dans une vie future, ainsi que dans l'existence de *peines* et de *récompenses* après la mort. « Ils croyaient, dit Moerenhout, qu'il leur survivait quelque chose, qu'ils nommaient *Varoua* (esprit, âme ou vie); mais il serait assez difficile de dire quelle idée précise ils s'en faisaient, et jusqu'à quel point ils étaient d'accord ou fixés à cet égard. Il paraîtrait que ce *Varoua*, cet esprit, cette âme, ils l'accordaient non-seulement à l'homme, mais encore aux animaux, aux plantes, à tout ce qui végète, croît ou se meut sur la terre. Ils ne confondaient pourtant pas les idées au point de ne faire aucune différence entre les âmes, croyant ces âmes parfaites en raison proportionnelle du degré d'action, de mouvement ou d'intelligence qu'annonçaient les objets vivifiés par elles. Comme partout ailleurs, l'homme était la plante céleste; il figurait au sommet de l'échelle des êtres d'ici-bas, occupant le premier rang sur la terre, seul approchant de la perfection, et mêlé quelquefois avec les esprits supérieurs et divins..... D'après une de leurs traditions, un de leurs dieux communique du feu à tout ce qui existe. Il en donne aux pierres, aux plantes, aux bois, et le tire de différentes parties de son corps. Il finit par en donner à l'homme, mais il le tire de sa tête.....

» A la mort, les âmes retournaient à leur source, et l'âme de l'homme, comme celle des plantes, se rendait en ces lieux incertains, *Po* (la nuit, l'obscurité, les ténèbres primitives), où étaient nés et qu'habitaient les dieux et autres esprits. Cependant, quoique presque tout sur la terre eût une âme, il n'y avait que l'homme qui, dans cette vie comme dans l'au-

tre, fût passible de punition et fût exposé au courroux et à la vengeance des dieux; car les dieux causaient ses souffrances et ses peines, comme ils lui procuraient ses plaisirs et son bonheur.

» Il y avait cependant aussi une sorte d'enfer, ou plutôt de purgatoire, où les âmes des coupables souffraient pour les crimes ou pour les fautes d'ici-bas. Ces punitions, toujours uniformes, étaient des plus singulières, et feraient regarder les âmes océaniennes comme un peu corporelles.

» Les âmes des trépassés, aussitôt après leur sortie des corps auxquels elles avaient appartenu, se rendaient en un lieu sur lequel on n'était pas bien d'accord, et dont le nom variait dans presque toutes les îles, mais dont la destination était partout la même. C'était le lieu du jugement, où se décidait la question de leur innocence ou de leur culpabilité.

» A O-Taïti, c'était une petite éminence à l'ouest de l'île. Là se trouvaient deux rochers ou pierres, sur l'une ou l'autre desquelles les âmes en s'envolant, après avoir quitté les corps, allaient se poser. Si elles se posaient sur la pierre de droite, c'était preuve d'innocence, et elles étaient admises aussitôt dans le lieu nommé *Po* (l'obscurité ou la nuit), rendez-vous général des esprits; mais si elles posaient sur la pierre de gauche, c'était preuve de crimes, et dès lors elles devaient être punies et purifiées avant de se voir admises dans l'empire des morts déjà mentionné.

» Ces punitions n'étaient rien moins que d'avoir la chair grattée sur tous les os, opération qui avait lieu par le ministère des *Oromatouas*, ou dieux domestiques, et qui se faisait lentement, répétée jusqu'à trois fois.

» Après avoir subi ce châtiment, les âmes étaient considérées comme pures, et reçues au foyer commun, d'où elles revenaient souvent visiter leurs parents et amis sur la terre.

» Avec une sorte d'enfer, moins terrible que le Tartare des anciens, et qu'on ne peut, pour l'horreur des supplices, comparer en rien à notre enfer, ils avaient un ciel, *Rohoutou*

noa noa (le Rohoutou parfumé), séjour de la lumière et des jouissances, qui, dans son genre, surpassait l'Élysée des Grecs, le ciel même de Mahomet, ne le cédant à aucun des séjours de délices ou de récompenses inventés par les fondateurs des diverses religions de la terre.

» Le *Rohoutou noa noa* était situé en l'air, au-dessus d'une haute montagne de Raiatea, mais invisible aux mortels. Les âmes de tous ceux qui en avaient obtenu l'entrée y étaient conduites après leur mort par *Ouroutatae*, le Mercure ou le Caron du système. Quoique principalement destiné aux initiés ou membres de la société des areois, dont il sera question ailleurs, il était pourtant ouvert aux amis des chefs et autres, sous la condition de faire des offrandes aux dieux et des cadeaux aux prêtres, dont les prières pouvaient transporter les âmes des lieux de ténèbres ou empire des morts, *Po*, au *Rohoutou noa noa*, séjour de la lumière et des jouissances. » (Tome I^er^, p. 430 et 435) (1).

Il y a ici quelque confusion dans le récit de l'auteur, puisque, après avoir présenté le *Po*, ou lieu des ténèbres, comme le séjour réservé à toutes les âmes, il semble mettre ensuite ce lieu en opposition avec l'Élysée ou *Rohoutou noa noa*, séjour des bienheureux. Toutefois cette opposition est conforme à celle que nous avons déjà indiquée en parlant de la marche du soleil, que l'on supposait descendre dans le séjour

(1) « Leurs rites et leur culte, souvent si singuliers, dit Ellis, l'étaient surtout à l'occasion de la fête dite *la clôture de l'année* (*the ripening of the year*), qui était une sorte d'hommage de reconnaissance aux dieux. Lorsque les prières étaient terminées au marai, et que le banquet était achevé, commençait une cérémonie qui ressemblait beaucoup à la messe catholique pour les âmes du purgatoire. Chacun retournait chez lui ou à son marai de famille, pour y prier en faveur des âmes de ses parents décédés, pour demander qu'elles fussent délivrées du *Po* ou lieu des ténèbres, et pussent remonter au *Rohoutou noa noa* (Élysée polynésien), ou bien revenir sur la terre, en entrant dans le corps d'un de ses habitants. » (Ellis, t. I^er^, p. 382.)

de la mort ou de l'obscurité (*Po*) pendant la saison d'hiver, et remonter ensuite au séjour du bonheur (*Rohoutou noa noa*), pendant la saison d'été.

Ce dernier trait offre une ressemblance remarquable avec les dogmes égyptiens, relativement à la vie future, et au séjour des bons et des méchants après la mort.

Dans sa description de l'Égypte ancienne, après avoir rappelé les représentations de la Psychostasie ou jugement de l'âme, telles qu'on les trouve ordinairement dans les rituels funéraires, M. Champollion ajoute les observations suivantes :

« D'autres scènes d'un ordre semblable et non moins significatives, à l'égard des dogmes psychologiques enseignés et reçus chez les Egyptiens, existent encore comme décorations religieuses de monuments comptés parmi les plus anciens de ceux qui couvrent si pompeusement le sol égyptien..... Ces scènes imposantes nous montrent la série des châtiments terribles et variés que recevaient dans l'autre vie les âmes coupables et indignes de pardon; et à côté de ce tableau des sévères effets de l'inévitable justice, est placé celui des félicités sans cesse renaissantes que la même justice a réservées aux âmes pures de toute souillure. C'est dans les catacombes royales de *Biban el Molouk* que sont conservées ces précieuses représentations. On y décrit, par une série innombrable de figures, la marche emblématique du soleil dans l'hémisphère supérieur et lumineux, et successivement dans l'hémisphère inférieur, qui est celui des ténèbres éternelles.

» A la troisième heure de sa course, le soleil arrive dans la zone céleste, où se décide le sort des âmes, relativement aux corps qu'elles doivent habiter dans leurs nouvelles transmigrations. Le dieu visite à la cinquième heure les *Champs Elysées* de la mythologie égyptienne, habités par les âmes bienheureuses qui se reposent des peines de leurs transmigrations sur la terre. La marche du soleil dans l'hémisphère inférieur, celle des ténèbres, pendant les douze heures de la

nuit, se trouvent sculptées sur les parois des tombeaux royaux qui sont opposées aux tableaux précédents. Les zones que le dieu parcourt successivement sont habitées par les âmes coupables qui subissent divers supplices. »

Cette double série de tableaux, que Champollion le jeune a recueillis dans ses dessins et expliqués dans ses lettres, offre un monument, du plus grand intérêt, de la doctrine égyptienne sur les récompenses et les peines; elle constate clairement la liaison que cette doctrine établissait entre la situation des lieux de récompense et de punition, et la marche du soleil dans les deux hémisphères, pensée qui existait aussi d'une manière plus ou moins précise dans la mythologie polynésienne.

APPENDICE N° III.

(Voy. p. 212.)

Rapports de la langue de Harar avec le copte.

C'est ici le lieu d'indiquer les concordances que nous avons remarquées entre un autre dialecte moderne de l'Afrique, celui des habitants de Harar, ou Hararguis, et le copte. Mais auparavant nous devons faire connaître ce qu'est cette population si remarquable de Harar, et dans ce but nous transcrirons la description qu'un voyageur en a récemment donnée d'après des renseignements recueillis par lui en Abyssinie. (Bulletin de la Société de Géographie. Mai 1841, p. 290.)

« Je ne terminerai pas cette esquisse, dit M. Rochet d'Héricourt, sans parler d'une population qui habite, au sud du royaume d'Adel, une ville située entre l'Océan indien et le royaume de Choa, et qui par son industrie joue un grand rôle dans cette partie de l'Afrique. Cette population est celle de Harar.

» Harar est une très-jolie ville, dont les maisons, blanchies à la chaux et bâties en pierre, sont groupées sur le sommet d'une petite colline, hautes d'un étage, et terminées par des terrasses, à la manière des maisons égyptiennes. Des portes placées aux extrémités des rues en garantissent la sûreté. Harar peut avoir de 12 à 14,000 habitants, mahométans de religion, appartenant à la race somaulis (1). Elle est séparée de Berbera par une distance de 50 lieues, et éloignée de Zeila de 25 à 30 seulement... La population d'Harar est sans contredit la plus industrieuse de l'Afrique orientale, celle dont les aptitudes se sont appliquées au négoce avec le plus de succès. Les habitants de Harar sont même les véritables facteurs du commerce de cette partie de l'Afrique. Aucun des idiomes que parlent

(1) Il est permis de conserver quelques doutes sur l'exactitude de cette assertion; la comparaison du peu de mots hararguis que nous possédons indique un dialecte très-différent du somaulis.

les tribus diverses de ces contrées éloignées ne leur est inconnu. Ce petit peuple offre donc un immense intérêt à la science comme au commerce de l'Europe ; il sera indubitablement utile aux voyageurs qui s'efforceront de pénétrer dans le centre du continent africain (1). »

Voici maintenant la liste des mots du dialecte de Harar qui nous ont paru concorder avec le copte.

	COPTE.	HARAR.
Pierre.	One.	Oun.
Argent.	Het, hat.	Met.
Feu.	Sate.	Issat.
Soleil.	Rēē.	Ēer.
Eau.	Mau.	Me (*arabe* ma).
Chameau.	Djamoul.	Gamle (*arabe* djamel).
Mouton.	Esau.	Tai.
Tête.	Ro.	Rous (*arabe* ras).
Main.	Sidj, djidj.	Ijjé (*bras*) (*arabe* yed).
Jour.	Hoou.	Oj.
Oiseau.	Halēēt.	Alate.
Vent.	Thēēou.	Douf.
Éclair.	Bredj, breshe.	Beraak (*arabe* bark).
Fer.	Barot, barat (*cuivre*) (1).	Beret (*fer*).
Fleur.	Hrere.	Habbare.
Pauvre.	Heke.	Zega.
Rivière.	Eiero.	Zer.
Fumée.	Htmtôm.	Ton.
Pain.	Čk (*froment*). Čik (*pain*).	Wokat.

Ces dix-neuf mots hararguis sont extraits d'un vocabulaire de cent vingt-deux mots, non compris les noms de nombre, qui a été inséré par Salt dans son voyage d'Abyssinie. Cinq de ces mots communs au copte et à l'hararguis sont d'origine arabe ; leur présence simultanée dans les deux langues n'en est

(1) « *Adar*, surnommé *Harar* par les Arabes. » Renseignements fournis par M. d'Abadie. *Bulletin de la Société de géographie*, n° 98, p. 95.

(2) C'est ainsi que le mot sanscrit *ayas*, fer, en allemand *eisen*, prend dans le latin *æs* la signification de airain.

pas moins un fait très-remarquable. Les noms de nombre hararguis sont aussi empruntés à l'arabe et n'ont rien de commun avec les nombres coptes.

Quoi qu'il en soit, ces concordances ne me paraissent laisser aucun doute sur l'existence de rapports plus ou moins intimes entre les Coptes et les Hararguis, rapports qui ont pu exister soit dans l'antiquité, soit dans le moyen âge, et cette circonstance ajoute encore à l'intérêt que mérite d'ailleurs cette curieuse population

Pour compléter ce que nous avons à dire sur les rapports du copte avec les dialectes modernes de l'Afrique, nous citerons encore les concordances suivantes :

	COPTE.	BISHARIEN (1).
Chien.	Ouhor.	Oïas.
Cheval.	Hto.	Hatai.
Sel.	Hmou.	Omous.
Barque.	Vari.	Warrou.
Vache.	? Ahi.	? Osha

	COPTE.	NOUBAOUI (2).
Tigre.	Belthôn.	Boultayé.
Rivière.	Eiero.	Kier.
Peau.	Shar.	Dhor.

Entre le copte et le foulah, je n'ai rencontré qu'un seul mot commun, c'est le nom de la chèvre : en foulah *beaua, behova ;* en copte *bahüpé.*

(1) *Vocabulary of the dialects of the arabs Bisharye*, extrait des *Voyages en Nubie* de Burkhardt. Londres, 1819.

Vocabulaire adareb et bisharyn du *Voyage en Abyssinie* de Salt, traduction de Henri. Paris, 1816, t. Ier, p. 375.

(2) Vocabulaire noubaoüi, parmi les vocabulaires africains de Kœnig, dans le tome III des *Mémoires de la Société de Géographie.* J'ignore à quelle contrée de la Nubie appartient spécialement ce dialecte. Il diffère entièrement du dialecte *kensi-nouba* parlé dans la vallée du Nil, depuis Assouan jusqu'au 22e degré de latitude sud. (*Vocabulary of the Kensy and Nouba languages*, extraits de *Burkhardt's Travels in Nubia.*)

ÉTUDES

SUR L'HISTOIRE PRIMITIVE

DES RACES OCÉANIENNES ET AMÉRICAINES.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Introduction	151
Liste des ouvrages consultés	159
Première Étude. Développement de la civilisation polynésienne	163
Deuxième Étude. Rapports de l'archipel indien avec l'ancienne Égypte	180
Troisième Étude. Rapports de la Polynésie orientale avec l'ancienne Égypte	188
Quatrième Étude. Rapports de la Mélanésie avec l'ancienne Égypte et les Mandingues	198
Cinquième Étude. Rapports de l'Océanie avec l'Inde et les peuples indo-germaniques	213
Sixième Étude. Rapports de la Polynésie et de l'Amérique	223
Septième Étude. Similitude des modes de sépulture chez les Américains et les Polynésiens	236
Huitième Étude. Rapports des langues caribe et polynésienne	253
Neuvième Étude. Rapports entre quelques langues américaines et le copte	270
Dixième Étude. Rapports des langues caribe et ouolofe	290
Appendices	310

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA PREMIÈRE PARTIE DU DEUXIÈME VOLUME.

Pages

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE.

Liste des Membres de la Société..... v

Procès-verbaux des séances, année 1841 à 1842..... xv

Idem. année 1842 à 1843..... xxx

Idem. année 1843 à 1844..... xlviij

MÉMOIRES.

De l'influence réciproque des races sur leur caractère national, par W. F. Edwards..... 1

Fragments d'un Mémoire sur les Gaëls, par W. F. Edwards..... 13

Recherches sur l'histoire de l'anthropologie, par L. Vivien..... 45

Deuxième Mémoire sur les Guanches, par Sabin Berthelot..... 77

Études sur l'histoire primitive des races océaniennes et américaines, par V. Gustave d'Eichthal..... 151

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE

TOME SECOND.

DEUXIÈME PARTIE.

NOTICE

SUR LE PAYS ET LE PEUPLE

DES YÉBOUS

EN AFRIQUE,

Par M. D'AVEZAC,

Vice-Président de la Société Ethnologique de Paris,
Des Sociétés Géographiques de Paris, Londres, Francfort, et Bombay,
De la Société Asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande,
De la Société Africaine de Londres,
De la Société Orientale, etc.

INTRODUCTION.

§ Ier. — SOURCES D'INFORMATION.

1° Utilité des informations orales pour la connaissance des peuples africains.

Ce n'est point exclusivement à une longue et rigoureuse exploration, aidée de toutes les ressources de la science, ce n'est même point à des reconnaissances expéditives, mais intelligentes et précises, que l'on doit se borner à demander les résultats susceptibles

d'être enregistrés au grand livre des notions acquises sur les pays et les peuples de la terre.

De vastes continents sillonnés à de grands intervalles par de rares itinéraires seraient encore à peu près inconnus si l'on avait négligé de rattacher à ces lignes nues et clair-semées qui constatent le passage du voyageur européen, les informations bien autrement étendues recueillies sur les lieux, de la bouche des indigènes. L'Afrique surtout offre un champ sans bornes aux enquêtes de cette nature : Seetzen (1), Burckhardt (2), Rüppell (3), Browne (4),

(1) U. J. Seetzen, *Nachrichten von dem negerlande Fûr; — Nachrichten von dem negerlande Mobba und einigen nachbarlændern; — Ueber das grosse afrikanische reich Burnu und dessen nebenlændern, und ueber die sprache von Affadeh.* — Ces trois morceaux, rédigés au Caire en octobre et novembre 1808, furent insérés dans la *Monatliche Correspondenz* du baron de Zach, cahier de mai 1809, t. XIX, pp. 429 à 446; — cahier de février 1810, t. XXI, pp. 137 à 155; — cahier de septembre et octobre 1810, t. XXII, pp. 269 à 275 et 328 à 341.— On en trouve une traduction française dans les *Annales des Voyages* de Malte-Brun, t. XXI, pp. 145 à 179, et t. XIX, pp. 161 à 184.

(2) J. L. Burckhardt, *Travels in Nubia*, Londres 1819, in-4°. On trouve dans l'appendice : 1° *Itinerary from the frontiers of Bornou by Bahr el Ghazal and Darfour to Shendi*, pp. 477 à 483; — 2° *Some notices on the countries of Soudan west of Darfour, with vocabularies of the Borgo and Bornou languages; collected at Cairo from negro pilgrims in the winter of* 1816-1817; pp. 484 à 492.

(3) Ed. Rueppell, *Notice sur Mehemet-Bey et sa carte du Kordoufan*, insérée dans la *Correspondance astronomique* du baron de Zach, cahier d'octobre 1824, t. XI, pp. 339 à 370; répétée dans les *Nouvelles Annales des Voyages* de MM. Eyriès et Malte-Brun, cahier de décembre 1824, t. XXIV, pp. 409 à 422, et dans le *Journal des Voyages* de M. Verneur, cahier de décembre 1824, t. XXIV, pp. 265 à 282.

(4) W. G. Browne, *Travels in Africa, Egypt, and Syria, from the year* 1792 *to* 1798, Londres 1799, in-4°. Voir dans l'appendice : 1° *Illustrations of the maps*, pp. 443 à 450; — 2° *Itineraries*, pp. 451 à 473.

Hornemann (1), Lyon (2), Bowdich (3), Dupuis (4), Clapperton (5) et beaucoup d'autres (6), nous ont

(1) F. Hornemann, *The Journal of his travels from Cairo to Mourzouk, the capital of the kingdom of Fezzan in Africa, in the years* 1797-8, Londres 1802, in-4°. On trouve dans l'appendice : *A Memoir containing various informations respecting the interior of Africa, transmitted from Mourzouk in* 1799 *by F. Hornemann;* pp. 105 à 119.

(2) Captain J. F. Lyon R. N., *A Narrative of travels in northern Africa in the years* 1818, 19 *and* 20, *accompanied by geographical notices of Soudan and of the course of the Niger*, Londres 1821, in-4° : *passim*, mais surtout pp. 121 à 151.

(3) T. E. Bowdich, *Mission from Cape-Coast-Castle to Ashantie, with a statistical account of that kingdom, and geographical notices of other parts of the interior of Africa*, Londres 1819, in-4°; pp. 161 à 227 et 422 à 432.

(4) Jos. Dupuis, *Journal of a residence in Ashantee, comprising notes and researches relative to the Gold-coast and the interior of western Africa, chiefly collected from arabic Mss and information communicated by the Moslems of Guinea*, Londres 1824, in-4°; seconde partie, pp. 1 à 115, et appendice, pp. 124 à 135.

(5) Denham and Clapperton, *Narrative of travels and discoveries in northern and central Africa, in the years* 1822, 1823 *and* 1824, Londres 1826, in-4°; appendice, n° 12 : *Geographical and historical account of the kingdom of Takroor*, pp. 158 à 167. — Clapperton, *Journal of a second expedition into the interior of Africa from the bight of Benin to Soccatoo*, Londres 1829, in-4°, ou Philadelphie 1829, in-8°; appendice : *Late captain Clapperton's arabic papers, translated by Mr. A. V. Saleme*, pp. 389 à 403.

(6) Tels que : Niebuhr, *Deutsche Museum*, cahier d'octobre 1790, pp. 993 à 1004. — A. von Einsiedel, *Nachricht von den innern Ländern von Africa*, dans le recueil de Cuhn, *Reisen in das innere von Africa*. Leipzig 1791, in-8°, t. III; pp. 433 à 447. — V. Denon, *Voyage dans la basse et la haute Égypte*, Paris 1803, in-12; t. I^er^, pp. 307 à 310. — M. J. Lapanouze, *Caravanes du Dârfurth et du Sennâar*, dans les *Mémoires sur l'Égypte*, Paris an XI; t. IV, pp. 77 à 124. — Ledyard et Lucas, dans les *Proceedings of African association*, passim. — Mungo-Park, *the Journal of a mission to the interior of Africa in the year* 1805, Londres 1815, in-4°; pp. 281 à 284. — Grey Jackson, *Account of*

montré quels services on peut rendre à la géographie en puisant avec discernement et sagacité à de telles sources, des notions abondantes et choisies sur des pays restés jusqu'alors inexplorés.

On a fait, dans l'intérêt de la science, des tentatives plus hardies. Qui peut ignorer la riche moisson de lumières que Ludolf recueillit à Gotha, de ses relations avec l'Abyssin Abba-Gorgoryos (1)? A Paris, Guillaume de l'Isle obtint d'un envoyé tripolitain des informations très-curieuses sur les états de l'Afrique centrale (2); à Londres, l'Association africaine, par l'organe de Beaufoy, reçut du maure Ebn-'Aly des

Marocco, Londres 1814, in-4°; pp. 282 à 314; et *Account of Timbuctoo and Houssa*, Londres 1820, in-8°; pp. 1 à 54. — Riley, *An authentic Narrative of the loss of the american brig Commerce*, Hartford 1817, in-8°; pp. 266 à 295. — Fitz-Clarence, *Journal of a route across India through Egypt to England*, Londres 1819, in-4°; pp. 486 à 498. — Cochelet, *Naufrage du brick français la Sophie*, Paris 1821, in-8°; t. II, pp. 1 à 26 et 330 à 334. — Koenig, *Renseignements sur diverses contrées à l'ouest du Darfour*, insérés dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, cahier d'octobre 1826, t. VI, pp. 169 à 175. — Lander, *Journal of an expedition to explore the course and termination of the Niger*, Londres 1832, in-18; t. II, pp. 38 à 64, 116, 133 à 138. — W. B. Hodgson, *Notice sur les Foulahs*, dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, cahier de janvier 1838, t. IX, pp. 49 à 52, ainsi que dans la *British Cyclopedia* de Partington, t. Ier, pp. 918, 919. — Etc., etc.

(1) Job Ludolf, *Historia Æthiopica* et *Commentarius*, Francfort 1681-1691, in-folio.

(2) De l'Isle, *Carte d'Afrique dressée pour l'usage du Roy*, Paris 1722, une feuille. — On y voit une série d'indications dont le point de départ est Tripoli, et qui s'étend d'un côté jusqu'à Bornou et Courourfa, de l'autre jusqu'à Téloué et le Gonge. — Les distances successives de ces divers points sont expressément marquées en journées de caravane, avec divers autres renseignements, sur les minutes manuscrites de ce grand géographe, conservées au Dépôt de la marine.

renseignements intéressants sur les grandes voies de communication à travers le Ssahhrà (1). On a fait plus encore : on a interrogé au loin des nègres de traite qui n'avaient pas perdu tout souvenir de leur patrie. C'est ainsi qu'aux Antilles, vers la fin du siècle dernier, le missionnaire danois Christian Oldendorp (2) et le publiciste anglais Bryan Edwards (3) avaient réuni des indications géographiques, des vocabulaires et des renseignements ethnologiques, relatifs aux principales nations de la Nigritie occidentale : M. James Mac-Queen (4) y trouva plus tard des indications curieuses pour expliquer et compléter les récits de Mungo-Park. C'est ainsi encore qu'avant la double expédition de Clapperton, M. d'Andrada (5) avait recueilli au Brésil quelques lumières sur les pays visités ensuite par ce voyageur; que M. Rugendas (6) avait de même formé au Brésil de petits vocabulaires

(1) Beaufoy, *Proceedings of the association for promoting the discovery of the interior parts of Africa*, Londres 1790, in-4°; pp. 62, 80, 81.

(2) Oldendorp, *Geographische und politische nachrichten von afrikanischen nationen*, dans son *Geschichte der mission der evangelischen Brueder auf den Caraibischen inseln, herausgegeben von J. J. Brossart*, Barby 1777, in-8°, 2 vol.

(3) Bryan Edwards, *History of the British West-Indies*, Londres 1801, in-4°, 3 vol.

(4) Mac-Queen, *Geographical and commercial view of northern central Africa*, Édimbourg 1821, in-8°.

(5) Menezes de Drummond, *Lettres sur l'Afrique ancienne et moderne*, dans le *Journal des Voyages*, cahier de décembre 1826, t. XXXII, pp. 190 à 321.

(6) Balbi, *Introduction à l'Atlas ethnographique du globe*, Paris 1826, in-8°; pp. 224 à 227; et dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, cahier de juillet 1826, t. Ier, pp. 133 à 136.

de certaines langues de l'Afrique orientale ; et j'indiquerai sur-le-champ la mesure de l'utilité que peuvent offrir des investigations de ce genre, en faisant remarquer que l'un de ces vocabulaires a donné lieu, de la part de Klaproth, à une découverte linguistique importante, celle de l'affinité de langage des nègres de la côte orientale avec les peuples du Congo (1). Je ne dis rien ici des spécimens de diverses langues africaines, non plus que du vocabulaire Eyo, dont mistress Hannah Kilham et le révérend John Raban ont respectivement colligé les éléments à Sierra-Léone : j'aurai à revenir spécialement sur ces deux ouvrages. Plus récemment le révérend M. Renouard (2) a recueilli à Londres les récits de voyage du nègre Abou-Bekr de Ten-Boktoue, et le capitaine Washington (3) ceux du mandingue Mohhammed Sisëi de Nyani-Marou, pendant qu'aux États-Unis d'Amérique, M. Théodore Dwight (4) recevait du sérakouleh Lémen-Kébé un petit vocabulaire de sa langue, et de curieux

(1) Klaproth, *Sur les langues de l'Afrique méridionale*, dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, cahiers d'août et septembre 1826, t. 1er, pp. 219 à 224 et 357 à 368.

(2) G. C. Renouard, *Routes in north Africa by Abu-Bekr es-Siddik*, dans le *Journal of the Royal geographical society of London*, Londres 1836, in-8°; t. VI, pp. 100 à 113.

(3) Capt. J. Washington, R. N., *Some account of Mahomme lu Siseï, a mandingo of Nyani-Maru on the Gambia*, dans le *Journal of the Royal geographical society of London*, Londres 1838, in-8°; t. VIII, pp. 448 à 454.

(4) Th. Dwight, *Remarks on the Sereculehs, an African nation, accompanied by a vocabulary of their language*, dans les *American Annals of education and instruction*, cahier d'octobre 1835, t. V, pp. 451 à 456.

détails sur l'enseignement donné, dans les écoles du pays, aux enfants de cette nation (1).

2° Occasion qui s'est offerte de recueillir des renseignements sur le peuple yeboû.

Je viens à mon tour apporter un semblable tribut; moi aussi j'ai interrogé, ici à Paris, un Africain arraché il y a vingt ans à sa terre natale pour aller subir dans un autre hémisphère un long esclavage, redevenu libre en touchant la terre de France, où, son maître brasilien l'avait conduit il y a trois années, puis reparti furtivement, de son plein gré, pour cette seconde patrie, dont le chaud climat était pour lui un objet de continuels regrets.

Le hasard m'amena cet homme; et quelques questions réveillant en lui les souvenirs de sa patrie, m'eurent bientôt procuré, sur son origine, des indices qui excitèrent vivement mon attention, en me révélant cette circonstance, qu'il appartenait à une nation considérable, dont le nom, généralement inconnu à nos meilleurs traités de géographie (2), se retrouve à peine

(1) Depuis même que la présente notice a été une première fois communiquée à la Société de Géographie, M. Jomard a recueilli, de la bouche d'un jeune Galla du pays de Limmou (malheureusement décédé le 5 juillet 1841), des détails pleins d'intérêt sur son pays et sa nation. — Et pendant que ceci s'imprime, M. Hodgson me mande de New-York qu'il va mettre à profit, pour obtenir les éléments d'une notice ethnologique, d'un vocabulaire et d'un essai de grammaire, la présence, aux États-Unis, d'un Foulah lettré avec lequel il a déjà entamé une correspondance en arabe.

(2) Pinkerton, *Géographie moderne;* — Malte-Brun, *Précis de Géographie universelle;* — Balbi, *Abrégé de Géographie;* — Ritter, *Erdkunde;* — Etc., etc.

mentionné dans les plus volumineuses descriptions de l'Afrique et dans les relations de quelques voyageurs, avec une somme de renseignements qui se borne à un petit nombre de lignes, sans un seul mot de la langue, des caractères physiques, aucun de ces renseignements qui peuvent servir à déterminer le classement ethnologique d'un peuple dans la grande famille humaine.

Le pays n'est pas mieux connu : à peine est-il indiqué sur les meilleures cartes d'Afrique; et la côte même, négligée par les hydrographes modernes, n'est tracée que d'après des relèvements surannés.

Que l'on examine en effet le fond de cette mer de Guinée si riche d'or et d'esclaves, et là, entre l'embouchure qui porte vulgairement le nom de Lagos, et celle que les découvreurs portugais appelèrent jadis Rio-Fermoso, on remarquera, dans les travaux nautiques de la grande expédition d'Owen, une lacune de quarante lieues marines, pour lesquelles il faut recourir à l'ancienne carte de Dalzel, qui date de 1785.

Et généralement tous les auteurs à qui nous devons quelques informations (presque nulles, je l'ai déjà dit) sur cette contrée, les ont recueillies à des époques antérieures, sans exception, à la captivité de mon informateur.

Les renseignements que je viens apporter, tout imparfaits et tronqués qu'ils puissent être, ont donc à la fois, sur le peu que nous savions auparavant, l'avantage de l'étendue et celui de la nouveauté.

Je dois un mot d'explication sur la manière dont je les ai obtenus ; car des embarras de plus d'une espèce accompagnent d'ordinaire ces sortes d'enquêtes scientifiques. Il ne suffisait pas que le nègre Joaquim (c'est le nom qu'il a reçu au Brésil avec le baptême) pût me faire entendre, dans un langage informe composé de créole portugais et de mots français à peine reconnaissables, ses réponses à des interrogations énoncées elles-mêmes sous mille formes, de manière à être bien comprises de mon interlocuteur ; il fallait éviter soigneusement d'influer le moins du monde sur le sens des réponses, par la tournure donnée à la demande : c'est un écueil dangereux, que j'ai mis la plus grande attention à éviter, en me gardant de systématiser mes questions dans un ordre d'idées préconçu, réservant pour un travail ultérieur le soin de trier et de coordonner ces informations, recueillies comme au hasard, au gré d'une conversation pour ainsi dire vagabonde et sans but déterminé.

Mais quelque soin que j'aie mis à rendre mes interrogations parfaitement intelligibles à l'esprit paresseux de mon informateur, quelque attention que j'aie apportée à bien saisir le sens des mots si étrangement assemblés et travestis qui sortaient de sa bouche en articulations mal définies, il est à craindre que plus d'une méprise n'ait été commise de part et d'autre dans ces entretiens difficiles ; sur beaucoup de points sans doute, des informations d'abord imparfaites ont été complétées ou rectifiées par les nouveaux développements que je provoquais : mais com-

bien d'autres points sont restés sans contrôle suffisant !

Je ne présente donc mon travail qu'avec une sorte de défiance : et j'appelle les zélateurs de l'exploration africaine, heureusement plus nombreux de jour en jour, à vérifier, corriger et compléter cette imparfaite esquisse, dès que l'occasion leur en adviendra.

---

§ II. — REVUE RÉTROSPECTIVE.

1° Notions antérieures sur le pays des Yébous, consignées dans les cartes et autres documents géographiques.

Je viens d'exposer mon but et mes procédés : j'arrive aux résultats.

Il serait curieux sans doute d'offrir d'abord une histoire critique complète des notions graduellement recueillies sur le pays et le peuple que je veux faire mieux connaître, et de suivre pas à pas les progrès des hydrographes et des descripteurs, afin de signaler l'apparition de chaque indication nouvelle, d'en découvrir la source, et d'en étudier les transformations successives. Sans avoir la prétention d'accomplir un pareil travail, je rappellerai du moins en peu de mots les grandes phases sous lesquelles se présente la région qui nous occupe, dans la série des documents géographiques que j'ai examinés.

Jusqu'au milieu du dix-septième siècle, les premiers relèvements des navigateurs portugais se reproduisent de carte en carte, à peu près sans variation, tels qu'on

les voit dans les éditions de Ptolémée (1), dans la Géographie de Livio Sanuto (2), ou dans les Atlas de Mercator et de Hondius. Un autre tracé portugais apparaît plus tard sur les cartes de Pierre Mortier (3) : la côte y est morcelée en îles nombreuses derrière lesquelles s'étend la grande *Lagoa de Curamo;* à quelque distance dans les terres et vers le *Rio do Lago* est marquée une *cidade do Jubu,* et ce même nom de *Jubu* est répété en petits caractères vers le rivage.

Les documents hollandais (4) forment une autre série, où des relèvements nouveaux sont entés sur les données portugaises; le nom de *Ichoo* apparaît alors sur la chaine d'îles, quelquefois réunies en une seule terre allongée, qui s'étend entre le lac de Curamo et la mer. Dapper (5), copié ultérieurement par Jean Barbot (6) et par le sieur de la Croix (7), annonce dans sa Description de l'Afrique, l'existence d'un *royaume de Jaboe* à l'ouest ou au nord-ouest du Bénin ; et Van Keulen inscrit ce royaume sur ses cartes, au nord du lac de Curamo.

(1) Voir entre autres les éditions de Strasbourg de 1513 et de 1520, la carte intitulée : *Tabula moderna primæ partis Aphricæ.*

(2) *Geografia di M. Livio Sanuto distinta in* XII *libri*, Venise 1588, in-folio; *Africæ tabula* XI.

(3) *Carte des costes de l'Afrique depuis Cabo Corso jusques à Omorro levée par ordre exprès des rois de Portugal sous qui on en a fait la découverte*, Amsterdam s. a.

(4) Voir, entre autres, les cartes de Van Loon, de Robyn, de Loots, et de Van Keulen.

(5) Dapper, *Description de l'Afrique*, pp. 307, 308, 313 de l'édit française.

(6) Barbot, dans la collection de Churchill, t. V, pp. 356 et 376.

(7) *Relation universelle de l'Afrique ancienne et moderne*, Lyon 1688, in-12; t. III, pp. 164 à 166.

Peut-être devons-nous aussi faire une part spéciale à l'école française qui, indépendamment des données portugaises et hollandaises combinées, semble avoir recueilli de son chef quelques notions de détail, telles que l'indication des villes de *Curamo* et *Ody*, marquées dès 1656, par Sanson (1), aux deux extrémités de la grande lagune. De l'Isle réunit tout ce qu'avaient respectivement acquis ses devanciers, même en double emploi (2), et il y ajouta, peut-être sur des lumières empruntées à David de Nyendaal (3), la désignation précise des *Corsaires d'Uza, indépendants*, à leur véritable place : quoi qu'il en soit, les cartographes postérieurs, hollandais et anglais, la transcrivirent en français dans leurs propres cartes, de même que les indications portugaises et hollandaises se retrouvaient respectivement en ces deux langues sur les cartes françaises de Duval et de Sanson. Le grand d'Anville vint à son tour, et ne fit guère d'abord que reproduire De l'Isle avec ses doubles emplois ; plus tard il voulut être lui-même, et il corrigea son prédécesseur, mais avec moins de sagacité qu'il n'y avait lieu de s'y attendre (4).

(1) N. Sanson, *l'Afrique en plusieurs cartes nouvelles et exactes*, Paris 1656, in-4° ; carte 9e.

(2) G. De l'Isle, *Carte de la Barbarie, de la Nigritie et de la Guinée*, août 1707.

(3) David de Nyendaal, lettre du 1er septembre 1701, dans Bosman, *Voyage de Guinée*, Utrecht 1705, in-12 ; p. 456.

(4) Comparez la *Carte de la côte de Guinée et du pays, autant qu'il est connu, depuis la rivière de Serre-Lionne jusqu'à celle de Camarones, juillet* 1729, avec celle qui est simplement intitulée : *Guinée entre Serre-Lione et le passage de la ligne*, 1775.

Enfin arrivent les Anglais. Copistes d'abord des Hollandais et des Français, ils explorèrent ensuite eux-mêmes ces côtes avec le but exprès d'en faire le relèvement nautique : ce fut le capitaine Archibald Dalzel qui exécuta, en novembre 1785, à bord du bâtiment le *Tartar*, une reconnaissance, combinée ensuite avec les travaux particuliers des capitaines Joseph Matthews et Clemisson, puis complétée dans sa partie occidentale par un levé spécial de l'embouchure de la rivière de Lagos, effectué en 1789 par le capitaine Horseley, de Liverpool : elle fut ainsi insérée dans l'*African Pilot* de Laurie, et doit être considérée comme ce que nous possédons de mieux sur la région qui nous occupe (1). Les îles de la côte y ont pris l'aspect d'une langue de terre longue et étroite, coupée en certains endroits par des criques peu considérables ; quelques villes anonymes, outre celle de *Oddy*, s'y trouvent indiquées ; le nom de Curamo est renvoyé aux anciennes cartes ; celui de *Eco*, ou *Ichoo* (suivant l'orthographe hollandaise), est restreint à la ville de Lagos ; la grande lagune est appelée *lac de Cradoo*, et une ville du même nom est marquée, auprès d'une rivière, sur le bord septentrional du lac, ainsi qu'un village de *Quassee* à côté du-

(1) Voir la carte intitulée : *A new survey of that part of the coast of Africa comprised between cape Verga and cape Formoso*, en trois feuilles, dont la première édition est du 25 mai 1789, et qui a été plusieurs fois reproduite depuis ; on y lit, auprès du nom de Jaboo, l'annotation suivante : « *N. B.* The coast between river Lagos and river Benin, » with the soundings, etc., is laid down according to the observations » made by capt. Arch. Dalzel in the ship Tartar, in november 1785, com- » pared with those of capt. Joseph Matthews and capt. Clemisson. »

quel débouche pareillement une petite rivière ; à quelque distance au nord, dans les terres, se lit en grosses majuscules le nom de *Jaboo*.

Voilà, dans leur plus grande étendue, les notions cartographiques réunies depuis quatre siècles sur cette contrée.

Hâtons-nous d'y joindre les indications du petit nombre de voyageurs, tous anglais au surplus, qui ont dit quelques mots relatifs à notre sujet.

2° Relevé des informations recueillies par les voyageurs sur le peuple yéboû.

Snelgrave est le premier voyageur qui nous parle des Yébous. Des nouvelles du Dahomé, qui lui parvinrent après son retour en Angleterre, racontaient que le roi Truro-Audati, profitant de la paix qu'il venait de conclure avec les *Joes*, avait tourné ses armes contre les *Yabous*, peuple de l'intérieur ; il s'était porté contre eux dans les premiers mois de 1731, et avait éprouvé une vigoureuse résistance, pendant laquelle étaient arrivées les pluies de l'hivernage. Faisant alors un dernier effort, le roi de Dahomé était parvenu à déloger les *Yabous* de leurs retranchements, mais sans être en état de les poursuivre dans leur retraite ; et il avait été forcé de s'en retourner, après avoir perdu la meilleure partie de ses troupes et compromis sa grande réputation militaire (1).

(1) Guillaume Snelgrave, *Nouvelle relation de quelques endroits de Guinée, et du commerce d'esclaves qu'on y fait*, Amsterdam 1735, in-12 ; pp. 174, 175.

Le capitaine John Adams, dont le voyage en Guinée se rapporte à l'année 1803, bien qu'il n'ait été publié que vingt ans après, avait fait escale à Lagos, qu'il dit appartenir à un chef absolu qui étend sa domination sur deux ou trois villages populeux de la rive septentrionale du lac de *Cradoo*, laquelle touche au fertile royaume de *Jaboo*, habité par un peuple agriculteur et manufacturier. L'auteur décrit le lac de Cradoo en témoin oculaire : « C'est, dit-il, une belle et grande pièce d'eau, mais unie et monotone, au milieu des terres basses qui l'entourent et qui s'élèvent à peine au-dessus de son niveau; sa couleur, terreuse dans la saison sèche, contracte pendant l'hivernage une teinte foncée de matières végétales en décomposition. Le poisson y abonde, surtout des muges d'une grosseur remarquable et d'un goût excellent; mais sous l'influence d'une telle atmosphère, quatre heures suffisent pour le gâter, et les Européens ne peuvent le manger que peu de temps après la pêche : quant aux Africains, leur épicuréisme en fait de poisson est analogue au nôtre en fait de gibier, et leur palais est d'autant plus flatté que le poisson est arrivé à son véritable point de saveur, de fumet et de tendreté. — Au temps des pluies les hippopotames fréquentent les îles marécageuses voisines de Lagos ; mais c'est des villes de *Cradoo* et de *Kosi*, au nord-est, sur le bord du lac, que viennent les dents de cet animal qui sont quelquefois apportées aux traitants européens. Les caïmans sont nombreux, et infestent les étangs où les navires vont faire de l'eau : les mate-

lots en tuèrent un de trente pieds. — Les *Jaboos*, ajoute-t-il, habitent un pays situé entre Hio et Bénin ; ce sont de beaux hommes, qui semblent toujours arriver d'un pays d'abondance, tant ils sont pleins de santé, de vigueur et de résolution. C'est un peuple très-industrieux, fabriquant, pour l'exportation, une immense quantité de toiles communes de Guinée très-estimées au Brésil, fournissant d'ailleurs à la consommation de ses voisins du gros et du menu bétail, de la volaille, du blé et des calebasses (1).

Plus rapproché de nous de douze à quinze années, bien que ses *Notes sur l'Afrique* aient été publiées quatre ans avant les *Remarques* d'Adams, George Robertson nous parle comme lui de *Jaboo*, dont il avait vu plusieurs marchands à Lagos. Il considère ce pays comme une vice-royauté du Bénin, située entre Lagos et le Rio-Fermoso, et il en représente les habitants comme actifs et industrieux, très-supérieurs à leurs voisins, fabriquant d'excellentes étoffes de coton de douze à quatorze pouces de large, très-recherchées, les unes blanches, d'autres d'un bleu très-solide, quel-

(1) Capt. John Adams, *Remarks on the country extending from cape Palmas to the river Congo, including observations on the manners and customs of the inhabitants*, Londres 1823, in-8° ; pp. 96 à 98. — La date du voyage d'Adams étant restée inaperçue jusqu'à ce jour pour la généralité des lecteurs, nous ferons remarquer que cette date se trouve implicitement indiquée par le voyageur (p. 56), qui mentionne la rupture de la paix d'Amiens peu avant son arrivée à Vida. Il se trouvait là pendant que Lionel Abson, commandant du fort anglais de Whydah, était encore vivant (pp. 52 à 53), et l'on sait par Mac-Leod (*A Voyage to Africa*, Londres 1820, in-12, p. 77) qu'Abson mourut au commencement de juillet 1803.

ques-unes de couleur différente, assez bien teintes, sauf les jaunes. Ces gens portent, dit-il, une sorte de caleçon très-court qu'ils appellent *chooçatoo*, et une grande pièce d'étoffe qui leur sert de couverture et de moustiquière pendant la nuit (1).

Bowdich, en 1817, conversa, au Cap-Corse, avec un mulâtre qui était allé à *Kosie*, et dont il reçut des renseignements d'après lesquels, par suite d'une méprise imputable soit à lui-même soit à son informateur, il transforma la ville yéboue de *Kosie*, sur le bord du lac, en une capitale de royaume sur la rive orientale de la rivière de Lagos, à une soixantaine de milles de l'embouchure. Une autre erreur de sa part fut de prendre pour les *Jaboos* un peuple qu'il trouvait mentionné, dans les observations anonymes jointes à la relation du matelot Robert Adams, sous le nom de *Jyos*, tandis qu'il s'agit des *Joes* de Snelgrave, *Hios* de John Adams et de Bowdich lui-même, *Iyoes*, *Eyoos* ou *Eycos* de Dalzel, Norris, Robertson, et qu'il est plus exact d'appeler *Eyos*. « Les *Jaboos*, ajoute-t-il, habitent à quarante milles à l'ouest de *Kosie*, et non derrière le *Cradoo* comme le marque la carte de Norris (la même que celle de Dalzel) : ils sont renommés par les étoffes qui portent leur nom, et dont les Portugais font des chargements considérables (2). »

(1) G. Robertson, *Notes on Africa, particularly those parts which are situated between cape Verd and the river Congo*, Londres 1819, in-8°; pp. 287, 290, 301 à 303.

(2) E. Bowdich, *Voyage dans le pays d'Aschantie*, pp. 317 à 319 de la traduction française.

Dupuis nomme également *Jaboo* et *Kosie* parmi les états du second ordre compris avec le Bénin dans la partie orientale de la grande région de Ouanqârah, d'après les informations qu'il avait reçues en 1820 des traitants musulmans du Cap-Corse ; mais là se borne tout ce qu'il en dit (1).

Les nègres Bernard et François, en faisant en 1819 à M. d'Andrada, au Brésil, l'énumération des lieux qu'ils avaient traversés en venant de l'intérieur de l'Afrique aux comptoirs de la côte où ils avaient été vendus, nommèrent aussi *Dhiabuh* ou *Ghebuh*, comme une de leurs dernières étapes (2).

C'est là tout ce que les livres ont pu nous apprendre jusqu'à ce moment du pays et du peuple de *Yébou*, auquel appartient le nègre Joaquim que j'ai interrogé.

Venons maintenant aux informations que j'ai recueillies de sa bouche ; et d'abord disons un mot de lui-même.

§ III. — LE NOUVEL INFORMATEUR

Histoire sommaire du nègre Ochi-Fèkouè Dê, natif de Yébou, baptisé au Brésil sous le nom de Joaquim, et connu à Paris sous celui de [illegible]

Âgé aujourd'hui de quarante-deux à quarante-quatre ans, il a dû naître vers 1798. Le lieu de sa naissance est le village de Omakoû, vis-à-vis de Ódé,

(1) J. Dupuis, *Journal of a residence in Ashantee*, p. lij de la 2e partie.
(2) *Journal des voyages*, t. XXXII, pp. 209, 213.

et dépendance du canton d'Ekpê, dont le chef-lieu, inconnu à toutes nos cartes, est situé à deux journées (ou seize heures) de navigation vers l'est de Cradoo, plus exactement *Kroudoû*, sur la rive septentrionale du lac.

Quelque éloigné que l'on soit d'ordinaire et que je fusse moi-même d'ajouter foi aux récits magnifiques que les nègres ont l'habitude de faire du haut rang et de la puissance de leur famille, cependant, la naïveté un peu obtuse de mon informateur, ses notions précises de l'organisation politique et du mécanisme administratif en vigueur dans son pays, la netteté des détails qu'il m'a donnés sur son origine, et qui se sont toujours reproduits les mêmes, à quelques faits qu'ils se trouvassent d'ailleurs mêlés; ces diverses considérations me portent à admettre comme très-probable et à croire volontiers qu'il appartient, ainsi qu'il le dit, à une nombreuse et puissante famille, alliée à celle des rois de Yébou, et dans laquelle, au surplus, il ne s'attribue personnellement qu'un rang très-modeste.

Son grand père Ochi-Wô était revêtu de la charge de *ladéké* ou surintendant des finances, et la première des quinze femmes de ce grand personnage était *Ogouâ-Adé*, sœur du roi *Ochi-Gâdé*. Deux fils naquirent de cette union : le premier, *Ochi-Yandé*, enlevé par une mort prématurée, laissa trois enfants, savoir, deux garçons appelés *Ogouti* et *Ogouti-Mouyou*, et une fille nommée *Ouroyoû*.

Le second, mort également avant son père, fut

Addê-Sounloû, dont la bravoure et les prouesses de guerre allongèrent le nom d'une série de titres d'honneur qui m'ont été bien souvent répétés avant que j'en aie pu comprendre la nature et la signification : les voici dans toute leur étendue, *Addê-Sounloû, okâra, agouagouâ omalê okbô tagouâ tagouâ, ódi olorogoû môdi*, c'est-à-dire, Addê-Sounloû, le brave, le chien de garde fidèle criant arrière, arrière, celui qui a pris le chef ennemi en l'acculant contre un mur.

Celui-ci à son tour eut pour première femme une parente du roi, qui lui donna six enfants, trois garçons et trois filles : le cinquième enfant, qui était le second parmi les mâles, reçut le double prénom de *Ochî-Fékouè*, auquel ajoutant le patronyme *Dê*, on a le nom entier de *Ochî-Fékouè-Dê*, que portait dans sa patrie ce même nègre que l'on appelle aujourd'hui Joaquim. Des six autres femmes de son père, les quatre dernières n'eurent point d'enfants; la seconde eut une fille; la troisième une fille et un garçon : et dans l'ordre général des naissances des neuf enfants de *Addê-Sounloû, Ochî-Fékouè* n'occupait que le septième rang.

Voici un petit tableau nominatif des femmes et des enfants de *Addê-Sounloû*.

1re femme : *Egghî Adê*, mère de six enfants, savoir :

1. *Erougoui*, fille;
2. *Ogoû-Soyâ*, garçon (père de nombreux enfants déjà grands lors du départ d'Ochi-Fékouè);
3. *Otouldê*, fille;
4. *Okouyî-Mirê*, fille;

5. *Ochi-Fêkouè*, garçon (notre informateur);
6. *Ochi-Nôouo*, garçon, plus jeune de six ans qu'Ochi-Fêkouè.

2e femme : *Loubekô*, mère d'un seul enfant, savoir :
Edanoûnga, fille, née avant Ochi-Fêkouè;

3e femme : *Lousoumî*, mère de deux enfants, savoir :
1. *Outein*, fille, née avant Ochi-Fêkouè;
2. *Ogoû-Sàchou*, garçon, plus jeune qu'Ochi-Fêkouè de trois à quatre mois seulement.

4e femme : *Ibousi*, sans enfants.
5e femme : *Okouaô*, sans enfants.
6e femme : *Oulêchou*, sans enfants.
7e femme : *Adê-Gami*, sans enfants.

Ochi-Fêkouè suivit la carrière de son père, qui était celle de négociant, et il fit avec lui dans sa jeunesse de nombreux voyages, qu'il renouvela plus tard pour son propre compte : c'étaient le plus souvent des navigations, dont les plus étendues atteignirent, dans l'est, *Gatô*, où l'on débarque pour se rendre à la capitale du Bénin (*Ebinî*, où il a fait à l'âge de douze ans un séjour de trois mois consécutifs); au sud-est, la ville d'*Owêr*, dont les abords sont infestés par les pirates *Ouyô* (les mêmes que Landolphe appelle *Jos* (1), et que David de Nyendaal avait fait connaître sous le nom de *corsaires d'Usa*). A l'ouest il n'alla jamais plus loin que le comptoir de *Lagos*. Dans ses voyages par terre il est allé aux marchés des pays limitrophes de Yéboû vers le nord. Il a connu ainsi par lui-même la véritable étendue de sa terre natale.

Il continua cette vie active de marchand voyageur jusqu'à l'âge de vingt à vingt-deux ans. Un jour,

(1) *Mémoires du capitaine Landolphe*, Paris 1823, in-8°; tome Ier pp. 134, 173; t. II, pp. 40, 46.

c'était au mois de juin 1820, après avoir acheté à Lagos une riche provision de marchandises européennes, il se rendait dans son bateau à la ville d'*Omâhè*, la dernière du Yéboû vers l'est, quand il tomba, à cinq heures du matin, dans une embuscade des pirates *Ouyô*, qui le conduisirent à Owêr, où ils le gardèrent quatre jours, après quoi il fut vendu à un négrier et transporté au Brésil.

Devenu la propriété d'un Français établi à Rio-Janeiro (1), il fut amené par celui-ci à Paris, en 1836 ou 1837, et redevint ainsi libre de plein droit, d'après la maxime antique qu'il ne peut y avoir d'esclaves en la terre des Francs. Lorsque son maître retourna au Brésil, Joaquim resta à Paris, et servit, en qualité de domestique, dans diverses maisons, sous le nom de Joseph. Il était employé à ce titre dans l'hôtel garni où il avait précédemment été logé avec son maître brasilien, lorsque, sous l'influence d'une espèce de nostalgie, il me fut amené, le 21 mars 1839, dans la pensée que je pourrais lui procurer les moyens de retourner au Brésil. Je le dissuadai de courir le risque d'y être traité, à son arrivée, en esclave marron; je lui procurai une place meilleure, chez un maître doux et bienveillant (2), et je lui promis de saisir la première occasion favorable de le rapatrier. Cette occasion se présenta en septembre 1839; mais content alors de sa position, il renonça à profiter de mes offres. L'hiver

(1) M. Navarre.

(2) M. Vendryès père, à Sablonville.

renouvela sa nostalgie; il revint me demander son rapatriement, mais une nouvelle occasion fut longue à se présenter, et l'expédition anglaise du Niger n'ayant pu l'utiliser comme interprète, mon excellent ami le capitaine Washington m'offrit de le faire passer à Sierra-Leone, ce dont le pauvre nègre paraissait très-satisfait, lorsque tout à coup j'appris que, cédant à des promesses de bons traitements, à son affection pour son ancien maître, et surtout au souvenir de l'heureux climat du Brésil et d'un fils qu'il y avait eu, il était furtivement parti pour le Havre, afin d'aller reprendre ses chaînes à Rio-Janeiro.

Il était assez âgé pour avoir acquis de tout ce qui l'entourait une connaissance exacte et raisonnée; et dans le pays d'esclavage où il a ensuite passé dix-sept ans de sa vie, il avait retrouvé assez de compatriotes pour que les souvenirs de la patrie, souvent rappelés en commun, se conservassent avec toute leur force et leur netteté dans sa mémoire, où sans doute ils étaient déjà profondément gravés.

Les récits qu'il a pu me faire depuis que je l'ai rencontré sont loin de fournir des éléments suffisants pour une esquisse complète de son pays et de sa nation : nos conversations n'ont été ni assez fréquentes, ni assez aisées, pour que j'aie eu la faculté de réunir une grande masse de faits : c'est une mine abondante mais à peine ouverte, et ce n'est qu'un simple échantillon que j'en puis offrir.

Constatons du moins, dans un ordre synthétique, les résultats obtenus; mais qu'on ne s'y trompe point,

j'ai hâte de le répéter : cet ordre m'appartient exclusivement, et la notice que je viens offrir ne ressemble en rien, par sa disposition, aux conversations vagabondes et morcelées, diffuses et naïves, où j'en ai puisé les éléments.

Ces éléments avaient été recueillis presque en entier dans le second trimestre de 1839; ils furent revus et contrôlés en septembre de la même année : la partie linguistique a été encore revue et développée en août et septembre 1840, à Sablonville.

ESSAI D'UNE CARTE
DU PAYS DE YEBÚ
esquissé
d'après les informations
DE
OCHI-FÊKUE-DÈ
PAR M. D'AVEZAC
Vice-Président de la Société Ethnologique de Paris, des Sociétés Géographiques de Paris, Londres, Francfort et Bombay etc. etc. etc.
PARIS, 1845.
HAOUSÁ
Yaoury
Boussa
Wawa
Kiama
NIFFÉ, NOUFY OU TAKPWA
Èyo ou Katanga
Bohbu
Egga
Kakanda
KAKANDA OU IBOMNO
ÈYO
Alory
IFILANI
RR OU
BA
ONGÓ
Ekbomóso
Ihreku
Okó
Uké-Akbó
Akbelé
MÃHY
DAGOMÊ
Agbomé
Jenna
Onè
Orobó
Odé-Yebú
Ekpé
IDOKÓ
Umaku
Odè
Eaè
IBINÍ OU BÉNIN
Gató
Eddó, Adou, Oedo, ou Bénin
ISOBÓ
Omabe
Echein
Yakwa
Ubobi
Ogoton
Ekbón
IKOLOBÉ
ICHEKRÍ
Iwère ou Oware
Arada ou Ardra
Wery
Agbadághi
Vida
Papo
Rio Formoso
Rio dos Forcados
MOLUKÚ OU GOLFE DE BÉNIN
Fleuve Kouâra ou Niger
Brass-Town
Echelle de cent Milles Géographiques
N.B. Les noms géographiques écrits au simple trait sont ceux que Ochi-Fèkoué n'a pas connus ou dont il n'a pas indiqué.
D'Avezac delineavit, anno 1841.
Lederer sculpsit

PREMIÈRE PARTIE.

LE PAYS.

§ Ier. — TOPOGRAPHIE.

Rapprochement, discussion et emploi des renseignements géographiques anciens et nouveaux sur le pays des Yébous.

Le pays de Yéboû (1) est compris, d'une manière générale, entre le Dahomé à l'ouest, le Bénin à l'est, au sud la mer de Guinée, au nord, le pays d'Èyo (2).

Le long du rivage maritime, nous pouvons préciser ces limites.

La ville de Lagos est la borne du couchant. *Lagos* est le nom vulgaire donné par les Européens; s'il en faut croire Robertson, *Awani* est la dénomination locale, écrite *Onis* par Denys Bonnaventure et la plupart des anciens navigateurs, *Aunis* par Palissot de Beauvois et Landolphe, et *Ahony* par De Flotte; quelques-uns écrivent aussi *Honis* (3); le capitaine Horseley

(1) Ce nom, ainsi que tous les autres mots africains insérés dans le texte de cette notice, y sont écrits de manière à représenter, aussi bien que possible pour un lecteur français, la prononciation des indigènes. Nous avons cherché, dans le petit travail grammatical qui forme l'appendice, une exactitude orthographique plus rigoureuse; mais nous n'avons pas cru devoir l'employer dans le corps même de la notice, pour laquelle une simple approximation a paru plus commode et dès lors préférable.

(2) Comp. CLAPPERTON, *Journal of a second expedition*, Philadelphie 1829, p. 87.

(3) ROBERTSON, *Notes on Africa*, p. 287. — DENYS BONNAVENTURE,

nous l'a appelée *Eco* (1), et c'est ainsi que la désignent les Yébous; mais elle n'est pas de leur domaine : elle appartient au Bénin, qui lui applique le nom de *Koráme*, où il est aisé de reconnaître le *Curamo* des anciens relèvements portugais, comme *Ekó* représente le *Ichoo* des hydrographes hollandais. Autrefois Koráme était unie à sa métropole par la langue de terre resserrée entre la grande lagune et la mer; mais dès longtemps les Yébous se sont emparés de cette langue de terre, dont l'extrémité orientale a été envahie par les pirates Ouyó; et Koráme est restée isolée au bout de la grande lagune, continuant à recevoir du Bénin son gouverneur ou chef politique. C'est aux terres voisines, à l'ouest, qu'appartient le nom d'*Awanee* de Robertson, prononcé *Agouaní* par Ochi Fèkouè, et compris avec *Aradá*, *Agbadághi* (le Badagry des cartes anglaises), *Vidá* (Whidah des Anglais, Juida des anciens traitants français), et d'autres places plus éloignées, dans les possessions de la nation *Igoú*, à laquelle appartiennent aussi *Mahí* et *Dágomè* (le Dahomey vulgaire).

La borne orientale de Yéboû, sur l'Océan, est la ville de *Omâhé*, dont la position est marquée, mais sans

dans La Barthe, *Voyage à la côte de Guinée*, Paris 1803, in-8°, p. 101; et De Flotte, *ibidem*, p. 171 : le nom y est imprimé *Ahouy* pour *Ahony*. — Palissot de Beauvois, *Flore d'Oware et de Benin*, Paris 1804-21, in-folio; t. Ier, pp. 7, 17, et t. II, pp. 22 et 42. — *Mémoires du capitaine Landolphe*, t. Ier, p. 94; t. II, pp. 98 et suiv. — *Carte de tout le bas de la Côte-d'Or, et du golfe du Benin*, 1786, par le capitaine Baudin, parmi les cartes manuscrites du Dépôt de la marine (portef. 113, chem. 25, n° 8).

(1) *Lagos and its channels*, by capt. Horsley of Liverpool, 1789; dans l'*African Pilot*, comme supplément, sur la carte déjà citée a la noto de la p. 13.

nom de lieu, sur la carte de Dalzel (1), dans l'*African Pilot* de Laurie, au point où la crique de Yéboû (*Jaboo creek*) débouche à la mer : les mots *a town* (une ville) désignent seuls cet endroit dans la carte dont nous parlons.

Mais, malgré les rajeunissements que, depuis 1789, date de sa première édition, cette carte a subie de la part de ses éditeurs, elle est aujourd'hui vieillie par suite des déterminations nouvelles qui résultent, pour l'ensemble de la côte, des grands travaux hydrographiques accomplis depuis quelques années; je veux parler de l'expédition dirigée par le capitaine William Fitz-William Owen, commandant le *Leven*, sous les ordres duquel le capitaine Alexandre-Thomas Vidal, commandant le *Barracouta*, exécuta en 1826 le relèvement d'une portion notable du golfe de Guinée, poursuivi l'année suivante par le capitaine William Jardine Purchas, commandant l'*Esk*. Dans une campagne récente, le capitaine Édouard Bouet, commandant le brick français *la Malouine*, a ajouté la détermination de quelques points aux deux ou trois positions que nous offraient les travaux antérieurs pour la rectification de la portion de côte qui nous intéresse. Les observations anglaises sont consignées dans le

(1) Ou, plus exactement, sur la carte rédigée par Norris d'après les matériaux fournis par Dalzel : c'est la même qui accompagne le *Voyage au pays de Dahomé* par Robert NORRIS, Paris 1790, in-8°, et *the History of Dahomy* by Archibald DALZEL, Londres 1793, in 4°. La partie de cette carte relative au Dahomé appartient exclusivement à Norris. — *Omâhè* est probablement le *Mongyee* du capitaine James FAWCKNER, *Narrative of travels on the coast of Benin*, Londres 1837, in-12; pp. 4, 23, etc.

recueil de tables publié en 1827 par l'amirauté de Londres (1); celles du capitaine Bouet m'ont été directement communiquées par cet officier. Voici le relevé général de celles que j'ai recueillies, soit à ces deux sources, soit ailleurs, tant pour les points extrêmes marqués par l'embouchure du Rio da Lagoa ou rivière de Lagos, et par celle du Rio Fermoso ou rivière de Bénin, que pour des points intermédiaires.

LIEUX D'OBSERVATION.	LATITUDE septentrionale.	LONGITUDE à l'est de Paris.	NOMS DES OBSERVATEURS.
	6° 22′ 30″	1° 6′ 45″	De Mayne.
	6 26 0	1 1 45	Tables d'Owen.
Rivière de Lagos...	6 25 0	1 2 30	Stationnaire de Sierra-Leone (2).
	6 24 0	1 2 44	
1er village.....	6 25 0	1 14 25	
2e village.....	6 25 0	1 22 0	
3e village.....	6 24 30	1 33 30	Bouet.
4e village.....	6 22 0	1 41 30	
5e village.....	6 19 30	1 45 0	
Fin de la berge de sable.....	6 20 0	2 6 45	Tables d'Owen.
	5 40 0	» » »	Dalzel.
	5 34 0	2 51 30	Stationnaire de Sierra-Leone (2).
Rivière de Bénin...	5 46 6	2 43 15	Vidal.
	5 43 0	2 39 33	Purchas.

(1) *Tables of latitudes and longitudes by chronometer, of places in the Atlantic and Indian Oceans, principally on the west and east coast of Africa, etc., resulting from the observations of H. M. ships Leven and Barracouta, in the years* 1820 *to* 1826 *inclusive, under the direction of W. F. W. Owen, captain R. N.*, Londres 1827, in-4°.

(2) Ces positions ont été communiquées à M. le lieutenant de vaisseau Fouque, en 1831, par l'officier anglais commandant le stationnaire à Sierra-Leone, comme résultat des dernières explorations de la marine britannique.

Entre les variantes applicables à chacun des deux points extrêmes, nous avons à opter pour la position qui nous semblera présenter le plus de chances d'exactitude; sans déduire ici les motifs raisonnés de notre choix, qu'il nous suffise de désigner l'observation du capitaine Bouet pour le Rio da Lagoa, et celle du capitaine Purchas pour le Rio Fermoso, comme devant être préférées.

Si l'on construit maintenant sur cette base le relèvement de Dalzel, on verra que l'extrémité de la grève sablonneuse marquée sur sa carte ne correspondra point à la position que lui assignerait l'observation anonyme empruntée aux tables d'Owen, tandis que cette position coïnciderait au contraire parfaitement avec celle du village appelé Oddy sur la carte de Dalzel; nous en concluons que cette détermination s'applique à une interruption de la plage sablonneuse vis-à-vis de Oddy, où d'anciens relèvements manuscrits (1) indiquent en effet cette interruption et marquent un fond de vase noire par un très-petit brassiage serrant la côte de plus près que celui de Dalzel; nous attribuerons en conséquence cette observation à Oddy. Pour la coordonner avec les positions du capitaine Bouet, nous déduirons d'un calcul comparatif sur la position de la rivière de Lagos, une correction soustractive de 2′ sur la latitude et une correction de 1′ sur la longitude, et nous obtiendrons ainsi 6° 18′ N. et 2° 7′ 44″ E. pour la position de Oddy.

(1) La carte du capitaine Baugin, déjà citée en note à la page 26.

Entre Lagos et Oddy, en suivant le rivage de la mer, Ochi-Fèkouè m'a désigné par leurs noms six *okoû* ou hameaux, savoir :

1. Okoû Ibéyo.
2. Okoû Obâze.
3. Okoû Ochôro.
4. Okoû Lekè.
5. Okoû Chiriôn.
6. Okoû Ezè.

Les cinq premiers noms s'appliquent naturellement aux cinq positions de villages déterminées par le capitaine Bouet, à partir de Lagos ; et le quatrième viendra ainsi coïncider avec la position *town* de la carte de Dalzel rectifiée ; le sixième se placera sans embarras à l'est du cinquième, sur l'emplacement désigné par Dalzel comme couvert d'habitations éparses (*straggling houses*), quelques milles à l'ouest de Oddy, que, pour nous conformer à la prononciation d'Ochi-Fèkouè, nous devons écrire Ôdé.

Après Ôdé, on ne rencontre plus ni ville ni village jusqu'à Omâhè, qui est, ainsi que nous l'avons déjà dit, la ville maritime la plus orientale du territoire de Yéboû, et qui doit être placée, sur notre copie rectifiée de la carte de Dalzel, par 6° 4′ N. et 2° 32′ E. de Paris. On met deux jours pour se rendre par mer de Koráme à Ôdé ; et en repartant d'Ôdé à cinq heures du matin, on atteint Omâhé vers deux heures après midi. Après l'avoir dépassée, on entre dans le domaine d'*Iwère* (Owère, Owyhère, Ouarre, Awerri, des cartes et des relations) ; c'est le pays du peuple *Ichékri* (1). On y trouve d'abord un petit hameau ap-

(1) Clapperton écrit *Chekerie or Warrie*, d'après les Youribanis qu'il interrogea. Voir *Second expedition*, p. 53.

pelé *Echeïn*, qui n'a que huit habitants; un peu plus loin est *Yakwá*, où l'on compte une cinquantaine d'habitants, et tout près, *Oubobí*, qui en a une trentaine. De douloureux souvenirs ont gravé ces trois noms dans la mémoire d'Ochi-Fèkouè : c'est près d'*Echeïn* qu'il fut surpris par les pirates Ouyó, qui le débarquèrent devant ce misérable village, puis le conduisirent à *Yakwá*, où il demeura garrotté quatre jours pendant qu'on traitait à son insu avec le négrier brasilien dont il allait devenir l'esclave, et c'est à *Oubobí* (1) qu'il fut livré à son acheteur, et embarqué pour ne plus revoir sa terre natale.

La distance du comptoir de Lagos à Òdé est de deux jours par eau; pour se rendre de Òdé à Omâhè, on part à cinq heures du matin, et l'on arrive à deux heures après midi; et il reste encore à faire un jour et demi pour atteindre Oubobí.

Tous ces lieux habités sont échelonnés le long de la mer sur la langue de terre allongée que les Yébous

(1) Ce village est appelé *Bobi* ou *Boby* par le capitaine Landolphe (*Mémoires*, t. Ier, p. 160, et t. II, pp. 30, 122, 343, 346); il était situé à une portée de canon seulement de l'établissement fondé à l'entrée de la rivière Formose pour le compte de MM. Marion de la Brillantais de Saint-Malo, et qui fut ruiné en 1792 par un acte infâme de piraterie. Cet établissement était à l'endroit indiqué par le nom de Salt-Town sur la carte de Dalzel, et le village de Bobi ou Boby paraît être le même qui est appelé *Lobou* sur la même carte. Il se trouve porté, avec le nom de *Boobie-Town*, dans la petite carte de M. John Arrowsmith qui accompagne, dans le *Journal of the royal geographical Society of London* (t. XI, p. 181), la note du capitaine Beecroft sur son voyage aux rivières Bénin et Kouârah, en 1840. La même carte donne aussi notre village de *Yakwà*, sous le nom de *Jacqua-Town*. Le capitaine Fawckner nomme de son côté *Bowbee* (pp. 67, 108) et *Wackow's Town* (p. 107).

appellent *Ikbékoû*, et qui se trouve découpée en îles par plusieurs marigots qui la traversent. Sur la grande terre, vis-à-vis et à deux heures de distance de Ôdé, qui lui-même est à une demi-heure du rivage, se trouve *Oumakoú*, chef-lieu d'un petit district habité par la nation *Idokó*, à laquelle appartient aussi une autre ville appelée *Ebighí* : c'est l'extrémité orientale des possessions yéboues en terre ferme. A partir de là s'étend, à l'est, la province d'*Issobó* (1), dépendante d'*Ibiní*, c'est-à-dire de Bénin; tandis qu'en tirant au sud-est vers Iwère, sont des terres vagues, où les pirates Ouyó exercent leurs déprédations.

Nous avons déjà dit que ces pirates sont les *corsaires d'Usa* de David de Nyendaal; peut-être ce nom leur venait-il de *Osa*, qui est la dénomination employée par les Yébous pour désigner ce que nos cartes appellent lac de Cradou. Ce lac s'étend, d'ouest en est, depuis *Ekó* ou *Koráme* jusque auprès d'*Oumakoû*. Sur sa rive septentrionale s'échelonnent, à partir du premier de ces deux points, nombre de villes et de villages, dont les principaux sont *Kroudoû*, *Ikósi* et *Ekpè*. Nous voyons figurer sur la carte de Dalzel les noms de *Cradoo* et de *Quassee*, dont la correspondance avec Kroudoú et Ikósi ne peut être douteuse; mais il semble résulter des distances relatives qui m'ont été données

(1) Appelée *Sooba* par Becroft (*ubi suprà*, p. 185) : « Extensive plains » open to the view, upon which, however, neither inhabitants nor » symptomes of population of any sort could then be discerned. The Sooba » country is the name given to this district by the natives lower down » the river, who represent it as forming part of the kingdom of Benin. »

par Ochïi-Fèkoué, que ces noms soient déplacés de leurs véritables positions, dans la carte de Dalzel. On se rend en effet par eau, en une journée, de Koráme à Kroudoû : en partant à cinq heures du matin, on arrive à trois ou quatre heures après midi; une demi-journée suffit ensuite de Kroudoû à Ikósi : partant à cinq heures du matin, on pourra être rendu à midi; et si l'on continue sans s'arrêter jusqu'à Ekpé, l'on y arrivera vers dix heures du soir; ou bien si l'on passe la fin de la journée à Ikósi et qu'on en reparte à six heures du soir, on atteindra Ekpé le lendemain à trois heures du matin. Enfin, partant d'Ekpé à quatre heures après midi, on parvient le lendemain matin, à trois heures, à Oumakoû, en ayant soin de profiter de la marée, afin de n'être pas contrarié par le courant. Ces informations nous procurent le petit tableau de distances que voici :

De Koráme				
à Kroudoû.....	10 heures	ou	17 milles	environ.
à Ikósi.....	7 »		11 »	
à Ekpé.....	10 »		17 »	
à Oumakoû.....	11 »		19 »	

En portant sur la carte de Dalzel ces distances relatives, on verra Ikósi tomber exactement sur la position qui y est attribuée à *Cradoo*, et Ekpé sur la position attribuée à *Quassee*; d'où il suit qu'une transposition de noms paraît avoir été commise par Dalzel, et qu'une rectification est nécessaire.

On peut se rendre d'Ekpé à Omàhé, par Oumakoû, en suivant les canaux intérieurs : cette route exige

trois jours; et l'on met quatre journées de plus pour atteindre Onloû-Iwère, capitale d'Ichékrí, vers le sud-est, et quatre jours pareillement, en allant d'Omâhé vers l'est pour arriver à Gató, d'où l'on se rend par terre, en deux jours, à Eddá, capitale d'Ibiní : Ochi-Fêkouè a parcouru lui-même cette dernière route dans un voyage qu'il fit vers 1810, en compagnie de son frère Ogoû-Soyá. Ibiní est un grand royaume duquel dépendent les provinces d'Issobó et de Eónre; au delà est le pays ou royaume de Ekbón ou Ikbón, ainsi appelé dans le Béní, mais que les Yéboûs nomment Ikolobé, et les Chekrí Ekalapá; la capitale est la grande ville de *Ogotón*, qu'il ne faut pas confondre avec *Gató* de Béni (1).

Indépendamment de la série des villages que nous avons signalés sur le rivage maritime d'Ikbékoû, on en peut citer quelques autres sur la rive septentrionale ou même au milieu de ces terres insulaires : ainsi l'on voit, en face de la grande ville d'Ekpè, le village de Sábouko; èt sur le marigot qui est en face d'Ikósi, le village de Boûghiyè, renommé dans tout le pays pour le nombre et la supériorité des constructions navales qui sortent de ses chantiers (2).

Essayons maintenant d'apprécier l'étendue du pays de Yéboû vers le nord. Les seuls renseignements que

(1) Bowdich a très-bien distingué ces deux villes, tout en les plaçant mal, dans sa grande *Map of north western Africa dedicated to the African Association*, 1820

(2) On peut, d'après cette circonstance, conjecturer que c'est le point désigné par les Portugais sous le nom de *Aldea das Almadias*, ou village des barques.

m'ont fournis à cet égard les conversations d'Ochi-Fèkouè consistent dans l'indication de deux villes frontières, Oyógwo et Ikrékoù, au delà desquelles commence le territoire d'Inongó. Disons tout d'abord ici que Inongó (1) est une grande nation à laquelle appartient le pays de Êyo, dont la capitale est Ooù, ainsi que le pays de Ibómno, appelé Kakandá par les Haoussans (2). Au delà d'Inongó est Filáni, puis Takpwà (3) (qui est le Niffë ou Noufi des Haoussans) ; puis enfin Haoussà, grand pays où s'arrêtent les notions géographiques de mon informateur.

En partant de Kroudoù, vers le nord-est, on rencontre à une petite journée Igán, d'où l'on se rend, en trois jours, dans le district d'Oukbó; le chef-lieu, Ouké-Akbó, est une grande ville située à trois jours de distance d'Ekpè; et Oyógwo n'est guère que d'une heure plus éloignée. De là, en un jour, on arrive à Akbelé, qui appartient à la nation Ekbá-Ikéya, dépendante d'Inongó.

(1 Robertson écrit *Anagoo* (pp. 209 et 286) et *Inago* (p. 287) ; il est parlé des *Nàgots* dans Pruneau de Pommegorge, *Description de la Nigritie*, Paris 1789, in-8°, p. 236, et dans Labarthe, *Voyage à la côte de Guinée*, p. 163, d'après le capitaine Denys Bonnaventure. L'un et l'autre les nomment distinctivement des *Ayeots* ou *Alliots*, qui ne sont autres que les Eyeos de Clapperton et de Lander, c'est-à-dire les Inongo eux-mêmes : de pareils doubles emplois sont presque inévitables dans les informations orales que peuvent recueillir les voyageurs.

(2, Oldfield nous apprend que Kakanda est aussi appelé *Ibbodo* ou *Ibbodah*, et *Mogay*, par les naturels, dont la langue se nomme *sho.b'ee*. Voir son *Journal* dans Laird *and* Oldfield's *narrative of an expedition into the interior of Africa by the river Niger*, Londres 1837, in-8°; t. Ier, pp. 320, 373; t. II, pp. 23, 298.

(3 Clapperton écrit *Tappa* (pp. 55, 140, etc.); Robertson, *Takpa Notes on Africa*, p. 268).

D'un autre côté, en partant de Kroudoû pour se diriger vers le nord, on atteint, après une grande journée, le territoire de la nation Eremó, dépendante de Yéboû : la première ville qu'on rencontre est Ikboré; puis une marche de deux grands jours conduit à Okó, et il faut encore deux très-fortes journées pour arriver à Ikrékoû, toujours sur les terres d'Eremó. Au delà, quatre à cinq heures de marche suffisent pour se rendre à Ekbomóso, ville d'Inongó, laquelle est elle-même à trois jours d'Oukbó. A trois journées plus loin que Ekbomóso se trouve Ekboumoû, grande ville de marché, qui appartient à un frère du roi de Yéboû.

Si l'on attribue à la journée de marche une valeur moyenne de 15 milles géographiques en ligne droite, on en pourra conclure que la ligne des frontières, du côté d'Akbelé, passe à environ 70 milles de Kroudoû et 55 milles d'Ekpè; et que, du côté d'Ekbomóso, elle passe à environ 85 milles de Kroudoû et autant d'Ekpè. On pourra approximativement déduire de ces données, pour la superficie totale du pays, une mesure vague de cinq cents lieues carrées, au maximum.

Nous n'avons point encore parlé de la capitale, Odè-Yéboû : sa position nous est fournie par une distance d'une journée et demie, ou quatorze heures de marche à l'égard de Kroudoû, et d'une petite journée de six heures à l'égard d'Ekpè; à 2 milles et demi par heure, ces distances se traduisent en 35 milles et 15 milles, et nous procurent pour Odè-Yéboû une position, estimée approximativement, de 6° 48′ de la-

titude septentrionale, et 1° 54′ de longitude à l'est du méridien de Paris.

Ochi-Fèkouè m'a encore nommé plusieurs villes, sur la position desquelles je n'ai point eu l'occasion ou le loisir de lui demander des renseignements; telles sont Oké-Akó (lieu de naissance de son grand-père), Odomoïlá, Ipí, Átou, Érounwo, Ichové, Noforiyá, Ilokó, Onè, Oroubó, Iké : pour cette dernière seulement, il m'a appris qu'elle était à deux ou trois heures de marche à l'est d'Ikósi.

Parmi les dépendances de Yeboú, nous avons à compter encore le district de Owwoù, qui appartient à la nation Egbá; après une guerre de six ans, qui finissait à l'époque où Ochi-Fèkouè fut emmené en captivité, et qui avait eu pour objet la possession d'un canton limitrophe des deux pays, Obbá Owwoù, fait prisonnier, avait été conduit à Odè-Yéboù, et son domaine réuni au territoire Yéboù. Cet état de choses s'est-il perpétué? Nous n'avons à cet égard aucune lumière; et les conversations d'Ochi-Fèkouè ne m'ont pas même appris où se trouve le canton d'Owwoù.

Ce nom n'est cependant pas tout-à-fait inconnu en Europe, non plus que celui de la nation Egbá : dans la troisième partie du petit *vocabulaire Èyo* dont il a recueilli les éléments à Sierra-Leone, le missionnaire John Raban a consigné le renseignement géographique suivant : « Yóruba est la dénomination générale d'un » grand pays contenant les cinq divisions que voici, » rangées dans l'ordre de leur importance : 1° Oyo; » 2° Egbwa; 3° Ibárupwa; 4° Ijébu; 5° Ijéca (pro-

» noncé Ijétcha). Owú est une grande ville de Yó-
» ruba (1) ». Mais ceci demande quelques éclaircissements : on sait très-bien, par Clapperton (2), que *Yarriba* est le nom donné par les Arabes et par les Haoussans au pays et au peuple *Èyo ;* Ochi-Fèkouè ne connaissait point cette dénomination générale : pour lui *Èyo* est le nom du pays occupé par la nation *Inongó*, ayant pour roi *Obbá Oyó*, et la ville de *Ooú* pour capitale; *Egbá* est la nation dont le pays aussi bien que la capitale sont appelés *Owwoú ; Ibároupwa* lui est inconnu sous cette forme, mais lui paraît devoir être *Gwaroúpa ; Ijébu* est son propre pays, que nous écrivons ici, d'après sa manière de prononcer, *Yéboú ;* enfin, *Ijétcha* est pour lui *Iyésa*, qu'il m'avait plusieurs fois désigné avant que le petit livre de Raban me fût tombé entre les mains (3).

Mais quel est l'emplacement géographique d'Owwoù, nous l'ignorons encore; cependant, peut-être nous est-il permis de conjecturer que cette ville est la même que celle dont Richard Lander nous parle sous le nom de *Wow*, au commencement de son deuxième voyage. D'après les explications de Clap-

(1) *The Eyo Vocabulary* compiled by the rev. John Raban, one of the missionaries of the Church missionary Society in Sierra-Leone; 3 parties, Londres 1830, 1831, 1832, in-18; partie 3e, p. 10.

(2) *Second expedition*, p. 29.

(3) J'en dois la communication à mon excellent ami le capitaine John Washington, de la marine royale britannique, ancien secrétaire de la Société royale géographique de Londres, et l'un des membres les plus actifs et les plus éclairés de la Société de civilisation africaine, aujourd'hui chargé de travaux hydrographiques dans la mer du Nord.

perton sur les limites du Yarriba du côté de Badagry, Wow appartient bien certainement à cette grande contrée (1) ; et son homonymie est frappante avec *Owwoù*. Mais, d'un autre côté, *Ekbá-Ikéya*, vers Akbélé, ne serait-il pas identique à *Egbvá?* Nous sommes forcés de rester dans l'incertitude.

Quoi qu'il en soit, d'après tous les renseignements que nous venons de parcourir, nous pouvons du moins, ce semble, nous former de la disposition géographique du pays de Yéboû une idée générale, où se grouperont, autour d'un noyau territorial portant spécialement le nom de Yéboû, à l'est Idokó dont le chef-lieu est Omakoù, au nord Eremó dont le chef-lieu est Ikboré, et peut-être à l'ouest, peut-être au nord-est, Egbvá dont le chef-lieu est Owwoù.

---

§ II. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET NATURELLE.

Orographie et géologie; hydrographie intérieure; productions végétales; animaux.

Le pays est extrêmement plat et uni sur la côte, et des montagnes proprement dites ne s'y montrent qu'assez loin dans l'intérieur. Cependant sur la langue de terre même que les indigènes appellent Ikbékoù, se font remarquer quelques dunes, notamment auprès de Sábouko et de Boûghiyè, où elles reçoivent le nom de *Oké* ou montagne.

(1) Lander, *Journal of an expedition to explore the Niger*, t. 1er, p. 38. — Clapperton, *Second expedition*, pp. 29 et 87.

Quant à celles de l'intérieur, elles font partie de la grande chaîne granitique traversée, dans l'ouest, par Clapperton, à qui l'on apprit qu'elle prenait naissance dans le Borghoû, et se continuait, à travers le Yéboû, jusqu'au Bénin. C'est, d'après la description de ce voyageur, un granit gris surgissant à travers un sol argileux rouge, couvert d'une couche de terreau noir mêlé de sable dans les parties qui avoisinent la mer (1). On y trouve, suivant les indications d'Ochi-Fèkoué, des mines métalliques riches et nombreuses, où l'or se rencontre en grosses pépites (2), et l'argent en abondance, mais sans valeur et sans utilité aux yeux des naturels; les mines de fer leur sont beaucoup plus précieuses, et le cuivre, rare chez eux, se paye plus cher que l'or même (3).

Des rivières nombreuses, mais qui ne paraissent pas très-considérables, arrosent et fertilisent ce territoire. La plus importante est celle de *Óchoû*, qui vient de très-loin dans le pays d'Èyo, où elle est appelée *Ícherу*; elle est déjà grande à Ekbomóso, plus grande et inguéable à Oukbó; elle traverse Eremó, et débouche à Kroudoû. Une autre est celle de *Omè*, qui vient

(1) Clapperton, *Second expedition*, pp. 48, 52, 87.

(2) Il est inutile d'insister sur l'abondance de l'or dans des contrées qui tirent de là leur dénomination même; il suffit de lire ce qu'en rapporte Villault de Bellefond, *Relation des costes d'Afrique appelées Guinée*, Paris 1669, in-12, pp. 387 à 397.

(3) C'est ce que Pruneau de Pommegorge (*Description de la Nigritie*, p. 123) avait déjà remarqué chez les Sérères de la Sénégambie.

d'Akbelé, passe à Onè, à Idokó dont elle prend le nom, et débouche à Ekpè. Dans l'intervalle, une troisième plus petite passe près d'Oroubó et débouche à Iké.

Ces divers cours d'eau se jettent dans ce que les géographes appelaient autrefois le *lac de Curamo*, et qu'ils nomment aujourd'hui le *lac de Cradoo*, mais que les Yéboûs appellent uniquement *Ósa* ou lac, par opposition à la mer, qu'ils appellent *moloukoû*, et aux rivières, qu'ils appellent *outó*. Un peu au-dessus de la ville de Oumakoû, le Ósa éprouve tout à coup un rétrécissement tel, que trois barques ne pourraient y cheminer de front; c'est dès lors une véritable rivière, et son nom spécial est *Efrá*. Peut-être le même nom reparaît-il à l'ouest du lac, pour la rivière qui passe à Ardra, et à laquelle la carte de Dalzel applique improprement la dénomination de Lagos, mais que d'Anville appelle Eufrat, et Denys-Bonnaventure, trop classiquement Euphrate (1).

D'autres rivières communiquent du lac à la mer, à travers Ikbékoû, ainsi qu'on le voit sur la carte de Dalzel; la plus connue de celles-ci est Outó-Boûghiyè. Au temps des pluies solsticiales, et de l'inondation qu'elles amènent, l'eau de Ósa s'écoule en une vaste nappe par dessus les terres basses d'Ikbekoû.

La profondeur du chenal, au milieu du lac, est de 14 à 15 brasses, suivant l'indication de quelques anciennes cartes. Les sondes sont très-peu profondes

(1) D'Anville, *Guinée entre Serre-Lione et le passage de la ligne*, 1775; et *Eufrate* dans sa carte de la côte de Guinée, 1729. — Denys Bonnaventure, dans Labarthe, *Voyage à la côte de Guinée*, pp 102, 103

sur la côte maritime ; l'eau y est d'un vert olivâtre ; le fond, de sable successivement blanc, roux, et brun, à mesure qu'on s'écarte du rivage par 4, 5, 6, 8, 10 brasses ; alors se rencontre un fond de vase noire, qui se montre immédiatement à l'entrée des criques transversales depuis Odé jusqu'à Omâhè (1).

Tout le long des rivages court une berge sablonneuse couverte de mangliers rabougris, par dessus lesquels on aperçoit au loin des arbres élevés, à têtes rouges, surtout entre Ekpè et Oumakoù. Il existe en outre dans le pays de belles forêts, et nous savons d'ailleurs que le terroir est fertile, que le maïs et les calebasses sont exportés pour la consommation des populations voisines.

Les conversations d'Ochi-Fèkouè m'ont appris que sa terre natale produit en abondance les bananiers à gros et à petit fruit (2), le cocotier, le chou-palmiste, l'oranger, le citronnier, la canne à sucre, l'ananas, la patate, le manioc, l'igname, le piment, la malaguette (3), l'ôbi, qui n'est autre que le fameux cola ou gourou des voyageurs européens (4), l'indigo, le co-

(1) Carte manuscrite du capitaine Baugin, déjà citée.

(2) Le *musa paradisica* des botanistes (*plantain* des Anglais), *okbo ibroïn* des indigènes ; et le *musa sapientum*, appelé dans le pays *okbo oghède*.

(3) Poivre de Guinée ou graine de paradis, fruits de l'*uvaria æthiopica* et de l'*amomum melegueta*.

(4) *Sterculia tomentosa* de PERROTTET (*Floræ Senegambiæ tentamen*, Paris 1843, gr. in-4° ; t. Ier, p. 81, tab. 16). C'est probablement le même

ton, et bien d'autres végétaux utiles, sur lesquels je n'ai pu recueillir d'indications assez précises (1).

Quant au règne animal, il m'a signalé, entre les mammifères, de nombreux hippopotames, le lion, le léopard, l'éléphant, des singes et des guenons de divers genres, notamment une sorte d'orang qu'il appelle *inoki*; des pangolins, des porcs-épics, des hérissons, des rats en quantité; et parmi les animaux domestiques, le cheval, rare dans le pays si ce n'est dans la province d'Idokó, l'âne, le chien, le chat, le cochon, et de grands troupeaux de bœufs, de chèvres et de moutons. Parmi les reptiles il m'a désigné des caïmans monstrueux, des tortues de terre et de mer, des crapauds, des grenouilles, et des serpents de diverses grandeurs, dont le plus remarquable, appelé *ére* par les indigènes, doit être un python de la plus grande taille (2); ils en ont un autre connu au Brésil sous le nom de *surucúcu* (3), et un autre moins grand, noir,

que le *sterculia acuminata* de Palissot de Beauvois (*Flore d'Oware*, t. 1er, p. 4, tab. 24).

(1) On peut comparer à cette énumération celle qui est donnée par Monrad pour le voisinage d'Accra (dans Walckenaer, *Hist. gén.*, t. XII, p. 479), et par Bosman (*Voyage de Guinée*, seizième lettre) pour toute cette côte en général.

(2) Ochi-Fékouè m'a donné de ce serpent une description qui ne permet pas de douter que ce ne soit la même espèce qui est indiquée par Monrad sous le nom de serpent royal (Walckenaer, *Histoire générale des voyages d'Afrique*, t. XII; Paris 1827, in-8°, p. 438). Bosman (*Voyage de Guinée*, pp. 282 et 326) en parle aussi, et mentionne les crochets voisins de l'anus qui caractérisent les pythons.

(3) Ce nom de *surucúcu*, et l'explication qui m'en a été donnée par

avec la gorge jaune. Parmi les oiseaux il m'a cité l'autruche, la cigogne, le flammant, le héron, le perroquet gris, le pigeon, la poule, le canard, la spatule, le pélican (1). Parmi les insectes, l'abeille, qui donne aux naturels la cire qu'ils vont vendre aux comptoirs européens, et le miel qu'ils savourent à leurs repas; l'incommode moustique, le scorpion venimeux, l'industrieuse termite, et les innombrables fourmis rouges ou noires, grandes ou petites. Entre les poissons il ne m'a désigné d'une manière précise que le redoutable requin (2); et parmi les mollusques, l'huître, qui pullule dans le lac sans que les riverains aient l'idée de la classer parmi leurs comestibles.

Là se bornent à peu près toutes les indications que j'ai eu l'occasion de recueillir de la bouche d'Ochi-Fèkouè sur les animaux les plus répandus dans le pays de Yèboû.

M. le chevalier de Lisboa, de Rio-Janeiro, m'ont fait reconnaître dans ce serpent celui qui est décrit sous le nom de *daboué* dans Labarthe (*Voyage à la côte de Guinée*, p. 131, en note), et qui paraît appartenir au genre *eryx*.

(1) Ochi-Fèkouè me désignait chaque animal, tantôt par son nom brasilien quand il le connaissait, tantôt par l'indication du caractère extérieur le plus saillant, tantôt en me montrant la figure correspondante sur les planches de la relation de Barbot que je tenais ouverte devant lui.

(2) Par son nom portugais de *tuberão*.

OCHI-FÉKOUÉ-DI

Agé d'envir

Lithographié par Th. Maillet
sous la direction

NATIF DE YÉBOÛ

quarante-deux ans.

d'après un buste moulé sur nature
Mr le Dr Dumoutier

Imp. par Lemercier

SECONDE PARTIE.

L'HOMME.

§ Ier. — ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DU CLASSEMENT ETHNOLOGIQUE.

1°. Caractère physique et moral.

Quant à l'homme, aux indications si favorables, mais si vagues, de Robertson et de John Adams (1), je puis joindre, jusqu'à un certain point, le témoignage de mes yeux, en prenant mon informateur pour un type de sa nation.

Je dirai ainsi que le Yéboû est d'une taille moyenne, bien constitué, d'un noir brun, ayant le nez plat et large, les lèvres grosses et saillantes, les dents supérieures inclinées en avant, les pommettes proéminentes. Mais le caractère le plus remarquable de la face est un front partagé en trois compartiments verticaux, dont l'un est en retrait sur les deux autres; ou plutôt ce sont les deux os temporaux qui font une saillie très-marquée sur l'os frontal, en avant duquel ils forment comme un bourrelet de trois à quatre lignes d'épaisseur. Les cheveux sont crépus et laineux comme dans la plupart des races nègres. L'angle facial ne m'a point semblé extrêmement aigu.

(1) Voir ci-dessus, p. 16.

Au surplus (comme la Société Ethnologique l'a indiqué dans l'instruction générale destinée à servir de guide aux recherches qui ont pour but la détermination des races humaines), il est indispensable d'emprunter le secours des arts graphiques si l'on veut donner une idée précise du type physique, et mon premier soin a été de dessiner un double portrait d'Ochi-Fêkoué pour accompagner cette notice. Mais je ne me suis point borné à cela, et par les soins de M. de Blainville, mon informateur a été moulé au Muséum royal d'histoire naturelle, où l'on sera toujours ainsi à portée de voir son buste, aussi bien qu'au siége de la Société Ethnologique, et dans mon propre cabinet.

Le caractère moral paraît très-doux, et quoique l'intelligence de mon informateur soit peu développée, les renseignements qu'il m'a fournis dénotent chez ses compatriotes un degré d'aptitude et d'activité qui s'accorde avec ce que les voyageurs avaient rapporté des habitudes industrieuses et de la richesse territoriale de ce peuple. Les denrées dont il approvisionne ses voisins, les étoffes qu'il fabrique en si grande quantité et qui révèlent une habitude perfectionnée de la filature, du tissage et de la teinture, déposent en effet de sa supériorité relative à l'égard des nations limitrophes. La résistance qu'éprouva, chez les Yéboûs, le grand conquérant dahomé Trouro-Audati, et leur prise de possession de la lisière maritime qui obéissait autrefois au Bénin, sont en même temps des preuves de leur bravoure.

2°. Langage.

La langue des Yébous m'a offert, dès les premières questions que j'adressai à mon nègre, les noms de nombre de *un* à *dix* entièrement conformes à ceux que Bowdich avait rapportés de la langue Êyo (1); et mon informateur m'apprit que les Êyos parlent en effet une langue si voisine de celle de Yéboû, que les deux nations peuvent converser ensemble sans difficulté; je pus aussitôt me convaincre moi-même de cette intime affinité en comparant les mots que je recueillais de la bouche d'Ochi-Fêkouè, au petit vocabulaire yourriban compris dans l'appendice du second voyage de Clapperton. J'en ai eu, depuis, de nouvelles preuves, plus

(1) Bowdich, *Mission to Ashantee*, appendix. (Ces noms de nombre manquent dans l'édition française.) — Clapperton, *Second expedition*, pp. 404, 405. — Voici la comparaison de ces noms de nombre :

HIO DE BOWDICH.	YOURRIBA DE CLAPPERTON.	YÉBOU D'OCHI-FÊKOUÈ.
1. innee.	ok'ka.	inné, óko.
2. eygee	ma'jee.	eyi.
3. etta.	mai'ta.	éta.
4. ernee.	me'ne.	êre.
5. aroun.	malléo.	âro.
6. effa.	mai'ffa.	êva.
7. eggay.	ma'gee.	êyè.
8. eggo.	ma'jo.	êyo.
9. essoun.	mai'ssu.	êso.
10. eywaw.	maywah.	égwa.

m initial, dans Clapperton, est un préfixe, peut-être simplement euphonique, employé en construction après un substantif : quelques-uns des nombres que j'avais d'abord recueillis de la bouche d'Ochi-Fêkouè en étaient affectés aussi.

concluantes encore et plus multipliées, depuis que j'ai été à portée d'examiner les petits vocabulaires et spécimens de langage èyo recueillis à Sierra-Leone par le révérend John Raban, missionnaire anglican, et publiés à Londres en 1830, 1831 et 1832.

Il n'en est pas de même pour la langue de Béni, qui paraît appartenir à la même famille, mais qui présente des différences beaucoup plus tranchées (1) : en sorte

(1) Je me proposais de recueillir de la bouche d'Ochi-Fèkouè les vocabulaires des diverses langues africaines qui lui étaient connues ; le temps m'a manqué. J'avais seulement noté occasionnellement quelques mots de la langue béni ; les voici :

Bateau	okó.	*Canon*	itiru.
Aviron	uguóko.	*Pistolet*	libatine.
Voile	aveä.	*Sabre*	odä i''bo.
Courage	okü.	*Lance*	ekwä.
Cheval	èchi'.	*Fils, fille*	oto''.
Aubarde	ughèchi'.	*Jeune garçon* . . .	omrèwi.
Mors	urokbó.	*Père*	owä.
Fouet	achipé.	*Mère*	yé.
Fusil	krui.	*Tabac (en feuilles)* .	eféya.
Poudre à tirer . . .	afernñe.	*Farine*	uchi'.

Il est à observer que les mots *père* et *mère* sont exprimés en bénin, parmi les soixante-sept mots de cette langue recueillis à Sierra-Leone par mistress Hannah Kilham et insérés dans ses *Specimens of African languages*, de la manière suivante :

Père	uansa.	*Mère*	nama.

Le premier est loin d'être identique ; le second est entièrement différent. En faut-il conclure que l'une ou l'autre source est suspecte, ou qu'elles le sont toutes deux ? Non, sans doute ; mais seulement qu'il reste à déterminer quelle est la population à laquelle appartient chacun des vocabulaires : car nous savons par Clapperton (*Second expedition*, p. 140) que le nom de Bini est appliqué à des contrées très-différentes. Le Bini d'Ochi-Fèkouè est celui qui est limitrophe de sa terre natale, celui qu'on appelle

que, d'après les indications d'Ochi-Fékoué, il y aurait lieu de former, des divers langages similaires répandus en ces contrées, deux groupes principaux, dont l'un comprendrait les dialectes yéboù, èyo, et leurs ramifications (1), l'autre les dialectes béni, ebbò, et leurs annexes.

Le domaine territorial de cette famille linguistique est borné au nord par la langue haousà, à l'ouest par la langue igoù, qui renferme les dialectes de Dahomé, de Mahi, et de ce qu'on appelle vulgairement la Côte des Esclaves. Dans l'est, mon informateur ignore ce qui est au delà de l'empire de Béni.

Revenons à la langue yéboùe en particulier : j'en ai recueilli un vocabulaire d'environ huit cents mots (2), plus quelques phrases, trop peu nombreuses pour y trouver les éléments d'une analyse au moyen de laquelle je pusse tenter une esquisse grammaticale; et

vulgairement Bénin ou le Grand Bénin. Cependant le mot *yè*, qu'il donne pour *mère*, est identique à *iai*, que Hannah Kilham attribue à Bornou, c'est-à-dire à l'autre Bini.

(1) D'après Clapperton (*Second expedition*, pp. 132, 143, 184), les langages de Wawa, de Boussa et du Niffé sont des dialectes de la langue du Yarriba, c'est-à-dire Èyo. Mais sont-ils plus voisins de cette dernière que de celle de Béni? c'est une question que l'étude comparative des vocabulaires peut seule résoudre.

(2) Je l'ai communiqué à la Société de civilisation africaine de Londres, pour être compris dans le vocabulaire comparatif imprimé sous ce titre : *Outline of a Vocabulary of a few of the principal languages of western and central Africa, compiled for the use of the Niger expedition*; Londres 1841, in-18 oblong. Ce petit volume offre un intérêt de plus en reproduisant les *Specimens of African languages*, de mistress Hannah Kilham, imprimés à Sierra-Leone, et devenus très-rares aujourd'hui.

je dois le dire, ce travail d'analyse offrait d'autant plus de difficulté, que mon informateur s'est montré complétement inhabile à en comprendre la nature et la portée : sa connaissance du français et du portugais est d'ailleurs trop grossière pour qu'il lui eût été possible d'exprimer, dans l'une ou l'autre de ces langues, une forme grammaticale correspondante à celle que lui eût fournie sa langue maternelle. Ce n'est que par la comparaison intelligente de textes variés et multipliés que peuvent être obtenues des lumières sur la constitution organique et physiologique (si je puis employer de telles expressions) de cet idiome nouveau pour nous.

Les petits livres de Raban m'offraient à cet égard quelques secours que j'ai dû ne point négliger, et qui, malgré les différences probables de dialecte, m'ont permis des rapprochements dans lesquels se laissaient entrevoir quelques indices du mécanisme général du langage que j'étudiais.

J'ai cru utile de tracer, d'après ces données, un premier canevas conjectural de grammaire, pour servir de thème aux vérifications à venir : on le trouvera, ainsi que le vocabulaire, à la suite de ce travail (1).

Sous le rapport euphonique, la langue yéboûe peut être considérée comme une des plus douces qui soient au monde; les voyelles y abondent, et il est à cet égard remarquable que (sauf peut-être quelques rares et douteuses exceptions), non-seulement tous les mots, mais même toutes les syllabes sont terminées par des

(1) Voir l'appendice.

voyelles ; les consonnes n'offrent dans leur prononciation aucune rudesse, et plusieurs s'articulent avec une sorte de mignardise qui les rend difficiles à saisir et plus difficiles encore à exprimer graphiquement par des lettres de notre alphabet.

Un caractère particulier que j'ai cru découvrir dans cette langue doit être signalé ici : il fournirait aux linguistes un curieux sujet d'études et de méditations, si au lieu de simples conjectures je pouvais présenter une affirmation précise ; je veux parler de la nature essentiellement monosyllabique qu'elle m'a paru offrir dans sa composition, non que les monosyllabes s'y montrent distinctement au premier abord ; mais il semble qu'une analyse intelligente puisse retrouver dans les polysyllabes une série d'éléments monosyllabiques, tantôt simplement juxtaposés, tantôt euphoniquement contractés.

Est-ce une racine modifiée par des affixes ou des suffixes inséparables, qu'il suffit de dépouiller de ces augments pour mettre en évidence le monosyllabe originel ? ou bien chaque polysyllabe se décompose-t-il en divers éléments radicaux, tous significatifs, tous séparables, et se groupant entre eux au gré de l'idée complexe qu'il s'agit d'exprimer ? S'il m'était possible de résoudre dès à présent cette question, ce n'est plus une conjecture, un soupçon timide que je proposerais ici : j'aurais une certitude, et des règles à formuler ; mais, encore une fois, je n'ai que des arguments, des indices, à soumettre à l'appréciation des linguistes.

L'opinion que je me suis formée à cet égard est née

de la facilité avec laquelle j'ai pu décomposer en monosyllabes significatifs quelques phrases très-courtes recueillies de la bouche d'Ochi-Fèkouè, et dont chacun des éléments m'était déjà connu par son emploi dans d'autres locutions.

Par exemple : OBÆWÆ WOFURIMI', *tu me donnes ce couteau* : cette phrase, qui, dans l'émission orale, semblait à mon oreille ne former que deux mots, l'un de trois syllabes, l'autre de quatre, m'offrit, à l'analyse, sept mots bien distincts assemblés en deux groupes et se traduisant littéralement ainsi :

O	BÆ	WÆ	WO	FU	RI	MI.
le	*couteau*	*ce*	*toi*	*donner*	*à*	*moi.*

De même : KOMAYIMIKU', KOMAYIMINU', *préserve-moi de la mort et des maladies ;* ce sont deux versets de la prière quotidienne des Yéboûs, décomposables et traduisibles mot pour mot ainsi qu'il suit :

KO	MA	'YI	MI	KU.
falloir	*point*	*permettre*	*moi*	*mourir.*

KO	MA	'YI	MI	NU.
falloir	*point*	*permettre*	*moi*	*être malade.*

De même encore : KOFOGORIMI', *donne-moi la richesse;* c'est un autre verset de la même prière, qui s'explique très-bien de cette façon :

KO	FU	O	GO	RI	MI.
falloir	*donner*	*la*	*richesse*	*à*	*moi.*

Ainsi mis sur la voie de la décomposition des

phrases et des mots dont les éléments m'étaient connus, j'ai été porté à en conclure que les polysyllabes dans lesquels je ne sais point retrouver chacun des éléments constitutifs ne sont pas moins le résultat de la juxtaposition de monosyllabes distincts, dont mon ignorance seule ne peut discerner actuellement la forme précise et la valeur.

---

§ II. — ÉPOQUES ET ACCIDENTS DE LA VIE.

1°. Naissance, allaitement, éducation première.

Quelle que soit la diversité des races humaines répandues d'un bout à l'autre de ce globe où la Providence nous a jetés, les mêmes lois régissent l'existence physique de chacun des atomes de ce grand tout. Sous les feux de l'Équateur comme sous les glaces du Pôle, l'homme *naît, grandit, mûrit, se fane, et meurt*, à travers une succession de vicissitudes et d'accidents qui, vus de haut, n'offrent que d'insignifiantes différences : ou plutôt les différences que nous apercevons ne sont, pour ainsi dire, que des insignes dont la vie sociale décore les actes de la vie naturelle.

Enregistrons ici les détails que les souvenirs de mon informateur m'ont permis de rassembler sur les formes que revêt, chez les Yéboùs, chacun de ces actes que toutes les nations semblent s'accorder à solenniser.

Le Yéboù, comme tous les autres hommes, est enfanté dans la douleur; mais la douleur est peut-être

moindre et moins prolongée qu'en nos climats. La mère, en ce pénible travail, est entourée, assistée des matrones de sa famille ou du voisinage, qui reçoivent le nouveau-né et lui nouent le nombril à peu près comme l'exécutent les sages-femmes de notre Europe civilisée. Mais, à la grande différence de nos habitudes, l'accouchée demeure pendant six jours étendue sur ses nattes, enveloppée des mêmes pagnes, ayant à côté d'elle son nourrisson, sans recevoir ni prendre elle-même aucun soin de propreté; enfin le septième jour, l'appartement est nettoyé de fond en comble, et les cendres mêmes sont enlevées du foyer et jetées à la rivière; on appelle un *alasè*, ou prêtre, afin d'accomplir la cérémonie de l'imposition du nom au nouveau né. Alasè frotte d'abord d'huile de palme la tête de l'enfant; le panier dans lequel les cendres ont été emportées devient alors pour un instant son berceau, et on l'asperge d'une quantité d'eau suffisante pour le nettoyer, après quoi on le rend à sa mère. Alasè, délayant dans sa bouche quelques grains de sel, prend de nouveau l'enfant, et lui soufflant sur le front quelques gouttes de salive salée, l'appelle tout haut du nom que le père lui a d'avance fait connaître.

L'allaitement dure un an au moins; il se prolonge assez souvent jusqu'à trois ans. La mère porte son nourrisson tantôt sur son bras comme les nourrices d'Europe, tantôt grimpé sur son dos, les bras passés autour du cou, les jambes serrées sur les flancs et assujetties au moyen d'une pagne nouée.

Quand vient le temps du sevrage, elle substitue à

son lait une bouillie claire de maïs, et bientôt cette espèce de pain ou de gâteau de maïs qu'on appelle *ouré*.

L'enfant n'a point un berceau séparé; il dort près de sa mère, enveloppé de pagnes. Quel que soit leur sexe, les enfants vont absolument nus jusqu'à l'âge de quinze ans, qui est celui de la puberté.

2°. Circoncision et tatouage.

Arrivé à l'âge de six ou sept ans, le Yéboû subit la double opération du tatouage et de la circoncision : la première, nommée *ellá*, est commune aux deux sexes; la seconde, *oufón*, n'est pratiquée que sur l'homme, et n'a point d'analogue pour la femme (1).

L'une et l'autre sont faites, moyennant salaire, par un artiste dont c'est la profession spéciale, et qu'on appelle *alákila* : il emploie à cet usage un instrument dont la lame courte, large, à double tranchant, et bien affilée, ressemble beaucoup, par sa forme, à celle d'un grattoir de bureau; elle est assujettie dans un manche de bois, mince et arrondi, que l'opérateur tient dans sa main droite entre le pouce, l'index et le doigt du milieu, comme nous tenons nous-mêmes une plume à écrire.

La circoncision est d'ordinaire une institution religieuse, accompagnée de cérémonies où intervient le sacerdoce; rien de semblable n'apparaît chez les Yéboûs : aucun alasè ne préside à l'opération, et c'est

(1) David de Nyendaal (dans Bosman, p. 472) dit qu'au Bénin on pratique sur la femme l'excision d'une petite portion du clitoris.

uniquement à l'artiste qui l'exécute que la direction en est confiée.

On sait que le tatouage est une sorte d'insigne, de blason national, uniforme pour tous les individus d'un même peuple, et différant de peuple à peuple de manière à servir entre eux de caractère distinctif. Il consiste en un certain nombre d'entailles plus ou moins profondes, à des places et dans un ordre déterminés.

Les indications de cette nature ont une importance ethnologique dont les voyageurs n'ont point en général tenu assez de compte : un travail d'ensemble sur cette matière serait aussi curieux qu'intéressant; mais avant qu'il puisse être entrepris, il en faut préalablement amasser les matériaux essentiels.

Voici les renseignements que je tiens de Ochi-Fè-koué sur la disposition de ces marques caractéristiques chez les diverses populations africaines qu'il a connues, soit pour les avoir visitées chez elles, soit pour en avoir vu quelques individus dans son propre pays, ou au comptoir de Lagos.

Et d'abord, Yéboû lui-même (ainsi que Erémó qui en dépend) a son tatouage national composé de six raies longitudinales partant du bas ventre et s'élevant jusqu'aux mamelles, où s'arrêtent les deux médianes, tandis que les autres s'épanouissent symétriquement en se contournant sous les aisselles.

Idokó, tributaire de Yéboû, se fait autour du cou une double rangée de petites entailles obliques, parallèles entre elles dans chaque rangée, mais inclinées en sens inverse d'une rangée à l'autre.

Eggwá, autre tributaire de Yéboù, se distingue par cinq ou six longues incisions verticales sur chaque joue, depuis les tempes jusqu'à la mâchoire inférieure.

Béni (ainsi que Eónré qui y est compris) a plusieurs entailles verticales (depuis quatre jusqu'à huit) au milieu du front; plus une longue raie depuis le creux de l'estomac jusqu'au bas ventre.

Issobó, tributaire de Béni, et Ouyó, qui semble n'être que la partie restée indépendante du même peuple, se font trois entailles partant du coin de l'œil et rayonnant sur la tempe.

Ikolobé ou Ekbón, dépendant aussi de Béni, se marque le front d'une raie horizontale, au-dessous de laquelle sont entaillés de petits traits perpendiculaires, courts et rapprochés.

Les habitants de Koráme n'ont point de tatouage; mais ils se reconnaissent à leur tête rase, au sommet de laquelle reste intacte une mèche de cheveux.

Ichékrì non plus n'a aucun tatouage.

La grande nation Inongó a pour insigne quatre entailles horizontales de chaque côté de la bouche.

Ibómno (ou Kakanda), qui en est une dépendance, a les mêmes entailles, plus profondes, et prolongées jusqu'à l'oreille.

Le peuple guerrier des Filani, dont la couleur, au lieu d'être noire, ne peut mieux être comparée qu'au rouge brun de nos meubles d'acajou, a adopté la même disposition de traits incisés; mais chez lui ce ne sont que des raies fines et légères.

Takpwá, qui habite au delà d'Inongó, porte une double entaille diagonale de l'oreille à la bouche, recoupée d'incisions verticales depuis le nez jusqu'à l'oreille.

Haousá, plus éloigné encore que Takpwá, porte devant l'oreille cinq ou six traits horizontaux s'allongeant successivement jusqu'à une dernière incision qui s'arrondit pour remonter jusqu'au coin de la bouche.

En revenant à l'ouest, se présente la grande nation Igoû, dont le tatouage consiste en trois petites incisions verticales, dont une sur chaque pommette, et l'autre sur le milieu du front.

Telles sont les diverses marques nationales que les Yéboûs ont occasion de connaître chez eux ou autour d'eux (1); mon informateur en a rencontré d'autres

(1) On peut voir dans le journal de M. Oldfield (*Narrative of an expedition into the interior of Africa*, t. Ier, p. 320, et t. II, pp. 136, 323 et suiv.) des détails de même nature sur les populations dont il est ici question; mais il y a des différences notables entre ses indications et celles d'Ochi-Fékoué. D'après Oldfield, la marque nationale d'Ibbodo (Ibonno) est une incision longitudinale, depuis l'angle extérieur de l'œil jusqu'à la bouche; dans un autre endroit, il dit que ce sont six ou sept lignes courbes tirées de l'angle extérieur de l'œil à la lèvre inférieure. Celle des Nonfanchis (Takpwa) se compose de trois lignes courbes sur chaque joue, et généralement deux autres sous l'omoplate gauche. Haoussa porte, comme Bornou, plusieurs lignes, quelquefois huit ou neuf, tirées de la pommette au menton. Yarriba et le pays traversé par la branche du Niger appelée Ado ont des incisions qui de la bouche rayonnent sur la joue. Les Felatah ne se tatouent pas, et considèrent les nations tatouées comme de condition inférieure. — Il est remarquable que l'on trouve dans le voyage de Denham et Clapperton le portrait d'une femme de Nyffé dont le tatouage ressemble beaucoup mieux à la description

sur la terre d'esclavage où il a été emmené; mais nous n'avons point à en tenir compte ici.

3°. Mariages.

Le mariage est très-souvent la conséquence de fiançailles contractées dès le jeune âge, c'est-à-dire vers sept ou huit ans.

L'alliance des deux familles ayant été négociée par des amis communs, les parents du petit garçon vont faire à ceux de la petite fille la demande formelle de sa main, et stipuler la dot ou plutôt le douaire que le fiancé apportera à sa fiancée. Quand les conventions sont arrêtées et le jour fixé pour la cérémonie, on se réunit de nouveau dans la maison de la jeune fille, où l'on fait venir un *alasè*, porteur de la noix de *ôbbi* des-

d'Ochi-Fêkouè qu'à celle de M. Oldfield. — Adams (pp. 75, 116 et 133) indique le tatouage de Dahomey, celui de Bénin et celui des Hibos (Ekbon), d'une manière qui n'est pas entièrement conforme aux souvenirs d'Ochi-Fêkouè. Dahomey n'a, d'après lui, qu'une seule raie verticale au front; Bénin porte la figure d'une feuille trifide sur chaque tempe, et trois longues raies sur le ventre, au-dessus du nombril; les Hibos ont un grand nombre d'incisions perpendiculaires sur les deux tempes. — Dapper (p. 314) dit que les habitants d'Ouwerre sont marqués de trois incisions, une sur le front et les deux autres sur les tempes : c'est, d'après Ochi-Fêkouè, le tatouage de la nation Igoû. — Le portrait d'une jeune fille de Vida, que je dois à l'obligeance du capitaine de frégate Bouet, ne montre cependant que l'incision verticale du front. — David de Nyendael (dans Bosman, pp. 472, 473) parle de l'opération du tatouage au Bénin comme d'une simple fantaisie, sans autre règle que le caprice de l'opérateur : ce qui paraît une erreur évidente. L'étude de ces curieuses distinctions nationales est encore une des parties les plus négligées et cependant les plus importantes de l'ethnologie africaine.

tinée à consacrer l'irrévocabilité de l'engagement. Il prend successivement, pour les réunir, la main du petit garçon et celle de la petite fille, en disant au premier : *wirobiréwi onrayarè*, cette femme sera ton épouse, et à celle-ci : *wirókunèwi onrokorè*, cet homme sera ton mari ; et ayant coupé en deux la noix de *óbbí*, il en présente à chacun d'eux une moitié, qui est aussitôt mangée : *alasè* se retire, et les deux familles se séparent. A partir de cette époque la mère du fiancé va souvent visiter sa petite bru, qui reçoit d'elle beaucoup de cadeaux ; et les deux enfants jouent souvent ensemble.

Quand les fiancés ont atteint quinze ou vingt ans, ou qu'il s'agit d'un mariage entre adultes, le garçon vient trouver les parents de la jeune fille, pour la leur demander, sauf à régler alors les conventions matrimoniales s'il n'y a pas été déjà pourvu par des fiançailles. Le consentement obtenu, il se rend, avec toute sa parenté, chez sa future épouse, où l'on appelle en même temps un *alasè*, et l'on se met à manger, boire, jouer, danser, jusqu'à ce que le moment de la retraite soit venu. Alors *alasè* prend de l'eau, y trempe un rameau de *oroûnou*, ou basilic (1), et en asperge le front des mariés : il prend ensuite leurs mains, qu'il réunit en leur disant alternativement *ayakbó*, *ayató*, *onrayarè*, *onrokorè* : « Mari, femme, c'est ton épouse, c'est ton mari. » Et l'époux alors emmène sa femme dans la mai-

(1) Ochi-Fékouè me l'a fait reconnaître par le synonyme brasilien *majiricão*, dont, au défaut des dictionnaires, l'explication m'a été donnée par M. le chevalier de Lisboa, de Rio-Janeiro.

son de son père, ou dans la sienne propre s'il en a une. Le lendemain, toute la famille, tous les amis, se réunissent chez le mari et se livrent aux plaisirs de la danse, du jeu, de la table, comme dans toutes leurs fêtes.

La polygamie étant admise par les lois et les mœurs, les mêmes cérémonies se renouvellent à chaque mariage. On conçoit que la dépense de ces fêtes, et surtout l'obligation de constituer un douaire à chaque épouse, doit restreindre dans de justes bornes cette faculté de posséder plusieurs femmes, dont quelques états voisins offrent des exemples monstrueux (1). A Yéboû, le roi n'en a tout au plus qu'une cinquantaine; les plus grands personnages de l'État n'ont guère que le tiers de ce nombre; la plupart des gens du peuple se bornent à une ou deux.

Le divorce est aussi admis chez les Yéboûs : il entraîne le payement du douaire et le remboursement, à la famille de l'épouse répudiée, de toutes les dépenses que les fiançailles et la noce ont pu lui occasionner. C'est une restriction à l'abus autorisé; toutefois, malgré cette barrière, le divorce est fréquent, parmi les riches du moins.

(1) Voir Bosman (p. 362), qui en donne quatre à cinq mille au roi de Vida, et King (*Extrait de la relation inédite d'un voyage fait en* 1820 *aux royaumes de Benin et de Waree*, dans le *Journal des Voyages*, t. XIII, Paris 1822, in-8°; pp. 316 et 318), qui en attribue quatre mille à chacun des rois de Bénin et de Waree. Dapper (p. 311) n'en accorde que mille au roi de Bénin, ce qui est peut-être plus vrai, et semble pourtant encore à peine croyable.

4°. Maladies et remèdes.

Les Yéboûs ont parmi eux, pour les soigner dans leurs maladies, des médecins qu'ils appellent *oloû-chigou* (1), d'après les ordonnances desquels ils prennent tel ou tel *ekboghi*, ou médicament.

Les maladies graves les plus fréquentes chez eux sont :

1° *Ayáno paráko*, ou la petite-vérole, que l'on guérit au moyen de cataplasmes composés, appliqués très-chauds : cette médication a généralement beaucoup de succès, pourvu qu'elle soit pratiquée dès l'origine du mal.

2° *Ebá*, ou la pulmonie, reconnaissable à une toux sèche, accompagnée assez ordinairement de sputations sanguines, et contre laquelle il faut employer sans tarder certaines décoctions émollientes, sans quoi les symptômes s'aggravent, et l'on voit survenir une émaciation graduelle, la prostration des forces, et enfin la mort. La toux ordinaire, qui constitue le simple rhume, n'est point confondue avec cette dangereuse maladie, et reçoit le nom de *ókkó*.

3° *Elougó*, ou la fièvre, plus fréquente chez la femme que chez l'homme : on la soigne en se chauffant à un grand feu, et en buvant l'infusion chaude

(1) Landolphe (t. II, pp. 66, 121) fait un grand éloge de l'habileté des médecins d'Owaré et de Bénin. — M. Tedlie (dans Bowdich, pp. 477 à 484) a donné une liste assez étendue des remèdes végétaux employés par les nègres de la Côte-d'Or. Il est probable que la connaissance en est répandue chez tous les peuples du voisinage.

d'une plante appelée *Eèè eloukézé*, dont mon informateur n'a pu me désigner d'analogue parmi les plantes qu'il a vues soit au Brésil, soit en Europe.

4° *Oyánou*, ou la dysenterie; on la combat en mangeant de la banane cuite sur les charbons ardents, et trempée dans une sauce composée d'huile de palme et de la peau même de la banane, carbonisée et broyée.

5° *Olókouroun*, ou l'hydropisie, contre laquelle il n'est pas de remède.

Outre ces maladies, les Yéboûs, exposés à des blessures accidentelles plus ou moins graves, ne sont point étrangers à l'emploi des moyens chirurgicaux; l'usage des ventouses scarifiées est fréquent : on se sert pour cela de petites courges creusées dont on fait l'application après y avoir introduit une petite mèche allumée, formée de quelques débris de vieille calebasse bien imprégnée d'huile. Les *oloûchigou* pratiquent, en quelques cas, des opérations sanglantes qui exigent une certaine habileté, et des instruments appropriés, que l'Europe seule peut leur fournir : armés d'un couteau bien affilé et d'une scie très-fine, ils ne craignent pas de faire des amputations, et le succès justifie d'ordinaire leur audace.

Dans les cas ordinaires, ils guérissent les blessures par la simple application d'une pâte formée de poudre à tirer délayée dans du jus de citron. C'est une véritable cautérisation, dont l'effet est aussi prompt qu'assuré.

3°. Longévité, mort, funérailles.

N'ayant que leur mémoire pour constater le nombre des années de leur vie, les Yéboûs ignorent assez généralement leur âge précis. Cependant, autant que mon informateur peut en juger, la durée moyenne de la vie de ses compatriotes se traduirait pour nous en un chiffre assez élevé, et les exemples de longévité ne sont point rares : il estime que son grand-père est mort à environ cent quarante ou cent cinquante ans, sans qu'il y ait lieu, ajoute-t-il, de considérer cette vieillesse comme un phénomène bien extraordinaire (1). Mais la cécité est chez eux la compagne ordinaire d'un grand âge.

(1) Quelque extraordinaire que puisse paraître une telle assertion, j'ai dû la consigner ici sans modification. En général, les récits d'Ochi-Fèkouè n'étaient empreints d'aucune exagération, et l'on pourrait seulement se défier de ses moyens d'appréciation d'un si grand âge. Quoi qu'il en soit, je ferai observer que l'on a de fréquents exemples de longévité parmi les nègres transplantés en Amérique, ainsi que l'observation en est faite par Bryan Edwards (*Histoire des colonies anglaises dans les Indes occidentales*, p. 223). On cite même une négresse qui a vécu jusqu'à cent soixante-quinze ans (*London Chronicle*, 5 octobre 1780, dans Virey, *Histoire naturelle du genre humain*, Paris 1801, in-8°; t. Ier, p. 409).

Ne doit-on pas croire que si des nègres transplantés dans un pays qui n'est pas le leur, y poussent si loin leur carrière, à plus forte raison doivent-ils atteindre une grande vieillesse dans leur terre natale? Dès le commencement du seizième siècle, le pilote portugais dont Ramusio a imprimé la relation à la suite de celle de Ca-da-Mosto (*Navigazzioni e viaggi*, t. Ier, 1553, in-folio, fol. 123, D.), remarque expressément que les nègres de Guinée et de Bénin, « anchor che nel mangiar siano disor-» dinati, vivono lungamente, la maggior parte da 100 anni, sempre

Quand survient un décès, les parents et les amis du défunt se réunissent dans la maison mortuaire, où l'on voit arriver aussi un *ágounè*, ou serviteur du roi, chargé de percevoir les droits du fisc, et un *odógo* ou sacrificateur. Le corps est d'abord lavé avec du savon et une décoction de feuilles d'*olóson*, sorte de cocotier (*jaca*, au Brésil); après quoi on l'enveloppe dans des pagnes blanches roulées comme les bandelettes des momies égyptiennes; dans cette opération, les bras sont collés le long du corps, et ramenés sur le devant de manière à ce que les mains soient jointes, et les deux pouces attachés ensemble (1). On continue de rouler pagnes sur pagnes jusqu'à ce que le corps ait acquis ainsi un gros volume, proportionné d'ailleurs à la richesse et à la puissance du personnage; on le dépose en cet état sur son lit; les assistants le pleurent à grands cris, et ne le quittent plus jusqu'à la fin des funérailles, qui durent trois à quatre jours pour le commun des citoyens, et jusqu'à huit jours pour les riches. Chaque soir et chaque matin de nombreux coups de fusil sont tirés à la porte de la case, et les journées se passent à

» gagliardi. » Dans un pays où *la plupart* des hommes vivent cent ans, un âge plus avancé ne doit point être un phénomène surprenant.

Le docteur Prichard, dans son dernier ouvrage (*Histoire naturelle de l'homme*, Paris 1843, in-8°, t. II, p. 218), a réuni un assez grand nombre d'exemples de longévité chez les nègres.

(1) Clapperton (*Second expedition*, pp. 79, 183, 184) décrit, chez deux populations voisines, et dont le langage appartient à la même famille, un mode de sépulture où le corps est placé accroupi, comme chez les anciens Nasamons (Hérodote, IV, 190), et comme chez diverses nations sauvages d'Amérique. Cette particularité se retrouve, d'après Landolphe (*Mémoires*, t. II, p. 52), dans le royaume de Bénin.

boire et manger autour du cadavre. Enfin le moment de l'enterrement étant arrivé, on appelle un *alasè* ou prêtre, et l'on commence la danse des morts; une large fosse est creusée dans la salle de réception, le corps est mis dans une bière ou grand coffre de bois, et porté dans la fosse, où il est immédiatement couvert de terre s'il s'agit d'un pauvre plébéien; mais si le défunt était un riche personnage, on y met plus de façons, et la fosse reste ouverte jusqu'à trois jours, pendant lesquels continuent les salves, les festins et les danses funèbres. Le dernier jour est celui des sacrifices, et pour un homme d'un haut rang, les victimes sont des esclaves : c'est *Odógo* qui leur ôte la vie. Il en fut sacrifié deux aux funérailles du ladekè Ochi-Wó, grand-père de mon informateur; leurs fosses furent creusées au seuil des deux portes de l'appartement, l'une vers la cour, l'autre vers le jardin, en travers et en dehors de chaque porte. On termine les funérailles en recouvrant de terre les fossès ouvertes. Alors *Alasè* choisit pour lui une chèvre, *Agounè* de son côté en prend une seconde, et *Odògo* a pour sa part un bouc. La famille tue un bœuf pour régaler les assistants; après ce repas final, on reprend les danses, on se promène par la ville, et l'on se sépare enfin pour rentrer chacun chez soi.

Les mêmes cérémonies ont lieu pour les femmes, au prorata de leur fortune et du rang de leur famille.

§ III. — MANIÈRE DE VIVRE.

1°. Vêtements.

Le costume est chez tous les peuples, mais surtout chez les nations peu civilisées, un objet digne d'une très-sérieuse attention de la part de l'observateur; car au costume se rattachent une foule d'indications précieuses, une foule de questions importantes sur la nature, la production, la mise en œuvre des matières textiles, des matières tinctoriales, des cuirs, des pierres et des métaux précieux : l'industrie agricole, pastorale, manufacturière, le commerce, la constitution sociale elle-même et la hiérarchie politique, se révèlent dans cette parure extérieure de l'homme, dont l'étude semble d'abord uniquement un objet de futile curiosité.

Nous n'avons pas la prétention, dans le simple exposé des indications éparses que nous avons recueillies de nos conversations avec Ochi-Fèkouè, d'offrir la solution précise de tant de hautes questions. Nous n'avons guère réuni que ces données générales dont s'enquiert la curiosité la plus vulgaire : c'est aux esprits intelligents qu'il appartient d'en induire, à la manière du Zadig de Voltaire, ces aperçus pleins de finesse et de sagacité familiers aux têtes méditatives.

Les Yèbous s'habillent, en général, des étoffes qu'ils fabriquent eux-mêmes : ce sont des tissus de coton dont la matière première est fournie par le sol; dans chaque famille, la récolte, la filature, le tissage, la

teinture, sont l'occupation habituelle des femmes: et l'on sait déjà que la quantité des toiles ainsi fabriquées est considérable (1) et fait l'objet d'un commerce d'exportation, non-seulement pour les contrées voisines, mais pour le Brésil même, dont les navires viennent à Lagos chercher une marchandise si estimée des populations d'origine africaine transplantées en ces parages lointains. Les couleurs les plus fréquentes sont, après le bleu et le blanc, le jaune, le rouge, le cramoisi et le vert, soit unis, soit bariolés. Une simple pagne nouée sur les hanches est le costume habituel des hommes dans leur intérieur; au dehors ils portent une sorte de culotte large et courte, appelée choukotoû, et les riches remplacent par une grande robe ouverte la pagne nouée laissée au vulgaire. Pour les femmes, c'est également une pagne qu'elles portent, mais plus ample, roulée autour du corps, et retenue par un mouchoir noué en ceinture au-dessous du sein.

Les tissus de lin apportés d'Europe ont sur ceux de coton, dans l'estime des Yéboûs, la même supériorité que nous leur reconnaissons.

Nos étoffes de soie unies ou brochées, nos plus beaux tissus de luxe même, ne sont point inconnus à ces peuples, et les riches portent dans leurs jours de gala de magnifiques vêtements. Le velours, le sa-

(1) Clapperton (*Second expedition*, p. 177), parlant du commerce de l'Afrique intérieure et des marchandises qui en font l'objet, nomme spécialement les étoffes de Jaboo, qui servent à l'habillement des esclaves et des classes pauvres; il dit qu'elles se vendent par pièces de six yards (environ cinq mètres et demi) de long, sur une largeur à peu près pareille à celle de la toile à voile, avec une ou deux lisières bleues.

tin, le brocard sont employés à composer le costume du souverain (1).

La chaussure, négligée par le vulgaire, est réservée aux gens comme il faut : ce sont des espèces de sandales ou de pantoufles appelées *lagolágo* ; une chaussure plus distinguée, qui paraît ressembler à nos galoches, se nomme *saká* : c'est celle que porte le monarque dans les cérémonies, et elle est alors d'or massif (2), d'une extrême lourdeur, ce qui imprime à la marche du prince une lenteur forcée, conforme à l'étiquette pour de telles solennités.

La coiffure est très-variée : le menu peuple conserve la tête nue, ou bien il se contente du *botibóti*, simple calotte fabriquée dans le pays; les plus aisés préfèrent l'*akodé* ou bonnet, et l'*akoró* ou chapeau de paille, indigènes; aux gens distingués il faut le bonnet de laine rouge, et aux plus riches le chapeau de feutre à grands bords, apporté d'Europe. Le chef des prêtres porte une sorte de toque sans bords. Quant au roi, sa coiffure est élevée en forme de tiare, et d'une grande richesse : elle est composée de grains de corail rapprochés et montés sur un fond de cuir cha-

(1) Personne n'ignore que ces riches étoffes sont un des articles d'importation inscrits sur toutes les listes de marchandises destinées pour la côte de Guinée. Voir entre autres DAPPER, p. 310.

(2) VILLAUT DE BELLEFOND (pp. 393, 394) signale l'habileté des ouvriers nègres de la Guinée à fabriquer divers ouvrages de parure en or, et il assure que dans leurs fêtes les femmes riches ont bien sur elles vingt ou vingt-cinq marcs d'or, et les hommes trente ou quarante; et il ne s'agit là que des particuliers : en suivant la progression, on conçoit que les rois en portent des poids énormes.

moisé (1); au sommet est une touffe ou houppette de torsades d'or.

Le corail est un des objets de parure les plus recherchés : la grosseur des grains et leur quantité sont parmi les Yéboùs, comme chez nous les diamants, un élément d'appréciation du rang et de la fortune (2); les grands en portent des colliers depuis un jusqu'à quatre rangs, descendant jusqu'au nombril; le roi en a un grand nombre.

Ce monarque a même pour ses jambes un revêtement de corail appelé *schaba*, analogue aux knémides ou ocrées des anciens, aux τσαλουχίαι des Grecs modernes.

Outre leur habillement usuel, les Yéboùs ont, pour certaines professions ou certaines fonctions, des costumes officiels dont la forme et la couleur sont déterminées. Ainsi l'habit des prêtres est blanc, formé de deux grandes pagnes, dont l'une ceint les reins et l'autre est drapée sur la tête. Celui des ambassadeurs se compose d'une pagne blanche appelée *ebbó*, bordée de bleu, nouée sur la hanche gauche par un cordon à glands, et d'une seconde pagne blanche passée en écharpe autour du cou; sur la tête un *akodé*, ou bonnet indigène, blanc; à la main un *illaghé*, ou martinet

(1) Le lieutenant John King (*Journal des Voyages*, t. XIII, p. 318) décrit la couronne du roi de Warree, qui est à peu près semblable, mais bien plus haute, puisqu'elle n'aurait pas moins de trois pieds anglais.

(2) Cette haute estime du corail est répandue dans tous les états de cette région, et les colliers de corail ont à Warree et à Bénin une signification officielle bien connue. Voir entre autres David van Nyendaal, dans Bosman, pp. 465, 466, et Landolphe, t. Ier, p. 113, et t. II, pp. 37, 53.

de peau, attribut spécial de leur dignité. L'uniforme des soldats est caractérisé par l'écharpe blanche passée autour du cou et croisée sur la poitrine comme les buffleteries de nos soldats, et par une pagne ou un mouchoir rouge roulé en turban autour de la tête.

2°. Nourriture.

Chez les Yéboûs, comme chez tous les peuples du monde, la nourriture est plus grossière et plus rare pour les classes pauvres, plus abondante et plus raffinée pour les gens riches. Sans avoir la pensée d'insérer ici le *Cuisinier royal* ni la *Cuisinière bourgeoise* des nègres de Yéboû, toujours est-il à observer que c'est le menu des classes aisées qu'il convient de décrire dans toute relation où l'on veut faire connaître les ressources gastronomiques d'une nation, quelque barbare ou quelque civilisée qu'elle soit (1).

La nourriture des Yéboûs se compose de viandes, de poissons, de racines, de fruits variés. L'huile de palme joue un grand rôle dans les recettes culinaires dont j'ai obtenu la communication; l'igname et la patate en demandent surtout une grande quantité, soit

(1) On peut comparer aux détails que nous avons recueillis, la nomenclature donnée par Monrad (dans Walckenaer, *Histoire générale des Voyages en Afrique*, t. XII, pp. 411 et 412) des mets qui composent la nourriture ordinaire des nègres de la côte de Guinée. David de Nyendaal (dans Bosman, *Voyage de Guinée*, p. 467) fournit des indications analogues pour le Bénin, et Richard Lander (dans Clapperton, *Second expedition*, p. 383) pour le Yarriba, ainsi que Clapperton lui-même (*ibidem*, p. 181) pour le Nyffé.

qu'on les serve seules à titre d'entremets, soit même qu'elles se présentent dans une entrée comme un simple accessoire autour d'une volaille, d'un poisson, d'un morceau de bœuf, de mouton ou de chevreau. La banane, de la grosse ou de la petite espèce, attendue cinq ou six jours jusqu'à ce qu'elle ait complétement jauni, ou rendue tendre et douce par la cuisson, est ensuite pilée en consistance de bouillie, offrant ainsi ce que nos maîtres-d'hôtel appelleraient un entremets sucré. Enfin l'orange, l'ananas, la canne à sucre, le miel, composent d'agréables desserts; le citron est trop acide pour être mangé : il n'a d'autre emploi que l'usage médical dont nous avons déjà eu occasion de parler. Nous ne disons rien ici des diverses sortes de poivre, de piments, de colats, qui servent de condiment ou même de hors-d'œuvre.

Mais nous ne devons point omettre l'article essentiel du pain, ou de ce qui en tient lieu. Le maïs est consacré à cette destination, non qu'on le réduise en farine comme dans les pays voisins : on le fait seulement macérer dans l'eau pendant cinq jours, après quoi on le broie en une pâte homogène au moyen de la cuisson; puis on l'enferme par petites portions dans des feuilles de bananier; on entasse ces pains sous une couverture de laine, et le lendemain ils sont mangeables. Cette pâte s'appelle *oûri*, le petit pain qui en est formé *eyóri*; un pain de double dimension reçoit le nom de *eyároun*, et un pain quadruple celui de *arigóchou*.

Quant au manioc, cette grande ressource de tant de

populations nègres, il est ici complétement dédaigné, et abandonné pour la nourriture des pourceaux.

Pour ce qui est des boissons, les vins et l'eau-de-vie d'Europe, ou le rhum d'Amérique, offrent un régal exceptionnel aussi rare que recherché, dont nous n'avons pas à faire une mention plus étendue. La boisson usuelle, c'est le vin de palme, quelquefois doux (*emoû*), plus souvent fermenté (*okkó*); et il s'en consomme dans toutes les réunions et les fêtes, qui sont fréquentes, d'énormes quantités.

3°. Habitations.

Les habitations des Yéboûs, soit isolées dans la campagne, soit groupées en hameaux, en villages, en cités, sont en général, sauf l'étendue et le *comfort* proportionnés à la différence des fortunes, disposées sur un modèle uniforme.

Une seule porte extérieure donne entrée dans une enceinte ou grande cour, où sont rangées, comme dans une rue, les cases ou maisons de toutes les personnes réunies sous l'autorité d'un même chef de famille. L'édifice principal, réservé à celui-ci, est toujours placé à côté de la porte extérieure de l'enceinte. L'ensemble de l'habitation reçoit le nom de *ogá*; les maisons qu'elle renferme sont appelées *oulè*, et le mur d'enceinte *ôdi* (1).

(1) Clapperton (*Second expedition*, p. 128) donne le plan d'une maison de Wawa, qui peut servir d'éclaircissement pour la description d'Ochi-Fékoué.

Les maisons, même le palais royal, n'ont point d'étage supérieur (1). Les murs sont en pisé, d'un mètre environ d'épaisseur ; le toit en chaume, supporté par des bambous qui s'appuient sur des soliveaux soutenus eux-mêmes à l'intérieur par des piliers (2). Les maisons des riches ont plusieurs pièces éclairées par des fenêtres, et destinées à des usages distincts, tels que la salle de réception, la cuisine, la chambre à coucher. Cette recherche, exclusivement réservée pour le principal corps de logis, ne se reproduit point dans les cases plus ou moins nombreuses qui en constituent les dépendances et qui servent de logement aux femmes, aux enfants et aux esclaves. Pour les classes inférieures, la maison principale n'est elle-même qu'une simple case, une cabane, qui ne reçoit le jour que par la porte.

Quant à l'ameublement, il est assorti à la disposition des appartements. Le lit consiste dans tous les cas en une estrade sur laquelle sont étendues des nattes ou des peaux de bœuf. Des nattes aussi couvrent le sol chez les gens riches : au roi sont réservés les tapis d'Europe. Le luxe des rideaux est très-rare. Les siéges sont, en général, des tabourets de bois fabriqués dans le pays : les grands ne se refusent cependant point le fauteuil européen, mais l'usage en est restreint par

(1) On sait que dans le Haoussa les maisons ont fréquemment deux étages ; Clapperton (*ubi suprà*, p. 209) parle même d'un édifice à trois étages, a Babagie, près de Kano.

(2) La description donnée par Landolphe (*Mémoires*, t. Ier, pp. 111, 123) et par King (*Journal des Voyages*, t. XIII, p. 314) des maisons de Bénin, est conforme à ce que dit Ochi-l'ékouè de celles de son pays.

l'étiquette à un très-petit nombre d'hommes revêtus des plus éminentes charges de l'état.

Les ustensiles de ménage sont peu nombreux et d'une grande simplicité : des marmites de fer et de terre, de grands et petits vases de terre et de bois, un grand mortier de bois avec son pilon, des assiettes, des paniers de diverses grandeurs tressés avec une merveilleuse habileté, des calebasses creuses de diverses formes, la bouteille, le gobelet, le couteau, suffisent au service de la cuisine et de la table. Des coffres et des boîtes font l'office d'armoires et de tiroirs : le commerce d'importation leur fournit des serrures et des cadenas pour les fermer; leur propre industrie fabrique des clefs et des serrures de bois très-ingénieuses.

Quand il se présente une visite, elle s'annonce en frappant à la porte extérieure; un esclave vient ouvrir aussitôt, et introduit les visiteurs ou les visiteuses (car les femmes aussi font des visites) dans la salle de réception. Le maître du logis offre toujours aux survenants du vin doux de palme. On se salue en se donnant une poignée de mains, soit en arrivant, soit en se séparant, et il est d'usage d'accompagner les sortants jusqu'à la porte de l'habitation.

Des chandelles de cire et de suif, faites à l'imitation de celles d'Europe, pourvoient aux besoins de l'éclairage.

§ IV. — INDUSTRIE.

1°. Occupations domestiques et professions spéciales.

Les occupations habituelles du peuple yéboù sont l'agriculture et le jardinage, qui n'emploient guère d'autre outil que la houe; l'élève des troupeaux de gros et menu bétail et de volatiles domestiques; la fabrication des étoffes de coton, au moyen de métiers d'une grande simplicité; la récolte de l'or, soit par le lavage des sables, soit par une fouille grossière des mines; la pêche, qui fait usage de la ligne et du hameçon, des filets, et même du harpon; la chasse, qui a ses piéges, mais qui se sert aussi des armes de guerre, l'arc et la flèche, la lance, le javelot, et même le fusil.

Les professions spéciales n'ont point cette variété qui se multiplie à mesure qu'une civilisation plus raffinée crée des besoins plus nombreux. Là où chaque famille a des bras suffisants pour des travaux qui n'exigent guère d'apprentissage, il est peu nécessaire d'avoir recours à des ouvriers de profession.

Ainsi les maisons se bâtissent par le maître lui-même, ou sous sa direction par ses esclaves et serviteurs. Il en est de même pour les travaux agricoles. Nous avons déjà dit que la fabrication des étoffes est la tâche habituelle des femmes. On fait aussi dans chaque ménage un savon noir, ou plutôt une lessive

rapprochée au feu sans mélange d'huile, pour servir au blanchissage et autres usages domestiques.

Il existe cependant quelques métiers distincts, tels que ceux de charpentiers ou plus exactement ouvriers en bois, et de forgerons travaillant en tous métaux; on trouve aussi des ouvriers en cuir, et peut-être encore quelques fabricants d'objets usuels de consommation.

Quant aux professions libérales, nous avons déjà eu occasion de mentionner des médecins et des tatoueurs. Nous osons à peine ranger à côté d'eux les devins ou sorciers qui font métier de spéculer sur la crédulité et la superstition de leurs concitoyens.

2°. Commerce, monnaies, et transports.

Ce que nous avons dit des professions industrielles s'applique naturellement au commerce : quand on produit soi-même pour fournir à ses besoins, on a peu d'occasions de recourir à la voie des achats. Cependant on rencontre à Yéboû des bouchers, des marchands de vin de palme, et d'autres. La revente, au détail, des objets d'Europe, constitue une branche importante du négoce intérieur. Mais c'est surtout le commerce extérieur qui est l'occupation principale : les étoffes indigènes, le sel, les bestiaux, les végétaux comestibles, fournissent amplement à l'exportation : les retours se font, soit directement en marchandises européennes, soit en produits africains propres aux échanges avec les objets d'Europe.

Le commerce d'échange, ou la traite des marchandises, ne se fait guère qu'en gros. Les marchés de vente et d'achat, et même l'appréciation mutuelle des objets d'échange, sont opérés au moyen d'une monnaie, de compte et effective tout à la fois, qui a pour base le cauris, appelé *owwó;* une filière de quarante cauris se nomme *ogóji;* une masse de cinq filières reçoit le nom de *ogwaó*, un paquet de dix masses prend celui de *egwegwá*, et dix de ces paquets forment un *okè*, qui devient à son tour une unité de compte.

Pour résumer en un tableau cette série de multiples monétaires, nous les reproduirons ainsi qu'il suit :

okè.	egwegwá.	ogwaó.	ogóji.	owwó.
»	»	»	»	1
»	»	»	1 =	40
»	»	1 =	5 =	200
»	1 =	10 =	50	2 000
1 =	10 =	100 =	500 =	20 000

Quant à la valeur relative de cette monnaie, comparativement à des bases d'évaluation qui soient à notre portée, je me bornerai à consigner ici l'observation d'Ochi-Fékouè, que 2 *okè*, ou 40 000 cauris, représentent le prix d'un esclave ordinaire, et que 5 *ogwaó*, ou 1 000 cauris, ont la même valeur qu'un *ochouón* de poudre d'or.

L'*ochouón* est une petite mesure dont mon informateur compare les dimensions à celles d'un dé à coudre ; c'est celle qu'emploient les *eddomóo* ou marchands d'or; et il n'est pas sans intérêt de remarquer ici occasionnellement que c'est la seule mesure déter-

minée dont les Yéboûs fassent usage; qu'ils n'en ont aucune autre, non plus que des poids, et que toute appréciation de la quantité des denrées ou marchandises se fait à vue d'œil, ou à la pièce.

Je reviens à l'évaluation des monnaies yéboûes : suivant un renseignement donné par Robertson touchant la valeur des cauris sur le marché de Lagos, il faudrait les estimer à 5 shellings le mille (1), et par conséquent, selon les habitudes européennes d'appréciation, 16 000 cauris représenteraient une once d'or, ou environ 100 francs. Mais, d'une autre part, il est à observer que l'*ochoûn* de poudre d'or ne peut être raisonnablement estimé, au plus bas, moins de cinquante grammes en poids, et 150 francs en valeur intrinsèque pour nous; 16 000 cauris suffiraient donc pour acheter 16 ochouons d'or, ou une valeur de 2 400 francs, c'est-à-dire vingt-quatre fois autant que le prix de revient des cauris calculé par Robertson. En d'autres termes, des marchandises européennes d'une valeur de 100 francs pour le vendeur, lui sont payées au comptoir de Lagos, 16 000 cauris (monnaie courante), et il peut, avec cette dernière somme, acheter environ huit hectogrammes d'or, qui auront en Europe une valeur intrinsèque de plus de 2 400 francs.

Il est difficile de déduire de tout cela une valeur fixe analogue à la *valeur au pair* de nos monnaies : l'or

(1) Robertson, *Notes on Africa*, p. 292. — Comparez Dalzel, *the History of Dahomy*, Londres 1793, in-4, p. 135, note signée J. F. (James Ferguson?)

est ici une marchandise sur l'achat de laquelle on fait d'énormes bénéfices; les 100 francs de marchandises apportées d'Europe ont de leur côté donné lieu à des frais, et doivent produire à la vente des bénéfices qui en surhaussent considérablement le prix; en estimant ces frais et ces bénéfices à 60 pour 100, nous pourrons conclure une évaluation grossièrement approximative, mais très-commode, de la monnaie yéboûe, puisque l'équivalent de 16 000 cauris aura une valeur vénale de 160 francs, ce qui nous permet de dresser la table de réduction suivante :

		F. C.
Un cauris.....	vaut.....	0.01
Un ogóji.....	—	0.40
Un ogwaó.....	—	2.00
Un egwegwá.....	—	20.00
Un oké.....	—	200.00

Le transport des denrées et marchandises se fait, suivant les distances à parcourir et les quantités à transporter, à dos d'âne ou de chameau quand on ne peut suivre que la voie de terre, en bateau quand on peut mettre à profit les communications par eau.

Les embarcations employées en pareil cas sont de petites dimensions; on les conduit quelquefois à la voile, mais plus souvent à l'aviron ou à la pagaie, et à la gaffe.

§ V. — ACTES DE LA VIE INTELLECTUELLE.

1°. Calendrier.

Le calendrier des Yéboûs mérite une attention particulière.

Leur manière de compter le temps a pour base, non la semaine, mais bien, comme chez les Malais et les Mexicains, une petite période, appelée *oyóse*, composée de cinq jours seulement, dont les noms se succèdent dans l'ordre suivant :

1er	*jour*.....	ení.
2e	—	olá.
3e	—	ótounla.
4e	—	iyère.
5e	—	oyóse.

Six *oyóse* forment un mois de trente jours, *okbon* ; et une série de douze mois constitue l'année, *oddoû*, distribuée au surplus, ainsi que dans l'ancienne Égypte, et il faut le dire aussi, chez la plupart des peuples africains, en trois saisons corrélatives aux grandes vicissitudes de l'atmosphère, savoir : celle des pluies, *oyyó* ; celle des récoltes, *ougbè* ; celle de la sécheresse, *èrounou*.

A chacune de ces trois saisons sont invariablement attribués quatre mois déterminés, suivant un ordre fixe dont voici le tableau, accompagné de quelques in-

dications sur le caractère météorologique de chaque mois.

1re *saison.* — OYYÓ.

1er	*mois.*	ochoû ogoû.....	*orages, ondées.*
2e	—	ochoû ósoro.....	*grands orages, grandes ondées.*
3e	—	ochoû koûdou...	*orages, pluies intermittentes.*
4e	—	ochoû gheghé...	*grandes pluies continues.*

2e *saison.* — OUGBÈ.

5e	—	ochoû ibé.....	*refroidissement, grands brouillards.*
6e	—	ochoû	*temps des récoltes; grande fête.*
7e	—	ochoû erèno....	*beau temps.*
8e	—	ochoû abíbi.....	*quelques orages vers la fin.*

3e *saison.* — ÉROUNOÛ.

9e	—	ochoû oyóko....	*orages; temps des labours.*
10e	—	ochoû ogmè.....	*chaleurs; temps des semailles.*
11e	—	ochoû róko.....	*temps des sarclages.*
12e	—	ochoû kádi.....	*éclairs fréquents.*

On sait que la saison des pluies intertropicales commence, pour l'hémisphère septentrional, au point précis du solstice d'été : tel est donc le commencement fixe de l'année yéboûe; et il en faut conclure que c'est une année solaire, quoique le nom de chaque mois reproduise uniformément le mot *ochoû*, qui signifie lunaison; mais cette dernière circonstance n'a sans doute qu'un simple intérêt étymologique, ainsi qu'il en est chez nous à l'égard du mot *mois*.

Quoi qu'il en soit, les mois étant tous uniformément de trente jours, ou de six *oyóse* complets, les douze mois réunis ne produiraient qu'un total de trois cent soixante

jours, si l'addition ou l'intercalation d'un *oyóse* épagomène ne venait compléter au moins l'année vague de trois cent soixante-cinq jours. Mais comment a lieu cette intercalation, c'est ce que je n'ai pu apprendre de mon informateur, qui avoue naïvement son ignorance absolue sur ce point, et je m'abstiendrai dès lors moi-même de chercher une solution qui ne pourrait être que conjecturale entre les divers modes d'intercalation qui se laissent soupçonner, comme la simple addition, en fin d'année, d'un *oyóse* complémentaire entier, ou bien l'insertion, à différentes reprises, aux deux solstices par exemple, de certains jours hors de compte entre l'*oyóse* qui précède et l'*oyóse* qui suit.

L'année commence par une solennité de trois jours, pendant laquelle on ne parle à personne et l'on s'abstient de tout commerce avec ses femmes ; ces trois jours se nomment *oyó ogoû*, *oyó wárou*, et *oyó orifó* (1). Chaque mois a d'ailleurs sa fête spéciale qui lui donne son nom, et qui tombe généralement sur le dernier *oyóse* du mois ; cependant la plus grande de ces fêtes mensuelles, qui est celle de la lune, est mobile, et se célèbre dans le cours du mois appelé simplement *ochoû*, au moment où la lune est dans son plein.

Ces fêtes sont solennisées par des réjouissances publiques et privées, des danses, des festins.

(1) Cette fête répond à celle dont parle Isert (*Voyages en Guinée*, p. 190).

2°. Religion, culte.

Une étude approfondie de ce qu'on appelle le fétichisme (1) des nègres nous ramènerait sans doute à un moindre dédain des principes religieux de ces peuples auxquels nous dénions, trop aisément peut-être, quelques idées dignes d'attention et d'intérêt.

Mes conversations avec Ochí-Fékouè, en effleurant cette matière, m'ont révélé, dans le paganisme de ses souvenirs, des croyances qui semblent moins opposées qu'on ne le pense d'ordinaire à l'adoption des dogmes d'une religion plus pure.

Ils ont la connaissance d'un Dieu unique, supérieur à tout autre, et le nomment *Obba ol-óroun*, ou roi du ciel (2); ils ne lui élèvent point de statues ni de temples; c'est l'être immatériel, invisible, éternel, la volonté suprême qui a créé et qui gouverne toutes choses (3).

(1) Divers voyageurs ont exprimé un grand embarras à définir ce que c'est qu'un fétiche : ils avaient oublié que c'est un mot importé d'Europe, le mot portugais *feitiço*, c'est-à-dire, charme, sortilége, filtre; et la superstition de beaucoup de nos bonnes femmes eût pu leur donner la clef de celle des nègres à cet égard. Cette petite observation suffit pour expliquer comment les fétiches coexistent en Afrique avec une religion qui semblerait devoir les exclure.

(2) On dit aussi, simplement, *olôroun*, c'est-à-dire *oloû-oroun* ou maître du ciel.

(3) Il en est de même dans le Yourriba, au rapport de Clapperton (*Second expedition*, p. 82). — Comparez Bosman (*Voyage de Guinée*, p. 147), David de Nyendaal (*ibidem*, p. 482), le père Loyer (*Relation du voyage du royaume d'Issiny*, Paris 1714, in-12; pp. 242 et suiv.), Des Marchais (*Voyage en Guinée*, Paris 1730, in-12; t. II. pp. 160, 269,

Des dieux secondaires, en grand nombre, appelés du nom commun de *órisa*, sont des espèces de génies particuliers, mâles ou femelles, qu'ils représentent par des images de bois placées dans des maisons consacrées, où les fidèles sont appelés à la prière par des cloches, et à chacune desquelles est attaché un *alasè*, ou prêtre. A Ekpè, chef-lieu du district où mon informateur a pris naissance, il existe deux de ces *oulè-órisa*, ou temples; l'un à la déesse *Aláro* (1) dans l'intérieur de la ville, l'autre au dieu *Ogoû-moudè*, en dehors. Dans la capitale il y a de même deux temples, l'un dédié à *Batalá*, l'autre à *Ayè* (2).

Chaque ville a ainsi ses patrons, mais partout domine la grande pensée de Obba ol-óroun, et le sacerdoce qui dessert un si nombreux cortége de dieux inférieurs ne forme lui-même qu'une seule corporation, soumise à un chef unique, dont le titre est *okbó alasè*.

La croyance à un mauvais génie coexiste avec l'adoration des dieux : *Elegwá* (3) n'a ni prêtres, ni temples;

Isert (*Voyages en Guinée*, pp. 187 et suiv.), Monrad (dans Walckenaer, *Histoire générale des voyages en Afrique*, t. XII, pp. 272 et suiv.), etc., etc.

(1) C'est la déesse des pluies; peut-être est-ce la même à qui Adams (*Remarks*, etc., p. 98) vit sacrifier à Lagos une jeune négresse. Les relations sont très-fréquentes entre Ekpè et Lagos.

(2) On prononce *a'yè*, en donnant au *'y* l'articulation spéciale que nous avons signalée dans l'essai grammatical placé à la suite de cette notice, à peu près comme si l'on écrivait *adjiè* ou *adghiè* : c'est par la même articulation que commence le nom de *'yeboû*.

(3) Ce nom a beaucoup de ressemblance avec celui de *Lolocou*, donné par Landolphe (*Mémoires*, t. Ier, p. 118) comme celui du diable dans le Bénin; de même que celui de *'orisa* paraît être le même que Dapper (p. 313), en parlant du Bénin, écrit *orifa*.

mais en certains endroits maudits, signalés par un magot de bois, ou par quelque autre signe connu, le passant jette un petit pain qu'il arrose d'huile de palme, et qu'il promène deux fois autour de sa tête en détournant les yeux : c'est une sorte d'offrande expiatoire, qui devient la pâture des chiens d'alentour.

Les offrandes aux *órisa* consistent, suivant les fortunes, en une volaille, un mouton, un bœuf, et sont partagées, après le sacrifice, entre le prêtre et les assistants. Les sacrifices humains, si fréquents et si horribles au Dahomé et au Bénin, sont inconnus chez les Yébous.

Les solennités religieuses qui donnent lieu à ces offrandes se renouvellent assez fréquemment : il y en a habituellement deux chaque mois, l'une au commencement, l'autre vers le milieu du mois. Elles sont accompagnées de chants. J'ai recueilli, comme échantillon de ceux-ci, une espèce d'hymne à la louange de *Batalá*, l'un des patrons de la capitale du pays; malheureusement je n'ai pas eu le loisir d'en noter la musique, que le soin d'écrire les paroles m'a fait négliger d'abord, et que je n'ai point eu l'occasion de me faire répéter plus tard : le mouvement en était lent et doux, et les modulations avaient une grande analogie avec celles de nos chants d'église : j'en rapporterai seulement le premier verset, resté dans ma mémoire :

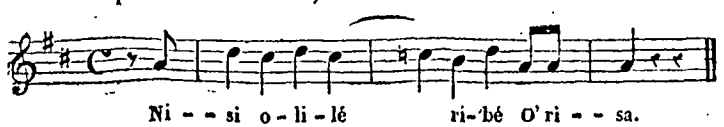

Quant aux paroles de l'hymne tout entier, les voici

dans l'état brut où je les ai recueillies, coupées en versets d'après la mesure du chant, ce qui peut-être n'est pas toujours conforme à la disposition indiquée par le sens des phrases : je n'ai pu acquérir de l'ensemble qu'une explication trop imparfaite pour essayer une restitution de ce texte.

Nisí olilé ribé órisa
Onrólilè
I Batalá onrólilè
Ribé órisa eu'yírikbo
Onrólilè
Nisí olilè ribé órisa
Eu'yírikbo
Ouon Batalá onrólilè
Ribé órisa onrólilè.

Le sens général de ces paroles est que le dieu Batalá est le maître ou le patron du lieu, et que nul autre que lui n'y peut prétendre aucun droit. Elles sont chantées par les assistants, qui se tiennent debout devant la case où se voit la statue du dieu.

Il est, indépendamment des hymnes de ce genre, des prières qui se récitent la face prosternée contre terre; mais, autant du moins que j'ai pu le comprendre, c'est exclusivement au grand Obba ol-óroun qu'elles sont adressées. J'en ai recueilli une, qui paraît la plus usuelle, et la manière dont je l'ai obtenue me donne à penser qu'elle est pour les Yéboûs ce que le *Pater* est pour les chrétiens. Mon informateur connaissait très-bien celui-ci en langue portugaise, et je me le suis fait réciter pour m'en assurer, ayant le désir d'en obtenir

une version yéboûe. Quand je crus mon obtus interlocuteur bien au fait de ce que j'attendais de lui, j'écrivis avec soin les paroles qu'il me dicta, non sans quelque surprise de la facilité avec laquelle il semblait faire sa traduction ; puis revenant, selon mon habitude, sur cette première transcription brute, afin de l'épurer sous le double rapport de la séparation mutuelle des mots et de la fixation de leur orthographe, je cherchai vainement la corrélation des phrases yéboûes avec celles du texte portugais qu'elles devaient traduire, et je reconnus enfin que Ochí-Fékoué m'avait dicté un texte yéboû qui lui était familier, et non une version du *Pater*, qu'il n'a jamais pu parvenir à me rendre en sa langue. Ses explications m'apprirent alors que c'était une formule de prière que tous ses compatriotes savaient et répétaient journellement, en se prosternant comme il le fit lui-même devant moi, en la récitant de nouveau. La voici :

Obbá ol-órun ebbá hóno
Ko ma 'yí mi kú
Ko ma 'yi mi nú
Orisa ! ko fu ogó ri mi.
Oriwó mi ko chú oriré.

On peut traduire librement ainsi cette prière : « O Dieu, qui êtes au ciel, préservez-moi des maladies et de la mort. Dieu, donnez-moi la fortune et la sagesse. »

En réfléchissant sur les croyances de ce peuple, sur les formes de son culte, sur l'organisation de son clergé, même sur la formule de prière que nous venons

de rapporter, n'est-on pas tenté de supposer que le christianisme des Européens s'est, par des voies aujourd'hui oubliées, infiltré jadis chez les Yéboûs, qui lui devraient, à leur insu, toutes ces institutions dont l'analogie a droit de nous frapper, aussi bien que les cloches de leurs temples (1)?

3°. Musique.

On sait que la musique instrumentale des nègres n'est en général, pour des oreilles européennes, qu'un bruit assourdissant où l'on essayerait en vain de découvrir quelque semblant de mélodie ou d'harmonie: cette musique n'est, pour les nègres eux-mêmes, que l'accompagnement de leurs chants, et c'est de leurs chansons qu'il faut se préoccuper chaque fois qu'on veut se faire une idée de leurs dispositions musicales.

Chez les Yéboûs, comme chez tous leurs voisins, il y a des chants pour toutes les circonstances de la vie, pour tous les actes de la journée : c'est en chantant qu'on manifeste sa joie, en chantant qu'on exprime sa douleur; on chante pour s'exciter au travail, et l'on chante de même pour donner plus de charme au repos; des chants se mêlent aux cérémonies religieuses, aux solennités publiques; c'est l'expansion continuelle

(1) Landolphe (*Mémoires*, t. II, p. 38), Adams (*Remarks*, p. 123) et King (*Journal des Voyages*, t. XIII, p. 318) ont trouvé à Owhère ou Waree, limitrophe du Yéboû, des traces incontestables de certaines cérémonies du culte catholique, introduites par des missionnaires portugais ou brasiliens.

d'une âme vive et insouciante, qui hait le silence et l'isolement.

Je n'ai recueilli qu'un bien petit nombre de chants yéboûs : ils ne se présentaient dans mes conversations avec Ochí-Fèkouè que comme les accessoires d'un récit, d'une description ; et si je les saisissais au milieu des autres détails où ils se trouvaient encadrés, c'était grâce à leur brièveté habituelle. Un chant nègre, en effet, c'est à peine une phrase, se répétant toujours la même pendant des heures entières.

Je rapporterai ici, pour exemple, deux de ces chants tels qu'ils se sont présentés, avec leur caractère officiel, dans le tableau d'une promenade solennelle qu'à certaines époques le roi vient faire sur la grande place de sa capitale.

En de telles occasions, les serviteurs du prince s'empressent de couvrir de peaux de bœuf tannées le sol qu'il doit fouler, et ses *ofonkpwé*, ou trompettes, emboûchant leurs *oukpwé*, ou grands cornets d'ivoire formés d'une défense d'éléphant creusée, y font résonner, comme dans un puissant porte-voix, ce chant cent fois répété :

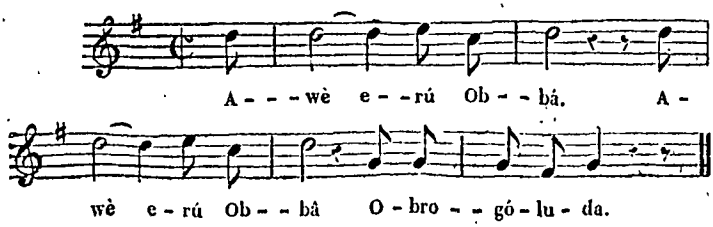

Ces paroles signifient : « Nous sommes tous les esclaves du roi, notre souverain. » C'est un appel en-

tendu jusqu'aux extrémités de la ville ; les grands, les chefs de tout rang, le peuple entier, se précipitent vers la place pour faire acte d'hommage envers leur prince et se presser à sa suite. Quant au monarque, sa tête est coiffée de la haute couronne de corail, sur ses épaules flotte un manteau de brocard d'or, sur sa poitrine s'étagent de nombreux colliers, ses reins sont couverts d'une tunique de soie ; au lieu du choucatoù large et court de ses sujets, il porte une culotte étroite de velours rouge, appelée *schakâ*, descendant au-dessous du genoù, où elle retient les knémides ou ocrées de corail qui couvrent les jambes ; il est chaussé de ses lourdes galoches d'or massif, et tient d'une main un chasse-mouche (*iyâ*) fait d'une queue de cheval attachée à un manche doré ; de l'autre un éventail circulaire (*ejoûjou*) de peau de chevreau, monté pareillement sur un manche doré. Il marche d'un pas extrêmement lent et cadencé, pendant que le corps de musique (*oukbèdou*), l'un des attributs essentiels de la souveraine puissance, exécute un morceau où l'on entend les *ofoukpwé* chanter des paroles que les autres musiciens accompagnent à la fois, sur un grand et unique tambour, en exécutant chacun une batterie spéciale, de manière à former un concert d'une durée indéfinie en répétant sans cesse la même phrase. Nous avons tenté d'en écrire la partition (1) pour l'édification de nos lecteurs.

(1) Pour ne point écrire toutes les parties en n'employant uniformément qu'une seule et même note, je leur ai attribué la série des notes de l'accord parfait, bien que la différence d'intonation ne puisse être consi-

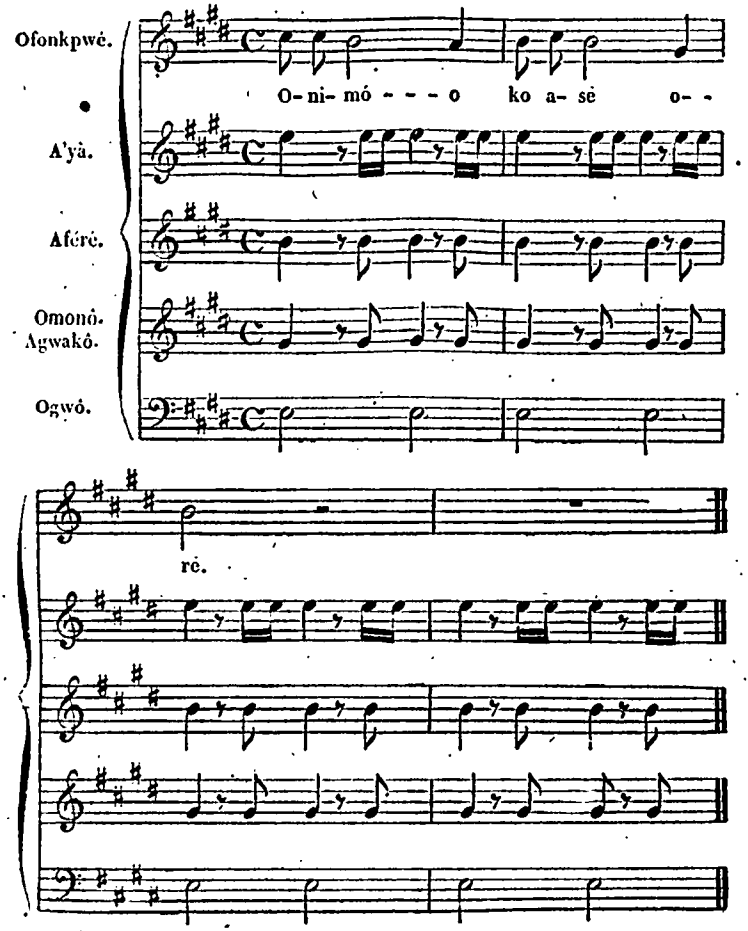

Le sens des paroles est : « Voici le brave des braves ; » prenez exemple sur lui. »

Il est nécessaire d'expliquer comment s'exécute cette

dérée comme représentant la différence d'intensité de son, la seule qui soit réellement saisissable entre ces diverses parties.

partition que je viens d'écrire : le tambour, formé d'un cylindre défoncé, couvert d'une peau solide, a environ trois pieds de diamètre sur deux pieds de haut : il est suspendu par une double bretelle au cou de l'un des musiciens, de manière à ce que, sans toucher à terre, il n'élève pas sa face supérieure au-dessus des mamelles du porteur, dont les mains viennent frapper en cadence vers le bord du disque sonore, la partie désignée ci-dessus par le mot *ayá ;* un second musicien, armé de deux courtes baguettes, est chargé de la partie à laquelle appartient le nom de *aféré ;* un troisième, avec deux baguettes de longueur moyenne, fait la partie indiquée par le nom de *agwakó ;* deux autres, tenant de longues et fortes baguettes, ont pour leur tâche la basse, appelée *ogwó*. Enfin tout l'ensemble est dirigé par un chef de musique, dont le titre est *omonó*, qui exécute lui-même la partie d'*agwakó*, conjointement avec le virtuose à qui elle est spécialement attribuée.

On voit que le matériel instrumental de la musique royale est d'une remarquable simplicité (1). Pour accompagner les chants qui n'ont pas le caractère officiel de ceux que je viens de rapporter, les Yéboûs ont divers autres instruments, sur lesquels je n'ai de renseignements qu'à l'égard de quelques-uns, tels que le *ágogo*, tambour formé d'un cône renversé très-long

(1) On peut juger, par le récit de David de Nyendaal (dans Bosman, p. 481) que la musique royale du Bénin est à peu près aussi simple. Cependant Landolphe (*Mémoires*, t. Ier, p. 115) y fait jouer aux cornets un rôle plus bruyant.

et légèrement tronqué, couvert d'une peau sur laquelle le musicien frappe avec une seule baguette courte et forte; les *akása*, petites courges sèches, vidées, dans lesquelles sont ballottés en cadence quelques fragments de métal sonore, et qui se jouent par paires comme les castagnettes de l'Europe méridionale.

Il est encore une autre espèce de tambour, appelé *oûji*, qui est le tambour de guerre; il est cylindrique, de forme écrasée, plein en dessous. Il sert à exécuter les batteries militaires, et il accompagne au besoin les chansons de guerre. Celles-ci n'ont point, il le faut avouer, cette puissance enivrante qui fait de notre *Marseillaise* à elle seule une arme redoutable et redoutée : mais elles ont leur mérite local, et l'on ne me saura pas mauvais gré, je l'espère, d'en insérer ici une, la seule que j'aie recueillie :

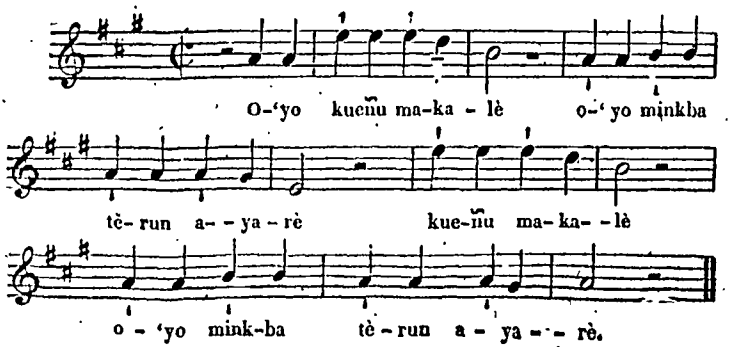

Ces paroles signifient : « Le lâche seul reste chez lui, retenu qu'il est par les conseils de ses femmes. »

§ VI. — ORGANISATION POLITIQUE.

1°. Royauté; pouvoir législatif.

L'organisation politique offre chez les Yéboûs, comme dans plusieurs des états voisins (1), une sorte de monarchie tempérée, dont le chef porte le titre de *obbá*, commun à tous les souverains de cette région. Ces divers obbá sont distingués entre eux, tantôt par leur nom propre, comme *obbá Odé-yokó*, roi régnant de Yéboû au moment où Ochí-Fèkouè fut pris et fait esclave; *obbá Ouvé*, roi régnant alors à Ekboumoû, et frère de *obbá Adé-yokó; obba Avon'ya oloûdou Ogherèyá*, roi régnant à la même époque sur Eyo, etc.; tantôt, et c'est le cas le plus fréquent, par l'indication immédiate de leur royaume, comme *obbá Yéboû*, *obbá Inongó*, *obbá Ibiní*, *obbá Ichekrí*, tantôt enfin par un titre spécial consacré par l'étiquette internationale, et qui, pour le roi de Yéboû, est *obbá Obrogólouda*, pour le roi d'Inongó *obbá Oyó*, pour le roi d'Ichekrí *obbá Ivère*. Quelque chose d'analogue a lieu dans notre Europe quand nous disons *sa Majesté très-chrétienne*, *sa Majesté catholique*, *sa Majesté très-fidèle*, et autres qualifications semblables.

(1) Comparez Bowdich (*Voyage dans le pays d'Aschanti*, pp. 356 et suiv.) en ce qui concerne l'Aschanty; Norris (*Voyage au pays de Dahomé*, Paris 1790, in-8°, pp. 97, 98) pour le Dahomé; David de Nyendaal dans Bosman, pp. 464, 465, 477) et Landolphe (*Mémoires*. t. Ier, p. 112; t. II, pp. 60, 93) pour le Bénin et Owhere.

Le pouvoir législatif est-il distingué du pouvoir exécutif? Sans avoir sur ce point des lumières précises, on peut conjecturer que la distinction existe par le fait, à l'insu peut-être de ceux-là mêmes qui obéissent à des usages résultant de la force des choses : du moins paraît-il certain que nulle mesure importante n'est résolue sans avoir été soumise à l'examen, sinon à la délibération régulière, d'un sénat ou conseil des anciens, dont les membres sont appelés *akámore*, et le lieu de réunion *nechirougá*; c'est une assemblée de docteurs, la plupart anciens magistrats provinciaux, dont le roi et ses ministres viennent prendre les avis, et dans la conversation desquels se débattent les intérêts politiques, soit intérieurs, soit extérieurs : ils ont la tradition des lois et de l'histoire nationale, et c'est près d'eux que viennent chercher des lumières les gens avides d'instruction. A défaut d'écriture et de livres, il fallait une telle institution pour conserver la mémoire du passé.

Au milieu d'une société où la civilisation n'est que rudimentaire, on ne peut s'attendre à trouver, dans la constitution et les habitudes d'un tel corps, des attributions parfaitement définies. Le public paraît admis au *nechirougá*; se mêle-t-il à la discussion des affaires publiques, y a-t-il une distinction tranchée entre les réunions de simple passe-temps et les séances officielles? ce sont des points que les conversations d'Ochi-Fékoué n'ont pas éclaircis : mais du moins la présence du roi donne-t-elle plus de solennité à l'assemblée; les akámore y sont plus nombreux, jusqu'au

chiffre complet de cent ; et le public sans doute alors est écarté du conseil, ou n'y assiste que comme simple [illegible] (1).

2°. Pouvoir exécutif.

Le pouvoir exécutif n'est point l'attribution exclusive du monarque : il ne lui est déféré qu'à la condition de l'exercer collectivement avec quatre princes ou ministres, dont le titre commun est *o'di*, sauf les distinctions spéciales qui désignent leur rang hiérarchique, dans cet ordre :

ódi,
oukbakè'yi ódi,
oukbakèta ódi,
okbenoûdi.

Les nombres deux, trois, quatre, en yéboû *éyi*, *éta*, *éne*, se reconnaissent dans la composition de ces titres, et peut-être aussi le mot *ekbaéka*, ou bras ; en sorte que ce seraient un premier, un second, un troisième et un quatrième bras du gouvernement à la tête duquel est *obbá*. Celui-ci ne peut rien faire que de leur consentement et par leur ministère : c'est véritablement chez les Yéboûs que, suivant la maxime de certains utopistes constitutionnels, le roi règne et ne gouverne pas.

(1) A en juger par analogie avec ce qui se passe au Bénin en pareil cas, au rapport de Landolphe (*Mémoires*, t. 1er, p. 113, et t. II, p. 95), ces conseils se tiennent avec beaucoup de dignité.

Toute la famille royale est logée dans un même palais, sauf les jeunes princes, qui sont emmenés secrètement au loin pour y être élevés hors de l'influence des courtisans et de l'atteinte des ambitieux (1), jusqu'à ce que la déposition ou la mort du roi régnant ouvre à l'un de ces princes l'accès du trône; il est alors rappelé, reconnu, et proclamé par les ódi, et ses frères pourvus de gouvernements provinciaux.

On voit que la disposition même de la couronne est entre les mains des quatre grands dignitaires, puisqu'ils peuvent déposer leur souverain, et qu'ils désignent son successeur : celui-ci doit être, au dire d'Ochí-Fèkouè, le fils aîné du précédent obbá; mais la série des monarques dont il a conservé la mémoire offre la preuve que cet ordre de succession n'est pas toujours rigoureusement observé. *Adè-Yokó*, obbâ en 1820, était le frère et non le fils de son prédécesseur *Belèboua*, qui avait succédé lui-même à *Ochí-Gáde* (grand-oncle maternel de mon informateur), quoiqu'il ne fût point son fils, mais bien celui de *Ladegáy*, prédécesseur d'Ochí-Gáde. Les souvenirs d'Ochí-Fèkouè ne remontent pas plus haut. Les akámore seuls peuvent réciter la longue liste des obbá qui ont régné à Yèbòù depuis l'origine de la monarchie.

On ne peut manquer d'être frappé de l'immense pouvoir dont les quatre ódi se trouvent dépositaires, et l'on doit être envieux d'en découvrir la source.

(1) Quelque chose d'analogue se passe au Bénin, au rapport de Landolphe (*Mémoires*, t. II, pp. 57 et suiv.). — Ceci rappelle involontairement l'Amba Geshen de l'Abyssinie.

Est-ce une usurpation aristocratique? est-ce au contraire une délégation populaire? Je ne sais si Ochí-Fólomù eût été en mesure de m'éclairer à cet égard; toujours est-il que, pressé de constater des faits plus prochains, je remettais à un temps ultérieur des questions aussi ardues, et il a quitté Paris avant que j'eusse tenté de lui poser celle-ci.

Après les quatre *ódi*, le premier personnage de l'État est le *ladekè*, ou intendant général des finances, entre les mains duquel se versent tous les revenus, toutes les amendes judiciaires, et qui est lui-même le payeur de toutes les dépenses, le dispensateur de toutes les récompenses accordées par le souverain. Il a pour attribution spéciale de pourvoir à l'exécution des mesures résolues par les ódi, et il partage avec eux le privilége de siéger, dans les occasions solennelles, sur un fauteuil d'Europe; distinction réservée, comme la chaise curule des Romains, aux plus hautes dignités. C'est de la grande charge de *ladekè* que se trouvait revêtu Ochí-Wó, grand-père de mon informateur.

3°. Justice civile et criminelle.

L'administration de la justice est intimement liée au gouvernement politique; elle est dévolue en dernier ressort au tribunal suprême des ódi, en première instance aux *oloyá*, ou chefs des villes et districts, sans distinction des causes civiles ou criminelles.

La sentence du premier juge est exécutée sans autre procédure s'il n'y a réclamation de la partie condamnée; s'il y a appel, la cause est portée au tribunal suprême des ódi, qui entend les parties, confirme ou infirme le jugement, et fait directement exécuter son arrêt, contre lequel il n'existe aucun recours (1).

L'exécution des mandements de justice est confiée, dans les ressorts inférieurs, aux *omodogwá*, milice urbaine permanente, comparable à notre gendarmerie. Le tribunal suprême emploie au même service les *ágoune*, espèce de milice palatine, de garde royale, ou de maison militaire, composée des esclaves de la couronne. Les uns et les autres recherchent, arrêtent et exécutent les criminels.

Nous n'avons guère de données sur le droit civil *ni le droit criminel qui servent de règle aux tribunaux. L'égalité devant la loi paraît certaine entre* tous les Yéboûs, même les femmes, dont la capacité pour hériter, posséder, et disposer de leurs biens, n'éprouve point de contradiction. Le partage des successions se fait par portions égales entre tous les enfants, quel que soit leur sexe.

La justice répressive fait, dans l'application des peines, deux parts distinctes, comme dans nos anciennes législations barbares, savoir : celle de l'État, et celle de la partie civile; la première consiste en une amende envers le fisc; la seconde se résout en une composition. La composition n'est point une indem-

(1) Comparez David de Nyendaal (dans Bosman, pp. 477 à 481) pour ce qui se passe au Bénin.

nité fixe directement prononcée par le juge et graduée selon la nature du crime; mais bien un droit indéterminé alloué à la partie civile de transiger avec le coupable pour la remise de la punition corporelle encourue par celui-ci; et le prix de cette transaction, débattu et réglé à l'amiable, est toujours proportionné à la puissance de l'offensé en même temps qu'à la fortune du coupable.

L'histoire de la famille d'Ochí-Fékouè nous offre, pour l'éclaircissement de ces usages, deux exemples qu'il m'a naïvement contés, et que je rapporterai à mon tour dans toute leur simplicité.

Addè-Sounloû, son père, un des guerriers les plus braves et les plus renommés de son temps, paraît avoir eu la tête vive et la main prompte : dans une querelle qu'il eut à Ekpè avec Otoû-Noyó, autre guerrier d'un haut rang, il s'emporta jusqu'à le tuer. Otoû-Noyó avait pour frère Oloû-Yánjou, personnage riche et puissant, qui mit à la poursuite du meurtrier une chaleur et une opiniâtreté dont le supplice du coupable semblait devoir être le résultat inévitable. Addè-Sounloû fut forcé de s'éloigner : il se réfugia à la frontière, chez les Idokó, dans la ville d'Oumakoú, où il séjourna quatre ans entiers; c'est pendant son exil en ce lieu que sa femme Egghi-Adè donna le jour à Ochí-Fékouè. Enfin, au bout de ce temps il put rentrer à Ekpè : son père Ochí-Wó était parvenu à apaiser Oloû-Yánjou en lui payant une composition de plus de 200 *okè*, c'est-à-dire plus de 4 000 000 de cauris, représentant une valeur de 40 000 francs.

Six à huit ans après, Addê-Soumloû eut encore le malheur de tuer, dans un accès d'emportement, un personnage nommé Ourékoû; il fut obligé de se réfugier alors à Edá, capitale de Beni, jusqu'à ce que cette seconde affaire fût apaisée par les mêmes moyens que la précédente.

Ainsi, tous les crimes peuvent se racheter à prix d'argent, mais il en coûte très-cher; l'admission à composition n'est d'ailleurs pas toujours chose facile à obtenir, et le coupable est obligé de pourvoir, en attendant, à sa sûreté personnelle en cherchant un asile où il ne puisse être atteint. De telles coutumes devaient nécessairement amener la consécration de certaines villes comme lieu de refuge : nous venons de voir qu'Oumakoû jouissait de ce privilége; il en était de même d'Omâhé, et de quelques autres places sans doute.

4°. Organisation militaire.

Une triste nécessité de l'existence politique des nations, c'est la guerre; et dans tous les états du monde, quelque forme qu'elle affecte, une organisation militaire enlace le pays, de manière à y trouver des armées lorsque arrive le jour des combats.

A Yéboû, toute la population valide du royaume se trouve répartie entre des *olorogoû*, ou capitaines, dont la famille, les esclaves et les clients forment à chacun une compagnie plus ou moins nombreuse, depuis cinquante jusqu'à deux cents hommes : voilà les éléments

d'une armée temporaire, dont le service n'est point obligatoire, mais qui se lève spontanément sous l'impulsion des chants de guerre exaltant le courage et flétrissant les lâches, fomentant l'émulation par la promesse des récompenses réservées aux braves.

Nous avons déjà constaté en outre l'existence d'une double milice permanente (1) : celle des *'agounè*, constituant la maison militaire du roi, et ne marchant qu'avec lui, et celle des *omodogwá*, espèce de gendarmerie établie dans chaque ville ou canton pour la sûreté locale et la police judiciaire. Dans la capitale, le corps des omodogwá compte mille guerriers. Voilà le noyau et la force réelle des armées.

Trois commandants généraux, dont le rang est immédiatement inférieur à celui du ladekè, résident à la cour, ainsi que la plupart des olorogoû. Le titre hiérarchique de ces grands chefs est, pour le premier, *oloukongbón;* pour le second, *adè-chegoû;* pour le troisième, *adè-kolá*. Un cas de guerre survenant, ils se mettent immédiatement en campagne, à la tête des mille *omodogwá*, toujours prêts à marcher, qui se trouvent réunis autour d'eux; et les olorogoû se rendent dans leurs cantons respectifs pour y rassembler leur compagnie. Là un omodogwá, saisissant un *oûji*, ou tambour, parcourt la ville et la campagne en exécutant une batterie à laquelle est attaché un sens analogue à celui-ci : *Quiconque veut marcher, vienne !* ha-

(1) Il existe pareillement, au Dahomé, suivant le rapport de Prunèau de Pommegorge (*Description de la Nigritie*, pp. 164, 165), une petite armée permanente.

cun saisit ses armes, les compagnies sont formées en un clin d'œil (1), et les capitaines vont se ranger sous les ordres des trois généraux, entre lesquels l'armée est partagée en trois corps subordonnés entre eux dans l'ordre de dignité de leurs chefs.

Les armes indigènes sont l'arc et la flèche (*aghèna'a óva*), le javelot (*echí*), la lance (*afolokó*), et le coutelas (*odá*); la civilisation européenne leur a porté nos sabres (*odá éinbo*), nos fusils (*ibón*) avec la poudre à tirer (*ètou ibón*), des pistolets (*olèwo*), et même des canons (*akbá*), c'est-à-dire quelques pierriers, qu'ils braquent derrière les palissades de leurs villes fortes.

La cavalerie est peu considérable, faute de chevaux, qui ne sont nombreux que dans la province d'*Idokó*; le harnachement en est très-simple : une sorte de bât en guise de selle (*ogogó*), des étriers en bois (*okásiko*), un mors de fer (*orokbó*) garni d'une corde qui tient lieu de bride (*okoú èroun èchi*), enfin un fouet (*ochouchoû*), tel est l'équipement complet du cavalier et de sa monture.

Dans un pays coupé de rivières, de lacs, et de marigots, les expéditions navales ont une importance majeure : les chantiers de Boûghiyè fournissent de nombreux canots de guerre, dont je n'ai pas besoin de faire une description spéciale : il me suffit de renvoyer à la figure donnée par les frères Lander, de ceux qu'ils

(1) Au Bénin, où une organisation analogue paraît exister, le roi peut, au rapport de Dapper (*Description de l'Afrique*, p. 311), lever en un seul jour vingt mille soldats, et former en peu de temps une armée de quatre-vingt ou cent mille hommes.

ont vus sur le Kouârah : à peine l'eus-je montrée à Ochi-Fékouè, qu'il reconnut avec une joie bruyante les *okó* de sa terre natale, avec leurs avirons (*áyè*, *áyè okoáko*). Il me parla aussi de gaffe (*ècho*), de cordages (*okoû*), de voiles (*bokoû*) ; mais je ne sais s'il appliquait tout cela aux embarcations yéboues ou aux navires européens qui fréquentent les comptoirs de ces contrées.

Terminons là ces pages décousues, assemblage hâtif de données incomplètes puisées à une source inattendue, et trop tôt tarie pour moi. C'est en les coordonnant que j'ai surtout reconnu combien de lacunes importantes me restaient à remplir; mais je n'ai plus Ochi-Fékouè pour répondre à mes interpellations, et je ne puis offrir que les résultats de nos longues et plus d'une fois stériles conversations. J'aime à espérer que la forme sous laquelle je les ai présentés trouvera son excuse dans l'intérêt du fond, et surtout dans l'indulgence de mes lecteurs.

FIN DE LA NOTICE.

APPENDICE.

ESQUISSE GRAMMATICALE

DE LA LANGUE YÉBOUE.

§ 1er. — DE L'ALPHABET.

Un prélude indispensable à toute étude grammaticale sur une langue étrangère, c'est la connaissance de son alphabet et des prononciations attachées aux lettres qui le composent; et quand il s'agit d'une langue non écrite, il en faut d'abord passer en revue les sons et les articulations usuelles, et attacher à chaque prononciation le caractère graphique qui lui sera désormais affecté. Si l'on s'en tenait à l'étymologie du mot grammaire, on pourrait croire qu'elle ne fut dans l'origine que l'art de représenter par des grammes ou lettres les éléments phonétiques de la langue parlée.

L'alphabet romain, commun à la plupart des nations européennes, est naturellement employé par les voyageurs et par les linguistes d'Europe pour l'expression écrite des langues barbares dont ils recueillent des vocabulaires, des textes, ou dont ils essaient de former des grammaires. Malheureusement les lettres de cet alphabet si répandu ont une valeur bien différente suivant les nations qui en font usage, et il n'y a dès lors aucune fixité dans les applications qui en sont faites aux idiomes des peuples non civilisés. Le Français, l'Anglais, l'Espagnol, le Danois, écriront très-diversement un même mot africain: et il n'est personne qui n'ait été frappé des incerti-

tudes de prononciation qui résultent d'une telle anarchie grammaticale. Aussi beaucoup de bons esprits s'appliquent-ils à donner aux lettres de notre alphabet, dans les transcriptions de cette nature, une valeur fixe et constante, aussi indépendante que possible des routines nationales : cette sage résolution était surtout indispensable de la part des Anglais, dans la langue desquels les voyelles et les consonnes éprouvent de si capricieuses variétés de prononciation, qu'eux-mêmes s'en trouvent embarrassés.

On s'accorde généralement sur la valeur fixe des voyelles telle qu'elle est déterminée par la prononciation des peuples néo-latins de l'Europe méridionale ; et quant aux consonnes, on tombe aussi d'accord sur la valeur de la plupart d'entre elles, en ayant égard à leur prononciation la plus générale et la mieux déterminée : en sorte que nous possédons, sinon l'intégralité, au moins le noyau fondamental d'un alphabet conventionel qui acquerra sans doute chaque jour plus d'étendue et de fixité.

Me restreignant ici aux besoins graphiques de la langue yéboûe, je me bornerai à adopter les éléments déjà admis, sauf à proposer l'adjonction, à ce noyau alphabétique, des caractères destinés à exprimer des sons et des articulations à la représentation desquels cet alphabet normal n'a point encore pourvu.

Quant aux voyelles, il ne nous fournit que les cinq lettres

A, E, I, O, U,

prononcées comme en italien ou en espagnol, c'est-à-dire avec un son clair, tel qu'on l'entend dans les mots français

Anagramme,
Hébété,
Divisibilité,
Onomatopée,
Tourlourou.

Il est nécessaire d'y joindre leurs analogues nasales, dont nous

ne possédons en français que celles qui correspondent aux deux premières et à la quatrième, comme dans les mots

An,
Bain,
.....
Bon,
.....

Nous écrirons ces nasales en affectant leurs analogues simples d'un signe particulier (la double apostrophe) de cette manière :

A", E", I", O", U".

Nous avons à tenir compte, en outre, de certaines nuances qui ont une importance réelle dans la prononciation, puisqu'elles servent à différencier des mots d'acceptions très-diverses. Ces nuances sont probablement plus nombreuses qu'il ne m'a été donné de les percevoir ; mais j'ai constaté du moins qu'il en est deux très-essentielles à exprimer. L'une est celle que nous désignons vulgairement en français sous le nom de *è* ouvert, et que nous écrivons tantôt par un seul *e* surmonté d'un accent grave ou circonflexe, tantôt par *ai* ou *ei*, sans parler des circonstances où la même valeur résulte de la position de l'*e* sans accent, comme dans *père*, *bête*, *paire*, *reine*, *renne*, etc. Je consacrerai, avec les Allemands, la double lettre *Æ* à la représentation de cette prononciation, dans tous les cas où elle m'a frappé.

L'autre est le son que Volney appelle *o* profond, tel qu'il se présente dans les mots français *dos*, *enclos*, *apôtre* : je le désignerai, dans les mots yéboûs où il a particulièrement frappé mon oreille, en le marquant d'un double point en dessous.

En somme, nous emploierons donc douze signes pour les voyelles, savoir :

A, Æ, E, I, O, Ọ, U, A", E", I", O", U".

Plusieurs de ces voyelles se réunissent assez fréquemment deux à deux pour former des diphthongues véritables, où une seule émission de voix accuse à la fois les deux sons générateurs. Mais nous n'avons pas remarqué de triphthongues.

Quant aux consonnes, il en est huit qui conservent, à peu près dans toutes les langues de l'Europe, la valeur qu'elles ont en français; ce sont :

B, D, F, K, L, M, N, P.

Il en est trois autres, *j*, *v*, *z*, que les étrangers prononcent souvent autrement que nous, mais qu'on ne pourrait détourner de leur emploi phonétique dans l'alphabet français sans se créer de graves embarras pour l'expression des articulations simples qu'elles représentent.

Les lettres *c*, *s*, *t*, *g*, ont chez nous, aussi bien que chez la plupart des nations européennes, une valeur équivoque dont il était essentiel d'écarter les inconvénients. En effet, *c* est tantôt dur comme *k*, tantôt sifflant comme *s*, faisant ainsi double emploi avec l'un et avec l'autre : il devait dès lors être éliminé. *S*, outre l'articulation sifflante qui en est le caractère le plus essentiel, contracte en certains cas, dans beaucoup de langues, un son radouci comme *z*, et faisant double emploi avec celui-ci : il était donc naturel de ne tenir compte désormais de *s* qu'en lui conservant dans toutes les positions la valeur constamment sifflante que lui donnent les Espagnols. *T* reçoit aussi en quelques circonstances, dans plusieurs langues, une prononciation sifflante qui fait double emploi avec *s;* il fallait donc proscrire cette aberration, pour n'employer invariablement *t* qu'avec la valeur qui lui est exclusivement propre. Enfin *g*, prononcé tantôt dur devant *a*, *o*, *u*, tantôt doux devant *e*, *i*, fait double emploi, dans ce dernier cas, avec *j*, et il convenait dès lors de rejeter cette deuxième fonction, pour ne lui laisser que la première, dans laquelle il ne peut être suppléé, et qu'il conservera devant toute voyelle indistinctement.

La consonne *r* n'existe point en yéboû avec la rudesse que lui imprime le grasseyement parisien ou provençal, ni même avec le degré de force que les Espagnols ou les Italiens lui donnent au commencement des mots; mais seulement avec cette nuance radoucie qu'offre normalement le *r* simple au milieu des mots, comme dans *père*, *arène*, *caractère*; *imperio*, *moreno*, *forastero*; *irato*, *nero*, *mirare* : telle est la valeur que nous attacherons invariablement à la lettre *r* dans l'alphabet yéboû, sauf ce que nous dirons tout à l'heure d'une articulation du même organe que nous aurons à exprimer aussi.

La lettre *h*, tantôt muette, tantôt aspirée en français, n'est réellement sensible chez nous, en ce dernier cas, que dans les provinces méridionales; mais les Anglais, les Allemands, les Espagnols, lui donnent dans la prononciation une valeur effective, pour laquelle nous l'inscrivons aussi dans l'alphabet yéboû.

L'articulation exprimée en français et en italien par *gn*, en portugais par *nh*, en espagnol par *ñ*, et moins bien en anglais par *ng*, se présente quelquefois en yéboû. L'orthographe espagnole a ici l'avantage de n'employer, pour une articulation simple, qu'une lettre unique; il faut donc la préférer, autant que le permettent les ressources habituelles de la typographie.

Nous avons ainsi dix-sept consonnes simples bien déterminées, auxquelles il nous reste à ajouter encore les signes de quelques articulations moins aisées à représenter avec les ressources communes de nos alphabets.

Cependant il en est quelques-unes à l'égard desquelles la difficulté est moins de les écrire que d'en déterminer rigoureusement la nature et l'emploi : tels sont le *w* et le *y* des Anglais, dont le rapport est si intime avec les voyelles *u* et *i*, qu'on pourrait, au premier abord, être disposé à les considérer comme une superfétation. Cependant, si l'on se pénètre bien de la valeur que les Anglais donnent à ces deux consonnes quand elles sont initiales, comme dans *war*, *web*,

worm, *yard*, *yet*, *yoke*, *youth*, on comprendra leur utilité spéciale, et l'on aura une juste idée de leur valeur dans des mots yéboûs tels que : ówu, *coton;* awó, *fil;* iwú, *laine;* owowó, *soleil couchant;* æyǽ, *le monde;* yeyé, *mère;* iyó, *la mariée;* iyǽ, *des plumes;* æyǽ, *oiseau*, etc.

Très-voisine du *y* est une autre consonne yéboûe dont l'articulation est un peu plus sensible, et qui tient du *j* français ou plutôt du *j* anglais ou du ج arabe; c'est une prononciation mignarde, très-fréquente dans les langues africaines, et il est à observer qu'elle est employée par les nègres mahométans pour l'énonciation de la lettre ج, de même que les Arabes écrivent par ج les mots soudaniens où figure cette articulation, pour laquelle les Anglais ont, à leur exemple, employé avec juste raison leur lettre *j*. Quelques voyageurs français ont cherché à l'exprimer par *ghi* ou par *dhi*, comme dans *Ghiolof*, *Dhioliba*. C'est cette même articulation qui commence le nom de *Yéboû*, écrit jadis par les découvreurs portugais *Jubum*, par les Hollandais *Jaboe*, par les Anglais *Jaboo*, et par M. d'Andrada au Brésil, *Ghebuh* et *Dhiabuh*. Le missionnaire Raban a consacré le *j* anglais à cette prononciation, mais il n'a pas tenu compte de celle du *j* français qui coexiste dans la langue yéboue. Pour moi, frappé surtout de ce que j'appelle la mignardise de cette articulation palato-linguale, qui dégénère quelquefois en un simple *y*, j'ai cru devoir employer à la représenter cette même lettre *y* affectée d'un signe particulier (l'esprit rude des Grecs); et dans la rigueur orthographique, j'écrirai 'YEBU le nom du pays, du peuple et du langage, ce qui se rapproche le plus possible de la transcription française *Yéboû*, la moins éloignée elle-même, dans sa lecture vulgaire, de la prononciation réelle des indigènes.

Intermédiaire entre le N et le N doux que nous avons défini plus haut, se présente en yéboû une consonne semi-nasale, difficilement saisissable, que Bowdich exprime une fois par

rn, une autre fois par *r;* Clapperton, une fois par *ll*, mais généralement par *n ;* Hannah Kilham, tantôt par *r*, tantôt par *rr*, tantôt par *n ;* enfin John Raban, tantôt par *n*, tantôt par *nn*, tantôt par *r*, tantôt par *hr*, tantôt par *l*. Il est en effet malaisé de la distinguer de la prononciation vague et rapide de l'une ou l'autre de ces lettres, et je n'oserais affirmer que je ne l'aie moi-même jamais confondue avec quelqu'une d'elles : des vérifications répétées eussent pu seules me préserver de cet écueil (1). Je l'écrirai par un ʀ' accompagné d'un esprit doux.

Quant à la consonne pour laquelle les Portugais, les Russes et les Turks ont seuls en Europe une lettre simple, et que les autres nations expriment par l'assemblage de deux ou plusieurs lettres, comme *ch* en français, *sh* en anglais, *sch* en allemand, *sz* en polonais, *sc* ou *sci* en italien, il y aurait peut-être avantage à la représenter en yéboû par le *x* des Portugais, mais il en résulterait pour les autres nations une sorte d'équivoque ou d'étrangeté qui doit nous faire chercher un autre signe. En procédant par analogie, on peut remarquer que le ش des Turks (2), qui représente cette prononciation, n'est autre chose que le س surmonté de trois points, et personne n'ignore que le س correspond exactement à notre *s;* une connexité analogue à celle du س et du ش est d'autant plus importante à conserver en yéboû, que la prononciation *chuchotante*, comme l'appelle Volney, y est moins pleine que chez nous, et offre une sorte de mignardise qui la rapproche beaucoup du son de *s*, à tel point qu'il a pu m'arriver de les confondre dans quelques cas. Raban a donc eu raison d'opter pour un *s* surmonté d'un point, et nous imiterons son exemple, sauf à employer, au lieu du point, l'esprit doux ou l'apostrophe.

(1) Ceci s'applique également à la distinction de ʏ et ʻʏ.

(2) L'alphabet turk est, comme chacun sait, emprunté aux Arabes, aussi bien que ceux des Persans et de certaines populations indiennes et malaises.

Raban a consacré la lettre *c* à la représentation d'une articulation voisine de la précédente, le ⸦ des Turks, le Ц des Russes, le *c* ou *ci* des Italiens, *ch* des Espagnols et des Anglais, *cz* des Polonais. Pour moi, je n'ai eu que dans quelques cas très-rares, parmi les mots recueillis de la bouche d'Ochi-Fêkouè, une perception, douteuse même, d'une telle prononciation, les mots où j'avais cru l'entendre m'étant ensuite répétés avec l'articulation de s' (1). On peut, au surplus, pour exprimer au besoin cette consonne plus forte, adopter comme Raban la lettre *c*, mais en ayant soin de signaler cette déviation de sa valeur usuelle au moyen de l'apostrophe (c'), comme nous l'avons fait pour s'.

Mais de toutes les articulations yéboûes, la plus difficile à saisir est une consonne vague, qu'une oreille inattentive prend aisément d'abord pour un *b*, mais qui, mieux écoutée, semble avoir plus d'analogie avec *gw* ou *gv* : c'est ainsi que Clapperton a écrit tantôt *Leobadda* et tantôt *Leoguadda* le nom d'un même village, où cette consonne indécise se trouve à la deuxième syllabe; mais ni l'une ni l'autre de ces transcriptions n'est suffisamment approximative. Dans son embarras pour en trouver une plus satisfaisante, Raban met à la fois dans son vocabulaire, AGBWO et APKWO, *basket;* OKPMA, OKPWA et OPKWO, *bowl*. Et la question se complique de l'existence simultanée d'une forte et d'une faible du même organe, l'une ayant quelque analogie avec le *w* flamand précédé d'une sorte d'hésitation gutturale, et réunissant ainsi en une seule articulation la triple valeur des consonnes *gbv;* l'autre assez analogue au *pf* des Allemands (2) précédé d'une hésitation plus forte, comme si l'on prononçait à la fois *kpf :* les noms géographiques écrits *Leobadda* et *Tappa* dans la

(1) Pareille chose est sans doute arrivée à Raban, qui écrit de deux manières ACO et AS'O, *clothing;* ICIU et IS'IU, *good;* CIKA et S'IKA, *key;* OCUPA et OS'UPA, *moon;* etc.

(2) En laissant dominer le son du *p*, comme dans *pflanzen*, *pfund*, etc.

relation de Clapperton offrent des exemples de l'une et de l'autre, et doivent s'épeler à peu près comme *Leogbvadda* et *Takpfa*. Mais une autre difficulté encore qui vient s'ajouter à toutes les autres, c'est que, à côté de ces deux consonnes équivoques, la langue yéboûe offre en même temps les consonnes doubles GB, GW, KB, KW, mieux déterminées, mais dont les précédentes ne sont pas suffisamment distinctes dans une énonciation rapide, pour que mon oreille n'ait pu y être trompée. Ce n'est donc qu'avec une extrême défiance et beaucoup d'hésitation que je pourrais me déterminer dès à présent à quelque innovation alphabétique pour représenter distinctivement, par une lettre unique affectée d'un signe particulier, chacune des prononciations que je viens d'indiquer : c'est un perfectionnement que l'étude attentive des différentes nuances d'articulation pourra seule autoriser. Je me bornerai donc maintenant, sans négliger d'écrire le *g* ou le *k* inhérents à tout cet ordre de consonnes, à marquer d'un esprit le *b* et le *p* affectés sans incertitude de la prononciation spéciale que j'ai comparée à *bv* et *pf*.

En résumé, nous avons reconnu dans la langue yéboûe une série de vingt-quatre ou vingt-cinq consonnes distinctes, savoir :

B B' C' D F G H J K L M N Ñ P P' R R' S S' T V W Y 'Y Z.

Il ne suffit pas de s'être rendu compte des nuances caractéristiques de chaque voyelle et de chaque consonne : il faut donner une attention toute particulière à la prosodie et à l'intonation. Un mot, toujours écrit avec les mêmes lettres, peut offrir de nombreuses significations sans aucune analogie entre elles, suivant l'accent prosodique et l'intonation affectés à telle ou telle acception. — L'accent est aisément saisissable quand on est formé aux habitudes des langues accentuées de l'Europe méridionale : il est indispensable de l'écrire, et

il est facile d'y pourvoir à la manière des Espagnols. Cependant, il paraît exister, dans les effets de l'accent yéboû, certaines nuances dont on remarque l'indication dans Raban, et qui m'ont échappé.

Quant à l'intonation, on ne pourrait chercher à l'exprimer graphiquement qu'après l'avoir profondément étudiée; et je n'ai eu ni le temps ni la perspicacité nécessaires pour acquérir moi-même, sur ce sujet délicat, des notions même imparfaites. La seule observation que j'aie pu faire à cet égard, c'est que l'élévation de la voix est plus remarquable sur la pénultième de certains mots dissyllabes, et qu'elle est accompagnée d'un effet prosodique analogue à celui que produirait la réduplication de la consonne qui suit; l'accent coïncide quelquefois avec l'intonation sur la même syllabe, mais il se trouve plus souvent à la syllabe suivante.

Au surplus, l'intonation aussi bien que l'accent paraissent variables dans un même mot, suivant des règles de syntaxe ou d'euphonie qu'il n'appartiendrait de préciser qu'après une étude approfondie de la langue, au milieu des populations qui la parlent; et l'on ne peut attendre une pareille étude que du zèle, de l'aptitude et des loisirs des missionnaires que l'Europe leur enverra.

---

§ II. — DES PARTIES DU DISCOURS.

Dans l'étude des langues barbares, la synthèse grammaticale des mots que l'on parvient à recueillir doit se borner d'abord au classement le plus simple, sauf à s'élever graduellement à des distinctions plus parfaites à mesure que l'on en reconnaît la possibilité et l'opportunité. Sous ce point de vue, il nous suffisait, dans les interrogatoires adressés à

Ochi-Fêkouè, de tenir un compte séparé des noms, des verbes, et des particules.

I. — DES NOMS.

Les substantifs ont naturellement occupé la plus grande place dans le vocabulaire que je cherchais à former; les adjectifs ne sont venus qu'au second rang, et je n'en ai fait qu'une maigre récolte; les pronoms m'ont présenté des difficultés telles, que mon butin a été presque nul de ce côté. Quant à l'article, son existence dans la langue yéboûe n'est point hors de contestation, et nous aurons à nous occuper d'en chercher la trace et d'en constater la valeur.

1° Des Substantifs.

Aucune distinction de genre ne paraît exister en yéboû. Quand une désignation précise est nécessaire à raison du sexe, on ajoute le mot mâle ou femelle :

Un esclave en général....	ERU.
Un esclave mâle.....	ERU'-M-ÓKUR'Æ.
Une esclave femelle.....	ERU'-BIR'Æ'.
Un frère aîné.....	EKBÓ''.
Une sœur aînée.....	EKBÓ''-BIR'Æ'.
Un taureau.....	ÆRELA'.
Une vache.....	ÆRELA'-BIR'Æ'.

On voit que toute la différence provient de l'addition des deux mots

Un homme, un mâle.....	ÓKUR'Æ.
Une femme, une femelle...	OBIR'Æ'.

Quelques mots seulement emportent avec eux l'idée du sexe, comme

Père.....	BABA'.
Mère.....	YEYÉ.
Roi.....	OBBA'.
Reine.....	ONURÍ.
Mari.....	ÓKO.
Femme.....	A'YA.

Et il en est de même de toute qualité dévolue par la nature à l'un des sexes exclusivement; mais on peut dire, même à l'égard de tous ces mots, que si l'idée qu'ils représentent se produit dans nos langues néo-latines avec la circonstance inévitable du genre, les mots yéboûs n'ont en réalité aucun genre grammatical.

Le nombre ne paraît guère plus facile à saisir grammaticalement dans les substantifs; la réunion d'une quantité déterminée d'unités de la même espèce est exprimée par l'adjonction du chiffre précis de cette quantité :

Jeune homme ou *jeune femme*...	OMODÆ'.
Deux jeunes gens.....	OMODÆMÉY'I.
Dix jeunes gens.....	OMODÆMÆ'GWA.

Si la quantité numérique est indéterminée, le mot à ajouter sera indéterminé lui-même :

Personne, individu.....	ONÍ.
Une personne, quelqu'un.....	ONIÓKO.
Des personnes, plusieurs personnes, du monde.	ONIOYEYÉ.

Ces formes, aux différences de dialecte près, ont aussi été reconnues dans la langue êyo par le missionnaire Raban; mais soit que là se bornent sous ce rapport les ressources de la langue êyo, soit plutôt que certaines indications aient échappé à l'ingénieux compilateur, il n'a point constaté une

autre forme de pluriel qui me semble correspondre plus directement à ce que nos grammairiens appellent de ce nom ; elle consiste en l'addition du préfixe owo" au substantif singulier (1).

Personne, individu.....	oni.
Des personnes.....	owo"ni.
Jeune homme ou *jeune femme*.	omodǽ.
Des jeunes gens.....	owo"modǽ.
Mâle.....	ókur'æ.
Des mâles.....	owó"kur'æ.
Femelle.....	obirǽ.
Des femelles.....	owo"birǽ.
Enfant.....	omodedó.
Des enfants.....	owo"modedó.
Garçon.....	os'orǽ.
Des garçons.....	owo"s'oræ.
Esclave.....	erú.
Des esclaves.....	owe"rú.
Vieillard.....	aribó.
Des vieillards.....	owa"ribó.

Après les genres et les nombres, nous avons à considérer dans les substantifs ce que nos études grecques et latines nous ont appris à appeler des cas. Sans nous arrêter au plus ou moins d'appropriation de ce terme à des langues sans déclinaisons effectives, nous ne ferons nulle difficulté de l'employer ici dans l'acception vulgaire de modifications du nom eu égard à la variété des rapports à exprimer, bien que ces modifications consistent uniquement dans l'adjonction de prépositions, comme en français : c'est le sens des locutions plus que leur forme que nous désignons ainsi par la dénomination de cas.

(1) La voyelle finale de cet augment et la voyelle initiale du substantif se confondent en une seule, qui est la corrélative nasale de la seconde.

Les paradigmes scholastiques nous ont en effet enseigné six cas, et nous appelons de même les locutions françaises par lesquelles nous les traduisons, bien que ces locutions soient identiques pour plusieurs de ces cas. Chez nous le nominatif, l'accusatif et le vocatif d'une part, d'autre part le génitif et l'ablatif, sont parfaitement semblables entre eux, en sorte qu'il n'y aurait, sous le rapport de la forme, que trois cas distincts.

Il n'en est point tout à fait ainsi dans la langue yéboûe. Sans doute le nominatif, l'accusatif et le vocatif n'offrent mutuellement aucune différence; mais le génitif et l'ablatif y sont distincts, et le datif français est représenté par deux locutions diverses, l'une à laquelle on peut laisser le nom de datif, l'autre qu'il faudrait plutôt appeler approximatif.

Exemples :

Génitif : *Le manche du marteau :* URÚ OL-OKO"S'O.
La porte de la chambre à coucher : Æ'KU OL-ORUPÓ.

Ablatif : *Je reviens de Yéboû :* MO TI-'YEBÚ BO.
Je retire le mouchoir du bonnet : MO"-MÚ IDÆ'KU T-AKODÉ.

Datif : *Tu donnes cette pagne à ta mère :* AS'O-WÆ' WO-FÚ RI-YÉRE.
Je donne ceci au soldat : MO-FÚ EU"REKO R-OMODOGWÁ.

Approximatif : *Je vais à Bénin :* MO-LÓ SI-BINÍ.
Je reviens à la maison : MO-BO S-ULÆ'.

Nous ne nous engagerons pas plus avant dans cette voie; sinon il nous faudrait admettre presque autant de cas que de prépositions, et nous serions entraînés bien loin des routines du collége, auxquelles nous avons seulement voulu faire une concession.

2° Adjectifs.

Les adjectifs employés comme tels n'ont ni genre, ni nombre, ni cas; ce sont des mots invariables, qui se placent immédiatement après le substantif auquel ils s'appliquent :

Une belle femme..... OMODǼ-BIR'Ǽ OSU"KWÁ.
Cette personne riche..... ONAYǼ ÓLA.
Une grande ville..... ULÚ ILÁ.
Un gros arbre..... ÓGI OKBONÍ.
Une personne noire (un nègre).... ONIÓ DIDÚ.
Un Européen noir (un Portugais). I"BO DIDÚ.

Le comparatif s'exprime en faisant suivre l'adjectif simple des mots 'YÉ LÓ, entre lesquels on intercale le terme de comparaison; par exemple :

Cette femme-là est plus belle que celle-ci.
O -BIRǼ-WǼ EREGWÁ 'YÉ - I" - LÓ.
Cette femme-là belle plus..... que celle-ci.

N'ayant point d'autre exemple de cette espèce dans le petit nombre de phrases que j'ai pu recueillir de la bouche d'Ochi-Fêkouê, j'en puiserai un second dans les courtes phrases et dialogues êyo du missionnaire Raban, en rétablissant les mots qui me sont connus dans leur forme yéboûe.

Ce garçon-ci grandit plus vite que celui-là.

Êyo de Raban :

O-MO-KÓ-HRI I DAǴ-BWA KAKA JÚ-É WŪN-LÓ.

Ou, sans séparer les syllabes,

OMOKÓHRI I DAǴBWA KAKA JÚÉ WŪNLÓ.

Ce qui me paraît devoir être rétabli ainsi en yéboû :

OMÓ-ÓKURÆ-ÆI" DÉ OKBO [KÁKA] 'YÉ - EU" - LÓ
Le fils-mâle-ci devient gros vite plus.....que celui-là

Le superlatif relatif n'est à proprement parler qu'un comparatif dont le terme a plus d'étendue et de généralité; j'en emprunterai de même un exemple au petit vocabulaire èyo de Raban :

Ce garçon-là est le plus grand de la ville.
AMOK'KORI ONG ÓGU JO BÓBO EN'IA LỌ NÍLU.

Ce que je rétablis ainsi en yéboû :

O-MÓ-ÓKUR.E-EU" O GU' 'YÉ-OKBO-OKBO(1)-ONÍ -LÓ NI-ULU'.
Le fils-mâle-là haut plus..... que
tout le monde dans la ville.

Cependant, une autre tournure permet de supprimer le signe du comparatif; nous en avons un exemple, en dialecte èyo, dans le petit livre de Raban :

C'est le meilleur garçon de la ville.
ONG OK'KA OMOK'KORI RÆ NILU.

Ce que je rétablis en yéboû ainsi :

EU"-ÓKO O-MÓ-ÓKUR'Æ RÆ NI -ULU'.
Là un le fils-mâle
(celui-là) (le garçon) bon dans la ville.

Quant au superlatif absolu, il s'exprime quelquefois par la réduplication du positif, plus souvent par l'addition des mots KWATA'-KWATA'. Raban n'en donne point d'exemple en langue èyo, mais Ochi-Fèkouè m'en avait fourni plusieurs :

Une femme très-laide..... OBIR'Æ' EBUREGWA''KWATA'KWATA'.
Une étoffe très-belle..... AS'Ó DARA' KWATA'KWATA'.
Cette personne est très-riche.. ONAYÆ' OLO'LA (OLA-OLA).

(1) C'est ainsi que je rétablis conjecturalement une locution qui se présente chez Raban sous des formes très-diverses, telles que *bóbó*, *bobó*, *boábod*, *búabúa*, *bogbo*, *bögboe*, *bög'boé*, *'gbó'gbo*, etc., etc.

3° Noms de Nombre.

Les noms de nombre se comportent, dans la langue yéboûe, à la manière des adjectifs, et se placent comme eux immédiatement après le substantif auquel ils s'appliquent.

Voici la table de ceux qu'on appelle cardinaux :

Un.....	INNÆ'.—ÓKO.	*Dix-huit*	E'YIDINUGU.
Deux.....	É'YI.	*Dix-neuf*.....	OKODINUGU'.
Trois.....	ÉTA.	*Vingt*.....	OGU'.
Quatre.....	ER'É.	*Vingt-un*.....	OKO"LUGU'.
Cinq.....	A'R'O.	*Vingt-cinq*	AR'OLOGU.
Six	Æ'VA.	*Trente*.....	OKBO".
Sept.....	É'YÆ.	*Trente-un*.....	OKO"LOKBO".
Huit	É'YO.	*Trente-cinq*	AR'OLOKBO".
Neuf.....	ÉSO.	*Quarante*	Ó'YI.
Dix.....	ÉGWA.	*Cinquante*.....	ÓTTA.
Onze.....	OKO"LEGWA'.	*Soixante*.....	EGWADÓRE.
Douze.....	ME'YILEGWA'.	*Soixante-dix*	ÓRE.
Treize.....	ETALEGWA'.	*Quatre-vingts*....	EGWALÓRE.
Quatorze....	ER'ELEGWA'.	*Quatre-vingt-dix*.	ÓRU".
Quinze.....	ANDUGU'.	*Cent*.....	UGBA'.
Seize.....	ER'EDUGU'.	*Mille*.....	AGWAGWA'.
Dix-sept....	ETADINUGU'.		

On voit que les nombres procèdent en une seule série depuis *un* jusqu'à *dix;* de *onze* à *quatorze,* on ajoute le nombre *dix* aux nombres *un* à *quatre;* mais de *quinze* à *dix-neuf,* on prend le nombre *vingt* à l'ablatif, en le faisant précéder en série décroissante du nombre d'unités nécessaires pour compléter vingt. Ainsi l'on dit littéralement, de *onze* à *dix-neuf :*

Un en sus de dix.
Deux en sus de dix.
Trois en sus de dix.
Quatre en sus de dix.

Cinq ôtés de vingt.
Quatre ôtés de vingt.
Trois ôtés de vingt.
Deux ôtés de vingt.
Un ôté de vingt.

Les dizaines offrent quelque chose d'analogue pour *soixante* et pour *quatre-vingts*, dont les noms répondent à

Dix ôtés de septante. *Dix en sus de septante.*

Mais de *soixante-un* à *soixante-neuf*, au lieu de compter en série décroissante *neuf ôtés de septante*, *huit*, *sept*, etc., *ôtés de septante*, on dit : *un en sus de dix-ôtés-de-septante*, *deux*, *trois*, etc., *en sus de dix-ôtés-de-septante*. Puis, de *soixante-onze* à *quatre-vingt-neuf*, on reprend la série de *un* à *dix-neuf* devant le mot ÓRE; ainsi *quatre-vingt-cinq* se dit ANDUGULÓRE, c'est-à dire littéralement

Quinze en sus de septante (1).

Il est à remarquer que les nombres de deux à neuf, et leurs composés, placés après un substantif, prennent un M euphonique initial, que l'on prononce même quelquefois lorsque le nombre est énoncé isolément.

Les adjectifs ordinaux se forment des cardinaux par l'addition du mot ÓDI préfixe; ainsi l'on dit :

ODÓKO	*Premier.*
ODIMÉ'YI	*Deuxième.*
ODIMÉTA.....	*Troisième.*
ODIMÉR'E.....	*Quatrième*, etc.

De même, les multiplicatifs, adverbes plutôt qu'adjectifs, ont leur racine dans les nombres cardinaux, en ajou-

(1) Cependant, nous trouvons dans un petit vocabulaire recueilli en 1833 au Brésil par Douville, ces mêmes nombres exprimés par des mots plus simples, chaque dizaine jusqu'à 200 ayant un nom propre, ainsi qu'il suit :

10. coua.	60. ogota.	110. adofa.	160. ogoguio.
20. ogou.	70. adoui.	120. ogofa.	170. adoça.
30. oban.	80. ogoui.	130. adougué.	180. ogoça.
40. ogoudgi.	90. adou.	140. ogogué.	190. nouba.
50. adota.	100. ogon.	150. logouguié.	200. ouba.

tant le préfixe NIKBA (1) pour le premier et GWA pour les autres :

NIKBÓKO.....	*Une fois,*
GWA MÉ'YI.....	*Deux fois,*
GWA MÉTA.....	*Trois fois,*
GWA MÉR'E.....	*Quatre fois,* etc.

Quant aux noms de nombre partitifs, je n'ai pas eu le temps de m'en informer; j'ai seulement eu l'occasion de recueillir :

ǼKO".....	*Moitié.*

4° Article.

Ainsi que je l'ai déjà annoncé, l'article est difficilement, douteusement saisissable dans la langue yéboûe. Une voyelle initiale, servile et variable, disparaissant fréquemment dans la composition des mots, a fait naître dans ma pensée le soupçon que c'était là une sorte d'article; mais peut-être n'est-ce en réalité qu'un augment euphonique, dont le retranchement résulterait des convenances de l'euphonie elle-même, plutôt que de règles de construction grammaticale. C'est, je l'avoue humblement, un point que je suis hors d'état de décider.

J'exposerai du moins les exemples où il m'a semblé découvrir quelques traces de l'existence de cet augment fonctionnant comme un article.

O'YÓ signifie *le jour,*
OLA' — *le lendemain.*

Leur réunion forme le mot O'YÓLA, ayant la signification précise de *demain,* c'est-à-dire littéralement, *le jour* (qui est)

(1) NIKBA paraît être simplement une contraction de ENE-GWA.

lendemain (pour nous qui parlons actuellement). Ne semble-t-il pas en résulter qu'il faut ainsi analyser ces locutions :

o-'yó ; o-la' ;
Le jour ; le lendemain.
o-'yó..... la' ;
Le jour lendemain.

Ainsi que nous aurons occasion de le constater plus loin, le mot to" représente en yéboû, dans son acception propre, notre mot *fini* (employé si singulièrement, comme on sait, dans les locutions créoles de nos colonies à esclaves). Ce mot to" vient en composition avec ola', de manière à former oto"la', qui signifient appellativement *le surlendemain*, c'est-à-dire

o - to" - la',
L' après demain ;

Et pour obtenir une locution correspondante à notre adverbe *après-demain*, les Yéboûs diront :

o - 'yó - to" - la',
Le jour après demain.

On voit chacun des mots qui entrent dans la composition du mot complexe perdre la voyelle initiale qu'il conserve dans l'énonciation isolée, à la manière d'un article défini qui disparaît en pareil cas.

Le mot o'yó lui-même, qui a conservé l'o initial dans les exemples ci-dessus, le perdra dans tel autre cas donné. En voici un exemple emprunté à Raban :

Nous ne portons pas des souliers tous les jours.
a'wa ki wö ba'ta ni jö g'bog'bo.

Ce que je rétablirai en yéboû ainsi qu'il suit :

awa' k- æ — wo ba'ta ni 'yó kbokbo.
Nous falloir point porter souliers en jour tout.

NI 'YÓ KBOKBO signifie ici, d'une manière indéterminée, *tout jour*, c'est-à-dire *tous les jours*. Si au contraire il s'agit d'exprimer *tout le jour*, c'est-à dire la totalité d'un jour déterminé, l'article, si c'en est un, devra reparaître; et c'est ce qui a lieu en effet dans cet autre exemple fourni par Raban, qui ne s'en est pas rendu un compte exact :

Son œil (l'œil de Dieu) *est sur vous tout le jour.*
ÓJIU RE 'MBE LA'RA RE LO'JÓ BÓBO.

Ou, en rétablissant cette phrase en yéboû :

O-'YU' R'-É "BE L - ARA' R-E"WE N-O'YÓ KBÓKBO
L'œil à lui être vers le corps à vous dans le jour entier.

Raban, dans une note, dit que LÓJÓ BÓBO signifie strictement *chaque jour;* c'est une erreur. Après avoir montré en plus d'un endroit qu'il sait fort bien que la particule L représente NI, *dans*, il eût pu remarquer la différence que nous venons de signaler nous-même entre

NI 'YÓ KBÓKBO..... *tout jour, tous les jours;*

et

NI O-'YÓ KBÓKBO..... *tout le jour, le jour entier.*

Nous n'avons indiqué jusqu'ici que les cas les plus frappants et les plus faciles à analyser; mais la voyelle initiale n'est pas toujours O, comme dans les exemples précédents. Toute autre voyelle est-elle de même simplement un article (1), ou bien est-elle radicale, renfermant et dissimulant l'article? Et si nous supposons que la réponse à cette dernière question doive être affirmative (au moins pour certains cas), ne sera-t-elle point applicable aussi à l'O initial quand il est marqué

(1) Je pense que I se présente souvent comme une sorte d'article pluriel devant les noms de peuples : I-BINI, I-NO"GO, I-S'FKRI, I-GU', I-KOLOBY, I-SOBÓ, I-DOKÓ, I-BÓMNO, I-'YEBU'.

de l'accent prosodique? Toujours est-il qu'une différence marquée existe dans la manière dont l'ó accentué et l'o simple se comportent respectivement dans des cas semblables de construction ou de composition. Il suffit, à cet égard, de se rappeler un exemple que nous avons déjà donné : dans OBIR'Æ, *femelle*, l'accent est sur la dernière syllabe; dans ÓKUR'E, *mâle*, l'accent est sur la première. Aussi faut-il dire :

ERÚ-BIR'É, *l'esclave femelle*,

mais

ERÚ-ÓKUR'Æ, *l'esclave mâle;*

et pour sauver, dans ce dernier cas, un hiatus désagréable, on intercale, dans la prononciation, une articulation semi-labiale, très-légère, qui n'est point franchement un M, mais qui en approche beaucoup.

Je n'ai point découvert, dans les locutions yéboûes que j'ai pu analyser, d'autres traces d'un article défini. Quant à la représentation de notre prétendu article indéfini, les Yéboûs emploient comme nous l'adjectif numéral *un*, ÓKO, qui se met après le substantif.

5° Pronoms.

Les pronoms personnels affectent diverses formes, les unes emphatiques, les autres contractes, suivant les convenances du discours, sans que je sois aucunement en état de rendre raison des règles de leur emploi.

Je, moi, me.....	EMÍ, MÍ, MO.
Tu, toi, te.	WOWÍ, OWÓ, WO.
Il, lui, le, elle, la.....	WOR.É, IR.É, O.
Nous.....	DEDEWÉ, AWÁ, A.
Vous..	DEDENÍ, ENÍ, E"WÆ, E".
Ils, eux, elles, les.....	DEDEWÓ", EWÓ", O".

Quelques nuances me semblent cependant conjecturalement saisissables; EMI, MI, emportent, si je ne me trompe, une idée d'être, quelque chose de passif, comme dans

EMI R.E.....	*Je suis,*
MI NU.....	*Je suis malade,*
MI KU.....	*Je meurs.*

Et c'est la même forme qui doit conséquemment se représenter dans ce qu'on appelle scholastiquement les cas obliques :

Cette femme me plaît....	OMODÆ-BIRÆ-I" OWO" IMI.
Le roi me donne.....	OBBA FU RI MI.

IRÆ paraît être, quant à la troisième personne, dans des conditions toutes semblables, et peut-être en est-il de même de OWÓ (seconde personne).

DEDEWÆ, DEDENI, DEDEWO" semblent mettre surtout en relief l'idée de pluralité, dans le sens de *nous tous, vous tous, eux tous.*

MO, WO, O offriraient spécialement la valeur active de nos pronoms *je, tu, il;* c'est avec ces formes que se conjuguent les verbes auxquels est attachée une idée d'action :

MO KWA.....	*Je tue,*
WO FU.....	*Tu donnes,*
O MBRÆ.....	*Il marche.*

AWA, E"WÆ, EWO", et leurs corrélatifs contractes A, E", O", sont pareillement employés pour les conjugaisons, mais sans qu'il paraisse y avoir lieu à aucune distinction de fonction active ou passive; on dit aussi bien :

AWA R.E.....	*Nous sommes,*
AWA S'.E.....	*Nous faisons,*
KO FU R-AWA.....	*Donnez-nous,* etc.

Les Yéboûs n'ont pas de pronoms possessifs proprement dits; le *possessif* est simplement un des cas de leurs pronoms

personnels. Ils affectent ceux-ci de prépositions qui leur procurent une signification génitive ou ablative, suivant les circonstances; ou bien cette signification résulte naturellement de la position suffixe du pronom personnel.

BABA´ EMÍ	*Mon père,*
'YE'YÉ MÍ	*Ma mère,*
BABA´ R'-AWA´.....	*Notre père,*
EBIR'Æ RÆ..... ...	*Son frère cadet,*
BATA´ E"	*Vos souliers,*
OMÓ T'-EWO"	*Leur fils,*
ONÓ TI-RÆ	*Son chemin.*

Le pronom relatif paraît être exprimé généralement par le mot TI. En voici des exemples qui me sont, la plupart, fournis par les phrases et dialogues de Raban :

Quand je suis venu le soleil était chaud.
NIG'BWA TI MODE ORUNG MU.

Ce qui se traduit littéralement ainsi :

NI EKBWA TI MO DÆ, ÓRU" MU,
(*Dans le temps que moi venir, le soleil chaud*).

Que dis-tu? WO TI WI?
(*Toi quoi dire?*)

Ceux qui bâtissent : A´WÖNG TÍWA KÖ;

c'est-à-dire :

EWO" TI WA KỌ,
(*Ceux qui viennent bâtir*).

L'oiseau qui vole.....	Æ´YÆ TI OFO;
L'homme qui vient ici.....	OMODÆ TI LO I";
L'homme qui est ivre.....	OMÓ TI OTIKWA´.

Cependant le *qui* interrogatif s'exprime d'une autre ma-

nière, dont je trouve quelques exemples dans les notes recueillies de la bouche d'Ochi-Fékouè :

Qui est là.....	NEZÍ ÑE?
Qui a fait cela	NEZÍ S'Æ WÆ?
Qu'est cela.....	NE KÓ RI?

Ce qu'on appelle vulgairement pronom démonstratif paraît se rendre en yéboû par le pronom personnel même, lorsqu'il s'agit réellement d'un pronom, comme dans cet exemple déjà cité :

Ceux qui bâtissent.....	EWO" TI WA KO;

mais si c'est un adjectif démonstratif qu'il s'agit d'exprimer, comme dans *cet homme, ce petit enfant,* on emploiera en yéboû le mot WÆ, qui fonctionne aussi à la manière des adjectifs, et l'on dira ÓKUR'Æ-WÆ, OMÓ-KEKERÆ-WÆ. Souvent le démonstratif de cette espèce est accompagné des adverbes *ici* et *là;* dans ce cas, on remplace WÆ par I" s'il y a proximité, ou par U" s'il y a éloignement :

Cette femme-ci.....	OMODÆ-BIR'Æ-I".
Cet homme-là.....	OMODÆ-ÓKUR'Æ-U".

II. — DES VERBES.

J'ai eu l'occasion tout à l'heure de remarquer certaines différences dans l'emploi des pronoms pour la conjugaison des verbes, suivant que ces verbes expriment un mode d'être ou une action.

Dans le premier cas on dit

EMI RÆ.....	*Je suis,*
OWO RÆ...	*Tu es,*
IRÆ RÆ.....	*Il est.*

EMI NU.....	*Je tombe malade,*
OWO NU.....	*Tu tombes malade,*
IRÆ NU.....	*Il tombe malade.*

Dans le second :

MO S'Æ.....	*Je fais,*
WO S'Æ.....	*Tu fais,*
O S'Æ.....	*Il fait.*
MO GWA.....	*Je brise,*
WO GWA.....	*Tu brises,*
O GWA.....	*Il brise.*

Quant aux verbes de la première espèce, ils s'expriment quelquefois en yéboû d'une manière indirecte, par l'énonciation de l'état, du mode d'être, ou de sa cause, avec le pronom suffixe :

J'ai faim.....	EBIKWA´ MI.
J'ai soif.....	ORU"GWÆ´ MI.
J'aime la viande.....	URU´ OWO" IMI.
Je me repose.....	URÆ´ MI.
J'ai chaud.....	ARA´TA MI.
Je suis triste.	INUBBÉ IMI.
J'ai peur.....	ERUBA´ MI.
Je suis ivre.....	OTIKWA´ MI.

C'est-à-dire, *faim à moi, soif à moi, la viande plaît à moi, repos, chaleur, tristesse, peur, ivresse à moi.*

J'ai longtemps fait de vains efforts pour saisir, dans la bouche d'Ochi-Fêkouè, quelque différence dans les formes d'un même verbe employé à traduire une série de phrases où le verbe français se présentait tour à tour à divers modes et à divers temps. Enfin, après des peines infinies et l'attention la plus opiniâtre, j'ai cru découvrir dans le verbe LO, *aller*, que j'avais pris pour thème, quelques nuances d'abord fugitives, mais qui n'ont plus été douteuses dès que

mon oreille suffisamment avertie s'est appliquée à les déterminer avec plus de précision.

Quant à la distinction des modes, je n'ai démêlé aucun indice de ce que nous appelons subjonctif et conditionnel; mais j'ai pu constater au moins l'existence, à l'indicatif, des trois temps simples, le présent, le passé et le futur, et je me hâte d'en insérer ici le paradigme complet.

INDICATIF.

PRÉSENT.

MO"LÓ.....	*Je vais.*	MO" S'Æ.....	*Je fais.*
WO"LO.....	*Tu vas.*	WO" S'Æ.....	*Tu fais.*
O"LO.....	*Il va.*	O" S'Æ.....	*Il fait.*
AWA"LO.....	*Nous allons.*	AWA" S'Æ.....	*Nous faisons.*
E"WE"LO.....	*Vous allez.*	E"WE" S'Æ.....	*Vous faites.*
EWO"LO.....	*Ils vont.*	EWO" S'Æ.....	*Ils font.*

PASSÉ.

MOLLÓ.....	*J'allai.*	MO S'Æ.....	*Je fis.*
WOLLÓ.....	*Tu allas.*	WO S'Æ.....	*Tu fis.*
OLLÓ.....	*Il alla.*	O S'Æ.....	*Il fit.*
AWALLÓ.....	*Nous allâmes.*	AWA S'Æ.....	*Nous fîmes.*
E"WELLÓ.....	*Vous allâtes.*	E"WE S'Æ.....	*Vous fîtes.*
EWO"LLÓ.....	*Ils allèrent.*	EWO" S'Æ.....	*Ils firent.*

FUTUR.

M'ALLO.....	*J'irai.*	M' AS'Æ.....	*Je ferai.*
W'ALLO.....	*Tu iras.*	W' AS'Æ.....	*Tu feras.*
'ALLO.....	*Il ira.*	' AS'Æ.....	*Il fera.*
AWA ALLO.....	*Nous irons.*	AWA AS'Æ.....	*Nous ferons.*
E"WE ALLO.....	*Vous irez.*	E"WE AS'Æ.....	*Vous ferez.*
EWO" ALLO.....	*Ils iront.*	EWO" AS'Æ.....	*Ils feront.*

Bien que les paradigmes compris dans les petits cahiers de Raban n'offrent point les mêmes nuances de prononciation comme caractères distinctifs des temps, on doit néanmoins reconnaître qu'elles ne lui ont point échappé. Ainsi, tout en

conjuguant le verbe au présent, comme nous le faisons au passé, il donne ailleurs des exemples où le présent est caractérisé par le son nasal préfixe, et il a même fait la remarque spéciale que cette addition semble dénoter le présent emphatique (*je suis allant* pour *je vais*).

Quant au futur, il indique, comme en étant le signe, un o préfixe, lequel correspond évidemment à l'A préfixe d'Ochi-Fêkouè.

Enfin, pour le passé, il déclare que si, dans quelques cas, il se manifeste par un suffixe, plus généralement il n'est désigné que par quelque circonstance de la phrase, sans modification aucune à la forme radicale du verbe. Dans ses paradigmes, il lui attribue le suffixe *na;* mais je crois que c'est une méprise, et que *na* est tout simplement l'adverbe ANA de Raban, ANÓ d'Ochi-Fêkouè, signifiant *hier*, ce qui ramène à l'observation précédente.

Cependant il est un mot employé réellement par les Yéboûs comme déterminatif du passé; c'est le mot TO", *fini*, qu'on adjoint surtout au participe passif :

YO"KBORO, *élargir*.....	OKBORÓTO", *élargi.*
OMAKOLÉ, *bâtir*.....	OMAKOLÉTO", *bâti.*
O'YÓ, *faire brûler*.....	O'YÓTO", *brûlé.*

Si le verbe a un régime, le mot TO" ne se place qu'après ce régime :

Je suis allé hier à la grande ville : ANÓ MOLLÓ S'ULU-ILÁ TO".

On peut considérer l'adjonction de ce mot comme constituant un passé emphatique, tandis que le radical simple, tel qu'il est conjugué dans le paradigme ci-dessus, n'a qu'une valeur indéterminée, dont on comprendra mieux tout le vague si nous traduisons littéralement :

MOLLÓ.....	*Moi aller.*
WOLLÓ.....	*Toi aller.*
OLLÓ.....	*Lui* ou *elle aller*, etc.

Il serait donc peut-être plus juste de présenter la conjugaison yéboûe comme ayant d'abord un temps indéterminé susceptible de s'allier indifféremment, dans le discours, à des adverbes emportant l'idée du présent, ou du passé, ou même du futur; tandis qu'elle offre aussi des temps emphatiques ainsi caractérisés : le présent par O" préfixe, le futur par A préfixe, et le passé par TO" suffixe.

Il existe, au surplus, d'autres formes, dont je ne saurais rendre raison : au lieu de MO"LÓ et de MALLÓ, on dit très-bien MOMILÓ; au lieu de MO"'YÆ'RU", *je mange*, et de MA'YÆ'RU", *je mangerai*, on dit également bien MOMA'YÆ'RU".

L'impératif, dans les verbes yéboûs, paraît, dans sa forme la plus simple, offrir la racine même, dépouillée de tout affixe :

WA.....	*Viens.*	BÆ.....	*Déchire.*
WE.....	*Dis.*	BI.....	*Produis.*
WO.....	*Entre.*	BO.....	*Reviens.*
WU.....	*Arrache.*	YA'.....	*Reste tranquille.*
LA.....	*Fends.*	YÓ.....	*Brûle.*
LO.....	*Va.*	'YÆ.....	*Mange.*
LU.....	*Bats.*	'YI.....	*Permets.*
TA.....	*Vends.*	'YU.....	*Lâche.*
RA.....	*Achète.*	MU.....	*Prends.*
RÆ.....	*Ouvre.*	FU.....	*Donne.*
R'E.....	*Marche.*	S'Æ.....	*Fais.*
RI.....	*Vois.*	SÓ.....	*Agite.*
"RI.....	*Ris.*	DA.....	*Verse.*
RO.....	*Emplis.*	DÆ.....	*Ferme.*
RU.....	*Réveille.*	DI.....	*Attache*, etc.

Un impératif emphatique est formé par l'addition du préfixe KO, *il faut*.

L'infinitif semble n'être autre chose que la racine précédée de l'article :

EWWA'....	*Venir.*	OBBÆ.....	*Déchirer.*
OLLA'.....	*Fendre.*	OYÓ.....	*Brûler.*

OTÁ.....	*Vendre.*	O'YÆ.....	*Manger.*
ORÁ.....	*Acheter.*	OMU.....	*Prendre.*
OR'É.....	*Marcher.*	OFÚ.....	*Donner.*
ORÍ.....	*Voir.*	OS'Æ.....	*Faire.*
E"R'Ì.....	*Rire.*	ODA.....	*Verser*, etc.

Le participe passif ne diffère de l'infinitif que par des nuances qu'il ne m'a été que bien rarement donné de saisir; voici l'exemple qui m'a le plus frappé :

Mourir.....	OKU
Le roi mort.....	OBBÁ IKÚ.

Existe-t-il un participe présent? Je n'oserais répondre avec quelque assurance, soit affirmativement, soit négativement; mais voici les rapprochements que je puis faire :

Travailler.....	OKU'
Travailleur, actif.....	ONNÚKU.
Cette personne est active..	ONAYǼ INÚKU.
Faire.....	OS'Ǽ.
Faiseur, qui fait.....	O"S'A, OSA.

On pourrait établir, dans les paradigmes des verbes yébôûs, une voix négative; elle se forme par l'addition de la négative Ǽ préfixe :

M' ǼLLO.....	*Je ne vais pas.*
W' ǼLLO.....	*Tu ne vas pas.*
' ǼLLO.....	*Il ne va pas.*
AWA ǼLLO.....	*Nous n'allons pas.*
E"WE ǼLLO.....	*Vous n'allez pas.*
EWO" ǼLLO.....	*Ils ne vont pas.*
EM' Ǽ-WA.....	*Je ne viens pas.*
OW'Ǽ-WA.....	*Tu ne viens pas.*
OKBÆNI Ǽ-WA.....	*Le maître ne vient pas.*

Il semblerait que l'impératif simple dût se produire ici sous la forme ǼLLO; mais soit que M constitue (ainsi que plusieurs

raisons pourraient le faire penser) une articulation purement euphonique, soit qu'elle fasse partie intégrante d'une autre forme de négation (MA), toujours est-il qu'on dit à l'impératif négatif simple :

MǼLLO.....	*Ne va pas.*
MǼLLU.....	*Ne frappe pas.*
MA WÁ BÉ.....	*Ne viens pas ici.*

Et à l'impératif négatif emphatique :

KO MA LLO.....	*Il faut ne point aller.*
KO MA LLU.....	*Il faut ne point battre.*
KO MA WÁ.....	*Il faut ne point venir.*

Il est essentiel de ne pas confondre KO, *il faut*, avec KỌ, autre négation dont voici un exemple :

La bonne n'est pas à la maison; elle y sera demain.

OMODÆ BÍRǼÌ" O-KỌ N-ULǼ; O'YOLA KO REWA U'LÆ.
La jeune fille là, elle point dans la maison; demain falloir elle venir maison.

Je ne sais si une étude moins imparfaite des verbes yéboûs permettrait d'y distinguer les voix active et passive; j'ai été porté à conjecturer qu'ils offrent au moins quelques exemples d'une voix factitive, en voyant le verbe neutre OKU, *mourir*, devenir le verbe actif OKWÁ, *tuer;* mais peut-être cela n'a-t-il pas plus d'importance que l'exemple qui nous est fourni en latin par les verbes *fugere* et *fugare.*

III. — DES PARTICULES.

La plupart des particules que j'ai recueillies sont des adverbes, qui cependant peuvent être employés, le cas échéant, pour les prépositions corrélatives, comme *dessus* pour *sur*, *dessous* pour *sous*, *dedans* pour *dans;* c'est une confusion fré-

quente chez nous dans la bouche des gens qui parlent incorrectement. Quant aux conjonctions, je n'en ai saisi que de faibles traces; et pour les interjections je n'en pourrai dire que fort peu de chose.

1° Prépositions.

En parlant des substantifs, et des rapports que les langues classiques expriment par des déclinaisons ou modifications terminatives, j'ai déjà eu lieu de faire connaître les prépositions les plus usuelles qui servent en yéboû à exprimer ces rapports, et de montrer leur emploi réellement prépositif.

Ainsi

Le *de* génitif s'exprime par OL,
Et le *de* ablatif..... par TI, TE ou DI,
L'*à* datif..... par RI ou RE,
Et l'*à* approximatif..... par SI ou SE,

toujours mis devant le substantif; il en est de même des particules suivantes :

Sur.....	NÓ"KE.
Sous.....	NELǼ.
Dans.....	NÉ, NINNÚ.
Hors de.....	NA BA.
Devant.....	NOGWA'YÚ.
Derrière.....	ǼI".
Avec.....	KOS'Ú.
Sans.....	EN.
Vers.....	IDE, SI, SE.
Pour.....	RI, RE.

Exemples :

Le maître de la terre.....	BABÁ OL-ILÆ.
Un mouchoir de coton.....	IDÉKU OL-ÓWU.
Un mouchoir de fil.....	IDÉKU OL-AWÓ.

(On dit cependant :

Un mouchoir de soie..... IDÉKU ISÉDA.
Un marteau de fer..... OKO"S'Ó ELÉ.
Une massue de bois..... OLULÚ IGÍ.)

Je viens de la grand'ville..... MO TI-ULÚ-ILÁ BO.
Je vais à Lagos..... MO"LO SE KORÁME.
Donne-moi la richesse..... KO FO'GO RI-MI.
Sur l'arbre..... NÓ"KE IGÍ.
Sous la table..... NELǼ APALUKÓ.
Dans la maison..... NINN'ULǼ.
Hors de la boîte..... NÁBA EKPÚTI.
Devant la fenêtre..... NOGW'AYÚ E"RUFÚ.
Derrière la porte..... ǼI" ǼKU.
Je m'en vais avec mon chapeau. MOLLÓ KO'SÚ AKORÓ
Un arbre sans feuilles..... IGÍ EN EWÉ.
J'irai de Bénin à Yébou..... MALLÓ SI-BINI, MA TI-BINI IDÉ YEBÚ.
Un (pilon) *pour le mortier*.... OMÓ R-ODÓ.

2° Adverbes.

Ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, les adverbes *dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors*, *avant*, *après*, ne diffèrent point en yéboû des prépositions corrélatives *sur*, *sous*, *dans*, *hors*, *devant*, *derrière*. En voici quelques autres que j'ai recueillies de la bouche d'Ochi-Fêkoué.

Ici..... INIBÉ, IBÉ, IBÉWÆ.
Là..... NÓO".
Partout..... DEDDAYǼWÆ.
Nulle part..... NU"BÓKUBO.
Ensemble..... GWÁ'YO.
Toujours..... O'YO'YÓENI.
Jamais..... MEYǼTITI.
Plus, beaucoup..... O'YE'YÉ.
Moins, peu..... Æ TINO.
Trop..... OYEYE'YU.
Assez..... OTÓ.

Oui.....	MO'YǼ, MOGWÁ.
Non.....	MÆ YÆ.
Où est son père?.....	BOZÍ BÁRÆ NI (1)?
Comment fait-on cela?....	BAZÍ WÉTE MAS'EWǼ ?

Au surplus, il m'a paru que tous les adjectifs peuvent s'employer adverbialement, sans que j'aie pu saisir aucun caractère distinctif de cette fonction spéciale; ainsi ÓSU"KWA signifie également *bien* et *beau;* EBUREGWA, *mal* et *laid.*

3° Conjonctions.

Raban a cru pouvoir constater dans la langue êyo l'existence de la copulative; quant à moi, j'ai tenté de vains efforts pour la retrouver dans le yéboû; les questions que j'ai pu faire à cet égard à mon informateur n'ont eu qu'un résultat négatif.

En vérifiant tout ce que j'ai recueilli de notes, je n'y trouve pas un seul exemple de conjonction, et le départ furtif d'Ochi-Fêkoué au moment où je venais de recevoir les petits cahiers du missionnaire Raban, s'est opposé à ce que je pusse donner suite à la vérification, à peine commencée, des mots et des phrases de cet estimable travail. Je n'ai donc aucune certitude à l'égard des exemples que j'y pourrais puiser, lorsque la majorité au moins des mots d'une phrase ne me sont point assez connus déjà pour m'autoriser à leur restituer la physionomie spéciale qu'ils avaient pour moi dans la bouche d'Ochi-Fêkoué; mais je suis porté à admettre comme légitime tel mot qui m'était précédemment inconnu, lorsqu'il figure au milieu d'un ensemble dont je suis à portée de me rendre compte, et que sa forme est assez simple pour rendre peu probable quelque doute sur sa valeur phonétique.

Ainsi, je ne fais aucune difficulté d'admettre la conjonction

(1) On dit aussi : BOZÍ BÁRÆ BE NI ? et BOZÍ BÁRÆ AGBÉ NI ? (BE, *être;* AGBÉ, *se trouver ??*)

dubitative BI, *si*, que je rencontre dans les exemples suivants :

1. BI MO LO, if I go..... *Si je vais.*
2. BING KÖ LO, if I do not go... *Si je ne vais pas.*

Dans ce deuxième exemple, il faut d'abord remarquer que le son nasal exprimé par Raban au moyen de NG, est, par lui-même, indiqué ailleurs comme une prononciation rapide (et peut-être incorrecte) de MI ou MO ; il y a donc lieu de rétablir BING KÖ LO, en

BI MO KO LO.
Si je ne vais.

3. ÖLÖ́HRO O RI Ö BI WÖ CE INGKA.
God will see you if you do thing.

Je restitue aisément en yéboû.

OLÓRU" ARI WO BI WO S'Æ EUREKÓ
Dieu verra vous si vous faites une chose.

4. BO ORI OMMO TI 'NCE BUBU RU MA CE CE BÉ E.
If you see child who is doing bad not do do so.

Je restitue :

BI WÖ RI OMÓ TI S'Æ IBRUKÚ, MA S'ÆS'Æ BǼE.
Si tu vois un enfant qui fait mal, ne travaille ainsi.

5. BO O CE BU BÚRU, BI ENYÁ KO RI Ö, BÉ́E OLÖHRO RI Ö.
If you do that which bad, if person not see you, yet God sees you.

Je restitue :

BI WO S'Æ IBRUKÚ, BI ONIO KO RI WO, BÆE OLÓRU" RI WO.
Si tu fais mal, si quelqu'un ne voit toi, cependant Dieu voit toi.

Dans cette dernière phrase figure une seconde conjonction, savoir, BǼE, dans le sens de *toutefois*, *cependant*, *néanmoins*, *pourtant*. Nous la retrouvons, avec quelques légères

nuances, dans les deux variantes ci-après d'un même exemple.

O Ö LE RI ÖLÖ'HRÓ, BÉ'ENI ÖLÖ'HRO RI Ö.
WO KO LE RI ÖLÖ'HRÓ, BE ÖLÖ'HRÓ RI Ö.
You not can see God, but God sees you.

Ce mot BÆ'E, BÆ'ENI, ou BE semblerait pouvoir se décomposer en BA-Ï", BÆ-INI, ou B'-Ï" et pouvoir signifier littéralement *avec cela* ou *malgré cela*, locution qui, dans plusieurs langues européennes, a la même valeur que *toutefois*, *nonobstant*, etc. Dans cette hypothèse, je transcrirais en yéboû :

WQ KQ LÉ RI OLÓRU", BÆ-Ï" OLÓRU" RI WQ.
Tu ne peux voir Dieu, malgré cela Dieu voit toi.

Dans un autre endroit, Raban emploie la conjonction BATIWU ou BÒTIWU, qu'il traduit par *however*, c'est-à-dire, *quoi qu'il en soit*, *quelque... que*, etc. Voici l'exemple qu'il donne :

BOTIWU KO KWE LAYE TO O O LE MA'YE RA.
However you stay in world the, you not can hold world ever.

Pour se l'expliquer, il est nécessaire de lire deux phrases qui précèdent :

(1) O TI WA NI LE I Ö'KWE.
You have lived in country this long-time?

(2) MO WA NIHI LÖ'DÖ ME'JE.
I live here to year seven.

Je crois nécessaire de les rétablir ainsi :

(1) WO TI WA NI ILÆ'-Ï" OKWE.
Toi quel vécu en pays-ci longtemps?

(2) MO WA NIHI LI ÓDU MÆ''YÆ.
Moi vécu ici pour années sept.

Et maintenant, dans BO TI WU ou BA TI WU de l'exemple

cité, ne semble-t-il pas qu'on reprenne le WO TI A ci-dessus, en le combinant avec le monosyllabe BA, dont la valeur ne nous est point directement révélée, mais peut se conjecturer; en sorte que l'on ait littéralement :

BA TI WA KI Ǫ́KWE NI AYǼ OTO", O Æ-LE MU AYǼ ERA.
Comme quoi vécu que longtemps dans le monde il ait, il ne peut garder le monde toujours.

ou plutôt :

BA WǪ TI WA KI Ǫ́KWE NI AYǼ TO", WÖ Æ-LE MU AYǼ ERA.
Comme [toi] quoi vécu que longtemps dans le monde tu aies, tu ne peux garder le monde toujours.

On prononce avec les élisions euphoniques :

B-Ǫ TÍ WA K-Ǫ́KWE N-AYǼ TO", W-ÆLE M-AYǼ -RA.

Dans l'exemple dont nous venons de nous occuper, est employé un mot que nous avons écrit sans élision KI, et traduit par *que* comme une sorte de conjonction. Nous le retrouvons dans plusieurs autres phrases de Raban avec une explication toute autre.

1. *a.* E JEK AWA GMI KO.
   b. E JE AWA OGMI KO.
   Let us plant farm.

2. *a.* JEKI EMI JOKO.
   b. JEKIM JOKO.
   Let me sit down.

3. *a.* MO JEKI WO O LO.
   b. MO JE O LO.
   I let you to go.

4. *a.* KWÖ KI AWA O LO SODO.
   b. KA LO SODO.
   c. KA LO DO.
   Come let us to go to brook.

Raban suppose que le verbe *permettre* se rend par JEKI;

mais que tantôt on élide la seconde syllabe, comme dans la variante *b* de l'exemple 1 et dans la variante *b* de l'exemple 3; et tantôt la première syllabe, comme dans l'exemple 4. Mais il me semble plus naturel de rétablir et de traduire ces phrases ainsi qu'il suit :

1. *a.* E''YÉ AWA´ OGWÆ´ ÓKO.
Laissez nous planter la ferme.

b. E''YÉ KI AWA GWÆ ÓKO.
Laissez que nous plantions la ferme.

2. *a. b.* 'YÉ KI EMI 'YOKO.
Laisse que je me asseoie.

3. *b.* MO 'YÉ WO OLLO.
Je laisse toi aller.

a. MO 'YÉ KI WO ALLO.
Je laisse que tu ailles.

4. *a.* E''WA´ KI AWA´ ALLÓ SI UTÓ.
Venez que nous allions au ruisseau.

b. KO A´ OLLÓ SI UTÓ.
Falloir nous aller au ruisseau.

c. KO´ A´ OLLÓ UTÓ.
Falloir nous aller ruisseau.

Autre exemple :

a. BI WÖ´ KÖ´BA RÖ'JU KI WÖ OFI ÉRI SI WO KI´YÖ MÖNGKA.

b. BÖ BA´ RÖ´JU KO FERI SI Ö YÖ MÖNGKA.

If you not try hard to your put head to you never know one thing.

je rétablis :

a. BI WǪ KǪ BA R'O 'YÆ KO OFI ER'I SI WǪ KI W'ÆMO'' EUREKO.

b. BI W'Æ BA R'O 'YÆ KO OFI ER'I SI WǪ KI W'ÆMÓ'' EUREKO.

Si tu ne veux réfléchir beaucoup, il faut mettre pensée à toi que tu ne connaîtras rien.

Nous citerons encore, pour une autre conjonction, les deux exemples suivants :

1. BÍOCEBÍ ÖLÖ́HRÓ KÖ LE AWONG TIWA KÖ CÍCE LAŚSU.
Unless God build house they that build work nothing.

2. BÍOCEBÍ ÖLÖHRÓ CÓ ILÚ COLUCOLU JI LÁSSÚ.
Unless God keep town watchman wakes for nothing.

Mais dans un cahier subséquent, parmi les mots donnés par Raban comme correction de ceux qu'il avait précédemment employés, je trouve BÍ OJE KWE, qui paraît destiné à remplacer BÍ OCEBÍ ; peut-être dois-je transcrire dès lors BI WỌ́YE KBÆ, et traduire *si tu laisses de côté*, ou plutôt BI O'YE KBÆ, *si on laisse de côté ;* mais ce n'est qu'une simple conjecture. Je restitue ainsi, dans cette hypothèse, les deux versets ci-dessus :

1. BI-O'YÉ-KBÆ OLÓRU" KO ULÆ' EWO" TI WA KO S'ES'E LI ASSU.
A moins que Dieu bâtisse maison, ceux qui viennent bâtir travaillent pour rien.

2. BI-O'YÉ-KBÆ OLÓRU" S'O ULÚ S'OLUS'OLU 'YE LI ÁSSU.
A moins que Dieu garde la ville, le garde veille pour rien.

4° Interjections.

A considérer exclusivement l'interjection comme particule exclamative, nous n'en avons aucune à noter ici de spécialement yéboûe; les seules que j'aie occasionnellement recueillies de la bouche d'Ochi-Fékoué sont le HÉ ! vocatif, le OH ! et le AH ! de surprise, d'admiration, ou de joie.

Il est quelques autres locutions exclamatives qu'on peut, sans beaucoup d'inconvénient, classer avec les interjections : tel est le mot EKÚ, *salut !* si fréquent dans la bouche des nègres de cette race, qu'à Sierra-Léone on a choisi ce mot pour leur désignation nationale (comme en Espagne, il y a

trente ans, on appelait *liron* tout soldat des armées impériales françaises, à cause des mots *dis-donc* que nos militaires répétaient à tout propos). Aussi la langue êyo est-elle nommée *Aku* dans les *Specimens of African languages* de mistress Hannah Kilham, aussi bien que sur le premier titre des petits cahiers de Raban. Au surplus, EKŬ′ est accompagné de quelque autre mot significatif, suivant que la personne à laquelle on s'adresse est debout, assise, marchant, chevauchant, ou s'arrêtant; ainsi l'on dit :

A une personne debout.....	EKŬ′ DIRÓ!
A une personne assise.....	EKŬ′ KALÉ′!
A celle qui marche.....	EKŬ′ ''RÆ′!
A celle qui chevauche.....	EKŬ′ GES'!!
A celle qui s'arrête, ou plutôt à celle qu'on invite à s'arrêter ou à rester tranquille.....	EKŬ′ YA′!

§ III. VOCABULAIRE.

J'ai réuni dans ce vocabulaire tous les mots yébous que m'a fournis le dépouillement des notes recueillies pendant mes conversations avec Ochi-Fékouè. J'y ai compris aussi, mais dans une colonne séparée, tous les mots êyos qui se trouvent dans les vocabulaires imprimés de Clapperton, de mistress Hannah Kilham, et du révérend John Raban; les lettres C, K, R, signalent respectivement les emprunts faits à chacun d'eux; la lettre B, qui figure aussi un petit nombre de fois dans la même colonne, désigne Bowdich; enfin la lettre D se rapporte à un vocabulaire nogo ou inongo, de cinq pages d'écriture (dont deux pour les noms de nombre), recueilli à Bahia au mois de juillet 1833, par le voyageur Dou-

ville : j'en dois la communication à l'obligeance de M. le capitaine de corvette Sander Rang, possesseur d'une partie des papiers de cet homme, dont le zèle très-réel et la fin déplorable doivent désarmer la rigueur des juges qu'il avait trompés sur ses voyages au Congo (1).

J'avais à choisir, pour la disposition de ce vocabulaire, entre le classement méthodique et l'ordre simplement alphabétique. Sans me dissimuler les avantages du premier pour une étude grammaticale, à raison du rapprochement des mots qu'il peut y avoir intérêt de comparer, j'y ai renoncé cependant, à cause de la difficulté de ranger tous les mots par séries raisonnées, et de classer les séries entre elles de telle manière que la recherche d'un mot donné ne présentât point trop d'embarras. J'ai donc opté pour l'ordre aphabétique, qui a du moins l'avantage de la simplicité et de la commodité pour les recherches.

L'examen comparatif des mots sous le point de vue de leur signification précise, de leurs synonymies ou de leurs antinomies mutuelles, et de leur composition étymologique, pourrait nous fournir ici des considérations curieuses à développer ; mais une part trop large peut-être serait à faire à l'esprit de conjecture, dans une étude où les éléments de vérification nous manquent aujourd'hui. C'est surtout après avoir attentivement lu les cahiers de Raban, que, par leur combinaison avec mes propres résultats, je me trouvais en mesure de tirer une bien plus grande utilité de mes rapports avec Ochi-Fêkouè; mais c'est précisément alors qu'il ne s'est plus trouvé à ma portée, et que mes élucubrations sont restées dépourvues de cet indispensable contrôle.

(1) En tête des cinq pages consacrées à cet objet, Douville a écrit l'annotation que voici : LANGUE NOGO.— Pendant huit jours, j'ai fait venir » chez moi un assez grand nombre de nègres nogo, pour faire le voca» bulaire suivant. Ces nègres habitent à l'est et au nord-est des Achan» tis, usqu'à l'embouchure du Niger. »

Au surplus, la crainte d'étendre outre-mesure ce travail m'interdit l'exposition de toutes les remarques auxquelles a donné naissance la rédaction de ce vocabulaire en sa forme actuelle ; je me bornerai à quelques brèves observations sur un petit nombre de points, pour mettre sur la voie des vérifications les voyageurs et les linguistes qui en auraient les éléments à leur disposition.

1° Quant à la signification précise des mots, il est à remarquer d'abord que le même nom yéboû, ou êyo (car ce sont des dialectes très-voisins d'une seule et même langue), peut se trouver expliqué de diverses manières par Clapperton, par Raban et Hannah Kilham, et par moi-même ; les caractères communs aux divers sujets représentés par nos traductions européennes peuvent dès lors être considérés comme déterminatifs génériques du sujet réellement indiqué par le mot yéboû, et l'investigation ne doit se porter que sur les caractères spécificatifs qui différencient les diverses traductions.

En voici un exemple, auquel ces expressions de genre et d'espèce s'appliquent sans métaphore. Parmi les animaux féroces de ces contrées, il en est un dont le nom indigène est écrit par Clapperton EK'KA, par Raban ÉKU, par Hannah Kilham AKUN, et par moi-même Æ'KO" : j'ai cru, d'après les descriptions d'Ochi-Fêkouè, qu'il s'agissait de la *panthère;* Raban et Hannah Kilham y ont vu un *léopard*, et Clapperton un *tigre*. Ainsi, il n'y a pas de doute quant au genre, et même quant au sous-genre auquel appartient ce terrible animal : il est certainement de ceux que le vulgaire confond sous le nom de tigres ; mais ce ne peut être le tigre proprement dit, qui ne se trouve qu'en Asie, et l'explication de Clapperton est ainsi écartée de prime-abord : il reste uniquement à déci-

der, et les traitants le peuvent au comptoir de Lagos par l'examen des peaux de cet animal, si c'est le léopard ou la panthère.

2° Quelquefois le même mot se trouvera traduit de deux ou plusieurs manières complétement différentes : il y aura, en pareil cas, à vérifier, en premier lieu si la divergence de traduction ne provient pas d'une méprise ; en second lieu, si, la double traduction étant légitime, il n'y a pas dans la prononciation du mot des différences d'accent ou d'intonation spéciales à chaque acception : il est, à la vérité, des cas où les diverses acceptions d'un même mot ne sont point distinguées par la prononciation ; mais ces cas sont, je crois, assez rares, et il importe de les constater.

a. — Ainsi le verbe HRA ou RA est donné par Raban avec la signification de *semer ;* tandis que Hannah Kilham lui attribue celle de *coudre*, et indique d'autres mots éyos dans l'acception de *semer*. Il y a là probablement une méprise, et suivant toute apparence elle a été commise par Raban : elle est, au surplus, très-aisément explicable, car c'est à Sierra-Léone, et par l'intermédiaire de la langue anglaise, que le travail de l'un et de l'autre a été fait ; or, pour ceux qui connaissent la manière dont les nègres prononcent les langues étrangères, il ne peut être douteux que les mots anglais *to sow* (semer) et *to sew* (coudre), ne sauraient être distingués dans leur bouche. Hélas ! j'avais bien de la peine à découvrir quelquefois si Ochi-Fékouè me voulait parler d'un *chat*, d'un *singe*, ou d'un *chien*, et sans le secours du portugais, où les mots *gato*, *bugio* et *perro* ne sauraient être confondus, je ne serais peut-être pas venu à bout d'éclaircir mes incertitudes.

b. — Oldfield, dans le journal de son voyage sur le Niger (1) à travers le pays d'*Eboe*, raconte qu'à son passage il fut salué, ainsi que ses compagnons, par les cris *oh ! Eboe !*

(1) LAIRD et OLDFIELD, *Narrative of an expedition into the interior of Africa*, t. Ier, p. 385.

c'est-à-dire : *Eh! hommes blancs!* Ce nom, ainsi appliqué tour à tour à des Européens et à des nègres, n'a point, dans ces deux acceptions, une prononciation identique, comme dans la bouche et dans l'orthographe des voyageurs anglais : s'agit-il de la nation nègre appelée aussi Ikolobé, il faut, avec l'alphabet spécial que j'ai adopté pour cet essai, écrire ÆKBÒ", en faisant sentir l'accent et la nasale sur la dernière syllabe; s'agit-il au contraire des Européens, il faut écrire Æ'I"BO et faire sentir l'accent et la nasale sur la première syllabe; sans parler de la différence d'articulation du KB fort et du B doux, ni de l'intonation, qui m'a paru sensiblement élevée sur la dernière syllabe de Æ'I"BO, *homme blanc.*

De même, Hannah Kilkam écrit OJU pour signifier *mois*, aussi bien que pour *œil*, tandis qu'une orthographe plus rigoureuse fera distinguer au premier aspect OS'U' *mois*, de Ò'Y-U *œil*. Il est une foule de cas semblables où les différences caractéristiques de prononciation échappent à une première étude, et ne deviennent sensibles que par des vérifications comparatives : mon vocabulaire laisse sans doute beaucoup à désirer et à corriger sous ce rapport.

c.— Cependant le mot AGWAGWA' se prononce d'une manière uniforme, soit qu'il désigne un *dogue* ou chien de garde, soit qu'il exprime le nombre *mille*, ainsi que je l'ai expressément vérifié avec Ochi-Fêkouê. Il en est de même du mot OKBÒ" désignant le nombre *trente*, ou représentant d'une manière absolue notre mot *mois* : il est vrai qu'ici le rapport entre les deux acceptions est intime, puisque le mois yéboû est précisément de *trente* jours.

II.

Sous le point de vue des synonymies et des antinomies, la langue yéboûe offre probablement, dans la valeur relative et dans le choix des mots qu'elle emploie, des nuances qu'il importe de découvrir.

Ainsi, chez nous, *voir* et *regarder* n'ont point une acception identique : il est à présumer que des différences analogues existent en yéboû, et la question est de les déterminer. Hannah Kilham paraît avoir reconnu que les verbes êyos wo et RI ont respectivement la spécialité d'acception de *regarder* et de *voir*, bien que cette distinction ait ensuite échappé à Raban. Des recherches semblables sont à faire pour les mots yéboûs corrélatifs à *écouter* et *entendre*, *dire* et *parler*, *faire* et *agir*, et une infinité d'autres.

Les antinomies entre certains autres mots, comme *entrer* et *sortir*, *monter* et *descendre*, *venir* et *s'en aller*, *blanc* et *noir*, *bon* et *mauvais*, *jour* et *nuit*, méritent aussi une attention particulière, en ce que l'opposition même de ceux-ci, comme l'affinité mutuelle des autres, sert à en mieux déterminer la valeur réelle.

III.

Enfin l'analyse étymologique des mots composés est d'une grande utilité pour faire connaître le mécanisme et les procédés du langage : elle sert d'ailleurs aussi à enrichir le vocabulaire de quelques mots de plus lorsqu'ils sont bien déterminés.

Tel est le mot Æ'RO *animal*, qui ne se trouvait pas, dans son individualité distincte, parmi ceux que j'avais recueillis de la bouche d'Ochi-Fêkouè ; j'avais noté seulement ÆRÆLA *taureau* ou *vache*, ULÆ'RO *étable*, EKUÆ'RO *graisse* ; mais comme j'avais d'un autre côté les mots ILA' *grand*, et ULÆ' *maison*, la séparation des éléments était facile, et il me restait le radical Æ'RO pour signifier isolément *animal* ou *bétail*. En consultant le vocabulaire de Raban, j'y ai trouvé en effet, pour *une bête*, *un animal*, le mot ÉRAKO, dans lequel se trouve compris l'article indéfini ÒKO *un*. Raban donne en outre au *lait* le nom de OMMO'ERO ; or, pour moi, Ò''MU, iden-

tique à OMMÒ de Raban, signifie *boire* ou *boisson*, tandis-que le nom spécial du lait est Ó"YO : Ò"MU Æ'RO s'explique littéralement par *boisson animale*.

ÉTIMÌ est le mot que m'a donné Ochi-Fêkouè pour *rivage;* Raban écrit ATIÒDO avec le même sens. La décomposition de ces mots nous fournit une révélation très-précise de leur signification respective : ÉTI-MÌ est le *bord de l'eau;* ATI-ÒDO (que j'écrirais en yéboû ETI-UTÒ) est *le bord de la rivière;* et cette analyse me procure le mot ETI à inscrire dans mon vocabulaire avec l'acception de *bord.* Ce même mot, avec le préfixe SI *vers*, devient la préposition SETI *près de*, indiquée par Raban.

Ces brèves explications suffisent pour montrer la voie dans laquelle il y aurait lieu de s'engager si l'on se trouvait à portée de profiter de quelque occasion pareille à celle que m'avait offerte la présence d'Ochi-Fêkouè à Paris. Je croirai mon travail suffisamment utile s'il provoque et facilite des investigations plus sûres et plus complètes destinées à le remplacer.

A.

À (pour).	ri.	
À (dans).	»	R. lë — li.
À (vers).	si — idé.	R. si — së — so.
Abattre, renverser.	odáno — ogwó.	
Abeille.	ịgó".	
Aboyer.	ogbó.	R. bwo.
Abstinence (jours d')		
premier jour.	oyọ ogú.	
second jour.	oyọ wáru.	
troisième jour.	oyọ órifo.	
Accouchée.	ọbi.	

Accuser.	ommulé.	
Acheter.	orá.	K ra.
Acier.	ésogo.	
Actif.	onnúku.	
Affamé.	ebikwá.	K. abí.
Agréable.	»	R. onu.
Aigle.	as'á.	R. gun'ugŭ.
Aigu.	»	R. mu.
Aiguille indigène.	abberé.	K. abere.
Aiguille d'Europe.	abberé i"bo.	
Aile.	æ'yæ.	R. ie.
Aimer, chérir.	omúyu — oľukú.	R. ife — ins'e. — K. fé.
Aimer, trouver bon, j'aime.	owo"imí.	K. affa.
Air.	oľutú.	R. oférĕfe.
Aisé, facile.	»	K. jaja.
Aller.	olló.	R. lö — re. — K. loh.
Aller de l'avant, continuer.	»	R. in's'o.
Aller à cheval.	oghæ's'i.	
Aller (s'en).	»	R. sa.
Allonger.	ofasé".	
Allumer.	oddanó.	
Alors.	»	K. jabi.
Altéré de soif (je suis).	oru"gwæ' mi.	K. ongbei.
Ambassadeur.	okbóko.	
Ame.	»	R. ăká — okkö' — okká — ăiya.
Ami intime.	»	R. or're.
Amis.	ulukú.	
Ananas.	okwæ' i"bo.	
Ane.	æ'uræ.	R. ket'aket'a — ketĕketĕ.
Ange.	omodæ' óru".	
Anglais.	gés.	

Animal.	[æ'ro].	R. e'rako.
Année.	ódu.	R. óddu — od'du. — K. odong.
Appartenir.	»	K. te.
Appeler.	»	R. kwe.
Apprendre.	omukó.	
Apporter.	»	R. mu — mulŏ' — múa.
Apprêter un mets.	»	R. sei. — K. sei.
Approcher.	amei ilúe.	R. de.
Après.	æ'i".	R. ē'ngyi — ē'enyi — engyeyiūng — ēng'-yengyia — lēnyeyiu.
Après-demain.	óto"la.	R. ötön'la.
Après-midi.	»	R. ojóali.
Arbalète.	»	R. ākatapó.
Arbre.	igí — okbó oko.	R. igi — ig'gi. — K. igi.
Arc.	agæ'yá.	R. ageja.
grand arc.	»	R. ŏ'rung.
Arc-en-ciel.	ibbári.	
Argent.	siniká.	R. óje. — C. patak'ka.
Argile.	æ'rupæ.	R. érūpkwe.
Arracher.	owú.	
Arrêter (s').	»	R. do—dŭró.—K. duru.
Arrêter, saisir.	omú.	
Arrière!	taguá!	
Arriver.	o"bó.	
Asseoir (s').	»	R. jókŏ — dókŏ. — K. joko.
Assembler.	otoyó.	
Assez.	otó.	R. otŏ.
Assiette.	áoku.	R. āwó. — C. áwo.
Attacher.	ó"di.	R. so.
Atteindre.	»	K. to.
Attendre.	odæ'.	
Aubarde, bât, selle.	ogogó.	

Au-dessous.	nelæ'.	R. nisále — sále. — K. ensala.
Au-dessus.	no''ké.	R. lóke — nlöke — óke léri — lóri.
Augmenter.	os'é 'ye'yé.	
Aujourd'hui.	oy'o eni.	R. óni. — K. luni.
Auprès.	»	R. let'ti — set'ti — sö'd — lödö'.
Autruche.	ogómgo.	
Avaler.	o''wi.	
Avant, devant.	nogwa'yú.	R. iwáju — niwaju.
Avant, auparavant.	»	R. kioto — koto.
Avant-bras.	ekbawó.	
Avant-hier.	'yæ' æ'ta.	R. jétta.
Avec.	mo''s'æilúe—kos'ú.	
Avenue.	o'yoeræ'.	
Aveugle.	afo'yú.	
Aviron.	áyæ okoáko.	R. ájë — walámi — wáka. — K. aja.
Avoir, posséder.	»	R. ni.
Avoir chaud ; j'ai chaud.	aratá mi.	
Avoir faim ; j'ai faim.	ebikuá mi.	
Avoir peur ; j'ai peur.	erúba mi.	
Avoir soif ; j'ai soif.	oru''gwæ'mi.	

B.

Bague.	oruká.	R. orúka — róka.
Bâiller.	»	R. monyö.
Balai.	»	R. al'le — öwö — ówá cáca.
Balayer.	okbále.	

Banane (grosse).	ibrói".	
Banane (petite).	ọgæ'de.	R. öged'ë — oggede. — C. ayid'dey. — D. oguédé.
Bananier du paradis.	okbó ibrói".	
Bananier des sages.	okbó ọgæ'de.	
Barbe.	»	C. eg'bee.
Barque.	okọ'.	R. ok'kö.
Basilic, plante.	orúru,	
Barriolé.	ekelekú.	
Bâti.	makolæ'to".	
Bâtir.	omakolæ'.	R. kö. — K. kor.
Battre.	ollú.	K. lu.
Beau.	osu"kuá—eregwá.	D. odara.
Beaucoup.	o'ye'yé.	R. hupwö — húkwö — pūpwö — ojá. — K. opojaja.
Bélier.	ákbo.	R. ábwo.
Beurre.	»	R. óri.
Bien.	»	R. dar. — K. dar.
Bien portant.	»	R. arạ̀ili. — D. arani.
Bientôt.	»	K. niseng.
Blanc (homme).	éi"bo.	R. ōibó — wébo.
Blanc (couleur).	oyáivu.	R. fúfu.
Blessure.	ekbæ'.	
Bleu.	kawasá.	
Bœuf.	æyá.	D. malou.
Boire.	ó"mu.	R. mö — mo. — K. moh.
donner à boire.	nomirímmo.	
Bois.	igi.	R. igi — ig'gi. — K. igi. C. ig'gie.
Boîte.	ekputi.	R. akpwóti — āpwóti. — K. apoti.
grande boîte ou coffre.	ekuæ'ti.	

petite boîte.	ekputi kekeræ'	
Boiteux.	elæ'seko.	
Bon (de caractère).	onnaïriré.	K. ceri.
Bon (en bon état).	oñú.	R. dalá — dará — is'iu iciu — hosiya — ōdára ōdar'a. — K. dara.
Bonnet indigène.	akodé.	
bonnet rouge.	akodé akboró.	
(voir calotte).		
Bord.	[éti].	
Bottes.	»	C. Sálabattoo.
Bouche.	æ'r'u".	R. éno — en'nŭ. — K. eno. — C. en'oo. D. eou.
Boucher.	olúso.	
Boue.	»	R. óror.
Bourgeois.	omóulú — aráulú.	
Bouteille.	ololó.	R. igo. —
Bowl, tasse.	»	R. okkuá — ok'pma — ok'bmma — ok'pwa. — K. apong.
Bras.	ekbáeka.	R. ak'kwa.—C. epk'wa — D. apa.
Brave.	okára.	
Brebis.	agutó.	R. agúta — ag'uta — ag'utan. — K. aguta. C. agon'ta.
Bride.	okúæ'ru"és'i.	C. jánoo.
Briller.	kádi.	
Briser.	ogwó.	R. s'e — cĕ. — K. for.
Brouillard.	akoí	
Brûlé.	oyyóto".	
Brûler.	oyyó.	
Bûcheron.	»	R. keg'ikeg'i — ceg'i-ceg'i.

Buisson.	»	B. egbë — gwó — igwó igbwö'.

C.

Caïman.	ọnæ'.	
Caisse de tambour.	ú'yi.	
grosse caisse.	ukbæ'du.	
Caisse, coffre.	ekputi.	R. akpwóti — ãpwóti. — K. apoti.
grand coffre.	ekuæ'ti.	
Calebasse.	okbá oferé.	R. ãgwi — ipkwö. — C. ébah.
Calotte.	botibóti.	
Campagne.	óko.	R. óko. — K. oko.
Canard.	kwakwa eyekæ'.	R. kuakwéya — pep-péya. — C. pap'aych.
Canne à sucre.	ireké.	R. irreké-ára.
Canon.	akbá.	
Canot.	okọ'.	R. okkwéri.
Capitaine.	olorogú.	R. balógo — ọlólogu.
Capitale.	odé.	
Cassave.	»	R. ögeg'ë — ọgeg'ë.
Cauris.	owwó.	R. ówo.
filière de 40 cauris.	ogóji.	
masse de 200.	ogwaó.	
paquet de 2000.	egwegwá.	
compte de 20000.	oké.	
Ceci, celui-ci.	i" — wæ — inibé.	R. éyi — ni — i — ngyí. — K. eii.
Cela, celui-là.	u" — wæ — eu" — no"ú.	R. hun — hung — ni — na. — K. nini.
Célibataire.	os'oræ'.	
Cendres.	»	R. éhru.

Cent.	ukbá.	R. ogorru.—C. ogónoo. D. ogon.
Cerf-volant, escarbot.	os'ú.	
Certain (être).	òmu.	
Chaleur du jour.	»	R. osagúgú—osagúngú — os'sa.
Chaloupe.	»	R. fatel'le.
Chambre.	»	R. yára.
Chambre à coucher.	orupó.	R. yéwu.
Chameau.	ekbalása.	
Champ.	»	R. egbĕ — igwĕ — pwap'wa.
Chandelle.	otokwá.	
Changer, échanger.	oyerá.	
Changer de vêtements.	okwaradá.	
Chanter.	»	R. kó.
Chaque.	onokoko"—okbva.	
Chaque jour.	o'yo 'yuma".	
Chapeau de paille.	akoró.	
celui qui les fabrique.	o"sa akoró.	
Chapeau d'Europe.	étú.	C. atté ebo.
Charger.	»	R. inka.
Chasse-mouches.	iyá.	
Chat.	olobó.	R. ológwo — ologbo — ologeni.
Châtaignier.	»	R. óro.
Châtaignier d'Europe.	»	R. oróyĕbo.
Chaud.	arámtam.	K. bona.
Chaudière, bouilloire.	»	R. odú.

Chaume.	eké".	
Chaussure royale.	saká.	
Chef.	»	R. ōlóri. — K. olori.
Chef civil, juge.	olo'yá.	
Chef de guerre, capitaine.	olorogú.	R. balógo — ōlólogu.
Chef de la musique royale.	omonó.	
Chemin.	onó.	R. on'na — on'nú — óna. — K. onno.
Chemise.		R. kukkum'a — ë'wu.
Chercher.	olómi.	
Cheval.	æ's'i.	R. es'sĭ — es'si — es'i. K. eci. — C. ep'pee.
Chevaucher.	ogæ's'i.	
Cheveux.	i"rú.	R. iru. — C. olloo. — D. choûm.
Cheville, clou.	is'ó.	
Cheville du pied.	»	R. öróese. — C. kokósey.
Chèvre.	æúre.	R. ẹwure — âwére — âwur'ẹ. — K. ạwera. — C. aoorey.
Chien.	â'yá.	R. ajá. — C. aj'ah. — — D. aia.
petit chien.	»	C. aloghin'ne.
chien de garde.	agwagwá.	
Chose.	eu"ræko.	R. kin'i.
Ciel.	óru".	R. öröng'wu — o'rüng öröng. — K. orro.
Cigogne.	otó".	
Cinq.	ár'o.	R. ar'u. — K. erru. — C. mallóo. — B. aroon. — D. aroũ.
cinquième.	odimár'o.	
cinq fois.	gwamár'o.	

Cinquaine (de jours).	ọ'se.	R. ösee — ös'séé.
premier jour,	ení.	
second jour.	olá.	
troisième jour.	óto"la.	
quatrième jour.	i'ýæ'rë.	
cinquième jour.	o'yọ'se.	
Cinquante.	otta.	R. orta. — C. adetta. — D. adota.
cinquante-cinq.	mar'olotta.	R. errudilagorta.
cinquantième.	odiotta.	
Circoncision.	ufó".	
Cire.	utæ'.	K. idar.
Ciseaux.	áñiñu.	R. mag'aji.
Citadin.	omóulu — aráulú.	
Citron.	oroko".	R. orombówewe.
Clef.	omorurú.	R. om'a — s'ika — cika. — K. séka.
Cloche.	agogó.	
Clôture, enceinte.	ọdi.	R. og'ba — ódi.
clôture de bois.	»	R. ogiri.
Clou.	is'ó.	
Cochon, pourceau.	ælæ'dæ.	R. aled'i — elled'dë. — — K. aledi. — C. alé-day. — D. eledi.
Cocotier.	okbwæ'.	
Cœur.	o"ú.	R. áiya — okkö' — okká — ökong — in'nú — ówung. — K. aia.
Coffre ou *caisse,*	ekputi.	R. akpwóti — āpwóti. — K. apoti.
grand coffre.	okuæ'ti.	
Coin de bois.	akwáyra.	
Cola ou *gourou.*	óbi.	
Collier.	wá.	
Colline.	ọké.	

Commencer.	»	R. berí. — K. caca.
Comment.	bazí.....	K. baú.
Compagnon.	»	K. egbi.
Compagnie.	»	R. iéka.
Compter.	oká.	
Conférence.	»	R. áju — ejor'la.
Connaître, savoir.	»	R. mö—möng.—K. mó.
Coq.	akekọ' æ'due.	R. akúka — ākuk'ö.
Cor d'ivoire.	ukpwé.	
Cor (musicien).	ofo"kué.	
Corail.	okú.	C. in'yoh.
Corbeille.	ákbwo".	R. agbwö — āpkwö — ag'wa. —K. abong.
Corde, cordage.	okú.	R. ókung. —K. okan.
Corne.	owó.	R. iwo — ówo.
Corps.	ará.	R. āra — ar'ra. — C. agwid'demoógu.
Côte, rivage.	etimi.	R. ātĭódo — ātĭólo.
Côtes, os des côtes.	eghá — êá.	
Coton.	ówu.	R. ówu — óu. — K. ouu. — C. ówoo.
Cotonnier.	»	R. ówu — ar'aba.
Cou.	ónu.	C. enaff'oo.
Coucher (se).	»	R. dubul'lĕ.
Coucher du soleil.	owowó.	R. ācálĕ.
Coude.	oroko"wó.	R. igmö — igmöwo — ĭpkwówo. — C. ebah'wa.
Coudre.	asás'o.	K. ra.
Couler.	»	R. cú.
Couper.	»	R. kĕ. — K. ka.
Cour du roi.	odé.	
Cour, enclos.	awovi.	
Cour, vestibule.	æi"re"di — æi"læ'.	
Courge, double calebasse.	»	R. égwa.

Courir.	osuṛæ'.	R. sáre.
Couronne.	ádæ.	
Court, petit.	kukuṛú.	R. kuk'uru. — K. koru.
Couteau.	obbæ'	R. óbĕ — ób'ë — ŏpkwe. — C. óbeh.
Coutelas.	»	C. jom'ma.
Couverture.	as'ó ubóru".	
Couvrir, former.	odæ'.	
Craindre; je crains.	erúbami.	R. béru. — K. baru.
Cramoisi.	didé".	
Crapaud.	okwoló.	
Crawcraw, maladie.	»	R. i'fó — jen'ijen'i.
Crépuscule.	»	R. allélĕ — alële — al'lëlë.
Creuser.	o"guádo.	K. war.
Creux de l'estomac.	oddó foroforó.	
Crier.	odigbæ'.	
Crin, poil.	iwú.	
Crinière.	ogógo.	
Croître, pousser.	»	R. dag'bwa — dágba — ru.
Cru.	»	R. túru.
Cruche.	»	R. idĕ. — K. ago. — D. ladoubo.
Cueillir.	oká.	
Cuiller.	»	R. bwakkö — gwak'kö — kantwa — 'mbaka — kok'kö. — K. ċibi.
Cuir.	ágho.	
Cuire.	oyeṇó.	
Cuisine.	áriro.	
Cuisinier	osasæ'.	
Cuisse.	akbáluto".	R. itáa. — C. étah. — D. iton.
Cuivre.	ébro.	R. bába.

Culotte étroite.	s'áka.	
Culotte large.	s'ukotú.	R. s'ókoto — sókoto — tsókoto. — C. shok-k'ootoo.

D.

Daim.	»	R. agbáni.
Damas.	»	C. alári.
Dame, épouse.	ayá.	
Dans.	ní — ninú.	R. ně — ni. — K. noa.
Danser.	o'yi'yó.	
Dard, javelot.	æs'i.	
De (génitif).	ol.	R. ti.
De (ablatif).	ti.	R. ti — kúo.
Debout.	diró.	R. dúro.
Déchirer.	obbæ'.	
Dedans.	ninú — oni.	R. ninö — ninu — in'nu.
Défense d'éléphant.	ukwæ'é"ri.	
Dehors.	nába.	R. lóde — nïöde — óde. — K. nihi.
Demain.	o'yóla.	R. lala — ö'la. — K. lala.
Demander, interroger.	o"bogwí.	R. béri — K. bi.
Demander, réclamer.	oro"s'é.	
Dents.	eñí.	R. éi. — C. éhee. — D. egui.
Depuis.	»	R. lára.
Derrière.	æ'i".	R. é'ngyí — éenyí.
Descendre.	o"rolæ'.	
Désirer; je désire.	óu"imi.	K. fe.
Dessous.	nelæ'.	R. nisále — sále.

Dessus.	no"ke.	R. lóke—óke.
Détourner (se).	okwái"da.	
Deux.	é'yi.	R. ejí. — K. edji. — C. májee.—B. eygee. — D. edgi.
Deux fois.	gwamé'yí.	
Deuxième.	odimé'yi.	
Devant.	nogwá'yu.	R. níwaju — iwă'ju.
Diable.	elegwá.	
Diarrhée.	»	R. ā'ri — omcúnu.
Dieu unique.	obbá olóru" — olóru".	R. ollóhru — ol'lórung — ollö'lu — allor'nu — ölö'hró — olodumaye. — C. alánoo.
Dieux secondaires.	órisa.	R. óis'a — óris'a — oca.
Difficile.	»	K. kuku.
Dindon.	»	C. fúlutúloo.
Dire.	owé.	R. wi. — K. wi.
Directement.	»	B. siisii.
Dix.	égwa.	R. éwŏ — éwo — éwă. K. eua.—C. maywah. — B. eywaw. — D. eoua.
Dix fois.	gwamégwa.	
Dixième.	odimégwa.	
Dogue, chien de garde.	agwagwá.	
Doigts.	omuká.	C. ama'wa.–D. omoono.
Domestique.	óge.	
Donner.	ofú.	R. fu — fūng.—K. fu.
Donner à boire.	nomirimmo.	
Dormir.	»	R. su — sung — sūng. K. sung.
Dos.	e"yi.	

Doucement.	»	R. jéé.
Douter.	æ'mu.	
Doux.	»	K. jéijéi.
Douze.	e'yilegwá.	R. edjil'la — edjillá. — D. medgileoua.
Douze fois.	gwamé'yilegwá.	
Douzième.	odimé'yilegwá.	
Drap ou *étoffe*,	as'ó.	
bleu,	as'ó kawasá.	C. issadódoh.
écarlate,	as'ó pekwá.	C. doh'do.
jaune,	as'ó aokó.	C. ewajass'kway (?).
vert.	as'ó waká.	C. alar'ooyágoo.
Dyssenterie.	oyánu.	R. omcúnu — á'ri.

E.

Eau.	omí.	R. ómi. — K. omi. — C. om'mee.
Eau-de-vie.	oté i"bo.	
Écarlate.	peckwá.	
Échapper, s'échapper.	»	R. bö.
Écharpe des soldats.	o'yá ekboró.	
Éclair.	óru"kádi.	C. mannumanu.
éclair fourchu.		R. obakusu.
éclair onduleux.		R. amúnamúna — men'amen'a.
Éclairer.	otonó.	
Écouter, écoute!	»	R. obwó. — K. boh.
Écrire.	»	K. kor.
Efforcer (s').	»	R. egbê — dáwo — rö'ju. — K. döwo.
Effrayé, je suis effrayé.	erúba mi.	
Égarer (s').	»	R. Kúwo — kúrö.

Égayer.	enumeyó.	
Élargi.	okboróto".	
Élargir.	yo"kboró.	
Éléphant.	e"ri.	R. éri — éhri — ajinaku — ājan'aku. — C. gen'akoo. — D. èni.
Élever, hausser.	udiró.	R. bwézóké.
Elle, la, lui.	woræ' — iræ' — o.	R. o — ö — ōng. — K. ong.
Elles, les, leur.	ewó" — o".	R. āwong. — K. awong.
Eloigné,	ǫrirí.	
très-éloigné.	ono'yæ'.	
Embellir.	ato"sé.	
Emporter.	»	R. musö'hu — mukúrö.
Emprunter.	»	K. we.
Enceinte, clôture.	ódi.	R. ódi.
Enceinte (femme).	óñu.	
En, dans.	ni — ninú.	R. nínö — nínu — in'nu — sinö — sínu. — K. noa.
En bas, vers le bas.	nelæ'.	R. sisále.
En haut.	no"ké.	R. óke. — K. oka.
Encore.	»	K. awe.
Enduire.	okwá.	
Enfant.	omó.	R. ommó — om'a — omádi — omáabwo. — K. om'ra.
petit enfant.	omó kekeræ'.	R. om'atut'u — om'akékeré.
Enfer.	óru" akwáidi — óru"área.	R. ö'rung ăpwáde.
Enfin.	»	K. ahi.
Enflé.	owú.	
Enfler.	año ará.	
Enseigner.	»	R. kó.

Ensemble.	gwá'yo — agwá-a'yó.	
Entendre, ouïr.	ogbó.	R. bó — bwö. — K. boh.
Entreprendre.	»	R. dáwo.
Entrer (dans la maison).	wollæ' (wó ulæ').	R. wó.
Envelopper.	owé.	
Envoyer.	oró.	K. re.
Épaules.	e'yiká.	R. ej'iká — ijika. — C. edgeookah.
Épousée.	ânno.	
Erreur.	»	R. móci — obag'be.
Esclave.	erú.	R. èhrú — ommami — om'a.
Esclave du roi.	águr'æ — erú obbá.	
Espérer.	aworé.	
Esprit.	»	K. eia.
Et.	»	R. ong — ö — wö.
Étable.	ulæ' æ'ro.	
Etoffe.	as'ó.	R. ās'ö — as'ö — ă'cö — ásö. — C. atchio.
Étoile.	irahó.	R. ráwo — iráwo — iráwă. — K. irawa. — C. eráwo. — D. ira'o.
Étranger.	æ''yuji.	
Etre.	ombæ' — ræ'.	R. 'mbĕ'.
Être couché.	»	R. dubul'lë. —
Être debout.	odiró.	R. dúro. — K. dru.
Être gai.	enuyó.	
Être ivre.	otikuá.	
Être malade.	nú.	
Être triste, je suis triste.	inubbé imí.	
Étriers.	okásiko.	
Eux, elles, les.	ewó" — o".	R. ngwa. — K. awong

Éveiller.	orú.	
Éventail.	ejúju.	R. ábëbë.—C. abab'bey.
Eviter.	»	R. sa.
Excepté.	»	R. biojëkwe.

F.

Fâché, marri.	»	R. ar'nŏ.—K. arnö.
Fâché, irrité.	»	K. bino.
Faible.	»	R. kŏlle—wŭngle.
Faire.	os'é — o''s'æ'.	R. ce.—K. ce.
Faire tomber.	obbi s'ubó.	
Famille.	»	R. iéka.
Farine de maïs ou *d'igname.*	»	R. iyéfu.
Fatigué, ennuyé.	»	K. rei.
Fauteuil d'Europe.	ága.	
Femelle.	obiræ'.	
Femme.	obiræ'.	R. ŏbir'i — óbihri — obri. — K. obiri. — C. obin'a. — D. obile.
Femme mariée.	ayolóko — ayá.	
Fendre.	ollá	R. la.
Fenêtre.	ær'ufú.	
Fennec.	ámo.	
Fer.	elé.	R. iri.—K. iri.
Fers, entraves.	»	R. cek'ëcek'ë.
Ferme, campagne.	óko.	R. óko.—K. oko.
Ferme, solide.	»	R. lille—le.
Fermer.	odæ'.	R. se.
Feu.	unó.	R. en'nŏ — in'nŭ. — innö.—K. inna. — C. jun'ah.
Feuilles.	ewé.	

Fièvre.	elugó.	
Fil.	awó.	
Filer.	»	R. hrāng.
Filet.	obriké.	
Fils, fille, enfants.	omó.	R. om'a.
fils premier-né.	»	R. árëmó.
Fille, vierge.	udó".	
Fille, enfant femelle.	omóbiræ.	R. om'abir'i.—D. abile.
Finir.	otó".	K. hote.
Flammant.	áloko.	
Flanc.	egia.	
Flèche.	o̱'va	R. offöng'.
Fleur.	»	R. ododo.
Fluxion.	irekæ' owú.	
Foie.	odos'ú.	
Forêt.	eggó".	
Fouet.	os's'ú.	R. partía — pás'a.
Fouetter, fustiger.	»	R. na.
Fourmi commune,	érera.	
petite noire.	ekpæ'.	R. alad'di.
grosse noire.	yamyogó.	R. ehrūng.
grosse rouge.	egomgó".	
blanche, termite.	kwarekwá.	
Fraîcheur matinale.	»	R. il'lamong — óra — ōjúma.
Frais, humide.	»	R. túru. — K. korbe.
Français.	áveræ.	
Frère aîné.	ekbó".	K. egbo. — D. ebon.
Frère puîné.	ebir'é.	K. aboru. — D. abrou.
Froid.	otutú.	
Front.	otogwá.	R. iwáju.
Fruit.	æ'so.	R. es'so. — K. esso-igi.
Fumée.	egéregọ.	R. éfe — éuruö.
Fusil.	ibó".	R. iba — ibong.

G.

Gaffe.	æ's'o.	
Gagner.	o'yire.	
Garçon, enfant mâle.	omó"kur'æ.	R. om'akun'i.
Garde de ville.	»	R. cö'lucö'lu.
Garde champêtre.	»	R. cok'ocok'o.
Garde de police.	»	R. cun'icun'i.
Garder, veiller.	»	R. cö. — K. cor.
Garder, retenir.	omusi.	R. cö. — K. pamong.
Gai.	enuyó.	
Gazon, herbe.	ewé.	R. kóiko — kóõko — kóriko. — K. koko. — C. kóko.
Gencives.	ogigi.	
Général en chef.	oluko"gbó".	
second général,	adæs'egú.	
troisième général.	adækolá.	
Genou.	oluko"sæ.	R. ẽ'kung — ókng — óruku — óhrukng — óhrung — ónukung —óukung. — C. ok-k'óo.
Gobelet.	oferé.	R. ãgõ — ãgó.
Golfe.	ós'o.	
Gomme.	oddá.	K. oje.
Gommier.	oró ekuá.	
Gosier.	onóvo".	
Goût.	omuda"ó.	
Goûter.	»	R. tõ'wo.
Gouverneur, chef politique.	olo'yá.	
Grand,	ilá.	R. nila — ön'la — õtóbi. — K. tobi.

homme grand de taille.	oniosesæ'.	R. téarë.
Grand prêtre.	okbó alasæ'.	
Grains de collier,	»	C. lékey.
ronds,	eseú.	
oblongs.	iñú.	
Graisse.	ekue"ro".	R. íja — ö'ra.
Grange.	oká.	R. íru.
Grelots.	akása.	
Grenouille.	ovvæ'.	
Griffe.	ekeko".	
Grimper.	»	R. guh.
Gros.	ogborí.	R. gubóni. — D. ouala.
Grosse, enceinte.	óñu.	
Grosse caisse.	ukbæ'du.	
Guenon noire.	okæ'.	
Guêpe.	ukbó".	
Guérir, soigner.	osó".	R. jinná.
Guerre.	ogú.	R. jor — jagung — ogung.
Guinée fine.	sekené.	
Guinée grossière.	olakú".	

H.

Habiller (s').	okwaradá.	
Habitation.	ogá.	
Hache.	eddú.	R. ā'ké — ākíké.
Haleine.	omíko"læ.	
Halle.	o'yá.	
Hameau.	okú.	
Hameçon.	ogigí.	
Hanche.	»	R. bagódi.
Hardes.	as'o.	R. ā'cö — ás'ö — ās'ö.
Haricots.	»	D. ereoni.

Harpon.	æ'ghọ.	R. iwö.
Haut, élevé.	»	K. gu. — D. gougou.
Haut, sommet.	oriwọ'ke.	
Herbe.	ewé.	R. kóiko — kóöko — kóriko.—K. koko.— C. kóko.
Hérisson.	æ'riræ.	
Heureux.	»	K. yor.
Hier.	anó".	R. ā'na.
Hippopotame.	akakó.	C. en'emy.
Homme.	ókur'æ.	R. okkun'i — okko'ni — okkur'i — ókuri. —K. okori.—C. oko-n'a.
homme instruit.	onokbó".	
homme libre.	omoluabí.	
Hors, dehors.	nába.	R. lóde — ntöde — óde. K. nihi.
Houe.	okọ'.	R. ohá — okkö'.
Huile de palme.	okbwæ'ú".	R. ēkpo — ek'pwo — ekpwo—épwö—epo. —K. epo.—C. ep'eh.
Huile de noix.	»	R. ādi.
Huit.	æ''yo.	R. ej'ŏ. — K. edjoh. — C. májo. — B. eggo. — D. egnio.
huit fois.	gwamæ''yo.	
huitième.	odimæ''yo.	
Huître.	okukó.	
Hydropysie.	olókur'u"—okur'ú.	
Hyène.	»	C. ekóko.

I.

Ici.	inibé — ibé — ibbéwæ.	R. nibĕ — nihi — ni. — K. nehe.
Igname.	us'ú.	R. et'su — is'ú. — C. ish'oo. — D. ichou.
Il, elle, lui.	woræ'—iré—yeré.	R. o — ö — ōng. — K. ong.
Ile.	ekus'ú.	
Implorer.	obbi.	
Indigo.	ædú.	
Inexact, erroné.	»	K. kootto.
Interroger.	o''bogwi.	R. béri — K. bi.
Intendant du fisc.	ladekæ'.	
Ivoire.	i''ri.	R. éiéri — éiajinaku.
Ivre.	otikuá.	

J.

Jaillir, sourdre.	»	R. ru.
Jamais.	meyæ'titi.	
Jambe.	é''s'e.	R. ĭgö'. — C. ajoo'goo. — R. egon.
Jambières, ocrées.	s'abá.	
Jaquette.	»	C. kook'oomah.
Jardin.	okó efó.	R. og'ba — ogbwa.
Jaune.	aokó.	
Javelot.	æs'i.	
Je, moi.	emi — mi — mo.	R. em'mi.
Jeter.	o'yunú.	
Jeune.	omodæ'.	D. amodi.
Jeune femme.	omodæ'-biræ.	
Jeune homme.	omodædó.	

Jeune fille, jouvencelle.	udó".	
Jeune garçon, jouvenceau.	os'oræ'.	
Joues.	irekæ'	
Jour.	o'yó.	
chaque jour,	o'yọ'yuma".	
point du jour.	»	R. illéma — ɔjúma.
Jument.	es'i"biræ.	
Juste, exact, vrai.	»	R. otö — pkwe. — K. otto.

L.

Là.	ibbéwæ.	R. nibɛ.
Là-bas.	nóo" — no"ú.	R. ɔhú—löhun—öhun. — K. lahung.
Lac.	ósa.	
Lâcher, relâcher.	okbá.	
Laid.	æsu"kwá — æburegwá.	
Laine.	iwú.	
Laisser, abandonner.	fú.	R. ku.
Laisser faire, permettre.	o'yé — o'yi.	R. jéki.
Laisser tomber.	ọbó'yu silæ'.	
Lait.	ó"yo.	R. om'mö — ommö'erö immó — ámo — ómo. — K. amo.
Laiton.	afo"odæ'.	R. i'dë.
Lampe.	»	R. áta — fitíla — fitil'lu.
Lance,	afolokó.	
courte,	æs'i.	
longue, épieu.	»	R. íkö.

Langue.	ówo".	R. ang'wu — ángwu — āngwa — awu.
Larmes.	omesó".	R. emíje.
Lattes, roseaux.	ọkwá.	
Laver,	»	R. fö.
laver (se),	»	R. wĕ. — K. ueh.
laver des hardes.	»	R. fo — fóco — fö'cö.
Léger.	féri.	R. fer'i.
Léopard.	»	R. éku — āku — akūn. — K. akūn.
Leur.	ewó" — rewó" — tewó".	
Lever, élever.	udiró.	R. bwézóké — bwe.
Lever (se).	oddiró.	R. 'nde — dĭdé.
Lèvres.	okwo"æ'ru".	
Lier, attacher.	ọ"di.	R. so.
Lion.	sænæú".	R. kiníu. — K. aíkar.
Liqueurs.	»	R. ot'ti.
Lire.	»	K. kar.
Lit.	orógwo.	R. akeṭ'ĕ — ākit'ĕ — ebisó.
Livrer.	o"muso".	
Loin.	»	R. löhu — ohu. — K. oji.
Long.	»	R. gúgu. — K. go'un.
Lourd, pesant.	»	R. wúwo. — K. wowo.
Lui, il, elle, la.	woræ' — iræ' — o.	R. o — ö — ōng. — K. ong.
Luire.	kádi.	
Luisant, brillant.	»	R. dīdda.
Lumière.	otokwá.	
Lune,	ós'u	R. ócupa — os'upa — ós'ukwa — ōsukwá. — K. ojupa. — C. ajoopa. — D. ochoupa.
nouvelle,	ós'u læ'.	
pleine.	ó'su kwágumokó.	

M.

Main.	waá — ọwó.	R. ö'wö — ówö — ówa. — K. oua. — C. áwa. — D. oouo.
Maintenant.	»	R. nig'bŏcé. — nisi.
Maïs.	ọ'ka.	R. ö'ka — agbwad'u — arbad'u — ạbádu — āgbwádu. — C. agbad'doo. — D. oka.
maïs en pâte.	úri.	R. ö'ka.
maïs rouge.	»	R. babbá.
Maison et dépendances.	ogá.	
maison, édifice.	ulæ'.	R. il'lë — il'li. — K. ille. — C. ill'eh. — D. illé.
maison de campagne.	ulæ' oko.	
Maître, propriétaire.	oluá.	R. ōlúwa.
Maître, chef de famille.	okbæ'ni.	
Maître, seigneur, monsieur.	babá.	R. babbai. — K. baba.
Malade (je suis).	emi nú.	R. arāns'imi — kos'a. — K. arrong.
Malaguette.	etá.	R. at'ta — ā'ta. — K. ata.
Mâle.	ókur'æ.	R. ākuk'ö (?).
Mamelles.	ó''ọo.	
Manche d'outil.	urú.	
Manger.	o'yæ'ru''.	R. jë — je'u. — K. je.
Manioc.	kokómodoko.	
Manteau.	»	C. fill'ah.
Marchand.	olos'owo.	
marchand d'or.	eddomóo.	

marchând de vin de palme.	olókwe.	
Marcher.	or'æ'.	R. hri — hrīng — ring. — K. erri.
Marée,		
descendante,	esá.	
montante.	iyó.	
Mari.	onúbir'æ' — óko.	R. ok'kor. — K. okor.
Mariage.	monóbir'æ.	
Marmite,	»	D. apé.
en fer,	awelé.	
en terre.	akwé usiru".	
Marteau.	oko"s'ó.	
Martinet en peau.	illagwé.	
Masse, massue.	olulú.	
Mât.	»	R. ōpkwo.
Matin.	'yimi'yí — kutú-kutú.	R. ōkutákutá — kúto.
Mauvais.	okó" — ororó.	
Méchant.	onnaïbrukú.	R. ebru — ibru.
Médecin.	olus'igú.	R. ōcóga.
Médicament.	ekbogí.	R. ógugu — egbúgi — ógo — óŏgu — ogunggu. — K. oigu.
Mêler.	okwó.	
Mentir.	olókobo.	
Mensonge.	»	R: éke. — K. eka.
Menton.	eró"kbo".	C. ebbée.
Mer,	molukú.	R. ókng — odum'la. — K. okung.
le milieu de la mer.	»	R. abwámi.
Mère.	yé — yeyé.	R. íya — íyŭ. — K. iia. D. iéió.
Mesure pour l'or.	» os'uó".	

Mettre, placer.	omú.	R. fi.
Midi.	oyọ' dusátari	R. ọsag'aga — ọssö. — K. ɵssagaga.
Miel.	ɵ"i".	R. óyi.
Mien, mienne.	imi — rimi — timi.	R. témi.
Mil, millet.	»	C. ɵk'kablebba.
Milieu.	»	R. láări.
Mille.	agwagwá.	C. eggbánɵo.
Mince.	oniote"ræ'.	
Ministres,	ódi.	
premier,	ódi.	
second,	ukbaké'yi ódi.	
troisième,	ukbaketa ódi.	
quatrième.	okber'údi.	
Minuit.	ɵgheyó"-ɵkué"'yi.	R. oru.
Miroir.	ewɵkbé.	R. áujiji.
Moi, je.	emi — mi — mo.	R. em'mi — mo.
Moins.	æ'tino.	
Mois,	okbó" — os'ú.	R. ɵcuka — ö'sɵ — ós'u. — K. oju.
premier,	os'ú ogú.	
second,	os'ú ósoro.	
troisième,	ɵs'ú kúdu.	
quatrième,	ọs'ú gegé.	
cinquième,	os'ú ibé.	
sixième,	ɵs'ú.	
septième,	os'ú eræ'no,	
huitième,	os'ú abíbi.	
neuvième,	os'ú oyóko.	
dixième,	os'ú ogmæ'.	
onzième,	os'ú róko.	
douzième.	os'ú kádi.	
Moisson.	orú se aká.	
Moitié.	æ'ko".	
Mon, mien.	imi — rimi — timi.	R. mi.

Monde, univers.	ayæ'.	R. āiye.
Monde, gens.	onió 'ye'yé — owó"ni.	
Monnaie, richesses.	ogó.	
Montagne.	ọké-ila.	R. ōkēn'la — óke.
Monter.	ogọ'ke.	
Monticule.	ọkó.	óki.
Moquer (se).	oño æ'r'u".	
Mordre.	obu'yæ'.	
Mors de bride.	orokbó elé.	
Mort, trépassé.	ikú.	
Mortier à piler.	odó.	
Mot, parole.	»	R. ö'ra.
Mouche.	esisí.	R. ĕsísi — cíci — ecíci: K. ecici:
Mouchoir.	idæ'ku.	
Mourir.	okú.	
Moustique.	émur'e.	
Mouton.	ókuve.	D. agoutou.
Muet.	oddí.	
Mulet.	»	C. barak'ka.
Mur.	ọ'di.	R. ódi.
Mūrir.	»	R. ag'bwa.
Musique du roi,	ukbæ'du.	
premier musicien,	omonó.	
unisson,	agwakó.	
premier dessus,	aferé.	
second dessus,	a'yá.	
basses.	ogwó.	

N.

Nager.	omuggwæ'.	
Naître, sourdre.	»	R. ru.
Nation.	»	K. illu.

Natte, paillasson.	æ'ni.	R. en'ni—éni. —K. eni.
Navire.	okọ'.	R. okkö — okkön'la — okor.
Nègre.	onío didú.	
Nettoyer.	ouggwé.	
Neuf, nombre 9,	éso.	R. es'sü — es'sú. — K. essa. — C. maissu. — B. essun. — D. esan.
neuf fois,	gwaméso.	
neuvième.	odiméso.	
Neuf, nouveau.	»	R. titö.
Neveu, nièce.	o'yæ'gwi.	
Nez.	emó".	C. em'oo. — D. emon.
Noir.	didú.	
Noix de coco.	»	C. ay'ba.
Nom.	orúkọ.	R. or'ukö.
Nombril.	owá.	
Non.	mæ''yæ.	R. ūnūn.
Notre.	rawá — tawá — awá.	R. téwa.
Nourrice.	óño.	
Nourrir.	obbó.	
Nourriture.	urú — úru".	R. éhrö — er'ra — er'rong — on'je — ōnjë.
Nous.	awá — a — ded-dewæ'.	
Nouveau.	»	R. titö
Nuage.	óru"s'u.	R. ö'rūng — öröng — ö'nu.
Nuit.	orú.	R. or'u — óru — órū. — K. ella.
nuit obscure.	»	R. ökúku.
Nulle part.	nu"bókubo.	

O.

Odeur.	ó"runu.	
OEil.	ó'yu.	R. óju, — K. oju. — C. ojóo. — D. odiou.
les deux yeux.	o'yumé'yi.	
OEuf.	æ'ne.	R. āwa — ēng'yi — ēng'yĕ — ēn'yĕ — éng'we.
œuf de poule.	ænæ'due (æ'ne æ'due).	K. awa-edia.
Offense, péché.	»	R. é'cĕ.
Oignons.	»	C. allabous'sa.
Oiseau.	æ'yæ	R. eia. — K. eia.
Ombre.	o'yi'yi.	R. ōjiji.
Ongle.	ekekówo.	D. ecan.
Onze.	okonlegwá.	D. mocola — mocoleoua.
Or.	odæ'.	C. sik'ka.
Orage.	»	R. ĕfúfu.
Orang, chimpanzé.	inoki.	
Orange.	ruinbuigu.	R. orōm'bo.
Oreille.	eti.	R. et'ti. — K. eti. — C. effée.
Oreiller, coussin.	»	R. tim'tim.
Orner.	wæudæ'.	
Orteils.	omuká.	C. amalis'sa.
Os.	egugú.	R. egúgu — égu.
os de la jambe.	»	R. ōjugūn.
Où? où.	bozi.... ni.	K. nibo.
Oublier.	ogwá-akbæ'.	K. bugba.
Oui.	mo'yæ'—mogwæ'.	R. ŭm.
Ouvrier,	onusæ'— os'usæ'.	
en bois,	olugmegi—agwe"gi.	

en cuir,	alágho.	
en fer.	alakbwedé — alágwede.	
Ouvrir.	oræ'ku.	R. la. — K. cici.

P.

Pagaie.	á'yæ okoáko.	R. ájë — walámi. — K. aja.
Pagne.	as'ó.	
pagne des ambassadeurs.	ebbó.	
Paille.	oko"k'o".	
Pain (de maïs),	eyóri.	R. éukwă — eókwa — okaibo. — K. akara.
double,	eyár'u".	
quadruple.	arigós'u.	
Paix.	odderé.	K. ijorla.
Palabre, conférence.	»	R. áju — ejor'la.
Palais de la bouche.	okæ'r'u".	
Palmier,	okbwæ'.	R. ig'iö'pwë — öpwë. — ok'pwe. — K. okpe.
son fruit (coco?).	»	R. ēnye.
l'amande ou *noyau.*	»	R. ekurö'
Pangolin.	ao"ræó.	
Panier.	ákbo".	R. agbwö — āp'kwö — ag'wa. — K. abong.
Pantalon.	s'ukotú.	R. s'ókoto — sókoto — tsókoto. — C. shok-k'ootoo.
Panthère.	æ'ko".	
Papier, livre.	»	R. éwë — dak'ada — takáda — tak'aida — u'sa. — K. iwe.
Paraître.	»	R. le — yö — jad'de.

Parce que.	»	R.'ntórë—'ntōri—'ntójë.
Pareil.	»	R. affa.
Parents.	ọmọræ'.	
Paresseux.	öllæ' — ollúreju.	
Parler.	osọ'ro.	R. sö'ra — föng — fóng sö — wi. — K. we — fong.
Parole.	»	K. ö'ra.
Partout.	dedda yæ'wæ.	
Pas, point.	æ — ma — kọ.	R. köba. — K. ko.
Passer.	obbo"ri.	
Patate.	ése.	R. undúku — kukduku.
Paume de la main.	atæ'wo.	
Paupières.	eo'yú.	
Pauvre.	onnúko"jú—ọtọsi.	
Payer.	osó".	K. sur.
Pays.	ulú.	
Paysan.	aráuko.	
Peau.	ágho.	R. áwor. — K. awor. — C. all'ah.
Peau de mouton.	ágho akbó.	
Pendre, suspendre.	omukó.	
Pénible.	»	K. kejojo.
Penser.	o"ní.	R. ro.
Perdre.	ọnú — o'yú ọnú.	K. sonner.
Père.	ba — babá.	R. bab'ba. — K. baba. — D. baba.
Perroquet.	odidæ'.	
Personne, aucun.	nisi.	
personne, quelqu'un.	oní — onióko.	R. éiya — en'ia — ōniya — ēng'ya — en'iya — en'ika. — K. ennia.
Pesant, lourd.	»	R. wúwo. — K. wowo.
Pesanteur, poids.	owowó.	

Petit.	kekeré — kukúru.	R. kek'koro — kékeri — kekre — kuk'uru. — K. kekeri. — D. coucourou.
Petite-vérole.	ayáno paráko.	
Peu,	æ'tino.	
un peu.	»	R. dié.
Peur (j'ai).	erúbami.	R. béru. — K. baru.
Peut-être.	»	K. boia.
Pie.	»	C. kettéketté h.
Pied.	æ'sæ.	R. es'së. — K. essa. — C. atalis'sey. — D. ese.
Pierre.	ókuta.	R. ōkúta — ōkutá. — K. okuta.
Pigeon.	æ'ye.	R. éyéile — eyéle.
Piler.	mogú.	
Pilier.	ọkbó.	
Piller, voler.	»	K. baji.
Pilon.	omorodó.	
Piment rouge.	fimí.	
Pintade.	»	R. āpwáru.
Pisé.	æ'rupæ.	
Pistolet.	olæ'wo.	
Place du conseil.	nes'irugá.	
place du marché.	óbu.	
place royale.	orokwó.	
Plage.	ikbekú.	
Planche.	apáluko.	R. āpwak'u.
Planter.	ogwæ'.	R. gmi. — K. bing.
Plat creux.	áo.	R. āwọ. — C. tankára.
Plein.	»	K. aka.
Pleurer.	sekú".	
Plier.	okás'o.	
Pluie.	o'y'yó.	R. ojó — ójö — ōjórö. — C. odigoo. — D. egui.

Plumes.	iyæ'.	R. iyë'.
Plus.	'yé-ló.	R. julö.
Plusieurs.	»	R. hūpwö — hūkwö — pūpwö.
Poids, pesanteur.	owowó .	
Poignet.	ọro"wọ'.	R. örórö.—C. onawáwa.
Poil.	iwú.	
Point du jour.	»	R. illéma — ōjúma.
Poisson.	e'yá.	R. ejá.—K. eja.
Poitrine.	akayá	R. āya — om'mo — áia.
Poivre de Guinée.	etá.	R. at'ta — ā'ta.—K. ata. —C. att'ah.
poivre d'Europe.	etái"bo.	R. attaïbo.
Pont.	afrá.	R. af'fa.
Porc-épic.	agwágudu.	
Porte.	æ'ku.	R. ēku — léku — illéku. —K. leku.
Porter,	orerú.	R. bwelö. — K. ru.
à la main,	»	R. mo.
sur la tête.	»	R. ru.
Portugais.	i"bodidú.	
Posséder.	»	R. ni.
Pot, bouilloire.	yóro.	R. ikókö—kókö—ekóko okoko. — K. okoko. —C. kok'ko.
Pou.	inó"rowó.	
Pouce.	omokalúgo.	C. atang'pako.
Poudre à tirer.	æ'tu ibó".	R. étu.
Poule.	æ'due.	R. ōbi adié—ad'diyë—ab'bu. — K. edia. — C. adéa. — D. edié.
Prairie.	»	R. oddá.
Premier.	odóko.	
Prendre, saisir.	o"mú.	R. bwa. — K. mu.
Prendre soin.	»	R. máwö.

Près de.	»	R. let'ti—set'ti — sö'dö.
Presser, serrer.	ofú".	
Prêter.	»	K. we.
Prêtre.	alasæ'.	
Prier, demander.	obbí.	
Prier Dieu; je prie.	momesúri.	
Prince.	omobbá.	
Promener (se).	aræa'yú.	
Prompt.	»	K. cakaka.
Promptement.	»	R. yára.
Propre, net.	ọdrá.	R. mūnma.
Protéger.	o"ó.	R. kan'aki.
Province.	ará.	
Prunelle.	»	R. om'al'oju.
Puce.	inó"a'yá.	
Puiser de l'eau.	okú omí.	
Puits.	»	R. of'fi.
Pulmonie.	ebá.	
Putois.	»	R. āsiri.
Python.	eré.	

Q.

Quand.	»	K. nibau.
Quantité, beaucoup.	'ye'yé.	
Quarante,	ó'yi.	R. oji. — C. ogojee. — D. ogoudgi.
quarante-cinq.	mar'oló'yi.	D. menguinadota.
Quatorze.	er'elegwa.	D. mènileoua.
Quatre,	ær'é.	R. erri — éri. — K. erri. — C. mene. — B. ernee. — D. eni.
quatre fois,	gwamær'é.	
quatrième.	odimær'é.	
Quatre-vingts.	megualóre.	R. ogorrin.—C. ogonee. — D. ogoni.

Quatre-vingt-dix.	óru".	R.addorru.—C.adónoo. —D. adon.
Quelque.	»	R. óka — ok'ka.
Quelqu'un.	onióko.	R. éiya — en'ia — ōníya — ēng'ya — en'iya — en'ika — óka — ok'ka.
Queue.	úru.	C. eff'eh.
Qui, que.	ti.	R. tiwa — ti. — K. tani — awo.
Qui? quoi?	ti — nezí — ne.	R. tiwa — ti.—K. kenni.
Quinze.	andugú.	D. medogu.

R.

Racine.	egbó.	
Ramasser.	omú.	
Rame.	áyæ okoáko.	R. ájë—walámi—wáka. —K. aja.
Rat.	ekutelæ'.	R. ekut'ë — akúte — ëkuté. — K. akuta.
Rayons du soleil.	»	K. óurna.
Réfléchir, penser.	»	R. róno.
Regarder.	»	R. óri — öri — wo. — K. wowo.
Reine.	onurí.	
Reins.	akokó.	
Relâcher, laisser aller.	okbá.	
Remercier.	odokwé.	R. s'éu. — K. adupe — jarama.
Remplir.	eró.	
Rencontrer.	okonóno	
Rendre.	osó".	
Renfermer.	»	K. hă.

Renverser.	odáno.	
Répondre.	o'yæ'.	K. dong.
Reposer (se) ; je me repose.	orémi.	
Requin.	a'yíko"ræ.	
Respirer.	»	R. ámí.
Rester, demeurer.	okallæ'.	R. jóko.
Retenir.	omusí.	
Réunir.	otoyó.	
Revenir.	obbó.	
Rhume.	ọkkó.	
Riche.	oóla — onayæ' olá — onayæ' ololá.	
Rideaux.	abó.	
Rire.	é"ri.	K. reri.
Rivage.	etimi.	R. ātĭódo — ātĭólo.
Rivière.	utó.	R. ódo.
Riz.	»	R. iraísi — singkof'a — sinkáfa — sin'ikofa. — K. sinkafa.
Robe.	æú.	
Robuste.	»	R. agbwára — lille — le.
Roi.	obbá.	R. oba. — C. ob'bah.
Rosée.	ororó.	
Rotule.	»	R. órukung.
Rôtir.	»	K. sor.
Rouge.	pekuá.	
Rouler.	»	R. la.
Route.	onó.	R. óna — on'na — on'nú. — K. onno.
Ruer.	otasæ'.	
Ruisseau.	utó.	R. odo.

S.

Sable.	ero"i.	R. ĭári.
Sabre indigène,	odá	R. ōbwóa.
européen.	odái"bo.	
Sac.	ákwo.	
Sacrificateur.	odógo.	
Sain, salubre.	»	R. dará — su'a.
Saison humide.	o'y'yó.	R. āwójo.
Saison des récoltes.	ugbæ'.	
Saison sèche.	æ'runu.	R. āer'u.
Sale.	eddrá.	
Salive.	etó.	
Salle de réception.	alilé.	
Sandales.	lagolágo.	R. bat'ta. — C. battoo. —D. obata.
Sang.	æ'ye.	R. ed'jë — éijé.—K. eja.
Sans.	en.	
Santé.	»	R. aráli — órö.
Sauce.	»	R. ob'bé.
Savoir, connaître.	»	R. mö—möng.—K. mö.
Savon.	os'æ'.	
Scie.	óñuñu.	R. ayo.
Scorpion.	akerekeré.	
Sec.	egbæ.	
Sécher.	»	K. sar.
Second.	odimé'yi.	
Secouer.	osó.	
Seize.	er'edugú.	D. menidilogou.
Sel.	o"ú — iyo.	R. iyŏ — iyö. — K. iĭoh. —C. ee'yo.
Selle.	ogogó.	C. gar'ree.
Semaine de cinq jours.	o'se.	R. ös'séé — ö'see.

Semence, graine.	»	R. iru.
Semer.	»	R. hra. — bing — igbe.
Sénateur.	akámor'e.	
Sept.	é'yæ — mé'yæ.	R. ej'ĕ. — K. edje. — C. magee. — B. eggay. — D. éguié.
sept fois.	gwamé'yæ.	
septième.	odimé'yæ.	
Serpent.	e'yó.	R. éjo.
serpent noir, à gorge jaune.	agwa idú.	
Serrer, presser.	ofú".	
Serrure.	orurú.	R. gid'i gódŏ — magid'i.
Servir quelqu'un.	ósé".	
Serviteur, domestique.	óge.	R. om'a.
serviteur du roi.	águr'æ.	
Si.	»	R. bi.
Siége.	akbelǽ.	R. āpotĕ.
Sien, sienne, son.	ræ — rirǽ — tirǽ.	R. tir. — K. tie.
Singe commun.	é"du.	R. edu — ĕdó.
Six,	ǽva.	R. ef'fá. — K. effa. — C. mai'ffa. — B. effa. — D. èfá.
six fois,	gwamǽva.	
sixième.	odimǽva.	
Sœur aînée,	ekbó"-bir'æ.	K. egbo.
cadette.	ebir'é-bir'æ.	K. aboru.
Soie.	séda.	C. cédah.
Soif; j'ai soif.	oru"gwǽmi.	
Soir.	allǽ — o'yọ alǽ.	R. ále — illés'u — jále — jóale.
Soixante.	eguadóre.	R. agorta. — C. ogotta. — D. ogota.

Soixante-dix.	óre.	R. adorin. — C. adónee. — D. adoni.
Soldat.	omodogwá — ogú.	
Soleil,	órunu — ó'yọ.	R. órung — ojö — örūng ārung — ówun. — K. orung. — C. ónoo. — D. aoûm.
levant,	ówo.	
couchant.	owowó.	R. ācálë
Solive.	óture".	
Sommeil.	»	R. orú — órŭ.
Sommet.	oriwôké.	R. ōrí.
Sorcier.	alaú.	
Sortir.	»	R. jad'de.
Souliers.	lagolágo.	R. bat'ta.
Soupe.	»	C. ob'eh
Source.	orúo-erí.	
Sourcils.	ikbejú.	
Sourd.	editi.	
Souris.	ekutelǽ.	R. ekut'ë — akúte — ëkut'é. — K. akuta. — C. akoo'fu.
Sous, dessous.	nelǽ.	R. Nisále — sále.
Souvenir (se).	oniró".	K. arati.
Sterculia tomentosa.	ôbi.	
Suivre.	ottó æi".	
Sûr, certain (être).	ómu.	
Sur, dessus.	no"ke.	R. léri — lóri — lóke — óke.

T.

Tabac en feuilles,	evǽ etabá.	
en poudre.	etabá.	
Table.	apáluko.	R. āpwak'u.

Tabouret.	akbelæ'.	D. atapou.
Tact, toucher.	momaokwá.	
Taire (se); tais-toi.	»	R. dak'ke — dak'ë.
Talon.	kikeræ sæ.	
Tambour de guerre.	ú'yi — úji.	
Tambour de danse.	ágogo.	
Tapis.	a'só olonó.	
Tard.	o'yọ' allæ'.	R. ōjúale.
Tarder.	»	R. duro (?)
Tatouage.	ellá.	
Tatoueur.	alákila.	
Taureau.	æræla.	R. malú—málu.—elalá. K. malu.—C. mall'oo,
Témoigner en justice.	ellerí.	
Tempête.	»	R. ëfúfu — ëfúfunla. — C. ojúmári.
Temple.	ulæ' órisa.	
Tenir.	odimú.	
Termite.	kwarekwá.	
Terre, boue.	(*voyez* argile).	R. óror. —D. eroupé.
terre, sol.	illæ'.	R. illé.
terre, territoire.	»	K. ille.
Tête.	ọrúo — ọriwó.	R. éri — ōri — óri — ōrúwo. — K. ori. — C. or'ree. — D. arouo.
Tien, tienne.	wọ'—riwọ'—tiwọ'.	R. téwor.
Tigre.	»	C. ek'ka.
Tisserand.	awa"s'ó.	
Toi.	wowí—wó—owó.	R. wö — ö — üwá. — K. wa.
Toile fine.	sekené.	
toile grossière.	alakú".	
toile à voiles.	»	R. ăcö'ko.
Toit.	abó-ulæ'.	

Tomber,	s'ubó.	
faire tomber.	obbí s'ubó.	
Tonneau, futaille.	»	R. āp'kwa.
Tonnerre.	arerá.	R. arā. — C. ar'oo.
Tordre.	alló.	
Tortue de mer.	uké.	
Tortue de terre.	áo".	
Tót.	o'yọ'yæ'.	
Toucher.	omo okó".	
Toujours.	o'yo'yóeni.	R. nīgbagbógbo — nīgwa'gbó'gbo.
Tourbillon de vent.	»	R. āja.
Tous, tout.	deddæ' — kwéwe.	R. bóbŏ — bóabóa — búabúa — bōg'boë — bōg'boëbōgbo — 'gbó'gbo.
Traîner.	osó.	R. fa.
Travail.	»	R. cicë.
Travailler.	óku.	R. ce — cicë. — K. cici. — D. chuché.
Travers (à).	»	R. lāări — lāăhri.
Traverser.	»	R. kodjān'nu — la. — K. kojalo.
Treize.	etalegwa.	D. metaleoua.
Trente,	okbó".	R. ab'ba — ŏg'wa — ŏpwa. — C. agbong. — D. oban.
trente fois,	gwaokbó".	
trentième.	odiokbó".	
Triste; je suis triste.	inubbé imí.	
Trois,	éta.	R. et'tá. — K. etta. — C. mai'ta. — B. etta. — D. ēta.
trois fois,	gwaméta.	
troisième.	odiméta.	

Trompe d'éléphant.	ówere.	
Tromper, mentir.	olókobo.	K. raja.
Tromper (se).	oyúredo".	R. moci — obag'be.
Trop.	oyeye'yú.	
Trouble.	»	R. ŏrabámi.—K. broki
Trouver, je trouve.	fumí.	
Tuer.	okwó.	R. pa.—K. par.
Tunique des ambassadeurs.	ebbó.	

U.

Un, unique.	innæ'.	R. en'ni. — K. enni. — B. ennee. —D. ené.
Un, quelqu'un.	óko.	C. ok'ka. — D. ekon — ekan.
Une fois.	odóko.	

V.

Vache.	æræla biræ.	R. malú—málu—elalá, K. malu.—C. mall'oo.
Vain, vide.	»	R. assú.
Vautour.	»	C. awood'ee.
Veau.	omó æræla.	D. guedebi malou — omamalou.
Veiller.	»	R. ji.
Veines.	i"ri.	
Vendre.	otá.	K. ta.
Venir.	ewwá.	R. wa — wó. — K. ua. — D. ooua.
Vent.	o'yi.	R. ĕfúfunla — aja — ĕfúfu. — K. efufu. — — C. avoo'voo.
Ventre.	ukú.	R. in'nu. — C. inn'oh.
Ver de terre.	evvæ.	R. ékolo. — K. kokora.

Vérité.	»	R. ótor.
Verser.	odá.	
Vert.	waká.	
Vestibule.	æi"re"di — æi"læ'.	
Veuf, veuve.	okuó.	
Viande.	urú — úru".	R. ē'hrö — er'ra — er'rong — ē'ăra — erang.
Vide.	»	K. kosinka.
Vieux.	aribó.	R. ab'bwa.
Village.	eguré.	
Ville,	ulú.	R. ílu.
grande ville.	ulú-ilá.	
Vin de palme,	»	R. em'mu — siyetök'wö.
doux,	emmú.	
fort.	ọkkọ'".	
Vingt.	ogú.	R. ógu. — C. ok'ko. — D. ogou (*nazal* ogoung).
Vipère.	oká.	
Visage.	ikbrejú.	
Visiteur.	»	R. eg'be.
Vite, vif.	»	K. cakaka.
Vivre, demeurer.	»	R. 'mbĕ'. — K. 'mbĕ.
Vivant.	eyéko.	
Voile de navire.	bokú.	R. ācŏ'ko — ébokung — igbúku.
Voir.	orí.	R. óri — öri — wo. — K. ri.
Voisinage.	»	R. ā'dubu.
Voisins.	aráutu.	
Voix.	mokbó	
Voler (avec des ailes).	»	R. fo — fa.
Voler, dérober.	ọllé.	R. óle. — K. jalli.

Vous.	e"wǽ — e".	R. éyi. — K. ei.
Votre.	e"wǽ — re"wǽ — te"wǽ.	R. éig.
Vrai (*c'est*).	ododó oró.	R. otö. — K. otor.

Y.

Yeux (*les deux*).	o'yumé'yi.	R. ojú-mëjéj — oj'u-mëjej'i.

VOCABULAIRE

DE LA

LANGUE PONGUA,

PARLÉE AU GABON, EN AFRIQUE,

Recueilli à bord de la corvette de guerre *la Malouine*, en 1840, de la bouche d'Oïno, neveu du roi de Gabon (1),

PAR M. PACIFIQUE-HENRI DELAPORTE,

ÉLÈVE-CONSUL.

Acheter.	Pela.	*Balai.*	Djambalo.
Achever.	Niandja.	*Balance.*	Ododo.
Adieu.	Niambi.	*Bâtiment.*	Ouatanga.
Aiguiser.	Poria.	*Bâton.*	Tongo.
Aimer.	Uam.	*Battu.*	Beschioua.
Amandes.	Uncua.	*Blanc.*	Tangul.
Ami.	Deuam.	*Bœuf.*	Niaré.
Ancre.	Nilo.	*Bois.*	Groum.
Année.	Vel.	*Boîte*	Gara.
Arbre.	Agroundjo.	*Bonjour*	Bolo.
Argent.	Dolé.	*Bonsoir.*	Colombia.
Armoire.	Bedi.	*Bouche.*	Ouala.
Arranger.	Valdamina.	*Bouteille.*	Bouté.
Assiette.	Pele.	*Bras.*	Ogro.
Aujourd'hui.	Nelouino.	*Bruit.*	Cli cli.
Aveugle.	Ancho.		

(1) Ce vocabulaire, recueilli par M. Pacifique Delaporte, à la prière de M. D'Avezac, l'un des vice-présidents de la Société Ethnologique, est ici donné tel qu'il a été écrit sous la dictée même d'Oïno, neveu du fameux roi Denis, de Gabon.

Aucune orthographe spéciale n'a été adoptée pour écrire les mots ponguas compris dans ce vocabulaire. Il est à remarquer seulement que *gr* représente ici le ع arabe.

Café.	Café.	*Escalier.*	Pandino.
Canon.	Ouaron.	*Étoile.*	Acoucou.
Canot.	Elendé.		
Ceinture.	Tumba.	*Faim.*	Jogo indjana.
Cendre.	Aminguila.	*Fatigue.*	Mindjoa.
Chaise.	Epucatanga.	*Femme.*	Uento.
Chaleur.	Impiu.	*Fer.*	Nuango.
Chambre.	Empouloungou.	*Feu.*	Grono.
Chameau.	Boa.	*Feuille.*	Iubi.
Chanter.	Midjiamba.	*Fèves.*	Rere.
Charbon.	Amangùilla.	*Figues.*	Empali.
Chat.	Pouché.	*Figure.*	Oudjou.
Chemin.	Polo.	*Filet.*	Grondji.
Chemise.	Goai.	*Fils.*	Elami.
Cheval.	Cavala.	*Fleur.*	Mindo.
Cheveux.	Itoué.	*Fleuve.*	Olavi.
Chien.	Meboua.	*Fontaine.*	Ibero.
Ciel.	Djungucan.	*Fou.*	Erania.
Cire.	Éguacha.	*Froid.*	Ioufé.
Clef.	Enunguna.	*Front.*	Iguen.
Cœur.	Urema.	*Fumée.*	Toutou.
Coq.	Coga.	*Fusil.*	Djulli.
Corde.	Ogoli.		
Coudre.	Touma.	*Gauche (la).*	Ogonuantua.
Courir.	Guénemango.	*Genoux.*	Bouba.
Couteau.	Chuaca.	*Gomme.*	Queba.
Couvert.	Cazacu.	*Gosier.*	Djalé.
Crocher.	Tan ouala.	*Grand.*	Malompolo.
Caisse.	Grolou.	*Gras.*	Ompalo.
Dent.	Anno.	*Herbe.*	Agondjo.
Doigt.	Ueno.	*Heure.*	Guera.
Dos.	Niuma.	*Hiver.*	Helach.
Doux.	Onigué.	*Homme.*	Ulume.
Drap.	Goi.	*Huile.*	Duin.
Droite (la).	Ogolumi.		
Dur.	Goulu.	*Jambe.*	Grolo.
		Jardin.	Huerci.
Eau.	Aningo.	*Jour.*	Ouendjo.
Enfant.	Uana.		

Langue.	Ulemé.	*OEil.*	Incho.
Larmes.	Coochencho.	*OEuf.*	Iché.
Lèvres.	Enumbo.	*Oiseau.*	Niol.
Lion.	Seon.	*Olives.*	Igna.
Livre.	Jango.	*Ongles.*	Ouera.
Long.	Ula.	*Or.*	Chica.
Lourd.	Iouna.	*Oreille.*	Rouillé.
Lune.	Uguali.	*Os.*	Pongo.
Maigre.	Gonga.	*Panier.*	Icoutou.
Main.	Chone.	*Papier.*	Ouabansango.
Maison.	Nao.	*Paresseux.*	Iameandji.
Malade.	Mindjogo.	*Parler.*	Mecamba.
Manger.	Minia.	*Pays.*	Inongo.
Marchand.	Chogo.	*Peau.*	Chouïou.
Marcher.	Oquenda.	*Personne.*	Ouma.
Marmite.	Gonga.	*Peur.*	Uendjame.
Marteau.	Choul.	*Pigeon.*	Bombo.
Matin.	Ibanga.	*Pipe.*	Odjo.
Mauvais.	Irembé.	*Plante.*	Erali.
Mer.	Bené.	*Plume.*	Ovoua.
Mère.	Goueïam.	*Poche.*	Pouca.
Miel.	Oulembé.	*Poil.*	Digo.
Miroir.	Eïeno.	*Poisson.*	Uelé.
Moi.	Mia.	*Pomme.*	Coula.
Moitié.	Vina.	*Porte.*	Igrougre.
Montagne.	Uanda.	*Pou.*	Bina.
Montre.	Cola.	*Poule.*	Jogol.
Morceau.	Oudjama.	*Pourri.*	Djabon.
Mont.	Adjoué.		
Mouche.	Chine.	*Queue.*	Ocongo.
Mouchoir.	Ebelech.		
Moustaches.	Moustané.	*Racine.*	Polo.
Mouton.	Dambé.	*Rat.*	Uemba.
		Revenir.	Iomïengui.
Nager.	Djaga.	*Riche.*	Élam.
Narines.	Empuambo.	*Rideau.*	Oulamba.
Négresse.	Olombé.	*Rire.*	Mindjola.
Nuage.	Ceno.	*Rivage.*	Edjené.
Nommer.	Inu.	*Rivière.*	Olovi.

Riz.	Oréchi.	*Sucre.*	Coco.
Rocher.	Ido.	*Sueur.*	Erogora.
Roi.	Ogra.		
Rond.	Igroma.	*Tabac.*	Taco.
Rouge.	Gruengrilla.	*Table.*	Tabourou.
Rue.	Polompoulo.	*Talon.*	Toumbou.
		Tasse.	Chenga.
Sable.	Chengu.	*Terre.*	Cala.
Sac.	Ocuara.	*Tête.*	Onandjou.
Sage.	Igamedo.	*Tigre.*	Bolda.
Salade.	Ebé.	*Tiroir.*	Bedi.
Salive.	Tunguala.	*Toile.*	Coucou.
Saluer.	Aqueva.	*Tombeau.*	Roongnino.
Sang.	China.	*Travailler.*	Midjondja.
Sauter.	Oundogrou.	*Tuer.*	Ruma migonga.
Savoir.	Meritosiguingue.		
Sécher.	Ianamingoi ounguaic.	*Urine.*	Agni.
		Vache.	Combi.
Semelle.	Inchoudjouiam.	*Vague.*	Belleberda.
Serrure.	Neilciam.	*Vendre.*	Bepo.
Singe.	Kema.	*Vent.*	Empounga.
Sœur.	Goueiam.	*Vêtu.*	Ebora.
Soif.	Eroubé.	*Vider à terre.*	Oula gunchi.
Soleil.	Ounuei.	*Visage.*	Oujou.
Soulier.	Nsoudjou iatonga.	*Voir.*	Mendjena.
		Voler.	Oufué.
Sourcil.	Igouné.	*Vouloir : je veux.*	Belajou.

NOMS DE NOMBRE.

Un.	Ueno.	*Vingt-trois.*	Agoubianboni nirarou.
Deux.	Ban.		
Trois.	Char.	*Vingt-quatre.*	Agoubianboni nai.
Quatre.	Nai.	*Vingt-cinq.*	Agoubianboni tan.
Cinq.	Tan.	*Vingt-six.*	Agoubianboni rouba.
Six.	Rouba.		
Sept.	Ragoulon.	*Trente.*	Agouniamboni rougouloun.
Huit.	Enanai.		
Neuf.	Nogoum.	*Trente-un.*	Agouniamboni enanai.
Dix.	Igoum.		
Onze.	Goume mori.	*Trente-deux.*	Agouniamboni nogroum.
Douze.	Iban.		
Treize.	Igoumincharou.	*Trente-trois.*	Agounia rarou.
Quatorze.	Igoumen nai.	*Trente-quatre.*	Agouniamboni nai.
Quinze.	Igoumen tan.	*Quarante.*	Agoumia nai.
Seize.	Igoumen rouba.	*Cinquante.*	Agoumia tan.
Dix-sept.	Igoumen roguolon.	*Soixante.*	Agoumio rouba.
Dix-huit.	Igoumen inanai.	*Soixante-dix.*	Agourouagulon.
Dix-neuf.	Igoumen nogoum.	*Quatre-vingts.*	Agourni enanai.
Vingt.	Agonbianbon.	*Quatre-vingt-dix.*	Agoumi nogroum.
Vingt-un.	Agoubianbon nemori.	*Cent.*	Necama.
Vingt-deux.	Agoubianboni nimban.	*Mille.*	Toidjin.

PHRASES FAMILIÈRES.

—

Donnez-moi du pain.	Pamia pemba.
Apportez-moi de l'eau.	Ougama ningo.
Je vous remercie.	Acqueoua.
J'ai faim.	Jogo nejal
Que voulez-vous manger?	Bouleni onde?
Donnez-moi quelque chose à manger.	Pame djadjigna.
Je suis rassasié.	Miaguiouri.
J'ai soif.	Iramaningou.
Où allez-vous?	Ouken dagroué?
Montez.	Banda.
Descendez mon mouchoir.	Noviame bellich.
Entrez.	Inguina.
Sortez.	Cogroua.
Attendez.	Venga.
Ne me touchez pas.	Ajouga jouga.
N'allez pas si vite.	Aguenda nigoula.
Laissez cela.	Griga.
La porte est fermée.	Igrougre ianoondjou.
Venez ici.	Igroure beno.
Que cherchez-vous?	Bellonde?
Me comprenez-vous?	Oiogo?
Je vous comprends.	Iogo biambi.
Je vous comprends un peu.	Iogo biombi iongo-iongo.
Comment nommez-vous cela?	Grouriagire?
Je ne le sais pas.	Miami.
Je le sais.	Abourou.
Le connaissez-vous?	Bouroudjou?
Oui, c'est mon ami.	E, mononou ouliam.
Comment le nommez-vous?	Ninio monde?
J'ai oublié son nom.	Meado ouni.
Quel âge avez-vous?	Rempou mimia?
J'ai vingt-quatre ans.	Mic orogou jugou mimai.
Êtes-vous marié?	Ouaioumbi.

Oui.	Hec.
Avez-vous votre père?	Venaririo?
Non, il est mort.	Ni aouié aioué.
Combien avez-vous d'enfants?	Ouraou a valamia?
J'en ai deux.	Miancaoureaouan.
Combien avez-vous de frères?	Aourera mia?
Je n'en ai pas.	Paiana.
Il fait chaud.	Pia.
Il fait froid.	Oufé.
Il tonne.	Ouandja coongula.
Il éclaire.	Inanga.
Il fait beaucoup de vent.	Pico ougroula.
Comment vous portez-vous?	Ourecia?
Bien.	Noubiambi.
Comment se porte votre frère?	Ouarera reinbiambi?
Il a mal à la tête.	Mindjogo aoundjou,
Asseyez-vous un peu.	Nouduana diougou-diongou.
En vérité je ne le puis.	Pabelé duana.
Où avez-vous appris à parler (cette langue)?	Abelé combachi?
Donnez-moi à manger.	Amenia.
J'ai trouvé la France fort belle.	Maguiéné embia oufouala.
J'aime beaucoup les femmes.	Miara touaouinga.
Je voudrais rester en France.	Beltigala oufoula.
Les Espagnols sont méchants.	Espagnoles inchougou.
J'aime la musique.	Naqua niombi.

VOCABULAIRES

GUIOLOF, MANDINGUE, FOULE, SARACOLE, SÉRAIRE, BAGNON ET FLOUPE,

RECUEILLIS A LA COTE D'AFRIQUE

POUR LE SERVICE DE L'ANCIENNE COMPAGNIE ROYALE DU SÉNÉGAL,

ET PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS

D'après un manuscrit de la Bibliothèque Royale.

Parmi les manuscrits que la Bibliothèque Royale a recueillis, à l'époque de la révolution, des bibliothèques particulières des couvents supprimés, se trouve un volume sans date ni nom d'auteur, estampillé du chiffre de la *République française*, et provenant des Jacobins de la rue Saint-Honoré, avec ce titre : « *Dictionnaire des langues francaise et nègres dont on se » sert dans la concession de la Compagnie royale du Sénégal, sa- » voir : guiolof, foule, mandingue, saracolé, séraire, bagnon, » floupe, papel, bizagots, nalous et sapi.* » A la suite de ce titre, on trouve l'annotation que voici : « Outre les langues » nègres ci-dessus, les Balantes, qui sont voisins du Bissaux, » ont encore une langue particulière. Les Maures voisins du » Sénégal parlent l'arabe, et depuis Joal jusqu'à Séralionne, » on parle une langue créole, qui est la langue portugaise » corrompue. »

Ce volume, dont la reliure ne date que du règne de Charles X, ne comprend point toutes les langues annoncées sur le titre. Il renferme seulement : d'abord, un vocabulaire guiolof, mandingue et foule, puis un vocabulaire saracolé, ensuite un vocabulaire séraire, et enfin un vocabulaire bagnon et floupe.

J y a lieu de penser que les langues papel, bizagots, nalous et sapi, occupaient deux ou plusieurs cahiers distincts, qui auront été séparés de la liasse commune et se seront perdus : chose fort regrettable.

Les vocabulaires contenus dans ce recueil, dont nous devons la communication spontanée à l'obligeance de M. Champollion-Figeac, sont reproduits ici en entier : seulement, au lieu d'être placés dans l'ordre successif de l'original, ils sont disposés simultanément sur huit colonnes parallèles, arrangement d'autant plus facile, qu'ils avaient tous été uniformément rédigés d'après une même liste de mots français s'élevant à un millier environ. Quelques interversions de l'ordre alphabétique, quelques étrangetés d'orthographe, ont dû être corrigées dans celle-ci. Certains mots étaient, sous ce dernier rapport, difficiles à reconnaître; d'autres, variant d'orthographe et par suite de signification d'un vocabulaire à l'autre, donnaient à résoudre de plus graves difficultés encore : nous en avons averti le lecteur par de brèves annotations au bas des pages. Certaines équivoques entre des homonymes ont été sauvées autant que nous l'avons pu par une simple indication entre parenthèses. Avons-nous toujours rencontré juste? Nous n'osons l'assurer : mais nous avons fait de notre mieux.

A l'égard de l'orthographe suivie pour les langues africaines comprises dans ce Vocabulaire, elle nous a paru incertaine, variable, et surchargée de lettres superflues qui allongent inutilement les mots et en rendent parfois la lecture pénible; mais il ne nous appartenait pas d'y rien changer. L'écriture elle-même est matériellement moins aisée à lire qu'il ne conviendrait, et laisse du doute sur l'épellation de beaucoup de mots.

Quant au domaine territorial de ces langues, il est concentré dans la Sénégambie, entre la rivière du Sénégal et celle de Cachéo. Le guiolof (plus exactement le wolof) appartient aux peuples qui sous ce nom habitent, entre le Sénégal et la Gambie, les états de Wâlo, Kayor, Baol, Syn, Saloum et

Ghiolof. Le mandingue, parlé sur les deux rives de la Gambie, s'en éloigne fort peu vers le sud; il est principalement étendu au nord-est, et atteint, par le Bambouk, les limites du Bambara, auquel il est étroitement apparenté, et qui occupe un très-grand espace sur les deux rives du haut Niger, ainsi que dans les montagnes du sud jusqu'au voisinage de l'Aschanty. Le foule, répandu dans le Toro, le Fouta, le Bondou, le Fouta-Ghialo et le Kasso, présente, comme on sait, les plus étroites affinités avec la langue des Fellâtas de l'Afrique centrale, qui paraissent former une traînée non interrompue jusqu'au Bornou.

A côté de ces trois langues principales, les quatre autres n'ont qu'une importance territoriale presque nulle : le saracolé est concentré dans le pays de Galam, le séraire dans quelques parties du Baol et du Syn, le bagnon dans le voisinage de Cachéo, et le floupe dans l'intervalle compris entre Cachéo et la Gambie.

* A.....

Paris, décembre 1844.

	Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
	A, au,	ki, kia,	mintoto,	do *et* da,
	Abri,	endou,	diben,	boubry,
	Absent,	defy *ou* dekia,	ateguan,	alahaisne,
	Accoucher,	guiguenne ouaffin,	oulou,	danquim,
5	Accoutumer,	tame,	daly,	baac,
	Acheter,	guendel,	affan,	fode,
	Achever,	guiekli,	aban,	oubi,
	Aider,	dimli,	macoué,	ouallam,
	Aïeul,	mam,	mama,	tané,
10	Aigle,	tanne,	sontin,	digué,
	Aigre,	mforok,	coumou,	lammy,
	Aiguille,	poursa,	bindan,	mesala,
	Aiguillette,	guaignon,	fatara,	douorguae,
	Aiguiser,	name,	adiandi,	laby,
15	Ail,	sabole,	ail,	saboulé,
	Aile,	laf,	dampan,	guerto,
	Ailleurs,	sanain,	doulacoto,	yato,
	Aimer,	sope,	cano,	anahindimir,
	Ainsi,	necuaco,	tenti,	honony,
20	Aise,	netoguienekatounan,	guousoularin,	huélindé,
	Aisselle,	boktan,	dabo,	nafquy,
	Allaiter,	nampel,	sousou,	hendou,
	Aller,	dem,	ta,	ya,
	Aller à cheval,	demac farse,	ta souocan,	ya é pokiou,
25	Aller à pied,	demac tang,	ta sinneto,	ya é cosgal,
	Allumer,	tal,	mala,	houpou,
	Amaigrir,	hom,	labar,	affoigny,
	Amasser,	for,	fefery,	houndendé lesdy,
	Ambre gris,	mbeuké,	mbeuké,	mbeuké,
30	Ambre jaune,	lambri,	lambri,	lambe,
	Ame,	noho,	quigua,	fofteré,
	Amener,	houat,	affanbanari,	nangam nabaton,
	Ami,	andalé,	dia,	andalé,
	Amour,	nomnan,	cano,	biteidé,
35	An, année,	het,	san,	lehorousapodidi,
	Ancêtres,	smamam,	mamacotolou,	tanam,
	Ancre,	dagniou,	doua,	ndaa,
	Anneau,	guiaro,	codina,	bara,

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
liau,	na,	deconnanqua,	pampagnougnianfatou.
camenti damogonui,	dassa,	tauenalion,	balaniniaye.
anteré,	meretambin,	godonnanqua,	alettathé.
ahaysalé,	bassille,	caddim,	nahoualé.
dalacoudauqué,	meram,	gnaqué,	nipoulen.
nacobo,	guiky,	higuilacquem,	oroma.
aniamé-camberey,	fakdam,	adetty,	nobaye.
cadainpabo,	dammeta,	demahenté,	houremouol.
ankoko,	tanouf,	mamancoum,	mamayehoum.
»	»	touccan,	hesselly.
ahimenendara,	fodahe,	attomy,	hefieque.
mecellé,	gafikhe,	bindan,	bindan.
ounam caqui,	goubak,	sinquindi,	cancan.
»	laky,	niquetty,	henan.
»	ailhe,	boubondouc,	heffit.
campé,	anamba,	goubonde,	caleyben.
nacanaindi,	hainoua,	minimba,	bobou.
alaindoda,	bougam,	ragnem,	hippagney.
lanté-keniaina,	nenkenay,	naac,	hahey.
compociré-maca,	afelaham,	hesamy,	nimahorey.
fequey,	nampan,	guifany,	cassupetty.
combé kelemen,	noumy,	haubinsy,	rafen.
dagoua lainquillen,	raity,	decquetty,	ouguiau.
seté siniayaye,	pembis,	decquetty guiboon,	ouguiau deplin.
dagoua laintanain,	niaguy inguiaf,	decquetty oublid,	nipataqua.
nehibou coumoune,	oudy,	aubidinty,	hoyalden.
acoumen,	ancra,	hagnecqui,	naguaney.
nohoutoua,	boufy,	tottoty,	noumourque.
»	lambre,	»	»
ambré,	lambre,	lambre,	alambre.
nayonquini,	goulaou,	atenté,	hialory.
alitifounouo,	gniaby,	tonnoutom,	oubiltoumom.
cananainkini,	sile,	haudinnouquoum,	hopalom.
alaingdan,	beher,	heraguin,	nippagny.
sinaybaney,	hide,	gouddigue,	himitte.
onkoko,	autanne,	abba,	papayoum.
doua,	irol,	nonam,	nonam.
diakalaimé,	gohede,	guancounoum,	bassoupé.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
Anse (1),	ac,	any,	hé,
Appeler,	ool,	quily,	nodou,
Apporter,	youey,	nafé,	adou, gadé,
Apprendre,	guimentel,	caran,	ndouecquo,
Apprêter (s'),	defendil,	ouli,	féounou,
Approcher,	guiayquesil,	cata,	ar,
Appuyer (s'),	souke,	sember,	okioulesdi,
Après,	guenaololou,	occola,	gada,
Arbre,	grap,	iro,	Iegui,
Arc et flèches,	kala,	kalaninbegné,	lagnel,
Argent,	calix,	codi,	calia,
Arracher,	dagué,	aoutou,	hiettou,
Arrête-toi,	takahoual,	lo,	padan,
Assembler,	bolé,	gnouroumi,	rendindé,
Asseoir,	guiequi,	si,	guiodo,
Assez,	doinan,	acagnenta,	yoni,
Assurément,	ollahé,	ollasi,	ollahé,
Attacher,	tacké,	affiti,	taka,
Attendre,	negué,	batou,	mogne,
Attraper,	guiapé,	mouta,	nangon,
Augmenter,	dolil,	alafa,	besdou,
Aujourd'hui,	té,	by,	anki,
Aune,	yarscaffam,	soumandan,	mirobeta,
Auprès,	guiaigue,	mafan,	gniauy,
Autant,	nakalili,	tanty,	codounony,
Autour, à l'entour,	ouramguep,	mourou,	acquil, rene,
Autre,	canen,	docoto,	goddoun,
Autrefois,	ouenenhioue,	folo,	soubaqua,
Autre part,	saynen,	doulacoto,	ouahoudé,
Avaler (2),	houne,	fafincoulou,	fagnim,
Avant-hier,	berque dimba,	counonco,	hecquianqui,
Avant que,	bola,	nemena,	mbaleyata,

(1) Ce mot, écrit *ance* dans plusieurs des vocabulaires originaux, a été confondu avec le mot *année* dans le vocabulaire Saracolé.

(2) Ce mot, écrit assez clairement *avaller* une première fois dans l'original, est ensuite, par erreur de

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
»	dumer,	guoulinque,	hasofouma,
acraindan,	cohen,	couyautem,	houonque,
aliti,	gnyabidy,	docquaty,	houroquen,
aingueronguini,	lalgandain,	liquinhenté,	liquenhor,
nidoudabari,	diogoloray,	detnaquatte,	houteinhen,
aintaintaye,	matidy,	teiguac holou,	houreiquen,
nassanbennaye,	hakendo *ou* gueguenno,	hiteiguagui,	hounaye.
anamaindou,	guionky,	goulic quonom,	guattiguatte.
ité,	dahar,	gouliquen,	founouc,
tougouradoboudan-gué,	tongar, gabiques *ou* gakasses,	goubainque, goudanes,	fonhaguen, catahan.
godé,	galis,	goddy,	cody.
ahoutou,	khréqui,	dolotty,	heroup.
seguiheré,	guenohé,	licquatty,	houguioum.
ecufomeyau,	ananda,	toguinti,	ouguianguen.
natagonne,	mofy,	nogotty,	houlacquo.
quedabagua,	adouéa,	hagouddahey,	heffaf.
netouyaconnainda,	gagny,	gouguen,	sette.
ayetou,	commy,	faguenty,	hounac.
dougouyeré,	guiongam,	toty,	houquop.
carada,	damy,	laquetty,	housof.
foukafaye,	mahedam,	bocquinty,	houbennen.
lainqui,	khanay,	goumbe,	guiatte.
quainkiesolé,	golok,	neanto,	»
antitomé,	hequienne,	haquotochonom,	tatau.
sounocondou,	ouatenenne,	henné guanenden,	guemenaffenem.
inafanaye,	lacohé,	houliconhoto,	liquen.
cohanequiheo,	mana,	horouc,	haquey.
yerommay,	gala,	haquecquy,	nanim.
idagananokotana,	gueken-mana,	goufaquihongoua,	helachoubaba.
lifonné,	»	dequetty,	guaha.
combanéfala,	fedenfake,	dandahan,	fouquennou.
anganadiguerianada-goyée,	adohé,	boudechoum,	houpaye.

copiste, écrit *amasser*, dans le Vocabulaire saracolé, et *auasser*, corrigé en *auansser*, dans le Vocabulaire bagnon et floupe.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
Avertir,	yeguelman,	afo,	huymo,
Aveugle,	boum,	finquité,	goumdo,
Aviron,	houatte,	guiba,	guioo.
Avoir,	ham,	soto,	dagui.
Babillard,	careguinguimin,	diamla,	hehuy hondouque,
Babiller,	careguinguimin,	caquaye,	hehuy hondouque,
Bague,	guiaro,	codina,	bara,
Se baigner,	sango.	balacou,	caoguiou.
Bailler (donner),	guiocké,	sori,	rocam,
Baiser (1),	fon,	souncan,	courenan,
Se baisser,	segue,	guymy,	okioulesdi,
Balayer,	boubel,	fitar,	boptou,
Bande de gens,	barenil,	mooseté,	imbé heshuy,
Bander,	fouguel,	sary,	dinguy,
Banni,	dauna,	»	doguy,
Barbe,	sikim,	bora,	ouarey,
Barque,	gal,	coulon,	lana,
Barre de rivière,	bel,	bolonda,	»
A bas,	kisouf,	douman,	maten lesdi,
Bateleur,	guayouel,	gualy,	gaaula,
Bâtir,	defendi,	lo,	houade,
Bâton,	hel,	falo,	sahoron,
Battre,	dan,	bouté,	fy,
Beau,	rafel,	guigna,	mogui,
Beaucoup,	baré,	seté,	hehuy,
Bêcher,	oualel,	sené,	hon,
Benin,	neke,	dimman,	huely,
Berger,	same,	cantala,	guaynague.
Bête,	reub,	»	»
Beurre,	diou,	toulou,	nebam,
Biche,	keouel,	onto,	dondi,
Bien,	guiour,	nafoulou,	hiehuy alam,
Bientôt,	legui,	saigne,	guony,

(1) Ce mot a été confondu avec *baisser*, dans le Vocabulaire bagnon et floupe.

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
dagaconidam,	lembé *ou* lambam,	deddetem,	hoolen.
afiguaintay,	afoula,	appomy,	appomy.
soubadé,	goulaferé,	goulamouc,	hauen.
naqué-moula,	guaye,	banneg hamo,	nabagué.
aindigaménengoba,	mahefaniet,	gouguior,	basanguena.
aindigaménengoba,	mahegodon,	goulef enguecquy,	outou mounam meguy.
atimé,	gohede,	manilla,	counamanne.
annuakeni,	bogohe,	hiquaty,	gnaan.
annagamounou,	kiohen,	nahecquary,	oulol.
omé-sambounou,	sabam,	»	»
noguimé,	diouguy,	engouac haty,	fimein.
aqueninahor,	layly,	goun hac hendin,	sac.
seraygabofaye,	sombamhuine,	hiden alloc,	bouquan coumen.
onkoto,	hacky gobak,	hoc hondi,	effoun hyto.
indacatao,	ouaty bourgrom,	quarentigague,	couteiro.
seinké,	ratam,	gounondou,	foulempe.
fouré,	parka,	biquan,	boussan hebabo.
»	gohier gakal,	bourour gouran,	cacol.
»	ahienam,	conqui hanniny,	hoaf en nalohé.
guiaray,	masselam,	ouguiouf,	gualy.
nacoupetagena,	commy,	nounque adique,	hegnoum heloup.
gouma,	golok,	bouhom,	aniana.
yehendiahoné,	hauy *ou* niohara,	maletty,	hounoc.
inquieré sana,	amoza,	haboun,	hapounquey.
inguabassana,	amaya,	halloc,	nameingue.
nasoeana,	kohoc,	guen haf,	ouhaigne.
siréseréfaye,	amaza,	aboun,	hannasa cayhom.
»	gaynack,	houquoigne,	amataan.
anaconoabateteinny,	babam,	guangualy,	amertimy.
thé,	foner,	toulou,	naré.
toumouguyé,	befal,	goubicque,	cayandou.
caïciré-aoumaca,	ahena,	baquam,	baquam.
haréquaimbirey,	ondick,	nammoto,	gué.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
—	—	—	—
Blâmer,	koul,	»	feoualy,
Blanc,	oueke,	coué,	toubaca,
Homme blanc,	toubabe,	toubabe,	toubabe,
Blanchir,	foute,	courou,	laoguiou,
Blesser,	guiamnan,	barouma,	hiouhiman,
Bleu,	nioul,	fin,	baleguy,
Bœuf,	nague,	nicy,	nagué,
Boire,	nan,	min,	yard,
Bois,	mal,	loo,	ledé,
Boiter,	lagué,	namata,	bosdo,
Bon,	backe,	guimma,	moguy,
Sentir bon,	kassebonegue,	souncan dimman,	hourenguol,
Bonnet,	makné,	nafa,	cofné,
Bord de l'eau,	tak,	tenda,	todo mayo,
Borgne,	pat,	gnaterin,	docco,
Bossu,	lagué, cangua,	»	bosdo,
Bouche,	guemin,	da,	ondoucal,
Boucher,	fel,	fandi,	oudou,
Boucher un trou,	fetelman berebi,	dinco fandi,	oudou guiteré,
Boue, vase,	binette,	banco,	sesdi,
Bouillir,	bak,	ourou,	facy,
Bouillon,	guicke,	calde,	gniecquam,
Une boule,	margoulou,	coun,	»
Bourse,	sako,	boto,	bata,
Bout,	bope,	nein,	ozé,
Le bout du village,	bope dek bi,	saté nein,	horé houro,
Bouteille,	gambe,	cabo,	fandou,
Boyaux,	boutite,	nouau,	tectequi,
Braies,	toubé,	courty,	touba,
Branche,	bancas,	boulou,	quaté lequy,
Bras,	loho,	boulou,	guionquel,
Brebis,	mkarguiguenne,	»	balou,
Bride,	lahap,	carafé,	tamtagual,
Broche,	ouagui,	spetta,	»
Broyer menu,	oual nemoc,	atououfoa nounquou,	houn,

	Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupé.*
	—	—	—	—
	andainboutey-bouendy,	vennen,	gualigne,	hoossenon.
	ahocorona,	arengua,	oubabo,	oubabo.
	faticoullé,	toubabe,	asser,	hetoumpaye.
	ahouamkeindi,	fataholk,	bagneiguy,	capol.
5	adainguicafa,	romay,	hiatem,	oulip.
	abinenne,	omboute,	gousoup,	basoupahé.
	na,	naque,	haquaye,	hebey.
	namini,	hiery,	roucaty,	houran.
	soua,	gouguida,	cahicqua,	belila.
10	atabané incosé,	akhara,	haquoguy,	haguinque.
	atimellany,	afak,	haboun haguecquy,	haguaguey.
	alissana,	akemak,	assany hanguecquy,	hoppete soun.
	couffouné,	makana,	rangoque,	bempon.
	fankancy,	dangan,	battoum,	founguan.
15	yacbané,	haindeleing,	siguil fily,	diquil fafoumé.
	aguiguimeincocé,	assinguia,	coquoumé,	coquoumé.
	laxé,	godon,	embourour,	boutoum.
	alaquaindaquaney,	ouarnak,	rocquetty,	holoque.
	comeintainqué,	sokhen,	roc bounonque,	loc broum.
20	doret,	acouba,	dedippe,	boquappe.
	guaingueréindain,	aouaïa,	saguinty,	houlac.
	elineguiey-anadockin,	faingueniere,	baribe,	heioffehahé.
	aberébeinquiem,	gofilor,	balla,	sitangua.
	nafalemé,	saco,	boto,	hemep.
25	caquienimé,	gandeze,	locquanné,	fouquan founom.
	kanenimenfakié,	gandere saak,	embe donocohobyadiodamman,	holofor heloupa homé.
	gouboulemé,	gomon,	rodom,	biticha.
	nougoulemé,	laau,	sinditta,	moulam.
	»	»	battouba,	battoupa.
30	ytéguinguié,	guennaak,	gougueinde,	»
	kité,	guenna,	quilaac,	canguen.
	guiakacoré,	omballe,	sahaga,	saagua.
	karabé,	lahap,	carfa,	founougne hepilingue.
	kibouifon,	faissen,	simfy,	indip.
35	»	ouny,	bouguauno,	outampo.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
Bruit,	fougue,	sonquo,	soumy,
Brûler,	lak,	guané,	soumdé,
Cà *et* là,	fi *et* fa,	guan, nin, guéla,	dan *et* da,
Cabri,	bé,	ba,	beouar,
Cacher,	nebel,	noundy,	ressenam,
Calebasse,	batou,	miran,	hordé,
Canot,	gaal,	coulon,	lana,
Captif,	guiam,	guion,	makiodo,
Cause,	bef,	fein,	ondé,
Ceci, cela,	ko,	gny,	doum,
Cendre,	deombé,	céé,	ndoondy,
Cent,	temer,	quemé,	temederé,
Chaîne,	kialalal,	corenta,	qualalel,
Chair,	hiappe,	soubo,	tehou,
Chaloupe,	gotol,	lambot,	lana tocosel,
Chambre,	mnegue,	boun,	soudou,
Chameau,	guelem,	gnoncomé,	gueloba,
Champ,	tol,	conquo,	guessa,
Chandelle,	chandelle,	candea,	chandelle,
Changer,	ouayké,	afalin,	ouatto,
Chanter,	oué,	douquilifo,	him,
Charbon,	rin,	queimbo,	ghulmeréy,
Charger,	hep,	douny,	houattou,
Charpentier,	saign,	calfanter,	labo,
Chasse,	reub,	demar,	rouggo,
Chasseur,	reubeby,	demarla,	mofy dethey,
Chat,	ondou, guenap,	guancouma,	oulondou,
Châtier,	dan,	bousa,	fy,
Chatouiller,	tiec,	calignelé,	nafqui,
Chaud,	nayenan,	candia,	nanque soums,
Chaux,	deumbé,	cal,	ndondy,
Chemin de Dieu,	yon hialla,	halla silo,	lahoulalla,
Chemise,	boube,	dondoqui,	quiomqui,

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
agadain managaba,	fendape,	guioum, *ou* houcoul,	helop.
ybé toutaye,	dokhen,	houdouquy,	nabolo.
kequé fereynocou,	mainay mala,	nanquan henanquan,	babécoubabey.
sougo,	fambay,	sabby,	hegnamen.
5 mokonaindan,	dasnay,	gnoumpahaty,	hoyhofo.
collé,	kassahal,	engouquongue,	calinne.
fouralaimé,	goussouque,	quidenney,	bousanna.
comé,	patte,	ousongue,	meiquel.
naguaindanourouola,	dion,	conque,	hoaf.
10 soubaney,	huennay foucana,	coquo engoquo,	hafé dafé.
quaymé,	indau,	boudonto,	boussesse.
camé,	themer,	quemé,	hecquemaye.
souroumé,	huialaly,	seinquein lombon,	caneifounon.
kié,	oudol,	haquar,	heliou.
15 fouré,	goror,	biguamia,	boussanna.
compé,	guendoc,	bougoude,	bouroun hougue.
guiogomé,	guelempe,	»	»
thenny,	omgal,	goureing,	bitte.
fitiry,	candea,	candeia,	candeia.
20 quiéfaraindan,	sophy,	hocquoho,	houtita.
fougounou,	guemy,	baindi,	huquim.
aimbé-coré,	kaguainne,	guanbaigne,	bougueique.
conké,	miapy,	baddooc,	roquen.
saqué,	seen,	quesse,	ichen bousain.
25 dagacanié,	imis,	gousan,	boulougnor.
caniana,	kailoche,	housa hounap,	halagnora.
moussouné,	mous,	daly,	heguanguon.
aleméguémoro,	kahuy,	guimmaley,	houliquennan.
nioconiny,	kakalay,	bouguac ombin,	»
30 kiequéantaca mocom-bourou,	adoha,	goulondou,	boussoppabou.
quiemé,	dar,	boudaigne,	coty.
allakitté,	»	binarque din,	bouroum himit.
dolomqué,	fendoky,	gousaul,	gaagnioupo.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
Chercher,	houte,	gnuinné,	raremam,
Cheval,	farse,	sou,	pouquiou,
Cheveux,	kahouars,	contin,	souccoundou,
Chez moi,	kia sma kere,	inté ya,	kia soudoum,
5 Chien,	kaille,	oulou,	kahouandou,
Chier,	douille, allé,	bouqué,	yabouha,
Chirurgien,	barbel,	guarila,	barbel,
Choisir,	tanne,	tombon,	soub,
Chose,	lef,	fein,	ondé,
10 Ciel,	assamam,	santo,	attamane,
Cigogne,	guiougiour,	guimmé,	guinel,
Cinq,	guerom,	loulou,	guiohi,
Cinquante,	guerom fouc,	tanloulou,	quapandé guouy.
Cire,	endab,	lycagnan,	tary,
15 Clair,	lossel,	senouman,	laby,
Clef,	dome,	counnédin,	bidan,
Cloche,	gueuleul,	talan,	guiololé,
Clôture, haie,	paitem,	sansan,	gualley,
Clou,	denguetite,	preou,	pingual,
20 Clou de girofle,	corompolé,	soumaré,	korom foullé,
Cochon,	drouin,	séau,	babaladé,
Cœur,	kol,	guousou,	berendé,
Coffre,	ouakandé,	cound,	beratheol,
Dans le coin,	guoque,	odoulato,	quiouquery,
25 Colique,	kart,	calya,	»
Collier,	kaicke,	cantoconon,	konté,
Combien,	nhakamodé,	guelou,	nofoty,
Commander,	guiabanté,	quy,	houatte,
Comme,	naka,	quo,	codom hony,
30 Commencer,	dal,	folo,	ouaddo,
Comment,	naka,	moun,	codom hony,
Compter,	ouagny,	casabi,	lim,
Con,	sar,	bé,	faciré,
Confesser,	toup,	toignafo,	touby,

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
nankénoumoudou,	niapy,	taminten,	houguel.
sy,	goupis,	guiboon,	heppelingue.
ainté,	gaile,	guagnen,	hehoual.
payencompaindou,	bin dis,	amobenain,	homecbatanguey.
oulley,	gobokho,	guiquy,	hyen.
madaguainnacourou,	cosmik,	biep,	bassan.
serebéguiaraindi,	pafaye,	hounogue,	helangua.
nassougandiny,	guily,	tototy,	homourom.
kefayaye-garemi,	tigue,	conque,	hoaf.
alla,	toque,	diin,	himetty.
guimé,	»	rossessy,	»
carago,	betique,	quilac,	foutam.
tankaragué,	karbahay betique,	gnanamenac enqualan,	bouquamcouguaba abacougueique.
marais,	linquaye,	hiagnan, *ou* gualol,	hiagnau, *ou* gualol.
casso,	khaula,	hout harenny,	ettienné.
caroulemé,	kiaué,	gourahounoum,	hechouloum.
gourangué,	gucololy,	boucquam,	hetalan.
sangallé,	gaquep,	goufar,	carta.
mequayetonto,	gorenk,	preou,	hepreou.
socsoki,	gorenk polay,	soumare,	»
faré,	groulle,	guifeique,	hefeique.
boulé,	khaigne,	bouquin,	fougne.
berey-taye,	kounahay,	counneguey,	hebombolom.
caupé-kéguioqué,	coulengue,	goubamba,	fouloumel bouroum.
noquoin ouate,	kalia,	caliya,	fara foungnouney.
cambaingue,	pambay,	goulingue,	henombaye.
natoumouyamoulou,	ponom,	souhoneihey,	bouan.
goliniangua,	omade,	bougnetti,	houbogne.
conticonaindancoudou	finainay,	nihey,	bouheyney.
caronner-saouye,	phairy,	gnoucquetty,	houmondocham.
mané founiqué,	nam,	nehey heinquo,	boupom pan vocam.
perigana,	laimy,	tebety,	houpin.
niamou,	»	houquitte,	hepel.
maré-fequé-coundanantamonlouréamourou,	kanemosa,	lebecgnouguen,	sanquin maleguin,

	Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
	Connaître,	camna,	lou,	mïandi,
	Conseiller,	feley, diguel,	alalé,	hacquiley,
	Content,	guerem,	gousoularin,	mielly,
	Contre,	ki,	cam,	bally,
5	Coq,	sek,	dountoun,	guertogual,
	Coquille,	kor,	ombo,	bagney,
	Coquin,	sokor,	tilimbaly,	maguialy,
	Corail,	corail,	corouil,	deguenegue,
	Corde,	bom,	guoulou,	bogol,
10	Corne,	beguin,	binan,	halladou,
	Corps,	yaram,	bala,	bandou,
	Une côte,	huet,	cara coulou,	quaby bir,
	Le côté,	huet,	cara,	huirenguo,
	De l'autre côté,	kuia-houalleha,	caner,	huirenguo,
15	Coton,	outenne,	cotondy,	antolan,
	Cou,	bat,	can,	dandé,
	Se coucher,	tede,	la,	lolo,
	Le coude,	cassal,	conbaly,	coulé,
	Coudre,	guian,	acara,	guiola,
20	Couler,	sainne,	sineney,	hinecinta,
	Couleur,	niroour,	»	nandalé,
	Un coup,	tang,	trague,	gouré,
	Couper,	dog,	contou,	taille,
	Courage,	nabake,	aoua,	comoguiou,
25	Courge,	nayé,	bata,	nangué,
	Courir,	dan,	bory,	dog,
	Couteau,	paka,	mourou,	laby,
	Coûter,	guiar,	san,	guary,
	Coutume,	coubel, sedifin,	madintambo, namo,	cofgual,
30	Couverture,	hangue,	bitiran,	ouderé,
	Couvrir,	sangou,	tiba, bity,	souddou,
	Crachat,	guiendakhit,	daguy,	guelbé,
	Cracher,	tefely,	daguibon,	toute,
	Craindre,	raguel,	sila,	houly,
35	Crever,	faicque,	fara,	fery,

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
nayemourou-nanmou-louuatou,	endasnou,	henain,	nemanguol.
seré-quéfoterindiaqui-létou,	lalganday,	ligueiteym,	»
etiguassana,	phailaham,	hasamy,	mayhorey.
quéfossirondine,	gatno,	hateguahey,	losorey.
selemgama,	ciekque,	rancounounque,	quen.
kodo,	huiangore,	gouquonque,	caponcolou.
yaoussé,	cokelek,	hoummou goudouhoud	haletan.
deguené,	coroye,	baras,	baroquiou.
caquié,	gobague,	sinquindi, simboque,	canneau.
benné,	goguian,	goufouganton,	cassin.
ferayfaté,	kaire,	haringuen,	hanily.
sacabancotou,	gosahak,	goussal gougnoun,	coolnac.
saqué banhé,	gosahak,	bioquone,	balamouque.
ouakain,	cata,	goubagua,	guattaba.
cottollé,	follitte,	guamolle,	bouffoun.
cané,	gofague,	boudaub,	coumer.
nassaka,	ouendokh,	couan,	cafinto.
sogoné,	nongongue,	gougour,	»
nalifini,	nio,	ballouf,	houquique.
acarcabaka,	saity,	»	»
fobiney,	hiakga,	hebanguedde,	caban.
namorono,	gomaque,	calanguan comman,	casem canan.
acoutou,	daisguy,	touquoletty,	houmin.
acourouman,	sarguinohay,	acaigue,	nappetto.
goubau,	gofaide,	coucougue,	cabin.
ourou,	guioufir,	honemoun,	habouguiau.
labo,	fak,	bourinqua,	guiliba.
macoboqueméaye,	niamaguiaro,	haecquidi goudila,	hanomé.
sagalaye,	maira,	conguoguomini,	gnappouley.
coufouryeramé,	oucoula,	tancouddac,	cafimé.
nandoucoufoudi,	koulouhay,	guitty,	houtey.
bequiey,	touhoude,	lottou,	foulaquiafou.
bereny,	touhoudy,	lottetty,	foulaquy.
acounou,	sardaha,	abeniqui,	nacolquoly.
egoco,	boly,	attatty,	gnappanem.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
Crier,	guioé,	limba,	midohienny,
Cristal,	socmate,	cristal,	lamlam,
Crocodile,	gniassié,	bamba,	noroa,
Croire,	guem,	mouta,	guabanim,
Croître,	dolil,	alafa,	besdou,
Cru,	guiorour,	quairey,	obendalé,
Cueillir,	dog,	outou, caty,	taillé,
Cuillère,	coudou,	dausa,	lal,
Cuir,	onder,	coulou,	gourou,
Cuire,	guior,	tabir,	obendI,
Cuivre,	kanguer,	tassa,	guaraouallé,
Cul,	tal,	guiou,	talbé,
Culotte,	toubé,	courty,	touba,
Dame, madame,	comba,	comba,	guehan,
Dans,	ki,	couoto,	guegué,
Danser,	feke,	don,	ham,
Dattes,	tendreman,	»	tamoro,
Débarquer,	hebby,	tendy,	guehemnodé,
Décharger,	hebby,	tendy,	houaqué,
Dehors,	kiabiti,	bantoto,	yattou,
Déjà,	guicque,	quilin,	guouy,
Déjeuner,	deki,	datanka,	caquitaré,
Délayer,	teki,	afiry,	houmdé,
Délier,	hehuit,	siry,	houmdé,
Demander,	laye,	dany,	lamdo,
Demeurer,	guieki,	si,	guiodo,
Demi,	guenoal,	tala,	fekeré,
Dent,	bint, gueigne,	gny,	guigney,
Dent de morphil,	biemmi,	samagny,	guigné gnieau,
Dépenser,	yake,	tignar,	boni,
Depuis,	boba,	bery,	barendien,
De quoi ?	lomodon,	mounem,	codomhony,
Dernier,	mouguié,	ban,	houattindadé.

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
ahéhoulou,	ouken,	battaacty,	macque.
laingué,	akiem,	badar,	battally.
kiné,	fenno,	guareigue,	hyon.
idetout,	lybano,	lacque tagougueinne,	housof maleihein.
ahécorone,	aneta,	hacquely,	nabacquey.
amamoué,	cisse,	hacqueenne,	guilen.
»	daty,	diboud,	houtouye.
nassougû,	gabanque,	goury,	casser.
gouya,	oudol,	hebaqued,	cuban.
sasoronne,	diahuy,	bouteddac,	hessil.
cuiré,	gomon,	guiaoley,	egualey.
kinié,	kfoude,	boudinne,	effolo.
ouno,	ombape,	batouba,	batiba.
kouagouniacanel,	seignare,	signora,	gnara.
aregueney,	kainay,	biecounac,	sindona.
regué,	phaiquy,	cagnam,	heboom.
kiésafa quiécota foula,	»	»	»
toubabé fouré,	diotny,	dicquilaty,	hottippoulou.
ayancandy,	diotinky,	conquinty,	houhalen.
sella,	tafille,	houssanoum,	hassanomay.
naraga,	ondik,	houdecquetihey,	nobiley.
ycandé,	niactohay,	teppoutou,	dibouguiom.
aouasenan,	akysaah,	quiqueletty,	houfelolou.
nahenabourébounaindy,	»	petinty,	hocquaten.
hatago,	lampty,	naquon,	houlon.
interindi,	guainguy,	hangueynanqua,	tattanaquiney.
tacandé,	sakalemk,	baggueguenem,	tatanarey.
cambé,	nigne,	goureir,	cagny.
tourcambé,	agninephanique,	gourique guagnique,	caguin ougnabe.
»	diokoua,	lemmetty,	hocquayhen.
arouaga,	nareuema,	higuedin,	higuioquonty.
manifainy,	kharay,	commodey,	honam.
queté casso falain,	factam, *ou* nekingue,	guanquaquoum,	cafabelfar.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
Derrière,	guenaho,	coman,	guademan,
Descendre,	ouaké,	guy,	guendé,
Désirer,	nommam,	lafy,	mihidi,
Dessous,	kiasouf,	acoto,	tolesdi,
Dessus,	kiako,	acant,	toddan,
Deux,	yars,	foula,	didi,
Devant moi,	kismaknam,	inguato,	hiessan,
Devoir,	seb,	»	hasladé,
Diable,	camaté, guinéé,	guinné,	guinné,
Dieu,	hialla,	halla,	alla,
Dimanche,	aléré,	alhady,	halair,
Dîner,	agne,	tilitoquinodomor,	bottaré,
Dire,	oack,	fo,	bollé,
Dix,	fouc,	tan,	sapo,
Doigt,	baram,	bouloucondin,	fedendou,
Donner,	guioke,	sory,	rocam,
Dormir,	nelo,	cyno,	danan,
Dos,	guenaho,	coo,	guada,
Doucement,	danque,	dauman dauman,	guamguam,
Douleur,	mily,	dimi,	moussy,
Doux,	lehuet,	séé,	boubdou,
Douze,	fouc ac yars,	tan ny foula,	sapo didi,
Drap,	bagné,	mouroufé,	bagny,
Droit,	guioubnam,	bolo,	fiehuy,
Dur,	déér,	coléé,	tidy,
Durant ce temps,	kiouactou,	autouman,	ouactou,
Eau,	mdoc,	guy,	indiam,
Eau de vie,	sanguara,	toubabe dolo,	haguourou,
Écaille d'huître,	kor,	nguamba fara,	bagney,
Écarlate,	daldé,	mouroufé,	daldé,
Échelle,	egouaye,	celeran,	guenguedé,
Écorcher,	koti,	oura,	gnaasta,

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
amocondiafalen,	gankinche,	guiguedon,	balonquou.
yanka,	fudohay,	»	»
nianamendou anaque-na avéquity,	bougam,	congnalidim,	guapanhouef.
nabacohourey,	gahamga,	rehen,	thetaam.
sedynicamboudou,	tok,	raf,	satia.
fillo,	dique,	hanacquon,	coubaba.
encaney,	spamis,	manguirou,	faquil.
aintobo,	gaye,	amoguy,	namaguam.
guinen,	guinay,	coul,	»
alla,	rogue,	din,	hebitte.
tenenguain,	dibir,	»	»
yaracatey,	foutokhy,	bodic,	houritoutoulaby.
acouandan,	lemby,	naclacom,	houreignon.
tamou,	karbahay,	caalac,	haban cagney.
doromé,	gongalem,	houccoudoum,	ofussinque.
enquinen,	kiam,	naguatem,	houlol.
queinqué,	dany,	sinquehem,	camorey.
»	gakingue,	sagnan,	hesiguitte.
moully,	fotte fotte,	hoboun,	cayohanquy.
mongny,	godomel,	cobbe ricquem,	couhognac.
»	koyga,	hanhady,	naguiobé.
tamoudo toutou,	karba hendique,	caala anacquon,	habanquagnen doucoubaba.
fossahaye,	gayare,	teben tambaba,	cafoulou cababohouey.
kilésequy,	aguiofa,	hugnon,	naguoney.
ancotosana,	sarka,	hararey,	naleinly.
andalla,	nari phinateque,	dam,	fafoulahaye.
guy,	fosy,	moundou,	moumel.
bessou,	agou,	connoc houmbaba,	bonoube houbabo hoye.
codoc,	goyou,	guifaigne,	soul.
morphil,	gayard,	theben taquen,	cafoul cayemé.
seguené,	gakyagande,	anhafoum,	caguetom.
ounaquequé,	kraissy,	boucouf,	cacouf.

	Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
	—	—	—	—
	Écouter,	degueloul,	amouy,	hedan,
	Écrire,	binde,	sapher,	huindé,
	Effacer,	yak,	faa,	bounneré,
	Église,	guiangue,	caramboun,	guiango,
5	Elle,	mom,	até,	bimamy,
	Empêcher,	terenan,	baly,	hal,
	Encre,	ati,	feteicha,	daa,
	Endurer,	mognée,	mougnan,	mougnon,
	Enfant,	dom,	din,	biddan,
10	Enfer,	kian,	hyannaba,	gnagnac,
	Enfermer,	hoube,	son,	houddou,
	Enferrer,	defelkiguaingue,	doun neoto,	houadegui guélé,
	Enfiler,	naisse,	soura,	hourtoudé,
	Enfler,	nehuy,	hity,	bouly,
15	S'enfuir,	dan,	bory,	doguy,
	Enivrer (1),	mendi,	sira,	mandilam,
	Enseigner le chemin,	»	»	»
	Ensemble,	bolo,	gnola,	rendindé,
	Entendre,	deguena,	mouy,	nany,
20	Enterrer,	rob,	saré,	houhedé,
	Entier,	matnan,	bemol,	hiouy,
	Entrer,	caref,	doun,	naal,
	S'envoler,	nahan,	ty,	dioudé,
	Envoyer,	yony,	nquy,	nouldou,
25	Épargner,	dinke,	nafoulousi,	dessendel,
	Épaule,	bogue,	daba,	balahoual,
	Une escale,	taisne,	tenda,	toufendé,
	Esprit,	anquel,	aqué,	haquil,
	Essai,	sietco,	félé,	rartou,
30	Estomac,	den,	conon,	berendé,
	Et,	ac,	nin,	an,
	L'été,	mnor,	tilicandi,	holohueré,
	Éteindre,	faye,	adoubein,	guif,
	Étendre,	talel,	afiry,	forto,
35	Étoile,	bidan,	lolo,	hoderé,

(1) Dans les vocabulaires saracolé, séraire, bagnon et floupe, ce mot est écrit *en jurer*.

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
aterainea,	nallohay,	heguety,	ouguiam.
nassafa,	bindy,	bietty,	hognegue.
nequé safa,	fourhak,	cofety,	oubouguiou.
missida,	inguiangande,	saly ran,	saly ran.
5 qué ani,	ouok,	homodou,	haquela.
macagnen,	fonquen,	deguetty,	houfery.
socafou,	cagaye,	nonam,	houtaye.
namougny,	sadinkohaye,	cobel riquen,	mognac.
raimé,	oby,	colden,	guiguil.
10 guianap,	ferne,	»	»
assoko,	venguy,	dac entem,	coubabo.
carouroundan,	guenguy,	guogneté,	ausingue golle.
assouly,	youbi,	coureybanno,	calauren.
ahity,	outa.	bahouddom,	nalala.
15 harouroulou,	raity,	acoussy,	nattehey.
acouna,	aoya,	sincany,	nacacal.
»	lalganday gagade,	»	»
nacafoumé,	anenda,	encocaye hom,	ouyan.
inanmoucou,	nany,	heguety,	ouguiam.
20 haboulou,	oufedy,	oubounty,	houfoc.
assireny,	aphoda,	halendy,	»
horo,	roky,	naanty,	nooquen.
aréhouaca,	ayta,	guidetty,	nahitey.
nacaheny,	louly,	goubougne,	caboigne.
25 ahiocofata,	guianguy,	gnoguenty,	hounen.
comké,	gakande,	guifanne,	cabande.
boulougagni,	gaquiengor,	batoum,	catippou.
naoutou,	gouyifée,	guammeye,	bouheiguel.
keianinantou,	leby,	ninguoconoc catoc emin,	pampagnic egnaquin.
30 guilhé,	gongangue,	goufitty,	boussousse.
antimouni,	»	guecanen,	hahandayé.
kinahé,	assomman,	coulôude,	bassoup.
améqué,	moufen,	himietty,	hofoc.
ahouasameindou,	gouken,	hourletty,	houfellé.
35 niongoumougou,	gohor,	hoquoud,	boguoguenne.

	Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
	—	—	—	—
	Être,	amna,	soto,	dagny,
	Éveiller,	heho,	couny,	findé,
	Excepté,	cama,	fo,	antan,
	Excuser,	baal,	aquetou,	aquiou aqué,
5	Fâcher,	mer,	gousoubo,	ticqueré,
	Façon,	logniecke,	tein,	coony cala,
	Faim,	cof,	conquo,	hoquedé,
	Faire,	def,	qué,	coady cala,
	Comment faire ?	anankare def,	insiquedy,	loumba retey,
10	Famille,	kere,	koré,	botahé,
	Farine,	sangouf,	mounquo.	quioundy,
	Il faut,	dana,	donquaré,	hinanda,
	Il ne faut pas,	bolou,	caaqué,	houtarendy,
	Faute,	taye,	kafa,	haussaguam,
15	Femme,	guabar,	moussou,	guenda,
	Fendre,	gor,	fara,	sequeré,
	Fenêtre,	boul,	guanella,	dembouguel,
	Fente,	kar,	dinca,	fequit,
	Fer,	ouin,	néé,	guamdy,
20	Fesser,	hiet,	boussa,	fymo,
	Feu,	safara,	dimba,	guanguon,
	Feuille,	kob,	guamba,	barouaré,
	Fidèle,	camour sake,	mobeté,	diman,
	Fièvre,	guiaor,	caleya,	oppy,
25	Fil,	boum,	boro,	guaraguy,
	Filer,	hekié,	ourindy,	mottou,
	Fille,	ndaussi,	souncoutou,	bidanto quossel,
	Il est fin homme,	nit reire nan,	calcaly,	guoguy,
	Flèche,	fet,	begné,	courey,
30	Fleur,	dehkgorey,	firio,	maye mangno,
	Foi,	resse,	goudou,	heirey,
	Foire,	guay,	cononbo,	gnafourou,
	Une fois,	ben yone,	coquilin,	lahoulguotou,
	Le fond,	bir,	douman,	reddou,

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
yrambatou,	khemeque,	sam,	anne.
idahoulou,	yokohay,	guefelahatin,	noguourey.
aquinahé,	guenguios,	ousanno,	hassan maye.
nacanguiou,	ouasanen,	nacaten,	houlaulou.
aboutou,	phouhark,	haquoguachey,	naguac boutoum.
nadabarainny,	tikékuno,	boumindy,	nonocoray.
acourou,	gonguers,	counco,	paquiar.
adabary,	fy,	hietty,	ouroc.
hiniana maindou,	namfica,	guohéheneom,	bounou paroqua.
marée mais,	gotim,	bouhicque,	bihic.
illiguioura,	bedelle,	guabbon,	heppor.
yé moulou,	bougamenay,	sam,	samoucan.
aintequé niana,	bophihuine,	houggahandom,	haguiau hentoun.
amadagnan,	socahom,	guelaguey,	hequelaguahaye.
yacarey,	oterû,	houhiquaham,	hanarey.
acara,	saiby,	faquetty,	houguisse.
racatou gounou,	guinelle,	bounouc,	cafoun.
caréhany,	aessa,	facqué,	nafoumous.
mekée,	gaylem,	lombon.	founoun.
teingner,	nauen,	maletty,	hounab.
aimbé,	foudel,	coul,	sambon.
adabaril,	goutado,	gualouf.	hetoye.
seré-siré-lemmé,	aguioulyta,	houddou haudon,	aféhacco heti didde.
atahouey,	guira,	vammal,	bourous.
garé,	forary,	smotte,	boufoul.
ahourondine,	mody,	camotte,	hourien.
cousso,	guyaendeo,	baguitty,	hassoungoutey.
acara mocobourou,	coraquéhay,	haguior,	nalappouthey.
bonney,	gacasse,	gondouc,	bopoué hanor.
atimelany,	pouy,	guefon,	baffon.
natougouacon,	deguilsa,	bouquin,	fougne.
nadaguenacobo,	goucome,	binom,	founom.
guionço,	caigne,	enguondouc,	heanor.
anguioufa,	akoda,	hanini piguoun,	nalolotan sinco.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
Fondre,	ré,	elendy,	tahenan,
Force,	dolé,	seimbé,	dolé,
Forge,	tegne,	touncan,	bayla,
Fort,	amdolé,	sembéty,	guiomdolé,
Fort bien,	guicknan,	aagny betequé,	hehuy,
Fou, fol,	dof,	tourou,	canguado,
Fouiller,	malalam,	asy,	memman,
Fourmi (1),	melente,	magnan,	metteldy,
Fourreau,	bar,	la,	ouanou,
France,	tougal,	frances dou,	tougual,
Frapper,	hiel,	saye,	fimo,
Frère,	raque,	coto,	migney,
Froid,	lehou,	neno,	guanguo,
Le front,	guay,	font,	tindey,
Fruit,	grap,	iridin,	lecquy,
Fuir,	dan,	bory,	doguedé,
Fumée,	sakar,	sicy,	quiourquy,
Gager,	talé,	pistar,	balquou,
Gagner,	haynala,	engagnar,	misemtiny,
Gaillard,	reonga,	satalarin,	seitahal,
Gaîne,	bar,	la,	bar,
Gale,	ram,	caty,	guahé,
Galeux,	ramguerdy,	catity,	guaheyham,
Gamelle,	kar,	counan,	laal,
Garçon,	onaye, ouagny,	dinquerin,	binguel guorey,
Garder,	dink,	saindy,	ressana,
Gâter,	yak,	tignar,	habonny,
Main gauche,	kiamoi,	mara,	nanou,
Girofle,	korompoullé,	soumarey,	quiocsoqué,
Glorieux,	rean,	guanguan,	setandy,

(1) Ce mot semble écrit *fournir* dans le vocabulaire saracolé.

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
adacary,	naenen,	bohinty,	narendem.
asseinbey,	dolay,	sembé,	sembe.
ataca,	ouf,	callac,	batacoufagne.
seimbé-anamassana,	aguyga dolay,	hattiqui,	nalinhé.
anquiry,	akhena,	gouguenné,	maleguen.
ouakayanadou,	ollau,	guangnal,	naboubo boubo.
namourounou,	niapy,	hoguetty,	houhoc.
yaquinanga,	nigno,	agnogno,	hetafa.
ouama,	disgoulap,	goubol,	caffon.
toubabe dougou,	gandoubabe,	bouccor oupognembaba,	hafoucou babaye.
acatou,	khauen,	maletty,	hounac.
coconey,	endep,	hontoc hounonque,	hatiom.
teinquey,	gokiogiaon,	guihoc,	gnonque.
»	goudadigue,	beignire,	fouriou.
herremey,	niammela,	cocoheb,	couihel.
hourounou,	cudy,	goucous,	nathey.
quidé,	fossonne,	bongaud,	poquor.
nantacoudomé,	guiala,	hinque hoc,	quettey.
namoulou nafoquita,	aguiga,	enguagnar,	enguagnar.
atourou-yananymaindou,	gofesse,	haliac,	nassoumy.
habouhouana,	gohol,	goubaulou,	cafon.
couty,	ikgue,	guiapocque,	boccohotte.
couty yanasana,	ikguay,	hond guiapocque,	hata boccohotte.
nouhorey,	houagaing,	quideinque,	bouril.
leminé,	guyahengor,	hauldiguen,	haniney.
atanga,	otahay,	gnohenty,	hounen.
adaboulondy,	yakay,	gualem hoc,	nelcacayhun.
tahé,	guianon,	simahi,	caniahacoun.
guierey,	gorenk polay,	soumare,	soumare.
hemaindara,	faba,	amingougnagra.	cacaro.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
Gomme,	dakarné,	»	daqué,
Gorge,	baté,	can,	daandé,
Goulu,	sopegniam,	nousia,	haidy namdé,
Gouverneur,	bour,	satety,	laamdan,
Graisse,	dou,	quein,	haydan,
Grand,	magne.	ba,	mauny,
Gras,	dou,	tolota,	fahydan,
Gratter,	okou,	guagna,	gnagna,
Gronder,	mer,	gousoubo,	hatiquy,
Gros,	diguié,	aboun,	mauny,
Femme grosse,	diguienne bire,	moussou conoman.	deborec dou,
Guérir,	faye,	guara,	safaré,
Guerre,	garé,	quélé,	haré,
Habile,	gorenga,	menafeinno,	cadiman,
Habiller,	sol,	sity,	bornadé,
Hache,	semin,	teran,	guambaré,
Haire,	mer,	fogno,	leoulehuel,
Haleine,	noé,	niguy,	fofande,
Hardes,	hiré,	sityfein,	coulley,
Hardi,	guiomé,	agnagnita,	quattondo,
Se hâter,	gahouel,	cataba,	hiahuy,
Herbe,	gniac,	gnama,	houdan,
Hérétique,	baigno,	hereige,	beinguida leignoul,
Tout à l'heure,	legni,	saingne saigne,	guony,
Heureux.	baré ouarsek,	»	harsouquou,
Heurter,	fougne,	acossy,	fidey,
Hier,	dembe,	counon,	hanquy,
Homme,	nil, gueré,	moo,	guorquo,
Honnête.	segor,	bété,	diman,
Honteux,	rousse,	maloula,	guaqué,
Hoquet,	hiaquel,	»	ligueguéré,
Hors,	quiabiti,	bantorto,	bouul,

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
camberé,	thiokam,	»	»
acané,	forkoquior,	goufitty,	cagnouigny,
hegandé-moulousana,	niamot,	affitty,	nabaye hafare.
cagoumé,	mæde,	silaty,	affan atta bouroum.
catahé,	neba,	quein,	matop.
lancoro,	gaygada,	hahoudou,	nahelo.
ancatay,	aboubay,	hadehequi,	natopé.
ancaka,	niahakche,	gougnanboula,	caccoufor.
doko,	fouhay,	haquemesac,	balamouc.
afatanancoro,	magna,	hadey,	narouquey.
nocotenny,	ouagara,	bieddy,	camaalen.
aguiaranna,	ouadnen,	haguebby,	namheley,
ongaguian,	ganiokhe,	bignam,	fougnam.
ackillé,	akariqua, *ou* asseda,	hamessy,	natoutougne.
faneiré-amac,	gnirohay,	haguenagué,	nacocorey.
hidé,	goubahak,	coumocodique,	founiry.
»	»	guioumba,	heguabiry.
ahehouonquine,	nioty,	gounongnolou,	neffesec.
yocou,	nira,	guabben,	pasoul.
antiacou,	assada,	haccagny,	naccagny.
ancourouma,	fykainay,	guatinty,	hoaquen.
hité,	goudade,	guano,	hetourou.
magne,	»	guintrou,	guintrou.
courouman,	diknay,	namonamodou,	gnégnégné.
foréyani,	affelade,	harguiguey,	habaya.
fahé doconom,	hahinbaha,	acoignecouboun hodou,	nanaynague cayhongoutou.
darou,	fasque,	dehen,	fouquen.
hyugo,	oukor,	hondiguen,	haniney.
ahé saleny,	corpahak,	mohobeté,	hatamaleguen.
ahé agounou,	seda,	guaroc,	nappouguian.
naquelaine - souataindé,	boullokouy,	nocquoquian,	»
madaganabaucoup,	tavelle,	sanoum,	hasanoum.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
—	—	—	—
Huile,	tere,	toulou,	nebamlequy,
Huit,	gueromyel,	saye,	guetati,
Huitante,	guerom ma fouc,	mouan nany,	guapandé guetaty,
Humer,	nan,	amy,	hiardé, siguirdé,
Ici,	fi,	guan,	dan,
Ile,	don,	guoé,	saré,
Image,	nattel,	»	nandinna,
Imposteur,	sokor,	fanca,	cougnan,
Infâme,	bacour,	amangny,	mogualy,
J'ai,	amna,	abeinfé,	dagny,
Jaloux,	feré,	quili,	quirem,
Jamais,	mouk,	mouc,	abada,
Jambe,	tank,	sin,	coffingual,
Jardin,	tol,	horto,	gueffan,
Jaune,	sosel,	coué,	auby,
Je,	man,	inté,	min,
Jeter,	sani,	fili,	huerlan,
Jeune,	rahuey,	dindin,	toccoguiau,
Joli,	rafel,	guimma,	moguy,
Jouer,	houry,	houry,	auby,
Jour,	bekaike,	tily,	guarauman,
Avant jour,	bola moubire,	fanoa manqué,	soubaqua lan,
Ce jourd'hui,	té,	bi,	handey,
Tous les jours,	guirguep,	lounoloun,	gnandey calan,
Joyeux,	nekatounan,	gnousou larin,	hueleylé,
Jure,	mandi,	sira,	mandilan,
Jurement,	bakars,	caly,	baccato,
Jurer,	defna bakars,	caliqué,	baccaro,
Jusques,	bel,	an,	fadan,

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
toubabe outé,	kfire,	mounguiou.	mitty.
nierou,	bette foutadek,	quilallalan,	soutamloue oufagué,
»	barbaha ennadek,	gnanam rennec,	boucan coubac quirey.
naminy,	irfanier,	roucqui baribe,	noutobe.
quenocou,	mainay,	nanqua,	tathé.
douhondé,	goussaha,	guioguy,	souquiangua.
douaré,	santo,	»	»
ahé sinana,	omabe,	houhieppy,	capetehuy.
hiacarainkiouka,	oteou,	haguindy,	noulahéné.
andaquity,	guayga,	hicominey,	nibaguy.
souca,	nala,	boequitty,	houlou.
einfontireindy-gantelon,	nafoul,	goulef habada,	cassanquey foulahy.
tha,	goukode,	quidinqui,	cacannou.
thé,	gokol,	gouguionno,	sindoña.
soubiné,	barbatan,	affer,	catoumpaye.
namoulou,	may,	mémé,	inguey.
ahé sedeny,	kahier,	houretty,	houbette.
leminé,	guiahamgor,	goussombe,	nassounhey.
seré sireny,	mossa,	abounou,	napounquo.
ouholy,	nietoray,	endecquo houry,	heylouc.
kiera,	gaygnongol,	bineigue,	balaye.
illenkaré,	kaydongola,	rambigouled,	bouguiom.
reinty,	khanay,	goumbou,	guatty.
cotohokota,	gaygnongolay,	binomobinom.	soulaye o foulaye.
himendara mokobourou,	afaha,	halim.	nassoumy.
couna,	oyehio,	goubatty,	cabatta.
acouna.	gagny,	goubatty,	cabatacou.
adaraham,	gagny,	goubatty,	cabatta.
aréquainbirey,	belmou,	imbian,	baba.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
Là,	fy,	gué,	dau,
Là où je suis,	fimaguieki,	imbocha doula menné,	dau yanny,
Lac,	mar,	quené,	quathenguol,
Laid,	gniau,	moulounguiau,	bony guary,
Laisser,	bahit,	atou,	hacquiou,
Lait doux,	mseau mean,	nono queré,	cossam biradam,
Lait aigre,	mseau mforok,	nouo coumou,	cossam cadam,
Lance,	kaye,	tambo,	banguon,
Langue, langage,	lamin,	cant,	demgual,
Lapin (1),	leque,	san,	haugueré,
Large,	ya,	fano,	hyangué,
Larme,	guyohit,	combo,	guondy,
Larron,	sake,	soun,	gouguiou,
Las,	tasré,	bata,	tamperé,
Laver,	ragasse,	fop,	houppou,
Le,	lani,	a,	guohom,
Legs,	sedena,	»	ndauno,
Lequel,	anaquo,	guaman,	hollymo ouady,
Lettre,	teré,	saphé, *ou* caette,	talcourou,
Lever,	yeguety,	aquigna,	houmilman,
Lèvre (2),	togne,	dacoloman,	tony,
Libéral,	hinenga,	sorinola,	candocquo,
Libre,	guiambour,	foro,	diman,
Lier,	hehan,	assity,	houmey,
Lieu,	bereby,	doula,	nocquongnou,
Lion,	gandé,	guata,	barody,
Lire,	firi,	saphé, *ou* cara,	huindou,
Lit,	lal,	laran,	guammet,
Livre (3),	teré,	saphé,	talcourou,
Loi,	yone,	sila,	lahaul,
Loin,	soré,	guanfa,	hauddy,
Loisir,	guiotenako,	siy,	chiouhahep,
Long,	goude,	guan,	guouty,

(1) Dans les vocabulaires saracolé, séraire, bagnon et floupe, ce mot est écrit *l'appui*, et traduit en conséquence.

(2) Dans les vocabulaires saracolé et séraire, ce mot est écrit *l'heure*, et peut-être traduit conformément à cette indication.

	Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
	—	—	—	—
	hierey,	mayny,	biam,	baba.
	anaquenoc,	maiockma,	canguou heminey,	tatanem.
	collanga,	tamendo,	boudon,	fouyhelec.
	fougariniangue,	pharia,	quiou,	naccoyguo.
5	cahouara,	guayky,	balinty,	naccoguey.
	katé kahou,	fosso phessis,	minimoquein,	minimiguiobé.
	katé malaguiou,	fosso phodako,	minimintomy,	minimina firey.
	»	anambo,	gouhal,	cabouhaye.
	oko,	phagnek,	caleb,	alloc.
10	sigué danahierey,	hakandohey,	boucomoun,	guehoquol.
	haincoro,	laïa,	hahoueye,	nahoguy.
	yacankhy,	fougon,	mounguin,	mounçout.
	faya,	gouda,	hoddouc,	hacouhetty.
	forré,	abaca,	coumbin,	bonioc.
15	houankaindé,	lapy,	hiniquia,	cagneon.
	hierey,	kada,	»	»
	»	huyelaua,	hahendy,	neref.
	kué,	kanay,	quamon,	hay.
	safahay,	goubinde,	heguaguin,	nigualenon.
20	coudé,	khoty,	quenoun,	hohito.
	shoumé,	godon,	goumetty,	goumetty.
	siré sana,	massa,	hanac hom,	nahouley houl.
	seré fileman,	guiambour,	housanom,	hasanom.
	comboué,	daray,	nebetty,	houquoque.
25	compe falé,	agoda,	cammané,	babé.
	yatté,	guiohe,	guiomoucodou,	guiomoucodou.
	caram,	guyanguy,	caran,	caran.
	dhaba,	hyquionque,	rannon,	ouaque ouaque.
	candiané,	gondol,	coloutte,	»
30	ahé saline,	niohur,	ley,	ley.
	halatou,	agoda,	hanamadou,	nalohey.
	ahé daingua,	adala,	jominoc,	haumilocom.
	alatou,	aguigada,	hahoudou,	nahilan.

(3) Dans les vocabulaires saracolé, séraire, bagnon et floupe, ce mot est écrit *lièvre*, et sans doute traduit en ce dernier sens.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
Longtemps,	hiague,	ameta,	bohédé,
Loup,	bouki,	soulou,	faicour,
Lourd,	deseé,	couly,	teddy,
Lui,	mom,	até,	canquotan,
Lumière,	tal,	mala,	houbboudé,
Lundi,	atteny,	tené,	haleire,
Lune,	huait,	caro,	lehourou,
Mâcher,	hiay,	guimy,	hacqueré,
Maigre,	om,	labar,	foguy,
Main,	loho,	boulou,	gounguo,
Maintenant,	legui,	saygne,	guony,
Mais,	enda,	barca,	sico auny,
Maison,	mnegue, *ou* kobé,	sou,	soudou hautourou,
Maître,	borom,	mary,	guiomom,
Mal,	miti,	dimi,	moucy,
Malcontent,	gueremour,	amangualy,	hiata liman,
Malade,	ragne,	guancarta,	guangaro,
Maladie,	guanguero,	guancar,	gnau,
Mâle,	guere,	quéé,	guorquo,
Malgré lui,	defnaco,	doucaré,	mihouty mam,
Malheur,	aye,	bono,	horauddé,
Mamelle,	ouhen,	sounguou,	hindou,
Manger,	lek,	domorqué,	gnamdé,
Manier,	lal,	ma,	memdé,
Marchand,	yakand,	firila,	saudauré,
Marché,	guay,	firidoula,	quigaurey,
Bon marché,	baréour,	firiguimma,	gueré mogualy,
Marcher,	dok,	tama,	hiey,
Mardi,	talata,	talata,	talata,
Maréchal,	tegue,	noumo,	bahilan,
Marée,	nake,	guy,	nak bacty,
Mari,	guiquere,	queo,	fergua,
Se marier,	cé,	foutou,	cathel,
Marigot,	mar,	fara,	quiatenguan,

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
hadalla,	amigna,	migny,	gnouppoyhey.
tourougué,	gomone,	bouddoum,	hemoundoum.
ankota,	ameda,	haminouc,	nalibey.
inquiey,	oïer,	homodou,	haquila.
cassonconté,	sobogny,	hounetty,	houyaben.
acounotan,	tagny,	bioub,	founaquac.
casso,	ongol,	guioun,	fylein.
hacamboudiny,	niamy,	sincobou,	soutocogne.
hacouma,	fora,	gnagnecqui,	nagnamey.
quité,	gobahy,	rancoigne,	cagnein.
adalla,	kiane,	namody,	gné.
»	kagnay,	guin,	haan.
compe,	gombinde,	hadiquy,	heloup.
aquama,	oyal,	gnamo,	affan.
quinté-siré,	guen,	goubouc,	caguelly.
makuikué,	felerein,	samidy,	assoumoufoum.
thohaye,	aguyra,	houned,	aguioaty.
hihamgaro,	godomel,	banedouhand,	cachoon moutaquou.
hiuogohedou,	gongokche,	diguen,	honinne.
haqué-niana,	faria goufoutte,	dinac ongoudou,	lebbieguetom.
haladecacoutou,	nacade,	hougnaque,	canpagny topaigne.
combé,	oudein,	bimin,	foucate.
higa,	niamy,	gouiacla,	foury.
hana,	namy,	mappinty,	imamen.
guihoula,	oky guiko,	houguilan,	hanoman.
daga,	niahy,	nombon,	founouil.
theré-siry,	occaga niahy,	rammen,	bafofo.
dagatheré,	raity,	endecquo,	cougualle.
aye talatan,	guioumelin,	»	»
tagué,	taua,	aulac,	affaignan.
hasoly,	comay,	bomgaan bandouc,	mounoc heianor.
quiné,	okor,	audiguen,	hataan.
hahiaqueny,	ondola,	goufeddy,	acheiquo.
c ollé,	gatkal,	coraau,	guiquolguiatit.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
Marque,	ourede,	risqua,	didol,
Marteau,	tekiou,	martel,	tandé,
Mât,	ron,	basso-colmon,	guahayhy,
Matin,	anteste,	so-élé,	soubaqua lan,
Demain matin,	allekkia-lelek,	sauman so-élé,	soubaqua guianguan,
Mauvais,	bakour,	guan,	bondou,
Méchant,	aye, nekour, bakour,	guan,	hauroldé,
Médecine,	grap,	bory,	lecquy,
Médire,	casté,	nein,	hinnoré,
Meilleur,	guen,	fiça,	mobouly,
Mêler,	bolé,	agnamé,	rendindé,
Melon d'eau,	kale,	sara,	dendé,
Même,	sak,	fanfan,	tembé,
Menacer,	ouatouma,	barandin,	hacquilem,
Mentir,	nar,	fanca fo,	rimy,
Menu,	mok,	mecein,	diggou,
Mer,	guaye,	baba,	guaye,
Dieu merci,	santena yalla,	alla doua,	mihetty halla,
Grand merci,	sante,	doua,	mihetty,
Mercredi,	alarba,	»	alarba,
Merde,	douille,	bou,	daudy,
Mère,	dé,	ba,	hiouman,
Mesurer,	nate,	assouman,	bette,
Mettre,	def,	aqué,	guioddil,
Miel,	lem,	ly,	nguioum,
Mien,	mamon,	yna,	minguaye,
Mieux,	guen,	afissa,	minboury,
J'aime mieux,	momaguenel,	lafita,	anbourenimy,
Mignon,	guiombangua,	guigna,	moguinguary,
Milieu,	digue,	tema,	accoundéy,
Mille,	goup,	guo,	guaury,
Miner,	yebou,	dincosy,	nguasqua,
Minuit,	guenoalgoudy,	doutala,	fecqueré guemma,
Miroir,	peito *ou* cetou,	felerran,	darourgual,
Moi-même,	mansak *ou* tembe,	inté fanfan,	mintan,
Moins,	mioute,	dauman dindin,	seyda,
Mois,	houer,	caro,	leihaurou,
La moitié,	guenoal,	tema,	fequeré,

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
hanonou,	ak,	bouittam,	camanguem.
tané,	goutane,	fountany,	helappouman.
hité.	gatoinio,	gouliquem,	cayoum.
soucouba,	gofaquette,	barouc,	baran.
combané-soucouba,	goufette ofainette,	teppoudou guiounan,	dibouiom.
habourény,	pharhaire,	hissonguou,	nouccoguey.
seré-bouré,	guyafia,	quessonguou,	hannanacoguey.
fafazé,	gouterhe,	seiguan,	bouguogue.
cahainda,	vareagodon,	bouquehoud,	houguelan.
fossé reny,	»	fabboun,	nemmoun apoungue.
hancafoumé,	diahassy,	sangual,	cannamhor.
kuiehé,	saiquel,	saran,	saran.
haréquainbirey,	matte,	mémé,	ingué.
doho,	enkaho,	iracouo,	oyaguora.
agarena,	mabay,	cahiebbou,	cappel min.
fomissé,	akoya,	hoguep,	nemissey.
fanquoré,	gomague,	haddenné,	canhoc.
allé serondy,	guedma morogue,	ouallat iddin,	houssafeinet.
hiré guiqua,	guedma hon,	hourocim,	nouppoullenom.
theninguay,	talata,	»	»
couro,	touay,	dibeddy,	houat.
schaqué,	iyay,	gouhohe,	guiam.
haquaintié,	layby,	liquetty,	couliquom.
hasangandy,	diakenmana,	canty,	hauquan.
hiagué,	som,	coumpan,	moucoum.
nianfony,	madis,	conam,	gueiqueley.
quenlampassou,	moyou,	cobboun,	nappounquey.
quenalé-guaindan,	kayné bougon,	mémé fam baran,	gnegne fam epagne.
fauciré,	oudoutoye,	harenny,	nattehen.
hanacan,	gandere,	bagueguem,	detouc.
houdiounanciquy,	guymme,	ouly,	ouly.
fossé-aca,	khoray,	cahoguiou,	couocmy.
hourou-antacandey,	gohien onquitte,	baguendé,	detoufouc.
dhouerey,	godendor,	boninguenan,	cayouquer.
hainquié-sana,	my seque,	memmonomac fanfam,	guery conquom.
haré-quainbirey,	karbahenbetique,	dicando,	hicano.
cassoubanay,	ongol,	nounguandam,	founom.
cassouta candey,	gassenkalek,	maguenem,	detouc.

	Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
	Mon,	sma,	ina,	lahom,
	Monne (guenon),	golo,	soula,	houandou,
	Le monde,	nit,	dounia,	neddau,
	Tout le monde le sait,	guiep camnaco,	moloube aolon,	calanguandy,
5	Montagne,	tonde, dune,	conquo,	saundé,
	Montrer,	sieste,	itandy,	hollam,
	Se moquer,	hor,	guélé,	habaquette,
	Morceau,	sok,	countou,	secquéré,
	Mordre,	mate,	quein,	leddé,
10	More (maure),	mnars, kiapatre,	soulacoué,	quapato,
	La mort,	des,	saa,	mahy,
	Mortaise,	thes,	dinqua,	houdderé,
	Mortier,	guenne,	coulon,	haurou,
	Mot,	ouak,	diam,	dandé,
15	Mou, mol,	nohé,	fouha,	hiaphy,
	Mouche,	ouin,	sy,	boube,
	Moucher,	guiendan,	nounoufé,	nittan,
	Mouillé,	tohé,	sinandy,	lepy,
	Moule,	moure,	soumandan,	moudo,
20	Mourir,	desnam,	sa,	mahy,
	Mugir,	maginé,	ahoury,	barandy oubby,
	Mûr (1),	guiont,	mo,	beindy,
	Nager,	foun,	nau,	guinam,
	Naguères,	hiagour,	aman mé,	bohé aly,
25	Naître,	sacna,	oulon,	guiby nama,
	Natte,	daia,	basso,	seicqua,
	Navire,	raudi,	toubabe coulon,	lana manqua,
	Négoce,	guendon,	firy,	sandiquo,
	Nettoyer,	fop,	fitarque,	houdé,
30	Neuf (2),	guerom nionnet,	conanto,	guenay,
	Nez,	bokan,	noun,	houonquy,

(1) Ce mot (*meur*, suivant l'ancienne orthographe) est transformé en *mettier* dans le vocabulaire saracolé.

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
hougou founé,	teguis,	ounam,	nicquiiey.
»	»	cogny,	heguian.
dhouna,	aduna,	dounia,	hessoucopoyo.
seré-tout-hietout,	vuimon enda,	boucor mes annaou,	hessoucayepop nameré.
dhehondé,	gapumbe,	hanafy,	caguilengaatou.
haquainga,	lalgandeine,	heguinté,	houisolo.
nancaronne,	ondogote,	guanquil conocar,	annaloué.
capitanté,	hoptatinde,	boutouncon,	»
haquainhy,	niaty,	naletty,	couroumbe.
sourouhaqué,	nare,	soulacoué,	soulacoué.
hakara,	rangon,	haquidy,	nacquetey.
couhoumé,	aessa,	gougnoufon,	hehoc.
golez,	gahon,	countou,	boussican.
»	faniette,	gouleb,	cassanquen.
faucouromba,	amoka,	nebou,	bourbourou.
soumis,	goubougue,	bioulounde,	balolo.
haguahour,	nitiohay,	guiletti,	outilen.
schouny,	akouba,	haqueny,	noguodmoumet.
haquainty,	gazaque,	forma,	forma.
kuara,[1]	okona,	biequidagou,	hequetnam.
ahé-hounou,	nakrebouba,	alleby,	assanquen.
ahé-sereney,	efons,	hegnegné,	nagnulo.
hahé-queniny,	vaigny,	mohé,	calohé.
amadalla,	minieres,	mihidon,	hapouito.
hahé-simana,	arimoha,	aoualy,	naliley.
bassen,	gossard,	bassan,	cafintou.
fourra-corré,	kacalle,	bequan,	bissan oubabaye.
»	omguiguen,	guonguilan,	founom.
hediosiny,	layly,	meinqueletty,	houey,
nierou,	bethfounahak.	cooham,	hioncoulou.
noconné,	gogmes.	guienquin,	fougnoun.

(2) Ce mot paraît pris tantôt dans le sens numérique, tantôt dans celuf de *nouveau*.

	Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
	Nid,	taque,	sou,	sabboudou,
	Noir,	nioul,	fin,	bauly,
	Nom,	toude,	too,	hindé,
	Non,	der,	inqualen,	ala,
5	Nonante,	guerom yanet fouc,	mouan nany nintan,	quapandé guenay,
	Nôtre,	sno,	ina,	guehen,
	Nouer,	sette,	sity,	pinol,
	Nourrir.	dondel,	simandy,	hournaman,
	Nous,	non,	intelou,	milem,
10	Nouveau,	henquesse,	couta,	quessan,
	Noyau,	dom, caque,	coulou,	bibey,
	Noyer,	lab,	tou bato,	hioly,
	Nu,	foutourou,	oura,	bandou merou,
	Nuit,	goudi,	souto,	guemman,
15	Nulle part.	cenne,	doula quilincou,	houndé,
	Obéir,	mohanna,	»	caubando,
	Obscur (1),	lenden,	diby,	niurcy,
	Obstiné,	reho,	contoucoleia,	seytahal,
	Oeil,	bette,	gua,	hiterey,
20	Oeuf,	nen,	quilo,	bocquoré,
	Oeuf d'autruche,	neindiasin,	»	poquiodé nauran,
	Offenser,	casté,	boé ouandy coumato,	hiennoré,
	Oignon,	seboula,	sabola,	bassallé,
	Oiseau,	rab,	counou,	dioury,
25	Ombrage,	ker,	duben,	boubry,
	On dit,	nit oknan,	yquo,	neddohaly,
	Oncle,	naguiay,	fadan,	cahan,
	Ongle,	ouay,	nhory,	segueney,
	Onze,	fouc ac ben,	tan ny quilin,	sappoguo,
30	Or,	oroun,	sano,	»

(1) Dans le vocabulaire saracolé, ce mot est changé en *observer*.

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
illainsouca,	bofent,	bor och,	heloup.
fobiné,	bislik,	caraché,	hala.
seré-tocom,	gougon,	gourel,	quares.
macagnan,	bara *ou* bourom,	hany,	leignam.
tandoumé,	harbaha betfounahek,	gnanamrenec halou,	bouquanque baquir.
halquenbirey,	ouhaynay,	conguiou,	ouafonou.
fobiner,	commy,	rounetty,	houssignen.
hambiramdiny,	nioemday,	heguebboun,	heron honon.
hanquian,	inon,	minnou,	ouly.
fancouromba,	casse,	coquoam,	hioncoulou.
siré,	assom,	gounoc holon,	saha.
ahiolagné,	arimanomague,	gnaqué,	nocquet dimoulou.
hataindourou ahé-dagana,	bungday,	hanamam,	nilum.
hourondou,	goyengue,	guocquel,	doufouc.
thédagana banambam,	retymana,	cantyocanty,	bannobana.
hahé-niannada,	lalganda,	guamanhy,	napagné.
naqué-tangara,	anebana,	boguiquy,	naraborab.
hahé-coutandiny,	ananadara,	hararybiguof,	noutolto fuquo.
yacaramté,	ganguitte,	sigguin,	fouquil.
hielou,	gouguen,	bounin,	quaye.
firguihelez,	douguin baha,	bouninque sourountou,	queyquata sourountou.
acandio,	afouha,	cassé,	condingué.
bassallé,	sabol,	haillo,	haillo.
illingué,	dide,	tounnan,	fouttontou.
sirohou,	yok,	tauna,	bolaminahaye.
aquisanda,	alemba,	haleba,	coussanquené.
aquaho,	tokor,	embeigne,	mamayhom.
»	baimbay,	gouppolé,	cohol.
tamoudouhanay,	arbahay falengue,	qualac mandouc,	habanquaguen dianor.
cagné,	ours,	sano,	sano.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
Ordure,	boub,	noo,	houdé,
Oreille,	nop,	touloun,	nahourou,
Orient,	pencon,	tilibo,	foutnanguy,
Os,	yak,	coulou,	guiel,
Ose,	raguel,	guayou,	ouldé,
Oter,	dindit,	sarey,	hittou,
Ou,	neke,	minto,	hauny,
Oublier,	faté,	nguina,	migneguity,
Oui,	ouao,	aoua,	heye,
Ouïr,	deg,	mouy,	nany,
Ouvrage,	gueffe,	doo,	houdé,
Ouvrir,	oubil,	eléé,	houdit,
Pagne,	seyr, alanne,	fauo,	oudéré,
Paille,	niac,	guantan,	houdan,
Pain,	bourou,	mounquo,	boudou,
Paix,	mar,	dia,	hueltedet,
Palmier,	ronn,	teing,	guahahuy,
Papier,	cahet, onakio, onafo,	cahetty,	barcour,
Paradis,	alguennan,	arguennan,	arguennan,
Pardessus,	quiaco,	sanoto,	toddau,
Pardonner,	baal,	aquetou,	haquou haqué,
Pareil,	yeprok,	foulan,	nandy,
Parent,	bokbaye,	barein,	bibama,
Paresseux,	iescer,	dobaly,	famoro doley,
Parler *ou* parole,	ouak,	couman,	baulé,
Part,	oual,	ny,	guedel,
Partager,	cederey,	atala,	guedou,
Partir,	taidi,	bo,	yahy,
Partout,	saip,	guanoguan,	calafop,
Pas,	dago,	tama,	guahédé,
Passer,	guyal,	tambi,	rehuy,
Patte,	sebré,	sibri,	direl,
Pauvre,	basdole,	dauba,	basdol,
Payer,	faye,	sara,	hiop,

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
acafolou,	dakha,	hanory,	nafaus enfaus.
aindofo,	nof,	quinif,	cahof.
quaimbaca,	batanfoseia,	gouranque,	bata bataye boupom.
cotté,	gouhique,	guoguoun,	cool.
»	sadera,	cahinty,	noucquofé.
yabagandiny,	ouatnen,	fodinty,	opperen.
quenoko,	lamerata,	baguaye,	bahye.
hemouga,	vayguiam,	firamy,	niguimé.
heho,	tio,	naac,	gnaman.
abagoumedou,	guynonguy,	gneguetty,	ouguiam.
hagoléniangue,	tigro,	haboun,	hafeynapounquaye.
ahouhougi,	vektem,	binde latty,	ouba boulou.
hirainé,	goupaye,	tebben,	pafout.
sokez,	goudade,	guady,	mouguitte.
dranuhiley,	gofongue,	guabbon,	hepot.
houlanhimo,	koy,	hallinnac,	houban.
cahé,	gongayche,	sagouque,	sibequel.
cahety,	kaytte,	cahitto,	cahitto.
halligana,	guennehou,	din *ou* halqne aman,	coufoqua.
hahouredou,	galengue,	canty,	hoquaigne.
hadacoutocanda,	ouassenin,	cafery,	hibaloutty.
haincaoua,	kamandy,	dinneguoun,	appaloum.
marené,	oullygue,	barinquom,	hanom.
tagolé molou,	okposse,	naquarey,	nonquinouonquy.
acam,	lemptique,	goulem ,	cassanquey.
query,	maiguegou,	goufacquilo ,	coubichéy.
natacandy,	lassery,	bottoumetty ,	hobohaye.
hanguery,	ouareta,	hiffody,	hippourey.
hassouhanqué,	adnémort,	cangoulmin,	banoban.
heinqué hanguery,	gouguiaf,	goulef,	cacandounquanor.
hacouty,	fafy,	hecquoty,	ougnofatit.
kitté,	sibray,	quidic achaye,	caquandou hianor.
fofoainté maca,	ondol,	gugnetty,	hougualen.
natougana,	rauedy,	dauba,	hailtoubabaye.

	Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
	Pays,	mreou,	dou,	ourau,
	Pêcher,	nape,	gueso,	hahan,
	Pêcheur,	mosle,	dolinfayla,	cubalot,
	Pendre (1).	haye,	assity,	hian,
5	Penser.	faguie,	ico,	gueoundou,
	Percer,	betunces,	soo,	huly,
	Perdre,	raise, rier,	fily,	maggueré,
	Père,	baye,	fa,	bama,
	Péril.	requina,	»	bocquety,
10	Permettre,	bahet,	atou,	homborocon,
	Perroquet,	kiohé,	guiobohé,	kiaurou,
	Personne,	quenne necoufy,	moo	guantho,
	Pesant, lourd,	descenan,	coulia,	teddy,
	Pet,	poupe,	tony,	riddé,
15	Péter,	doguet,	toniqué,	fousteré,
	Petit,	neou,	soutou,	tocquosel,
	Peu,	intoute,	dauman,	riddé,
	Peuple,	nit,	moolou,	neddau,
	Peur,	ragual,	sila,	couldan,
20	Peut-être,	fouaco,	fo, acounta,	michicquy,
	Pièce (2),	fel,	countou,	houautquéré,
	Pied,	tank,	sin,	cosdé,
	Pierre (3),	doye,	foulan,	haheré,
	Un pieu,	bant,	colmon,	leiquel,
25	Piler,	houet,	tougou,	hounde,
	Piller,	lel *ou* moyel,	boucy,	cauno,
	Pilon,	guenne,	couloun,	cour,
	Pincer,	dompe,	gnopoty,	moucqueré,
	Pipe,	nana,	tabanda,	guardougual,
30	Pique,	kaye,	nama,	hiouhuy,
	Piquer,	guiam,	barouma,	»
	Pis,	ret,	assilafa,	besdy,
	Pissat,	msean,	smounan,	cayendé,
	Pistolet,	fetel lontout,	quidindin,	cabouche,

(1) Dans les vocabulaires saracolé, séraire, bagnon et floupe, ce mot est écrit *prendre*.
(2) Dans le vocabulaire saracolé, ce mot est transformé en *pisser*.
(3) Ce mot, écrit *peire* dans le vocabulaire guiolof, mandingue et foule, ainsi que dans le vocabu-

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
»	goussaha,	bouquor,	hissouc.
haquainkié,	lafky,	boor,	hessof.
tanghy,	lalafe,	laccolafehien,	hassofesool.
hahontou,	foty,	hicquetty,	hounhar.
haguiara,	layby,	meguinty,	hossel.
haboto,	youly,	noucquaty,	hougnouf.
hassamou,	amoha,	nimy,	guimy.
fabé,	fape,	guano,	hetourey.
hassamou,	tayky,	binnimom,	quapao.
aintinafoquinan,	ricdaham,	hienquafiry,	catteny.
sahero,	sagoye,	guary,	hecinquely.
serez,	okin,	houdan houton,	hanahan.
ancoto,	ameda,	aminiquou,	nalibey.
tho,	khas,	goudil,	caquohé.
thoho,	okakhasay,	hadily,	nacohoc.
fotogouny,	onololoye,	hottilot,	guettihit.
haloco,	ondoutoniam,	hottilot,	guettihit.
seherez,	ganiar,	hiden,	boucan.
hacounou,	sadaze,	benique,	gniouquof.
hariquemberey,	aynda,	hahouquel,	maqueguen.
bourinny,	gonaué,	guouguiopelon,	caboumbout.
theha,	akiaf,	quidine,	caquandem.
thebois,	akiafalengue,	tala,	caguissum.
solé,	atodoque,	gouliquen,	cassondo.
golléba,	ounay,	bouguon,	hetampe.
couri.,	aboufa,	hatta,	couhotte.
gollé,	gofabe,	bouguondou,	hatampeina.
hahefoutaincognigni,	outy,	guognom,	niguognam.
guinay,	gohier,	condoue tabac,	heranoum.
»	»	»	»
assoufat,	lozy,	guaquatty,	hoyaquol.
nafoubouré niana,	coigna,	afamy,	cafanhen.
bourine,	assiede,	moussaan,	moussour.
caboussé,	ongue dendebe,	pistol,	hepoumen cagnan.

laire bagnon et floupe, est écrit *père* dans le vocabulaire séraire, et transformé en *paître* dans le vocabulaire saracolé.

	Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
	—	—	—	—
	Place,	berebi,	lou,	noccou,
	Plaisir,	banec,	touloun,	huelenné,
	Planche,	dainke,	babara,	hallougué,
	Planter,	ghicou,	lo,	hahandé,
5	Platon (?),	mar, pas,	feinfé,	hierydé,
	Plein,	fesse,	afata,	hehuy,
	Pleurer,	guiohé,	combo,	ouhedé,
	Il pleut,	tannan, tanouinan,	sanguy-abéquéla,	ombonytanba,
	Plier,	guieklem,	ngoguia,	san,
10	Plomb,	beteke,	quioumbe,	betecque,
	Pluie,	tan,	sanguy,	tauguan,
	Plus,	dolleti,	allafa,	besdou,
	Plusieurs,	baré,	seté,	hehuy,
	Poche,	sako,	boto,	bata,
15	Poignée,	saccunamaco,	coun,	noccou,
	Poil (1),	cahouars,	contin,	soucoundou,
	Donner un coup de poing,	reuanamaio,	séé,	fiellau,
	Il est le point du jour,	guail yotnan,	sohéléta,	soubaqua quiouhé,
	Point trop,	dourlob, barcour,	aman tambi,	honan sauné,
20	Pois,	séb,	ty,	guebbé,
	Poison,	combay,	guaman,	»
	Poisson,	guin,	gnéé,	lidy,
	Poivre,	canei,	toubabcani,	cany,
	Pondre (2),	nenan,	quidi mounquo,	quondi poudes,
25	Porte,	bout,	daa,	dambouguel,
	Porter,	yoboul,	assamba,	nabor,
	Se porter bien,	guam lahamé,	quendé,	baradé guam,
	Pot,	nguiake,	da,	fahendé,
	Pou,	taigne,	carangua,	dadoul,
30	Pouce,	baram,	boulocoumba,	hordou,
	Poudre (3),	seule *ou* deum,	mounquo,	foutre,
	Poule,	guenar,	soucé,	guerdouguel,
	Poule pintade,	naal,	camy,	guaanguel,
	Pour,	ki,	fansoun,	halilein,

(1) Ce mot est devenu *post* dans les vocabulaires saracolé, bagnon et floupe, et *poste* dans le vocabulaire séraire.

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
noco,	patape,	hangueyrou,	fatenam.
haraingo,	faylaham,	queina,	houppehanom.
baffé,	oumouande,	goubouguonde,	cayhou quontou.
tiffi,	doufy,	bourifoun,	caroguen.
[illegible]hay,	gondogues,	finfé,	cafinty.
affagou,	maedem,	hurmonim,	nameingue.
[illegible]hé-hounou,	loly,	saffetty,	houlocquou.
affaheté-cahené,	rogadeba,	halimeonoc,	mitannalop.
hahé-gounou,	doray,	guonhacqnaty,	houguognen.
boumisso,	gophilor,	quioumbou,	deppoumbil.
tahé-cahené,	gadebe,	din,	naloup.
angaba,	gateba,	bocquinty,	oubenen.
angaba,	daylenne,	den helloque,	bouquanquo meiné.
guiba,	odanga,	boto,	hemep.
nieca,	nakhy,	boumoc,	hibahitouc hissadaffé.
guiney,	kadmana,	beguan,	keberaye.
faintandé,	makana,	maletté boumoc,	pampannaguen micqua.
illeincarré,	quek dongola,	gouranquey,	bassanguel.
amacarigabo,	mayer,	loguodom,	hamenoto.
mollez,	goaydire,	bagnigue,	consac.
faubouré,	libe,	bourique,	hassic quisic.
niequez,	kompaye,	guafeigne,	souhanne.
guieré,	pimente,	gnamahan,	gnamahan.
bouna,	polobra,	guabbon,	hepor.
comporaté,	goubayhaha,	bilimindon,	souloumet.
aradaingué,	gniaby,	tollou,	oubiltoum.
houanquaindé-theny,	aguigaguiain,	cangueibou,	norou.
haupe,	kaneka,	bitifol,	comoyhoum.
dougniehaye,	haykenne,	»	»
dorinhigo,	ongongor,	gougof,	soussinque samaque.
»	kagyegué,	guabbon,	hepor.
selingné,	gouballe,	baccod,	hahilol.
guaingatet,	gassar,	rambo hiontou,	coussinha.
maneniké,	madaisse,	goubot,	cabaguo.

(2) Ce mot est devenu *poudre* dans les vocabulaires saracolé, séraire, bagnon et floupe.
(3) Ce mot est transformé en *poutre* dans le vocabulaire séraire.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
Pourquoi,	loteré,	mouncamman,	coady dou,
Pourquoi cela,	cocotaco,	mouncamman,	houadidour,
Pourrir,	neb,	coumouta,	guanly,
Pousser,	guign,	agnory,	dougny,
Pouvoir,	mannaco,	no	miahuy,
Le premier,	boquieke,	folo,	cohady,
Premier que (avant que),	bola,	nemena	rendoudé,
Prendre,	gnap,	amouta,	ban,
Prendre peine,	legué,	doqué,	ban,
Présence,	anguesea,	guato, guata,	mintahan,
Présent, don,	maye,	sory,	moroccoman,
Presser, hâter,	gaontelou,	cataba,	hiaquou,
Tout prêt,	guiotenan,	acagnenta,	cobady,
Prêter,	lab,	fou,	haisleb,
Prêtre,	serim,	serim,	quernan,
Prier,	guiaunata,	carafa,	guandé,
Prière,	guianque,	carafa,	guiouldé,
Proche de moi,	guieguaye man,	ncara man,	cohady am,
Promener,	dokall,	tama,	hilo,
Promettre,	deel,	fo,	mideroccouman,
Propre,	cetnam,	couérin,	laby,
Pucelle,	raho,	souncoutou,	guihan,
Puis après,	guenaho, colon,	occola,	guada,
Vin pur,	messeing nein,	dolo quense,	»
Purger,	faye,	boridi,	guanno.
Putain,	curot,	gualon,	guihan,
Quand,	cagne,	moutouman,	bané,
Quarante,	yannet fouk,	mouan foula,	quapandé nahy,
Quatre fois,	yannet youn,	guanany,	labé nahy,
Que fais-tu	lo la def?	ibé mounquela?	combadota?
Quelqu'un,	nit,	moo,	nedau,
Va quérir,	demel youcy.	taata,	hia addou,

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
manefony,	oulamharay,	commedé,	houam.
hané foniquay,	goulanhao,	comedé goubar,	houam hateyam.
hamouty,	rape,	happouticouoc,	happoutey.
hahiouto,	bonneguay,	gouffanim,	houffal.
noumoulinassirondy,	aquiananquey,	homminnin,	hahouilorey.
hahé-sohouana,	perende,	goulique,	cathihar.
foffana,	ahetan,	boudecquemette,	napampanoubil.
quigaheha,	dianguy,	hoddouc,	couyhetty.
natan padou sana,	sadné gouif,	hicqué doho,	narbroc.
serousouyacona,	kyematem,	manguiry,	facquy.
hahiancounou,	kyen,	bougnan,	bougnan.
kity,	nioufy *ou* nioubak,	higuatty,	nohaquen.
hacourouma,	tak doham,	hedet nahy,	nibahey.
semondy,	bandam,	guagnonom,	hoquaquenom.
mody,	serim,	fode,	aloraye.
carangué,	simen,	bouquassac,	noquottiley.
hiacarangue,	gakiangue,	saly,	salaye.
quaintorain,	natyda,	they guaguim,	nallof hom.
hahé-tererey,	niaylok,	hadecquin,	cahaytor.
hafecou handan,	hankiou,	hitam nounquo,	pampalinhessy.
sofiré agamoulou,	amoza,	renny,	natthien.
sapé,	andaigon dogue,	baguiddy,	assounquontey.
aray quainbirey,	kyamkion,	cottity,	guattity.
bessou,	fessin fonio,	counnon,	bonnouque.
haheté miné-neny,	hiernoka,	goumal coubied,	caguor horfar.
hacana,	fildargodon,	guambes,	babounguel.
haliquaimbiray,	gambanne,	dacquaya,	foulafaye guatte.
thanacatez,	karbanahek,	hemmamenaque,	houquanquou coubaba.
hinacato,	anohac,	hidec quarenhec,	heyacquo bacquir.
halamané-niana ?	hoofaray ?	comognouyoc ?	houannoroqué ?
mané-nequey,	oukin,	houdou,	an.
demareguy,	beek kotik,	mintam minty,	ouguian ougues.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
Queue,	guaisne,	feignan,	laquy,
Quitter.	bahil,	atou.	daly,
Quoi ? qu'est-cela ?	lo loudon ?	mounan mounem ?	codoug houny ?
Rabattre du prix,	ouagui dindi,	findi tala.	hittou houndé,
Racine,	cassin,	sin,	quaté lequy,
Racler,	ok,	guignandi,	hefdé,
Racourcir.	ouagui,	tala,	dabby,
Raison,	mkel,	bolo,	gongua,
Raser,	ouatte,	ly,	feimbadé,
Rasoir,	satou,	lyran,	pembourquy,
Rassade (verroteries),	guerap,	conon,	gnaguy,
Rassasier,	sour,	cononfa,	redouhehuy,
Rat,	guenaque,	guina,	domrou,
Récompenser,	faye,	guoran-dy,	guobdy,
Refuser,	aye,	baly,	hordy,
Regarder,	siete, guiesse,	felé,	hy,
Reine,	guayaye,	mansa mousson,	guay foulbé,
Remercier,	saute,	doua,	hietty,
Remplir,	fesnan,	afandi,	hebin,
Remuer,	yougnetou,	ma,	addily,
Rendre,	faye,	sayendi,	tottou,
Repas,	agne,	«	bottary,
Reposer,	napelou,	guogno,	fofteré,
Rester,	desee,	ton,	heddy,
Retourner,	delou,	saye,	routtan,
Réveiller,	hehou,	couny,	finy,
Rêver,	kalat,	sibo,	miguian,
Rhabiller.	dak,	sity,	coldam netty,
Riche,	bouram naguiour,	nafoulou sia,	hehuy alan,
Rien,	len, dara,	tous,	alahoundé,
Rire,	rais,	guelé,	gualdé,
Rivage,	tay,	dandan,	dande mayhan,
Rivière,	dek,	bolon,	mahcan,
Du riz,	quaispe,	mano,	maro,

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
koké,	galasse,	gouquala,	foloignou.
hahouhara,	ouassin,	hory,	nebetty.
mané-foniquey?	karef-kainay?	hamanou comé?	houam noroqué?
hadé-guioncontenta,	guygné-habatkero,	bottoumetty.	houaguior.
nimé,	gapaye,	sillim,	boutillou.
canoussi,	gaykandy,	haguisconoc,	cahues.
adoufatana,	fatarab,	hioppo leonon,	coubomboul.
nosiar,	taboura,	gouguenne,	noccomé.
ahé-sini,	roussy,	gouhigne,	caquique.
ahé-siny,	ondous,	guigne,	caquicoum.
guiatacamé,	kala,	bano,	bameppe.
hafogou,	bagnamin mayou,	bachaye,	nippoigne.
ninaye,	boudio,	guioucoutte,	écoucoutte.
tigné-sana,	afayenguiam,	hinaghen,	nihouly.
bara,	fouenkyen,	hediguin,	niffirin.
afaye,	dayty,	ninguetty,	ouguiouque.
guichouho,	guyay,	houraquan,	assec hahy.
hectigua,	guigmahon,	gouhala,	coppoulen.
cahéquaye,	naeden,	roum ninty,	meiguen.
hadédouyonko,	kayonoha,	naguenty,	hougnor.
hasagaye,	bolein,	faquinty,	houlagnet.
hahé-dagana,	guignam,	bouy hac la,	souray.
toumana,	niotnohay,	houbingualac,	ery holom.
tacou,	mofmeren,	bec haaty.	houlaquo.
hillaye,	fessohay.	coumbilinty,	houlaingne.
sougondy,	yotohay,	gueffoulahaty,	hougnitto.
couhi,	gogade	quinguiom,	hihcoutte.
haheram rondonny,	rokohay,	boulhen,	cassouquen.
fankamani,	amaeda,	bannan,	habaya.
fofo,	laingue,	conguioguon,	ouafo ouaf.
sohi,	dialy,	nionquil,	nalouhay.
haquainhaye,	gatamendo,	boutinty,	boutinty.
fanguaye,	gakale,	courahon,	guioucol.
marro,	maslo,	mano,	mano.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
Roi,	bour,	mansa,	lamdo,
Rompre,	daum,	caty.	hety,
Rond,	morguelon,	nirorin,	morlerey,
Rondache,	paq,	cauteré,	houadé,
Ronfleur,	candor,	cristin la,	harangua,
Ronger,	hyay,	guimi,	guacquou,
Roseau,	guiake,	houa	houdau,
Roter,	kiodi,	crinti boula,	lygueré,
Rôtir,	ouagué,	guané,	guiouddé,
Rouge,	guiokonque,	oulein,	honegguy,
Rouler,	bring,	eleman eleman,	doundé,
Royaume,	macou,	dou,	leydy,
Rude,	aye,	guan,	guaulé,
Sable,	souf,	queigne queigné,	lesdy,
Sac,	sako,	boto,	batara,
Sagaye,	kaye,	tambo,	baanguo,
Petite sagaye,	guiake,	tamba mecen,	saguandy,
Sage,	segor,	afan moutano,	duno,
Saigner (1),	beune,	sanguarar,	feisandé,
Sain,	houer,	quendé,	quelloudo,
Hors de saison,	nahuit,	atouman tamlita,	doungou,
Sale, vilain,	telim,	norin,	founhuy,
Saler,	huek,	salguar,	lammy,
Samedi,	alede,	sibiti,	haleide,
Sang (2),	derette,	hoclou,	guiguep,
Sanglier,	gaminette,	oulaconon seau,	babba,
Sans toi,	dokonke yo,	ny iténté,	holonnanguaan,
Saoul,	mandi,	sira,	mandy laam,
Sarcelle,	rerouaye,	bouron,	quiloubelou,
Sauter,	tep,	saun,	duy,
Se sauver,	moukié, daun,	borita,	doguy,

(1) Ce mot, écrit *seigner* dans les vocabulaires guiolof, mandingue, foule et séraire, devient *seigneur* dans le vocabulaire saracolé.

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
thoraintain,	oumade,	hounan,	hahy.
hacara,	essain,	moulouquetty,	houtouye.
molomolainlaye,	amoloha,	hedlinahaye,	coutanguioray.
codoraye,	»	bassinguy,	cabangual.
hagué raindiny,	gonguel,	bouguoundou,	seffesef.
coté ganbodiny,	kaytoha,	cobgonooc bougaon,	nattoquaigne cool.
quaingué,	onderhe,	baliro,	hetourey catafal.
goko,	haraba,	bougnooc,	nouguegoul guegoul.
habony,	enguden,	guinty,	houbaulou.
fodombé,	ayakda,	hacqueny,	nahimey.
beraimbiny,	reniende,	condinty,	guifar.
nihé-gommé,	goufichel,	bouquorcoum,	assoucompop.
foquotaye,	amagna,	harary,	nattolo.
higniaye,	lanke,	diqueignehac,	hequeppel.
nioncommé,	oussako,	botohaddeney,	emepcanhoc.
thamé,	gassatama,	goual,	cabaye.
naquihalé,	gabonne,	goussol gourquigne,	bouccaba.
fossana,	adamokohon,	hamouttouc,	hamouttouc.
niene gommé,	youlenne,	»	»
quaindainteney,	foubalbamoussa,	haguebby,	nemeley.
quinez,	ombahane,	touma cononguodon,	foun siringuette.
bogounouqué-houley,	adaka,	higuindy,	nalaheine.
sapé houalla dou,	dakerhe,	hagoura,	camoussis.
thenainguaiz,	guyoumelay,	biquotac,	founagnac.
forrez,	foay,	moquel,	moussin.
faraye,	groulle,	guifac-goufache,	effec caramba.
anquaimpé,	maka fiskam,	guambodo fifi,	letton bahan.
haquelain temac,	aoueya,	haccany,	naccaley.
quililioual,	niappeky,	moulily,	moulily.
ouaka,	foly,	haricquahay,	poumpoum.
ouronnou,	yufy,	cagniddy,	nettehey.

(2) Ce mot est écrit *sans* dans le vocabulaire saracolé, et *saong* dans les vocabulaires séraire, bagnon et floupe.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
Savoir,	cam,	lon,	hauda,
Savon,	sabon,	safona,	moguioum,
Sécher,	ounan,	agua,	rarta,
Secouer,	fougne,	guigny,	siddadé,
Sel,	corom, sakmate,	coo,	lamlam,
Selle de cheval,	togue,	quirquey,	quirquey,
Semer,	guy,	fy,	hahaoudy,
Sentir,	hicque,	sounqnan,	mittiny.
Se seoir (s'asseoir),	guiequi,	si,	guodan,
Séparer,	sedan,	atala,	doguedé,
Sept,	gueromyars,	orongla,	guedidi,
Sépulcre,	bamel,	moosary doula,	hienteré,
Serrer,	dinke,	assy,	ressenan,
Servir,	dagou,	surnir,	batoula,
Serviteur, valet,	laptot,	batoula,	lappitau,
Seul,	dal,	doron,	tauc,
Si tu le fais,	sokodefé,	ny ibe oquela,	saouadidou,
Siége, chaise,	gangounay,	siran,	guodourgual,
Sien,	mom,	ata,	anguaye,
Siffler,	plaisso,	fofo,	houdé.
Silence,	nopelou,	aly idé,	foftou,
Singe,	golo,	soula,	ouandou,
Six,	gueromben,	auro,	guegnom,
Sœur,	guiguenne,	dan soucoutou,	miguem,
Soif,	mar,	mindan,	domdy.
Ce soir,	qua engon,	souto,	quiquidé,
Soixante,	gueromben fouk,	mouan saba,	quapande queguom,
Soldat,	sourga,	satama,	batoulabé,
Une sole.	derer,	canteré,	»
Soleil,	guent,	tilo,	nahangué,
J'ai sommeil,	guemétounan,	cinobenna,	hecquetou,
Songer,	fatelicou,	cibo,	miquiou,
Sonner,	hiaingue,	acossy,	guololdou,
Sorcier,	demme,	boua,	soucougnan,
Sortir,	guenne,	bo,	hiattou,
Sot,	dof,	tourou,	canguadou,

	Saracole.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
	—	—	—	—
	sagonaninatou,	garguay,	couhetty,	hounaguey.
	savonner,	savou,	saffena,	saffena.
	ahouarahaincahoua,	glilen,	hidinty,	hochahen.
	manoufoniquez,	haray,	hana,	namerey.
5	sapé,	goufande,	houmedde,	moussisse.
	gueriché,	lahaben,	quirquey,	quirquey.
	théfini,	doufy,	guarouc,	calouc.
	théminy,	yeganom,	faninty,	hoppoutennaye.
	lelez,	mofy,	noguotty,	houlac.
10	hidemé-sara,	gatete,	nonguoteney,	cottely.
	nierou,	betafadague,	mounguou,	moucquir.
	hieboulou,	gamboye,	bouyhinny,	foyhac.
	hié tagoudiny,	guyaky,	houquique nonquon,	nounorein.
	batoula,	bouknayhen,	battoula,	battoula.
15	bouté negui,	bouquenek,	haulconom,	hagnolol.
	baney,	foguien,	mandouc,	hianor.
	adaniancouey,	oufy engan,	guouhiem,	nouroquom.
	coromdomé,	gotongoul,	bounoguom,	calaquom.
	houlé,	gobo,	counom,	fil.
20	hahé foulenez,	ouguy,	guozin,	caffonguioup.
	hacourou,	bayam,	nadetty,	houtounten.
	founaye,	gakoye,	facquidy,	hegnaran.
	toumou,	betafalengue,	quilanguedouc,	foutochianor.
	guidé-niacary,	omdebs,	hohanqui houdic-quom,	hatoumby hanarey.
25	holima,	hodaymena,	barouc,	baran.
	oumourondou,	gouyaraham,	guombou bougua-neigue,	guaty calim.
	tanieray,	setenta,	gnannamelal,	houquanquoquou faye.
	batoula,	noniokor,	corey,	boucanom.
	foura,	oussapal,	»	»
30	quié,	fossaye,	bineguy,	balaye.
	guigono,	annyma,	sinquim hallac him,	camornasso fam.
	simeny,	liby,	meguinty,	holen.
	yocouno,	yomy,	quibetty,	hounaquo.
	foconian,	onnak,	hocquetty,	halaye.
35	hebaque,	oualy,	foutty,	houppom.
	haquelain tabac,	odof,	hagualac,	hamiritein.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
Souffler (1),	ouelkiou,	afé,	outtoudé,
Soufflet	pesse, hioup,	fara,	bifdey,
Soufre,	tamraae,	sofre,	»
Souliers,	ydal,	samata,	padé,
En soupant,	reerandan,	»	hirtandé,
Souper,	reire,	soutoquino,	hirandé,
Soupir (2),	nohé,	coquy,	fofandou,
Je soupire,	mangonohé,	imbe coquy la,	midofofo,
Sourcils,	henne,	guaty,	timoney,
Sourd,	tak,	touloucou teta,	pahau,
Sous,	kiasouf,	ocoto,	laisse,
Souvent,	baré,	lounoloun,	hiéhuy,
Sucer,	fonrokou,	sousou,	mousnou,
Suer,	guece,	tara,	holohueré,
Il suffit,	douenan,	acaguanta,	youy,
Suivre,	top,	taanola,	doftou,
Sur (3),	kiaco,	acan,	todau,
Table,	table,	messa,	»
Tâcher,	»	bamban,	ouallam,
Se taire,	noupil,	idéé,	deguiou,
Tamarin,	daskars,	timby,	guadbé,
Tambour,	ndend,	tantan,	baguou,
Tant,	soma,	souman,	dountan,
Tant seulement,	mtoute,	damman,	seidey,
Tante,	baguenne,	fadaa,	guorguor,
Tarder,	hiague,	méé,	bocdau,
Tâter,	lal,	ma,	membadé,
Teindre,	soub,	cara,	soubenguo,
Témoin,	haté,	mabé,	féhéré,
Tempête, grain,	kaimme dainnou,	tourbada,	diranguan,
Le temps,	at,	touma,	ittaindé.
Bon temps,	at montsack,	touma dimma,	ittaindé moguy,

(1) Ce mot est écrit *souffleur* dans les vocabulaires saracolé, séraire, bagnon et floupe.
(2) Ce mot est écrit *soupirer* dans les vocabulaires saracolé, séraire, bagnon et floupe.

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
houhonqueni,	ouguy,	countoun belein,	hetountoun belein.
saintendey,	fadem,	goular,	camin.
tandarama,	»	soffry,	soffry.
thépouny,	haniefade,	samatta,	samatta.
niamaca henaye,	»	atomna gouhiac,	quinan quolim.
niamaqué,	gakioha,	bouhanam,	riccalehein.
ahé-ouonguini,	knyola,	annoumouly,	nessephé.
hahé-foufené,	soussa,	hinoum louquoloc,	nessephé sef.
hanta dampira,	oudike,	goufonque,	coufandoun.
longou,	araman,	thetac,	hahyanditte.
»	dauank,	rein,	thetam.
haré quaimbiraye,	adohay,	toumâ otouman,	foulaye ofoulaye.
bossiny,	boussien,	saucetty,	hourap.
foutissana,	gongueche,	guouguen,	niguenguen.
assirocondoua,	afoda,	hedaguy,	nettanguorey.
habatou,	ouatnen,	cocquetté,	ouribol.
fonbé-gayé-quaintiny,	gagny,	gouguenné,	maleguen.
beré telemaye,	maissa,	messa,	messa.
aroganaquity,	fiquenay,	tignaty,	houmougnac.
courou,	aniota,	gnadetty,	houtountan.
caralez,	kassobe,	timbin,	timbin.
guimaye,	goufamme,	guiram,	caragnel.
hangaba,	agueramayo,	loo,	coumeigné.
habanez,	amaya,	naac,	gnem.
hamarémain,	taboter,	hassom,	hassom.
adallana,	bomin,	hamiguy,	nappoya.
henanena,	moupen,	happinty,	houmamen.
hieméméquenaye,	soupy,	nometty,	nometty *ou* bounoum.
seronquiouycolla,	damaname,	matty,	namattey,
guiondo,	gouyague,	bouquiddiqued,	brousmamac.
costa,	amigna,	touman,	nanin.
costa-siré,	anemoza,	toumaboun,	nanin nappounquiou.

(3) Ce mot paraît être la préposition *sur* dans le vocabulaire guiolof, mandingue et foule, et l'adjectif *sûr* dans les autres.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
Longtemps,	hiague,	améta,	bohédé,
Tendre,	toyé,	fouma,	hiaffy,
Tenir,	om, guiape,	soto,	enda,
Terre,	binette, co,	banquo,	lesdy,
5 Tête,	bope,	coun,	hauré,
Tête de chien,	bope kaille,	oulou coun,	hauré rahouandou,
Téter,	nampé,	sousou,	mousnou,
Tirer,	fetel,	quidy,	fetel,
Toi,	yo,	yté,	an,
10 Toi-même,	yotembé,	ité fanfan,	an teinbé,
Celà est à toi,	yokomom,	ytalein,	anguaye,
Toile,	endimon,	fano,	bagny,
Tomber,	danou,	boué,	hahianny,
Ton,	sa,	hela,	man,
15 Tonner,	tau,	fétéin,	endenou,
Tordre,	domme, oique,	foua,	mottodé,
Tu as tort,	yatoigne,	icafata,	toignicam,
Toucher,	lal,	ma,	hammemy,
Toujours,	guirguep,	lounoloun,	guandé-cala,
20 Tour à tour,	momay,	quilin quilin,	hedan,
Tourelle,	mnegue,	boun,	soudou,
Tu me tourmentes,	bouguel gua man,	ibé infitila,	hasogne liquam,
Tourner,	hour,	tolmi,	houenquitan,
Tous,	guiep,	bé,	cala,
25 Tousser,	sekat,	totorin,	guouroumon,
Tout de même,	yeprok, yepben,	tentilem,	calaquoguotel,
Tout à l'heure,	caol leni,	cataba,	hiaquoguony,
Trafiquer,	guiende,	firy,	saude,
Traire les vaches,	rate,	nissy-bondy,	bir,
30 Travailler,	guefe, legué,	doqué,	couguel,
Treize,	fouc ac yet,	tan-ny-saba,	sapotaty,
Trembler,	lok,	guarguary,	singuerey,
Trente,	fanuer,	mouan-ny-tan,	quapantaty,
Très-bon,	nekuan,	dimman,	huely,
35 Tribut,	coubel,	madintambo,	coffengual,
Triste,	nekouco,	abalaamandy,	bandoumanhuelaly,

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupa.*
hadalla,	amigna,	migny,	gnouppoyhey.
hafoutou,	nanohay,	gouran,	cappaigne.
dhaquity,	danyana,	lacquetty,	houssof.
nienhaye,	nioty,	diraac,	boulom.
himey,	gouhok,	bignof,	fouquanhoc.
houlou himaye,	hogobo,	bignof conguicquy,	fouquanhoc hehen.
segou,	gonoma,	mimin,	fouccat.
foutoulou,	»	»	»
inquié,	oua,	fify,	hahou.
kuiesana,	ouessaha,	mémé modomodo,	ingué douquonquom.
hiqué afony,	madef enquenay,	hogne guiquen,	hoaffey.
bagui,	gatemo,	baye,	baye.
haquenou,	ayena,	haniny,	nalohan.
niaconiquessou,	tombo,	bagueddy,	hettaf.
queryguidinez,	goufalal,	gouffalal,	catta hemitty.
tolomny,	koulien,	nogguetty,	houbanquen.
haniambacal,	bouro,	houmou guahaguy,	gualaguy.
harena,	doken,	nahinty,	houguor.
cotohacotha,	baidobende,	habada,	foulaye.
careménacanou,	lakohé,	goumbe enguananquen,	dathé ahoquíley.
hahoterainay,	»	bougoudde,	calimmis.
hahé-terolongonou,	gayfarhors,	mittinoccom,	niocconam.
hilandiny,	soubten,	dodimbinaty,	hobocquenor.
soufahequey,	mos,	mes,	pop.
nana,	okotohay,	casquetty,	hocquimo.
hassou,	lengarefo,	nahey,	guémoun.
scassasca,	dikny,	nammoto,	gué.
guioula,	okidiko,	gouguila,	founom.
camondiny,	birky,	gounoon,	calloutho.
gallinna,	oukyaguel,	doo,	broc.
tamoudoucico,	karbahay foutadik,	halac,	halallo.
hahé seingueriny,	assends,	gnahenty,	cabophoquen.
tandiqué,	karbahentadek,	honnam houalac,	hanhianor aban quagnen.
sosiré,	afakalom,	aboundinan,	noppoun quobohol.
soudayé,	kyohenbahom,	bayham,	cayham.
habouteylainguay,	foubalmaamassa,	hanhady,	boulibé.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
Trois,	yet,	saba,	tati,
Tromper,	hor, bagué,	mony,	baguineddou,
Trop,	baré,	aassa,	hehuy,
Troquer,	guinde,	afaly,	saudam,
Trou,	can,	dinca,	guasca,
Trouble,	telim,	fity,	attounuy,
Troupeau,	guait,	coréé,	houran,
Trouver,	féké,	soto,	rartou,
Truie,	drouen,	seyan moussou,	guenbaba,
Tuer,	ré,	afa,	ouar,
Turban,	metel,	fatara,	metel,
Tuyau,	sonk,	dora,	solom,
Un,	ben,	qnilin,	guo,
L'un et l'autre,	yep yars,	y foulan bé,	min et man,
Usé,	yak, kar,	coto,	houny,
Va-t'en,	demel,	ta,	ya,
Vache,	nague,	niey,	nagué,
Vaillant,	guiomé,	faty,	moguo,
Vaincu,	guiam,	guion,	guiadan,
Vaisseau,	randi,	toubab coulon,	lana,
Valet,	beukenet,	boucanegue,	boucounet,
Valoir cela,	liguernako,	aosy,	saude guarirman,
Se vanter,	reonan,	cabeté fannan,	seitan,
Vautour,	tanne,	doua,	doutel,
Veau,	selon,	nicy din,	gualel,
Veiller,	yaigue,	canta,	tindan,
Vendre,	guaye,	asan,	hiaye,
Vendredi,	alguman,	arguman,	alguman,
Vent,	guelo,	fogno,	hendou,
Ventre,	bir,	conon,	redou,
Venu,	nioudic,	nata,	moreta,
Un ver,	sak,	tombon,	guilguou,

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
siko,	tadique,	halallo,	coufaguy.
ancana,	hodano,	bouguiouc,	afafeny.
augaba,	amayda,	hagnecquy,	nafan houtan.
baffara,	sofenen,	guahocque,	catitty.
commé,	gassimbe,	bonnouc,	cagnof.
aquahieny,	anoutoha,	hamittan,	naliguen caliguen.
nanquorrey,	goussir,	corey,	simeiguey.
hidamanaingary,	aguissan,	hetotty,	nimourouc.
farayacarré,	groulgourer,	guifechadicquaam,	effechanaré.
haquary,	ouaerim,	coffetty,	houbouguiou.
nafadé,	fity,	goutendé-connam,	foubouraye.
guinainguiolez,	youlen,	goussaingue,	foulaingue.
bané,	oleingue,	mandouc,	guanor.
cassoadokuié,	okaynay kana,	meslida,	nippague pope.
agniame,	aissa,	queiley,	cafouloul.
daga,	raity,	minny,	houguian.
nayakaraye,	nak,	haquaye,	heibey.
higousaqueny,	assada,	hacquagnan,	nappeito.
»	»	haminac,	couhilol.
hiauqué,	dakale,	bequanny,	bousama boubaba.
bouquenaye guï,	boukenek,	houssongue,	miquel.
queraqué guionbonbaga,	kayneguera,	sonquonom guamma,	affé hessonhaut.
yagoudéraga,	dykohay,	memenguoud,	henguian.
caradiguey,	nayelokay,	guiougouddy,	hegoutoum.
nehalemaye,	dokhel,	haquinty,	fouquinty.
hahouytangadiny,	noguey,	biquogne,	hematte.
gagana,	dikohé,	sintan,	fanoma.
haleguiouma,	aguiouma.	»	»
tacobo,	gakenne,	bocques,	larous.
noco,	goufoude,	biedde,	far.
hary,	gary,	hadecquety,	nabiley.
coudé,	gohierize,	habouguou,	hepous.

Français.	*Guiolof.*	*Mandingue.*	*Foule.*
Verrot (verroterie),	guérap,	conon,	gnagué,
Vert (1),	guel,	couta,	guobongué,
Vesir,	siette,	felé,	rar,
Veuve,	fengui,	filiba,	quesnidan,
Prends ma vie,	bomé la donde,	inté a fa,	guilombo oury,
Vieux,	magnet,	queba coto,	naheguo,
Vif,	donde,	quendé,	cidy,
Vilain.	gnian,	corondé,	boninguary,
Village,	dek,	saté,	ouran,
Vin,	msing,	dolo,	»
Vingt,	nit,	mouan,	naugas,
Visage,	knam,	mouloun,	hiessan,
Vite,	gaol,	cataba,	hiaquou,
Vivre,	donde,	quendé,	hourdé,
Voguer,	guiau,	batotama,	omboagua,
Voici, voilà,	mongui,	ngué,	ineny,
Voile,	huyr,	basso,	»
Voisin,	dekaté,	sou quilin tam,	bandam,
Voix,	ouak,	diam,	dedderé,
Voler comme un oiseau,	naho, naka rab,	tyco, counoun,	dihuy,
Voler (dérober),	sake,	sougnar,	ouguiou,
Voleur,	nit sake,	soun,	gouguiau,
Volonté,	sago,	dia,	sagoman,
Vôtre,	sa,	hela,	mobour yeman,
Vouloir,	bougue,	lafi,	idi,
Vous,	yen,	altelou,	honon,
Voyage,	yone,	sila,	lahoul,
Vrai,	degue,	toignan,	gongua,
Yeux,	guet *ou* bet,	gna,	hiteré,

(1) Ce mot est écrit *vers* dans le vocabulaire saracolé.

Saracolé.	*Séraire.*	*Bagnon.*	*Floupe.*
—	—	—	—
cagnot missé,	kala,	bameyley,	bameppe.
faubiné,	gomboule,	haraquey,	lahen lahen.
hato,	akhonis,	gouhanty,	caffas.
quinaincara,	aniaho,	guanguio heham,	naquete hatahol naquatol.
moutouceurouma,	guiangué gonioyez,	coufom,	hou bouguiom.
hacasso,	omak,	dicqualy,	cafalloum.
macarammabiré,	onio,	haguebby,	naronhe huquetoutou.
fauxboré,	farhere,	norin,	noulahen.
dhebaye,	goubinte,	hadiguy,	heloup.
bessou,	fossingue,	counnan,	benouc.
tampillé,	karbahendik,	hounam,	cacandoum doucougnen.
yaco,	apamo,	biguir,	boul.
courouman,	nioufy,	guatinty,	houaquen.
hahé birenné,	nyoduy,	haguebby,	narom.
hantésiry,	faraseingue,	duquohaguaquam,	ougual dimoulou.
afaille,	ouytan,	hinounquamma (*bis*),	nicanafé nicanafé.
fouradou-hiramé,	ombague,	bassan,	bassan.
sorofilicanaco,	ingriguen,	houguiniquen,	hacquinory.
cané,	dayty,	ninquananon,	mihihouc.
hahé ouacacauhilainguay,	yity,	quidetty mantounnou,	houhitty.
faya,	goudy,	hoddou,	caquouetty.
faya,	engagouda,	houddouc,	haquouetty.
hahé-sagoniané,	bainaik,	gualim,	soumam.
hainquain,	nouna,	conanquen,	hatahan.
serebé gamoulou,	bourbangueney,	heragny,	nippagny.
anquain,	ouo,	nincananon,	mihoul.
quillez,	maihynoua,	chadecque,	heguabroum.
haté adou,	ondaigeul,	gouguenné,	maleguenné.
yaké,	ganguide,	siguin,	souquil.

TABLE.

NOTICE SUR LE PAYS ET LE PEUPLE DES YÉBOUS, EN AFRIQUE.

INTRODUCTION..... 1
§ I. Sources d'information..... 1
1°. Utilité des informations orales pour la connaissance des peuples africains..... 1
2°. Occasion qui s'est offerte de recueillir des renseignements sur le peuple yébou..... 7
§ II. Revue rétrospective..... 10
1°. Notions antérieures sur le pays des Yébous, consignées dans les cartes et autres documents géographiques..... 10
2°. Relevé des informations recueillies par les voyageurs sur le peuple yébou..... 14
§ III. Le nouvel informateur..... 18
Histoire sommaire du nègre Ochi-Fékouè-Dê, natif de Yébou, baptisé au Brésil sous le nom de Joaquim, et connu à Paris sous celui de Joseph..... 18

PREMIÈRE PARTIE.

Le pays..... 25
§ I. Topographie..... 25
Rapprochement, discussion et emploi des renseignements géographiques anciens et nouveaux sur le pays des Yébous. 25
§ II. Géographie physique et naturelle..... 39
Orographie et géologie; hydrographie intérieure; productions végétales; animaux..... 39

SECONDE PARTIE.

L'homme..... 45
§ I. Éléments fondamentaux du classement ethnologique..... 45

1°. Caractère physique et moral..... 47
2°. Langage..... 47
§ II. Époques et accidents de la vie..... 53
1°. Naissance, allaitement, éducation première..... 53
2°. Circoncision et tatouage..... 55
3°. Mariages..... 59
4°. Maladies et remèdes..... 62
5°. Longévité, mort, funérailles..... 64
§ III. Manière de vivre..... 67
1°. Vêtements..... 67
2°. Nourriture..... 71
3°. Habitations..... 73
§ IV. Industrie..... 76
1°. Occupations domestiques et professions spéciales..... 76
2°. Commerce, monnaies, et transports..... 77
§ V. Actes de la vie intellectuelle..... 81
1°. Calendrier..... 81
2°. Religion et culte..... 84
3°. Musique..... 89
§ VI. Organisation politique..... 95
1°. Royauté; pouvoir législatif..... 95
2°. Pouvoir exécutif..... 97
3°. Justice civile et criminelle..... 99
4°. Organisation militaire..... 102
Épilogue..... 105

APPENDICE.

Esquisse grammaticale de la langue Yéboue..... 106
§ I. De l'alphabet..... 106
§ II. Des parties du discours..... 115
I. Des noms..... 116
1°. Des substantifs..... 116
2°. Adjectifs..... 120
3°. Noms de nombre..... 122
4°. Article..... 124
5°. Pronoms..... 127
II. Des verbes..... 130
III. Des particules..... 136
1°. Prépositions..... 137

2°. Adverbes 138
3°. Conjonctions 139
4°. Interjections 144
§ III. Vocabulaire 145

VOCABULAIRE DE LA LANGUE PONGUA.

Vocabulaire 197
Noms de nombre 201
Phrases familières 202

VOCABULAIRES GUIOLOF, MANDINGUE, FOULE, SARACOLÉ, SÉRAIRE, BAGNON ET FLOUPE.

Note préliminaire 205
Vocabulaires 208

Imprimerie Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

ARABIE
GUINÉE
GOLFE DE GUINÉE
ZONE DU CONTINENT AFRICAIN
pour servir à l'histoire des Nègres.

00058027

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 24 February, 2016